ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

GREEK INSCRIPTIONS FROM THE DELTA

BY

M. C. C. EDGAR.

Below are facsimile copies of two rather interesting inscriptions which lately passed through my hands on their way to the Museum.

The first was found at Tell Moqdam, or Leontopolis, in the autumn of 1909. The text is engraved on a tablet of basalt, 0 m. 41 cent. long, 0 m. 225 mill. broad and 0 m. 045 mill. thick, the edges being cut in the form of a cavetto cornice. One end is broken. The inscription covers nearly the whole face of the slab. A few letters are indistinct, but there is no doubt about any of the words. The Ptolemies mentioned are evidently Philometor and Euergetes II, and the inscription probably dates from a time when they were not at open enmity with each other. The daughter Cleopatra is, I suppose, the elder of the two children of Philometor who were called by that name, one of whom married Alexander Bala and Demetrius Nicator, while the other became the wife of her uncle Euergetes II (see pl., fig. 1).

Διονύσιον Ἑρμίου Κυρηναῖον τῶν πρώτων φίλων καὶ σ]ρατηγὸν Δημήτριος Ἀπολλωνίου τῶν ἐν τοῖς σωματοφύλαξι διαδόχων εὐνοίας ἕνεκεν τῆς εἰς βασιλέα Πτολεμᾶιον καὶ βασιλέα Πτολεμαίον τὸν ἀδελφὸν καὶ βασίλισσαν Κλεοπάτραν τὴν ἀδελφὴν καὶ βασίλισσαν Κλεοπάτραν τὴν θυγατέρα καὶ τὰ πράγματ⟨α⟩ αὐτῶν καὶ τῆς εἰς ἑαυτὸν εὐεργεσίας.

The second inscription is a metrical epitaph which was found, along

with a small group of rather early Roman tomb-stones, in the cemetery of Abou Billou or Terenouthis. It is cut on a re-used block of limestone, 0 m. 42 cent. × 0 m. 25 cent. The surface is much worn in places, and I have not been able to decipher all the words (see pl. fig. 2).

Ὁ ϖρὶν ἐγὼ κατὰ δῆριν ἐν[όπ]λιον ὄρχαμος ἀνδρῶν
φῦλα δαιξάνδρωι χειρὶ τροπωσάμενος,
ἀσκηθὴς ἐν ν⟨η⟩υσὶ καὶ ἀστυφέλικτος ἐπ' αἴηι,
ϖε̣ι̣θ[. . α]ιμοχαρῆ{ι} κ̣ῶ̣μ̣ον Ἐνυαλίου
Ἀσίδο[ς] ἐν γυάλοις[. . . . . .]τηρας ἀλαλκὼν
σκῦλα δοριδμή{ι}τ̣[ων ἔ̣]πρ̣αθον ἐνδαπίων,
στείχων Αἴγυπτο̣ν κλ̣εινὴν σ̣ταχυμήτορα τύϛ .ν
κοιρανίδαις ζαμενῆ ϖίστιν ἐ̣νεγκάμενος·
νῦν δὲ καθ' ογδ[. .]δη[. .]ε[. . . . .]στείχοντα κέλευθον
Ἅ̣δας ὀρφ⟨ν⟩αίους ἐ[. . .]α̣λ̣ι̣ξ̣ε[. . . . .]
τέκνων οὐκ ἀ[. . . . .]μορ̣ον ἀλλὰ καὶ ϖαίδων
ϖαῖδας ἐφ' ὑστατίωι τέρματι γηροκόμους.
ϖάτρη γὰρ μ' ἐλόχεϋσεν Ἀπάμεα, γαῖα δ' ἔθρεψεν
Αἰγύπτου θνατο⟨ῖ⟩ς ϖᾶσι γεγῶτα φίλον,
Διάζελμιν βασιλεῦσι τετ{ε}ιμένον. ὦ ϖαρ̣ο̣δῖτα,
χαῖρε λέγοις κούφη{ι} δ' ἀμφιπέλοιτο κόνις.

Line 4. Πείθων according to the above transcription, but the third and fourth letters are doubtful : the third letter may be ρ and the fourth σ.

Line 10. Or ὀρφανίους, but the last word, which would determine the meaning, is obliterated.

C. C. Edgar.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE DEÏROUT AU NORD ET DEÎR-EL-GANADLAH, AU SUD

PAR

AHMED BEY KAMAL.

Les fouilles, faites aux frais de Said bey Khachabah et de Mohammed effendi Séoudi, commencèrent le dimanche 4 février 1910, dans une petite nécropole située au nord des ruines de l'ancienne ville de Manqabad, la Mankapôt des documents coptes. Les ruines de cette ville sont situées à une heure au nord de Siout, sur la rive gauche du Nil, mais le village qui l'a remplacée s'élève au nord-ouest entre le Nil et le canal Ibrahimieh. Le site est encore limité en plusieurs endroits par les restes des murs d'enceintes; ils étaient en briques crues, hauts et très épais. Plusieurs tells s'élèvent dans l'enceinte, entre autres Tell-el-Quesar, *la butte de César,* qui nous a fourni un bloc en calcaire détaché d'un grand édifice. On y voit un bras humain, et dans quatre endroits les cartouches assez peu lisibles du dieu d'Aménôphis IV :

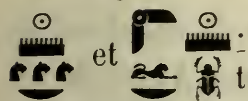


Les maisons antiques sont parfois assez bien conservées. Elles étaient pour la plupart crépies à la chaux, et des graffiti coptes ont été tracés sur l'enduit à l'encre noire ou à l'ocre. Après avoir passé quelques jours dans les ruines, je transportai les chantiers dans une petite nécropole grecque située à l'extrémité nord-ouest de la ville, et j'y recueillis, avec des poteries d'un travail assez soigné, un scarabée en basalte et anneau en argent doré. Les fouilles poussées avec activité vers l'ouest, tant dans la ville que dans la nécropole, produisirent un fragment en calcaire peint en noir et portant en creux l'inscription suivante : (→) [hiéroglyphes]. M. Brugsch, qui a rencontré à Ibsamboul la même légende ainsi : (→) [hiéroglyphes], dit que la divinité de la ville avait une tête de bélier et qu'elle était une forme locale du dieu Khnoumou. A côté de ce fragment

j'ai ramassé quelques ostraca grecs, et des débris de stèles coptes portant quelques lettres à peine, une statuette de Bìsou en terre émaillée, deux anneaux en cuivre, un petit anneau en argent, une petite truie en terre émaillée, une pendeloque représentant un enfant, en terre émaillée, un scarabée en basalte sans inscription, un autre en calcaire avec le cartouche , une pendeloque en forme de coquillage, en terre émaillée, un pot à collyre en terre cuite, peint en noir, un autre en albâtre qui contient encore peu de poudre , et quelques fragments d'un cercueil en terre cuite sur lesquels on distingue une figure d'Horus, corps humain et tête d'épervier, et les débris de légende suivants : (←)

Une statuette en calcaire fragmenté, haute de o m. 33 cent., fut trouvée dans une tombe violée aux temps antiques. Elle représente une femme assise sur une chaise; sur le dossier un texte était tracé à l'encre noire, qui malheureusement a été complètement effacé. Sur le dos de la statuette même on lit deux courtes inscriptions peu distinctes.

Au milieu d'un lot de poteries sans intérêt, je distingue un petit vase en albâtre cassé en cinq morceaux, qui représente une oie troussée (diamètre o m. 12 cent.), un morceau de bois sur lequel on lit : (←) , et un morceau de statuette funéraire au nom du , sur lequel on lit en cinq lignes le texte ordinaire du chapitre vi du *Livre des morts*. Nous avons recueilli également un lot de menus objets : petite pendeloque en forme d'Horus couronné , pointe de lame en bronze, un cœur en cornaline, deux *Bìsou*, de petits scarabées l'un avec la légende : les autres avec la légende : ou , ceux-là en terre émaillée, et un autre en cornaline sans inscription, d'autres, un peu plus grands, en terre émaillée, avec les légendes et et , enfin tout le cortège ordinaire des pots et plats en terre, figurines de divinités, coquilles utilisées dans des colliers, perles de toutes dimensions.

Les ouvriers transportés ensuite au Deïr-el-Ganadlah, un peu au delà de Manqabad, n'y découvrirent que deux *ousebti* en terre cuite (haut. o m. 19 cent.) sans valeur, un plat copte et deux scarabées en calcaire  Au pied de la Qobbet-el-Hamam, en face de Mašaïa, se trouve une langue de terre qui s'étend de l'est à l'ouest et qui a servi jadis de cimetière au village. Les voleurs qui, pour la plupart, venaient en bande d'Abydos, ont presque passé au crible le cimetière. C'est à peine si, dans une tombe moins complètement pillée que les autres, j'ai pu découvrir un canope en calcaire à tête humaine, peint la face en rouge, la chevelure et la barbe en gris cendré, les sourcils et les pupilles en noir, la cornée en blanc. Deux bras humains partent du haut du vase et se replient sur la panse, tenant à la main droite la croix ansée ☥ et à la main gauche le sceptre [hieroglyph]. Au-dessous des mains, on voit dessinée à l'encre noire en une bande verticale la légende : [hieroglyphs] (*sic*) [hieroglyphs]. Je n'ai pas réussi à découvrir les trois autres canopes, mais j'ai recueilli un crible dont le pourtour est formé de cinq cerceaux superposés; le treillis est en écorces de jonc qui imitent la tresse de cuir, et il est rejoint au pourtour par une large tresse en feuilles de palmier (diam. o m. 39 cent.). Deux planchettes, attachées ensemble par une ficelle, portent l'une la barque d'Osiris, avec le dieu assis sur un fauteuil sous la protection d'Isis et de Neith debout, l'autre, le scarabée entre Isis et Nephthys. Au verso de celle-ci, la même scène est reproduite, mais le scarabée est tracé à la couleur noire et il n'a point de pattes.

Cimetière situé en face de Mesrâ. — Le cimetière de Mesrâ se trouve à cinq quarts d'heure de marche au nord de Manqabad. Il est divisé en plusieurs groupes qui se succèdent sur un assez long espace du sud au nord : les fellahs en ont cultivé plusieurs parties à l'est, et les villages du voisinage ont établi leurs cimetières dans la partie nord. Ce qui reste libre est encore considérable, mais le site a été fortement exploité et pendant l'antiquité, et de nos jours par les gens d'Abydos : aussi ce que j'y ai trouvé, pendant les quelques jours que les fouilles ont duré, ne vaut-il ni la peine que nous nous y sommes donnée, ni l'argent que nous y avons dépensé. Les tombeaux des riches étaient tous construits sur le même plan. C'est d'abord une chambre ou une cour plus longue que large, bâtie en

briques crues à la profondeur moyenne de deux mètres. Elle dessert un caveau ou deux disposés, tantôt l'un à droite et l'autre à gauche, tantôt parallèlement l'un à l'autre, avec plafond voûté, le tout en briques crues où l'argile est mêlée de brins de paille. Dans plusieurs cas, la construction donne accès à de longues fosses creusées dans la roche même. A côté de ces sortes de chapelles on trouve des morts inhumés, à un mètre et demi ou à deux mètres de profondeur, dans des fosses dont l'entrée est fermée par un mur de briques sans mortier : les plus pauvres sont enterrés à même la terre.

Les infiltrations ont tout envahi, par suite du relèvement progressif du sol, si bien que les bois, cercueils, statuettes, ustensiles, ont été rongés et détruits presque entièrement par l'humidité. On avait, dès l'antiquité, essayé de remédier à cet inconvénient en remplaçant les cercueils de bois par des cercueils de terre cuite peints, mais ils ont été brisés par les voleurs et je n'ai pu en recueillir que de petits fragments. Les cadavres des enfants avaient été enfermés dans des amphores en terre cuite. J'ai recueilli dans les décombres : quelques planches pourries, provenant d'un cercueil rectangulaire de la XII[e] dynastie, et qui portent d'un côté les inscriptions suivantes (←) [hiéroglyphes], de l'autre le proscynème (←) [hiéroglyphes]. On lit sur un autre fragment : (←) [hiéroglyphes]. Sur un autre fragment, on aperçoit les apporteurs d'offrandes avec chacun au-dessus de sa tête l'indication de l'objet qu'il porte, [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], et à la suite, à côté de la façade d'une maison, les restes de légende : (→)



Un ais disjoint a d'un côté ce proscynème : (•—→) , et sur l'autre : .

J'ai fait là encore la récolte ordinaire de poteries, amulettes sans importance, couffes, aiguilles et pots à *kohol.*

Un peu plus loin, en face de Qobbet-el-Hamam, sont creusés dans le haut du rocher quelques tombeaux de la XIIe dynastie qui, violés dans l'antiquité, furent habités plus tard par des moines coptes. Sur la paroi est de l'enclos on lit l'inscription suivante :

ΝΙΟΤΕΜ▨▨▨▨▨▨▨▨[ΝΕΠ]
ΡΟΦΗΤΥϹΝΕΜΝ▨▨▨▨▨▨▨▨
ΝΕΝΙΟΤΕΜ(?)ΛΟΤ(?)ΕΝΕΚѠ(?) ▨▨▨▨▨
ѠΜΕ ΑΠΑ ΑΔΑΜ ΑΠΑ ΑΝΟΥΠ ΑΠΑ ΦΙΒ
ΑΠΑ ΠΑΠΝΟΥΤ(?)Ε ΑΠΑ ΠΡΟΟΥϢ ΑΠΑ ΠΠΙ▨
ΑΠΑ ΦΟΙΒΑΜѠΝ ΑΠΑ ΜѠΝΕ ΑΠΑ ΙΕΡΗΜΙΑϹ
ΑΠΑ ΕΝѠΧ ΑΠΑ ΠΙΤΑ ΑΠΑ ΙϹΑΑΚ ΑΠΑ ΙѠϨΑΝΝΗϹ
ΑΠΑ ΠΑΜΟΥΝ·ΑΠΑ ΥΛΕ ΑΠΑ ΙΑΚѠΒ. ΝΕ
ΤΟΥΑΑΒ· ΤΗΡΟΥ ΑΡΙ ΠΜΕΥΕ ΜΠΙΡΕϤΡΝ
ΟΒΕ ΠΑΥΛΕΚΟΥΙ ΙϹ ΠΕ ΧϹ ΕΜΑΝΟΥΗΛ

Fouilles à Méir. — Elles on duré du 5 avril à la fin de mai 1910. Le premier tombeau attaqué est celui de . Il n'a donné que les fragments d'un cercueil rectangulaire, avec les deux yeux qui remplacent la porte et quelques légendes éparses sur des ais détachés. Sur le côté long latéral on lit, autant que je puis voir, avec toutes réserves : (•—→)

, et sur

l'autre face : (←)

J'ai recueilli en outre quarante perles de cornaline d'assez bonne taille et trente plus petites, ainsi qu'une figurine en terre émaillée, un simulacre en bois de vase à parfum, haut de 0 m. 11 cent., et un autre simulacre, également en bois, de cruche peinte en noir (haut. 0 m. 11 cent.).

Une autre fouille nous a rendu les débris d'un cercueil rectangulaire de même époque avec des fragments de légende : (→) , et (→) , puis (→) , et au verso : (→) (sic) , (→) , enfin (→) , ailleurs (→) et (→) . Il y avait aussi des restes des scènes ordinaires, ainsi : 1° une hyène mâle en terre glaise, long. 0 m. 28 cent., hauteur du côté de la tête 0 m. 13 cent. et 0 m. 11 cent. du milieu du corps, l'oreille droite manque; 2° une hyène de la même matière, long. 0 m. 20 cent., haut. 0 m. 08 cent. du milieu du corps; 3° la partie de devant d'un lion, en terre glaise, haut. 0 m. 07 cent.; 4° un animal ventru et difficile à déterminer, mauvais travail, en terre glaise.

Un autre tombeau, celui de , a rendu quelques planches de cercueil avec les légendes suivantes : (→) (→) . Un autre tombeau a rendu une planche provenant du cercueil du maître (←) .

J'ai ramassé au tombeau de , une lame de hache en bronze de 0 m. 305 mill. de longueur, percée de quatre trous, deux à l'extrémité droite, un au milieu et un à l'extrémité gauche, qui servaient à fixer la lame dans son manche en bois. Aucune inscription. Une planche trouvée au même tombeau appartenait au cercueil de la femme du propriétaire : (→) .

Les deux longs ais latéraux qui suivent sont de même provenance : (⟵)

Le trousseau des deux personnages devait être assez riche, si l'on en juge par les menus débris échappés aux voleurs : un petit scarabée, un œil en cornaline, le signe en argent, une aiguille à *kohol* en ébène (long. o m. o6 cent.), quelques petits morceaux d'argent qui, rapprochés, forment une sorte de couronne sur la tête de momie, enfin, une petite pièce formée de deux adossés et du signe, .

Un tombeau moins violé rendit avec un ais de cercueil au nom de, (⟶) un certain nombre de petits objets : un petit porte-collyre en albâtre

(haut. o m. o3 cent.); un cœur en bois peint en rouge (haut. o m. o3 cent.); un simulacre de corbeille mutilée en pierre; une petite table basse en bois (long. o m. 09 cent., larg. o m. o5 cent.); deux coquillages en bon état (long. o m. 12 cent. et o m. 07 cent.); un de ces racloirs en pierre en forme de tortue dont on se servait pour frotter le corps et les pieds pendant le bain (long. o m. 10 cent.); le bas d'une statuette de femme en bois, debout, tenant dans la main droite deux fleurs de lotus à peine épanouies (haut. o m. 15 cent.); une barque en mauvais état avec quelques-uns des hommes de son équipage (long. o m. 42 cent., larg. o m. 10 cent.); un signe *sa* en argent [hieroglyph]; deux petits canards en bois, accolés, peints en blanc et tachetés de noir, avec le tour des yeux rouge, et le bec noir; quelques noyaux oblongs d'un arbre qui pousse à Manqabad et aux environs et qu'on y appelle شجرة الحرارة «l'arbre de la chaleur». Il produit des fruits verts et oblongs, dont la pulpe broyée finement est mêlée avec le *kohol* pour les yeux. Il est employé en tisane, dans la médecine vulgaire, pour arrêter la diarrhée. Son nom en arabe littéraire est الاهليلج, le *balanites ægyptiacus*.

Fig. 1. — Les trois puits du tombeau de Sonbi.

Dans un tombeau voisin, se trouvait un cercueil en bois (long. 1 m. 80 cent.), peint en jaune, à forme humaine avec barbe postiche. Le couvercle est orné d'un collier *ousekh* très large, au-dessous duquel sont figurés les deux yeux mystiques et les deux chacals accroupis sur leur socle. Une légende en hiéroglyphes mêlée de quelques signes hiératiques nous apprend qu'il appartenait au [hieroglyphs], qui, d'après son nom et le style

général du travail est d'époque persane ou ptolémaïque. Il avait usurpé le tombeau d'un personnage de la XII[e] dynastie pour s'y faire ensevelir.

Le 27 avril 1910, après tant de recherches et de sondages, j'arrivai enfin à découvrir, devant la chapelle du prince dont voici le plan (fig. 1), trois puits dont deux avaient été violés dans l'antiquité mais qui contenaient encore des objets intéressants. Le puits du maître (A) appelé , a son entrée au-dessus de la montagne et descend juste derrière la niche (B) destinée à la statue de *ka*. Le second puits (G) appartient sans doute à l'un des membres de sa famille. Le troisième (H) appartient à et était intact (fig. 2). L'entrée du caveau

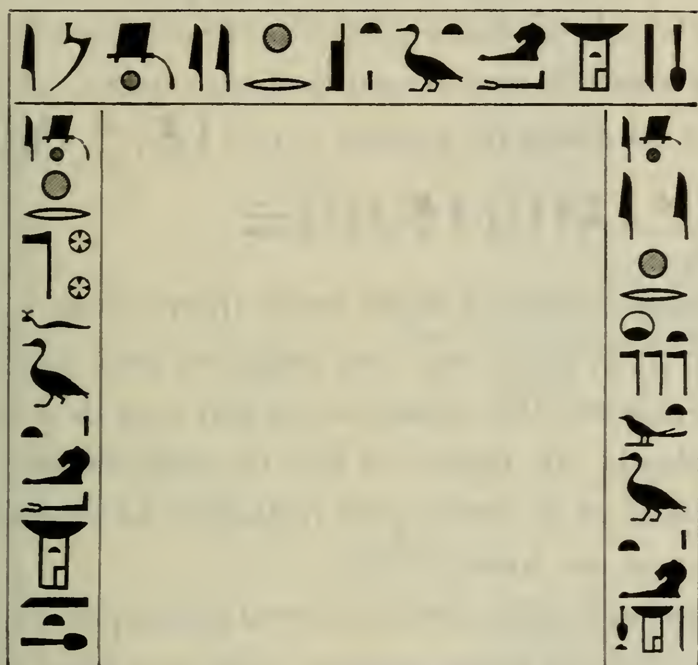
Fig. 2. — Puits de Nephthys.

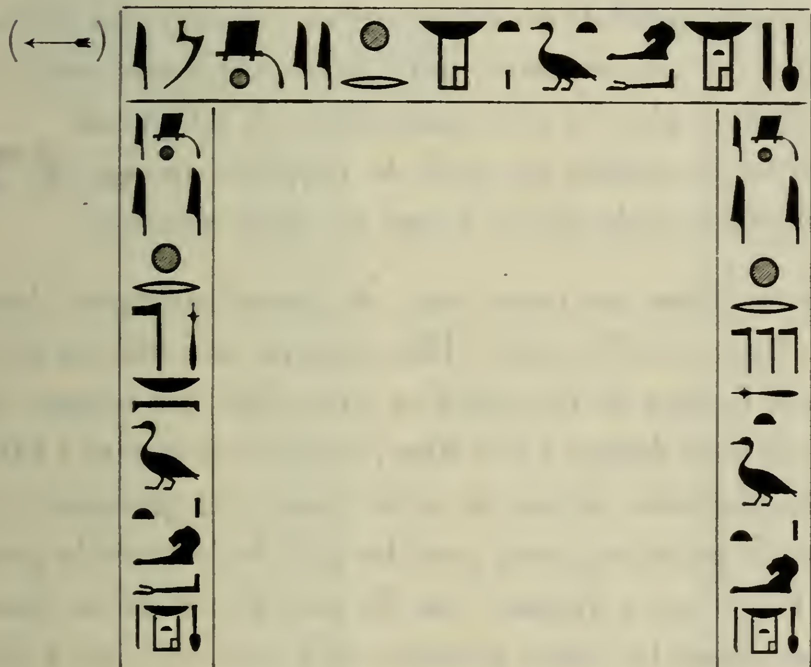
était bouchée de douze briques crues dont chacune mesure 0 m. 48 cent. de longueur, 0 m. 22 cent. de largeur, et 0 m. 19 cent. de hauteur. Il renfermait un cercueil en bois, de forme rectangulaire, avec sa momie dans une gaine de forme humaine, visage doré. L'intérieur est enduit de poix, mais l'extérieur porte les inscriptions suivantes :

Sur le côté long de gauche : (⟵)

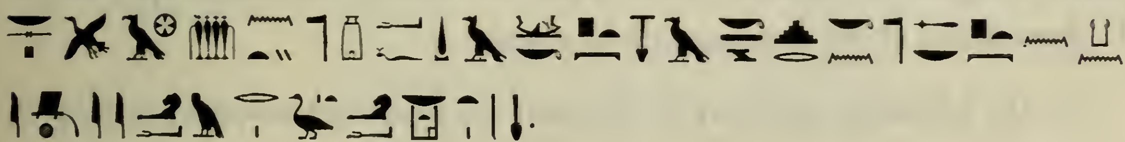
Sur le côté long de droite on lit : (⟵)

Les deux côtés courts portent les inscriptions suivantes : (←—)





On lit sur le couvercle, en une seule ligne verticale : (←—)



Il y avait, avec le cercueil, un coffre de bois divisé en quatre compartiments pour les quatre canopes. Ils sont fermés par un couvercle commun, avec anse, sur lequel sont fixées quatre têtes représentant les quatre génies funéraires. Les noms de ceux-ci sont écrits aux quatre coins d'un second couvercle placé au-dessus du premier : (→)

Un assez grand nombre d'objets furent trouvés dans le caveau de la (fig. 3) et parmi eux, une lampe en terre cuite rouge, pièce unique jusqu'à présent. Elle consiste en un plat rond de o m. 25 cent. de diamètre, à rebords. Au milieu est fixé un godet destiné à recevoir la matière grasse dont on se servait pour l'éclairage. La mèche trempait dans cette matière : c'est une tresse de lin.

Entre la lampe et la paroi nord du caveau étaient placés, l'un au-dessus de l'autre, deux vases de forme conique, vides tous deux. Entre la lampe et la paroi est se trouvait un grand plat rond de o m. 36 cent. de diamètre, en terre cuite, plein de provisions, et au voisinage, un second plat rond de o m. 45 cent. de diamètre, qui contenait huit morceaux de veau desséché. A côté de ce plat il y avait une tablette de sel gemme.

A une trentaine de mètres au nord de l'hypogée de , un tombeau anciennement violé nous a fourni les objets suivants :

1° Une maison d'âme en terre cuite, de forme oblongue (longueur o m. 40 cent., larg. o m. 30 cent.). Elle renferme une cour au milieu de laquelle se dresse l'espèce de bâti rond en terre sèche, au sommet duquel on se couche, soit pour dormir à l'air libre, soit pour se mettre à l'abri des scorpions et des serpents. Autour de cette tourelle se groupaient quatre *somaâ*, qui sont de petits magasins pour les céréales et pour la provision de la famille; l'un d'eux a disparu. Sur le mur d'enceinte un oiseau est perché; un autre oiseau lui faisait pendant, de l'autre côté, qui a disparu.

2° Un chevet en albâtre (haut. o m. 135 mill.), de travail très ordinaire, complète le mobilier, après lequel se trouvent les scènes représentant la domesticité et les domaines de la morte.

3° Un laboureur pèse sur la charrue; ses bras sont mobiles; le joug et

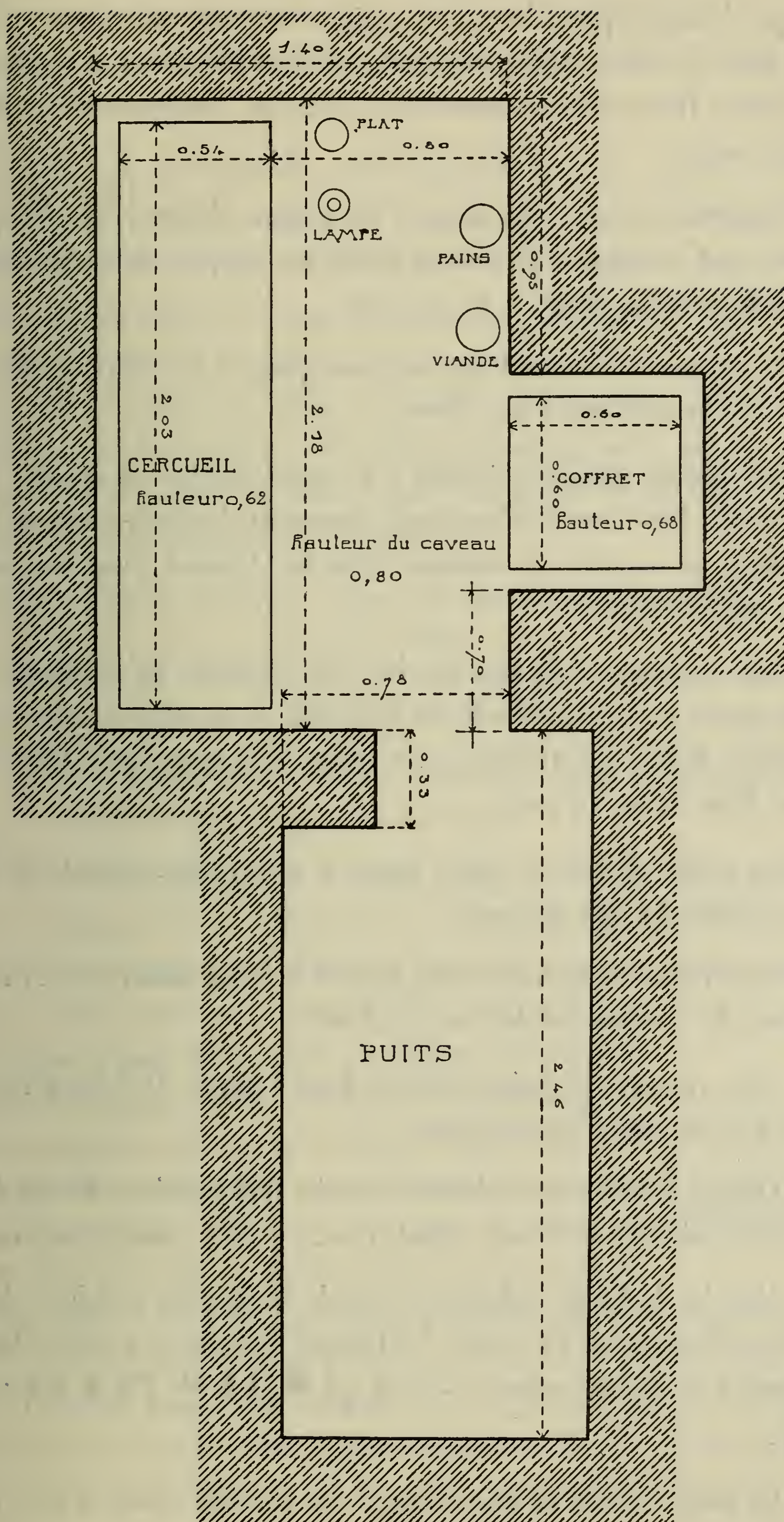


Fig 3. — Caveau de Nephthys.

l'attelage n'existent plus; le soc est pointu et relevé au milieu en forme d'arête dont les deux côtés s'inclinent également à droite et à gauche en pente douce. Hauteur de l'homme o m. 14 cent., longueur de la charrue o m. 22 cent.

4° Statuette en bois représentant un homme debout, nu; les parties génitales sont masquées, la tête est petite par rapport au corps, les bras sont collés au corps. Haut. o m. 27 cent.

5° Un porteur d'eau en bois, avec son joug et ses deux cruches qu'il soutient des bras. Haut. o m. 18 cent.

6° Une femme debout qui tient à la main gauche un oiseau; l'autre main est vide. Les seins sont accentués fortement; les chairs sont en jaune, la chevelure est en noir; la chemise blanche descend jusqu'aux genoux. Haut. o m. 33 cent.

7° Huit serviteurs dont sept ont les bras ballants. Le huitième tient à la main droite un vase pointu [hieroglyph], et il portait de la main gauche un plat qui manque. Toutes ces statuettes sont vêtues d'un morceau de toile imitant la *shenti*. Haut. o m. 17 cent.

8° Une petite charrue en bois. Long. o m. 11 cent. du côté du soc et o m. 125 mill. du côté du joug.

9° Deux cruches suspendues à un joug en bois qui mesure o m. 11 cent.; la hauteur des cruches est de o m. 035 mill.

10° Cinq rameurs en bois, détachés d'une barque. Ils sont vêtus de la *shenti* et ont des chevelures longues.

11° Quatre bœufs en bois, blancs avec des taches noires; ils ont de longues cornes pointues et évasées. Haut. o m. 12 cent., long. o m. 19 cent.

12° Manche de hache aplatie du côté de la poignée et mince du côté de la lame (long. o m. 62 cent.). La légende suivante est tracée longitudinalement à la couleur verte : (→) [hieroglyphs] (?) [hieroglyphs].

13° Un bœuf victime en bois. Long. o m. 14 cent., haut. o m. 11 cent.

Les pieds sont réunis en paquet et le côté sur lequel l'animal était couché est plat sans corne ni oreille; l'autre côté est arrondi et l'on y voit l'oreille et la corne.

A côté du puits de Nephthys, celui de Sonbi a rendu, outre le cercueil et la boîte à canopes qui seront décrits plus loin, quelques bons objets, deux hippopotames en faïence bleue du type connu, puis :

1° Une petite barque en bois à l'avant de laquelle est tracé en noir l'œil mystique, puis à la poupe le nom du propriétaire et la trace de quelques signes indistincts. Elle est peinte en vert et elle porte le long du bordage une plate-bande en rectangles alternativement rouges, blancs et verts. Le pont est peint en blanc, mais les parties de la poupe et de la proue sont en bleu. Long. 0 m. 20 cent.

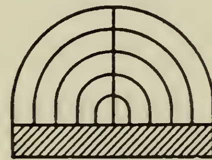
2° Petit épervier en bois, peint en couleur et sans socle. Haut. 0 m. 055 mill.



3° Un fouet en bois.

4° Un fruit avec feuilles imbriquées, dans un petit sac. Haut. 0 m. 06 cent., long. 0 m. 08 cent.

5° Petite barque en bois (long. 0 m. 72 cent.), peinte en jaune, avec un équipage de quatorze rameurs, dont quatre sont assis sur deux bancs, un à droite et les trois autres à gauche plus un pilote, un raïs assis sur un *somaâ*. Derrière lui se trouve une sorte de dôme, devant lequel une personne est agenouillée tenant un objet actuellement perdu. Derrière ce personnage se trouve une cabine cintrée, sous laquelle le défunt était accroupi devant un guéridon : un domestique lui offre un plat rectangulaire. Derrière la cabine se dresse le mâtereau du gouvernail, et derrière celui-ci, une sellette jaune qui supporte cinq gargoulettes peintes en rouge avec des couvercles noirs. A la poupe sont suspendues deux jarres pour rafraîchir l'eau, ainsi que c'est encore l'usage chez les matelots du Nil. Le pont est divisé en compartiments carrés par des lignes rouges, sur fond vert orné de raies blanches et de points blancs.



6° Une autre barque en bois jaune foncé (long. o m. 98 cent.). Elle porte à bord vingt-deux personnes d'équipage entre debout, assises et en manœuvre. Sur l'arrière se dresse une longue cabine cintrée.

7° Un bœuf en bois blanc tacheté de noir. Haut. o m. 17 cent.

8° Une maison en bois (long. o m. 45 cent., larg. o m. 255 mill.). Elle comprend trois pièces munies de portes et qui ouvrent sur une cour. A gauche, un escalier mène à la terrasse, où quatre personnes sont les unes assises, les autres accroupies : un homme est assis sur les marches de l'escalier. Devant l'escalier, dans la cour, deux hommes sont en train de faire de la farine, et des vases de différentes formes sont répandus sur le sol. La paroi gauche de la maison manque en partie et le devant est ouvert.

9° Un moulin à farine en bois jaune; la farine est marquée en blanc. Le tout est posé dans un vase rouge oblong. Long. o m. 115 mill., largeur vers le milieu o m. o5 cent., haut. o m. o4 cent.

10° Deux ☥ en bois blanc. Hauteur de chacun o m. 12 cent.

11° Petit sac en bois, peint en jaune. Il est ventru et muni de deux anses pour le tenir suspendu. Il est ceint de deux courroies et la gueule est attachée en zigzag au moyen d'une ficelle. Haut. o m. o4 cent., long. o m. o5 cent.

Le puits de Soni nous a rendu son cercueil en bois de forme rectangulaire, peint en jaune (haut. o m. 59 cent., long. 1 m. 91 cent., larg. o m. 55 cent., épaisseur du bois o m. o4 cent.).

La momie était emmaillotée sans soin. On verra plus loin les légendes du cercueil.

Le 12 mai 1910, je découvris un petit caveau rectangulaire, creusé dans le rocher à la partie septentrionale du monticule de [hiéroglyphes]. Il était fermé d'une porte de trois planches posées grossièrement l'une à côté de l'autre et maintenues par de petites traverses en bois : elle mesure 1 m. 29 cent. de longueur, sur o m. 80 cent. de largeur. Le caveau renfermait le cercueil au fond, puis, à la droite du cercueil, vers l'ouest, différents objets dont je

donnerai le détail plus bas, et à la gauche une niche qui contenait la boîte à canopes. Le propriétaire s'appelait [hieroglyphs], surnommé [hieroglyphs].

1° La boîte à canopes est peinte en jaune, avec bandes polychromes sur les côtés. Elle mesure 0 m. 49 cent. de hauteur, sur 0 m. 44 cent. de largeur. Un proscynème en creux, rehaussé de bleu, de quatre lignes séparées par des traits, est gravé sur le couvercle : (←•)



On lit sur les quatre côtés, d'abord : (←•)



Ensuite :





Puis : (⟵)





Et enfin : (←•)



L'intérieur se partage en quatre compartiments, qui contenaient chacun un canope en albâtre haut de 0 m. 22 cent. en moyenne. On lit, tracé en vert en une ligne verticale, sur le mieux conservé d'entre eux : (←•) , puis sur le second : (←•) (*sic*). Les deux autres ont été rongés par l'humidité ; il n'en reste que les couvercles.

2° Boîte en bois ornée d'une corniche (0 m. 68 cent. de longueur sur 0 m. 41 cent. de largeur et 0 m. 28 cent. de hauteur); elle renfermait des poteries cassées.

3° Un grenier en bois, de forme carrée (0 m. 415 mill. × 0 m. 415 mill. × 0 m. 21 cent. de hauteur). Il renfermait trois cellules disposées sur une seule ligne, et à droite un escalier qui mène sur la toiture des cellules. Chaque cellule est munie d'un trou d'air ouvrant sur la terrasse et par lequel on emmagasinait les grains, puis d'une porte à ras de sol par laquelle on les tirait : toutes renferment encore de l'orge, mais quelques pois chiches (*hommos*) sont répandus sur la terrasse et de l'orge dans la cour. On voit encore dans celle-ci trois hommes en ligne l'un derrière l'autre : le premier va monter l'escalier et décharger dans les cellules le sac d'orge qu'il porte sur l'épaule gauche, les deux autres emboîtent le pas derrière lui. A côté d'eux, un scribe accroupi tient sur ses genoux une planchette oblongue, sur laquelle il inscrit la quantité d'orge emmagasinée : un boisseleur mesure l'orge que les autres vont emporter.

4° Deux baudets portant chacun un sac plein de grains. Ils sont poussés le premier par un homme barbu, qui tient un bâton à la main droite, le second par un enfant qui tient deux bâtons, un dans chaque main. Les baudets sont de la race soudanaise, qui diffère de l'égyptienne par la forme, l'aspect et souvent par la couleur : ils sont vigoureux et de bonne constitution. Ils ont les oreilles courtes, la peau gris cendré, et ils portent une marque distinctive sur l'épaule.

5° Une charrue, tirée par deux bœufs et conduite par un paysan dont les pieds sont enfoncés dans la terre fraîchement remuée : il tâche de se dégager en s'appuyant sur la main droite, et il pèse sur le soc de la main gauche. Un autre fellah de grande taille est debout derrière l'attelage, pour l'aiguillonner au besoin. La longueur de la planchette qui porte le groupe est de 0 m. 83 cent., la largeur de 0 m. 22 cent.

6° Un canot long de 1 m. 25 cent., large de 0 m. 15 cent. Le pilote est debout à la proue levant le bras droit pour sonder le courant, mais le *médré* a disparu. Derrière lui, huit matelots, unis deux par deux, ramaient vigoureusement, mais leurs rames sont perdues. Derrière eux le timonier manie la rame-gouvernail.

7° Une autre barque, en bois jaune longue de 1 m. 25 cent., large de 0 m. 15 cent. : les compartiments du pont sont indiqués par des traits

rouges. Le pilote est debout à la proue, le bras droit levé. Derrière lui, quatre matelots debout manœuvrent le *médré*. Le mât se dresse au milieu d'eux et, par derrière, la cabine, sous laquelle sont deux personnages dont l'un tient les mains étendues; il portait probablement un objet qui a disparu. A l'extrême poupe, le mâtereau du gouvernail.

8° Un sceptre en bois. Long. 0 m. 57 cent.

9° Une massue en bois (long. 0 m. 56 cent.); elle est peinte en jaune, mais la couleur commence à s'écailler.

10° Un crochet formé de deux morceaux. La longueur totale est de 1 m. 02 cent.

11° Une paire de sandales en bois. Les courroies sont en mauvais état. Long. 0 m. 29 cent.

12° Un groupe de six personnes dont deux font de la farine, la troisième pile du grain dans un mortier, la quatrième ramasse quelque chose à terre. Derrière elle, un porteur d'eau a perdu ses cruches; un homme est accroupi devant une grosse marmite. Long. 0 m. 66 cent., larg. 0 m. 12 cent.

13° Une petite barque en bois de sycomore (long. 0 m. 58 cent.), peinte en jaune; le détail est marqué au rouge. La cabine est garnie et ornée de deux boucliers de guerre. Pas de rame ni de voile; le mât seul est dressé au milieu. L'équipage est au repos.

14° Une petite barque peinte en jaune; le détail est marqué au rouge. Elle a encore son équipage, mais les personnages ont été déplacés et sont en désordre. Long. 0 m. 50 cent.

15° Fabrique de bière. Un porteur d'eau avec ses deux cruches. Un pétrisseur qui brasse la pâte dans une jarre : à côté de lui deux autres jarres de même taille et deux cruchons. Long. 0 m. 29 cent., larg. 0 m. 20 cent.

16° Une barque en bois de sycomore, avec son équipage et un groupe de femmes, le tout en désordre. Long. 0 m. 80 cent.

17° Une petite barque en bois de sycomore, avec son équipage et une cabine à toit demi-cylindrique. Long. 0 m. 48 cent., larg. 0 m. 11 cent.

18° Une barque taillée d'une seule pièce, rehaussée légèrement à la poupe et à la proue. Le mât et le mâtereau du gouvernail sont à leurs places respectives. Un faisceau de jonc est suspendu le long de la barque. L'équipage est composé de sept personnes entre debout et assises. Long. 0 m. 65 cent., larg. 0 m. 20 cent.

19° Une petite barque d'une seule pièce : on voit à la poupe l'entaille destinée à recevoir la rame-gouvernail. Le mât et la voile sont abattus. L'équipage est composé de quatre personnes. La rame-gouvernail est à plat à côté de la voile. Long. 0 m. 52 cent., larg. 0 m. 19 cent.

20° Un chevet en bois, peint en jaune. Haut. 0 m. 15 cent.

21° Statuette de femme debout; chairs jaunes, chevelure noire, longue robe blanche tenue en place par des bretelles. Elle porte des bracelets dans les mains. Haut. 0 m. 38 cent.; le socle mesure 0 m. 16 cent. × 0 m. 09 cent.

22° Sceptre [hieroglyph] en bois, peint en jaune; la peinture commence à s'écailler. Long. 0 m. 54 cent.

23° Sceptre [hieroglyph] en bois, peint en jaune; la peinture commence à s'écailler. Bon travail. Long. 0 m. 50 cent.

24° Une planche, probablement un fond de cercueil, qui mesure 1 m. 12 cent. de long sur 0 m. 55 cent. de large, et qui est couverte sur ses deux faces d'un long texte en hiéroglyphes cursifs qui sera publié ailleurs.

Cercueil. — Bois jaune foncé. — Longueur 1 m. 90 cent., larg. 0 m. 49 cent., haut. 0 m. 57 cent. y compris l'épaisseur du couvercle qui mesure 0 m. 06 cent. — Les légendes sont tracées en vert. On lit sur le

couvercle en une ligne verticale : (⟵)

On lit sur l'un des côtés longs : (⟵)

Le côté court de la tête porte la légende suivante : (⟵) , puis sur le côté long de gauche : (⟵)

L'intérieur est sans inscriptions.

Cercueil de forme rectangulaire, sans couvercle, d'Oukhhotep. — Bois. — Long. 1 m. 95 cent., larg. 0 m. 48 cent., haut. 0 m. 52 cent. — Il est peint en jaune foncé; les bandes d'hiéroglyphes sont tracées en vert : (⟵)

On lit sur le côté court de la tête : (←) , puis sur le côté long de gauche : (←) .

Le côté des pieds porte la courte légende suivante : (←) .

Le puits de Soni nous a rendu :

Cercueil de Soni. — Bois de sycomore peint en jaune. — Long. 0 m. 91 cent., larg. 0 m. 55 cent., haut. 0 m. 58 cent. — Sur le couvercle, en une seule ligne verticale : (←) .

L'un des côtés longs du cercueil porte la légende : (←)

. On lit au côté court des pieds : (←)

, puis au côté long de droite : (←)

, et sur le côté court de la tête : (←)

.

L'intérieur du cercueil n'a pas d'inscription. Le mobilier funéraire comprenait :

1° Un sceptre en bois. Long. 0 m. 68 cent.

2° Une massue en bois. Long. 0 m. 465 mill.

3° Un sceptre en bois. Long. 0 m. 70 cent.

4° Un sceptre en bois. Long. 1 m. 15 cent.

5° Un morceau de bois de 0 m. 82 cent. de longueur, représentant la poignée et la traverse d'un bouclier.

6° Une barque en bois de sycomore, peinte en jaune (longueur 0 m. 80 cent.). Le barreur est assis à la poupe derrière le mâtereau du gouvernail. Il y a, sur le pont, une cabine à toit rond, sur laquelle sont dessinés deux boucliers, et devant la cabine cinq personnages, deux assis et trois debout.

Nous avons trouvé, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans le puits de Sonbi :

Cercueil rectangulaire de Sonbi. — Bois de sycomore peint en jaune. — Long. 2 m. 055 mill., larg. 0 m. 50 cent., haut. 0 m. 625 mill. — On lit sur le couvercle, en une ligne verticale, la légende suivante : (←)

.

Le côté long de droite porte les inscriptions que voici : (←)

On lit sur le côté court de la tête : (⟵)

Et sur celui des pieds :

Le côté long de gauche est ainsi conçu : (⟵)

Les parois intérieures sont couvertes de dessins et d'inscriptions que M. Lacau publiera. Pas de momie.

La boîte à canopes est en bois (haut. o m. 54 cent., long. o m. 685 mill., larg. o m. 685 mill.), divisée en quatre compartiments. On lit sur le couvercle en une seule ligne : [hieroglyphs]. Les quatre côtés sont ornés par des bandes hiéroglyphiques, comme nous les donnons ci-après : (←•)

1° [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs]

[hieroglyphs]

2° [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs]

[hieroglyphs]

3° (sic)

4° (sic)

Cercueil rectangulaire de Sonbi II. — Bois de sycomore peint en jaune. — Long. 1 m. 98 cent., larg. 0 m. 42 cent., haut. 0 m. 55 cent. — Inscription du couvercle : (⟵)

L'inscription du côté long de droite est ainsi conçue : (⟵)

Côté de la tête.

On lit d'autre part sur le côté long de gauche : (←)

Côté des pieds.

Il n'y a pas d'inscriptions à l'intérieur. La momie est en bon état.

Petit cercueil rectangulaire de Sonou. — Bois de sycomore peint en jaune. — Long. 0 m. 94 cent., larg. 0 m. 32 cent., haut. 0 m. 32 cent. — On lit sur le couvercle, en une seule ligne : (←) (sic) (sic)

L'extérieur du cercueil est orné de bandes de gros hiéroglyphes. Long côté de droite :

Côté de la tête.

Long côté de gauche : (←) (sic) (sic) (sic)

Côté des pieds.

L'intérieur est sans inscription.

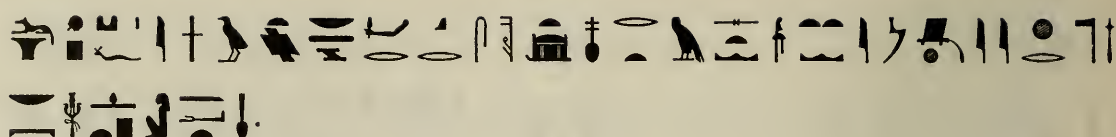
Cercueil rectangulaire d'Oukhhotep II. — Bois peint en jaune. — Long. 1 m. 90 cent., larg. 0 m. 41 cent., haut. 0 m. 55 cent. y compris le couvercle. — L'inscription du couvercle est ainsi conçue : (←)

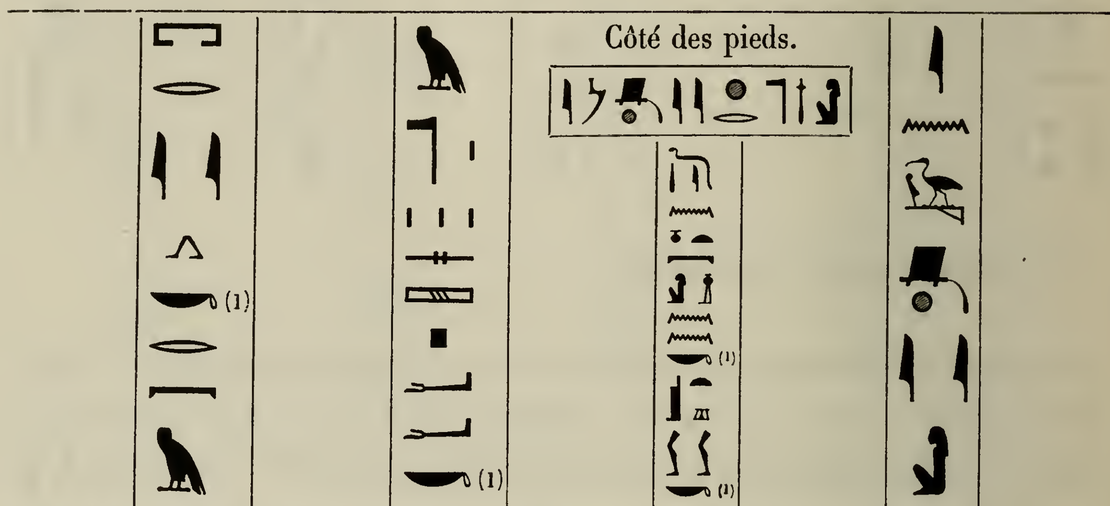
On lit extérieurement sur le côté long de droite : (←)

Côté de la tête.

Le côté long de gauche porte l'inscription suivante : (←)

[1] Il y avait à l'origine un [hiéroglyphe] sur lequel le [hiéroglyphe] a été tracé en surcharge.





Ce cercueil appartenait à un personnage du nom de [hiéroglyphes]. Il a été usurpé et le nom remplacé par celui de [hiéroglyphes]. Le pronom de la deuxième personne [hiéroglyphe] a été remplacé dans plusieurs endroits par le pronom [hiéroglyphe]. L'intérieur est couvert de dessins et d'inscriptions qui seront publiés par M. Lacau. Nous avons trouvé avec lui les objets suivants :

1° Grenier en bois de forme carrée (hauteur moyenne 0 m. 18 cent., larg. 0 m. 32 cent.). Il est peint en noir, mais la porte est rouge. Il comprend trois cellules avec portes simulées, en rouge sur fond blanc, et un escalier à droite : on voit encore dans la cour une petite quantité d'orge. Le boisseleur mesure le grain qui est censé couler de l'ouverture d'une cellule. Il y a avec lui les porteurs de sac. La terrasse est garnie de trois ouvertures, une par cellule. Trois personnages y sont assis : le scribe qui tient une tablette devant lui, un surveillant agenouillé et le maître.

2° Un disque de miroir en bronze sans manche ni inscription; diamètres 0 m. 145 mill. et 0 m. 133 mill.

---

(1) Il y avait à l'origine un [hiéroglyphe] sur lequel le [hiéroglyphe] a été tracé en surcharge.

3° Grenier en bois de forme rectangulaire (long. 0 m. 445 mill., larg. 0 m. 30 cent., haut. 0 m. 18 cent.). La porte est percée dans le côté étroit de la bâtisse et roule sur deux gonds; elle s'ouvre au dehors et se ferme au moyen d'un loquet. Le grenier comprend sept compartiments, trois plus grands qui sont placés en avant et quatre plus petits derrière les premiers. Sauf le plus rapproché de l'escalier, ils sont tous à ciel ouvert et on accède à la partie supérieure par un escalier de cinq marches. Les ouvriers marchent sur les murs de refend pour verser les grains. Le boisseleur est dans la cour : il verse le grain dans un sac tenu par un ouvrier qui se tient incliné devant lui. Deux porteurs ont déjà leurs sacs aux épaules et sont prêts à monter l'escalier. Deux autres tiennent des sacs vides et attendent leur tour.

Cercueil rectangulaire de Nakhti. — Bois peint en jaune. — Long. 1 m. 965 mill., larg. 0 m. 465 mill., haut. 0 m. 57 cent. y compris le couvercle. — L'inscription du couvercle est ainsi conçue : (⟵) [hiéroglyphes]. Sur le cercueil on lit au côté long de droite : (⟵) [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes]

Côté de la tête.

[hiéroglyphes]

Le côté long de gauche porte l'inscription suivante : (⟵) [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes].

Enfin, on a sur le côté des pieds : (←)

L'intérieur est couvert d'inscriptions et de légendes qui seront publiées par M. Lacau. Pas de momie. Nous avons trouvé avec ce cercueil les objets suivants :

1° Une barque de bois de tamaris, peinte en jaune. Long. 0 m. 77 cent., largeur du milieu 0 m. 19 cent. Elle a encore son équipage, son mâtereau de gouvernail et sa cabine à toit mi-cylindrique. La proue est endommagée.

2° Ostracon (long. 0 m. 12 c.) sur lequel on lit : (→)

3° Calcaire (haut. 0 m. 68 c.), partie d'une stèle rectangulaire brisée en deux : (→)

Ici une figure d'homme debout, tenant horizontalement sa canne à la main.

4e Cartonnage en mauvais état. La tête est détruite. Sur la poitrine on lit une inscription en quatorze colonnes ainsi conçue : (⟶)

1 2 3 4 5 6 7

(sic)



Cercueil avec barbe postiche d'un anonyme. — Bois. — Long. 1 m. 74 c. — Les pieds manquent. Il est peint en noir et décoré selon l'usage d'un grand collier *ousekh,* puis d'un chacal debout, foulant aux pieds l'uræus. Au-dessous on voit deux colonnes d'hiéroglyphes tracées en jaune sur le

fond noir, et flanquées de quatre génies funéraires, deux à droite, deux à gauche : (•⟶)



Pour en finir avec la nomenclature de nos trouvailles, je donnerai ici la notice de divers objets recueillis dans les décombres autour du puits de Sonbi :

Corniche en bois (long. o m. 63 cent.), sur laquelle est dessiné le disque solaire ailé.

Une petite barque en bois de sycomore, peinte en bleu (longueur o m. 55 cent.). Il ne reste plus qu'une partie de son équipage.

Reste d'une maisonnette en bois (long. o m. 44 cent., larg. o m. 18 cent.). On y voit quelques personnes de la famille assises, et dans la cour un fourneau sur lequel sont quelques ustensiles.

Une charrue tirée par deux bœufs et guidée par un fellah, le tout fixé sur une planchette de o m. 42 cent. de longueur sur o m. 19 cent. de largeur.

Une barque en bois de sycomore peinte en jaune (long. 1 m. 20 cent., larg. o m. 16 cent.), ayant à bord vingt-deux matelots. Elle a encore son mâtereau pour le gouvernail. Le pont est divisé en compartiments pour les rameurs.

A. Kamal.

Le 13 juin 1910.

SUR

LA DURÉE DES PEROXYDIASTASES DES GRAINES

PAR

MM. BROCQ-ROUSSEU ET EDMOND GAIN [1].

Dans une Note antérieure [2] nous avons indiqué que les peroxydiastases découvertes dans les graines n'y persistent pas indéfiniment.

En vue de préciser cette conclusion, nous avons examiné, par la méthode déjà décrite, des graines d'âges différents et authentiques provenant des collections suivantes :

ÂGES D'ANCIENNETÉ des divers lots de graines.	ORIGINE DES GRAINES.
—	—
5000 à 2000 ans. . .	Collections pharaoniques du Musée de Boulaq (graines choisies et envoyées par M. Maspero).
500 ans environ. . . .	XVe et XVIe SIÈCLES. — Collections préincasiques de la Mission Paul Berthon : Graines du cimetière de Pachacamac (Pérou).
400 ans environ . . .	XVIe SIÈCLE. — Collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro : Graines des sépultures péruviennes d'Ancon (M. Hamy).
300 à 250 ans.	Herbier de Dominique Perrin de Dommartin, médecin lorrain du XVIe siècle (Faculté des Sciences de Nancy).
208 ans environ. . . .	Herbier de Tournefort du Muséum d'Histoire naturelle de Paris (graines extraites par M. le docteur Bonnet).
178 à 120 ans.	Herbier Gormand, Secrétaire perpétuel du Collège des Médecins de Nancy (Faculté des Sciences de Nancy).

[1] Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 1908.

[2] BROCQ-ROUSSEU et EDMOND GAIN, *Sur l'existence d'une peroxydiastase dans les graines sèches* (*Comptes rendus*, 16 décembre 1907).

125 et 123 ans	Herbier Pourret (Muséum de Paris), graines datées de 1785 et 1787 extraites par M. le docteur Bonnet.
119 à 38 ans	Herbier du Laboratoire de Botanique de la Sorbonne (M. Bonnier).
98 à 18 ans.......	Collections des graines de la chaire de Culture du Muséum (M. Costantin) et graines extraites des herbiers de De Candolle, Desvaux, Lejeune; herbier Levent et Saubinet (de l'École de Médecine de Reims), 1810 à 1890.
58 ans	Collection des Céréales de Godron (Faculté des Sciences de Nancy).
Plus de 38 ans.....	Herbier de l'ancien Collège de Forbach (Faculté des Sciences de Nancy).
15 à 2 ans........	Graines récentes des collections du Laboratoire de Botanique appliquée de la Faculté des Sciences de Nancy.

Les peroxydiastases des graines peuvent parfois disparaître au bout de peu d'années, *Galium* de vingt ans, par exemple; elles peuvent aussi se conserver longtemps.

Les graines les plus anciennes, dans lesquelles nous avons constaté l'existence de la survivance d'une peroxydiastase, appartiennent au XVIIIe siècle, et sont les suivantes :

1. *Triticum hybernum* et *Triticum monococcum* âgés de 208 ans environ. Graines de l'herbier de Tournefort, extraites de cet herbier par M. le docteur Bonnet qui nous les a envoyées. D'antres graines de cet herbier n'ont pas donné la réaction, par exemple celles d'*Hordeum distichon.*

2. *Adonis silvestris* C. B. Pinax (synonyme probable : *Adonis autumnalis* L.). Trois échantillons conservés dans trois feuilles séparées de l'herbier Gormand, et étiquetés par l'auteur de cet herbier. L'herbier Gormand est resté oublié dans une malle depuis 1790 jusqu'à 1900[1]. Nous avons nous-mêmes prélevé les graines d'*Adonis,* dont nous possédons encore une centaine d'exemplaires, d'authenticité certaine.

Trifolium spicatum angustifolium C. B. Pinax, vulgo *Lagopus* (syn. : *Trifolium angustifolium* L.). Cet échantillon provient aussi de l'herbier Gormand et porte 50 à 60 graines.

---

[1] C'est dans cet herbier que se trouvait l'herbier de Dominique Perrin, dont les conditions de conservation ont été les mêmes depuis 125 ans (*Comptes rendus,* 23 décembre 1901).

Cet *Adonis* et ce Trèfle sont âgés de 130 à 150 ans et sont les seuls qui ont présenté la réaction peroxydiastasique parmi les 75 types d'espèces différentes, fournies par l'herbier Gormand.

3. *Triticum æstivum* (année 1787), et *Hordeum hexastichum* (année 1785). Grains âgés de 120 à 125 ans environ, extraits de l'herbier Pourret par M. le docteur Bonnet.

Aucune des graines examinées par nous, antérieures au XVIIIe siècle (graines pharaoniques, graines péruviennes, graines de l'herbier Perrin), n'a donné l'indication de la persistance d'une peroxydiastase. Au contraire, pour les graines provenant du XIXe siècle, il y a toujours, dans chaque lot examiné, une certaine proportion des espèces dont les graines ont conservé leur peroxydiastase. Cette proportion est d'autant plus considérable qu'on se rapproche du XXe siècle. Parmi les 300 espèces environ, soumises à un examen, il est noté que certains genres et certaines espèces manifestent très inégalement l'aptitude à conserver la faculté peroxydiastasique : ainsi les *Triticum* la conservent jusqu'à 200 ans, les *Hordeum* jusqu'à 125 ans, avec quelques exceptions seulement; *Crocus* jusqu'à 84 ans et *Acacia* jusqu à 61 ans, sans aucune exception. Nous avons toujours constaté que, lorsque la réaction se produit, c'est toujours dans les tissus qui n'ont pas subi ce que l'un de nous a appelé antérieurement *le brunissement*[1]. L'*Adonis* et le *Trifolium*, cités plus haut, avaient très exceptionnellement échappé jusque-là au brunissement, qui est généralement très accentué dans les graines de cet âge, et notamment dans d'autres trèfles du même herbier.

Les graines qui sont en voie de brunissement perdent graduellement la faculté peroxydiastasique. Ainsi un grain de blé récent bleuit dans l'embryon et dans l'albumen; lorsqu'il est suffisamment âgé, son embryon est brun, et la graine ne bleuit plus que dans l'albumen (Blés de Tournefort). Plus tard, le brunissement de la graine étant généralisé, la réaction bleue ne se produit plus (Maïs péruviens).

Les graines qui possèdent la faculté germinative contiennent toujours des peroxydiastases; celles qui ont perdu la faculté germinative peuvent

[1] Edmond Gain, *Sur le vieillissement de l'embryon des Graminées* (*Comptes rendus*, 23 décembre 1901); *Sur les embryons du Blé et de l'Orge pharaoniques* (*Comptes rendus*, 11 juin 1900).

encore en conserver très longtemps. Si l'on considère que les embryons de blés âgés de 100 ans sont déjà très brunis et, dans cet état, semblent ne plus pouvoir germer, on doit conclure que les blés de Tournefort ont conservé leur faculté peroxydiastasique au moins un siècle après avoir perdu leur faculté germinative.

Conclusion générale : Nous avons pu mettre en évidence la présence d'une peroxydiastase dans les graines de deux plantes âgées de plus de deux siècles. Il y a là une persistance remarquable et inattendue d'une propriété diastasique.

B.-Rousseu et E. Gain.

9 mars 1908.

NOTE ADDITIONNELLE

PAR

AHMED BEY KAMAL.

Après une lecture plus attentive, j'ai reconnu que les deux cartouches qui sont tracés sur la panse du vase de Tell-Basta [1] contiennent les noms de Ramsès II. Ils se lisent ainsi :

(?)

A. Kamal.

---

[1] *Annales du Service,* t. IX, p. 91.

INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES

DES

MASQUES DE MOMIE D'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Quelques-unes des pièces publiées par M. Edgar dans son catalogue *Graeco-Egyptian coffins* portent des inscriptions hiéroglyphiques qui n'ont pas été reproduites dans le texte et que les planches ne permettent pas toujours de bien distinguer à cause de la diversité des couleurs du fond. En voici le relevé :

N° 33123. A l'une des extrémités, à côté de chacun des chacals on lit , avec les lettres du nom d'Anubis écrites à rebours.

N° 33129. Deux inscriptions affrontées à partir d'un signe placé au-dessus de la tête.

A gauche : (?) (?)

Le nom de la défunte présente quelque difficulté de lecture; le premier signe peut être la griffe , lu comme et , ce qui suivi de transcrit le *d;* on pourrait lire alors Δεκέλεια. est sans doute pour exprimer la filiation, quant au second nom on peut seulement en dire qu'il rappelle Πέρναμαι. La formule souhaite que l'âme de la défunte vive dans le ciel près de Râ et repose sur terre (=) près de Qeb, roi des dieux; et que son corps soit dans le Duaut (lire) près d'Osiris.

A droite : (1)

---

(1) Le signe a une forme spéciale; il se compose de trois plumes dont la tête est traversée par une barre, posées sur .

Le orné qui suit le nom d'Osiris a même valeur que le simple. On désire que l'âme de la morte reste sous le perséa, qu'elle soit établie (=) au rang de celles qui reçoivent les offrandes prises sur les autels des dieux, dressés là devant Khent-Amenti et vive à toujours.

Les légendes placées à côté des divinités sont :

A droite : 1° Sokar ; 2° Osiris affronté avec Horus ; 3° Nephthys ; 4° Amon-Râ ; 5° Neith .

A gauche : 1° Anubis ; 2° Isis ; 3° Qeb (?) ; 4° Nekhebt .

Parmi les signes de basse époque employés ici on pourra noter , le trigone, qui remplace ou et la valeur pour ; pour est bien connu ainsi que pour .

N° 33132. Légende des divinités.

A gauche : 1° Nephthys ; 2° Anubis ; 3° Sekhmet ; 4° Shou .

A droite : 1° Osiris affronté avec Isis ; 2° Horus ; 3° Sefekht-abiu .

Les signes sont ici mal formés et certaines formules incompréhensibles; est sans doute pour .

N° 33135. Au sommet de la tête on voit une âme accompagnée d'une double légende .

A gauche, se rapportant à Osiris : ; pour Anubis : .

A droite : et .

N° 33164. Au sommet de la tête début de deux bandes d'inscriptions en sens inverse curieuses par les variantes du nom d'Osiris; à gauche :

; à droite : .

33137. La momie d'Anoubias n'a que de pseudo-inscriptions en signes de fantaisie ne donnant aucun sens.

Peu importantes en elles-mêmes, ces légendes ont pourtant leur intérêt au point de vue de la graphie, pour montrer comment peu à peu s'est perdue la compréhension des signes hiéroglyphiques.

G. Daressy.

UN VASE DU ROI KHATI

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Un objet portant le nom d'un roi Khati, qui n'avait pas encore été signalé, se trouve au Musée du Caire.

C'est un pot en albâtre, de la forme [hieroglyph], haut de 0 m. 094 mill., avec un diamètre supérieur de 0 m. 072 mill., et inférieur de 0 m. 052 mill., portant le n° 38955 au *Livre d'Entrée.* Il lui manque un morceau, le poli n'existe plus et la surface est devenue rugueuse, surtout dans le bas, mais ces défectuosités n'empêchent pas de lire l'inscription gravée légèrement sur le côté, dans un cadre de 0 m. 04 cent. de hauteur :



Les formules qui suivent les noms sont seules en partie indécises. Cette légende si simple n'est pas sans soulever plusieurs questions. La mention «serviteur de Her-cha-f», le dieu «sur son lac» connu plus tard sous le nom de [hieroglyphs] «face terrible» l'Arsaphès adoré à Héracléopolis, montre bien que nous avons affaire à un roi de la IXe ou X^e dynastie; mais déjà le terme [hieroglyph] «esclave, serviteur» est singulier, les souverains se contentent généralement de se dire aimés [hieroglyphs] du dieu. Faudrait-il en inférer un gouvernement théocratique à cette époque et des questions religieuses auraient-elles été cause de la chute des anciennes dynasties memphites?

On connait actuellement deux Khati-Okhthoès, dont les prénoms sont

⊙ [hiéroglyphes] et ⊙ [hiéroglyphes]. Ici le nom propre [hiéroglyphes] est dans le cartouche de [hiéroglyphes], ce qui est tout à fait anormal; quant au second cartouche, dûment précédé de la mention «fils du soleil» il renferme le nom Khati après un nouveau titre [hiéroglyphes]. Les deux premiers rois qui ont inscrit [hiéroglyphes] dans un cartouche, [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] paraissent ne pas avoir en de prénom solaire et s'être contenté de leur nom; ils se sont intitulés «fils du soleil» sans avoir besoin de dire quel rôle spécial de Râ ils figuraient. Pépi Ier, qui a un prénom ⊙ [hiéroglyphes], se nomme aussi parfois [hiéroglyphes] ou «Fils d'Hathor maîtresse de [hiéroglyphes](1), Pépi»; pour lui ainsi que pour Pépi II, ⊙ [hiéroglyphes] on trouve parfois [hiéroglyphes] inséré dans le cartouche simultanément avec la mention du prénom, ce qui, à moins de changement dans l'esprit du protocole, détruit l'hypothèse qu'on pourrait faire que la mention «fils du soleil» dans le cartouche est exclusive de l'adoption d'un prénom. C'est donc par erreur que sur le vase les deux cartouches donnent le nom propre de Khati. Aussi je ne pense pas qu'il faille considérer celui-ci comme un nouveau roi; comme l'inscription récemment publiée(2) indique que Khati ⊙ [hiéroglyphes] faisait parfois précéder son nom de la mention de descendance solaire, je crois que c'est à ce souverain qu'il faut rapporter la légende gravée sur le vase.

G. Daressy.

---

(1) [hiéroglyphes] est Tentyris-Dendérah, et non Héliopolis dont le nom s'écrit [hiéroglyphes].

(2) Ahmed bey Kamal, *Un monument nouveau du pharaon Khatouî*, dans les *Annales*, 1909, p. 185. Le nom de [hiéroglyphe] est à modifier, il n'est pas [hiéroglyphe], mais se compose d'un seul signe que je ne puis déchiffrer avec assurance; c'est [hiéroglyphe] avec les lignes verticales légèrement ondulés comme les côtés de la tête de [hiéroglyphe]. Est-ce un [hiéroglyphe] très raccourci, est-ce le signe des terrains? Le [hiéroglyphe] au-dessous n'existe pas : ce sont les serres du faucon; cette partie de la légende est donc à modifier [hiéroglyphes], etc.

PLAQUETTES ÉMAILLÉES
DE MÉDINET-HABOU

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Dans la *Notice de Médinet Habou*, en faisant la description du mur extérieur sud du temple de Ramsès III, j'écrivais : « Dans la partie du mur comprise entre les deux pylônes le calendrier n'occupe que la partie supérieure; le bas est couvert de sujets plutôt guerriers parce qu'il était enfermé dans les salles d'un édifice perpendiculaire au grand temple et en rapport avec la première cour. Cet édifice a été entièrement détruit. . . » Un article du *Recueil*[1] précisait ce qu'avait dû être cette construction : « Le [hiéroglyphes] n'est pas l'édifice construit sur le modèle d'une forteresse qui sert d'entrée au temple, mais un bâtiment aujourd'hui totalement détruit qui s'étendait au sud du grand temple, entre le premier et le second pylône, dont l'axe était perpendiculaire à celui de l'édifice principal. Ce n'est que par les traces laissées par les murs sur les parois extérieures du grand temple qu'on peut reconnaître que là existait un monument. . . A Médinet Habou cet édifice comprenait trois travées, celles des côtés moins élevées que celle du centre. Chacune était percée d'une ouverture à son extrémité : sur les bas côtés c'étaient des portes ouvrant sur la grande cour; au milieu la baie était élevée de près de deux mètres au-dessus du sol; du côté de l'édifice annexe on y accédait au moyen d'un escalier en partie conservé, mais dans la cour cette ouverture avait l'aspect d'une loggia, c'est le balcon dont parle le papyrus. . . Les inscriptions prouvent que le roi apparaissait à ce balcon lors de la fête d'Amon [hiéroglyphes]; cette construction n'est qu'une annexe du temple, une sorte de sacristie. »

L'encadrement du balcon du côté de la cour avait été orné de plaquettes

---

[1] *Notes et Remarques*, dans le *Recueil de travaux*, t. XX, p. 81.

d'émail incrusté dont plusieurs fragments avaient été recueillis pendant le déblaiement[1], ce qui m'avait fait penser qu'une ornementation semblable pouvait avoir été employée dans l'édifice annexe; ce temple étant de Ramsès III, tout comme l'édifice d'où proviennent les émaux de Tell el-Yahoudieh, il y avait des probabilités pour qu'on ait eu recours au même mode de décoration. Mais le déblaiement de l'intérieur du temple et de son extérieur immédiat étant terminé, les travaux directs du Service des Antiquités furent arrêtés en 1899, et on laissa aux cultivateurs des environs le soin de dégager, par l'enlèvement du sébakh sous la surveillance de nos gardiens, tout le reste de l'aire comprise dans le grand mur d'enceinte. C'est en 1903 que des fellahs mirent au jour dans la partie correspondant à l'édifice annexe, des restes de portes renversées, encore munies en partie de leur décoration primitive en plaques émaillées. Quelques morceaux disparurent[2] mais la majeure partie fut recueillie par les ghafirs et envoyée par M. Howard Carter, alors inspecteur en chef des antiquités de la Haute-Égypte, au Musée du Caire, ainsi que quatre des piliers et un dessus de porte auxquels ils avaient appartenu.

Les montants étaient chacun d'un seul morceau, mais tous sont brisés; le plus complet de ceux qui restent n'a plus que 1 m. 57 cent. de hauteur. La largeur de la baie était de 1 m. 03 cent.; le dessus de porte présentait au milieu, en un tableau incrusté d'émaux et de couleurs, un personnage debout et offrant un collier (?) au roi assis; les côtés ont deux séries de triples filets et des bordures de doubles filets, primitivement remplis d'émail bleu, qui tournaient à angle droit pour descendre sur les jambages. Les bandes limitées par ces filets sont percées de trous indiquant peut-être la place de rivets fixant des plaques de bronze. Une corniche portant le disque ailé, également incrusté, surmontait le tout (pl. I).

Sur la face extérieure des jambages les rainures s'arrêtent à 1 m. 40 c. au-dessus du sol; entre celles du milieu une cavité de 0 m. 07 cent. de large était remplie par des plaques de faïence portant gravée la légende de Ramsès III; un fragment d'une d'entre elles est figuré sur la planche I.

---

[1] *Notice de Médinet Habou*, p. 101, 104.

[2] Plusieurs de ces tablettes sont au Musée des Beaux-Arts de Boston et ont été publiés dans son *Bulletin*, vol. VI, n° 36 (décembre 1908).

Plus bas un tableau de o m. 67 cent. de hauteur représentait le roi debout, le casque en tête, la grande canne à la main; tout le personnage est en creux et était figuré au moyen de plaquettes d'albâtre et d'émaux de différentes couleurs, fixés par du plâtre. Devant la tête de Ramsès un carré vide de o m. 095 mill. de côté était sans doute occupé par une tablette de faïence portant ses cartouches.

Au-dessous des pieds du roi une dépression de o m. 37 cent. de largeur et o m. 11 cent. de hauteur était garnie de plaques représentant des oiseaux fantastiques *rekhitou,* alouettes à bras humains accroupies sur des corbeilles . Les oiseaux se détachent en blanc sur un fond bleu; la corbeille est quadrillée et a ces mêmes couleurs (pl. II, B). Enfin, à la partie inférieure trois alvéoles rectangulaires de o m. 305 mill. de hauteur et o m. 08 cent. de largeur étaient garnis de plaquettes représentant des prisonniers étrangers. Sous la porte la décoration du pilier, épais de o m. 29 cent., rappelait celle de la façade, mais avec suppression de l'image du roi. On avait donc en haut des rainures encadrant la légende de Ramsès III, puis une plaque large de o m. 18 cent. avec des oiseaux *rekhitou,* et dans le bas deux prisonniers sur des plaquettes larges seulement de o m. 065 mill.

Ce sont ces représentations de prisonniers qui offrent le plus grand intérêt au point de vue historique et ethnographique, en nous montrant les types des populations étrangères voisines de l'Égypte au XIIe siècle avant notre ère. Ces plaquettes sont analogues à celles trouvées en 1870 à Tell el-Yahoudieh[1], mais un peu moins grandes, car les premières ont o m. 105 mill. de largeur tandis que celles de Médinet-Habou peuvent se classer en deux séries, les plus grandes ayant o m. 30 c. sur o m. 07 c. et les autres environ o m. 25 cent. sur o m. 065 mill. La fabrication de toutes est la même. Sur un fond rectangulaire de o m. 01 cent. ou o m. 012 mill. d'épaisseur s'enlève en relief le personnage, si bien que l'épaisseur totale est o m. 018 mill. ou o m. 02 cent. Tout ceci est fait en

[1] Sur ces tablettes, voir E. Brugsch, *On et Onion,* dans le *Recueil de travaux,* t. VIII, p. 1, et Hayter Lewis, *Tell el Yahoudeh,* dans *Transactions S. B. A.,* t. VII, p. 176. Elles sont en majeure partie au British Museum; il y en a quelques-unes au Musée du Louvre.

terre cuite fine poreuse, une sorte de biscuit jaunâtre ou rougeâtre. Autour du prisonnier le creux était racheté par de minces plaquettes de terre émaillée bleue. L'image du captif est couverte d'émaux fondus au feu, qui nous donnent tous les détails du costume et même le modelage vient en aide à la céramique car les traits de la figure, les cheveux, les oreilles, les mains sont indiqués au naturel. Les couleurs employées sont : blanc, rose, rouge foncé, jaune clair, vert foncé, vert clair, gris-bleu, noir, brun-rouge et brun-jaune. Le bleu pur n'est pas représenté ou s'est altéré.

Tous ces étrangers sont debout; tantôt la plante des pieds pose à terre, tantôt la pointe seule touche le sol comme s'ils couraient ou étaient suspendus. Les bras sont liés dans les positions les plus étranges et souvent au cou est passé une corde émaillée blanc et noir terminée par des glands.

Il n'y a malheureusement sur ces plaques aucune inscription nous fixant sur le nom du peuple représenté; on est donc forcé de comparer avec les bas-reliefs des temples ou les peintures des tombeaux pour retrouver le type figuré et l'on est parfois embarrassé pour l'assimilation.

Beaucoup de tablettes ont en dessous des marques ou dessins, qui semblent bien être de style égyptien. Les plaques de Tell el-Yahoudieh avaient aussi des marques diverses, dont quelques-unes pouvaient être prises pour des lettres grecques, si bien qu'on avait pensé que la facture de ces objets était due à des artistes étrangers. Il n'y a aucun fonds à faire sur ces dessins, pas plus que sur les marques des amphores archaïques, des briques, etc., pour prétendre à l'installation de colonies de peuples de la Méditerranée dans les différentes localités de l'Égypte. Ces signes, tout de fantaisie, servaient seulement pour la mise en place ou à reconnaître qui avait fait l'objet. De même il ne faut pas prendre pour des caractères étrangers les hiéroglyphes plus ou moins déformés tracés sur certains ostraca trouvés dans la Vallée des rois : chaque signe servait à désigner un ouvrier, et à côté, des points ou des barres tracées par le contremaître indiquaient le nombre de journées de travail effectuées par l'ouvrier anonyme désigné par ce symbole.

Pour commencer la classification des types figurés dans notre collection on peut d'abord établir trois grands groupes d'après la couleur de la carnation, en comprenant dans le premier les individus à peau jaune, dans le second ceux à peau rouge, dans le troisième ceux à peau noire.

I. PRISONNIERS À PEAU JAUNE.

Les peuples de l'Asie occidentale et ceux de la côte méditerranéenne de l'Afrique avaient une carnation claire que les Égyptiens ont interprétée par une teinte jaune; de là la variété de types rentrant dans ce groupe.

A. — HITTITES.

La caractéristique des Hittites ou Khétas, [hieroglyphs], est l'absence de barbe; le visage est plein, presque bouffi, sillonné de rides; le nez est gros et busqué; une petite calotte couvre la tête, il s'en échappe une chevelure abondante, noire, tombant librement jusqu'au milieu du dos. Les Hittites avaient fondé un empire comprenant la Cœlésyrie et le sud de l'Asie Mineure.

1. Plaquette n° 36441 *a* (haut. 0 m. 26 cent., larg. 0 m. 07 cent.) (pl. II). — Cette plaquette figurait un Hittite suivant le type traditionnel; malheureusement une cassure a emporté le haut et l'arrière de la tête. Le captif, tourné à droite, a les bras levés à hauteur de la figure et liés, avec les mains en bas. Le costume se compose d'une robe dont le haut est blanc à fleurs rouges et le bas à larges bandes rouge, grise et blanche, d'un manteau ouvert par devant, à bandes horizontales blanches, rouges et grises, et d'une sorte de pèlerine couvrant le haut des bras.

B. — SÉMITES À GRANDE BARBE.

2. Plaque n° 36261 *a* (haut. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 072 mill.) (pl. II). — Prisonnier tourné à droite, dont les bras sont attachés au-dessus de la tête, retombant devant la figure.

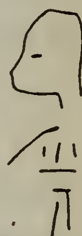
Le visage est gros, le nez busqué, une barbe fournie garnit tout le bas du menton; la chevelure n'est pas visible, cachée qu'elle est par les bras levés.

Tout le costume est blanc, avec ornements de couleur et se compose : 1° d'une grande robe croisant par devant, tombant jusqu'à la cheville, à bords munis de franges; les ornements sont sur la poitrine une croix rouge et des pois rouges et gris et dans le bas des losanges alternant avec des

pois; 2° une pèlerine, peut-être rattachée à la robe; 3° une pièce d'étoffe ornée de lignes ondulées rouges et grises, ceignant les reins et maintenue par une large ceinture dont les extrémités pendent vers le bas après avoir formé une anse au-dessus de la ceinture.

Les pieds paraissent avoir été munis de sandales.

Nous avons ici le type sous lequel les Égyptiens représentaient les chefs de la Syrie moyenne et septentrionale. Rutennu, [hiéroglyphes], Amorrhéens, [hiéroglyphes], Phéniciens, gens du Naharaïn, [hiéroglyphes], tous compris sous le terme général de Amu [hiéroglyphes].



Sous la plaque on a gravé ces signes superposés :

C. — SÉMITES À PETITE BARBE.

Le costume de ces derniers est pareil à celui du personnage de la deuxième tablette, la forme de la barbe varie seule; il est donc probable qu'on a affaire à des habitants de la même région et que la différence dans le port de la barbe marque seulement d'autres tribus. Toutefois le visage est plus maigre; le type plus fin, la coupe de la barbe rappellent l'aspect des Bédouins actuels; en sorte qu'on pourrait supposer que les Sémites à grande barbe représentent la population sédentaire des villes syriennes et ceux à petite barbe les tribus nomades qui parcourent la région.

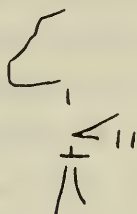
3. Tablette n° 36440 *a* (haut. 0 m. 295 mill., larg. 0 m. 072 mill.) (pl. II). — Personnage tourné à gauche dont les poignets sont liés devant la poitrine. La barbe étroite suit le bord du maxillaire depuis l'oreille et se termine devant le menton par une pointe peu fournie. Les cheveux tombent en paquet sur le cou et sont séparés en bandes horizontales marquées de traits obliques. Le haut de la tête manque mais on reconnaît qu'il était couvert d'une calotte ronde serrée par un ruban dont les extrémités tombaient derrière la tête.

Le costume est blanc; des losanges, des cercles entourés de points, des traits ondulés en gris et en rose ornent la robe, le pagne et la collerette. Celle-ci a au milieu une croix à branches égales, motif qu'on voit fréquemment figuré sur les costumes asiatiques.

4. Tablette n° 36261 *b* (haut. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 072 mill.).

— Captif tourné à droite, les bras pendants attachés vers le coude devant le corps. Le haut de la tête est mutilé, le bas est pareil au personnage précédent. Le costume est encore blanc; sur la pèlerine se remarque une croix rouge entourée de losanges; sur le pagne sont disposées des fleurettes à quatre pétales et sur le bas de la robe une série de demi-cercles tangents par les extrémités, la courbe dirigée vers le bas; le tout en rouge et gris. Sur les pieds sont indiquées des sandales.

Au revers sont gravés ces signes :



5. Tablette n° 36457 *a* (haut. 0 m. 255 mill., larg. 0 m. 068 mill.) (pl. III). — Le prisonnier est tourné à droite; il a les coudes liés à hauteur des épaules, les bras pendants. La barbe fait une pointe sur la joue et une autre vers les commissures des lèvres. Les cheveux, au lieu d'être divisés horizontalement, forment des tresses verticales. La calotte noire à grosses côtes a un cordon blanc à pois noir flottant librement, et porte à son sommet deux glands blancs, comme on les voit, par exemple, à Karnak, dans les scènes de bataille de Séti Ier contre les montagnards du Liban. Les bras et les jambes sont ornés d'anneaux.

La pèlerine blanche est à pois rouges et gris; la robe brune et le pagne vert ont le même ornement, composé de courbes, que la robe du captif précédent.

Au revers on voit ||| au milieu, — atteignant le côté gauche et • • dans le bas.

6. Tablette n° 36441 *b* (haut. 0 m. 26 cent., larg. 0 m. 07 cent.). — Elle est brisée en plusieurs morceaux et il manque une partie du côté gauche, ce qui a fait disparaître la face et la poitrine. La chevelure est à tresses verticales; la calotte unie liée par un cordon noir et blanc, bordé de rouge. Le costume à fond blanc porte des rosaces grises. Les pieds sont munis de sandales.

7. Tablette n° 36457 *b* (haut. 0 m. 245 mill., larg. 0 m. 055 mill.). — Prisonnier dans la même pose que le numéro 5. Cheveux en tresses verticales, bonnet blanc avec ruban vert. La pèlerine et le pagne sont verts ornés de lignes serpentines grises; l'émail blanc de la robe est tombé.

Au revers on voit les marques [hieroglyphs] et [hieroglyph].

8. Tablette n° 36457 *c* (haut. 0 m. 25 cent., larg. 0 m. 065 mill.). — Captif tourné vers la gauche dont les coudes sont liés devant le corps, comme au numéro 6. La barbe est pareille à celle du numéro 5, la chevelure est unie; la calotte blanche, côtelée, a un ruban vert à pois noirs avec longs pans flottants.

La collerette, assez étroite et festonnée du bas, est noire sur la poitrine, la robe vert clair est ornée de losanges, dans le bas elle est vert foncé avec ligne serpentine, losanges et taches grises. L'émail du pagne est tombé.

La plaquette est marquée ○ en dessous.

D. — LIBYENS.

Les Libyens, [hieroglyphs], qui formaient la population de la région à l'ouest du Delta, sont figurés avec la même physionomie, la même teinte jaune de la chair que les Asiatiques; c'était donc une population à peau claire comme le sont encore les Berbères et Kabyles des bords de la Méditerranée. La coiffure et le costume distinguent toutefois ces peuples de ceux de la Syrie.

9. Tablette n° 36457 *d* (haut. 0 m. 025 mill., larg. 0 m. 068 mill.) (pl. III). — Le prisonnier, tourné à droite, a les bras attachés derrière le dos. Peut-être est-ce intentionnellement que les yeux sont très obliques. La barbe est semblable à celle du numéro 5, mais se rattache à une moustache. Les cheveux sont divisés en trois : en avant ils sont ramenés sur le front et coupés net au-dessus des yeux; en arrière ils tombent également en grosses mèches coupées à hauteur du cou; sur le côté ils sont tressés en une natte qui passe devant l'oreille et dont l'extrémité se recourbe sur l'épaule.

Le costume est réduit à deux pièces. Une sorte de *chenti* blanche, avec lignes quadrillées rouges, bleues et brunes, et une pièce d'étoffe blanche à taches grises servant de manteau, passant sous le bras droit et attachée sur l'épaule gauche. Ce vêtement laisse à découvert une grande partie du corps et permet de voir les tatouages, marqués en noir, placés sur la poitrine, les bras et les jambes.

Sur la plaque on a gravé || dans le bord supérieur, — dans le bord gauche et au milieu.

10. Tablette n° 36457 *c* (haut. o m. 248 mill., larg. o m. 064 mill.) (pl. III). — Autre prisonnier libyen, tourné à gauche, ayant les bras liés derrière le corps. La coiffure est moins soignée que celle du personnage précédent et les mèches de cheveux ne sont pas indiquées. La natte de côté est moins longue et ne s'enroule pas à l'extrémité. Le costume est semblable : la *chenti* blanche a des rayures horizontales brunes avec des pois gris; le manteau est blanc à taches grises; le dessinateur l'a fait ici passer sous le bras gauche et fixer sur l'épaule droite; le bas en est arrondi au lieu d'être anguleux. Les tatouages simulent un collier, des anneaux aux bras et à la cheville, plus un rectangle divisé par des traits ondulés sur le tibia.

Au revers on voit  et .

E. — MASHAUASHA.

11. Tablette n° 36440 *b* (haut. o m. 30 cent., larg. o m. 072 mill.) (pl. III). — Captif vu de face, les bras liés au-dessus de la tête. La barbe peu longue se termine en pointe, les cheveux tant sur le front que ceux qu'on voit au-dessus de l'épaule sont divisés verticalement, enfin la figure est encadrée par deux nattes tordues passant devant l'oreille et qui se recourbent sur les clavicules. Nous avons ici, vu de face, le type ethnique reproduit sur les plaquettes n°s 9 et 10, mais le costume différent caractérise la tribu des Mashauasha (Méshosh), , une de celles avec lesquelles les Égyptiens eurent le plus de rapport, qu'ils finirent par enrôler dans leur armée, si bien que leurs chefs arrivèrent à jouer un rôle politique important de la XXIIe à la XXIVe dynastie. Le vêtement de dessus est une pièce d'étoffe blanche à dessins rouges, attaché sur l'épaule droite et passant sous le bras droit comme le manteau des Lobou; mais en dessous, au lieu du simple pagne, le captif a une grande robe blanche à dessins gris et roses variés : traits en zigzag sur la poitrine, taches rondes au milieu du corps, rosaces dans le bas.

Ce mélange d'attributs empruntés à divers peuples viendrait à l'appui de l'opinion que les Mashauasha sont originaires d'Asie et se sont fixés sur la côte de la Cyrénaïque où ils ont peu à peu adopté les coutumes libyennes.

Le revers de la plaque a comme marque .

F. — TAMAHU.

12. Tablette n° 36457 *f* (haut. 0 m. 255 mill., larg. 0 m. 065 mill.) (pl. III). — Je désigne provisoirement sous le nom de Tamahu, [hiéroglyphes], qui servait aux Égyptiens à citer d'une manière vague les peuples riverains de la mer, un prisonnier tourné à gauche, ayant les bras attachés derrière le dos et dont les caractères ethnographiques ne sont pas bien tranchés. La tête est analogue à celle des Khétas (voir le numéro 1) et imberbe; les cheveux tombent en mèches verticales jusqu'au milieu du dos et sont couronnés par une petite calotte côtelée verte, deux attributs communs aux Hittites et aux Mashauasha. Le costume tout à fait analogue à celui des Libyens entraîne l'assimilation à une tribu africaine non encore déterminée; il se compose en effet d'une *chenti* blanche à taches grises et du manteau noué sur l'épaule, ne couvrant que le dos, blanc avec ondulations rouges et grises alternées. En plus à l'épigastre on voit un tatouage [hiéroglyphe].

Au dos de la plaque sont tracés un rond o au milieu, une encoche dans le haut et sur le côté droit, et sept traits vers le bas.

G. — SHAKALASH.

13. Tablette n° 36457 *g* (haut. 0 m. 248 mill., larg. 0 m. 068 mill.) (pl. III). — Avec ce prisonnier dont les poignets sont pris dans un carcan, nous retournons en Asie; les Shakalash, [hiéroglyphes], semblent en effet être sortis de l'Asie Mineure où la ville de Sagalassos en Pisidie avait gardé leur nom; mais comme tous les peuples pélasgiques ils essaimèrent dans le bassin de la Méditerranée et colonisèrent peut-être la Sicile. Celui qui est figuré ici a même type que les Syriens et les Libyens : petite barbe terminée en pointe, rattachée à la moustache mais laissant

la lèvre inférieure dégarnie. La caractéristique est le bonnet, apparemment en étoffe côtelée, avec un bandeau uni, vert, sur le front. Cette coiffure, analogue au bonnet grec actuel, est rejetée vers l'arrière où elle se termine presque verticalement.

Le costume comprend deux pièces : une robe à manches courtes dont le corps est noir parsemé de cercles jaunes, et le bas vert, plissé verticalement; puis une sorte de *chenti* divisée en quatre compartiments par des bandes vertes, deux sont gris avec dessins verts, les deux autres n'ont plus d'émail. Enfin ce qui complète la ressemblance avec les portraits de Shakalash gravés dans les temples, c'est l'anneau ou bulle qu'il porte sur la poitrine, pendu à un cordon passé au cou.

Au revers de la plaque on voit la marque |||.

H. — PHILISTIN.

14. Tablette n° 27525 (haut. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 075 mill.) (pl. IV). — J'introduis ici la description d'une tablette qui est depuis longtemps au Musée et qui a déjà été reproduite dans une publication du Service[1]. Brisée en deux morceaux, un des fragments avait été acquis à Qouft, l'autre à Louxor; comme elle est absolument semblable aux plaquettes de Médinet-Habou il y a de fortes présomptions pour qu'elle ait la même origine. Le captif, qui a les bras liés devant le corps à hauteur des épaules, est encore un représentant des peuples de la mer. Il a une barbe un peu plus fournie que les autres, mais ne dépassant pas de beaucoup le menton, et rattachée à la moustache. La partie supérieure de la tête est brisée, on reconnaît toutefois la forme générale de la coiffure, une sorte de mortier évasé du haut. Trois peuplades sont représentées avec une toque de ce genre : les *Takari* [hieroglyphs], les *Danuna* [hieroglyphs] et les *Pulasta* [hieroglyphs]; les caractères distinctifs de ces nations ne sont pas bien fixes, toutefois sur le tableau de Médinet-Habou les Takari sont figurés imberbes; dans d'autres scènes les Danuna paraissent aussi n'avoir pas de barbe et porter une coiffure unie, tandis que malgré la mutilation on

---

[1] *Musée égyptien*, t. I, pl. XX, et texte, p. 16.

reconnaît encore sur la plaquette les traces d'un bandeau entourant la base du mortier, si bien que c'est encore aux Pulasta, qu'on assimile aux Philistins de la Bible, Crétois d'origine, que notre personnage ressemble le plus.

Le costume comprend : 1° une robe blanche à manches courtes ornée de fleurettes dans le haut et le bas, et sur la poitrine de bandes horizontales rouges et bleues; 2° une *chenti* divisée en quatre compartiments : deux gris avec ondulations blanches verticales et deux rouges avec ondulations blanches horizontales. Le bas de la *chenti* n'est pas droit, mais forme des pointes auxquelles sont attachés des glands.

Sur la poitrine pend une sorte de médaillon rouge, suspendu au cou par un cordon. Au poignet quatre traits simulent des bracelets.

II. PRISONNIERS À PEAU ROUGE.

Les captifs figurés avec la peau rouge appartiennent à des peuples de la mer, proches parents de ceux qui sont représentés avec la peau jaune. L'Asie Mineure semble avoir été l'endroit où ont fusionné les races asiatiques et septentrionales; chez la plupart des tribus le sang oriental l'a emporté, et elles ont été comprises dans les peuples sémitiques, chez d'autres le mélange a été moins fort et la carnation rose s'est maintenue.

I. — TOURSHA.

15. Tablette n° 36441 *c* (haut. 0 m. 255 mill., larg. 0 m. 07 cent.) (pl. IV). — Le visage, aux traits fortement accentués, est malheureusement mutilé; il ne semble pas y avoir eu de barbe. La coiffure rappelle celle du numéro 13, mais elle est plus tombante, son extrémité au lieu d'être verticale est presque horizontale, derrière l'occiput; ce bonnet côtelé, noir, est garni à la base d'un ruban bleu tacheté de noir. Je crois que nous avons ici le type du [hieroglyphs], Toursha, dont la tête imberbe est mutilée sur la façade du pavillon de Médinet-Habou. On pense que ce peuple a fondé Tarse en Silicie et qu'il a bien pu être la souche d'où sortirent les Étrusques.

On a représenté le captif avec les bras absolument disloqués, attachés derrière le dos. Son costume est pareil à celui du Philistin : robe blanche

avec bandes rouges et grises alternées, séparées par d'autres bandes blanches mouchetées de noir sur la poitrine, et *chenti* à quatre divisions formant dans le bas des pointes auxquelles sont attachés des glands.

16. Tablette n° 36399 (haut. 0 m. 17 cent., larg. 0 m. 07 cent.). — Moitié inférieure d'une tablette dont le Musée ne possède pas le haut. Le captif, tourné à gauche, avait les bras liés devant le corps; ses chairs sont rouges. Le bas de la robe est blanc, parsemé de croix et de losanges; la *chenti* est à quatre compartiments, et munie de glands dans le bas. Les Égyptiens revêtent tous les peuples de la mer du même costume, tout comme ils en attribuent un autre identique pour les diverses tribus sémitiques de la Syrie.

Si l'on remarque que nous avons un spécimen de presque tous les types figurés au pavillon de Médinet-Habou, sauf les *Takaris* et les *Shardanes,* je suppose que cette plaquette devait nous donner l'image du Shardane, [hiéroglyphes]), fondateur de Sardes en Lydie et colonisateur de la Sardaigne, avec son casque muni de deux cornes et d'une boule, plutôt que celle du Takari qui, fixé dans le nord de la Syrie, aurait été représenté avec les chairs jaunes.

III. PRISONNIERS À PEAU NOIRE.

Les populations africaines à peau noire ont fourni leur contingent de captifs; les nègres se divisent en deux sections, en raison de leur costume : 1° ceux qui n'ont qu'un pagne; 2° ceux qui sont vêtus d'une robe.

J. — NÈGRES AVEC PAGNES.

17. Tablette n° 36457 (haut. 0 m. 25 cent., larg. 0 m. 065 mill.) (pl. IV). — Nègre tourné vers la gauche, dont les bras sont liés au-dessus de la tête. Il porte un anneau blanc passé dans l'oreille; ses cheveux teints en rouge sont disposés sur trois rangs de petites mèches cylindriques.

Il a un collet vert à pois gris, festonné en bas et un pagne blanc avec dessins rouge et gris déchiqueté du bas, en sorte que les parties les plus longues atteignent le mollet. Le haut des bras porte des anneaux d'ivoire.

Au revers la plaque est marquée ⌣; elle a en plus deux encoches dans le bord supérieur et une dans le bord droit.

18. Tablette n° 36457 (haut. 0 m. 252 mill., larg. 0 m. 065 mill.). — Nègre dont les bras et avant-bras repliés les uns sur les autres sont liés derrière le dos. La figure est en partie mutilée; la chevelure n'existe plus. Comme le précédent, il a un collier vert, à pois gris, festonné. La *chenti* blanche a des taches et rosettes rouges; elle est irrégulière du bas. Sur la poitrine nue deux lignes croisées, irrégulières, doivent simuler des enfilages de perles ou de coquillages.

Au dos de la plaque est gravé  .

K. — NÈGRES AVEC ROBES.

19. Tablette n° 36457 *j* (haut. 0 m. 252 mill., larg. 0 m. 07 cent.) (pl. IV). — Ce captif a les cheveux teints en rouge, divisés en six rangs de petites mèches, et surmontés d'une plume blanche. A l'oreille est passé un anneau.

Le costume comprend une grande robe plissée, pareille à la robe égyptienne, si bien qu'on peut supposer que le personnage s'est paré de la défroque d'un fonctionnaire du Pharaon. Au-dessus est une *chenti* blanche parsemée de taches grises; une grande écharpe rouge à pois noirs et jaune passe sur l'épaule, entoure les reins et pend jusqu'à terre. Enfin sur les épaules est jeté un collet blanc avec pois et festonné vert.

Sous la plaquette est gravé ⌐ au milieu,] vers la droite; il y a une encoche dans le bord supérieur et le bord gauche.

20. Tablette n° 36457 *k* (larg. 0 m. 065 mill.). — Plaque fragmentée qui avait un prisonnier faisant pendant au précédent. La robe plissée et la *chenti* sont vertes, l'écharpe rouge.

Le revers est marqué de deux traits.

21. Tablette n° 36271 (haut. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 07 cent.). —

Tablette appartenant à la grande série, avec figure de prisonnier nègre semblable aux précédentes. Le visage est détruit. Le costume se compose encore d'une robe blanche plissée à manches courtes, d'une *chenti* blanche à taches grises et rouges et d'une grande écharpe blanche pointillée de rouge et gris, assortie au collet.



En dessous :

22. Tablette n° 36440 *c* (haut. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 07 cent.) (pl. IV). — Nègre dont les bras sont liés derrière le dos. Ses cheveux blancs sont ornés d'une plume blanche; il est revêtu d'une robe plissée blanche, d'étoffe fine, car elle lui dessine les jambes. La *chenti* blanche à grandes taches rouges et grises est serrée par une ceinture dont le large pan est bariolé de rouge et de gris. La pèlerine blanche est à dessins rouges et bleus ainsi qu'une bande qui descend jusqu'à la ceinture mais ne flotte pas jusqu'au bas de la robe.

Au revers est gravé [signe] .

Quelques débris insignifiants s'ajoutent à cette série remarquable par la variété des types représentés, puisqu'elle nous fournit le portrait de presque tous les adversaires de Ramsès III.

G. Daressy.

STÈLES

TROUVÉES À OUADI ES-SABOUÂ (NUBIE)

PAR

MM. A. BARSANTI ET H. GAUTHIER.

Le déblaiement de l'avenue des sphinx et des constructions en briques qui précèdent le temple de Ramsès II à Ouadi es-Sabouâ (Nubie), opéré en février-mars 1909, amena la découverte, sous le sable où elles étaient enfouies depuis bien des siècles, de *onze stèles* probablement contemporaines de la construction du temple. Sept de ces stèles, et parmi elles la plus grande et la plus intéressante, étaient encore en place, adossées l'une à côté de l'autre au mur en briques formant l'enceinte septentrionale de l'avenue de sphinx; elles étaient à l'intérieur de cette enceinte, la face tournée vers le sud. Les quatre autres étaient renversées et brisées, mais non loin du mur qui supportait les sept. Toutes ces stèles ont été immédiatement déplacées et transportées au Musée du Caire où elles sont maintenant exposées. On verra sur la planche V, annexée au présent article, un cliché photographique montrant les sept[1] stèles debout, à la place même que chacune d'elles occupait respectivement, contre le mur d'enceinte nord. Ces stèles sont en calcaire assez tendre ou en grès local, rougeâtre et dur; elles ont beaucoup souffert des ravages du sable sous lequel elles étaient enfouies, et qui les a fortement rongées, au point de les rendre en de nombreux endroits complètement illisibles.

Toutes ces stèles, de forme et de disposition diverses, ont un point commun qui permet de les grouper en un ensemble unique; toutes sont dédiées aux divinités locales d'Ouadi es-Sabouâ et à Ramsès II déifié par un des fils bien connus de ce dernier pharaon, le gouverneur des pays du Sud et de l'Éthiopie, *Sétaou*. Deux d'entre elles étaient datées, la plus grande (n° VII), et une des petites (n° IX, cf. pl. IV). Mais la date de la première stèle a disparu, et celle de la dernière est seule encore lisible : elle donne l'an 44 de Ramsès II, et il est permis de supposer que ce fut

---

[1] La planche V porte par erreur *huit*.

en cette année 44 que Sétaou consacra et inaugura, au nom de son père, le temple d'Amon-Ra et d'Harmakhis à Ouadi es-Sabouâ.

Cette date de l'an 44 est encore intéressante à un autre point de vue : le plus récent des monuments mentionnant le vice-roi d'Éthiopie Sétaou était, jusqu'à présent, daté de l'an 38 de Ramsès II. Comme Sétaou était déjà en fonctions en l'an 2 de Séti Ier (papyrus de la Bibliothèque nationale de Paris n° 209, publié par Pleyte d'abord, puis par Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I,* pl. X, col. 4, l. 3), on doit conclure du fait qu'il vivait encore *en l'an 44 de Ramsès II,* ou bien qu'il mourut fort âgé après avoir été nommé tout jeune au gouvernorat des pays du sud, ou bien que la durée du règne de Séti Ier ne fut pas aussi grande qu'on l'admet généralement et ne dépassa guère l'an 9, dernière date connue [1].

STÈLE N° I (PLANCHE I).

Hauteur : 1 m. 15 cent.; largeur 0 m. 90 cent. Grès assez tendre.

La stèle est rectangulaire et surmontée d'une assez haute corniche en forme de gorge et décorée de palmes.

Elle était la plus occidentale des sept stèles en place, tout à fait à gauche du cliché reproduit sur la planche V.

Au-dessous du boudin arrondi formant la base de la corniche, un bandeau horizontal porte le disque solaire aux ailes largement éployées; le disque était probablement flanqué des deux uræus dressés, mais il est en si mauvais état de conservation qu'on ne parvient plus à distinguer ces uræus. De chaque côté, le nom du disque est inscrit, orienté dans le sens (←•) à gauche et dans le sens (•→) à droite.

La stèle est encadrée sur chacun de ses côtés par une bande verticale d'hiéroglyphes au même plan que le bandeau horizontal du sommet. Par rapport à ces bandes, le champ même de la stèle est en léger retrait. Ce champ est divisé en deux registres superposés, larges chacun de 0 m. 65 c., et hauts respectivement de 0 m. 41 cent. (registre supérieur) et 0 m. 43 c. (registre inférieur).

Registre supérieur. — A droite, le roi Ramsès II (←•), debout, vêtu du

[1] Cf. à ce propos Breasted, *Ancient records of Egypt,* III, § 131, p. 67.

long manteau ample descendant jusqu'aux chevilles, chaussé de sandales, et coiffé du diadème , présente du bras gauche l'encensoir devant plusieurs divinités (•—→), tandis que de la main droite il paraît répandre le contenu d'un vase à libations sur un autel chargé de provisions et d'offrandes. Cet autel est double, ou tout au moins à double pied. Entre l'autel et les divinités, de même qu'à l'extrémité gauche de la scène, derrière les divinités, sont représentées deux longues guirlandes verticales occupant toute la hauteur du registre.

Les divinités, au nombre de trois (ou peut-être quatre), sont à l'intérieur d'un naos surmonté d'une frise d'uræus dressés et coiffés du disque solaire. Ce sont :

1° *Amon-Ra,* en avant, coiffé de son diadème habituel à longues plumes, et tenant en mains le sceptre et le signe ;

2° Ramsès II lui-même, déifié, coiffé du bonnet et de l'uræus, et dont la tête semble surmontée du disque solaire (?); il paraît avoir les deux bras ballants;

3° Osiris (?), coiffé du diadème ; il tient Ramsès par l'épaule avec son bras gauche, tandis que le bras droit est pendant.

Peut-être y avait-il encore derrière Osiris une quatrième divinité, féminine; mais elle est assez incertaine.

Les jambes des trois divinités sont coupées net suivant une même ligne horizontale et sont dissimulées derrière un magnifique lion qui occupe le premier plan (•—→), debout sur la base même du naos.

Le naos lui-même repose sur un piédestal assez haut de la forme .

Les légendes tracées en quatre lignes verticales au sommet du registre sont des plus sommaires :

Le roi : (←—•) 1 2 .

Les dieux : (•—→) 3 4 .

Registre inférieur. — A droite, le flabellifère à la droite du roi (?), Houi (←—•), est debout, la main gauche élevée à hauteur du visage dans

l'attitude de l'adoration, tandis que la main droite paraît tenir le *flabellum*, insigne de la dignité du personnage. Ce flabellum affecte, du reste, une forme spéciale, dont malheureusement les détails n'apparaissent pas clairement; il paraît être composé d'un rectangle presque carré reposant sur un très long manche, et portant la plume d'autruche à son angle supérieur de droite; peut-être quelques hiéroglyphes sont-ils écrits à l'intérieur du rectangle. Le costume tout à fait spécial du personnage mérite aussi d'être remarqué; nous ne croyons pas utile d'en donner une description, la photographie étant fort nette.

Devant Houi sont représentées deux divinités debout, dont la première, au nom effacé, paraît être Amon-Ra (?), et dont la seconde est Ptah-tatounen.

Amon-Ra (?), hiéracocéphale et coiffé du disque solaire, tient le sceptre dans la main gauche et le signe dans la droite.

Ptah-tatounen, momiforme, est debout sur un petit piédestal rectangulaire à l'intérieur d'un naos. Il a la tête rasée et ne porte aucun diadème; le menton est orné de la barbe postiche. Il tient à deux mains le sceptre .

Les légendes de Houi et des deux divinités sont assez effacées et peu faciles à lire :

Houi (ligne verticale de toute la hauteur du registre entre lui et Amon-Ra) : (←) (?) (?) (peut-être cette ligne était-elle continuée par quelques signes au-dessus du flabellum).

Amon-Ra (?) : (→) (?) .

Ptah-tatounen : (→) (sic) .

Les deux bordures latérales, en léger relief par rapport au champ de la stèle, portent chacune une ligne verticale d'hiéroglyphes :

Ligne de droite : (←) (?) (?) (?).

Ligne de gauche : (→) (sic) (?) (?).

Ces deux proscynèmes sont donc adressés par le flabellifère Houi aux deux divinités du registre inférieur, Amon-Ra et Ptah-tatounen, en faveur du vice-roi de Kouch Sétaou, qui lui-même n'est pas représenté sur la stèle.

Les signes qui au bas de chacune des deux lignes verticales précédentes suivent le nom de Houi ne sont pas douteux, mais leur signification n'apparaît pas très clairement.

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41405 (?) (le chiffre est très peu visible et incertain).

STÈLE N° II (PLANCHE II).

Hauteur : 1 m. 12 cent.; largeur : 0 m. 82 cent. Grès dur rougeâtre.

Cette stèle, analogue à la précédente comme forme et comme disposition de la décoration, occupe le troisième rang en commençant par la gauche sur la photographie montrant l'ensemble des sept stèles en place; elle était donc séparée de la précédente par la grande stèle n° VII.

La partie rectangulaire formant la stèle proprement dite est couronnée par une corniche palmée en forme de gorge plus large que la stèle même. Le bandeau horizontal, au-dessous du boudin en relief, ne porte pas, comme sur la stèle précédente, le disque solaire, mais un double proscynème affronté de chaque côté du signe ☥ qui occupe le milieu; ces proscynèmes se continuent sur la ligne verticale des côtés.

A gauche : (→) (?) (?) (ligne verticale de gauche) [ ] .

A droite : (←) [ ] (?) (?) (ligne verticale de droite) (?) (?) (?) (?) (tout le reste est illisible).

Le champ même de la stèle est en léger creux par rapport au bandeau et aux deux bordures latérales; il est divisé en deux registres superposés,

larges de o m. 57 cent. et hauts respectivement de o m. 42 cent. (registre supérieur) et o m. 36 cent. (registre inférieur).

Registre supérieur. — Le registre supérieur est décoré d'une façon identique à celle du registre supérieur de la stèle précédente. A droite, le roi Ramsès II (←•), debout, coiffé du bonnet [hiéroglyphe], vêtu du jupon court et empesé, pointu à sa partie antérieure, et de la pèlerine retombant sur le haut du dos, paraît présenter de la main gauche l'encensoir (?) à plusieurs divinités, tandis que de la main droite il répand sur un double autel chargé de provisions et d'offrandes le contenu d'un vase à libations. Au-dessus de la tête du roi plane, le protégeant de ses ailes éployées, un oiseau indistinct (faucon d'Horus ou vautour de Nekhabit?). Entre l'autel et le roi est représentée une longue guirlande de fleurs, recourbée à son sommet vers la gauche.

Les divinités, enfermées dans le naos à frise d'uræus dressés et coiffés du disque solaire, paraissent être les trois mêmes divinités que celles du registre supérieur de la stèle précédente; mais elles sont presque complètement effacées, ainsi que le lion qui occupe le premier plan à la base du naos. Le piédestal sur lequel repose le naos même est beaucoup plus élevé que sur la stèle précédente, et d'une forme plus parfaite. La stèle paraît, en somme, avoir été plus soignée d'exécution que la précédente; mais elle a, malheureusement, souffert davantage de la dégradation. Derrière le naos, à l'extrémité gauche, on aperçoit les vagues traces d'une haute guirlande de fleurs.

Les légendes de ce registre sont fort courtes et assez mutilées :

Le roi : (←•) [cartouche hiéroglyphique].

Les dieux : (•→) [1] [cartouche hiéroglyphique, en partie détruit] [2] [hiéroglyphes, en partie détruits].

Registre inférieur. — Comme sur la stèle précédente, le flabellifère est debout à droite (←•), devant les deux divinités Amon et Ptah également debout (•→). Il tient de la main droite le flabellum, insigne de sa charge, à long manche vertical reposant sur le sol même du registre, tandis que la main gauche est élevée à hauteur du visage et fait le geste de l'adoration.

Le costume du personnage est curieux et identique à celui de la stèle précédente.

Amon est coiffé de son diadème habituel à longues plumes; il tient le sceptre 𓌀 et le signe ☥.

Ptah n'est pas à l'intérieur du naos, comme nous l'avons vu sur la stèle précédente; à cette différence près, il est identique au Ptah-tatounen que nous avons décrit plus haut.

Les légendes des personnages sont fort mutilées, et en général illisibles, à part quelques signes épars qu'on verra sur la photographie. Elles se composaient de cinq lignes, dont trois, entre Amon et le flabellifère, occupent toute la hauteur du registre, et dont les deux autres étaient tracées au-dessus de chaque divinité.

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41400.

STÈLE N° III.

Hauteur : 1 m. 20 cent.; largeur : 0 m. 90 cent. Grès rougeâtre.

Au-dessous de la corniche en forme de gorge et du boudin arrondi en relief, le bandeau horizontal qui couronne la stèle porte un double proscynème affronté de chaque côté du signe ☥ et continué sur la ligne verticale formant bordure latérale; cette disposition est identique à celle que nous avons constatée sur la stèle précédente.

A droite : (←) [hiéroglyphes] (?) [cartouche] (la suite sur la ligne verticale de droite) [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes].

A gauche : (→) [hiéroglyphes] (?) [cartouche] [hiéroglyphes] (la suite sur la ligne verticale de gauche) [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes].

Le champ même de la stèle, en léger creux par rapport au bandeau supérieur et aux deux bordures latérales, est divisé, comme sur les stèles précédentes, en deux registres superposés larges de 0 m. 65 cent., et hauts

respectivement de o m. 46 cent. (registre supérieur) et o m. 31 cent. (registre inférieur). Au-dessous du registre inférieur, suivant une disposition qui est unique dans tout le groupe des stèles de Ouadi es-Sabouâ, est tracée une ligne horizontale d'hiéroglyphes occupant toute la largeur; cette ligne est illisible aujourd'hui, sauf quelques signes épars et isolés qu'on peut voir sur la photographie.

Registre supérieur. — Ce registre montre Ramsès II, à droite (←—•), offrant deux vases à vin (?), peu distincts, à trois divinités debout lui faisant face (•—→). Il est coiffé du simple bonnet, et vêtu du jupon court empesé, pointu à sa partie antérieure. Un oiseau aux ailes à demi ouvertes, semblable à celui de la stèle précédente, plane au-dessus de sa tête; mais il est fort mutilé et peu distinct. Entre le roi et la première divinité semble être sculpté un autel.

Les trois divinités faisant face au roi sont :

1° *Amon*, coiffé de son diadème habituel à longues plumes, et tenant en mains le signe et le sceptre ;

2° *Ramsès* lui-même, déifié, coiffé du bonnet, tenant Amon par l'épaule avec sa main gauche et le signe dans sa main droite;

3° *Ramsès* encore (?), coiffé du *pschent*, semblant tenir le signe dans sa main droite pendante, tandis que la main gauche ne porte rien.

Les légendes des personnages sont fort mutilées.

Le roi : (←—•) .

Amon : (•—→) [ ] [ ].

Ramsès : (•—→) .

Ramsès : (•—→) .

Registre inférieur. — Le fils royal de Kouch, gouverneur d'Éthiopie et flabellifère, est debout à droite, tenant le flabellum à long manche de la main gauche, tandis que la main droite, relevée à hauteur du visage, fait le geste de l'adoration. Le costume spécial du personnage est à remarquer; il est assez net sur la photographie.

Entre le personnage et le manche de son flabellum il semble y avoir un cartouche. A gauche du flabellum, tout le reste du registre est occupé par cinq lignes verticales d'hiéroglyphes (←), fort mutilées et illisibles à l'exception de quelques signes épars que l'on peut voir sur la photographie.

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée*, n° 41406.

(Cette stèle paraît être celle qu'on voit tout à fait à droite sur la planche V, montrant l'ensemble des sept stèles en place.)

STÈLE N° IV.

Hauteur : 1 m. 22 cent.; largeur : 0 m. 86 cent. Grès dur rougeâtre.

Le bandeau horizontal, au-dessous de la corniche en forme de gorge et du boudin rond en relief, portait probablement, comme celui des deux stèles précédentes, un double proscynème affronté, dont il ne reste absolument rien. Les deux lignes verticales des côtés sont également illisibles.

Le champ de la stèle, en léger creux par rapport au bandeau supérieur et aux bordures latérales, est divisé en deux registres superposés larges de 0 m. 61 cent., et hauts respectivement de 0 m. 45 cent. (registre supérieur) et 0 m. 43 cent. (registre inférieur).

Registre supérieur. — A droite, Ramsès II (←), coiffé du bonnet, présente les deux vases à vin (?), fort indistincts, à trois divinités debout qui lui font face (→), et qui sont Amon, Harmakhis, et peut-être Atoumou (?).

Amon tient le sceptre de la main gauche et le signe ☥ de sa main droite pendante. Les deux autres divinités tiennent le signe ☥ de leur main droite, tandis que leur main gauche saisit par l'épaule la divinité placée immédiatement devant elles.

Les légendes sont très frustes et peu lisibles :

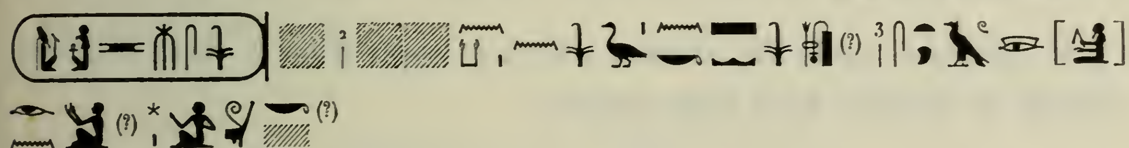
Le roi : (←) [hiéroglyphes] ☥.

Amon : (→) [hiéroglyphes].

Les deux autres divinités ne paraissent pas avoir eu de légende.

Registre inférieur. — A droite, deux personnages (←•), de costume et d'allure identiques, sont debout et ont les deux mains élevées à la hauteur de leur visage dans l'attitude de l'adoration. Ils sont tous deux vêtus du long manteau ample descendant jusqu'aux chevilles, et coiffés seulement de la perruque. On ne voit pas trace de leur nom au-dessus d'eux, mais il est probable qu'il faut les identifier avec Sétaou et Houi.

Devant eux, trois lignes verticales d'hiéroglyphes occupent toute la hauteur du registre; elles sont très mutilées : (←•)



Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41401.

(Cette stèle occupe le milieu sur la photographie de la planche V, montrant les sept stèles en place.)

STÈLE N° V (PLANCHE V).

Hauteur : 1 m. 22 cent.; largeur 0 m. 84 cent.

La disposition de la corniche, du boudin en relief et du bandeau horizontal supérieur est analogue à celle que nous avons déjà observée sur les stèles précédentes; mais le tout est en fort mauvais état de conservation. Il en est de même des deux bandes verticales formant bordure à droite et à gauche, et qui sont illisibles.

Le champ même de la stèle, en léger creux par rapport à ces bordures et au bandeau supérieur, est divisé en deux registres superposés larges de 0 m. 55 cent., et hauts respectivement de 0 m. 45 cent. (registre supérieur) et 0 m. 41 cent. (registre inférieur).

Registre supérieur. — A droite, Ramsès II (←•) offre les deux vases à vin à trois divinités debout devant lui (•→), analogues à celle de la stèle précédente. Le roi est coiffé du simple bonnet, et a la tête surmontée du disque solaire avec uræus. Il paraît être vêtu du petit jupon court, pointu à sa partie antérieure, orné du devanteau vertical attaché à la

ceinture; il porte en arrière, également attachée à la ceinture, la longue queue pendante.

Les divinités sont (•—→) :

1° *Amon,* coiffé de son diadème habituel à longues plumes, et tenant le signe ☥ dans la main droite.

2° *Ramsès* déifié, tenant le signe ☥ de la main droite et l'épaule d'Amon de la main gauche : il est coiffé du bonnet.

3° *Atoumou,* coiffé du *pschent,* tenant le signe ☥ de la main droite et l'épaule de Ramsès de la main gauche.

Les légendes, fort courtes, sont mieux conservées que dans la plupart des stèles décrites ici :

Le roi : (←—•) 1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs].

Amon : (•—→) 3 [hieroglyphs].

Ramsès : (•—→) 4 [hieroglyphs] 5 (?) [hieroglyphs].

Atoumou : (•—→) 6 [hieroglyphs].

Registre inférieur. — Le flabellifère à la droite du roi, fils royal de Kouch et gouverneur des pays méridionaux (probablement *Sétaou*), est debout, à droite, les deux mains élevées à hauteur du visage dans l'attitude de la prière (←—•). Il est coiffé de la simple perruque ordinaire et porte le même costume spécial que nous avons déjà remarqué précédemment.

En face de lui sont représentées trois divinités, également debout (•—→) :

1° Dans le naos qui lui est habituel, le *dieu Ptah,* momiforme, la tête rasée, le menton muni de la barbe postiche; il est debout sur le petit socle ordinaire, et tient à deux mains devant lui le sceptre.

2° *Amon,* coiffé de son diadème spécial à longues plumes et tenant en mains le sceptre et le signe ☥.

3° *Harmakhis* (?), hiéracocéphale et coiffé du *pschent,* la main droite pendante portant le signe ☥, tandis que la gauche, invisible, semble tenir Amon par l'épaule.

Les légendes de ces quatre personnages sont à peu près complètement illisibles. De celle de Ptah, on voit seulement les quelques signes suivants : (⟶), assez douteux; de celle d'Amon, on lit : (⟶) ; mais les légendes du prince de Kouch et d'Harmakhis (?) sont absolument perdues.

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41399.

(Cette stèle occupe le troisième rang en commençant par la droite sur l'ensemble de la planche V.)

STÈLE N° VI (PLANCHE III).

Hauteur 0 m. 92 cent.; largeur : 0 m. 62 cent. Grès rougeâtre.

Cette stèle a perdu une partie assez considérable de son registre supérieur, ainsi que toute la corniche en forme de gorge qui, probablement, la couronnait.

Elle porte des vestiges assez considérables de couleur rouge sur les personnages.

Elle n'a pas été trouvée en place et n'appartient pas au groupe des sept stèles adossées au mur de briques septentrional; elle gisait dans le sable du côté sud de l'avenue des sphinx qui précède le temple.

Il est à supposer que les deux bandes verticales des côtés, qui portent chacune une ligne d'hiéroglyphes, forment la suite d'un double proscynème affronté qui devait être écrit sur le bandeau horizontal supérieur. La disposition générale et la technique de cette stèle paraissent, en effet, montrer qu'elle était du même type que les cinq stèles précédemment décrites; rien, en tout cas, ne vient infirmer cette supposition.

Ces deux lignes verticales des côtés, tronquées à leur partie supérieure, sont ainsi conçues :

Ligne de gauche (la plus courte) : (⟶) (?) (?) [ ] .

Ligne de droite : (⟵) (?) (?) (?) (sic) [ ] .

Le champ rectangulaire de la stèle, en léger creux par rapport aux bandes latérales, est divisé en deux registres superposés, larges de o m. 51 cent. et hauts respectivement de o m. 33 cent. (registre supérieur, incomplet) et o m. 48 cent. (registre inférieur).

Registre inférieur. — A droite, Ramsès II (←), debout (le haut de la tête est cassé), coiffé du bonnet, vêtu du jupon court et empesé sans queue pendante à l'arrière, offre deux objets imprécis (les vases à vin, d'après la légende attenant à la scène) à trois divinités (→), debout devant lui.

Ces trois divinités sont :

1° *Amon,* coiffé de son diadème spécial à longues plumes, et tenant en mains le sceptre et le signe ; le sommet du diadème est cassé;

2° Peut-être *Ramsès* lui-même, déifié (?), la tête et le buste détruits, ainsi que les bras;

3° Une divinité féminine, dont on ne voit plus que l'extrémité inférieure des jambes.

Les légendes relatives aux quatre figures, qui étaient gravées au sommet du registre, n'existent plus; nous avons, par contre, entre le sceptre d'Amon et le roi, une ligne verticale donnant le titre et le sujet de la scène; cette ligne n'existe sur aucune des cinq stèles précédemment décrites : (←) (?) .

Registre inférieur. — A droite, le flabellifère et fils royal de Koush, Sétaou, est agenouillé dans l'attitude de l'adoration; derrière lui est représenté, aussi haut que lui, le flabellum, insigne de sa dignité. Il est coiffé de la simple perruque, de forme un peu spéciale.

Le reste du registre est occupé par huit lignes verticales d'hiéroglyphes, ainsi disposées : quatre en avant de Sétaou, aussi hautes que le registre lui-même; quatre au-dessous de Sétaou, beaucoup plus courtes. Ces lignes sont plus nettes que la plupart des stèles précédentes; certains signes restent cependant incertains :

(←) (sic) (?) (?)



Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41396.

STÈLE N° VII.

Hauteur : 1 m. 90 cent.; largeur : 1 m. 50 cent. Grès assez tendre, de teinte rougeâtre.

Cette stèle, de beaucoup la plus grande et la plus intéressante du groupe qui nous occupe, occupait le deuxième rang en commençant par la gauche dans l'ensemble que reproduit la planche V. Elle a perdu son couronnement, et se présente morcelée en dix fragments de dimensions très inégales.

Chacun des montants latéraux mesure 1 m. 90 cent. de hauteur sur 0 m. 22 cent. de largeur, et porte une ligne verticale d'hiéroglyphes :





Le champ même de la stèle mesure 1 m. 05 cent. de largeur, et se divise en deux parties superposées de hauteur différente :

1° Au sommet, un tableau à cinq personnages haut de 0 m. 43 cent.;

2° Au-dessous du tableau, un texte de vingt-quatre lignes horizontales haut de 1 m. 45 cent. environ.

Tableau supérieur. — A gauche, Ramsès II (•—›), agenouillé, offre les deux vases à vin à quatre divinités assises. Il est coiffé du bonnet ▲, et il

---

(1) Le signe ☥ est tourné en sens inverse, ☥.

semble qu'au-dessus de sa tête ait été sculpté le disque solaire avec uræus, . Le visage est détruit. Le roi est vêtu du jupon court empesé, dont la pointe antérieure remonte, par suite de la position agenouillée, jusqu'au-dessous des bras.

Les quatre divinités sont :

1° *Amon-Ra,* dont la tête et le diadème sont détruits; il tient le sceptre et le signe ;

2° *Ramsès* déifié, coiffé du diadème , tenant la houlette (?) de son bras droit replié sur la poitrine, et le signe de sa main gauche;

3° Une *déesse,* probablement Maut, coiffée du *pschent,* la main droite posée sur l'épaule gauche de Ramsès, la main gauche tenant le signe ;

4° Une *autre déesse,* probablement Maât, car elle paraît être coiffée de la plume d'autruche , la main droite élevée vers l'épaule gauche de Maut, la main gauche tenant le signe .

Les textes explicatifs de ce tableau comptent huit petites lignes verticales ainsi réparties :

Titre : (→) (en bas, à gauche, entre le roi et Amon) 1 .

Le roi : (→) 2 3 4 .

Amon : (←) 5 .

Ramsès : (←) 6 .

Maut (?) : (←) 7 .

Maât (?) : (←) 8 .

Texte. — Les vingt-quatre lignes mesurent 0 m. 06 cent. de hauteur chacune; elles ont été fort soigneusement gravées, mais sont très mutilées, principalement à leurs deux extrémités :

(→) 1

2 (?) (sic)

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Les six dernières lignes de la stèle (l. 19 à 24) sont un peu plus

courtes que les précédentes (o m. 86 cent. au lieu de 1 m. 06 cent.), parce qu'à leur extrémité de gauche est sculpté un personnage agenouillé dans l'attitude de la prière (•⟶), probablement *Sétaou;* la tête du personnage a disparu ainsi que la partie postérieure du corps; les bras et les jambes sont seuls visibles.

Il est regrettable que la date à laquelle fut rédigé et gravé ce texte ait été détruite; il est à supposer que cette date était la même que celle qui va nous être donnée par la stèle n° IX, c'est-à-dire l'an 44 de Ramsès II.

Bibliographie : Nous n'avons trouvé sur aucun des dix fragments entre lesquels se divise cette importante stèle le numéro du *Journal d'entrée du Musée.*

STÈLE N° VIII.

Hauteur : o m. 75 cent.; largeur : o m. 47 cent. Grès.

Petite stèle cintrée différant de forme de toutes celles qui ont été décrites jusqu'ici. Elle a été trouvée gisant dans le sable, cassée en deux fragments fort inégaux, au sud de l'allée de sphinx précédant le temple.

Elle est divisée en deux registres superposés, de hauteur sensiblement égale.

Registre supérieur. — A droite, Ramsès II (⟵•), debout, est dans l'attitude de l'adoration devant trois divinités également debout (•⟶). Il est coiffé du bonnet [hieroglyph], et vêtu du petit jupon court empesé et sans queue pendante à l'arrière.

Les trois divinités sont :

1° *Amon-Ra,* coiffé de son diadème spécial à longues plumes, et tenant en mains le sceptre [hieroglyph] et le signe ☥;

2° *Ramsès* déifié, coiffé de [hieroglyph], la tête surmontée d'un gros disque solaire; il tient le signe ☥ dans sa main droite pendante et l'épaule d'Amon avec sa main gauche;

3° *Horus de Behan* (Ouadi-Halfa), hiéracocéphale, coiffé du *pschent;*

il tient le signe ☥ dans sa main droite pendante et l'épaule de Ramsès avec sa main gauche.

Les légendes sont courtes et tracées au sommet du registre :

Le roi : (←)

Amon : (→)

Ramsès : (→)

Horus : (→)

Registre inférieur. — Deux personnages debout, à droite (←), sont en adoration devant Amon-Ra (*sic*), représenté sous les traits et avec les attributs ordinaires de Ptah (→). Tous deux sont vêtus du long manteau descendant jusqu'aux chevilles. Celui de devant porte la perruque et élève les deux mains à la hauteur de son visage dans l'attitude de la prière. Celui de derrière a la tête rasée; de la main droite il tient une sorte d'étui triangulaire (?) d'où s'échappent trois fleurs de papyrus, tandis que la main gauche fait le geste de la prière.

Ptah (car c'est bien de lui qu'il s'agit, malgré le texte de la prière) est debout sur le petit socle, à l'intérieur du naos; il est momiforme, avec la tête rasée, la barbe postiche, et l'attitude habituelle; il tient à deux mains devant lui le sceptre. A l'angle supérieur de droite, à l'intérieur du naos également, sont gravés les trois signes constituant son nom : (→).

La légende du registre compte, en outre, huit lignes ainsi réparties : une longue ligne verticale, de toute la hauteur du registre, entre le naos de Ptah et le premier personnage, qui n'est autre que Sétaou;

Cinq petites lignes verticales, suivies d'une ligne horizontale, au sommet du registre, au-dessus des têtes des personnages;

Une petite ligne verticale au-dessous des bras de Sétaou, et devant lui :

(←) 1 … (?) … (?) … 2 … 3 …
4 … 5 … 6 … 7 … 8 … (?) … .

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41402.

STÈLE N° IX (PLANCHE IV).

Cette petite stèle, haute de o m. 68 cent. et large de o m. 53 cent., est complète; elle a été trouvée cassée en quatre fragments épars au nord de l'allée de sphinx; la photographie ayant été faite avant la découverte des deux fragments supérieurs est incomplète et ne donne que les deux fragments inférieurs. Cette stèle est en grès, comme les précédentes, et rappelle par son registre supérieur surtout et par sa disposition générale les stèles n[os] I et II décrites plus haut.

Au-dessous de la corniche en forme de gorge qui déborde de 3 centimètres de chaque côté de la stèle même, au-dessous du boudin arrondi en relief, le bandeau horizontal du sommet porte un double proscynème affronté de chaque côté du mot , et continué sur la ligne verticale formant la bordure latérale de la stèle; ces proscynèmes sont adressés, celui de droite à Amon, celui de gauche au *Ka* de Ramsès II; ils sont tous les deux en faveur du fils royal de Kouch, *Sétaou*.

A. *Proscynème de droite :* (⟵) (?) (?) (ligne verticale de droite) (?) (sic).

B. *Proscynème de gauche :* (⟵) [ ] (ligne verticale de gauche) [ ] (?) (le nom du père de Sétaou est, des deux côtés, incertain).

Le champ même de la stèle, en léger creux par rapport au bandeau supérieur et aux deux bordures latérales, est divisé en deux registres superposés (larges de o m. 35 cent.), d'égale hauteur (o m. 23 cent.).

Registre supérieur. — A droite, Ramsès II (⟵), debout, coiffé du bonnet et vêtu du long manteau descendant jusqu'aux chevilles, la tête surmontée de l'emblème , présente de la main gauche le grand encensoir aux divinités qui lui font face, tandis que de la main droite il semble

répandre le contenu d'un vase à libations sur un autel chargé de provisions et offrandes de toutes sortes. De chaque côté du pied de l'autel est dressé un vase ; entre l'autel et le naos renfermant les divinités, on voit une guirlande de fleurs verticalement disposée.

Les divinités (→), au nombre de quatre comme sur la stèle n° I, sont à l'intérieur du naos, lequel est lui-même posé sur un haut piédestal rectangulaire. Ce naos diffère de ceux des stèles n^{os} I et II en ce que sa corniche ne porte pas la rangée d'uræus dressés. Les quatre divinités, petites et assez indistinctes, ont les jambes cachées derrière le grand lion qui occupe le premier plan. Ce sont :

1° *Amon,* coiffé de son diadème habituel à longues plumes, et tenant le sceptre de la main gauche (la main droite est invisible);

2° *Ramsès* déifié, coiffé du bonnet , surmonté du disque solaire;

3° Un dieu coiffé du *pschent;*

4° Une déesse indistincte et impossible à identifier.

Les légendes de ce registre comptent quatre lignes verticales :

Le roi : (←)

Les dieux : (→)

Registre inférieur. — A droite, le fils royal de Koush, *Sétaou,* coiffé de la simple perruque et vêtu du long costume spécial que nous avons déjà rencontré sur certaines des stèles précédentes, est agenouillé dans l'attitude de la prière. Devant lui et au-dessus de sa tête sont écrites *huit* lignes verticales donnant *la date de l'an 44;* c'est là le seul monument daté d'une façon certaine parmi tout le groupe des stèles des Ouadi es-Sabouâ : (←)

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41403 (?) (le dernier chiffre est douteux).

STÈLE N° X.

Hauteur : 1 m. 38 cent.; largeur : 0 m. 95 cent. Grès.

Cette stèle, incomplète, occupait le deuxième rang en commençant par la droite dans le groupe des sept stèles de la planche V. Le couronnement a disparu, et les lignes horizontales de textes qui étaient tracées sur toute la hauteur, entre les deux montants latéraux, sont devenues complètement illisibles. Aussi n'avons-nous pas jugé utile d'en donner une photographie distincte, celle de la planche V, suffisant à donner une idée de sa forme.

Les deux montants latéraux sont un peu mieux conservés; ils mesurent chacun 0 m. 11 cent. de largeur, et portent une ligne verticale d'hiéroglyphes.



Cette stèle ne figure pas au *Journal d'entrée du Musée;* du moins n'y avons-nous pas trouvé de numéro inscrit.

STÈLE N° XI.

Hauteur : 0 m. 35 cent.; largeur : 0 m. 22 cent. Grès.

Cette stèle est fort mutilée; le seul fragment qui en ait été trouvé porte la moitié gauche du registre inférieur et une partie seulement du registre supérieur. Nous n'en donnons aucune représentation.

Registre supérieur. — A gauche, on voit le bas du corps et la patte d'un cynocéphale accroupi (⟶), représentant le dieu Thoth; l'animal repose sur un piédestal ▼, dressé lui-même sur un petit socle de la forme ▬.

Devant le dieu est un autel chargé d'offrandes et provisions.

Le personnage, probablement Ramsès II, qui, à droite, faisait offrande à Thoth, n'existe plus.

Registre inférieur (hauteur 0 m. 175 mill.). — A droite, un personnage agenouillé (←), dans l'attitude de l'adoration, et vêtu du grand costume descendant jusqu'aux chevilles.

Devant lui, quatre lignes hiéroglyphiques verticales, de toute la hauteur du registre, expliquent la scène : (←) [hieroglyphs]

Cette stèle est donc la seule de tout le groupe étudié ici qui ne porte pas le nom du fils royal de Kouch, Sétaou. Le personnage figuré s'appelle *Pen-ta-ourit,* et l'on ne peut s'empêcher, en lisant ce nom, de songer au grand poète qui vécut sous Ramsès II et nous a laissé un des meilleurs récits de la campagne dirigée par ce pharaon en l'an 5 de son règne contre les Khétas. Ces deux personnages ne font-ils qu'un, ou étaient-ils liés entre eux par quelque lien de parenté? La question sera peut-être un jour résolue.

Bibliographie : *Journal d'entrée du Musée,* n° 41404.

A. Barsanti et H. Gauthier.

Le Caire, 18 mai 1910.

ERRATA.

Les mots : *qu'on peut voir sur la photographie* (p. 71), *il est assez net sur la photographie* (p. 71), *que l'on peut voir sur la photographie* (p. 72), (*planche V*), après stèle n° V (p. 73), sont à supprimer.

A. B. et H. G.

NOTES FROM THE DELTA

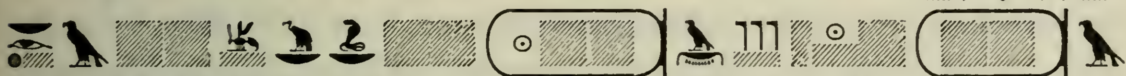
BY

M. C. C. EDGAR.

I

BOUTO AND CHEMMIS.

In front of our little rest-room at Tell el Farain lies a broken, headless Sphinx, made of slate. It has had an inscription round the base, but many of the signs have been purposely erased, the whole of the right side is missing, and the following fragment is all that is legible :



(?)[1]. The same title of is given to Horus on the stele of Alexander II concerning the revenues of , the ancient temple or temples of Bouto; and Tell el Farain, where the Sphinx was found two years ago, is in all probability the site of that famous city. The identification was first proposed by M. Petrie (*Naukratis,* I, p. 93). About the same time M. Rochemonteix (*OEuvres*, p. 84) and after him M. Amélineau (*Géographie,* p. 110) suggested, on etymological grounds, that the site of Bouto might be found in the modern village of Ebtou, which seems to preserve the ancient name; and Ebtou is in fact the village to which Tell el Farain belongs. As M. Hogarth says (*J. H. S.,* XXIV, p. 4), «the mounds are so large and have so important a temple-area in their midst, that if they do not represent the one Pharaonic city of the first rank in this corner of Egypt, one does not know where else to look for a site which will satisfy the geographical data concerning Bouto».

It must be admitted, however, that the name Farain (فرعين) is a survival of the name Phragonis, and Phragonis is known to have been the seat of a bishop in this very district. Hence it seems at first more natural to regard

---

[1] The cartouches have each contained three or four signs, not more. I fail to identify the king from the mutilated titles. Is it Necho?

the mounds of Farain as the ruins of Phragonis. But I think it can be shown that Tell el Farain is not the site of Phragonis, though it has preserved the name.

In the list of bishoprics published by M. Amélineau we get the following equivalents :

ⲗⲉⲱⲛⲧⲱⲛ = ⲡⲟⲩⲧⲟ ⲕⲉ ⲑⲏⲣⲥ = نطو وترسى (or بطو as Amélineau suggests).

ⲡⲁⲭⲛⲟⲙⲉⲛⲟⲥ = ⲕⲃⲟⲩⲧⲟ ⲑⲉⲣⲟⲥ.

ⲫⲣⲁⲅⲱⲛⲓⲛ ⲑⲉⲛⲉⲱ = ⲧⲑⲟⲓϯ = تيدة والفرجين.

And a little farther on,

ⲡⲧⲓⲛⲉⲧⲟ = ⲧⲁⲛⲁⲧⲱ = طنطوا.

Though these assimilations are rather puzzling and it may even be suspected that the text is corrupt, one may at least infer from them that Pteneto and Bouto and Phragonis were three different places. Pteneto is the name of a town derived from the name of the district [hieroglyphs], but there is no good reason for identifying it with Bouto, [hieroglyphs]. As Amélineau has said, it is the Dantawa mentioned in the *État de l'Égypte;* and as he might have added, it is the present Kom el Dantaw, كوم الدنطو, better known as Kom el Kebir, near Desouq[1].

In the above list Faragin (= Phragonis) is associated with Tida, or Teida as it is pronounced. The same two names appear sometimes in similar conjunction in the *Livre des perles enfouies*[2]. But, though closely associated, they seem to represent two distinct sites : for they are sometimes mentioned separately, and under n° 186 we read « retournez ensuite à Tida et Faraïn et regardez à mi-distance de ces deux points » (وانظر بينهم).

Now in connection with Tida and Farain, or Faragin, we sometimes find in the *Livre des perles* the name of a third place called Shaba. Near Shaba, the treasure-seeker is told, is a great kom, said variously to be red or black or ash-coloured. On the top of it are four walls, on which

---

(1) *Dantawa* was originally the name of the village and survived as the name of the kom, but it is not much used now and does not appear on the latest map. The village itself is now called *el Kom el Kebir.*

(2) *Livre des perles enfouies,* etc., publié et traduit par Ahmed bey Kamal.

are certain images of lions. It lies to the north or west of Shaba (n° 181), or in other words to your right when you come to Shaba from Tida and Farain (n° 184). In winter the foot of this kom is washed by the waters of a lake, whereby quantities of coins and other small antiquities are laid bare.

The villages of Tida and Shaba still exist. Shaba is on the west side of the Bahr el Nashart and Tida on the east; and as the *Livre des perles* speaks more than once of coming to Shaba from Tida and Farain, it follows that Farain was somewhere in the same direction as Tida. It could not for instance have lain to the west of Shaba. In the next place it is clear, if one looks at the map (or better still if one goes and sees the district for oneself), that the great kom mentioned above can be nothing else than Tell el Farain, which actually lies a little north-west of Shaba. Round the east side of it is a large stretch of waste land, which is marshy in places and which at one time may very well have been a lake, the lake mentioned in the *Livre des perles :* and in fact the inhabitants say that there used to be water here. This waste ground is gradually being brought under cultivation, by the fellahin and by the Shaba Land Company; and what used to be the *Birket el Sayadin* will one day be a fertile plain of cotton and maize.

As we know from Herodotus II, 156, the temples of Bouto stood beside a lake (he calls it deep, but there are no deep lakes in the Delta), and on this lake stood, or floated, the famous island of Chemmis where Horus was hidden from the wrath of Typhon. Now the *Chemmis* of Herodotus is a transliteration of the Egyptian [hieroglyphs], *Chebi,* which would naturally become ϣⲉⲃⲓ in Coptic and *Shaba* in Arabic, just as *Dershaba* is the Arabic form of the place-name ⲧⲉⲣϣⲉⲃⲓ[1]. Shaba then is a survival of Chemmis, and the present waste of dunes and reeds and mud represents the deep and wide lake of Herodotus, the Βουτικὴ λίμνη of Strabo, and the Birket el Sayadin of the *Livre des perles.* But the modern village of Shaba does not seem to stand on an ancient kom, and the actual site of the sacred

(1) For ⲧⲉⲣϣⲉⲃⲓ see Amélineau, *Géographie,* p. 484. The author identifies this village with Shaba itself, but it is evidently the modern Dershaba on the west bank of the Rosetta branch, between Rahmania and Atf. It is misspelled درشاية on the 1871 map.

island has still to be discovered. If it merely contained a shrine and not a town (as one might infer from Herodotus), there is a sad possibility that its ruins may be entirely buried beneath the present level of the plain.

It is clear from the *Livre des perles* that the great kom which we now call Tel el Farain was within reach of the village of Farain, but at some distance from it. The best known villages in the neighbourhood, those from which the mediæval treasure-seeker visited the tell, were Tida and Farain. At that time then the tell took the name of Farain, which it still retains though the village itself has disappeared, while its ancient name of Bouto survived in the obscure hamlet of Ebtou. On the other hand the village of Farain presumably lay on or near the ancient Phragonis, which is therefore to be looked for among the koms in the district of Tida.

It would appear from the list of bishoprics that Bouto was called *Leonton* in late times. Herodotus says that Artemis, whom he identifies with Boubastis or Bast, was worshipped here, perhaps confusing Boubastis with the goddess Bouto, who is often represented with the head of a lioness; and it is possible that the name *Leonton* may have arisen from the prominence of a feline-headed divinity [1]. One may note also, for what it is worth, that the *Livre des perles* speaks of representations of lions on the walls of the great kom beside the lake of Shaba.

II

THE TEMPLE OF SAMANOUD.

Close beside the railway station of Samanoud a number of granite blocks may be seen lying in a hollow, half covered with water for nine months in the year. Two of them are inscribed and have been published by Naville, *Mound of the Jew*, pl. VI, and by Ahmed bey Kamal, *Annales*, VII, p. 88 [2]. They evidently belong to the temple, but this is not the site of the temple as is stated in the *Annales* (*loc. cit.*).

---

[1] This explanation is suggested by M. Daressy, who would identify Leontonpolis (= Tell Moqdam) with the eastern Bouto (*Recueil*, 1908, p. 206).

[2] Since the above was written, these two stones have been removed by the proprietor of the ground.

The real site is some distance to the north, on a piece of waste ground which is partly a low kom and partly a swamp. It is being gradually brought under cultivation, but as it is private property we cannot interfere. The soil is white with limestone chips, the usual vestiges of the lime-burner. Probably the foundations (and possibly part of the temple itself) were made of limestone; but all the blocks which remain are of granite, basalt and quartzitic stone. Below is a list of the inscriptions which are at present visible. N°s 1-11 are part of a large group of stones about the middle of the site. In the same place are some fragments of palm-branch capitals in granite, which have measured more than 2 metres across the top, a relief of the king dancing before a seated god, and two blocks with rows of 𓂀. Farther east are more granite fragments and a quantity of basalt blocks, of which only two are inscribed, n°s 12-13. There is also part of a granite naos near the east end of the site.

The representations described below are all in sunken relief. It will be noticed that the part of the temple to which they belong was built or at least finished under Philip Arrhidaeus and the young Alexander. The chief deities are Anhour-Shou and Meht (or perhaps Meht-Tefnet, see n° 5). Tefnet is known to have been worshipped here in the form of a lioness (J. de Rougé, *Géographie,* p. 79), and Meht bears the title of lady of Samanoud in the neighbouring temple of Behbeit (Naville, *Mound of the Jew,* pl. VI, p. 26).

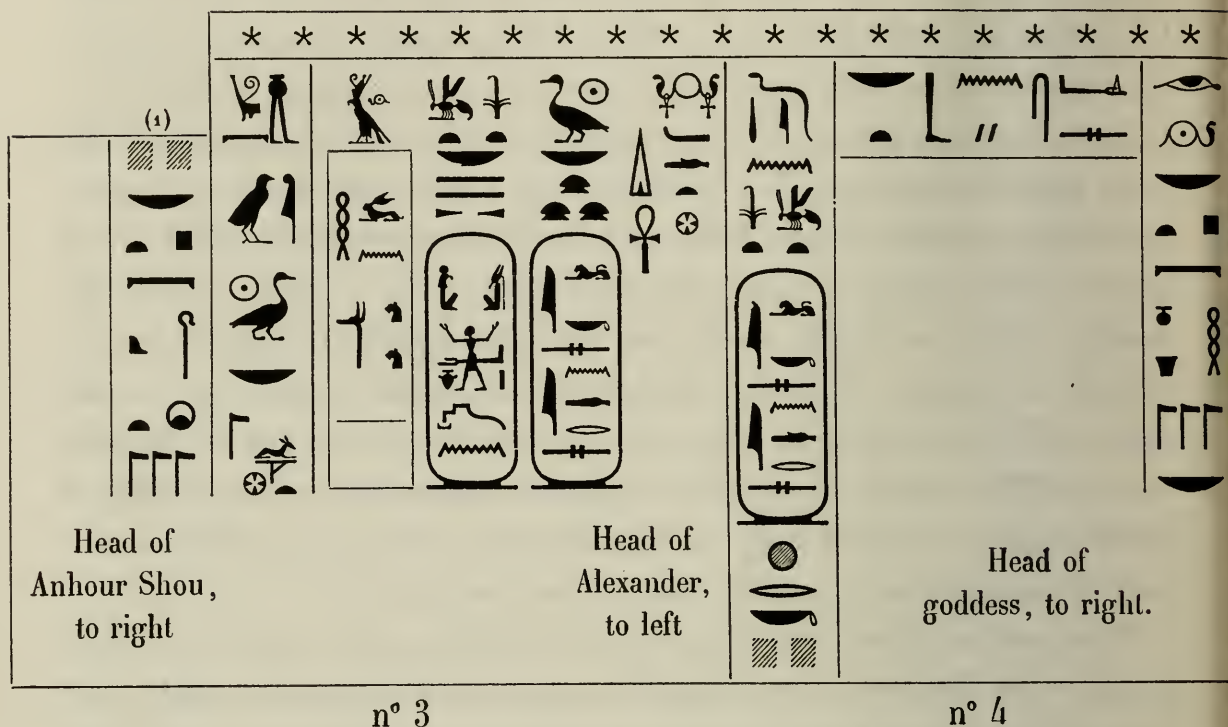


1 and 2. Two fragments of granite cornice with cartouches of Philip Arrhidaeus. They measure 0 m. 70 c. × 1 m. 45 c. and 0 m. 90 c. × 1 m. 50 c. The larger piece is from the left end of the wall.

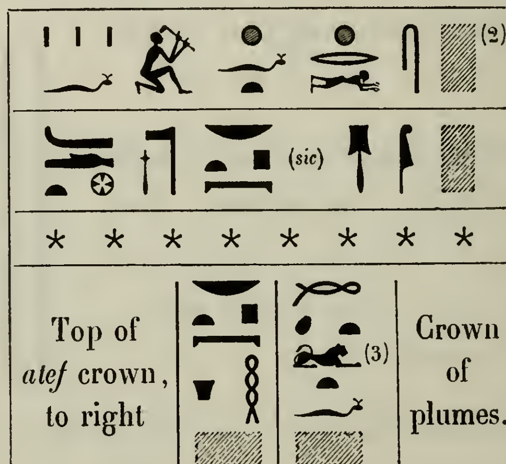
3 and 4. Two granite blocks, 0 m. 70 cent. × 0 m. 95 cent. and 0 m. 70 cent. × 0 m. 85 cent. They lie a little apart, but have originally adjoined, the line of junction passing through the head of the king.

Alexander wears the *atef* crown, with horns and uraeus, and offers a sphinx holding a vessel in its hands. Anhour Shou wears a crown of four plumes, a short wig with uraeus in front, and holds the sceptre 𓌀. The goddess is lioness-headed, wears disk with uraeus in front, and holds the

sceptre ⲧ. There are only a few small traces of the first line of her legend.



5. Granite block, 1 m. 05 cent. high, 0 m. 95 cent. broad. Torus moulding down left side. *Khaker* pattern along top. Below this the inscriptions.



The *atef* crown belongs to Meht, the plumes probably to Anhour.

---

(1) Remains of two signs, probably ⲧ ⲅ.

(2) Indistinct figure with crown, upraised arm and garment down to ankles.

(3) A cat, not a lion, in the original. See *Mound of the Jew*, pl. VI.

6. Granite block, o m. 70 cent. high, 1 m. 06 cent. broad. The remains of figures are :

a. Lower part of a god, to right, holding sceptre and *ankh,* draped from waist to ankles in a scale-covered garment.

b. Behind him the hand of another deity, holding sceptre.

c. The king has been offering to *a* and *b,* but only a fragment of his loincloth is preserved. In front of him is a horizontal inscription, .

The inscriptions in front of *a* and *b* are :

b *a* (1)

7. Granite block, o m. 70 cent. high, o m. 90 cent. broad. On left side a vertical torus moulding. Along top a line of stars. Below this the head of Meht to right. She has the head of a lioness or cat and wears the *atef* crown with horns and uraei. In front of her the following legend.

(2)

8. Granite block, o m. 90 cent. high, o m. 65 cent. broad. Row of stars along top. Below, part of a figure of a lion-headed goddess wearing *atef* crown with horns and uraei; to right. Behind her is part of a figure of Anhour holding sceptre. He wears *atef* crown with horns, short wig with uræus in front, necklace and scale-covered garment round waist. In front of his head the following legend (•⟶).

(3)

9. Granite block, o m. 80 cent. high, partly buried in the ground. Vertical torus moulding on right side.

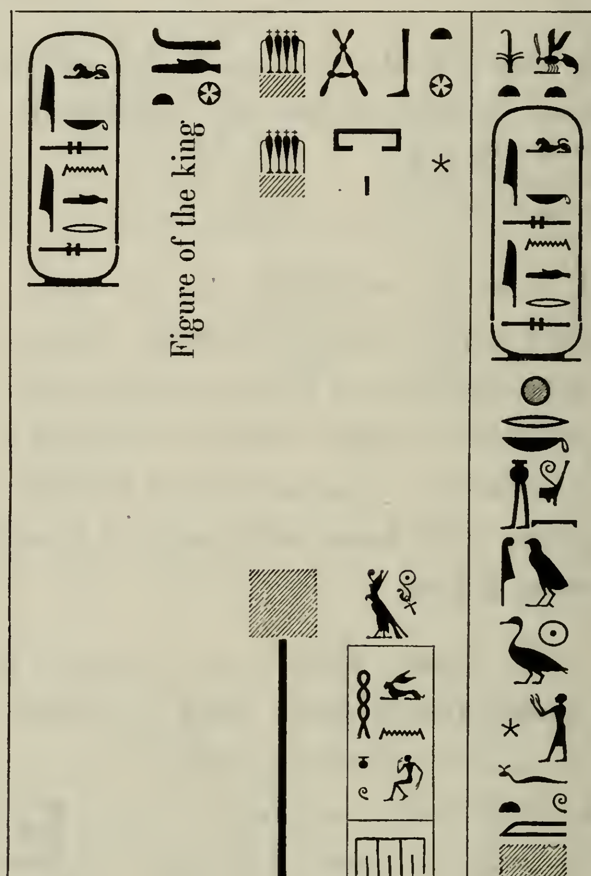
---

(1) There is a similar inscription at Behbeit el Hagar, (Lepsius, text to *Denkmäler,* p. 220).

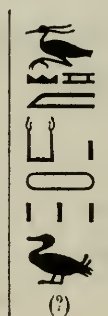
(2) A cat, see n° 5.

(3) See J. de Rougé, *Géographie*, p. 78, for this name.

The upper half of the king is represented to left, wearing [hieroglyph] with uræus in front, necklace and loincloth. Behind him a standard (with indistinct crown of ostrich plumes) and Horus-name: these were probably carried by his *ka*. The inscription when I copied it was dirty and indistinct. In the original the epithets [hieroglyphs], etc., are close above the Horus-title.



10. Block of granite, 0 m. 70 cent. high and 0 m. 90 cent. broad, with vertical torus moulding. On right side of this one line of inscription and fragment of a second.



11. Block of granite, 0 m. 75 cent. high and 1 m. 25 cent. broad. Large letters like those of 10; perhaps from same inscription.

(1) (?) (?)

12. Block of basalt, 0 m. 75 cent. long (⟶).

(2)

13. Block of basalt, 0 m. 85 cent. high (⟶).

(3) (?)

Four years ago I saw, but had not time to copy, another block which has now disappeared. It had a representation of a goddess standing to left, wearing a disk surmounted by a plume, and in front of her was a seated ape : there were about ten vertical lines of inscription.

Among some stones which I noticed lately on the outskirts of the town was a fragment of granite ceiling covered with stars. M. Naville (*v. op. cit.*) was told by the inhabitants that Samanoud means the sky of Noud, *sama*

(1) Figure of seated god. — (2) Fragment of bird with wings spread. — (3) Wears plumes without horns.

Noud, because there was once a king called Noud who built a great palace here and roofed it with a crystal sky; and his informants assured him that there were still some fragments of this sky in the neighbouring tell. No doubt the story is partly due to popular etymology and partly to the fact that pieces of the granite sky which formed the ceiling of the temple used to be seen lying about the mounds.

I saw also in Samanoud a torso of a statue of Nectanebo II, about a metre high, made of Gebel Ahmar stone. It was said to have been brought from Mehalla el Kobra. There was an inscription on the girdle, very indistinct in places :

The name of the second deity was composed of three ill-preserved signs which looked to me like .

C. C. Edgar.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΝΕΡΜΙΟΥΚΥΡΗΝΑΙΟΝ
ΤΩΝΠΡΩΤΩΝΦΙΛΩΝΚΑΙ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΤΩΝΕΝΤΟΙΣ
ΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΞΙΔΙΑΔΟΧΩΝ
ΕΥΝΟΙΑΣΕΝΕΚΕΝΤΗΣΕΙΣ
ΒΑΣΙΛΕΑΠΤΟΛΕΜΑΙΟΝΚΑΙ
ΒΑΣΙΛΕΑΠΤΟΛΕΜΑΙΟΝΤΟΝ
ΑΔΕΛΦΟΝΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝ
ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΝΤΗΝΑΔΕΛΦΗΝ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝΚΛΕΟΠΑΤΡΑΝ
ΤΗΝΘΥΓΑΤΕΡΑΚΑΙΤΑ
ΠΡΑΓΜΑΤΑΥΤΩΝΚΑΙΤΗΣ
ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΝΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ

Fig. 1.

ΟΠΡΙΝΕΓΩΚΑΤΑΔΗΡΙΝΕΝ[illegible]ΛΙΟΝΟΡΧΑΜΟCΑΝΔΡΩΝ
ΦΥΛΑΔΑΙΞΑΝΔΡΩΙΧΕΙΡΙΤΡΟΠΩCΑΜΕΝΟC
ΑCΚΗΘΗCΕΝΝΕΥCΙΚΑΙΑCΤΥΦΕΛΙΚΤΟCΕΠΑΙΗΙ
ΠΕΥ[illegible]ΛΜΟΧΑΡΗΙΚ[illegible]ΟΝΕΝΥΑΛΙΟΥ
ΑCΙΔC[illegible]ΕΝΓΥΑΛ[illegible]ΙCΙ[illegible]ΤΗΡΑCΑ[illegible]ΑΛΚΩΝ
CΚΥΛΑΔΟΡΙΔΜΗ[illegible]ΚΘ[illegible]ΝΕΝΔΑΠΙΩ[illegible]
CΤΕΙΧΩΝΑΙΓΥΠ[illegible]Κ[illegible]ΕΙΝΗΝ[illegible]ΤΑΧΥΜΗΤΟΡΑΤΥΡCΙΝ
ΚΟΙΡΑΝΙΔΑΙCΙΑ[illegible]ΕΝΗΠΙ[illegible]ΤΙΝ[illegible]ΓΚΑΜΕΝΟC
ΝΥΝΔΕΚΑΘΟΓΔ[illegible]Τ[illegible]Χ[illegible]Ν ΤΑΚΕΛΕΥΘΟΝ
ΑΔΑCΟ[illegible]ΦΑΙΟΥ[illegible]
ΤΕΚΝΩΝΟΥΚΑ[illegible]Μ[illegible]ΝΑΜΑ[illegible]ΑΙΔΩΝ
ΠΑΙ[illegible]ΑCΕΦΥCΤΑΤΙ[illegible]ΙΤ[illegible]ΡΜΑΤΙΓΗΡΟΚΟΜΟΥC
ΠΑΤΡΗΓΑΡΜΕΛΟΧΕΥCΕΝΑΠΑΜΕΑΓΑΙΑΔΕΘΡΕΨΕΝ
ΑΙΓΥΠΤΟΥΘΝΑΤ[illegible]ΠΑCΙΓΕΓΩΤΑΦΙΛΟΝ
ΔΙΑΙΕΛΜΙΝΒΑCΙΛΕΥCΙΤΕΤΕΙΜΕΝΟΝΩΠΑ[illegible]ΔΙΤΑ
ΧΑΙΡΕΛΕΓ[illegible]ΚΟΥΦΗΙΔΑΜΦΙΠΕΛΟΙΤΟΚΟΝΙC

Fig. 2.





a



b



1



2



3


5


9


11


10


12



13



14



15



17



22



19



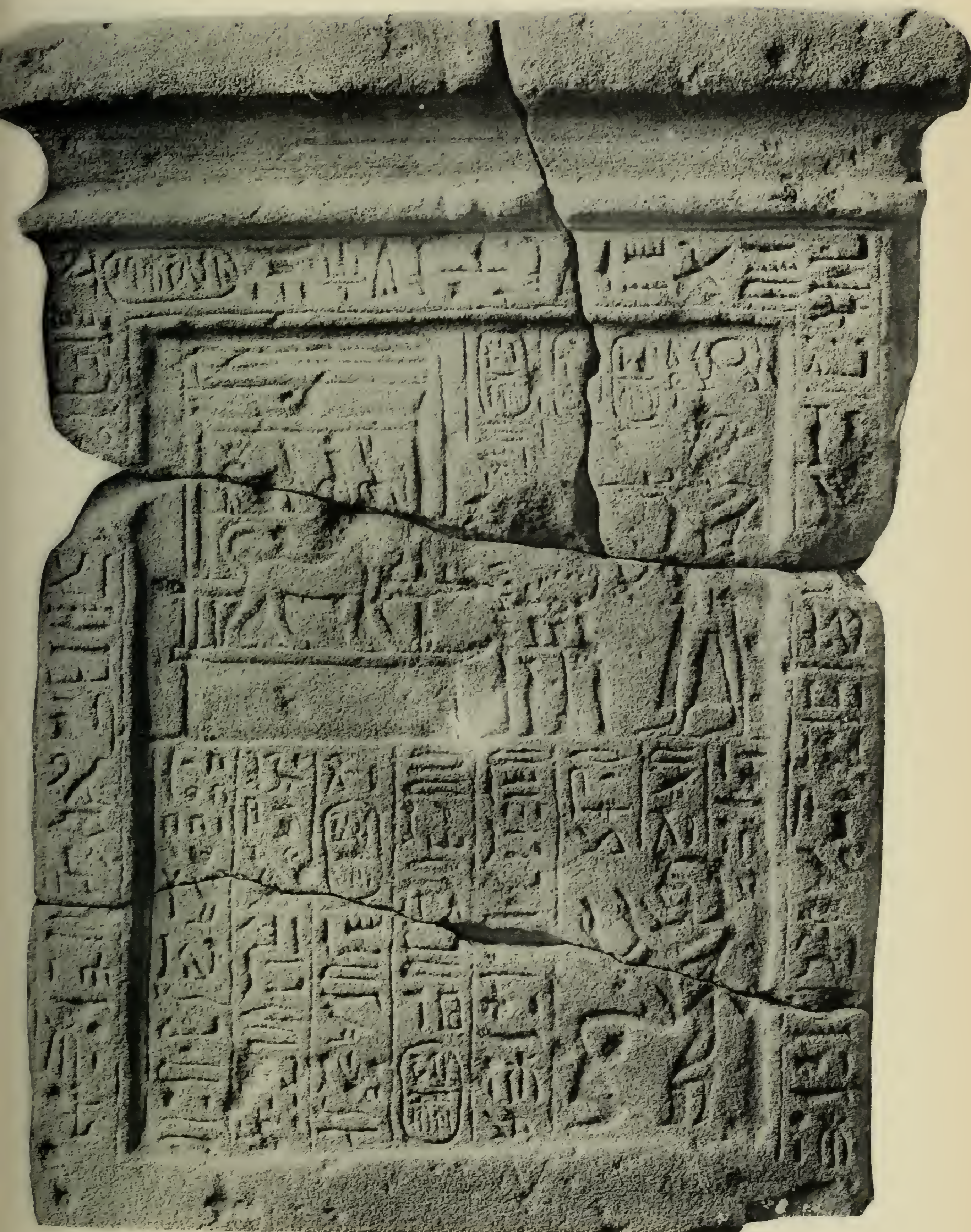
Stèle n° I



Stèle n° II



Stèle n° VI



Stèle nº IX



Ensemble des huit grandes stèles en place.

Phototypie Berthaud, Paris

District of Bouto, according to the Arabic map of 1871.

KOPTOS

Relation sommaire des travaux exécutés par MM. Ad. Reinach et R. Weill pour la Société française des Fouilles archéologiques (campagne de 1910)

PAR M. RAYMOND WEILL.

I

OBSERVATIONS ET TRAVAUX ANTÉRIEURS SUR LE SITE.

Koptos, la grande ville de la Haute-Égypte à l'époque gréco-romaine, est reconnue sur place depuis très longtemps. Le problème de sa localisation était facile. Ptolémée, qui dans sa description de la Thébaïde sépare les nomes et villes de la rive gauche de ceux de la rive droite, cite sur la rive gauche[1], en remontant, après Abydos et le nome de Diospolis la Petite, le *Tentyrite* avec *Tentyra,* qui est le Denderah d'aujourd'hui, un peu en amont de Keneh sur l'autre rive, puis l'*Hermonthite* avec *Hermonthis,* l'Erment moderne qui est à quelque distance au sud de Louxor; sur la rive droite, dans la zône correspondante à celle ainsi définie par Denderah et Erment, le géographe cite[2] le nome *Panopolite,* dont la dernière ville, vers l'amont, est *Kainè polis,* la ville même de Keneh qui aujourd'hui est chef-lieu de province, puis le *Koptite* avec *Koptos* et *Apollonopolis la Petite,* puis le nome de *Diospolis la Grande* qui — Strabon le dit explicitement — est Thèbes. Diospolis-Thèbes est pour ainsi dire le point de repère central de la géographie antique de la Haute-Égypte, car les immenses ruines qui dominent la plaine de la rive droite, aux abords de Louxor, décèlent immédiatement la capitale pharaonique. Cela étant, et d'après Ptolémée seul, on voit qu'entre *Kainè*-Keneh et *Diospolis*-Louxor, sur la rive droite, sont à trouver deux villes antiques, *Koptos* et *Apollonopolis la Petite.* La

(1) Ptolémée, IV, 5, § 63-70. — (2) *Ibid.*, § 71-73.

même chose exactement ressort de la description de Strabon, qui nomme les localités de l'une et de l'autre rive suivant l'ordre naturel de la remontée du fleuve, et cite ainsi [1], après Abydos et Diospolis [la Petite], la ville de *Tentyra*, — Denderah, à peu de distance de Keneh, nous l'avons remarqué déjà, — puis *Koptos*, non loin de laquelle est *Apollonopolis* [la Petite], et après Apollonopolis, *Thèbes, qu'on appelle Diospolis.*» Pour préciser la géographie de Strabon et de Ptolémée, entre les limites de Denderah-Keneh et d'Erment-Louxor, il n'y a donc que deux points à reconnaître sur la rive droite, à savoir, du nord au sud, Koptos et Apollonopolis la Petite.

Or, la Koptos gréco-romaine est une place très importante, débouché sur le Nil de la grande route des Indes par la mer Rouge, les ports du littoral africain et le désert entre la mer Rouge et le fleuve; c'est le point d'embarquement fluvial et l'entrepôt de toutes les marchandises en provenance des Indes et de l'Arabie et à destination du Nord [2]. Cette grande ville ne peut avoir été que sur l'emplacement du vaste champ de ruines qui couvre plus d'un kilomètre dans tous les sens, sur la rive orientale du canal de Shanhour, et autour duquel sont groupés en cercle de gros villages dont le principal, *Ḳift,* est bâti en grande partie sur des buttes antiques très hautes. Le nom de *Ḳift* — ou *Ḳouft,* ou *Ḳaft,* ou *Ḳeft,* la voyelle est extrêmement indéterminée — n'est autre, comme on voit, que le nom antique même de Koptos [3], et cette circonstance contribua certainement, à l'origine, à assurer la localisation de la place. Les voyageurs du XVIIIe siècle y passent [4], les savants de la *Description de l'Égypte* en donnent une description intéressante [5]. Notons qu'en même temps que

---

(1) Strabon, XVII, 1, § 44-45.

(2) Strabon, XVI, 4, § 23, XVII, 1, § 45; Pline, V, 11.

(3) Le copte avait écrit ⲕⲉϥⲧ, que l'arabe transcrivit et écrit encore قفط. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le nom n'a aucun rapport avec celui des *Coptes*, قبط, qui vient du copte ⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ, transcrit lui-même de Αἰγύπτιος. Le nom de l'Égypte chez les Grecs, dès une époque très ancienne, n'a évidemment rien de commun avec celui d'une ville lointaine de la Haute-Égypte.

(4) Le P. Sicard vers 1725, voir *Lettres édifiantes*, éd. 1780, t. V, p. 493, ou éd. 1819, t. III, p. 464; Vitaliano Donati en 1760, Mss. du roi à Turin, I, p. 377, 387.

(5) Jollois et Devilliers, *Notice sur les ruines de Qeft et de Qous*, dans *Descr.*, III, p. 411-415; cf. *Histoire scientifique et militaire de l'Expédition d'Égypte*, VI, p. 36.

Koptos, on reconnaît sur le terrain *Apollonopolis Parva,* située au sud de Koptos comme la géographie classique l'exige, dans la ville moderne de Kous, à une quinzaine de kilomètres en amont et du même côté du fleuve; des ruines de temples s'y trouvaient, qu'on devait parfois, dans les descriptions, attribuer par erreur au site de Koptos [1].

Dans le cours du XIXe siècle, ensuite, les ruines de Koptos sont décrites par Wilkinson [2], puis vues et quelque peu fouillées, de 1882 à 1885, par Maspero [3]. Les observations faites, depuis l'époque même de la *Description,* sur les buttes de décombres et les restes de temples qu'on en voit sortir, ont montré à l'évidence que la ville avait déjà une grande importance à l'époque pharaonique, et de très bonne heure, les égyptologues avaient pu se rendre compte que le nom de Koptos est celui même qui désigne, dans les listes géographiques et les autres documents hiéroglyphiques, la ville, *Kebt,* la «ville du Faucon», et le nome, , les «Deux Faucons»; on connaissait son dieu, le *Min Kebti* ithyphallique, «Min de Koptos» dont le culte se rencontrait, non seulement à Koptos même, mais aussi sur tous les chemins du désert entre la ville et la mer Rouge, et la haute antiquité de ces témoignages, dont beaucoup remontent à l'Ancien Empire, pouvait montrer dès 1850 [4] qu'à une époque extrêmement ancienne, la ville exerçait déjà la fonction où elle nous apparaît dans les écrits du Ier siècle de notre ère, celle d'une porte du désert oriental et des avenues du littoral maritime. En pouvait-il être autrement, d'ailleurs, à une époque quelconque de l'histoire? Koptos est au point le plus oriental de cette immense boucle du fleuve qui est le trait le plus remarquable de

[1] Cette confusion est commise, notamment, par les auteurs de la *Descr. de l'Egypte,* loc. cit. (v. note précédente), p. 411-412. Un pylône de Kous est représenté dans *Descr., Ant.,* IV, pl. I, A.

[2] Wilkinson, *Topography of Thebes* etc., 1835, p. 411-412, et *Modern Egypt* etc., II, 1843, p. 129-131; cf. *Murray's Handbook for Egypt,* 1873, p. 391-392.

[3] Maspero, dans *Bull. Institut égyptien,* 1882, p. 117; 1883, p. 247; 1885, p. 68-69.

[4] Le principal groupe d'inscriptions hiéroglyphiques du désert oriental est, comme on sait, celui du O. Hammamât, sur la route la plus directe de Koptos à la mer Rouge et à mi-distance, et les plus intéressantes de ces inscriptions ont été connues d'abord, sans parler de la publication de Burton dans ses *Excerpta,* par les *Denkmäler* de Lepsius.

son cours entre la cataracte d'Assouân et la naissance du Delta; le Nil, à cette place, n'est plus distant de la mer Rouge que de 150 kilomètres, et sur le trajet, la nature a aménagé une longue suite de vallées en pente douce, à peine resserrées à la traversée des montagnes, dont le sillon s'ouvre largement en estuaire, vis-à-vis de Koptos, sur la vallée du fleuve, et court droit à l'est, de là, jusqu'à la mer. Le petit port de Kosseir, aujourd'hui, est la tête maritime de cette route, dont les monuments pharaoniques du défilé de Hammamât jalonnent le milieu [1], et dont il est clair depuis longtemps que son parcours est aussi ancien que la civilisation humaine.

D'autres grandes vallées divergent du Nil, dans la même zone, dessinant une sorte de colossal éventail entre la direction du nord et celle du sud-est, de telle manière que Koptos apparaît, non seulement comme la tête fluviale d'une route unique, mais comme le point de concours de plusieurs routes du désert. De ces routes, la géographie classique connaît au moins deux. La plus fréquemment citée est celle de Koptos à Bérénice, seule connue de l'Itinéraire Antonin et de Pline, qui nous fournissent des tableaux assez concordants, dans l'ensemble, des stations et des distances [2]. Strabon connaît également cette route, mais il ne la cite pas seule; dans un passage extrêmement intéressant en dépit d'une certaine confusion qui y règne, il explique [3] que de Koptos à la mer il y a deux routes, celle de Bérénice et celle de Myos Hormos, mais que celle de Myos Hormos est la principale; et en outre, que des ports maritimes on peut également aboutir à Apollonopolis, — Kous, comme nous savons — bien que Koptos, des deux places fluviales, soit la plus fréquentée. En plusieurs autres endroits de ses livres, Strabon cite encore la route de Myos Hormos, dont il parle en contemporain bien informé, et comme de la route ordinairement pratiquée de son temps [4]. Où étaient Bérénice et Myos Hormos? Les noms de ces places reviennent souvent dans les descriptions classiques de la mer Rouge, — chez Diodore, Strabon encore, Pline, Ptolémée, dans le *Périple de la mer Érythrée,* — mais il ne convient pas de nous engager ici dans

---

[1] Voir note précédente.

[2] Pline, VI, 26; *Itinéraire,* éd. Wesseling, p. 171; renseignements dérivés de ceux de l'*Itinéraire* dans la Table de Peutinger, voir E. Desjardins, *La Table de Peutinger* etc. (1874), segment IX.

[3] Strabon, XVII, 1, § 44-45.

[4] *Ibid.*, II, 5, § 12; XVI, 4, § 23, 24.

l'histoire de la localisation des deux ports et les difficiles problèmes que la question soulève. Bornons-nous à dire que Bérénice, depuis longtemps, est reconnue certainement au fond de la vaste baie qu'abrite la longue presqu'île du *Ras Benâs,* loin au sud-est de Koptos et presque exactement sur le parallèle d'Assouân; il est bien probable que dans ce nom du Ras *Benâs,* c'est le nom même de Bérénice qui subsiste. Pour Myos Hormos, sa localisation est beaucoup plus incertaine, et il n'y a de clair que sa position au nord de Bérénice; les indications en latitude de Ptolémée sont très incompatibles avec les indications en longueur, peut-être plus dignes de confiance, du *Périple,* d'après quoi on est conduit à se demander si Myos Hormos ne serait pas simplement Ḳosseir. La grande route de Strabon serait alors la route moderne, si facile et si courte, qui coupe droit vers l'est de Koptos, et le long de laquelle, il faut le remarquer, une importante organisation romaine de forts, de citernes et de postes de garde, a été signalée depuis longtemps par nombre de voyageurs.

Pas plus que sur la question des ports de la mer Rouge, nous ne nous arrêterons sur celle des mines et carrières, exploitées pour la plupart de toute antiquité mais particulièrement actives au début de l'époque romaine, qui se rencontraient en tous les points du désert oriental de la Haute-Egypte et que desservaient, outre les grandes routes du fleuve à Myos Hormos et à Bérénice, une foule de communications secondaires ou spéciales. Trois régions minières sont particulièrement intéressantes et ont été visitées par des explorateurs nombreux; ce sont le district de Hammamât-Faouakhir, avec ses carrières pharaoniques et gréco-romaines, à mi-distance sur la route de Ḳouft à Ḳosseir, le grand district méridional des mines d'émeraude, qui couvre de vastes étendues de montagne en arrière de la côte de Bérénice, enfin, à plusieurs journées de marche au nord de la route de Ḳosseir, la région des carrières romaines du mons Claudianus et du mons Porphyrites. D'autres sites d'importance moindre sont également relevés depuis très longtemps, notamment les localités pharaoniques très anciennes du ouadi Gasoûs, à une dizaine de lieues au nord de Ḳosseir, que Burton et Wilkinson connaissaient déjà et que Schweinfurth devait retrouver. La considération de ces places minières, d'ailleurs, de même que celle des ports de la mer Rouge et des communications qui desservaient les unes et les autres, n'a d'autre importance ici qu'en ce qu'elle attire

notre attention sur l'intensité de la circulation dans le désert à partir de Koptos, et nous fait comprendre comment la ville et son dieu sont arrivés, tout naturellement, à annexer le désert entier à leur domaine : de toute antiquité, cet arrière-pays dut porter le nom de «désert de Koptos» ou «montagne de Koptos» [1], de même qu'un instant, à l'époque romaine, on devait l'appeler «montagne de Bérénice». La grande importance de la route du désert et les relations administratives, forcément très étroites, qui unissaient Koptos aux places de la mer Rouge, nous expliquent également qu'on trouve, à Koptos même, des documents relatifs aux ports maritimes et à leurs routes [2], voire des actes administratifs émanant du «préfet de Bérénice» [3] ou du «commandant de la mer Érythrée». Le plus remarquable nous est apporté par la célèbre *inscription des tarifs* trouvée par Fl. Petrie en 1894; c'est [4] un règlement de L. Antistius Asiaticus, qui était «préfet de Bérénice» en 90 après J.-C., relativement à la circulation des voyageurs sur la route de Bérénice à Koptos et aux taxes à prélever sur eux suivant leurs qualités; on y apprend que la perception des taxes de circulation était affermée, et placée sous le contrôle de l'arabarque [5]. Cet

---

[1] On en trouve le témoignage explicite dans une inscription grecque de 150 avant J.-C., où il est question d'un *garde du corps* royal, chargé de veiller à la sécurité du transport des pierres précieuses et des parfums d'Arabie à travers «la montagne au-dessus de Koptos» (Dittenberger, *Or. gr. inscr. sel.*, 132). Encore au moyen âge, «le désert de Qoft» est mentionné dans un passage de Maqrizi (trad. Bouriant, *Mém. Inst. français arch. or.*, XVII, I, p. 91).

[2] Telle l'inscription latine, découverte en 1883 et maintenant au Musée du Caire, relatant les travaux exécutés par les légionnaires du temps d'Auguste sur la route de la mer Rouge et dans le port de Bérénice : F. Desjardins, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1883, p. 217 suiv.; Mommsen, *Add. tertia ad Corporis vol. III*, p. 5-17.

[3] Le titre, dans sa forme complète, est ἔπαρχος ὄρους Βερενίκης, ou même *praefectus praesidiorum et montis Beronices;* il appartient régulièrement au gouverneur de la mer Rouge à l'époque romaine.

[4] Texte publié par G. Hogarth dans Petrie, *Koptos*, p. 27-33 et pl. XXVII, et Jouguet dans *Bull. Corr. Hell.*, XX (1896), p. 169-177.

[5] Sur la fonction de l'arabarque, voir le résumé de Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 141, n. 1 (cf. *ibid.*, IV, p. 12); d'après Bouché-Leclercq, l'arabarque serait le même officier que l'*épistratège de Thébaïde*, sorte de vice-roi qu'on rencontre à partir d'Évergète II et

important document a précisé en plusieurs points ce qu'on savait, pour la période gréco-romaine, des douanes et services corrélatifs [1] à l'entrée en Égypte des grandes routes internationales.

A l'exception de ce qui concerne l'*inscription des tarifs*, les faits et les conditions historiques générales que nous venons de passer en revue étaient bien connus déjà, lorsque Fl. Petrie entreprit à Koptos ses fouilles de 1893-1894. Bien que circonscrites, pour la majeure partie, dans le périmètre de l'aire du grand temple, ces fouilles [2] firent sortir des décombres de très nombreux monuments, répartis chronologiquement sur la durée entière de l'histoire, depuis les temps antérieurs aux dynasties memphites jusqu'au IIIe siècle après J.-C. On se rappelle les statues archaïques du dieu Min, avec leurs curieuses figurations d'éléphants, de poissons et mollusques de la mer Rouge, qui attirèrent vivement l'attention sur le caractère très ancien des relations entre Koptos et le rivage maritime oriental, et donnèrent lieu à cette théorie, plusieurs fois reprise depuis lors, que par la grande trouée Kosseir-Koptos seraient survenus les conquérants asiatiques qui soumirent la vallée du Nil avant le début de la période pharaonique, et fondèrent l'Égypte historique par l'introduction d'institutions nouvelles, le mélange des hommes et des traditions religieuses [3]. Pour l'Ancien Empire, sortirent des débris de reliefs de Papi II; de la XIIe dynastie, de grands et beaux fragments architecturaux aux noms d'Amenemhat Ier et de Senousrit Ier, et de la période suivante, les monuments extrêmement remarquables de Noubkhopirra Antef, les blocs sculptés d'une chapelle et un précieux décret gravé sur pierre, ainsi qu'une autre stèle du roi très peu connu Rahotep. Les blocs d'Antef et ceux de la XIIe dynastie n'étaient pas trouvés en place,

---

qui avait sous ses ordres les forces militaires non seulement de la Haute-Égypte, mais aussi de la mer Rouge. On se demande cependant, d'après cela, si l'*épistratège de Thébaïde* des temps ptolémaïques n'est pas le *préfet de Bérénice* même des siècles suivants.

[1] Pour d'autres documents plus tardifs concernant l'interdiction de circuler gratuitement à travers le désert, les permis de circulation et les tarifs d'escorte, voir Bouché-Leclercq, *loc. cit.*, III, p. 302, n. 3, p. 325, n. 1.

[2] Petrie, *Koptos*, Londres, 1896.

[3] Petrie, *Koptos*, p. 7-9; *History*, I, 1899, p. 12-13; Wiedemann dans Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II (1897), p. 224.

mais employés dans les dallages des constructions ptolémaïques ou romaines. Pour le Nouvel Empire et les temps suivants, beaucoup de monuments encore, dont les plus remarquables sont la grande stèle de Senousbersheps, majordome d'une reine Arsinoé Philadelphe, et le *tarif* grec, cité plus haut, du préfet Antistius Asiaticus.

A la publication des monuments, Petrie joignit celle d'un plan au $\frac{1}{1000}$ du principal emplacement fouillé, celui du temple, mais sans carte générale du site et sans rattacher son plan, comme il eût été bien utile, aux objets reconnaissables des alentours. Avec sa description, on n'arrive pas à situer exactement, par rapport à la grande fouille, l'«église copte» à l'ouest du temple, où sont remployés des piliers de granite de Thoutmès III (*Koptos,* p. 13, 25, pl. XXVI), ni d'autres très beaux piliers de Thoutmès III que Petrie, comme nous verrons, avait découverts en place, et point davantage le grand socle de basalte, couvert d'inscriptions et de tableaux au nom d'un des derniers Ptolémées, qui attirait l'attention au centre du champ de ruines (*ib.,* p. 22) et que Maspero, déjà, avait signalé en 1885. D'une manière générale, le travail de Petrie encourt le reproche de ne point nous renseigner suffisamment sur les conditions du site en dehors de l'étroit périmètre des fouilles. Dès 1889, cependant, Daressy avait fait une reconnaissance attentive du champ de ruines, à l'occasion du bornage des terrains de l'État, serrés de près et constamment menacés d'empiétement par les villages modernes; il en rapporta un croquis topographique intéressant, malheureusement trop sommaire pour être facilement utilisable [1]. Depuis lors, et depuis la publication de Petrie, aucune tentative de relevé ne fut plus faite à Koptos. Le site, pourtant, n'était pas oublié. En 1902, les agents du Service des Antiquités déblayèrent une fort intéressante tombe du temps de Nectanébo II, découverte par le travail des *sebakhîn* en pleine ville antique, sur un emplacement que nous décrirons plus loin [2]. A une date postérieure, comme les piliers remployés de Thoutmès III, signalés par Petrie, étaient menacés de destruction par les fellahs des villages

---

[1] Musée du Caire, archives, 1889-1890.

[2] Sur la lisière nord du village d'El Qeidat, au point 45 du plan que nous suivrons continuellement tout à l'heure. Voir la note de Howard Carter dans *Annales du Service des Antiquités,* IV (1903), p. 49-50.

environnants, on transporta au Caire deux d'entre eux, dont l'un est martelé, mais dont l'autre a encore le superbe décor intact d'une de ses faces, et se dresse aujourd'hui en avant de la façade du Musée. La même mesure de préservation fut heureusement appliquée, un peu plus tard, au socle souvent remarqué que Dow Covington rapporta en 1908 et dont une salle du Musée du Caire abrite la masse imposante[1] : intéressant monument attribué par confusion, jusqu'ici, à Ptolémée XIII Neos Dionysos, et qui appartient en réalité à Ptolémée César[2].

II

LA VILLE ANTIQUE ET SES ABORDS.

CARTES CI-JOINTES AU $\frac{1}{80.000}$ ET AU $\frac{1}{5.000}$ (PLANCHE), PLAN AU $\frac{1}{1.250}$ (PLANCHE).

Les villages qui enserrent et en partie recouvrent le site de la ville antique, forment un groupe isolé dans une vaste plaine de 8 kilomètres de largeur, à peu près à égale distance de la rive du fleuve et de la limite des cultures au pied des premiers sables. L'important canal de Shanhour longe l'agglomération sur son bord occidental, serrant de près une haute et vaste butte sur laquelle la moitié nord du bourg de Ḳift est construite, dans une situation telle qu'il est inévitable que toujours un cours d'eau a passé à la même place, et que les berges de ce même canal de Shanhour servaient de port à la ville antique : on pense au «canal conduisant à Koptos» dont la géographie de Strabon nous garde le souvenir. Entre le canal de Shanhour et le Nil, court la voie ferrée moderne; la gare de Ḳift est placée à l'endroit où la ligne coupe le grand chemin de terre, fortement

---

[1] Dow Covington, *Altar of Ptolemy Neos Dionysos XIII*, dans *Annales du Service*, IX (1909), p. 34-35; suivi de Daressy, *Socle de statue de Coptos*, *ibid.*, p. 36-40, avec deux planches.

[2] Toute une série des monuments de Ptolémée César sont encore attribués à son grand-père Neos Dionysos, par suite d'une analogie de titulature dont l'illusion, aujourd'hui seulement, se dissipe, grâce à quelques monuments de Koptos sur lesquels nous avons relevé des titulatures d'attribution très certaine. Nous dirons un mot de ces monuments plus loin, et d'ailleurs, consacrons un article spécial aux analogies et à la différenciation des titulatures de Ptolémée César et de Ptolémée XIII (v. ci-dessous, p. 127, n. 1).

surélevé au-dessus des champs, qui de Kift descend droit sur le fleuve et touche sa rive au hameau de Baroud : chemin très antique sans nul doute, port de pleine eau d'usage aussi ancien que la ville même. De la gare aux villages, la haute digue de terre file en droite ligne; elle franchit le canal

LA PLAINE DE LA RIVE DROITE AUX ABORDS DE KOPTOS.

Échelle de $\frac{1}{80.000}$

sur un pont en maçonnerie dans lequel on chercherait en vain les blocs antiques jadis notés par Harris, car le vieux pont a été complètement démoli et remplacé par une maçonnerie moderne en pierre et brique. La route touche l'extrémité de l'agglomération de Kift et s'engage entre Kift

et Ocidat; ce n'est plus maintenant une levée de terre, mais une simple piste tracée sur l'aire d'une vaste plate-forme de matériaux antiques, tessons et brique crue, qui fait comme un socle aux villages plus hauts qui l'encadrent. Quelques pas encore entre les murs de jardins de palmiers, et l'on débouche dans un immense espace, fermé de tous côtés par les hautes maisons grises et les arbres des jardins de trois villages, et présentant l'aspect de désolation d'un site bouleversé à l'extrême, livré de longue date à l'activité dévastatrice des enleveurs de *sebakh*. Des buttes très hautes existaient sur cet emplacement, assez hautes pour que les villages environnants aient préféré, à une certaine époque, s'établir à leur base; mais les *sebakhîn* ont enlevé tant de terre, qu'on a plutôt l'impression d'une cuvette approfondie dans le cercle des villages. Le sol de cette cuvette est couvert d'une quantité énorme de tessons de poterie, formant un lit épais par endroits de plusieurs mètres, et de cette mer de poteries sortent, partout, les débris éventrés de maçonneries de briques crues, des maisons, de massifs édifices impossibles à définir et à reconnaître, et en beaucoup d'endroits des pans de murs d'une hauteur et d'une puissance remarquables, mais tellement attaqués de toutes parts que ce ne sont plus que des espèces d'îlots abrupts et que la direction de la muraille, dans le plus grand nombre des cas, n'est plus reconnaissable.

L'aspect des lieux a changé considérablement, non seulement depuis la *Description de l'Égypte,* non seulement depuis les notes de Maspero en 1885, mais encore depuis le temps de Petrie. Détruite, ou aussi bien que détruite, la grande enceinte carrée, à tours flanquantes, qui est le principal point de repère et l'élément dominant des descriptions anciennes, — au temps de la *Description,* on reconnaissait *deux enceintes*, — de celle de Maspero et du croquis inédit de Daressy. Dans la partie sud du champ de ruines, cependant, le terrain se relève un peu, dans le périmètre d'un espace rectangulaire de 250 ou 300 mètres; il y a là de vraies buttes de décombres, conservées et non bouleversées, des restes d'édifices en pierre, et tout autour, un assez grand nombre de «témoins» de l'ancienne enceinte pour qu'on puisse en restituer la position ainsi qu'il est fait dans notre carte au $\frac{1}{5000}$. Un imposant massif de maçonnerie, qui en formait probablement l'angle nord-est, est relativement bien conservé; c'est une masse de briques d'architecture compliquée, probablement très tardive, évidée de

grands puits circulaires, ouverts en haut, qui se rencontrent encore en d'autres points des parties conservées de la muraille.

Plus intéressants que ces ruines de briques, cependant, sont les restes de temples et d'autres grands édifices qui sortent de terre en plusieurs points du champ de décombres. Immédiatement avant nos fouilles, le visiteur qui arrivait là, venant de l'ouest, était d'abord attiré par un énorme pilier de granit rouge, debout sur des substructions informes dans lesquelles on reconnaissait l'« église copte » et le baptistère notés et partiellement relevés par Petrie [1]; à cette place, où Petrie avait vu encore quatre piliers debout, provenant d'un temple de Thoutmès III, il n'en restait plus qu'un, à l'un des angles du baptistère dont ces piliers, un jour, portèrent la toiture, les autres piliers gisant dans les décombres aux pieds de leurs socles. Pilier debout et piliers abattus avaient leurs tableaux et inscriptions hiéroglyphiques martelés jusqu'au dernier signe, exactement comme l'un des deux piliers récemment rapportés au Caire, et le témoignage des indigènes confirmait que c'était bien de là, ou de l'immédiat voisinage, que les piliers du Caire avaient été enlevés. Tout autour, les ruines des églises se présentaient à peu près exclusivement sous la forme d'arasements et de fondations massives en pierre, d'aspect peu engageant mais où l'on apercevait un très grand nombre de blocs à inscriptions et décor hiéroglyphiques, provenant d'édifices de l'époque ptolémaïque ou de l'époque romaine.

Cheminant de là vers l'est, dans le sens de la piste moderne qui coupe le champ de ruines, et laissant sur la gauche une butte rougeâtre, retenue dans l'angle d'un grand pan de mur, qui domine toute cette partie de la plaine [2], on ne tardait pas à apercevoir les deux montants en pierre, découronnés du linteau, d'une porte que décorèrent, à l'époque gréco-romaine, des tableaux pharaoniques aujourd'hui très détériorés [3]. Au delà, vers l'est, s'étendait à gauche de la route, sur une longueur de 200 ou

---

[1] Petrie, *Koptos,* p. 13, 25, et pl. XXVI. Voir nos plans au $\frac{1}{5000}$ et au $\frac{1}{1250}$, *Églises de l'Ouest;* le pilier debout est 6 du plan au $\frac{1}{1250}$.

[2] Nos 10 et 11 du plan.

[3] Cette porte, de dimensions modestes, est l'élément central de la grande entrée aux massives tours de briques, enchâssant des éléments architecturaux en pierres de taille décorées dont nous avons, par la suite, dégagé les restes, et que signale le n° 8 de notre plan.

250 mètres, une aire bizarrement vallonnée, toute en hautes buttes et en creux profonds dans lesquels on voyait affleurer des maçonneries décorées, des arasements et des bases de pylônes gréco-romains démolis, des portions d'un dallage massif surélevé sur plusieurs lits de blocs : c'était, nous dirent les vieux ouvriers du lieu qui jadis travaillèrent avec Petrie, l'emplacement des fouilles de 1894 [1]. Vers le centre de cet emplacement, on voyait à découvert un bel et grand escalier de pierre [2], en pente très douce, certainement identique a celui noté par Petrie, dans son plan, sur le front de son temple, et qui devait aider à retrouver les éléments de ce plan sur le terrain. A peu de distance de là, au nord-est, et beaucoup plus apparentes, se dressaient plusieurs colonnes au fût cylindrique sans décor, aux bases carrées, en relation avec un sol beaucoup plus élevé, au premier coup d'œil, que ceux des différents éléments du temple [3]; elles avaient fait partie d'une sorte d'avenue, manifestée par les bases de colonnes à découvert, qui courait parallèlement à la face nord de la grande enceinte et paraissait aboutir à une porte ouverte dans la face est. Dès le premier moment, il était clair qu'on avait là un travail notablement postérieur au temple lui-même dans sa dernière période, et nous devions nous en rendre compte avec plus de précision plus tard.

Revenant ensuite sur nos pas et franchissant la route, face au sud, nous trouvions une longue butte droite, apparemment intacte, qui courait nord-sud suivant le tracé 37 du plan, et qui plus tard seulement devait apparaître comme enveloppant la face occidentale de la grande enceinte. Sur la droite, c'est-à-dire à l'ouest, entre cette butte et les clôtures des premiers jardins, de colossales maçonneries de briques entamées de tous côtés, toutes formes perdues; vers l'est, soudée à l'espèce de grande levée 37, une butte de forme vaguement carrée, couvrant une soixantaine de mètres dans les deux sens, et dominant fortement les espaces dévastés de l'est et du sud : de ces deux côtés, le travail des *sebakhîn* mordait aux flancs de la butte

---

[1] Voir, sur nos plans, *Grand temple* et *Approches*. L'aire des fouilles de Petrie s'étend presque jusqu'à la face arrière, aujourd'hui démolie, de la grande enceinte carrée.

[2] N° 20 du plan.

[3] N° 24 du plan. L'avenue qui court à partir de là vers l'est, parallèlement à l'axe des édifices, ne figure pas dans nos relevés.

carrée, dont la masse devait nous rendre les *Édifices du centre* de nos plans. Sur le revers sud affleurait, à la surface des décombres, le haut des montants d'une très belle porte de granite rouge, d'énormes blocs à section carrée avec ébrasement, dont la face ouest laissait voir d'admirables hiéroglyphes sculptés en creux : cette porte de Thoutmès III, qui devait être le point de départ d'une fouille étendue, avait été déjà vue et dégagée par Petrie [1].

Plus au sud, enfin, et tout près des maisons modernes d'El Oeidat, sortaient du sol des restes de temple plus complets que partout ailleurs, une belle porte de Nectanébo I reliée, par une façade, à une chapelle de la fin de l'époque ptolémaïque; le tout décoré de sculptures d'une grande beauté [2]. A peu de distance au sud-est, un petit édifice en blocs d'apparence brute [3] se révélait comme une chambre funéraire de la fin de l'époque pharaonique, violée depuis longtemps par le plafond troué et conservant encore, à l'intérieur, un sarcophage de pierre sans inscription; les parois de la chambre, d'architecture très soignée, étaient couvertes d'inscriptions peintes, à peu près complètement tombées aujourd'hui; une porte s'ouvrait au milieu de la face ouest, la seule parée à l'extérieur, tout le reste de ce cube de pierre ayant été enveloppé, à l'origine, dans une sorte de mastaba de briques dont les *sebakhîn* l'ont déshabillé [4]. Tout près de là, une maison de paysan occupait les restes d'un superbe pylône avec tableaux et inscriptions aux noms de Caligula, dont les assises conservées s'élevaient encore à la hauteur de plusieurs mètres [5]; il semble bien que c'est ce pylône que

---

(1) N° 30 du plan. Les inscriptions de ces piliers dans Petrie, *Koptos*, pl. XIII, 5, 6, 7, sans références. Petrie a également vu et noté (voir son plan) les grosses maçonneries de brique affleurant sur la lisière nord-est de la même butte, 28 et 29 de notre plan.

(2) *Temple du sud* de notre plan; la porte de Nectanébo ouvre est-ouest, la chapelle ptolémaïque, 39, ouvre au sud.

(3) N° 45 du plan.

(4) C'est la tombe vidée par le Service des Antiquités en 1902 et qui renfermait, outre le sarcophage anépigraphe qui y reste encore, un autre sarcophage et deux stèles au nom de l'officier Nesimin, avec des légendes comprenant le cartouche de Nectanébo II (H. Carter dans *Annales du Service*, IV, 1903, p. 49-50); nous en avons dit un mot à la fin du § précédent.

(5) N° 44 du plan.

Maspero a vu déblayer en 1883 [1], et l'on voit alors que l'empiétement des paysans d'Oeidat sur le sol antique, est postérieur à cette époque. Plus à l'ouest, sur le revers descendant de la longue butte 37, à son extrémité et, comme nous devions le constater plus tard, à l'angle même de la grande enceinte, sortait entièrement des décombres une grande porte de pierre, montants et linteau, ouvrant nord-sud [2], avec une face nord laissée brute et une face sud décorée de tableaux sculptés, stuqués et peints, très endommagés malheureusement, où se répètent les cartouches de Claude.

Comme on le voit sur nos plans, les propriétés particulières poussent leurs enclaves de la manière la plus hardie et la plus fâcheuse dans cette région du champ de ruines. Un peu à l'ouest du pylône envahi de Caligula et au sud de la porte de Tibère, le travail des *sebakhîn* a dégagé, de fort destructrice façon d'ailleurs, un pan de mur de briques de grande épaisseur, d'une hauteur de 6 mètres [3], en le séparant d'une butte de décombres qui s'appuyait à lui sur sa face sud et l'enterrait jusqu'au faîte. Cette butte couvrait certainement, du côté du nord, un large espace, et cachait peut-être complètement la porte de Tibère; sa destruction n'a été arrêtée, au sud, que par la nécessité de respecter les maisons modernes qui l'ont envahie de ce côté, et dont les dernières s'élèvent maintenant sur la crête d'une petite falaise. Les choses, dans ce coin accidenté, sont des plus instructives; on assiste au progrès du village moderne dans les temples dégagés aussi bien que sur les buttes de décombres encore en place, et en outre, grâce à la démolition très avancée des buttes, on peut en quelque sorte les dater, en observant qu'elles sont considérablement postérieures aux édifices romains qu'elles dominent de haut et qu'elles englobaient sans doute un jour. Des épaisseurs considérables, à la partie supérieure des buttes de ruines en Égypte, sont de l'époque byzantine et du moyen âge, et cela explique qu'un travail d'enlèvement comme celui que les paysans effectuent à Koptos, pour dévastateur qu'il soit, n'ait pas encore atteint le résultat de dégager partout le sol de l'époque romaine.

A 600 mètres au nord-ouest de la petite butte d'Oeidat, ce ne sont plus quelques maisons, mais toute une ville, toute la moitié nord du gros bourg

---

[1] *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1885, p. 68-69. — [2] N° 50 du plan. — [3] N° 51 du plan.

de Kift, qui se développe sur une butte très vaste et très haute. Il est probable qu'à cette place, comme c'est le cas dans une foule de villes égyptiennes bien vivantes, la vie n'a jamais abandonné le site antique. La ville ancienne, à l'époque de son plus grand développement tout au moins, s'est avancée à l'ouest jusqu'au canal, et cette remarque, jointe à toutes celles qui précèdent, nous permet de délimiter de manière presque exacte le terrain qui fut occupé par elle dans la région des trois villages. Il est superflu de faire remarquer que la petite enceinte quadrangulaire, de 250 mètres d'étendue, dont nous avons expliqué la position, n'a jamais été une enceinte de ville; elle a été construite pour enclore les temples, — tous, à l'époque romaine, y sont encore enfermés presque entièrement, — et si elle a été envahie par les maisons à une époque tardive, il est cependant très certain que le lieu primitif des habitations particulières n'était pas là, mais dans les zones extérieures que couvrent actuellement les buttes et les ruines de briques, sur la plus grande partie du terrain entre Kift, El Oeidat et Naga el Dafadef. Le village d'El Oeidat empiète très légèrement sur la limite sud. Entre Oeidat et Dafadef, la limite passait sans doute un peu à l'extérieur du marché neuf, — construit récemment, aux frais de l'État, sur terrains non cultivés, — le village de Dafadef restant en dehors. Vers le nord-ouest, à partir d'Oeidat, la limite filait obliquement vers le canal, de manière à englober dans le périmètre bâti l'aire entière du Kift d'aujourd'hui. On a ainsi un vaste demi-cercle, ouvert au nord. Dans cette dernière direction, on pourrait croire que la ville s'arrêtait à une ligne tirée, approximativement, du centre de Kift au centre de Dafadef, car au nord de la grande mare, au delà du chemin, les décombres disparaissent et il se présente une large zone de cultures; mais en examinant les jardins de ce côté, on y constate de nombreux affleurements de grosses constructions en briques, et en s'avançant quelque peu on découvre, au nord-est de la pointe de Kift, d'autres buttes, fort étendues, de poteries et de décombres. Il est temps d'ailleurs de nous rendre compte que le cercle des trois villages, dans lequel jusqu'ici notre attention est restée circonscrite, n'est pas la seule région où des vestiges de la ville antique peuvent être cherchés et retrouvés.

L'agglomération moderne de Kift comprend, outre le bourg de Kift et les villages d'Oeidat et de Dafadef que nous connaissons déjà, ceux

d'El Ḳala et de Naga Kom Hadil au nord, de Naga el Kimân à l'est, sans parler de quelques hameaux très excentriques comme Naga Kom el Heitan tout à fait au nord, et Naga el Kom dans l'extrême sud, sur la grande digue que nous suivrons tout à l'heure : voir la position relative de toutes ces places sur notre carte au $\frac{1}{50.000}$. Un petit canal courant nord-sud fait, du côté oriental, une sorte de ceinture à l'agglomération ; au delà de Kom Hadil il se replie à gauche à angle droit, vers le canal de Shanhour, et longe la base nord de la butte d'El Ḳala; c'est à la pointe occidentale de ce village qu'on trouve, en contact avec les dernières maisons et surplombant le petit canal dans une situation des plus pittoresques, le petit temple plusieurs fois remarqué que les explorateurs de la *Description*, par erreur, ont placé à Kimân [1]. L'édifice, dont Daressy, au cours de son inspection précitée de 1889, a pris un croquis en plan (inédit), est relativement bien conservé quant au gros œuvre — murs, escalier et portions de toiture sont encore en place, — mais les sculptures, qui décoraient la surface entière des parois intérieures et extérieures, sont très détériorées. Les tableaux portent les cartouches de Claude, et tout l'édifice est évidemment de la même époque.

Kom Hadil, de l'autre côté d'El Ḳala, est probablement aussi une place antique ; la butte que le village occupe se prolonge vers le sud, non bâtie, sur quelques centaines de mètres. Dans le nord, Kom el Heitan est une petite butte bien dessinée, ou nous avons trouvé un sarcophage d'enfant en calcaire, d'époque romaine, sans décor, abandonné dans la cour d'une maison. Il n'est pas téméraire de supposer qu'à l'époque romaine tout au moins, lorsque le temple d'El Ḳala fut construit, les agglomérations d'El Ḳala et Kom Hadil, avec l'annexe extrême de Kom el Heitan, formaient un grand faubourg à la ville principale de Ḳift-Oeidat-Dafadef précédemment décrite, dont l'étendue était ainsi doublée du côté du nord. A l'est, bien probablement, Kimân existait dès la même époque que les autres centres, mais on n'y a pas rencontré de vestiges antiques. Des sondages, dans les buttes que tous ces villages recouvrent, pourraient donner d'intéressants résultats.

Ces recherches seraient surtout à recommander à Naga el Kom, butte

---

[1] *Description de l'Égypte*, texte, t. III, p. 414.

particulièrement haute et dans le voisinage de laquelle on a trouvé les deux couvercles de sarcophages en calcaire, anthropoïdes, qui reposent à présent à l'entrée du bourg de Ḳift, du côté du pont, sur le talus de la route; ces sarcophages sont d'époque romaine et ont été transportés à cette place par les soins de l'inspecteur des Antiquités de Keneh. Le site de Naga el Kom est extrêmement remarquable, à un kilomètre environ au sud des villages, sur la grande digue qui s'éloigne d'Oeidat dans cette direction, prolongeant en quelque sorte la route de Baroud à Ḳift que nous avons parcourue. Au delà d'Oeidat, vers le sud-est, cette route se maintient sous la forme d'une levée de terre très haute, d'un tracé curieux par ses sinuosités très accentuées; passé Naga el Kom, la levée franchit sur un pont le petit canal venant de Kom Hadil et de Kimân, élargi en cet endroit en une vaste mare, et peu après tourne franchement à l'est et continue, toujours haute mais plus droite, jusqu'au point où les cultures font place au sable. Entre ce point et la mare de Naga el Kom, à quelques centaines de mètres au sud de la route, dans un bouquet de palmiers groupé autour d'une maison, nous avons trouvé encore une cuve de sarcophage de calcaire, gisant dans l'herbe, et non loin de là, au fond de l'excavation d'un grand puits de shadouf, plusieurs assises de blocs de pierre semblant appartenir à une construction d'époque romaine.

Le grand chemin surélevé que nous venons de suivre de Ḳift à la limite des champs cultivés, continue, au delà, sous l'apparence d'une piste foulée dans le gravier dur et s'engage, vers le sud-est, dans la plaine désertique très doucement ascendante qui forme le débouché du grand ouadi Matouli. On désigne sous ce nom la vallée très large et de formes très douces qui draine, vers la plaine de Ḳift, toutes les lignes de communication du désert en arrière. Au bout d'une grande journée de marche, par le ouadi Matouli, on arrive à la petite oasis de Lakeita, la première station pourvue de puits, sur la route de Ḳosseir; c'est là que se séparent, vers l'est et le sud-est, les deux ou trois routes qui vont à Ḳosseir, et celle qu'on prend pour gagner la région de Bérénice. Toutes ces routes du désert sont de parcours immémorial, et il est extrêmement probable qu'à l'antiquité la plus lointaine remonte aussi le grand chemin-digue de la plaine de Ḳift, indispensable au débouché commode des communications de la mer Rouge, et grâce auquel les caravanes de Bérénice et de Ḳosseir arrivaient à Koptos

en temps d'inondation, aussi facilement que pendant la saison des basses eaux.

Quelques sépultures antiques, rares et pauvres, sont disséminées le long du bord de ce désert oriental, en vue de la plaine. Elles ont été découvertes par Reisner, au cours des persévérantes et infructueuses tentatives auxquelles il se livra, vers 1902, pour découvrir la nécropole de la ville antique [1]. Le problème de cette nécropole, disparue sans laisser de traces ou si bien cachée que rien ne s'en révèle même aux yeux des meilleurs archéologues, est un des plus irritants parmi ceux que posent les choses antiques en Haute-Égypte. Reisner, qui arrêta ses recherches, au sud, au ouadi Matouli, pense qu'elles auraient pu devenir plus heureuses dans le lit même de cette grande vallée sèche, et Maspero, de même, exprime l'avis que la nécropole serait à chercher dans cette direction, le long de la route de Lakeita à droite et à gauche. Quibell, par contre, qui fut le collaborateur de Petrie à Koptos en 1893-1894, arrête son attention sur le lent exhaussement du plan d'eau moyen et de la plaine cultivée dans la vallée, et se demande si la nécropole n'est pas aux portes mêmes de la ville antique, mais enfouie sous les cultures, et par suite irrémédiablement perdue pour la science ; hypothèse que confirme, dans une petite mesure, la rencontre des quelques sarcophages romains qu'on trouve dans les villages et dans la plaine. Il est enfin une troisième supposition permise, celle qui conduirait à chercher la nécropole de Koptos non de ce côté du fleuve, mais sur l'autre rive, à la base des montagnes qui s'étendent en arrière de Ballas et de Dowaida : le chemin de la ville à une nécropole ainsi placée n'eût pas exigé plus de deux heures, y compris la traversée du fleuve, et cela est tout à fait dans les limites des choses en usage même dans l'Égypte de nos jours.

Les recherches de Reisner dans le désert de la rive droite ont porté sur une étendue de huit kilomètres, du nord au sud, à partir du point où une vallée secondaire, un peu plus au nord que Kift, débouche obliquement sur la plaine. Sur le plateau bas ainsi découpé, Reisner bâtit la maison dont on voit aujourd'hui les ruines, et à partir de ce point sonda le terrain,

---

[1] Cette exploration du désert oriental de Koptos fut un des travaux que Reisner adjoignit à ses fouilles bien connues dans les nécropoles de Naga ed-Dêr.

en avançant vers le sud, par rangées de trous équidistants. Les trous atteignent la roche compacte très vite, sous une mince couche de gravier et de sable durci; et les travailleurs, dans toute l'étendue de cette table, ne trouvèrent rien qu'une petite tombe romaine, creusée à fleur de terre. L'exploration, nous l'avons dit, fut arrêtée au ouadi Matouli ; mais dans cette vallée, à proximité de la piste de Lakeita et sur son flanc sud, on découvrit un groupe de petites tombes dont les cavités étaient couvertes en briques. Plus bas, enfin, sur la lisière même des sables et entre les hameaux de Naga el Daba et Naga Radouân, Reisner ouvrit une petite nécropole, romaine probablement, comprenant une quinzaine de tombes creusées dans une argile durcie. Malgré ces trouvailles isolées, ou à cause d'elles, et considérant que l'exploration méthodique des abords de la route de Lakeita n'a jamais été faite, on doit conclure que la question de la nécropole de Koptos reste ouverte, et qu'il est tout à fait impossible encore de savoir par quelles trouvailles elle sera résolue.

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas essayé de la résoudre, et, à part quelques excursions rapides sur la piste de Reisner et du côté de Lakeita, à part nos tournées dans la plaine, au cours desquelles furent prises les notes qu'on vient de lire, et parfois dans la montagne de l'autre rive du fleuve, tous nos efforts furent appliqués aux fouilles conduites dans les ruines de la ville. Il faut arriver maintenant à parler de ces travaux.

III

LES FOUILLES DE 1910.

Commencées par Adolphe Reinach et moi, le 18 janvier, et interrompues le 28 février 1910, nos fouilles ont dégagé complètement les *églises de l'ouest,* le *temple du sud,* et environ la moitié, en surface, de la butte qui couvrait les *édifices du centre :* ce dernier chantier absorba la plus grande partie du temps et des ressources disponibles, en raison de l'importance du cube de terre à déplacer et des travaux spéciaux auxquels on se trouva conduit. Il fut enfin possible, en outre, d'effectuer de larges et instructifs sondages dans le périmètre du *grand temple* jadis fouillé par Petrie.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire détaillée des fouilles, ni de donner des emplacements découverts une description pas à pas qui serait sans intérêt, en l'absence des relevés à grande échelle dont la place n'est pas au présent rapport. Nous pouvons seulement, les yeux sur le plan au $\frac{1}{1250}$, décrire sommairement les édifices, et résumer les faits principaux de leur histoire[1].

Édifices du centre. — La fouille, tout d'abord, eut deux points d'attaque. Le premier fut fourni par les grands piliers de granit dont le haut affleurait, nous l'avons dit, à la surface des décombres, et dont les inscriptions avaient déjà été vues par Petrie ; mais Petrie n'avait pas étendu la fouille. Autour de ces piliers, élevés et superbement inscrits par Thoutmès III, puis revêtus d'inscriptions plus modestes par Osorkon Ier (30 du plan), il se découvrit de proche en proche un petit temple, profond au total d'une vingtaine de mètres et large d'autant. Au début, cependant, toute sa moitié nord était comme noyée sous un massif de brique crue dont le mur extrême, qui arrivait jusqu'au plus septentrional des piliers 30, formait la lisière sud de la grande butte, précédemment décrite, qui se soudait à l'ouest à la longue chaussée 37. Sur sa face méridionale, la butte allait être explorée inévitablement par le dégagement du temple. Il parut indiqué d'y pénétrer en même temps par son angle sud-est, en un point où le travail des *sebakhîn,* en entamant le massif et abaissant le terrain environnant, avait eu pour résultat de dégager une sorte de petite cour (25 du plan) limitée de trois côtés par de très grosses maçonneries de brique. Certaines de ces maçonneries limitaient d'étranges couloirs, larges de 1 m. 50 cent., envahis par les décombres de la plate-forme supérieure et appelant la fouille, et de plus, sous les murs de brique, dans la petite cour, affleurait un énorme bloc de calcaire (au-dessus et à gauche du chiffre 25) qu'on pouvait supposer appartenir à quelque construction : ce fut notre deuxième point d'attaque.

---

(1) On consultera utilement, pour tout ce qui va suivre, les *Rapports sur les fouilles de Koptos* publiés récemment par Ad. Reinach dans le *Bulletin de la Soc. française des fouilles archéologiques* (tirage publié en 1910), avec huit planches en similigravure d'après quelques-unes de nos photographies.

Le petit temple du sud de la butte[1] est de configuration très simple, même sur notre plan à très petite échelle, mais son histoire est moins simple que ses formes générales. Il y avait sur cet emplacement un édifice du Nouvel Empire, dont il ne reste que les grands piliers de Thoutmès III et dont on ne sait rien d'autre, sinon que Ramsès II y a peut-être travaillé — un tambour de colonne à son nom se rencontre, à quelques mètres de distance à l'ouest, pris dans une espèce de gros dallage, — et peut-être aussi Osorkon Ier, d'après la réinscription des piliers de Thoutmès. Ces derniers subsistaient seuls, à ce qu'il semble, lorsque Ptolémée Philadelphe entreprit de reconstruire l'édifice. Ce fut une assez pauvre bâtisse, au gros œuvre en brique crue, sans autres éléments en pierre que ceux de la travée centrale issue de la porte de granit conservée, soit deux colonnes rondes, aux cartouches du roi (31), placées en arrière des piliers 30, et en arrière de la petite colonnade ainsi constituée par 30-31, une chambre longue 32, entre murs de brique de 1 m. 50 cent. d'épaisseur, avec une porte en pierre à chaque extrémité ; la porte du fond était décorée d'inscriptions assez belles. De part et d'autre de cette travée centrale, de grandes chambres, 33 du plan, étaient enveloppées de gros murs de brique qui se terminaient, en avant, à une façade dans laquelle la porte antique de Thoutmès III était utilisée et encastrée. Cette façade était, comme on voit, parallèle au grand mur d'enceinte du tracé 37, qui passait en avant et à 25 mètres environ de distance, et il est aussi bien qu'évident que cette face du péribole, encore perdue sous la masse des édifices d'époque tardive et des décombres, était interrompue par un pylône dans l'axe du petit édifice en arrière. Qu'était-ce, maintenant, que cette singulière chapelle non fermée au fond, mais ouverte de bout en bout comme un passage? Un passage, en effet, à ce qu'on croit comprendre, une porte, très développée architecturalement, simple amplification néanmoins de celle que Thoutmès III, dans l'inscription des piliers 30, qualifiait explicitement : « Porte dite : *Menkhopirra*, c'est Amon se levant en ses monuments[2] ». C'est tout près de là, comme nous allons

[1] Cette description peut être suivie, en même temps que sur le plan, sur les photographies des pl. III et IV du mémoire cité à la note précédente ; voir aussi l'*Explication des planches* à la fin dudit mémoire.

[2] Voir pl. III de Reinach, *loc. cit.*, et cf. Petrie, *Koptos*, pl. XIII, 5, 6.

voir, que furent trouvées les grandes stèles de l'Ancien Empire dressées jadis, d'après leurs inscriptions même, « dans le portail de Min de Koptos », et l'on est tenté de croire que ce « portail de Min », entrée monumentale de l'enceinte sacrée, ouverte dans le péribole face à l'ouest, d'après l'orientation générale des édifices, n'est autre que le passage dont les éléments de l'époque ptolémaïque nous restent.

Quelque temps après Philadelphe un autre Ptolémée, sans doute Ptolémée IV d'après ce qu'on devine d'un cartouche très détérioré qui subsistait sur la pierre, altéra le dispositif en construisant, dans la travée de gauche, une petite chapelle close dans laquelle on entrait par une porte insérée dans la façade de Philadelphe. Ensuite, l'édifice fut ruiné gravement; les dallages disparurent en grande partie et le couloir du fond fut très endommagé. Sous les Romains, peut-être au temps de Claude dont les cartouches figuraient sur un tambour de colonne gisant dans les ruines, on procéda à une restauration générale; on reconstruisit le passage du fond en le rétrécissant par deux murs plaqués contre les anciens, on refit un dallage au niveau du dallage ancien, en l'étendant à l'ouest jusque par delà une grande colonnade construite en avant de la façade ptolémaïque : cette colonnade, dont il reste quelques bases et blocs de fondation (34 du plan), comprenait quatre colonnes en ligne et une cinquième en retour d'équerre sur l'extrémité gauche de l'ancienne façade. Du côté intérieur de la porte ouest du passage 32, on utilisa dans le dallage romain une belle base de statue en albâtre de Nectanébo Ier, qu'on posa contre le seuil, dans l'angle de la maçonnerie, pour servir de support au gond de la porte, et qui fut retrouvée par nous dans cette position, avec le gond de bronze encore en place.

Plus tard encore, à une époque difficile à déterminer avec précision, le petit temple fut abandonné, ruiné définitivement, le sol s'exhaussa des décombres jetés sur le dallage romain, et sur un sol nouveau, à 0 m. 60 cent. environ au-dessus de ce dallage, se fondèrent dans les colonnades des maisons dont nous avons pu relever les restes. Mais de l'époque romaine, et très probablement du moment même de la grande restauration et de la construction de la colonnade 34 qu'on vient de décrire, date un important travail qui consista dans la construction d'une avenue et d'une entrée monumentale, orientées nord-sud, soit à angle droit sur l'axe principal de

l'édifice[1], et débouchant dans l'axe de l'avenue formée par la façade 30 et la colonnade romaine 34. Circonstance singulière au prime abord, il ne subsiste de cette avenue du nord que les organes d'un seul côté, ceux dans le prolongement des colonnes 34, une moitié de pylône en 35, la base d'une colonnade sans vis-à-vis au 36, comme si toute la construction du côté oriental avait été enlevée systématiquement; mais il est plus probable, comme nous allons voir, que les organes manquants n'ont jamais existé et que ce n'est point par hasard. Arrêtons d'abord notre attention sur le demi-pylône 35, dont le dallage est en concordance rigoureuse avec celui de la région 34, et auquel on accola ensuite, au nord, de façon quelque peu incohérente, la colonnade 36, reculée vers l'ouest, élevée sur une base de deux grands degrés et dominant un dallage également concordant avec les précédents. Ce soubassement 36 est interrompu, vers son extrémité nord, par une petite porte ouvrant à l'ouest, et immédiatement au delà, la colonnade tournait à angle droit vers l'est, comme en témoigne le dessin du soubassement d'angle : elle se fermait en retour, de ce côté, à l'endroit de la porte qui donnait accès, venant du nord, dans le passage 36-35. Tout ce travail est extrêmement soigné, de formes intéressantes et de très bel appareil de pierres de taille, sans décor hiéroglyphique; il appartient à la meilleure époque romaine, qui est celle même de la réfection du petit édifice au sud. Le décor hiéroglyphique du demi-pylône 35 est beaucoup plus tardif et d'exécution très grossière; on avait trouvé nécessaire, à un moment donné, de retailler les blocs de calcaire du parement, pour les revêtir d'une sorte de placage en grès sur lequel les inscriptions et les tableaux nouveaux avaient été tracés : d'après les cartouches conservés par une des dalles de grès, ce remaniement est du règne de Trajan.

Le gros œuvre de ce pylône, cependant, ne peut être que de la première époque impériale, comme les organes auxquels il touche au sud et au nord. Les architectes du temps de Claude, pour la superstructure et pour l'énorme fondation de 2 m. 50 cent. de profondeur qui la supportait, utilisèrent des blocs provenant d'édifices pharaoniques anciens, et principalement ceux qui

---

[1] La phot. de la pl. IV de Reinach, *loc. cit.*, est prise du sud dans la direction de l'axe de cette avenue perpendiculaire, et permet d'en reconnaître les divers éléments. Le demi-pylône 35, qu'on va décrire, est déjà démoli.

formaient le parement, décoré et inscrit, d'un très beau mur de temple en calcaire blanc de Senousrit Ier. Pour avoir les bas-reliefs, il fut nécessaire de démolir jusqu'à la base le pylône, dont il ne restait d'ailleurs que deux assises de la superstructure, et sa fondation, de scier au fur et à mesure de l'extraction ces blocs très lourds, de volume souvent supérieur à un mètre cube, de manière à en séparer les parements sculptés sous forme de dalles assez allégées pour pouvoir être transportées en caisses; travail fort complexe d'extraction, de taille de pierres, de menuiserie et de manipulation, qu'il fallut poursuivre dans le fond même de la tranchée, à mesure qu'elle s'approfondissait, avec des moyens extrêmement médiocres. Aux blocs du mur de Senousrit étaient mêlés des fragments de provenance différente, parmi lesquels il faut citer un beau fragment de pilier carré de granite rose, portant un texte de Thoutmès III.

Immédiatement à l'est du passage 35-36 s'élevaient les grandes masses de brique crue dont l'exploration, au même moment, était poursuivie à partir de leur face orientale; du côté du pylône et de la colonnade, il fut toujours impossible de mettre en évidence les parements de la brique, très confondue avec la terre de la fouille, mais comme ces grosses maçonneries, à l'ouest, s'arrêtaient forcément quelque part, on est conduit à penser qu'elles formaient le bord est du couloir 35-36, et que c'est l'existence de ce long parement de brique, sur l'emplacement approximatif du pointillé de notre plan, qui rendit inutile la construction d'un autre demi-pylône pour faire face à celui de 35. Cette explication oblige à admettre que la massive construction de brique dont 26 et 27 de notre plan sont des éléments, limitée au sud aux chambres 33 du petit temple, à l'ouest au passage 35-36, existait déjà lorsque le travail romain de 32-34-36 fut entrepris. D'autre part, cette construction 26-27, comme nous allons voir, n'est pas non plus antérieure à l'époque romaine, de sorte qu'on arrive finalement à reconnaître qu'elle fut élevée au moment même de la grande restauration du Ier siècle, et fit partie du même plan architectural que les édifices reconstruits et les nouveaux organes qui l'encadrent.

Cette grande masse de brique nous est encore assez mal connue, bien que du côté oriental on y ait pénétré très avant et très bas, et que nous soyions allés jusqu'à y ouvrir de part en part une tranchée profonde, de la petite esplanade 25 à l'extrémité nord du demi-pylône 35. Le commencement

de ce travail, nous l'avons dit, avait été le dégagement des gros murs de brique autour de 25, et la fouille des blocs de pierre qui affleuraient à la même place. Sans nous engager dans une description minutieuse qui risquerait, en l'absence de dessins à grande échelle, d'être mal comprise, disons que le système des massifs 25-26-27 reposait sur un vaste radier de pierre, construit tout exprès pour recevoir la brique susjacente, et que cette fondation de pierre, établie dans des conditions de force qui étonnent, comprenait deux lits de blocs, un lit supérieur de forme carrée, au moins dans le plan primitif, et un lit inférieur constitué par deux rangées parallèles est-ouest, débordant fortement, à l'est, le lit carré supérieur et liaisonnées, dans cette région, par des espèces d'énormes poutres de pierre au niveau du lit supérieur : ce sont les extrémités est de ces deux rangées du lit inférieur, avec un débris des blocs de liaisonnement, qu'on aperçoit, à découvert, à gauche du chiffre 25 : les blocs inférieurs, dans cette partie de la construction, ont 1 m. 20 cent. de hauteur et 1 m. 50 cent. de section transversale, et sont appareillés, entre eux et avec les poutres de liaisonnement, et parementés aux joints avec un soin si précis, qu'on l'admirerait même s'il s'agissait d'un édifice visible et non d'une substruction. Au dessus, fondés en partie sur le radier, en partie sur les espaces de terre damée que ce dispositif de pierre, assez irrégulier, cloisonnait dans ses intervalles, s'élevaient les murs de brique, hauts de 6 à 8 mètres, et dont on refait l'histoire technique, sans grande peine, d'après la manière dont ils s'accolent les uns aux autres et dont les derniers construits s'appuient sur les plus anciens. La disposition d'ensemble est singulière. De gros noyaux cubiques sont élevés d'abord, parallèles entre eux et à petite distance, ou se touchant par un angle ; d'autres s'appuient à eux, dessinant entre eux ou avec les premiers des couloirs étroits et profonds, des espaces carrés isolés plus ou moins complètement, puis enfin, ces derniers espaces libres sont bouchés par une maçonnerie de blocage, comme si l'objet final de l'architecte avait été une plate-forme de brique absolument compacte, élevée jusqu'à 8 mètres au-dessus du sol du petit édifice qu'elle bordait au nord. Le but et la nature de cette construction n'apparaissent pas clairement ; on sera peut-être mieux renseigné le jour où seront dégagés les prolongements des massifs du système 26-27, qui pour plus de la moitié de la surface sont encore cachés sous la grande butte dans la région 29, et y affleurent par endroits.

La fondation de pierre qui porte en partie cet édifice est sans relation avec les maçonneries 35 et 36 de la région occidentale, mais, comme dans les fondations de 35, quoique moins régulièrement, on y retrouve des débris d'édifices pharaoniques anciens, quelques fragments encore du mur de Senousrit Ier, des fragments d'époque ramesside, et surtout dans la région du lit supérieur qui forme un radier carré, de nombreux tambours de colonnes et autres fragments architecturaux de l'époque ptolémaïque et de l'époque romaine. Ainsi cette fondation, et par suite la construction qui la surmonte, ne sont pas antérieures à l'époque romaine. Comme nous avons vu, plus haut, que cette même construction ne peut être plus tardive que les édifices du Ier siècle qui l'environnent, il en résulte que tout l'ensemble est de la même époque et du même plan : ce sont les architectes du temps de Claude qui, en même temps qu'ils restauraient largement le petit édifice ptolémaïque voisin, lui accolaient sur la face nord cette singulière plate-forme massive en briques, terminée à l'ouest dans l'alignement de l'ancienne façade de Thoutmès III et de Philadelphe, et construisaient en avant du tout, à l'ouest, la colonnade 34 et les organes du passage 35-36 qui fait au petit temple une entrée latérale.

Pour en finir avec cet ensemble d'édifices, il nous reste seulement encore à signaler que dans la fouille des grandes fondations de pierre de 25-26 furent trouvées les stèles de l'Ancien Empire qui constituent le plus important bénéfice de la campagne. Qu'on veuille bien se reporter au gros bloc de pierre qui repose sur l'extrémité d'une avenue de blocs de la fondation basse, à gauche et au-dessus du chiffre 25 du plan; immédiatement contigu au nord, un massif de brique fondé, non sur la pierre, mais sur la terre battue, au niveau même de la base des blocs les plus bas et élevé tout contre eux, c'est-à-dire, comme on voit, construit immédiatement après la mise en place des blocs de l'avenue. C'est *sous* la brique de ce massif fondé profondément, que cinq des six grandes stèles ont été trouvées. Elles avaient été, non pas précisément utilisées dans la construction du radier bas, mais déposées sur la terre, au pied des blocs de l'alignement nord et sur la face nord de cet alignement, et le massif de brique s'était élevé au-dessus, emprisonnant complètement les stèles dans sa masse. Le dépôt de ces pierres avait été fait avec soin et non sans un certain respect, les cinq grandes dalles empilées à plat les unes au-dessus des autres, la face inscrite tournée vers

le bas régulièrement, et l'ensemble de la pile protégé par deux pierres non inscrites, une au-dessous et une au-dessus, de sorte qu'il y avait au total sept pierres superposées. Quant à la sixième de nos stèles, elle reposait tout près de là, dans une sorte de niche entre les deux grandes lignes de blocs du radier bas, sous le toit des pièces du lit supérieur.

Une septième grande stèle, enfin, a été trouvée par Ad. Reinach au début de la présente année, au cours des travaux d'une deuxième campagne qu'il a poursuivie sur le site. La stèle gisait, brisée en morceaux, tout près de l'emplacement de la dernière de celles qu'on vient de dire, c'est-à-dire entre les deux lignes de blocs du radier bas, mais un peu plus à l'ouest que l'autre, et sous le grand massif de briques que le plan montre à cette place et que les travaux de l'année précédente avaient respecté.

Les inscriptions gravées sur ces pierres sont la copie de décrets royaux, dont les plus importants traitent des droits de propriété et des privilèges du domaine de Min de Koptos; nous consacrons à ces documents, ailleurs, une étude spéciale et assez développée [1] pour qu'il soit inutile de reprendre ici le sujet en quelque manière. Disons seulement que les deux décrets les plus étendus sont de Papi II et ont trait au grand sanctuaire; qu'un autre, de Papi II également, est une charte de privilège accordée à une fondation du roi à Koptos, le sanctuaire *Min fait florir Nofirkara;* qu'un autre, de Papi Ier, de caractère très analogue au précédent, est une charte de privilège concédée à la chapelle qui existait, à Koptos, pour le culte de la mère du roi, la reine *Apouit* [2]; qu'un autre, d'un roi nouveau *Nofirkaouhor,* Horus *Noutirbaou,* est une lettre de félicitations à un officier royal et concerne une fondation du roi dans la ville, *Min de Koptos fait vivre Nofirkaouhor;* qu'un autre enfin, d'un deuxième roi nouveau *Ouazkara,* Horus *Demdabtaoui,* est un acte administratif promulgué non pour Min de Koptos, mais « pour tous les temples du Sud », et assez analogue au décret administratif de Nofirarkara jadis trouvé par Petrie à Abydos. Quant aux rois nouveaux Nofirkaouhor et Ouazkara, ils se manifestent, par les caractères de leurs

---

[1] R. Weill, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien,* etc., Paris, 1911.

[2] Déjà connue par son tombeau de Saqqarah; voir Loret, *Fouilles dans la nécropole memphite,* dans *Bull. Inst. Égyptien,* 1899, p. 88-90, 92-93, et Gauthier, *Livre des Rois,* I, p. 146, 161.

documents, comme très voisins l'un de l'autre, sont certainement postérieurs à la VI[e] dynastie, et certainement aussi peu éloignés de l'époque de Papi II[(1)].

Rappelons aussi que ces stèles, comme il est dit dans leurs inscriptions à plusieurs reprises, devaient être apposées dans «le portail de Min de Koptos», et que nous avons tiré argument de cette circonstance, plus haut, pour nous demander si cette grande porte de l'enceinte sacrée n'était pas l'édifice voisin que Thoutmès III, Ptolémée Philadelphe et les Romains du I[er] siècle, successivement, reconstruisirent.

Temple du sud. — Il faut nous transporter maintenant sur la lisière sud du champ de ruines, tout près de l'angle sud-ouest de l'enceinte du péribole, où nous avons dégagé un petit temple dont les éléments les mieux conservés, lors de notre arrivée, sortaient des décombres; nous en avons déjà dit un mot plus haut dans notre description générale. C'est un singulier édifice, presque entièrement constitué, dans l'état où nous le trouvons, par des organes d'encadrement et d'approche de dimensions imposantes, grands pylônes, colonnades largement développées, avec rien de plus, au centre, qu'une chapelle minuscule et une porte qui paraît ouvrir sur le néant. Ces organes centraux, de plus, quoique soudés correctement ensemble, témoignent d'intentions tout à fait incohérentes et presque contradictoires, dont la juxtaposition serait inexplicable si l'on n'observait tout de suite que d'anciens éléments architecturaux, à cette place, furent conservés et englobés dans des travaux ultérieurs dont la ligne s'était totalement déplacée.

L'élément le plus ancien est une belle porte de Nectanébo I[er], ouvrant de l'est à l'ouest au milieu de la façade 39-39 du plan, et décorée, primitivement, sur sa seule face occidentale[(2)]. A l'est, elle ne donne plus aujourd'hui que sur un espace où s'enchevêtrent des ruines confuses et pauvres, avec les débris d'un dallage tardif, des bases de jambages grossièrement inscrites d'hiéroglyphes à l'époque romaine (41), des portions de carrelage

---

(1) Cf. le feuilleton de Maspero, *Une fouille française à Coptos*, dans *Journal des Débats*, 3 août 1910.

(2) Voir la phot. de Reinach, *loc. cit.*, pl. I, prise de l'ouest dans l'axe de cette porte.

en briques cuites et des canalisations en briques cuites dans des sens divers et à diverses hauteurs, enfin une cuve de granite (40) singulièrement encastrée dans le dallage[1]. Il semble qu'à l'époque de Nectanébo la porte seule fut construite, et le reste du travail laissé à l'état de projet. Vinrent les Ptolémées, sous lesquels — on ne sait exactement à quelle date — des inscriptions avec cartouches royaux revêtirent les montants des faces intérieures de la porte ancienne. Sous Cléopâtre Philopator, les architectes s'emparèrent de la place et y élevèrent l'intéressante et très belle chapelle qui s'ouvre au sud, vis-à-vis du pylône ultérieur 43, et dont la construction témoigne que dès ce moment la ligne principale du temple, est-ouest probablement dans le projet de Nectanébo, avait été tournée vers le sud, corrélativement avec l'intention d'ouvrir une porte, en face de la chapelle neuve, dans la face méridionale du péribole. On se préoccupa, d'ailleurs, d'harmoniser le travail avec l'ancienne porte transversale en arrière, et dans ce but, on engloba la face occidentale de cette porte dans une façade faisant liaison, au sud, avec la chapelle, et constituée, à son extrémité, par le mur de cette chapelle lui-même. Une erreur dans le tracé, ou quelque nécessité qui n'apparaît pas clairement, fit que la nouvelle façade ne prolongea pas exactement le front de la porte qu'elle encadre, mais vint très légèrement en avant à droite et à gauche, donnant à la ligne entière une forme incurvée en retrait qui n'est point déplaisante.

Cette façade occidentale et l'intérieur de la chapelle, seuls, furent parementés; toutes les maçonneries regardant du côté de l'est restèrent brutes, comme destinées à être noyées dans un massif de remblai ou de maçonnerie de brique, et cela n'est pas fait pour élucider le problème de la configuration de l'édifice dans cette direction.

Les sculpteurs décorèrent d'abord l'intérieur de la chapelle, qui fut couvert de tableaux et d'inscriptions, en un fort beau travail, aux noms de Cléopâtre Philopator et de son fils, Ptolémée Césarion; les cartouches de ce dernier, très analogues à ceux de son grand-père Neos Dionysos, eussent été méconnus infailliblement si quelqu'un, jusqu'ici, les avait examinés à cette place, et si l'on peut affirmer aujourd'hui que c'est bien Césarion qui figure dans cette chapelle, c'est uniquement grâce au rapprochement

---

[1] Visible à l'arrière plan de la phot. citée à la note précédente.

avec d'autres monuments de Koptos où les noms de Cléopâtre et de Césarion paraissent de manière tout à fait certaine. Ces faits intéressants, qui nous apportent des renseignements nouveaux sur la titulature pharaonique du fils de Cléopâtre, ne peuvent être exposés dans le présent mémoire, qu'ils chargeraient outre mesure, et sont examinés par nous ailleurs[1].

L'édifice s'appelait, d'après les inscriptions de Cléopâtre dans la chapelle, le «temple du pays du Sud», [illegible] ou [illegible]; ce nom se retrouve en nombre d'endroits des inscriptions postérieures du temple, et tout d'abord, dans celles d'Auguste qui, après la disparition de Cléopâtre, décora la façade occidentale de ses constructions (39-39) et y grava en grands caractères, à ses noms, *Kaisaros Autokrator* dans les deux cartouches, une dédicace à «Khonsou... le dieu grand dans le *temple du pays du Sud*». Ce n'est qu'ensuite, à ce qu'il paraît, que fut construit le pylône 43, ouvert dans le mur du péribole non pas au droit de la chapelle ptolémaïque, mais un peu sur la gauche de l'axe : peut-être la ligne du passage était-elle fixée avant la construction de la chapelle, et la double nécessité d'harmoniser le plan de la chapelle avec celui du pylône et celui de la vieille porte de Nectanébo dans l'intérieur, explique-t-elle les multiples irrégularités du dispositif. Le pylône 43, cependant, tel qu'il nous parvient avec ses fondations massives, profondes de deux mètres, et les deux assises conservées de sa moitié gauche, n'est que partie d'un travail beaucoup plus étendu, qui comprend les colonnades 42 en avant de la façade ouest, et le dallage dans toute cette région 42, jusqu'au pylône et jusqu'au pied des maçonneries 39. A en juger par les inscriptions de la partie conservée du pylône, c'est sous le règne de Caligula que ces constructions furent faites; le pylône est dédié, au nom de l'empereur, à «Seb, le dieu grand dans le *temple du pays du Sud*». Les colonnades 42 ont la disposition en équerre que montre le plan, avec une avenue est-ouest dessinée pour conduire à la porte de Nectanébo; les colonnes sont cylindriques sans décor, sur tore circulaire et base carrée, très

[1] R. Weill, *La titulature pharaonique de Ptolémée César et ses monuments de Koptos*, à paraître dans le *Recueil de travaux*, XXXIII (1911), fasc. III-IV. Voir aussi ce qui est dit, plus bas, des monuments de Césarion à Koptos, à propos des blocs à son nom qu'on retrouve dans les *églises de l'ouest*.

analogues à celles de la colonnade romaine 34 en avant du petit *temple du centre* décrit plus haut. Le dallage est établi de manière particulièrement solide entre la colonnade nord-sud et la façade 39; il est formé, dans cette région, d'une couche inférieure de dalles de grès très épaisses, supportant une deuxième couche de dalles de calcaire. Dans ce dallage est encastré un gracieux *perron fictif* de trois marches, taillées dans un seul bloc et hautes à peine, chacune, de quatre centimètres, placé au pied de l'antique porte pharaonique.

Quelque peu après le pylône 43, sans doute, et à une vingtaine de mètres en avant et dans le même axe, fut construit le pylône 44, de dimensions beaucoup plus imposantes, et avec lequel le temple sort résolument des limites du péribole antique. Les alentours de ce pylône sont dévastés, à ce qu'il semble, depuis longtemps avant les temps modernes; le mur de briques qui l'enchâssait avait disparu, — le grand lambeau 51, à l'ouest, en est peut-être un vestige, — les quatre ou cinq assises subsistantes de la superstructure de pierre étaient enfouies sous une butte de décombres et ne devaient réapparaître, comme nous l'avons dit, qu'en 1883; depuis cette date, les propriétés particulières ont empiété fortement de ce côté, et le pylône a été envahi par une maison de fellah simplement construite en couvrant en bois et en chaume l'espace entre les murs antiques, et bouchant les ouvertures au moyen de petits murs de pisé. Les négociations engagées par le Service des Antiquités, en 1910, pour le rachat de la parcelle, ont rencontré des difficultés, si bien que cet élément architectural, le plus beau de ceux qui subsistent sur le champ de Koptos, n'est pas encore libéré de sa récente servitude et n'a pu être dégagé complètement par nous comme il eût été nécessaire.

On en voit assez, cependant, pour reconnaître un décor et des inscriptions aux cartouches de Caligula, avec quelques scènes d'exécution remarquable, en relief très haut dans le creux très accentué, comme sur nombre d'autres monuments de l'époque romaine; le nom du «temple du pays du Sud» y reparaît encore. Une surprise, lorsqu'on s'avance jusqu'à la face sud de la partie droite du pylône, qui forme la paroi d'une sorte d'étable fétide, est d'y trouver l'inscription dédicatoire d'un Ptolémée qui est probablement Césarion, et qui a «fait ses monuments à son père...»: on ne peut éviter, en présence de ce document, d'admettre que les pylônes décorés

par Caligula existaient avant lui, et que leur gros œuvre fit partie de la même entreprise que la petite chapelle construite et dédiée par Césarion et Cléopâtre. C'est donc un fort important travail que celui qui fut exécuté à cette place, sous le règne de la dernière Cléopâtre et en son nom; mais la reine disparut avant qu'on eût pu décorer d'autres murs que ceux de l'intérieur de la chapelle; la façade occidentale, nous l'avons vu, fut terminée et accaparée par Auguste, et les pylônes du sud permirent à Caligula d'étaler les mérites d'une piété facile. Quant à Cléopâtre et Césarion, nous verrons plus loin qu'il y avait à Koptos d'autres édifices encore construits sous leur règne et décorés à leurs noms.

Entre l'époque d'Auguste et celle de Caligula, l'activité des architectes impériaux se manifeste, tout près du *temple du sud*, par l'érection de la belle porte encore debout avec son fronton, en dehors et à côté de l'angle sud-ouest du péribole (50 du plan). Le passage qu'elle ouvre est orienté nord-sud, parallèlement à la face ouest de l'enceinte et du côté extérieur; la porte est décorée sur sa façade sud[1] et sur les parois intérieures des jambages, laissée brute à l'extérieur des jambages, qu'épousait naturellement un mur de brique, ainsi que sur sa face nord, que très probablement la maçonnerie de brique débordait et enveloppait. Le décor, très finement sculpté, était stuqué et peint; il a considérablement souffert du temps et des hommes[2], mais on y trouve intacts, plusieurs fois répétés, les cartouches de Claude, et l'on remarque, courant d'un bout à l'autre du bandeau supérieur, une inscription démotique, également datée du règne de Claude, et gardant le souvenir d'un certain *Prthnis* (Parthénios), fils de *Pamin* et de la dame *Tapahoui* (Tapsois), «agent d'Isis». Le même personnage a laissé à Koptos une foule de monuments de sa présence, sous la forme de stèles de tout genre, hiéroglyphiques, démotiques et grecques, dont beaucoup sont au Caire, dont Petrie a recueilli quelques-unes, et dont nous avons encore trouvé plusieurs autres; nous apprenons par ces documents que

---

[1] Voir la phot. de Reinach, *loc. cit.*, pl. II, prise du sud.

[2] Sur la phot. précitée ne sont que trop visibles les rainures laissées par l'affûtage des outils des extracteurs de *sebakh*; leur plus grande hauteur marque, en tenant compte de la hauteur d'homme, le point jusqu'auquel la porte disparaissait dans la butte lorsque l'exploitation en fut commencée.

Parthénios resta en fonctions, à Koptos, sons le règne de quatre empereurs, Tibère, Caligula, Claude et Néron[1].

On ne sait absolument rien du tracé du mur dans lequel la porte de Claude était encastrée, et l'on ne voit pas nettement comment il pouvait se placer par rapport à l'enceinte voisine. Cette dernière, d'ailleurs, étudiée avec soin par la fouille dans la région de l'angle, a révélé une structure compliquée, et des remaniements qui permettent de supposer toute sorte de déplacements à travers les âges. Sans entrer dans le détail, nous dirons que le mur de 2 m. 50 cent. d'épaisseur dont on dégage, aujourd'hui, d'importants restes à l'est de la porte de Claude (47 du plan), est une maçonnerie très tardive, reposant sur les assises conservées d'un autre mur de briques, en grande partie démoli, et qui est celui dans lequel le pylône 43 était inséré : la maçonnerie post-romaine de 47 est de plan discordant avec la précédente, et l'on ne sait pas où et comment elle s'amortissait du côté des ruines du temple. Nous dirons encore qu'à l'époque de l'enceinte romaine, il s'y ouvrait, dans la face occidentale, une porte de pierre (49), à peu près dans la direction de la porte de Nectanébo et de l'avenue de colonnes qui la précède, et que cette porte 49, presque complètement détruite aujourd'hui, avait été décorée, elle aussi, aux noms de Claude; à l'époque de la maçonnerie de 47, elle disparut noyée dans le massif de brique[2].

Dans l'angle du mur, en 48, furent explorées plusieurs maisons, de celles qui à l'époque romaine tardive et à l'époque copte ont envahi l'ancienne enceinte sur ses deux faces, et dont les débris accumulés forment la masse de toute la longue butte 37. On suit également l'invasion des habitations particulières qui s'installèrent dans le *temple du sud* en même temps que dans le petit *édifice du centre*; ce sont tout d'abord des maisons de briques cuites, bâties dans les colonnades de la région 42 et fondées, à une quarantaine de centimètres au-dessus du dallage romain, sur la couche des décombres qui s'y étaient déposés; on constate ensuite que la hauteur des

---

(1) Les monuments de *Parthénios fils de Paminis, «prostatès» d'Isis à Koptos,* feront l'objet d'un article spécial qu'Ad. Reinach et moi devons prochainement écrire ensemble.

(2) Sur la phot. précitée de Reinach, *loc. cit.*, pl. II, on voit, à droite de la grande porte, les maçonneries du mur 47, avec les restes de la porte 49 émergeant de la brique postérieure.

décombres atteint 1 m. 20 cent. au-dessus du dallage, et qu'un édifice est construit, sur le sol ainsi formé, avec des blocs décorés de l'époque gréco-romaine.

De nombreux vestiges d'époque tardive ont été révélés par les sondages dans la zone entre les maisons modernes et le temple. Nous avons déjà parlé de la chambre funéraire 45, que les *sebakhîn* avaient dégagée et qui fut fouillée par les agents du Service des Antiquités en 1902; la fouille nous a rendu, en 46, une chambre tout à fait semblable, violée anciennement comme l'autre, d'ailleurs, mais portant encore des restes du mastaba de briques qui l'enveloppait; une porte, ménagée dans la seule paroi de pierre parementée et visible, donnait accès dans une chambre cubique où reposait le cercueil de pierre, soigneusement construite et décorée de scènes et d'inscriptions peintes dont malheureusement il reste très peu de chose.

Églises de l'ouest. — Les édifices que nous désignons ainsi se trouvent sur la lisière occidentale du champs de ruines, dans une situation que nous avons déjà décrite près de l'extrémité sud du bourg de Ḳift. Il n'en subsiste, presque partout, que de grosses fondations en blocs de pierre, dont les éléments supérieurs, par endroits, sont reconnaissables comme ayant fait partie du sol des édifices, et déterminent ainsi la cote des dallages disparus des espaces intermédiaires. Parmi les rares éléments des superstructures encore en place, on remarque deux socles carrés (4) qui évidemment encadraient une grande porte; c'est sur ces socles, à ce qu'il paraît, que s'élevaient les deux piliers de granite de Thoutmès III récemment rapportés au Caire; nous avons dit un mot de ces piliers plus haut.

L'élément architectural le plus intéressant du groupe est le grand baptistère à l'est du bâtiment principal[1]; comme il n'en subsiste que les fondations, jusqu'au niveau du dallage, on ne peut savoir s'il communiquait de plain-pied avec les salles voisines, ou s'il formait un édifice isolé. La cuve, cependant, est intacte, de forme octogone, et ménagée, à partir de la cote

---

[1] Les éléments les plus importants de la description qui suit sont reconnaissables sur la phot. de Reinach, *loc. cit.*, pl. V, qui montre, vus du nord-ouest, la cuve dans son massif de maçonnerie et le grand pilier debout (6) qui la domine.

du dallage, dans la masse d'une énorme fondation de 2 m. 50 cent. de hauteur; cette cuve est profonde de 1 m. 40 cent., large de 2 m. 20 cent. au fond, où l'on accède par quatre escaliers en pente raide[1]; le fond est garni d'un beau dallage en marbre blanc. Quatre socles puissants, fondés à la même profondeur que le massif central et disposés aux quatre angles, portaient de grands piliers carrés en granite rouge, pris dans le même temple de Thoutmès III que ceux qu'on avait utilisés pour la porte 4; les piliers destinés au baptistère avaient été coupés, à la demande de la hauteur de la toiture qu'ils devaient supporter et de l'inégalité des socles disposés pour les recevoir, et leurs tableaux martelés complètement, à l'exception du signe ☥ qui subsiste sur l'un d'eux, curieusement respecté par les destructeurs à cause de sa ressemblance avec le signe de la croix.

Le pilier du nord-est (6), seul, est encore debout sur son socle, et constitue, nous l'avons déjà remarqué, le point de repère le plus remarquable du champ de ruines dans cette région. Les autres piliers gisent à terre aux abords, avec d'autres colonnes de plus petit module, également en granite rouge, taillées à huit pans sur base circulaire, et dont on peut supposer qu'elles entouraient immédiatement la cuve et supportaient une couverture intérieure.

Toute la surface occupée par le baptistère et les salles de l'ouest est couverte d'une multitude de blocs provenant de la démolition des parties supérieures[2]. Pour les murs de la superstructure, on avait martelé ou retaillé les matériaux pris dans d'anciens édifices et portant des tableaux et inscriptions hiéroglyphiques; mais on ne prit pas la même peine pour les blocs destinés à disparaître, sous la surface du sol, dans les fondations, si bien que ces fondations nous rendent aujourd'hui d'innombrables fragments des temples de l'époque ptolémaïque et de l'époque romaine. Ils sont de toutes sortes; l'architecte copte bloquait pêle-mêle des éléments de muraille, des tronçons de colonnes rondes, de vieilles tables d'offrande, sans souci de la forme ni de l'appareil. Ayant dégagé ces fondations jusqu'à la base, nous en

---

[1] Sommairement relevé par Petrie, *Koptos*, pl. XXVI.

[2] Les phot. de Reinach, *loc. cit.*, pl. V et VI, donnent une bonne idée du spectacle de dévastation et d'extrême désordre qu'offre ce quartier des ruines.

fûmes récompensés par la découverte d'un très bel autel en granite noir, revêtu d'une élégante et sobre dédicace aux noms de Ptolémée Philadelphe et d'Arsinoé. Dans les décombres gisait également, en trois morceaux, un beau pilier en granite rouge de Thoutmès III, décoré sur deux faces et non martelé, dont les fragments rapprochés nous ont rendu le semblable du pilier intact précédemment transporté au Caire : pilier de Thoutmès et autel de Philadelphe ont paru dignes, malgré leur poids considérable, d'être rapportés en France.

Une autre trouvaille intéressante fut celle de plusieurs blocs, employés dans les substructions des grands piliers du baptistère, et provenant d'une frise architecturale profilée en gorge sur laquelle se répétaient, en superbes hiéroglyphes sculptés en relief, les cartouches de Césarion et de Cléopâtre Philopator. Un autre bloc avec les cartouches de Césarion gisait tout près de là, et ces monuments des derniers Ptolémées nous rappellent le petit temple qu'ils élevèrent à l'extrémité sud de la ville et que nous avons décrit. Quant à l'édifice détruit d'où provenaient les blocs remployés dans l'église, il semble, d'après la forme de la grande frise concave et la disposition de ses inscriptions avec les cartouches juxtaposés du roi et de la reine, que c'était une *cella* tout à fait analogue à celle de Cléopâtre Philopator et Césarion à Erment, dont la frise extérieure est décorée de manière remarquablement semblable[1]. Si l'on observe en même temps que la grande base de Césarion, rapportée en 1908 par Covington et dont nous avons parlé plus haut, se trouvait sur le champ de ruines à une soixantaine de mètres des églises[2], et que ce bloc de granite, comme il a été expliqué par Daressy[3], est une base pour un groupe de statues divines, on sera conduit à penser que la chapelle disparue abritait ce dernier monument, et que le socle, maintenu en place par sa masse considérable, marquait encore l'emplacement du petit édifice.

Il résulte de tout cela, comme on voit, que sous Cléopâtre et Césarion il régna à Koptos une notable activité constructrice, puisqu'on éleva au moins deux chapelles, celle du *temple du sud* et celle voisine des églises. Rappelons

---

(1) *LD* IV, 65 *a*.

(2) Plan-croquis de Daressy en 1889, inédit; archives du Musée du Caire.

(3) Daressy, *loc. cit.*, dans *Annales du Service des Antiquités*, IX (1909), p. 36-40.

une dernière fois que la titulature de Césarion, telle qu'on la trouve sur la base de granite et dans la chapelle du sud, a été confondue jusqu'à présent avec celle de Ptolémée XIII, et que nous venons seulement d'acquérir les moyens de l'en différencier certainement.

Revenons au groupe des édifices chrétiens, pour noter que l'église proprement dite était au sud-ouest, comme en témoigne la fondation découverte de l'abside hémicirculaire (1). Immédiatement à l'est, sous le sol d'une cour limitée par l'église et les bâtiments du côté opposé, était une cave, descendue à 3 m. 50 cent. au-dessous des dallages des édifices, et limitée par de gros murs en briques cuites distants de 4 mètres de l'est à l'ouest; la chambre principale se termine, du côté du sud, à un arc de voûte en pierres de taille de grande dimension, appareillé en plein cintre sur pieds-droits verticaux [1].

Au sud des précédents édifices, enfin, se trouvait un autre groupe de grandes salles en blocs de pierre, de plan irrégulier et de construction irrégulière dans le détail; il en reste les fondations et, au point 7, une sorte de montant d'angle de forme très indéterminée [2].

Sondages de reconnaissance dans le grand temple. — Nous entrons, ici, dans le domaine des fouilles anciennes de Petrie, dont nous avons rouvert les tranchées pour localiser avec précision les éléments de son plan de 1894. A part quelques sondages isolés que notre relevé néglige, nos recherches de 1910 n'ont porté que sur la moitié occidentale de l'aire du temple, immédiatement voisine de notre grande fouille du *centre,* c'est-à-dire sur les approches du grand temple, pylônes et avenues d'accès, à l'exclusion presque complète du temple proprement dit. Même dans ces limites restreintes, cependant, et malgré la faiblesse des ressources que nous avons pu affecter à cette partie du travail, il suffit de rapprocher notre plan au $\frac{1}{1250}$ de l'ancien plan au $\frac{1}{1000}$ de Petrie [3], pour voir qu'en beaucoup de points nous

---

(1) Voir Reinach, *loc. cit.,* pl. VI, phot. prise du nord-ouest et montrant les caves en briques béantes dans les amoncellements de blocs, terminées en arrière par la voûte en pierres de taille 3; au fond, à gauche, le montant 7 dont on va parler.

(2) Voir note précédente et la phot. citée.

(3) Petrie, *Koptos,* pl. I.

avons pu déterminer et préciser grandement la forme des choses, et pour comprendre qu'une fouille intégrale du grand temple pourrait encore donner les plus importants résultats.

Le grand temple occupait la moitié nord de l'espace enclos par le péribole, et avait sa façade à l'ouest. Des restes importants du Moyen Empire y furent trouvés par Petrie, notamment les blocs de Noubkhopirra Antef remployés dans les dallages, et un énorme montant de granite rouge de Senousrit I[er], immuable par son poids et qui aujourd'hui encore reste dans la portion où Petrie l'a vu, culbuté bizarrement et debout sur sa tête; mais dans son ensemble, la plus ancienne architecture que l'on retrouve dans les ruines actuellement découvertes est un dispositif d'époque ptolémaïque. A des époques diverses, ensuite, furent construits en avant de la façade ptolémaïque des pylônes, ouvrant dans des murs toujours plus éloignés vers l'ouest, trois murs, au total, et trois séries de pylônes, dont les derniers atteignent l'enceinte même du péribole et s'y enchâssent en une curieuse combinaison d'entrées monumentales. On pourrait s'attendre, d'après cela, à ce que les plus récentes de ces constructions soient celles qu'on rencontre les premières en venant de l'ouest; mais les remaniements ultérieurs ont exercé, dans cette région, des bouleversements si profonds et tant de fois réitérés, qu'une parcelle de ces ruines peut garder le souvenir de toutes les dates de la période romaine.

A l'époque de sa splendeur, le temple avait dans sa façade occidentale deux portes, distantes de 18 mètres d'axe en axe. Nous ne les connaissons pas, et il est peu probable qu'on les retrouve jamais dans les vestiges informes des dallages du temple proprement dit, mais nous relevons, sur tout leurs parcours de l'ouest à l'est, les deux avenues parallèles qui, à travers pylônes et passages rigoureusement alignés, couraient des entrées du mur du péribole jusqu'à la façade de l'édifice. L'avenue nord est jalonnée par la porte monumentale 8, les vestiges du pylône 12, le pylône 16 et l'avenue des colonnes 19; l'avenue sud comprend la porte 9, le pylône 14-13, le pylône 17 et le grand escalier 20. Nous allons parcourir toutes ces constructions, en nous arrêtant, de l'ouest à l'est, aux passages ouverts dans chaque mur d'enceinte.

Des deux entrées construites dans le mur du péribole, celle de gauche (8) est d'architecture ingénieuse et non sans élégance. Un petit pylône en pierres

de taille[1] se resserrait en avant d'une cour très petite, formant une sorte de corps de garde, au fond de laquelle s'ouvrait une baie étroite dessinée par une porte à montants et couronnement en pierre : pylône et porte en pierre étaient encastrés dans une maçonnerie de briques crues dont le plan montre la disposition. Franchie la porte, on se trouvait dans un espace rectangulaire, en retrait sur le parement intérieur de l'enceinte mais complètement ouvert en avant. La largeur du dispositif n'est pas inférieure à 18 mètres, et les maçonneries de brique qui l'encadrent couraient à droite et à gauche sur une épaisseur égale, évidées de chambres dont le plan est devenu très difficile à reconnaître. Les montants de la porte de pierre sont encore debout, privés du couronnement; leur face occidentale est décorée de tableaux avec inscriptions et cartouches extrêmement détériorés et tout à fait illisibles, mais des analogies de disposition permettent de considérer cette porte comme voisine chronologiquement de celle de Claude décrite plus haut auprès du *temple du sud* (50). Le pylône en avant est également romain; les faces de la chambre en retrait sont décorées d'inscriptions[2].

La grande porte de droite 9 nous montre une très belle substructure romaine en pierres de taille sans décor, très apparentée avec les substructures 36 au nord-ouest des *édifices du centre;* une légère inclinaison du parement sur la face est souligne la position dans le mur de cette maçonnerie très robuste, à faces planes.

Le mur suivant, où s'ouvrent les passages 12 et 14-13, a été bouleversé dans de telles conditions qu'on a quelque peine à en rétablir l'histoire. Le passage 12 était un pylône décoré, presque complètement démoli mais où l'on retrouve encore, sur les éléments conservés de la partie gauche, un beau cartouche de Claude. Le pylône 13 est probablement de la même époque, avec les tableaux romains qui le décoraient et qu'on retrouve sur

---

[1] Comme dans toutes les autres régions de notre plan, la pierre de taille est indiquée en noir, la brique en hachures.

[2] Il ne reste plus de cette construction que l'assise de base; voir la phot. de Reinach, *loc. cit.*, pl. VII, prise du sud-ouest pour montrer les montants de pierre de la porte encastrée dans le mur de briques, et la partie conservée du pylône, du côté gauche de l'avancée. Au fond, sur la gauche, le grand pan de mur 10, et la butte de décombres 11 qui subsiste dans l'angle de l'enceinte.

les assises inférieures conservées de la partie droite; en tout cas ce pylône est antérieur à Néron, car c'est sous le règne et au nom de Néron que fut construit en avant le petit édifice 14, qui n'était pas une chambre, mais une simple amplification, un prolongement du passage de pierre; sur la paroi méridionale, intéressante dédicace de Néron, qui « parfît ses monuments éternels de la maison de son père illustre Min, le grand dans [. . . .], qui parcourt les Deux-Terres en la fougue torrentielle de son phallus [1]. » Plus tard, à une époque difficile à déterminer, pylône 13 et avant-pylône de Néron furent démolis, mais seulement jusqu'à o m. 60 cent. du dallage : le sol ancien était-il déjà remblayé, à ce moment, sur cette hauteur de o m. 60 cent.? Sur le dallage antique, cependant, on posa de grossières maçonneries, où nous retrouvons des blocs aux cartouches de Claude, et qui, sur la hauteur même où les anciens édifices existaient encore, soit o m. 60 cent., fermèrent en avant et en arrière l'avant-pylône, de manière à faire de 14 une sorte de chambre close; après quoi, sur le sol remblayé et aplani, on éleva une construction de briques dont les murs recoupent, en plan, les pierres de taille anciennes. Plus tard encore, à une date correspondant à une nouvelle élévation du sol de o m. 50 cent., un assez grand bâtiment fut construit en 15, sur le plan de l'ancien mur, en blocs de pierre surmontés d'un mur de briques. A une date ultérieure, enfin, cet édifice 15 fut totalement rempli d'un blocage en briques d'un module énorme [2].

---

[1] Le nom de la résidence de Min est omis dans la formule, et, à ce qu'il semble, par simple oubli; peut-être doit-on le restituer d'après la formule analogue, mais plus courte, qu'on trouve sur une stèle au nom de Néron provenant de la même place (Petrie, *Koptos*, pl. XXII) et sur laquelle on lit : « . . . fit ses monuments à son père Min-Ra (?), qui parcourt le monde, le dieu qui réside dans *Ha-shaou* ». C'est une des stèles de l'officier *Prthnis* fils de *Pamin* dont nous avons parlé plus haut, à propos d'un acte d'adoration gravé par le même personnage sur le fronton de la porte de Claude voisine du *temple du sud*.

[2] Nous savons aujourd'hui, par les fouilles exécutées en 1911 au sud de cette place, entre le pylône 14-13 et les *édifices du centre*, qu'un énorme mur de fortification — le blocage de 15 — couvrit, à l'époque byzantine, sans doute, les ruines des anciens pylônes, exactement sur le plan du mur antique où ces pylônes étaient insérés; au sud du chemin moderne, cette enceinte tardive faisait un

La muraille suivante du côté de l'est était de plan irrégulier, car les faces intérieures (orientales) des pylônes 16 et 17 ne sont pas sur le même alignement. Le pylône 16 est dégagé seulement à moitié, toute la partie droite encore enfouie sous une butte de décombres ; ce qu'on voit, conservé par places sur deux ou trois assises de la superstructure, montre un décor romain et des inscriptions où l'on remarque en plusieurs endroits les cartouches de Claude. Le plan est intéressant, avec, en avant du pylône proprement dit, un système de retraits et de petites chambres closes formant corps de garde, le tout en pierre et décoré comme le reste. Quant au pylône 17 de l'autre avenue, il n'en subsiste que les fondations de la moitié de droite.

Les passages 16 et 17 débouchent dans une esplanade 18 où, pour la première fois, nous rencontrons des restes d'un grand dallage non détruit en totalité. A l'est, cette esplanade finit à la base du mur de soutènement d'une terrasse dont la crête domine le dallage inférieur de 1 m. 30 cent., la différence étant rachetée et la communication établie par deux escaliers, l'un, développé largement et en pente très douce, dans l'axe de l'avenue du sud, l'autre, plus étroit et plus raide, singulièrement disposé à égale distance de l'avenue du sud et de l'avenue du nord, c'est-à-dire, à ce qu'il semble, dans l'axe médian de l'édifice. Quant à l'avenue du nord, elle se prolonge, sans escalier, par l'avenue de colonnes 19, dont le dallage, en grande partie conservé, n'est que le prolongement continu de celui de l'esplanade 18. Les entre-colonnements de droite (sud) de cette avenue 19 sont fermés par un mur élevé jusqu'au niveau même de la terrasse 22, de manière à faire soutènement, du côté du nord, pour cette terrasse, dont nous avons ainsi un angle [1].

---

crochet vers l'est de manière à éviter la masse des *édifices du centre,* et c'est à elle qu'appartiennent les gros murs 28, double chemise de brique qui retenait un bourrage de terre. Entre la section 28 et la section 15, ce mur tardif comprenait une énorme tour semi-circulaire faisant saillie du côté de l'ouest. On voit qu'à l'époque où ce mur d'enceinte fut construit, on jugea à propos de laisser en dehors la *butte du centre,* dont la masse compacte joua peut-être le rôle d'un bastion avancé, par rapport à la courtine neuve.

[1] Voir la phot. de Reinach, *loc.cit.,* pl. VIII : le grand escalier 20, au premier plan, et le petit escalier 21, vus du sud, le mur de face de la terrasse 22, aboutissant au fond à l'alignement sud de l'avenue de colonnes 19.

La dissymétrie du système [1] fait clairement comprendre qu'il y a eu des remaniements importants à cette place, et l'on en acquiert immédiatement la preuve en retrouvant, sous le dallage haut 22 complètement enlevé au voisinage de la crête des escaliers, des portions d'un dallage inférieur exactement de niveau avec celui de 18 et identique à lui par la nature des matériaux et de l'appareil. On voit ainsi que la terrasse et ses escaliers furent construits par dessus un dallage ancien qu'ils enfouirent à 1 m. 30 cent. de profondeur, et qu'on ne laissa à découvert que dans les limites de l'esplanade 18 et de l'avenue 19; les colonnes 19 appartenaient au dispositif ancien et furent respectées, au moins dans leur section inférieure, mais la rangée de colonnes de droite aménagée en mur de soutènement pour la terrasse nouvelle.

Le dispositif ancien est très probablement ptolémaïque. Quant au deuxième dispositif représenté par la terrasse et ses escaliers, tout porte à croire qu'il est du début de l'époque romaine.

A l'est de la crête 21-22, le terrain est bouleversé jusqu'à la dévastation; dallages de première et de deuxième époque ont disparu pour la plus grande partie, et ne se retrouvent que dans les vestiges dont l'espèce de banc et les îlots 23 marquent les contours : ces témoins isolés permettent une étude commode des fondations, et l'on constate, notamment, que sur le dallage inférieur, le dallage de deuxième époque a été établi sans interposition de terre, le surélévement de 1 m. 30 cent. étant obtenu, en entier, par la superposition de plusieurs lits de blocs de pierre.

A partir de la région 23, et vers l'est, nous n'avons plus que des sondages isolés, dont la plupart sortent des limites de notre plan d'ensemble; dans nombre d'entre eux est encore apparu le dallage de deuxième époque et au-dessous de lui le dallage ancien. Mais la fouille, de ce côté, était à peine commencée en 1910.

Il faut dire un mot, enfin, de l'existence d'un temple de *troisième période* dont le dallage monte à 1 m. 20 cent. plus haut que celui de la terrasse

---

[1] Le plan de Petrie porte, sur l'emplacement de l'avenue 19, un escalier, symétrique en quelque sorte de l'escalier 20; mais il nous a été impossible d'en retrouver trace entre les deux rangées de colonnes de l'avenue.

et des témoins 23, soit à 2 m. 50 cent. au-dessus du dallage 18-19 de l'époque ancienne. De ce troisième temple on rencontre des restes, d'ailleurs très démolis, dans la région orientale des ruines, hors des limites de notre plan, et aussi en 24 et dans la ligne à l'est de 24, où subsistent des portions de dallage entre des colonnes cylindriques sans décor sur bases carrées [1]. La forme des éléments et la mauvaise qualité des fondations attribuent clairement cet édifice à l'époque romaine tardive; il n'a rien de commun avec le temple en avant duquel furent construits les beaux pylônes de Claude et de Néron, et qui est très probablement, lui aussi, du début de l'époque romaine, ayant fait partie du même ensemble architectural que la terrasse aux escaliers.

Pour résumer la description qui précède, il faut distinguer entre la région à l'est et la région à l'ouest du mur 16-17. A l'est de cette limite, dans l'état actuel de nos renseignements, on a les substructions et des restes d'organes d'un temple ptolémaïque, que recouvrent les substructions et les débris bouleversés d'un grand édifice du Ier siècle, et plus haut encore, de mauvaises ruines de l'époque romaine tardive. A l'ouest de l'esplanade 18, on ne trouve que de beaux pylônes romains du Ier siècle, construits au temps de la splendeur du temple, alignés le long de deux avenues parallèles est-ouest et ouverts dans trois murs d'enceinte successifs dont le plus avancé est celui même du péribole.

L'exposé qu'on vient de lire était déjà rédigé au moment où commencèrent, à Koptos, les travaux de la deuxième campagne, dont Ad. Reinach, au début de la présente année, assuma la charge pour la Société française des Fouilles archéologiques. Au cours des pages qui précèdent nous avons été conduit, à plusieurs reprises, à faire intervenir les résultats obtenus en dernier lieu, mais tout n'en reste pas moins à dire du travail très vaste accompli, ces derniers mois, dans le grand temple, au voisinage des *édifices du centre* et sur plusieurs emplacements laissés intacts l'année précédente. Il est possible, de plus, qu'une troisième campagne de fouilles ait lieu

---

[1] La plus élevée des colonnes 24, très visible à distance, est le point de repère principal du centre du champ de ruines.

pendant l'hiver 1911-1912. On voit qu'en attendant des résultats nouveaux, il importe de considérer les fouilles de Koptos comme une entreprise inachevée, en cours d'exécution et de rendement actuel, et c'est pourquoi nous nous abstenons, ici, de toute espèce de considérations historiques de caractère général, dont les conclusions courraient le risque d'être démenties par de prochaines trouvailles.

R. Weill.

UNE

STATUE DE SAFT-EL-HENNEH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Le Musée du Caire vient d'acquérir la partie inférieure d'une statue en granit noir[1], provenant de Saft-el-Henneh, la capitale religieuse du XXe nome de la Basse-Égypte. Elle représentait un homme assis à terre sur ses jambes croisées, les bras étendus sur le pagne qui s'arrête aux genoux, les mains ouvertes la paume en dehors; elle est malheureusement brisée à la ceinture et le haut du corps manque.

Une statue de ce type ne laissait pas beaucoup de place libre pour des inscriptions; on en a cependant gravé un peu partout et voilà ce qui en subsiste :

Tour du socle, inscriptions affrontées. A gauche : (⟶) . A droite : (⟵) .

Pilier dorsal : .

Sur le pagne, en deux colonnes : .

Sur le côté des jambes, à gauche : (⟶) ; à droite : (⟵) .

---

[1] *Journal d'entrée*, n° 41664. Hauteur 0 m. 16 cent., largeur 0 m. 15 cent., longueur 0 m. 19 cent.

Sur le bord du socle : devant les jambes : (•—›) (?) (?) , à gauche : (•—›) ; à droite : (‹—) (?) (?) .

Il n'est pas facile de retrouver l'ordre dans lequel doivent se suivre ces inscriptions mutilées. Le nom même du personnage est incertain; d'après le texte sur la *chenti* il semble être *Hor* ou se terminer par *Hor*. Les mentions les plus intéressantes sont celles des titres, gravées à droite sur les jambes. Le défunt était «chef de troupes, commandant les archers du Pharaon», ensuite il est qualifié ; le mot *kâh* en général signifie «le sol, un terrain», ici il a évidemment un sens spécial, c'est un «camp» ou une «zone militaire» occupés par les troupes royales. Les aventures de Sinouhit, les lettres du papyrus Anastasi n° 5 nous font connaître que la frontière orientale de l'Égypte était garantie par des murs, des forts, et qu'on ne pouvait sortir d'Égypte sans se faire reconnaître par la garde; le *kâh* serait soit cette Marche, soit plutôt, à cause du déterminatif ⊗, le camp où se groupaient les soldats devant occuper les différents postes frontières.

Commandant militaire de la région, notre personnage en était également gouverneur : . Cette désignation «le soleil»[1] d'un dieu local, au lieu de tout court, s'applique à un ensemble de noms géographiques relatifs aux environs de Saft-el-Henneh, si bien qu'on a pu y voir le nom égyptien de la terre de Goshen des Israélites. Au papyrus Anastasi n° 5, pl. XXV, l. 3, le chef de la police est mentionné dans une affaire où intervient un officier Anii, de Pa-rud-n-pa-râ, ou «la zone du Soleil» :

---

[1] est peut-être une abréviation de qui désigne Harmakhis d'Héliopolis dans différents textes; sur le naos de Saft un dieu à tête de crocodile, probablement Sebek du Fayoum, est désigné .

[…]. Le grand papyrus Harris, pl. LXII, l. 2, indique : […] « hommes qu'il a donnés à la demeure de Bast maîtresse de Byblos (Belbeis) sur l'Eau du Soleil; 169 ». L'Eau du Soleil, comme Brugsch l'avait déjà reconnu, est le nom local de la branche Pélusiaque du Nil; elle est citée à Abydos dans le temple de Séti à la suite de la liste des nomes avec les autres branches du Nil, et aussi dans le papyrus Golénischeff : […]. Enfin il existait dans la région une ville de Pa-gerg-pa-râ, […], d'après une stèle de donation du temps de Takelot II [1], et la présence dans le tableau de Bast et de Soupti semblerait indiquer que la localité était à la limite des nomes XVIII et XX, entre Zagazig et Saft-el-Henneh.

Les titres portés par notre personnage viennent donc confirmer l'importance qu'avait au point de vue militaire cette région située au débouché de l'ouady Toumilat et de la route venant d'Asie par le pays des Chasou d'Edom.

G. Daressy.

---

[1] Daressy, *Inscriptions inédites de la XXIIe dyn.*, dans le *Recueil*, XVIII, p. 53.

NOTES DE VOYAGE

PAR

M. GASTON MASPERO.

XIV

Les auteurs modernes décrivent de façon assez différente la portion du temple de Gournah qui est située au nord-est, c'est-à-dire à la droite, de la Salle hypostyle. Pour Bénédite, sur le plan de qui elle est désignée par la lettre F, c'est une nouvelle Salle hypostyle «très profonde (23 mètres «× 14 mètres), et divisée en trois travées par dix colonnes disposées en «deux files, et dont on ne voit plus que les traces à la surface du sol. Cette «salle, ainsi que plusieurs petites chambres situées dans le fond, n'existe «plus aujourd'hui qu'à l'état de ruine presque informe [1]». Hall la décrit «comme une vaste salle hypèthre» ou comme «une cour hypèthre [2]». Enfin Steindorff, dans Bœdeker, y reconnaît «une longue *cour avec autel* «(Salle de Ramsès II) [3].» Hall et Steindorff ont raison contre Bénédite, et c'est bien une cour à ciel ouvert qu'il y avait en cet endroit, non pas une salle couverte, mais il me paraît qu'ils se trompent eux aussi quand ils admettent l'existence de deux portiques sur la droite et sur la gauche de cette cour. J'ai eu beau chercher, je n'ai trouvé sur le sol aucune trace de colonnes, et M. Barsanti n'a pas été plus heureux que moi, au cours des travaux de déblaiement qui ont précédé la remise en état de l'édifice. Comme on ne saurait admettre qu'une erreur de cette nature ait été commise et se soit perpétuée sans qu'il y eût au moins un semblant de raison, il faut supposer qu'on y voyait encore au début du XIXe siècle des tambours ou des bases de colonnes qui ont été brisés ou enlevés depuis lors. Les niches pratiquées régulièrement dans les murs de l'Est et du Nord, les seuls qui subsistent aujourd'hui, prouvent que les Chrétiens transformèrent cette salle en église : c'est alors peut-être qu'ils élevèrent, ainsi que nous savons qu'il fut fait à Médinét-Habou, les dix colonnes marquées sur nos plans, cela afin de soutenir les poutres de leur toit. Nous avons quelques

---

(1) *Guide en Égypte*, 1899, p. 492, 493. — (2) *Handbook for Egypt*, 1907, p. 445, 446. — (3) *Égypte et Soudan*, 1908, p. 275.

bons exemples de ce même genre d'erreur, au Mammisi d'Edfou, où les chrétiens avaient bâti une colonne avec des débris antiques pour soutenir une des dalles fendues du toit[1], et à Kalabchéh où jusqu'à nos déblaiements, on a cru que les quatre colonnes bâties par eux dans les deux chambres qui précèdent le sanctuaire appartenaient au plan primitif[2]. Le temple avait été remanié à la fin de l'époque païenne : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il l'ait été, et plus largement encore, aux premiers temps de l'époque chrétienne.

Il faut donc nous figurer cette cour comme un rectangle long, de 22 m. 95 cent. sur 10 m. 25 cent. de large, bordé de murs sculptés et peints sur ses quatre côtés, et présentant en son milieu un grand autel dont la moitié nord-est a seule été préservée en un bloc massif long de 3 m. 24 cent. large d'environ 1 m. 75 cent. : le bloc latéral du sud-est et les deux blocs supérieurs en sont perdus. La face antérieure était tournée vers l'est-sud-est, et son axe longitudinal coïncidait avec l'axe médian de la porte qui donnait sur le portique. La face postérieure était munie en son milieu d'un escalier qui menait à la plate-forme : il n'existe plus, mais on distingue encore les traces qu'il a laissées sur le bloc qui est demeuré en place. L'autel était couvert de tableaux et d'inscriptions dont le bas seulement nous a été préservé. On y aperçoit, sur le front sud-est, à droite les jambes d'une figure de Pharaon en marche (←•), derrière laquelle on lisait le protocole, mais le dernier cartouche seul n'a pas été détruit (←•), celui de Ramsès II. Devant lui court, en une demi-ligne verticale, (←•) la formule ordinaire de l'offrande, et derrière celle-ci la fin de deux autres colonnes en plus grands hiéroglyphes, où on (•→) lit les derniers termes du protocole qui accompagnait probablement deux cartouches posés sur le milieu de la face et détruits. La face longue du bloc est divisée en deux tableaux adossés. Sur le registre le plus proche de la face, deux cynocéphales adorant étaient debout, les

---

[1] A. Barsanti, *Rapport sur les travaux exécutés à Edfou en 1902-1905*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1906, t. VII, p. 105.

[2] Maspero-Barsanti, *Les Temples immergés de Nubie, Rapports*, p. 35, 75.

bras levés devant eux; toutefois leur tête qui était sculptée sur le bloc supérieur a disparu avec celui-ci (←•) , et l'on voit devant eux, en une colonne verticale, la fin de la légende de Ramsès II (←•) . Sur l'autre registre, la même disposition se reproduit, mais les deux cynocéphales tournent le dos (•→) à leurs camarades, et la légende de Ramsès II est un peu moins mutilée que la légende symétrique, . Enfin, la face postérieure ne montre plus, entre l'angle et le dépiquage qui marque l'endroit de l'escalier, que le bas d'un roi debout (•→) et devant lui, la fin de deux colonnes verticales d'inscription : (•→) On peut, d'après cette description, rétablir aisément les bas-reliefs qui ornaient les portions détruites de l'autel. C'était : 1° sur le front, un Ramsès II debout mais la face tournée à droite (•→) avec sa légende derrière lui et les trois colonnes d'inscription devant lui; 2° sur la face longitudinale, les quatre cynocéphales debout et adorant, avec les deux légendes du roi à chaque bout; 3° sur la face postérieure, un Ramsès II debout face à gauche (←•), et entre lui et l'escalier les deux colonnes de légendes. Une ligne horizontale d'hiéroglyphes arrêtait les registres au-dessus les figures, et la gorge ordinaire s'élevait au-dessus d'elle.

Tel est cet autel. Si maintenant on le compare à l'autel découvert en janvier 1910 dans la chapelle neuve d'Ibsamboul [1], on comprendra aisément l'usage auquel il servait et la nature du culte qu'on pratiquait dans la cour : c'était le culte de Râ-Harakhouîti, le Soleil levant et le Soleil couchant. Par la porte ouverte sur le portique, le prêtre monté sur l'autel, apercevait le disque au moment où celui-ci pointait par-dessus le sommet du pylône, et il entonnait la prière du matin. Le soir, la face tournée vers le côté opposé à celui de la porte, il attendait l'instant où le disque avait plongé derrière la ligne des montagnes thébaines, et il récitait l'hymne au soleil couchant. Il était aidé dans cette double cérémonie par les singes sacrés, ceux-là même qui au chapitre XV du *Livre des morts* saluent le dieu

[1] Maspero-Barsanti, *Les Temples immergés de Nubie, Rapports*, p. 146-157.

de leurs cabrioles et de leurs acclamations à sa naissance et à son déclin [1], et c'est pour rappeler leur présence que le sculpteur les avait retracés sur les deux côtés longs de l'autel, quatre orientés au Sud-Est pour la matinée, quatre orientés au nord-ouest pour la soirée, l'ensemble formant ici comme dans beaucoup d'autres endroits l'ogdoade hermopolitaine. Mais n'étaient-ils là qu'en bas-relief, ou bien y avait-il sur l'autel de Gournah, comme sur celui d'Ibsamboul, des statues rangées de chaque côté, et leur nombre était-il de quatre ou de huit? Aucune statue de ce genre ne s'est retrouvée là, entière ou en morceaux, mais de ce qu'elles manquent en ce moment on ne saurait conclure qu'elles aient toujours manqué. Au contraire nous sommes autorisés à croire qu'elles existaient à leur place rituelle, au moins dans les temps qui suivirent immédiatement la construction de la cour, si nous nous rappelons quel soin les Égyptiens prenaient de représenter sur les parois d'un monument tous les objets matériels qui le meublaient à l'ordinaire, ou qui étaient nécessaires au bon ordre des cérémonies qu'on y célébrait. Prenez le sanctuaire privé de n'importe quel temple, qu'il soit de l'âge pharaonique ou de l'époque gréco-romaine, et vous y apercevrez dessiné sur les murs tout le mobilier qu'il renfermait, naos s'il y a lieu, barque sacrée, sellettes pour l'offrande, l'offrande elle-même et le sacrifice dans ses moments principaux, le tout si minutieusement que, si l'on voulait le rétablir dans la réalité, il suffirait d'en faire copier les images avec du bois ou avec du métal par un ouvrier habitué aux conventions de l'art égyptien. Il en est certainement des autels comme des sanctuaires : si l'artiste qui exécuta celui de Gournah l'a décoré de singes sur les côtés longs verticaux, c'est qu'en haut, sur la plate-forme, au-dessus des reliefs plats des huit bêtes, il y avait leurs statues en ronde bosse alignées à la droite et à la gauche du prêtre et en adoration, quatre devant l'est, quatre devant l'ouest.

Nous connaissons aujourd'hui de manière certaine trois temples qui possèdent des cours à autel, Déîr-el-Baharî, Gournah, Ibsamboul : je passe sous silence jusqu'à nouvel ordre l'autel du Ramesséum, qui s'offre à nous dans des conditions mal expliquées. Ibsamboul avait ses quatre singes sur

---

[1] Lepsius, *Todtenbuch*, pl. VI; Ed. Naville, *Das Thebanische Todtenbuch*, t. I, pl. XXI-XXII.

l'autel, Gournah en avait huit, qu'en était-il de Déîr-el-Baharî? L'autel de Déîr-el-Baharî est orienté vers l'Est comme les deux autres, et, si l'on ne voit, ni sur ses côtés les tableaux où les cynocéphales figurent, ni sur sa plateforme les statues d'un certain nombre de cynocéphales, l'inscription qu'il porte nous apprend qu'on y accomplissait les mêmes rites que sur les deux autres, en l'honneur d'Harakhouîti : le prêtre, montant par l'escalier, s'y tenait debout le visage à l'est au matin, le visage à l'ouest le soir, pour acclamer le lever et le coucher de son dieu. La fiction des cynocéphales priant le disque existait depuis l'antiquité la plus haute, et nous pouvons être certains qu'à Déîr-el-Baharî on associait les bêtes à l'homme au moins dans l'intention du rite, mais réalisait-on déjà l'intention par des images concrètes comme à Ibsamboul et comme à Gournah? Il y a en gros deux siècles entre le règne de la reine Hachepsouîtou, qui bâtit Déîr-el-Baharî et celui de Ramsès II sous lequel la cour de Gournah et celle d'Ibsamboul furent inaugurées, et bien des modifications peuvent survenir en deux siècles dans les dogmes ou dans l'appareil extérieur d'une religion, fût-elle aussi conservatrice que l'était la religion égyptienne dans son ensemble : on a donc le droit de supposer que l'introduction des singes sur l'autel eut lieu dans l'entre-deux. Tenant compte de cette éventualité, je n'affirmerai pas qu'il y eût, au début, des statues de cynocéphales à Déîr-el-Baharî; je le déclarerai seulement très vraisemblable, mais j'ai bon espoir que des découvertes prochaines nous permettront de changer en certitude matérielle sur ce point ce qui est présentement pure affaire de raisonnement. Quoi qu'il en soit de ce détail, un fait demeure acquis : dans trois des temples consacrés à un souverain divinisé, le plan comportait, à la droite de la salle hypostyle et du sanctuaire mystérieux, une cour ouverte et un autel consacrés au culte du dieu dans lequel s'incarnait le Soleil levant et couchant. Il semble donc que cette cour du Soleil, dont on ne rencontre l'équivalent ni à Louxor, ni à Karnak, ni dans aucun des temples des dieux ordinaires qui nous sont restés des grandes dynasties pharaoniques, ait été un trait caractéristique des temples dédiés au culte des rois divinisés, qu'ils fussent vivants ou morts. Si cette observation est juste, on ne s'étonnera pas qu'il en ait été ainsi : le roi, étant le fils du Soleil, et un Horus, honorer Harakhouîti dans une partie de ses temples, ce n'était pour lui que s'honorer lui-même sous les espèces de la forme la plus énergique de l'Horus vivant.

Dans les temples du roi qui ne sont pas la chapelle ou l'une des chapelles funéraires attachées à son tombeau, il n'y avait aucune raison de compléter, par un culte rendu à sa personne d'Horus mort, celui que l'on rendait à sa personne vivante d'Harakhouîti. Si, partant de cette idée, on analyse la distribution des chambres qui composent le spéos d'Ibsamboul, on n'y découvrira rien qui concerne à priori un Ramsès habitant de l'autre monde. Il n'en est plus de même si l'on soumet à un examen pareil les édifices de Déîr-el-Baharî et de Gournah. A Déîr-el-Baharî, qui est un temple adossé, les parties au lieu d'être placées toutes derrière la grande cour, comme à Louxor par exemple, sont ordonnées autour d'elle en trois groupes : au centre, le sanctuaire proprement dit où Amon, associé à Thoutmôsis II divinisé et à d'autres personnes du groupe Osirien, reçoit l'hommage des souverains sous lesquels l'édifice fut bâti ; sur la droite, les appartements de l'Horus vivant, avec la cour et l'autel d'Harakhouîti; à gauche, les appartements de l'Horus mort, dont l'un est la salle voûtée au fond de laquelle se dressait la stèle funéraire de la reine Hachepsouîtou, et dans laquelle on célébrait les offices d'approvisionnements, ainsi que le prouvent les scènes tracées sur les murs. A Gournah, temple isolé, la disposition est la même, sauf que la cour est remplacée par la salle hypostyle accoutumée : au centre, derrière la salle, le sanctuaire où Amon résidait avec sa famille; à droite, la cour d'Harakhouîti et le logis de l'Horus vivant; à gauche, les appartements de Ramsès I[er] divinisé, où ce souverain recevait le culte funéraire. Il y avait là une règle qui fut suivie, avec des variantes en l'application, dans ceux des temples de la nécropole thébaine qui sont en assez bon état pour qu'on en reconnaisse encore l'ordonnance. C'est d'abord Médinét-Habou, avec ses trois salles hypostyles. La deuxième est comme l'antichambre commune aux trois groupes de pièces : au centre, le sanctuaire de la barque, auquel la troisième salle hypostyle sert de vestibule; à droite, la cour ouverte qui conduisait à une chapelle de Râ-Harmakhis, ce que j'appellerai l'aile de l'Horus vivant, car, bien qu'on n'y rencontre plus actuellement aucune trace de l'autel, on y voit sur l'architrave qui surmonte la face ouest, l'image de la barque solaire adorée par le souverain et par deux groupes de trois cynocéphales chacun debout l'un à la droite, l'autre à la gauche; sur la gauche enfin, une enfilade de petites chambres dédiées à Ramsès III, l'Horus mort, et dont

l'une est voûtée comme la chambre des sacrifices de Déîr-el-Baharî, tandis qu'une autre représente le roi dans les champs d'Ialou, et qu'une troisième est garnie de banquettes pour recevoir les dons journaliers, comme les cellules à offrandes des hypogées royaux. Donné que Médinét-Habou est une copie du Ramesséum, on peut imaginer sans trop s'avancer que les pièces aujourd'hui détruites qui, ouvrant sur le premier hypostyle, s'étendaient à droite et à gauche des deux petits hypostyles subsistants, contenaient à droite le logis de l'Harmakhis, à gauche celui de Ramsès II mort. Je n'ai pas pu vérifier s'il en était de même dans les Memnonia des autres pharaons thébains, l'état des ruines ne se prêtant guère à ce genre de vérification, mais la chapelle de Déîr-el-Médinéh semble avoir retenu quelque chose de cet arrangement, malgré la date récente de sa fondation : le sanctuaire occupe le milieu, et si les divinités adorées dans la chambre de droite n'ont pas exclusivement le caractère solaire, la chambre de gauche appartient au héros divinisé, Aménôthés fils d'Hapouî, au culte funéraire de qui le tout était consacré. Comme la reine Hachepsouîtou, comme Ramsès I[er], comme Ramsès III, cet Aménôthés avait, auprès des divinités auxquelles il était associé, son pied-à-terre où il descendait chaque fois qu'il lui plaisait quitter le caveau et la tombe où sa momie reposait. J'ajouterai pour terminer que, dans les grands temples de l'âge ptolémaïque, à Dendérah, à Edfou, à Kom-Ombo, la cour et les dépendances de la partie consacrée à l'Horus vivant sont devenues la cour et la chapelle dites du Nouvel-An.

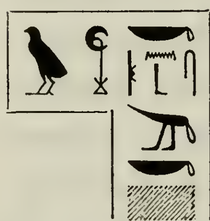
Les gens du pays appellent le temple de Gournah قصر الربيقة, *Kasr-el-Roubaikah* ou *Kasr-el-Roubaik*. ربيقة, *Roubaiqah*, est le diminutif du mot ربوقة, *raboukah* « épouvantail » : *Kasr-el-Roubaiqah* signifie donc le *Château du petit épouvantail*. Il doit y avoir une légende attachée à ce nom, mais personne au pays n'a pu ou n'a voulu me la dire : j'espère néanmoins réussir à me la procurer bientôt.

XV

Passant rapidement à Edfou, le 21 janvier 1911, j'y ai relevé, parmi un certain nombre de fragments provenant du *sébakh* pris au sud-ouest du Kom, les morceaux suivants :

A. La moitié de droite d'une dalle en grès ayant servi de linteau à une

porte de tombeau et sur laquelle on voyait, à l'extrémité gauche une figure d'homme debout (•—→) vêtue du costume de cérémonie des derniers temps de la XIX[e] dynastie, et tendant une coupe, à une figure de femme (←—•) habillée de la longue robe flottante avec manches larges, et qui, tenant de la main droite un long flacon, en verse un liquide dans la coupe. On lit au-dessus de l'homme la légende suivante en trois lignes deux verticales, une horizontale : (•—→) et devant la dame, en une seule ligne verticale : (←—•). Derrière la dame, à la hauteur environ de sa ceinture, commençait l'encadrement de la porte, une seule ligne de beaux hiéroglyphes qui, d'abord horizontale, descendait ensuite verticalement (←—•).



Ce fragment et plusieurs autres de même style, sur lesquels on ne voit plus que des débris de figures ou de signes sans suite, prouvent qu'il doit y avoir de ce côté de la ville des édifices de l'âge Ramesside en assez grande quantité, temples ou chapelles dédiées au dieu par de simples particuliers.

B. Un autre fragment de même temps porte deux colonnes d'hiéroglyphes superbes : (•—→). Il est fâcheux que le nom de ce personnage et sa filiation nous manquent : ce devait être un membre de la famille féodale qui possédait Edfou.

C. Dessus de porte en grès, brisé par le milieu : il était surmonté d'un tore et d'une corniche peinte dont il ne reste plus que la base. On y voyait au centre une figure aujourd'hui détruite de divinité assise (•—→), tenant le sceptre en main, qui, ainsi que le dit l'inscription tracée au-dessus de la tête, est Horus d'Edfou, probablement à tête de faucon (•—→).



Devant lui, se traîne sur les genoux une figure d'homme vêtue du jupon et de l'écharpe plissés (←—•), qui tient de la main droite le long flabellum, et qui lève la gauche avec le geste de l'adoration. On lit

au-dessus d'elle, en quatre colonnes verticales, l'inscription suivante : (•—)



Le proscynème est adressé à Horus d'Edfou, et à son grand flabellum, considéré comme un être séparé qui lui est associé : il s'agit ici de ce grand éventail que le faucon tient parfois dans ses serres, comme le vautour de Nekhabît. Le dédicateur, Nsiphrâ, un habitant d'Edfou, était attaché au sacerdoce de cette ville, en scribe de l'archive divine du compte des grains. L'orthographe du pronom, de même que l'orthographe du temps de Ramsès II, semble indiquer déjà les prononciations du copte ⲡⲉϥ, ⲧⲉϥ. — XXe ou XXIe dynastie.

J'ai vu également, chez un particulier, quatre stèles funéraires coptes du type particulier à la ville, dalles plates rectangulaires encadrées d'un ruban étroit d'enroulements ou de rinceaux fleuris, et dans le champ, en bas, un porche d'église, soutenu par deux colonnes à chapiteaux décorés de feuillages et surmonté une fois d'un fronton triangulaire, trois fois d'un tympan en forme de coquille, plus ou moins ornée : entre les deux colonnes, une croix simple ou en rosace occupe la place de la porte. Au-dessus, dans une sorte de cartouche rectangulaire, on lit la formule ordinaire ou l'une de ses variantes, avec le nom du défunt ou de la défunte :

ⲙⲛⲁⲩⲡⲓϩⲁⲣⲁⲉⲓ	ⲙⲛⲁⲩⲡⲓⲧⲁ	ⲙⲡⲣⲁⲩⲡⲓ	\ⲃⲏⲛⲁⲩⲡⲓ/
ⲙⲛⲁⲧⲙⲟⲩⲱ ⲟⲟ ✠ ■	ⲡⲓⲁⲙⲛⲁⲧ	ⲛ ⲱ ⲛ ⲁ	ⲱ̅ⲁⲛⲛⲏⲥ ⲙⲛ
ϩⲓϫ̅ⲙⲡⲕⲁϩ	ⲙⲟⲩϩⲓϫ	ⲙⲛⲧⲁⲧⲙ	ⲁⲧⲙⲟⲩϩⲓϫⲛ
	ⲙⲡⲓⲕⲁϩ	ⲟⲩϩⲓϫ̅ⲙ	/ⲡⲕⲁϩⲉⲓ\
		ⲡ ⲓ ⲕ ⲁ ϩ	

Les caractères graphiques des trois premières les reportent au XIe ou XIIe siècles. La quatrième, qui est d'une gravure plus que barbare, peut être d'un siècle ou deux postérieure aux autres; elle présente un exemple nouveau, — ⲃⲏⲛ pour ⲙⲛ, — de la substitution de ⲃ à ⲙ, et la prononciation ⲕⲁϩⲉⲓ au lieu de ⲕⲁϩ semble trahir une influence memphitique.

La variante ⲙⲡⲣ = ⲙⲛ est légitime : ⲡⲓⲕⲁϩ = ⲡⲕⲁϩ marque une nuance, «cette terre» au lieu de «la terre».

Un autre particulier avait une étiquette de momie trouvée dans le sébakh. L'inscription, au-dessus du trou d'attache, est en quatre lignes incisées au couteau dans le bois; au revers, un grand ⊖ est tracé à l'encre noire. Comme la plupart des étiquettes que nous connaissons, celle-ci paraît dater du IIe siècle de notre ère.

ΤΑΥΡΙΝΟϹ
ΕΙϹΑΠΟΛ
ΛΩΝΟΠΟ
ΛΕΙΤΟΥ

Dans la cour du temple, sur le mur du portique est, dans la ligne horizontale de dédicace qui court au-dessus des Nils, j'ai aperçu par hasard les deux graffiti suivants, gravés grossièrement ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΔΗϹ sur le trait qui sépare le haut de cette ligne du tableau supérieur, ΡΟΜΑΙΟϹ dans le mot [illegible] entre • • et [illegible]. Les deux, bien que d'une écriture légèrement différente, paraissent ne faire qu'une même inscription : «Apollôniadês romain». On lit aussi, dans le pronaos, sur la première colonne ouest de la rangée nord, le nom ✠ ΜΗΝΑ ✠ deux fois répété, et un peu plus loin les deux premières lettres ΜΗ de ce nom.

XVI

Les *sabbakhîn* ont mis à nu cet hiver, vers le N. N. O. du temple d'Ombos, le puits sacré, le Nilomètre de ce temple. Il est en fort bon état, la bouche du puits encore munie de sa margelle, et l'escalier qui conduisait à l'eau un peu démoli; les blocs qui recouvraient le couloir descendant sont encore au pied des murs et pourront être remis en place. J'ai donné à M. Barsanti et à l'inspecteur d'Edfou, Mahmoud Effendi Mohammed, les ordres nécessaires pour que le site fût remblayé, le couloir reconstruit, et les ruines voisines d'une basilique chrétienne dégagées autant que possible. A une dizaine de mètres à l'est de la bouche du puits, sur un autel en grès rouge, j'ai recueilli l'inscription suivante :

ΘΕΩΙ ΜΕΓΙϹΤΩΙ[///]ΛΙΕΙ[//]
ϹΑΡΑΠΙΔΙ ΙΟΥΛΙΑ ΥΠΕΡ
ϹΩΤΗΡΙΑϹ ΑΥΤΗϹ ΤΕ ΚΑΙ ΤΟΥ
ΑΝΔΡΟϹ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ϹΕΡΗΝΟΥ
Ρ^Χ ΛΕΓΙΩΝΟϹ Β̄ ΤΡΑΙΑΝΗϹ
ΙϹΧΥΡΑϹ ΕΥΞΑΜΕΝΗ ΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ ΕΠ ΑΓΑΘΩΙ

L'inscription est de la première moitié du IIIe siècle de notre ère; elle est gravée sur une base carrée surmontée d'une moulure simple, et où l'on voit encore la marque d'une

statue. Cette base portait une inscription qui fut effacée pour faire place à l'inscription présente, et dont les lettres ι////αιει//// qu'on lit à la fin de la première ligne paraissent être le reste : elle était de plus brisée à la moitié de sa hauteur, lorsque la dame Julie la choisit pour inscrire le souvenir de la prière qu'elle avait faite à Sarapis, en faveur de son mari Antonius Serenus, centurion de la *Legio Secunda Trajana Fortis*.

Sur un autel minuscule, recueilli par les ghafirs pendant la prise du sébakh, on lit l'inscription suivante :

[α]ποαλωνικα[ι]//////////
[κα]ιτοιccυννaοιc[θεοιc]

XVII

Au mois d'octobre 1910, M. Barsanti recueillit, parmi les ruines d'une maison en briques située à la pointe sud-est de l'île de Philæ, une dalle en grès qui porte les restes d'une scène de proscynème. Sur l'extrême droite, un homme debout, vêtu du jupon long, était en adoration (←•) devant un groupe formé d'un dieu momie, un Osiris, assis sur un trône et tenant le sceptre [hiéroglyphe], puis d'une déesse, une Isis ou une Hathor, debout derrière lui et qui levait la main au dos du dieu (•→). On ne voit plus que la moitié inférieure des trois personnages, mais l'adorant étant certainement un pharaon, car on lit, entre lui et le dieu, la fin de la formule royale [hiéroglyphes]. Derrière le dos de la déesse, est tracée la partie inférieure d'une inscription verticale, ainsi conçue : (←•) [hiéroglyphes]. Cette mention du château de Ramsès-Maiamoun fait regretter vivement la perte des autres blocs. Appartenait-il à un monument élevé dans l'île par Ramsès II, ou par un de ses successeurs, — le style de la sculpture permettant d'attribuer le morceau à la XX[e] aussi bien qu'à la XIX[e] dynastie, ou bien fut-il apporté de loin comme ballast par quelque matelot? Tout ce que nous pouvons jusqu'à présent dire de lui, c'est qu'il est le plus ancien des monuments trouvés à Philæ.

Un petit autel en grès, que j'ai recueilli en furetant parmi les herbes sèches, dans l'intérieur de la petite église copte située au nord de l'île, porte l'inscription suivante :

ιcιδιθεω[ι]
μεгιcτн[ι]
αcκλнπι [α]
[δ]н[c//////////]
//////.

Les caractères sont ceux de la fin du II[e] et du commencement du III[e] siècle après J.-C. Le г et le ι de μεгιcτнι, sont liés de manière à sembler un π.

XVIII

A l'extrémité sud du Bab-Kalabchèh, l'avant-dernier petit îlot de l'archipel granitique porte le nom de Soros-narthi, *narthi* étant la variante dialectale de *nartî*, île : le tout signifie *l'île de la prostituée*. Les gens du pays racontent, pour expliquer ce nom, que jadis vivait là une famille de femmes qui, de mère en fille, pendant des siècles, se prostituaient aux matelots : elle habitait les maisons dont les ruines couvrent l'îlot. Les barques s'arrêtaient, et les matelots passaient la nuit chez elle à la montée et à la descente. La famille se serait éteinte et l'île aurait été évacuée, «du temps des Français», c'est-à-dire à peu près au moment où Mohammed Ali fit la conquête de la Nubie. Je n'ai pas pu m'arrêter en cet endroit, le vent ne le permettant pas au moment de notre passage, mais j'essaierai de le faire une autre année. Je soupçonne que la légende actuelle se rapporte à un culte nubien d'époque très ancienne, et je voudrais rechercher s'il n'y a point, parmi les ruines des habitations plus récentes, les débris d'une chapelle de l'époque païenne desservie par des hiérodules amies des matelots.

XIX

Parmi les débris que j'ai recueillis dans les ruines de la ville antique à Kalabchéh, se trouve un éclat de grès qui porte les restes du cartouche.



C'est le seul fragment qu'on y ait trouvé jusqu'à présent qui soit antérieur au temps des Ptolémées par le nom royal comme par le style de la sculpture : il peut provenir du temple Ramesside de la localité. A côté de lui, j'ai trouvé un morceau d'une petite stèle copte en grès sur lequel on lit :

////////////////////
ⲓⲱϩ[ⲁⲛⲛⲁ] ////////
ⲧϣⲉⲣ[ⲉ] ////////
ⲡⲉϩⲟⲟⲩⲛ[ⲧⲁⲥⲙⲧⲟⲛ]
ⲙⲙⲟⲥ ⲛ̄ϩ[ⲏⲧ̄ϥⲡⲙⲛ]
ⲧⲁϥⲧⲉⲙⲡ[ⲁⲱ]
ⲛⲉⲁⲡⲟⲙⲁⲧⲣ(*sic*) ////////
ⲡϫⲟⲉⲓⲥⲧⲓⲁⲛ ////////
ϥϩⲛⲕⲟⲩ[ⲛϥⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁ]
ⲙ ////////////////
////////////////////

Autant que j'en puis juger, l'écriture est analogue à celle de plusieurs stèles provenant du Deïr Amba Hédéré, en face d'Assouan et qui datent du VI[e] ou du VII[e] siècles. Le monument est sans intérêt par lui-même : il est utile pourtant en ce qu'il nous montre l'une des formules employées dans le Saïd pour les stèles funéraires.

Nous savons encore si peu de choses sur l'épigraphie et sur les coutumes de la Nubie chrétienne que même un petit renseignement de ce genre n'est pas à dédaigner en ce moment.

XX

Le 31 janvier 1911, la dahabiéh marchant à la voile par un vent très frais, un prêtre français étant à bord, le secrétaire qui m'accompagne s'écria en arabe, à haute voix, en présence du réis : «Quel bon vent! Si «nous continuons de la sorte, nous serons à Ibsamboul deux heures plus «tôt que nous ne l'espérions». Le réis ne répondit rien, mais il appela le mousse et il l'envoya à la cuisine chercher du sel : il en jeta une pincée sur le feu, et, aussitôt après il donna un grand coup de son couteau au mât de la dahabiéh, et il laissa l'arme plantée dans le bois pendant quelques minutes. Par le seul fait qu'il était à bord, le prêtre avait jeté le mauvais œil à la dahabiéh, et le secrétaire, en parlant du temps avec admiration, avait donné une virulence extrême à la présence du prêtre : nous risquions soit de capoter, soit d'être précipités contre un des écueils de grès que nous longions en ce moment. Le coup de couteau avait eu pour effet de crever le mauvais œil des personnes qui avaient jeté le sort sans le savoir, et le sel avait éloigné les *afrites* qui auraient pu nous nuire par influence du mauvais œil.

Une semaine plus tard, le 8 février, vers 9 heures du matin, par le travers d'Esnéh, le même fait s'est reproduit. Au moment de partir, l'employé en question s'extasia tout haut sur la beauté du temps, le prêtre étant toujours à bord : aussitôt le cuisinier se précipita sur la boîte au sel, et une demi-livre de sel fin passa en fumigations. Le vent arriva brusquement vers 9 h. 10, et souffla en bourrasque pendant près de quarante minutes, puis il tomba assez pour que la dahabiéh risquât de se mettre en route. Le réis assure que, sans la présence d'esprit du cuisinier, le vent aurait augmenté et nous serions demeurés collés à la berge toute la journée. Notez que le secrétaire égyptien me suit dans mes voyages depuis 1903, et que jamais personne n'a eu recours à la vertu du sel pendant les années précédentes, bien que nous ayons en souvent des coups de vent plus mauvais que ceux de cet hiver. C'est donc contre l'action dangereuse du prêtre que le réis et le cuisinier, musulmans l'un et l'autre, voulaient réagir.

XXI

Dans le pronaos du grand spéos d'Ibsamboul, sur la paroi qui s'étend à la droite de la porte d'entrée, et vers l'angle nord de la salle, sous le groupe qui représente Ramsès II immolant le groupe des peuples du nord devant Harmakhis, on lit deux graffiti, incisés très hardiment en beaux hiéroglyphes de bonne taille. Le premier est en cinq colonnes verticales : (←) «fait par «l'artiste de Ramsès Méiamoun, Piyayî, fils de Nafkhâ»; le second, qui est séparé légèrement de celui-ci et qui est tout proche l'angle de la muraille, ne compte que deux colonnes verticales : (←) «l'introducteur d'offrandes, Pnâfa». Les deux inscriptions ont été tracées par la même main, probablement celle de Piyayi, et Pnâfa était j'imagine, un des employés inférieurs attachés au temple. D'autre part, je vois dans Piyayî, «l'artiste de Ramsès Meiamoun», l'un des dessinateurs-sculpteurs qui travaillèrent à décorer le spéos; son graffito est à coup sûr, en même temps qu'une sorte d'ex-voto, une de ces signatures d'artiste qui se rencontrent si rarement en Égypte. On voudrait être certain pour lui qu'il exécuta *le Sésostris combattant,* ce chef-d'œuvre de la sculpture ramesside : la place que son inscription occupe nous autorise à lui attribuer peut-être *le Sésostris sacrifiant* sous lequel elle est sculptée. Si cette conjecture se trouvait plus tard vérifiée par quelque document, il serait encore en bonne place parmi les artistes de son temps.

Je crois reconnaître comme une autre signature d'artiste sur la stèle [1] n° XI, découverte par Barsanti à Ouadi Sebouâ, et que M. Gauthier vient de publier. Elle a été consacrée par un certain , Pantouêri, et M. Gauthier demande si ce personnage était identique ou apparenté au Pantouêri qui écrivit le poème de Kadshou : quoi qu'il en puisse être de la parenté, la différence des titres et des professions ne nous permet pas d'admettre l'identité. Notre Pantouêri était en effet un sculpteur [2].

---

(1) A. Barsanti et H. Gauthier, *Stèles trouvées à Ouadi es-Sabouâ (Nubie)*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1911, t. XI, p. 85-86.

(2) H. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément,* p. 242-243.

Plusieurs exemples bien connus, celui de Marouïtisen au Louvre[1] pour n'en citer qu'un, montrent que les artistes se plaisaient à exécuter eux-mêmes les stèles qu'ils consacraient en leur nom propre : ce n'est donc pas s'avancer trop que de supposer que la stèle de ce Pantouêri est de Pantouêri lui-même. Mais un examen rapide des originaux, qui sont déposés aujourd'hui au musée du Caire, prouve que sept au moins des stèles, celles qui ont été trouvées toutes ensemble à leur place antique adossées au même mur du nord, sont de la même main : il faudrait donc y voir l'œuvre de Pantouêri, et celui-ci fier d'avoir exécuté tant de stèles pour son maître le prince Staou, aurait voulu conserver le souvenir de son activité en complétant la série par sa propre stèle. La facture de toutes est médiocre, et elle ne nous donne pas une haute idée de son talent : peut-être sera-t-il juste de l'excuser, en rappelant que la pierre de Sebouâ est le plus mauvais grès de Nubie et celui qui prête le moins au ciseau. Il n'y en a pas moins quelque vraisemblance à supposer qu'il travailla à la décoration du temple, dont beaucoup de parties sont d'aussi mauvais style que les stèles.

XXII

Un peu au nord du petit spéos d'Harmhabi à Machakît, on voit sur les rocher des graffiti, tracés moitié en hiératique, moitié en hiéroglyphes. Je n'ai pu m'approcher d'eux, l'eau m'en empêchant, mais voici ce que j'ai distingué au moyen d'une lorgnette. D'abord, à droite, le dessin grossier de deux bateaux relevés à la proue et à la poupe comme les barques qu'on trouve dans les tombeaux; je n'ai pu m'assurer s'ils portaient des rameurs ou une voilure, l'ombre d'une saillie de rocher, les recouvrant à moitié, mais je ne le crois pas. Sur la gauche et l'une au-dessus de l'autre, la première en retrait sur la seconde, deux inscriptions au trait ayant chacune une seule ligne horizontale, la plus haute (•—→), je n'ai pas pu lire la fin du nom, peut-être [ ], la seconde (•—→). Le signe initial est en hiératique, le reste en caractères

---

[1] Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. 9, et Prisse, *Monuments de l'Égypte*, pl. 7.

hiéroglyphiques assez irréguliers : la facture est celle de la fin de la XVIII[e] dynastie, et il est possible que nos deux personnages aient été attachés à la construction ou au service de la chapelle voisine, mais la barque donne plutôt l'idée de voyageurs arrêtés pour visiter le monument en allant vers l'Éthiopie ou en en revenant. Les marchands arabes et berbérins et les drogmans en usent de même aujourd'hui encore, lorsqu'ils écrivent sur les rochers ou dans les temples leurs noms accompagnés de l'image d'une dahabiéh, d'un bateau à voile ordinaire ou d'un bateau à vapeur : c'est, on le voit, un usage qui s'est transmis de religion à religion à travers les siècles.

XXIII

Lorsque les musulmans se furent emparés définitivement d'Ibrim, au milieu du XV[e] siècle, et qu'ils en transformèrent l'église en mosquée, ils pratiquèrent une *kibla* en briques cuites dans le mur en pierres de l'est, et ils répandirent sur le tout une couche de crépi blanchie à la chaux. Le haut de la kibla affecte la forme ogivale, sur le demi-arc de gauche, on lit l'inscription suivante, que M. Nasri Nasr a bien voulu transcrire pour moi :

العلم يرفع بيت (*sic*) لا عماد لهِ

والجهل يهدم بيت [العز والشرفِ]

« La science élève une maison sans appui, — et l'ignorance renverse la maison [de la force et de l'honneur] ».

Les derniers mots du second vers ne sont pas certains. L'inscription a été tracée au couteau sur l'enduit, et elle peut remonter au temps où la ville était habitée encore, au XVIII[e] siècle ou au XVII[e]. Beaucoup d'autres inscriptions gravées sur l'enduit ou sur la brique ne contiennent que des noms de visiteurs récents, محمد خليل على جاسر ou محمد عبد الله ou محمد صادق : il y en a une cinquantaine environ qui sont entremêlés les uns aux autres. Un seul texte incisé sur l'arc de gauche, immédiatement au-dessous du premier, renfermait probablement une sentence pieuse, mais je n'y reconnais que deux ou trois mots كتبه ...... المغرب والعصر ...... Peut-être un arabisant de profession réussirait-il où j'ai échoué.

XXIV

Un négociant grec, établi depuis quelques semaines seulement à Anibéh, où il essaie de rendre à la culture des terrains autrefois fertiles, me dit aujourd'hui (2 février 1911) qu'il y a, dans toute cette partie du pays, quantité de ceps de vigne, dont beaucoup sont morts de longue date, mais dont plusieurs portent encore du raisin. Ce sont des souches énormes dont le tronc mesure parfois de quarante à soixante centimètres de diamètre. Ils sont perdus au milieu des broussailles et des arbres, et les habitants n'en prennent aucun soin : quelquefois seulement, dans la saison, les femmes viennent cueillir le fruit et le manger. C'est une variété noire, à petite grappe, avec des grains assez gros, mais je n'ai pu m'en procurer aucun spécimen. Évidemment, il y avait là jadis un vignoble important, et comme on ne saurait croire qu'il ait été planté par les musulmans, il faut en faire remonter l'origine jusqu'au temps du royaume chrétien de Nubie, c'est-à-dire, au plus tard, à la seconde moitié du XV[e] siècle. C'est par son existence que s'expliquerait le nom arabe de la localité : عنيبه ou عنيبة, *Aniba,* serait le diminutif de عنب, *le raisin,* signifiant le grain de raisin. A côté des ceps on rencontre de très vieux figuiers, qui peuvent provenir des jardins de même époque : le figuier n'existe plus aujourd'hui en Nubie, du moins les habitants que j'ai interrogés ne connaissent que la figue sèche, qui leur arrive du Caire par les bateaux de touristes et par les bakals grecs.

XXV

Sur les dalles du dromos bien empierré qui traverse la première cour du temple de Séboua, entre les deux rangées de sphinx, les visiteurs anciens ont tracé des figures de sandales, les unes isolées, les autres associées par paires, afin de laisser au dieu le souvenir de leur passage. J'en ai compté seize en tout, mais peut-être y en a-t-il davantage, la pierre étant assez usée par le frottement du sable en maints endroits. Deux ou trois ont été dessinées par les visiteurs eux-mêmes, comme le prouve la gaucherie du faire, les autres ont été certainement exécutées par un homme accoutumé à ce genre de travail, probablement un des employés du temple qui recevait un bakhchiche à cette occasion. La forme des sandales est celle de la XIX[e] et de la XX[e] dynasties. G. Maspero.

THE
TREADING OF SOWN SEED BY SWINE

BY

MAHMUD EFFENDI RUSHDY

Inspector of the Department of Antiquities.

The historian Herodotus[1] wrote about pigs, saying that the farmers in ancient times, after sowing their lands with seed, used to drive swine in big flocks over their fields so as to press the grain into the ground, and afterwards they simply awaited the harvest. Also he says that in ancient times swine were used to thresh the corn. In the time of Pliny this custom was forgotten, but he, Plutarch, and Elian, mention the custom of threshing the corn by pigs, the last on the authority of Eudoxus[2]. Sir Gardiner Wilkinson discusses the whole matter, and thinks that the question is very doubtful. He says that perhaps they would turn the swine into the fields before they sowed the seed so as to dig out the weeds and anything which was left there after the flood; and if it should be argued that they would eat the seed if allowed into the fields after sowing, perhaps they used to have them muzzled. Now, however, we have proof that the statement of Herodotus is true.

A short time ago Lord Northampton found a tomb in which there was a painting showing pigs treading the seed; and Mr. Howard Carter made a painting of it which was published in the report of the excavations. Now we have just opened a tomb at Dra abu'l-Naga, n° 24, belonging to Nebamen[3] in which a similar scene is shown. We see a man going along throwing the seed, and behind him the pigs are shown driven by a man with a whip.

---

(1) *Herodotus*, II, xiv. — (2) *H. Anim.*, X, 16. — (3) Lord Northampton's tomb also belonged to a Nebamen, the name being very common at that time.

My purpose in this note is to show that thus there can now be no question of the truth of the statement of Herodotus; but it may be of interest to give here a few remarks upon the use of swine in ancient and modern times. In modern times pigs are bred by poor Coptic natives for no other use than for selling their young ones for the purpose of eating their flesh. Copts eat this animal's flesh in the winter time to cure them of rheumatism and colds, for they consider that the flesh gives heat to the blood. The old Egyptians used not to eat the flesh of swine; and of course Mohamedans are prevented from eating this animal's flesh according to the Koran. The pigs are not expensive to be kept by these poor natives, because they keep a male and a female which are left the whole time to eat the refuse which they find in the streets and lanes. Every year they litter twice, having each time from six to twelve young.

Nowadays swine are not used in the fields at all, either by Copts or Mohamedans. The latter consider that everything which is touched by swine is useless; and for threshing the corn other animals, like cows, buffaloes, and even donkeys, are used. I heard from the natives who are keeping pigs the curious fact that when they are born they go straight to their mother for milk, but if they are late in doing this, the mother attacks the one who is late and eats it. But I do not know whether this is really true or not.

Pigs are represented in several tombs. In the tomb of Renni at El Kab he is said to have owned 1500 swine; and also at El Kab in the tomb of Paheri swine are shown amongst the animals of the estate. Herodotus says that swine were sacrificed to the goddess Selene who is identified with Nekheb, the goddess of El Kab, and this may be why Renni had 1500 swine.

The illustration given by Wilkinson in his *Manners and Customs*, representing pigs standing near a clump of papyrus, is taken from the tomb of Anena at Shêkh Abdel Gurneh. The painting is now very faint but can be seen without difficulty when the wall is examined closely. It will be remembered, also, that the pig is shown in the religious scenes of the Underworld in the Tombs of the Kings.

M. Rushdy.

REPORT
ON AN EXCAVATION
AT TELL OM HARB

BY

M. C. C. EDGAR.

Tell Om Harb, sometimes called Tell Mostai, lies close beside the village of Mostai in the province of Menoufieh, about an hour's walk from the railway station of Qwesna. It has been a place of considerable size, but is now greatly reduced by sebakh-digging and encroachment. The most important object which it has yielded to the Museum is a large limestone ape[1]. On the site itself there is little to be seen, except a granite naos half embedded in the ground. I do not know whether any exploration was ever undertaken by the Museum at Tell Om Harb, but the inhabitants point out the site of a tomb which they say was excavated many years ago by a French lady with a beard, called Marietta, — perhaps a vague reminiscence of our first Director General.

Two years ago, between the naos and the tomb of Marietta, the fellahin found an inscribed stone built into a wall. I happened to be there at the time, with the Inspector of Benha, and on reporting the discovery was authorised to have the place dug out. The work was done by the Inspector in 1908 and 1910 during the height of summer. This was the only time when it was practicable, the kom being low and water-logged.

The wall, which was very thick, consisted of limestone blocks taken from an ancient temple. It seemed to have been constructed in the Roman period : at least a few rooms which we cleared out on its east side were built of red brick and belonged to a large Roman bath-house. At the place

---

[1] *Catalogue général, La faune momifiée*, n° 29751, pl. L.

where we left off, the wall had turned at a right angle round the plot of ground in which this brick building lay.

After excavating a large piece of the wall and examining the stones, of which about a hundred were inscribed, I stopped the work. The cost was becoming serious and the inscriptions were of little interest. The rest of the wall, or as much of it as lies in Government property, will be cleared by the sebbakhin down to a certain depth; and if it then seems advisable, we can resume the work once more.

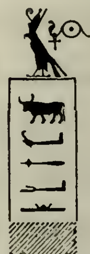
It may be presumed that the temple of which we have found the remnants was situated at Tell Om Harb itself. There is no other ancient site of any importance in the neighbourhood. The two nearest are Tell Atrib and Tell Moqdam, both of which lie on the other side of the river.

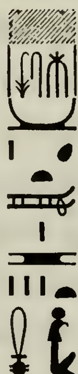
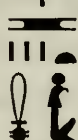
Many of the blocks were sculptured, some in ordinary relief, others in sunken relief. There were a few representations of Niles, wearing a hood surmounted by and carrying vessels. But for the most part the stones were fragments of offering-scenes with inscriptions of the usual sort. On one of them, for instance, two hands of a king offer and ☥ to a deity (probably Thoth), of whom all that remains is a hand and a palm-branch. In two cases the king, or what is left of him, is offering a figure of Maat. On one fragment he holds a censer, on another he pours a libation. Only one complete figure was found, and only a few complete heads.

The stones are not all of the same period. The great majority of them belong to the reign of Shashanq III, whose name is found on more than thirty of them, written thus

But some of the inscriptions are older. On several blocks we find the name of Ramses II Merenptah appears also

but only three times, — twice in conjunction with his father, e. g. and once on a column

of the same type as some others which are inscribed with the name of Ramses II. The Horus-title of Ramses III occurs once 

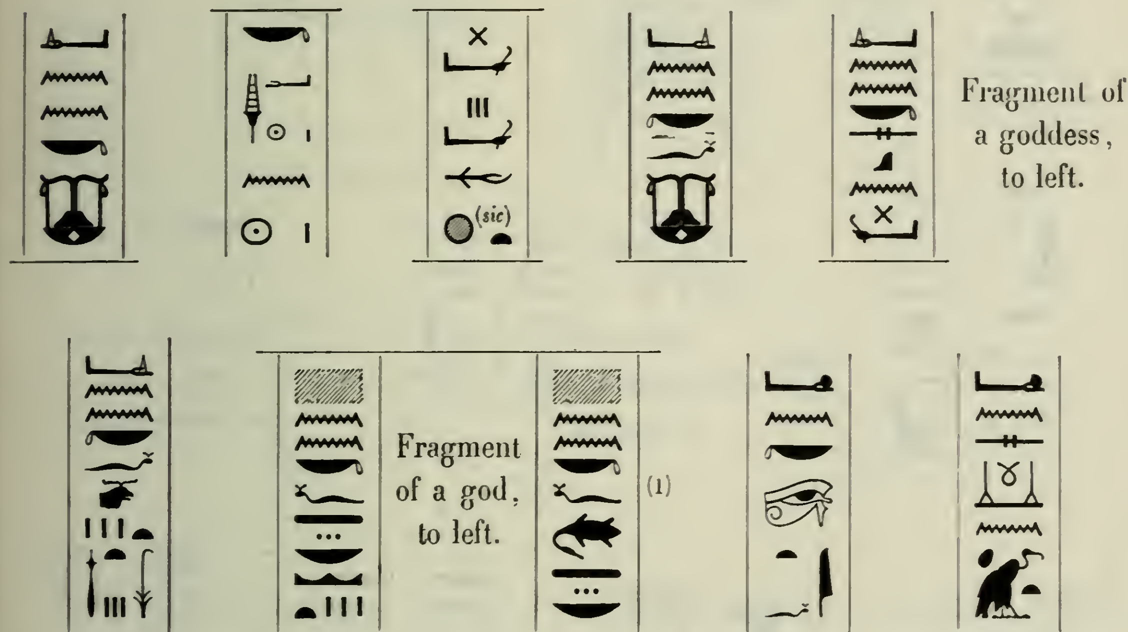
On one of the broken columns which I have just mentioned there is a representation of Ramses II, to right, offering a necklace. Above his head is the sun-disk, above on the right his cartouches, and in front of him the inscription  On two other column-fragments he is entitled   One large slab contains part of a scene of Ramses, to right, offering cloths to a god who holds sceptre and *ankh;* in front of the king is the inscription  and in front of the god  and on the right again are the names of Ramses. On another fragment he is offering to Thoth, who wears the moon-disk :



[1] The original has no disk.

The Ramesside blocks have been re-used by Shashanq III, whose work is frequently found on the back of them. To his reign may be assigned all or nearly all of the following inscriptions. A few are in relief, the others are incised.

A large number of them consist of the conventional announcements of gifts from the god and offerings from the royal worshipper. The following selection shows the different types.

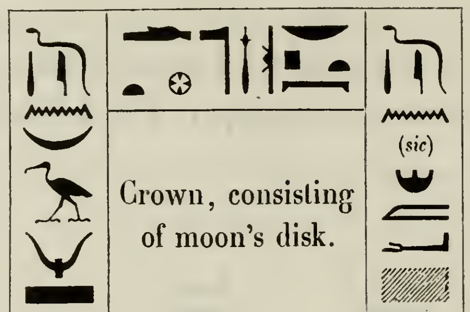


Another large group of the inscriptions consists of those which give the names and titles of the gods who have been sculptured on the walls of the temple. The most popular deities seem to have been Thoth and his consort Nehemawi; and the ape, to judge by the Cairo statue, which originally served as a coffin for mummified apes, was probably the sacred animal of the town. There are also several fragments of a falcon-headed god (in one case wearing the moon-disk), and Horus appears in the inscriptions several times. The lion-god of Tell Moqdam or Leontopolis, which lies on the other side of the river at no great distance, is mentioned more than once, as [2], and is represented as a god with a lion's head wearing the

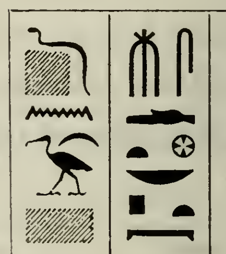
---

[1] Indistinct : might possibly be —•—. — [2] There is another similar inscription, indistinct.

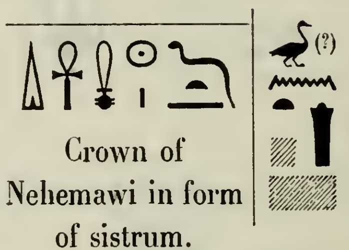
atef crown. The following list contains all the inscriptions of this class except a few insignificant fragments.



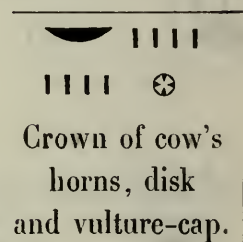
Crown, consisting of moon's disk.

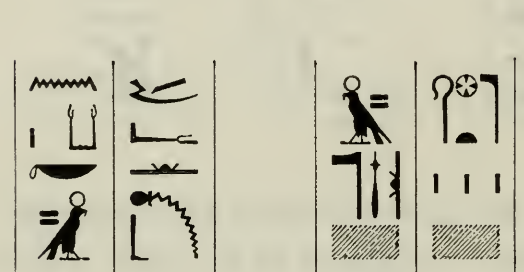

Crown of moon's disk.

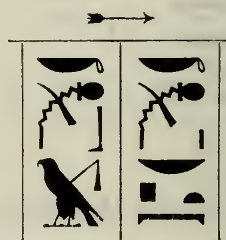

(1)



Crown of Nehemawi in form of sistrum.


Crown of cow's horns, disk and vulture-cap.




Head of Horus (no crown).

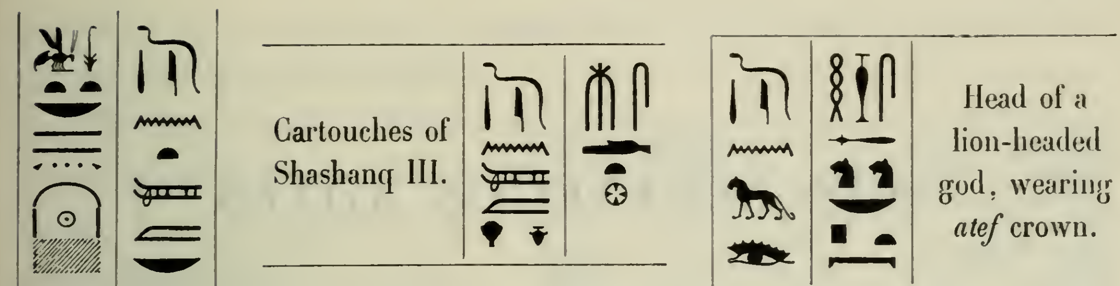


Cartouches of Shashanq III.

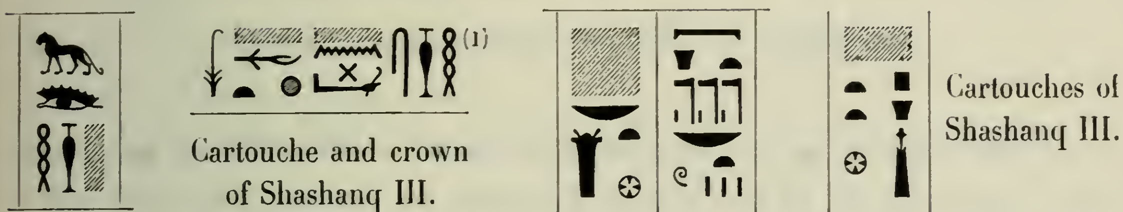




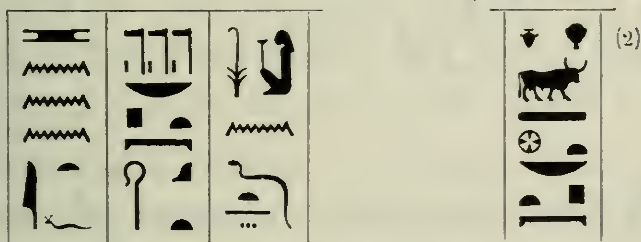
(1) Cf. the inscriptions collected by Ahmed Bey Kamal in the *Recueil*, XXVIII, p. 22.


Cartouches of Shashanq III.

Head of a lion-headed god, wearing *atef* crown.


Cartouche and crown of Shashanq III.[1]

Cartouches of Shashanq III.


[2]

Such were the meagre results of this little excavation. At the close of it I selected a few pieces to send to the Museum, the uninscribed stones were sold as building material, and the rest was re-buried and left on the site under the charge of our ghafir.

C. C. Edgar.

---

(1) The preceding sign has been a lion. — (2) From the titles of Horus of Athribis?

MISCELLANEOUS NOTES

BY

M. ARTHUR E. P. WEIGALL

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

1. The title in the Middle Kingdom. — The title "royal son" was employed in the Middle Kingdom by persons who were not of royal birth. Lord Carnarvon recently found a table of offerings naming a certain "royal son Tetaky." He was the son of and his wife , neither of whom were royal. In the tomb of Sebeknekht at El Kab, dating from the reign of , at least three of that person's brothers are entitled , while other brothers are entitled . Their father was simply , and was not royal. As in the case of the later "Viceroys" of Kush, the title seems merely to have denoted an official acting in the name of the king.

2. A royal cylinder of the Middle Kingdom. — In the *sebakh* works at Dendereh part of a steatite cylinder was recently discovered. Originally the cylinder was about 2 1/2 inches in length, and nearly an inch in diameter. The inscription appears to give the name of , i. e. that of the great Mentuhotep who built the temple at Dêr el-Baḥri (fig. 1).

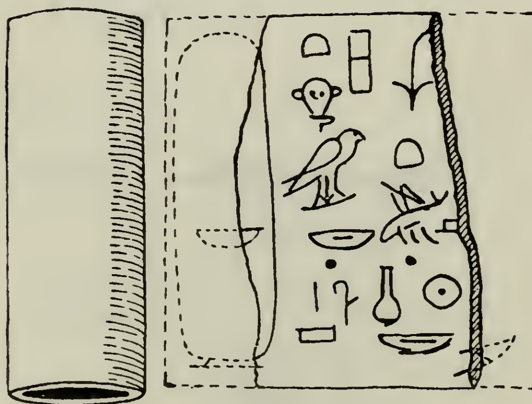


Fig. 1.

3. The long-necked lions of archaic times. — On the slate tablet of Narmer the two long-necked lions,

shown in fig. 2. A., are to be seen. Prof. P. E. Newberry pointed out to me the similarity between this and the design upon a Babylonian cylinder now exhibited in the Louvre together with other objects discovered in Babylonia. I made a sketch of this cylinder, which is here shown (fig. 2, B.) side by side with the Narmer lions; and there can be little doubt that the two designs have a common origin.



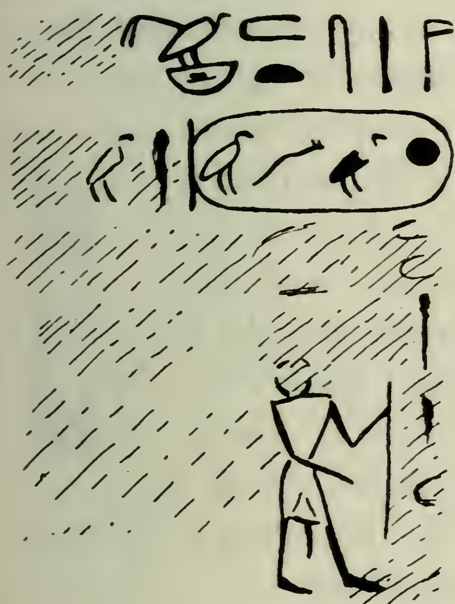
Fig. 2.

4. The cartouches of Sety II at Abu Fouda. — In August 1909 Tewfik effendi Boulos, inspector of Antiquities at Minieh, told me of some large cartouches cut upon the rocks overlooking the river upon the east bank, opposite the station of Beni Korah. Upon examination these proved to be the cartouches of Sety II.

They are written thus :



Each cartouche is about eight feet high and four broad. The rock upon which they are cut forms part of the Gebel Abu Fouda. On the other side of the river one sees the village of Beni Sheugeir to the south and that of Kom es Shehit to the north.


Fig. 3.

5. The name of Khufu at Sehel. — Amongst the numerous inscriptions upon the rocks at the south of Aswan, that shown in fig. 3, is to be seen. It is the earliest inscription in this neighbourhood, dating as it does from the reign of Khufu. It is very difficult to read, and has not previously been noticed, so far as I am aware.

6. An inscription from the Fayum. — In August 1909 I noticed in the magazine of the inspector of Antiquities at Medinet el-Fayum a large slab of limestone about five feet in length, which had been discovered at Keman Faras. An inscription in two perpendicular lines runs down the slab. At the top is a prayer now almost entirely lost, and lower down the titles and name of the owner are given as follows : . The inscription appears to date from the Rameside period.

7. A composite hieroglyph. — In the temple of Rameses II at Abydos there is an inscription in which the signs occur; and it is curious to notice that the arm-sign is held by the wing of the chick, as shown in my sketch (fig. 4). The two signs have thus been combined into a single hieroglyph.

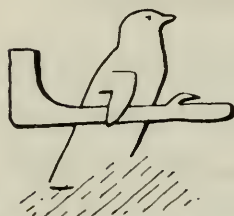


Fig. 4.

8. An inscribed amulet of dynasty xix. — In 1901 the Philadelphia Museum was presented with a few objects found in 1895 by Mr. Quibell at the Ramesseum. Amongst these there was a small amulet made of blue beryl, measuring 27/8 inches in length. It is delicately worked, and was originally covered with gold-leaf. Around the handle a minute inscription in six perpendicular lines is engraved, giving a complete version of Chapter CLIX of the Book of the Dead, and the name and titles of the "Chief Goldsmith of Amen, [Amen-] hotep." The inscription is as follows :





Fig. 5.

9. An unusual hieroglyph. — Upon one of the architraves of the temple of Bêt el-Wali in Lower Nubia, which was erected by Rameses II, the

hieroglyph shown in fig. 6, occurs as the determinative of the word in the inscription . . . . . . It represents Khnum fashioning the king previous to his birth.

Fig. 6.

10. A FIGURE OF A BIRD. — In 1903 Prof. von Bissing purchased in Cairo a small limestone figure of a bird, measuring about three inches in height. It is quite perfect except for traces of a breakage on the top of the head where there may have been a comb. The wattles which depend from the neck are coloured red; the eyes and wings are outlined in red; and the legs are also that colour. The rest of the figure is white. The date and provenance are unknown (fig. 7).

Fig. 7.

11. THE *KA* RECEIVING OFFERINGS. — At El Kab Mr. Alan Gardiner directed my attention to a scene in the tomb of Ahmose son of Abana, on the west wall. My sketch of it is reproduced in fig. 8 A. Ahmose and his wife are represented seated before a number of offerings presented to

Fig. 8 A.

them by a man. In front of the deceased there is a 𓂓 *ka* sign upon a standard. A somewhat similar scene occurs on a limestone stela of dynasty XVIII, now in the Cairo Museum (*Catalogue*, 169, 170, 171). The *ka* sign stands upon a table; and the offerings are here shown *between* the arms of the 𓂓 (fig. 8 B). I do not think there is any evidence of a model 𓂓 having formed part of the actual funeral furniture of a tomb; and the scene is more probably symbolical.

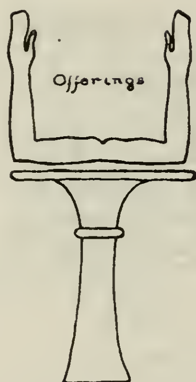


Fig. 8 B.

12. The tomb of Amenhotep Ist. — The tombs of the first three kings who were buried in the Valley of the Tombs of the kings are situated at the extreme south end of the Valley. Here we have the Tombs of Thutmosis I, Thutmosis II (almost certainly, n° 42), and Thutmosis III. The first of these three is the southernmost. A few yards above it, on the slope of the hill, is an unidentified tomb, n° 39. This tomb is entered down a steep flight of steps which brings one to a low doorway, and this entrance is exactly similar to those of the succeeding Pharaohs' tombs. Thus one has to suppose that this n° 39 is a royal tomb of the early XVIIIth Dynasty. There is no well in the tomb, and hence it is earlier than the time of Thutmosis III, who was the first king to make a well in his tomb. No inscriptions remain upon the walls, and the chambers are entirely wrecked. Several fragments of pottery and alabaster, however, lie about, which confirm the dating of the work to the early part of the dynasty. Its size and construction is such as to preclude the possibility of it being anything but a royal tomb.

We have, then on the one hand, a royal sepulchre of the style of the other royal tombs of the early XVIIIth Dynasty, situated close to the Tombs of Thutmosis I, II, and III; and on the other hand we have king Amenhotep I whose tomb has not yet been identified.

In the Abbott Papyrus (*Select papyri*, part 2, pl. I-VIII) an account is given of the inspection of certain royal tombs in the time of Rameses X, which had been said to be plundered. The first tomb on the list is that of Amenhotep Ist. The reference reads :

I think this should be read : "The tomb of king Zeserka[ra] L. P. H. son of the sun Amenhotep, L. P. H., which measures 120 cubits down from the building (?) belonging to it which is called "The Height," north of the Palace (or Temple) of Amenhotep of the Garden."

If we follow this description we must first ascertain what is meant by the Palace or Temple of Amenhotep of the Garden. Perhaps the palace and garden of Amenhotep III is meant : it is a very conspicuous landmark. Or perhaps the temple of Amenhotep I at Medinet Habu is referred to : the lake and open space on its north side indicates that it possessed a garden. Let us presume for the sake of the argument that one of these two sites is meant, and let us take a point in the necropolis due north of them, as the inscription tells us. This point would be somewhere between the Tombs of the Queens and Dêr el-Medineh. Here there is a well-known pathway leading over to the Tombs of the Kings; and at its summit there are some ancient houses once occupied by priests or watchmen. From this eminence one commands a striking view of the sites which we have supposed to be "Amenhotep of the garden." Let us now suppose that these buildings are those referred to in the inscription as "the Height," since they stand at the summit of the path over the hills. We are told that the tomb of Amenhotep I is 120 cubits down from them. Measuring 120 average cubits of 20.63 inches, which is the regular cubit of the period, down the hill westwards from the near side of this group of buildings, we find that the tape brings us exactly to the mouth of Tomb n° 39.

Thus there seems to be every probability that this tomb, n° 39, lying exposed before us for many years, is the long looked for sepulchre of Amenhotep I. It has generally been sought in Drah Abu'l Neqqar, at the north end of the Necropolis, owing to the fact that that was the burial place of the kings of the XVII[th] Dynasty, and also because there is in that vicinity a small ruin in which the name of Amenhotep I was found. But this deduction has always appeared unsatisfactory.

13. The hieroglyph ☥. — In the tomb of Mereruka at Saḳḳâra the hieroglyph ☥ occurs in the form shown in fig. 9, upon the altar in front of the statue in the main hall. Upon the sarcophagus of the concubine of Mentuhotep III, found at Dêr el-Baḥri, and now exhibited in the Cairo Museum, the lady has in her hair (fig. 10) a pin in the form of the ☥, and it appears that a lock of hair is held by this pin. Perhaps the loop shown in the Saḳḳâra hieroglyph was intended for holding the end of a strand of hair which was to be wound around it.



Fig. 9.



Fig. 10.

14. The alabaster quarries of Wady Assiout. — In August 1910 I rode out to these quarries, which are situated in a wady leading off the north side of the great Wady Assiout, some 20 miles back from the river, on the east bank, opposite the town of Assiout. There is only one ancient inscription, cut in large size in the face of a cliff opposite the main quarry. It is shown in fig. 11. It gives the name of Queen Ahmose-Nefertari, the wife of Ahmose I, under whom the quarries, therefore, were worked. They were reopened in recent times, perhaps by Muhamed Ali; and a road was made leading to the cultivation. A large number of alabaster blocks lie about, and there are the remains of the workmen's huts and well.



Fig. 11.

A. E. P. Weigall.

UN DIPLÔME ARABE-CHRÉTIEN
DU XIIIE SIÈCLE

PAR

M. JEAN MASPERO.

Au cours d'un travail de démolition exécuté dans l'un des vieux quartiers du Caire, au mois de juin 1910, (l'emplacement exact n'a malheureusement pu être connu), des ouvriers ont recueilli un petit *volumen* manuscrit, qui fut apporté au Service des Antiquités. C'est une bande de papier fort, presque de carton, d'un jaune grisâtre, longue de 0 m. 765 mill. et large de 0 m. 218 mill. La fin a été rajoutée en collant un fragment plus petit à l'extrémité du rouleau. Le texte est écrit en caractères *neskhis* assez bien tracés, sauf quelques particularités qui seront signalées : ensuite, des témoins ont apposé leur signature, presque tous d'une main très inhabile et en caractères cursifs mal formés. Le morceau primitif se lit ainsi :

بسم الاب [والابن والروح القدس]

شهد الشهود الواضعى [اسمايهم..........] ومن اولي العدالة

وقبول القول فى الشهادة ومن الاراخنة المعروفين انهم يعلمون حقا ويشهدون يقينا

ان القس يوحنا الراهب المتوحِد رجل سالك من الطرايق الدينية حِدودها

وَمن الفضايل النسكية ايكدها ومن العلوم الشرعية اسَرع مصدرها وموردها

كامل العلم والعمل صَالح لان يرؤس علي [.......]ع فيه من هذه الخصَايص

ولتبريته عن النقايص يعلمون ذالك حِقا ويشهدون به يقينا ولما سالهم سايل

اثبات شهادتهم بما علموه من حِاله اجابوا سَواله واثبتوها له بتاريخ الثامن عشر

من شهر طوبة سنة اثنين وسبعين وتسع مايه للشهدا القديسين الاطهار

Ligne 4. — Ms. : طرائق.

Ligne 5. Le mot ايكدها est peut-être une faute pour اوكدها.

Ligne 6. — يرؤس : le و est surmonté d'un signe indistinct, qui peut-être est le ء. — Le ع qui suit immédiatement la lacune était peut-être précédé d'un م dont il reste des traces douteuses. — فيه douteux : ms. : فمه.

Ligne 7. — Ms. : بتارح.

Les points diacritiques, comme je l'ai indiqué dans les notes, sont parfois oubliés ou omis volontairement (le ة n'est jamais pointé, tandis qu'au contraire le ي final l'est presque toujours) : en aucun cas ils ne sont placés à faux. Le ذ est toujours remplacé par un د (l. 6 : هده) et le ث par un ت (اتبتوها, l. 8; اتنين, l. 9), ce qui prouve une fois de plus que ces prononciations vulgaires, courantes dans le dialecte égyptien moderne, sont très anciennes. Les signes des voyelles sont naturellement supprimés, à moins que l'on ne tienne compte des quelques *fatḥat* et *kesrat* disséminés au hasard, et que j'ai respectés à titre de curiosités.

L'écriture est correcte ordinairement, quoiqu'on trouve quelques ك, médians ou initiaux, non barrés, et, comme il arrive souvent dans tous les manuscrits anciens, plusieurs exemples d'ا, de د, de و, liés à la lettre suivante (l. 5, 9, etc...). En somme, le texte est de lecture facile, et assez clair quoique légèrement mutilé. Pour le style, on remarquera les assonances qui terminent chaque membre de phrase au début, et qui dénotent chez l'auteur certaines prétentions littéraires. Le sens peut se rendre ainsi :

« Au nom du Père [et du Fils et du Saint-Esprit]. Les témoins soussignés « [....., gens] amis de la justice, dignes qu'on accepte leur parole en « témoignage, et comptés parmi les notables les plus connus, témoignent « savoir en vérité et garantir avec certitude, que le prêtre Jean, le moine, « le solitaire, est un homme qui a suivi jusqu'à leurs limites les sentiers de « la religion, doué des plus solides vertus ascétiques, connaissant à fond[1] « les sciences de la Loi (divine), accompli dans le savoir et dans l'action, « capable de commander [au clergé?...] en raison de ces qualités, et de sa « perfection sans défauts. Ils savent ces choses en vérité et les garantissent « avec certitude; et quelqu'un leur ayant demandé de rédiger leur témoi- « gnage sur ce qu'ils savent à son sujet, ils ont acquiescé à sa demande et « ont rédigé pour lui cette attestation, à la date du dix-huit du mois de « ṭoûbat de l'an neuf-cent soixante-douze des saints et purs martyrs ».

A la suite de ce certificat, vingt-quatre témoins ont apposé leur signature avec un petit résumé de la déclaration : ils ont écrit dans toutes les directions, même en marge, même en sens inverse du texte principal.

---

[1] Mot à mot : « (connaissant) les chemins les plus rapides d'induction et de déduction ».

La plupart ont une écriture remarquablement grossière, que les lacunes, l'usure du papier, l'absence de points diacritiques et les fautes d'orthographe, achèvent de rendre à peu près indéchiffrable par places. Ce travail du reste n'offrirait aucun intérêt, puisqu'en les comparant entre elles on peut reconstituer les principales de ces signatures, dont les autres ne sont que des variantes ou des reproductions. Je donne ici quelques-uns de ces petits textes, les mieux conservés ou les plus importants : les autres, non publiés, ne contiennent absolument rien qui ne se trouve dans ceux-ci.

I

يقو[ل] الحقير القس بولص بن عبد المسيح

ان القس يوحنا فاضل السيرة والسريرة

كامل العلم والعمل مستحق لكرامة الكهنوت

وتقدمته [1]

« L'humble prêtre Paul, fils d'ʿAbd al Masîḥ, (Χριστόδουλος), déclare « que le prêtre Jean est (un homme) de conduite et de cœur excellents, « accompli dans le savoir et dans l'action, digne des honneurs et de l'autorité du sacerdoce ».

II

يقول المسكين الحقير فرج الله بن موهوب

ان القس الراهب يوحنا فاضل

السيرة والسريرة كامل العلم والعمل

مستحق لرياسة الكهنوت والتقدمة [2]

« Le pauvre, l'humble Farag Allah ibn Maouhoûb déclare que le prêtre, « le moine Jean est (un homme) de conduite et de cœur excellents, accompli « dans le savoir et dans l'action, digne du commandement dans le sacerdoce « et de l'autorité ».

---

[1] Cf. la planche, en bas et à gauche. La ligne 2 est presque entièrement effacée (ce qui est souligné).

[2] Cf. la planche, en bas et au milieu.

III

شهدت بما تضمنه هذا المكتوب [1]

عن القس يوحنا الراهب المذكور

لعلمه ودينه ومسيحيته وصلاحه

وانى اعرفه رجل صالح قديس

عالم فاضل لما هو متاهل اليه

وكتب الحقير المسكين المعين بالاسم

ابو الفضل بن يوحنا

«Je certifie ce qui est contenu dans cet écrit au sujet du prêtre Jean, le «moine, le renommé pour sa science, sa religion, son (vrai) christianisme «et son excellence, et (je certifie) que je le connais pour un homme «excellent, saint, savant, capable de remplir la mission qu'on lui confie. «Écrit par l'humble, le pauvre, dont le nom est Aboû'l Faḍl, fils de Jean».

IV

يقول....................

ان القس الراهب يوحنا فاضل السيرة

والسريرة قديس مبارك

«(Un tel)..... déclare que le prêtre et moine Jean est un homme de «conduite et de cœur excellents, saint et béni».

V

يقول العبد الخاطى ابو منصور صالح بركات [2] الكاتب

انه متحقق [من] القس المشار اليه ظاهرًا وباطنًا

[1] Le témoin a voulu évidemment écrire مكتوب, comme on le lit dans plusieurs autres signatures; mais il a défiguré le mot, qu'on ne peut plus guère reconnaître.

[2] Le ب du mot بركات est très douteux (il ressemble plutôt à un ل).

وانه مستحق التقدمة والرياسة وبذلك

كتب خطه فى خامس عشر شهر برمودة من سنة تاريخه

« Le serviteur (de Dieu), le pécheur Aboû Manṣoûr Ṣâleḥ Barakât, le « scribe, déclare être sûr et certain, pour le connaître intimement[1], que « le prêtre susnommé est digne de l'autorité et du commandement; et « pour cette raison il a écrit de sa main ce certificat, le 15 du mois de « barmoûdat de l'année ci-dessus ».

Les autres signatures ne présentent aucune variante intéressante : excepté toutefois les deux notes verticales qu'on peut voir sur la planche, dans la marge droite du texte principal. Ces deux-ci sont les plus curieuses; par malheur l'écriture en est fort incorrecte, et la lecture que j'en propose ne présente pas partout toute la certitude désirable. Voici du moins ce que j'y trouve :

VI

لم يعرف العبد الحقير الشماس بو الوفا [بن (?)] بو المعالى

على القس يوحنا المعين فيه (?) الا (?) خيرًا و[صلا]ح (?)

صالح لكل رتبة وبذلك (?) شهدت به

Ligne 1. — La forme بو pour ابو est un vulgarisme en usage dans la langue arabe chrétienne : cf. Makrîzî, بو سرجة (Wüstenfeld, *Gesch. der Kopten*, p. ٥٠-120). — المعالى : cf. la signature suivante, l. 2.

Ligne 2. — الا : extrêmement douteux; cf. la signature suivante, l. 3. De même pour la restitution, peu satisfaisante d'ailleurs, du dernier mot. — المعين فيه : lecture suggérée par M. Wiet, membre de l'Institut français d'archéologie. — صلاح (douteux) : pour صلاحًا.

Ligne 3. — On pourrait lire شهدته, et le dernier caractère ne serait qu'un signe de ponctuation.

« Le serviteur (de Dieu), l'humble diacre[2] Aboû'l Wafâ fils d'Aboû'l « Maʿâlî ne sait, sur le compte du prêtre Jean dont il est question, que

[1] Littéralement : *extérieurement et intérieurement.*

[2] شماس = διάκων (*Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, t. XX (1898), p. 272 (l. 11, où l'expression ⲇⲓⲁⲕⲟⲛ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ est rendue par شماسًا كاملًا).

«du bien, (et qu'il est) digne de tout grade; ce pourquoi je lui délivre ce «certificat.»

VII

لم يعرف العبد الحقير المقر بخطاياه

بو الفضل بطرس بن (?) بو المعالى الحاكم بكنيسة بو سرجة بمصر

على الراهب (?) الا خيرًا وصلاحًا وتوفيقًا

Ligne 1. — المقر : en supposant une faute d'orthographe (texte : المكر). On pourrait lire aussi المسكين, mais le sens deviendrait bien difficile à établir.

Ligne 2. — Le س final de *Botros* est suivi d'une queue qui se rencontre souvent sur les documents plus récents. Ici, j'ai supposé qu'elle représentait peut-être le mot بن.

Ligne 3. — Lire peut-être المذكور au lieu de الراهب.

«Le serviteur de Dieu, l'humble, le (pécheur) conscient de ses fautes «Aboû'l Faḍl Boṭros [Pierre], fils d'Aboû'l Maʿâlî, le desservant[1] de l'église «de Saint Serge, au Caire ne sait, au sujet du moine [Jean], que du bien».

La construction entortillée de ces phrases atteste l'inexpérience d'Aboû'l Faḍl et de son homonyme; le premier a d'ailleurs oublié de mentionner le nom du prêtre Jean, pour qui il rédigeait son obscure attestation. Quoi qu'il en soit de certains détails de lecture restés peu clairs, le sens du document et des signatures se dégage avec une netteté suffisante.

Le diplôme a été trouvé au Vieux-Caire, mais je n'ai pu savoir l'endroit précis de la découverte; l'un des signataires se charge de nous renseigner sur ce point : il déclare être attaché à l'église d'Aboû Sergat (Saint-Serge), située dans l'enceinte fortifiée du Ḳaṣr ech Chamʿ, l'ancien quartier copte, à deux pas de l'église de la Mouʿallaḳat, résidence patriarcale. Nous sommes donc au centre même de la chrétienté égyptienne, le 18 Tybi 972 des Martyrs, c'est-à-dire le 12 janvier 1256 de notre ère.

Un certain Jean a été désigné pour remplir une fonction inconnue. Une déchirure du papier a emporté précisément le passage le plus important du texte, où elle était sans doute indiquée (l. 6). Nous lisons seulement. . . صالح لان يروس على «digne de commander à. . .». Les signatures ne nous

[1] «Le maître» : c'est sans doute le prêtre titulaire de l'église.

permettent qu'imparfaitement de restituer ce qui manque. Elles se terminent par les formules suivantes :

مستحق لكرامة الكهنوت, digne des honneurs du sacerdoce.

مستحق لرياسة الكهنوت والتقدمة, digne du commandement dans (?) le sacerdoce, et de l'autorité.

يستحق بذلك لمنزلة الكهنوت والتقدمة والرياسة, il est digne, pour ces raisons, du grade du sacerdoce, de l'autorité et du commandement.

صالح لكل رتبة, digne de tout grade.

Ces expressions sont bien vagues, d'autant plus que les différents témoins ne les emploient pas toujours avec la même nuance de sens. Ce qui ressort seulement, c'est que ce Jean mérite une «autorité supérieure». On songe de suite à l'higoumène d'un couvent; mais le mot دير, *couvent,* serait sans doute exprimé, tandis que le terme d'الكهنوت, si souvent répété ici, convient plutôt au clergé séculier. D'ailleurs, les laïques n'auraient pas à intervenir dans l'élection d'un supérieur de monastère, et nous avons vu plus haut que plusieurs des notables convoqués sont des laïques (l'un d'eux notamment (n° V) est un écrivain public, كاتب). Jean est à la fois prêtre (القس) et moine (الراهب), d'après le texte, chose très fréquente en Égypte : mais c'est une dignité séculière qui vient de lui être conférée.

Il ne saurait être question du patriarcat, puisqu'en 1256 il n'y a pas eu d'élection pontificale[1]; ni de l'épiscopat sans doute, car les termes seraient plus précis et le nom du siège indiqué. Comme d'autre part l'intéressé est déjà prêtre, je ne vois guère que l'archiprêtrise qui puisse lui convenir. D'ailleurs la répétition des mots رياسة et كهنوت fait fatalement songer au titre de رئيس من الكهنة[2] = ἀρχιπρεσβύτερος. Jean a été désigné

---

[1] D'après Maḳrîzî (cf. Wüstenfeld, *Gesch. der Kopten,* p. ٢٩-٧٠) le patriarche Athanase (III) mourut le 3 (et non le 1er) moḥarrem 660 de l'hégire, c'est-à-dire le 28 novembre 1261. Après une vacance de 85 jours, il fut remplacé par Aboû Sa'id, qui prit le nom de Jean (VI). Ces dates étant peu sûres, on pourrait être tenté d'opérer un rapprochement. Mais ce Jean VI aurait été intronisé le 6 tybi (on sait que les dates *de jour* sont plus dignes de foi que les dates *d'année*), d'après Aboû'l Barakât (cf. Renaudot, *Hist. patr. jacob. Alex.*) : tandis que notre Jean n'est pas même encore élu définitivement le 18 tybi.

[2] Makrîzî, *Hist. des Coptes* (éd. Wüstenfeld, p. ٣ l. 2).

comme archiprêtre de l'église la Mouʿallaḳat ou d'une autre des grandes églises du Caire.

Peu après, «quelqu'un» est venu demander (سائل) à un certain nombre de notables si cet homme était vraiment digne de l'élection. Ces notables sont désignés par le terme d'الاراخنة, dont le sens précis n'est pas facile à déterminer. On y retrouve le pluriel d'un mot أَرْخُون, ou plutôt ارخن, qui n'est autre chose que la transcription du grec ἄρχων, transmis à la langue arabe-chrétienne par l'intermédiaire du copte. Ce vocable est plusieurs fois employé par Aboû Sâleh l'Arménien qui ne le définit pas; par exemple au folio 10ª :

وعقد له سنودس بحضرة جماعة من الاساقفة والكهنة والقسوس والاراخنة

«Il réunit un synode en présence de tous les évêques, des prêtres (les deux mots employés pour les désigner sont sensiblement synonymes), et des *archontes*». L'expression n'est pas particulière à l'Égypte. Sous la forme اراخلة, due probablement à une faute de copiste, un manuscrit de Leyde[1] en fournit un exemple emprunté à la Syrie :

اراخلة دمشق يعنوا بذلك اكابر النصارى بدمشق

«Les *archontes* de Damas, on entend par là les principaux d'entre les «chrétiens à Damas».

Je ne crois pas qu'il faille voir dans ces ἄρχοντες, comme semble le faire M. Evetts dans sa traduction d'Aboû Sâleh (officer, chief-man), une caste de fonctionnaires laïques. Ce serait peu vraisemblable, sous la domination musulmane. Notre texte déclare que les signataires sont comptés parmi les ἄρχοντες : or une bonne partie des témoins sont des ecclésiastiques (القس, الشماس). Les archontes sont donc probablement de simples *notables*, laïques ou religieux, quelle que soit d'ailleurs leur fonction ou leur métier. L'exemple précédent le prouve; il est corroboré par un passage des *Acta*

[1] *Catal. des mss. orient. de Leyde*, I, 156, 12. Cf. Maçoudi, *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, vol. II, p. 201, اراكنة, autre forme du même mot, pris dans le sens général de «chef» (politique).

Pauli coptes, où on voit les *ἄρχοντες* opposés aux *ὑπηρέται*, et servant par conséquent à désigner simplement les «gens importants» : ⲙⲛ̄ ϩⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲛ̄ϩⲩ̈[ⲡⲏⲣⲉ]ⲧⲏⲥ[1]. Ce sont sans doute ceux-là même qui représentaient «le peuple» laïque et l'élément ecclésiastique dans l'élection des dignitaires du clergé.

Ils se réunirent donc, le 18 ṭoûbat, et certifièrent que le moine Jean était digne de la situation qu'il allait occuper; on fit ensuite circuler ce diplôme, pour le soumettre à la signature des notables absents : tel cet Aboû Mansoûr qui ne souscrivit que le 15 Barmoûdat (10 avril 1256). Après quoi, sans doute, la nomination fut sanctionnée[2]. Ces certificats de bonne conduite étaient de règle avant l'ordination, dans l'église copte, et encore aujourd'hui chaque nouveau titulaire d'une charge ecclésiastique doit en produire un semblable. On y vante la pureté des mœurs de l'élu, sa science (من العلما, dit une des signatures), sa piété, son orthodoxie, sa sainteté (قديس مبارك). Ce n'est donc pas une enquête extraordinaire dont nous trouvons ici la trace : c'est une formalité légale, et le texte principal a dû être copié dans un formulaire peut-être très ancien, ce qui explique que le scribe paraisse l'avoir assez mal compris, et ait noté au hasard des voyelles qui ne conviennent pas aux mots qu'elles accompagnent.

Ce certificat, par la suite, dut être conservé dans les archives du patriarcat, à l'église de la Mouʿallaḳat, d'où il est ressorti je ne sais comment. Le fait le plus intéressant est de nous révéler ainsi l'existence de ces archives, dont il subsiste peut-être d'autres débris, parmi lesquels pourront se trouver des pièces de haute importance.

Jean Maspero.

---

(1) *Act. Pauli,* éd. C. Schmidt, p. 14 du ms., l. 3.

(2) Un diplôme d'*ordination,* un peu postérieur à celui-ci, a été publié par M. Crum dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1898 (tome XX, p. 270 et seq.); il est daté de l'an 1363, et rédigé en partie double, copte et arabe. Le certificat que j'édite ici a dû être suivi d'un diplôme analogue.

QUELQUES

INSCRIPTIONS PROVENANT DE BUBASTIS

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Pendant l'été dernier le Tell Basta a livré au Musée quelques monuments saïtes qui méritent d'être signalés : trois statues et une stèle.

I

Statue en basalte, acéphale [1]. — Le personnage enveloppé dans sa robe est assis sur un petit coussin, les bras croisés sur les genoux. Sur le devant de la robe on lit une inscription de huit lignes horizontales :

Une autre inscription fait le tour du socle :

Enfin sur le pilier dorsal il reste le bas de deux colonnes d'hiéroglyphes :

Indépendamment des renseignements sur le sacerdoce de Bast, il y a

---

[1] *Journal d'entrée*, n° 41671. Hauteur 0 m. 27 cent.

à noter le nom de la mère du personnage, composé avec celui de la déesse Astarté. Les Égyptiens avaient plusieurs formes orthographiques du nom de cette déesse, correspondant aux variétés dialectales des peuples sémitiques qui leur avaient fourni ce membre du panthéon. Le papyrus Amherst[1] écrit , *Estaret,* voisin de l'Assyrien *Istar;* l'orthographe de notre statue , , ainsi que celle du bas-relief du temple d'Edfou[2] sont équivalentes, avec prononciation ס ou שׂ de la seconde lettre; au contraire la stèle d'Horus sur les crocodiles[3] donne la leçon conforme à l'orthographe hébraïque et phénicienne עשתרת; enfin sur une amande en cornaline provenant de Memphis et qui est au Musée de Berlin[4] on lit : correspondant à la lecture 'Astarot paraissant copiée sur une forme plurielle עשתרות.

II

Torse de statue en schiste noir couvert de textes magiques[5]. — La pièce était analogue à la statue reproduite dans le *Dictionnaire de mythologie* de Lanzone, pl. CCXVII, mais la tête manque ainsi que tous le bas du corps, un peu au-dessous du sommet du naos que tenait le personnage. Celui-ci est vêtu de deux robes, l'une montant jusqu'au cou, l'autre s'arrêtant au-dessous des seins et serrée par une sorte de ceinture à extrémité retombante. Des textes analogues à ceux de la stèle de Metternich, mais qui ne figurent pas sur ce monument, et des images de divinités sont gravés sur toutes les parties de la statue; vu son état, il est impossible de voir dans quel ordre ces inscriptions se suivaient.

Au cou du personnage est passé un cordon supportant une sorte de médaillon[6] dans lequel on voit un dieu panthée accroupi, à quatre têtes de bélier, à queue d'oiseau, ailes déployées, tenant la crosse et le fouet et coiffé . Ce disque est placé dans un sous lequel il y a . Au-dessus des

---

[1] *The Amherst papyri,* p. 47, pl. XIX-XXI.

[2] Brugsch, *Zeitschrift,* 1869, p. 2; Lanzone, *Dizionario,* p. 146, pl. XLVII.

[3] *Catalogue général du Musée du Caire, Textes et inscriptions magiques,* n° 9402.

[4] *Denkmäler,* Texte, t. I, p. 15.

[5] *Journal d'entrée,* n° 41677.

[6] Le même médaillon figure en tête de la stèle Metternich (pl. I).

mains du *ka* sont deux cartouches verticaux symétriques (cf. Lanzone, *op. cit.*, p. 593). Sur les côtés figurent les huit dieux élémentaires debout, adorant, placés deux par deux, homme et femme à tête de grenouille et de serpent, en deux rangs superposés [1]. A gauche : et , et ; à droite : et (*sic*), et . Au-dessus du monument, stèle ou naos que le personnage tenait devant ses jambes on voit les cartouches de Nectanébo Ier : dans la moitié droite : fait vis-à-vis à , la déesse posée sur , et une ligne verticale à la suite donne ; dans la moitié gauche, est affronté avec sur , l'uræus étant appelé .

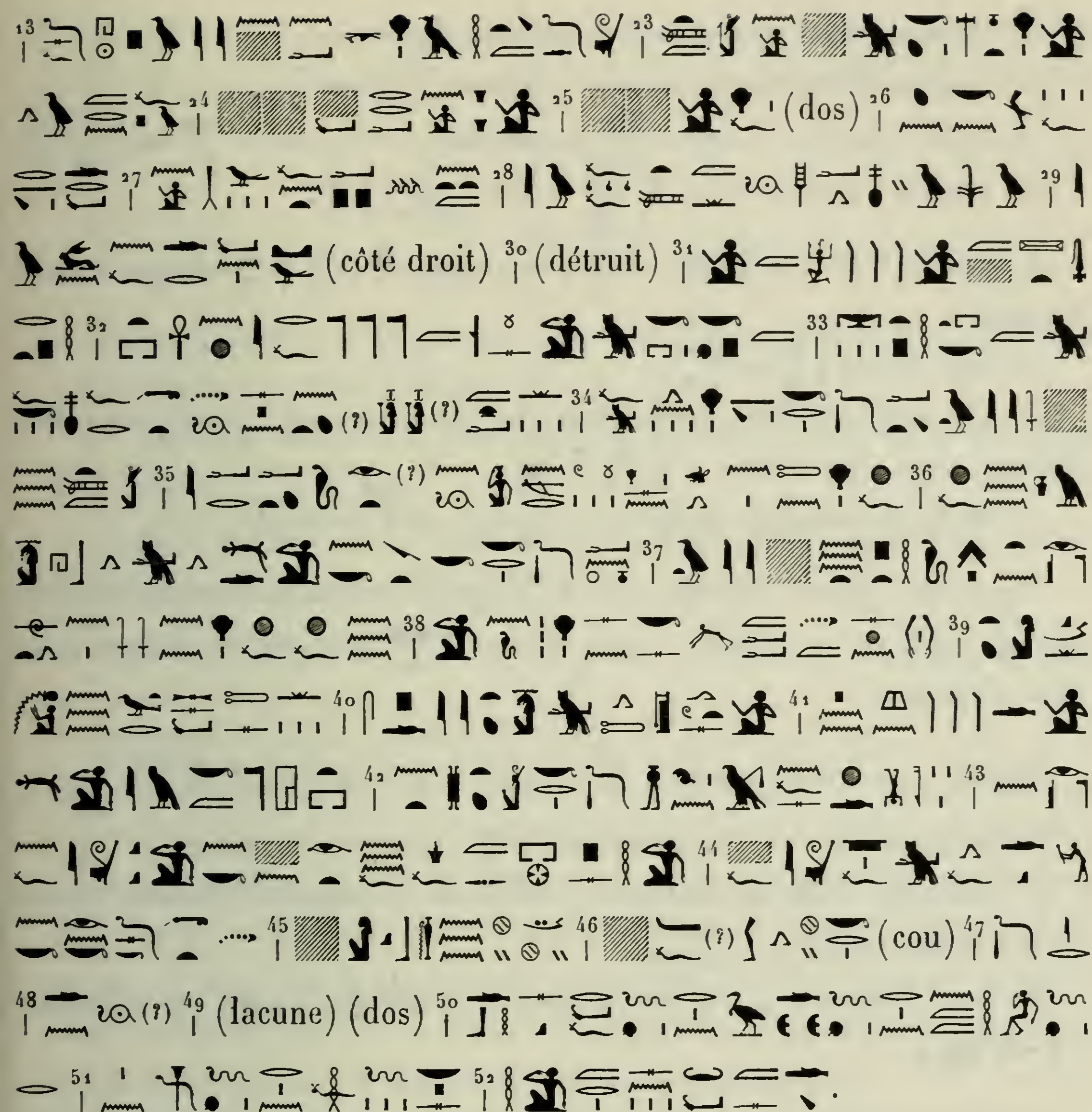
Sur le côté gauche du naos ne restent que des hauts de lignes : (?) , et à droite : . Les inscriptions sur le corps sont en colonnes transversales, commençant au milieu de la poitrine, se poursuivant sur les bras, et se terminant par des colonnes verticales surmontant une ligne verticale dans le dos.

Côté gauche :

---

[1] Sur la stèle Metternich les dieux élémentaires sont remplacés par huit singes en adoration.

[2] Ce commencement de texte a déjà été publié, il y a trente-cinq ans, par M. Golénischeff dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 79, d'après l'inscription d'une statue de Turin.



Les figures de divinités couvraient le bas de la robe et le dossier. Celles qui subsistent sont :

A gauche : *Premier registre.* 1° Le personnage debout, vêtu d'une grande robe, les bras baissés en adoration : [hiéroglyphes].

2° Bast assise, tenant [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], nommée [hiéroglyphes].

3° Dieu [hiéroglyphes] debout, léontocéphale, tenant [hiéroglyphe], la main gauche sur la poitrine, coiffé d'un disque avec deux uræus.

4° Harchefi [hiéroglyphes] coiffé [hiéroglyphe], une grande canne à la main.

Deuxième registre. Il n'en reste que le haut. 1° Image détruite de [hiéroglyphes].

2° Horus dont il ne reste que le *pchent* : [hiéroglyphes].

3° Thot coiffé de l'*atef*, parlant : [hiéroglyphes].

4° Déesse assise (?) coiffée [hiéroglyphe] tenant deux [hiéroglyphe]. Légende : [hiéroglyphes].

5° Momie d'homme avec [hiéroglyphe] sur la tête : [hiéroglyphes].

A droite : *Premier registre.* 1° Le personnage [hiéroglyphes] adorant comme à gauche.

2° Bast assise [hiéroglyphes].

3° Isis debout coiffée du disque et des cornes posant la main sur la tête d'Harpocrate assis à terre : [hiéroglyphes].

4° Râ hiéracocéphale coiffé [hiéroglyphe], tenant [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]. Légende : [hiéroglyphes].

Deuxième registre. Détruit, sauf la légende de l'avant-dernière divinité [hiéroglyphes] et en dernier Amon debout [hiéroglyphes] tenant en chaque main deux serpents.

Dossier. — *Premier registre.* Il ne subsiste qu'une série de [hiéroglyphes].

Deuxième registre. 1° Thouéris coiffée [hiéroglyphe], tenant un couteau.

2° Nekhabit à tête de vautour (?) coiffée de la couronne blanche, tenant un arc et des flèches : [hiéroglyphes].

3° Une Thouéris à tête de crocodile coiffée [hiéroglyphe], tenant un couteau : [hiéroglyphes].

Troisième registre. 1° La déesse [hiéroglyphes] avec un scorpion tenant des [hiéroglyphe] sur la tête.

2° [hiéroglyphes] sous forme d'une Thouéris léontocéphale, couronnée [hiéroglyphe], un couteau à la patte.

3° Momie avec [hiéroglyphe] sur la tête : [hiéroglyphes].

Quatrième registre. 1° [hiéroglyphes] est une vache ailée, marchant sur un serpent [hiéroglyphe], au pis de laquelle boit un crocodile. Elle a sur la tête un scorpion et [hiéroglyphe].

2° Une déesse [hiéroglyphes] coiffée du scorpion et [hiéroglyphe], tenant des serpents.

Cinquième registre. 1° [hiéroglyphes] coiffée [hiéroglyphe], accroupie sur un socle orné de [hiéroglyphes], allaitant Horus.

2° Coffre sur lequel sont posées une tête de bélier coiffée du disque solaire et une tête de crocodile surmontée de deux plumes. Dans le coffre on voit [1] :

(?)

Sixième registre. 1° Déesse qui a un scorpion au lieu de tête, coiffée portant et un serpent-bâton : .

2° Anhour, vêtu de sa grande robe, perce avec une lance un serpent . Légende : .

Septième registre. Dieu panthée (?) à double tête d'homme et faucon, brandissant un couteau : .

Le reste n'existe plus.

III

Statuette en terre émaillée [2], haute de 0 m. 075 mill., d'une de ces divinités composites appelées tantôt Amon et tantôt Harsiési, dont le rôle était surtout d'éloigner les animaux malfaisants, tout comme les stèles d'Horus sur les crocodiles où sont du reste représentés des dieux du même genre.

A l'avant un dieu vêtu de la *chenti* est debout sur des crocodiles tournant la tête; il tient dans chaque main un serpent. La tête est brisée, mais me semble avoir été celle d'un bélier. Aux épaules du personnage s'attache un corps de faucon sur le dos duquel est gravé un scorpion.

Sur les côtés, dans l'espace entre les jambes et la queue sont gravées des figures évidemment à influence magique qui rappellent celles qui sont gravées sur le dossier du torse ci-dessus décrit, cinquième registre.

A gauche : (•—→)   A droite : (←—•)

[1] Sur la stèle Metternich, 5e registre, un coffre semblable renferme seulement quatre hommes et quatre béliers.

[2] *Journal d'entrée*, n° 41670.

[3] La déesse est à tête de lionne surmontée d'un uræus.

Autour de la base une inscription nous donnait le nom du dieu, Harsiési, et celui du propriétaire de l'amulette :

Un petit évidement d'un centimètre et demi de profondeur existe sous la base et a servi soit à conserver une relique, soit pour fixer la statuette sur un socle.

IV

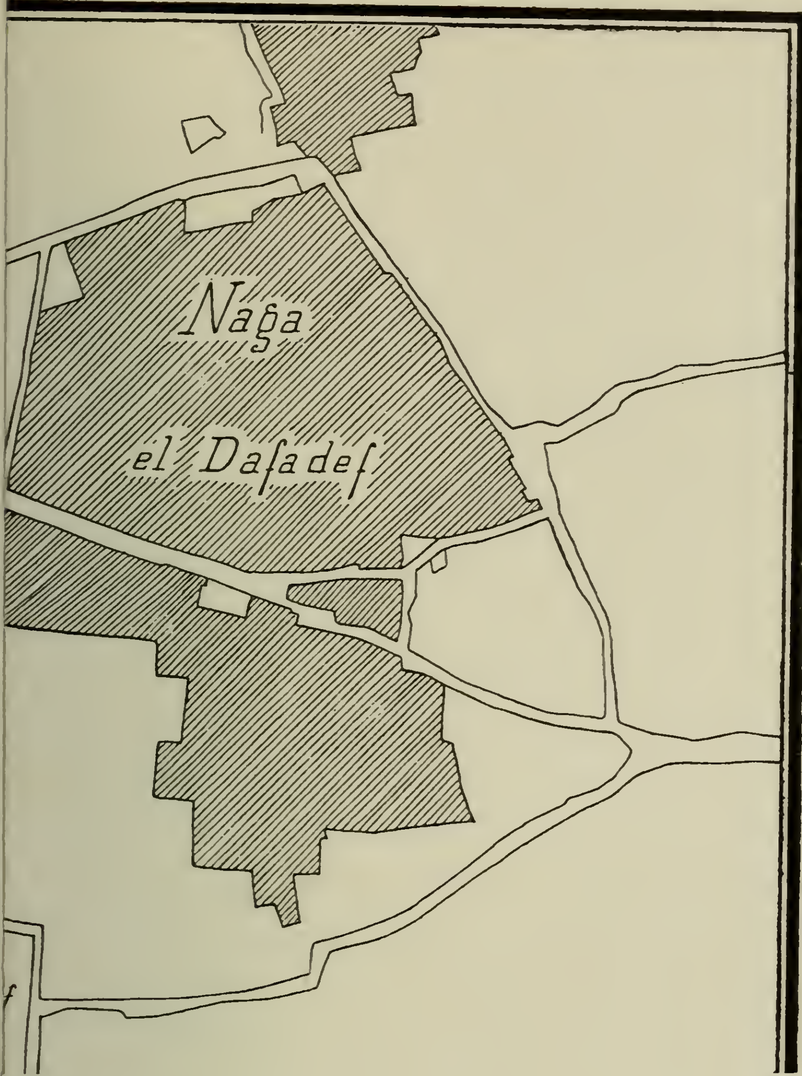
Stèle en calcaire [1] de o m. 58 cent. de hauteur et o m. 32 cent. de largeur, à sommet arrondi, dont la gravure laisse fort à désirer. — Sous le disque ailé un tableau occupe le cintre : le roi Psamétik, appelé seulement coiffé du *pchent,* présente à la déesse Bast debout, la tige de papyrus à la main. Sous les bras du roi on lit verticalement [2] : , et devant la déesse :

Plus bas est le texte relatif à la donation de terrain, dont la lecture n'est pas aisée tant les signes sont mal formés : . Les signes qu'on voit placés ici en sens contraire du reste de l'inscription sont bien ainsi sur l'original.

G. Daressy.

---

[1] *Journal d'entrée,* n° 4680. — [2] La partie soulignée est tracée en sens inverse.



Phototypie Berthaud, Paris

Autour de la base une inscription nous donnait le nom du dieu, Harsiési, et celui du propriétaire de l'amulette :

Un petit évidement d'un centimètre et demi de profondeur existe sous la base et a servi soit à conserver une relique, soit pour fixer la statuette sur un socle.

IV

Stèle en calcaire[1] de 0 m. 58 cent. de hauteur et 0 m. 32 cent. de largeur, à sommet arrondi, dont la gravure laisse fort à désirer. — Sous le disque ailé un tableau occupe le cintre : le roi Psamétik, appelé seulement coiffé du *pchent*, présente à la déesse Bast debout, la tige de papyrus à la main. Sous les bras du roi on lit verticalement : , et devant la déesse :

Plus bas est le texte relatif à la donation de terrain, dont la lecture n'est pas aisée tant les signes sont mal formés : . Les signes qu'on voit placés ici en sens contraire du reste de l'inscription sont bien ainsi sur l'original.

G. Daressy.

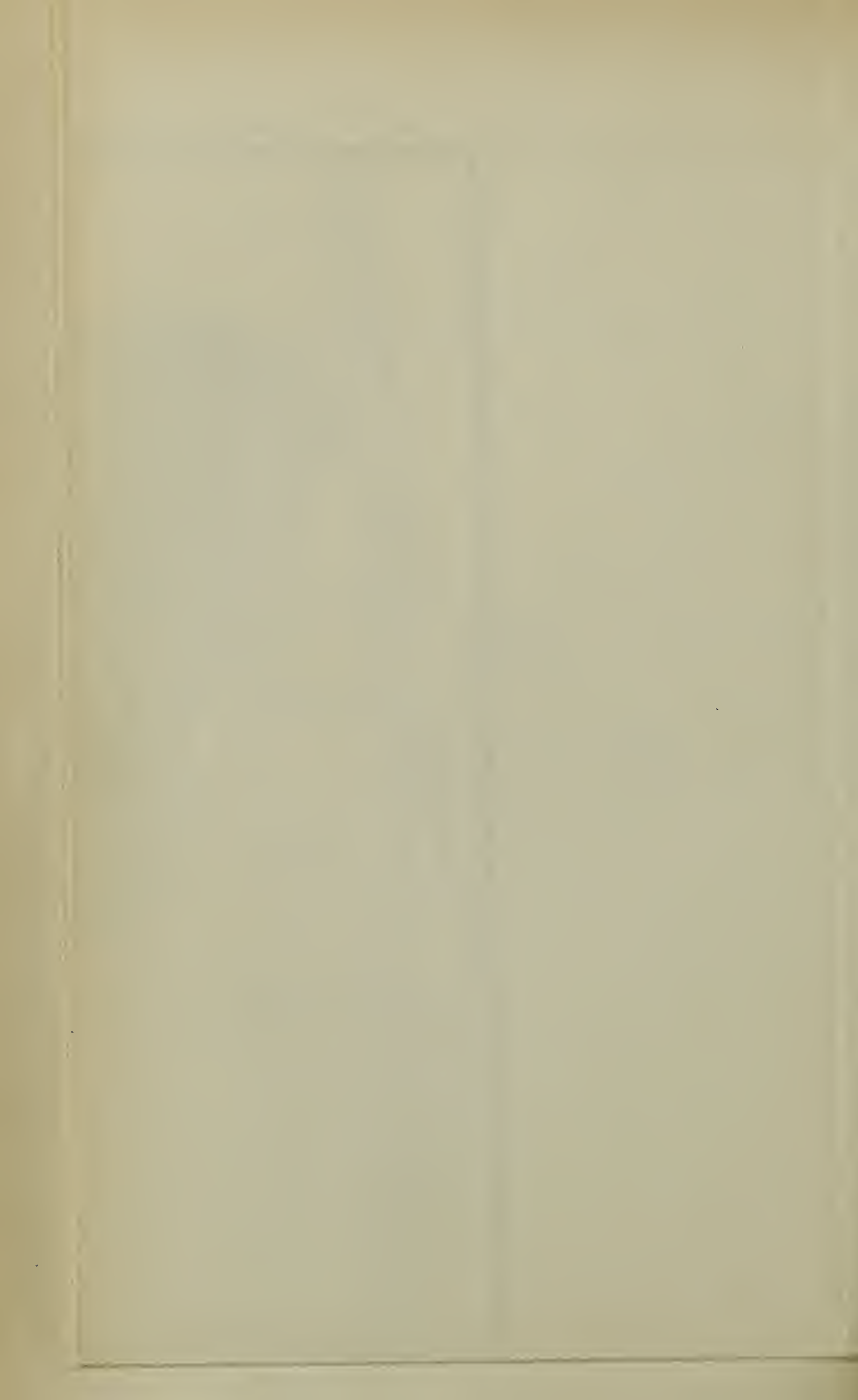
---

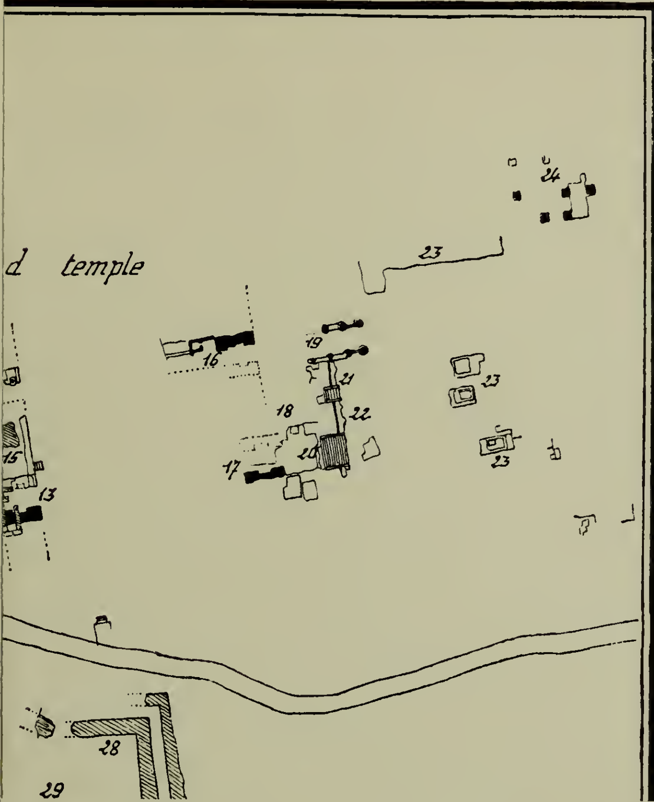
[1] *Journal d'entrée*, n° 4680. — [2] La partie soulignée est tracée en sens inverse.



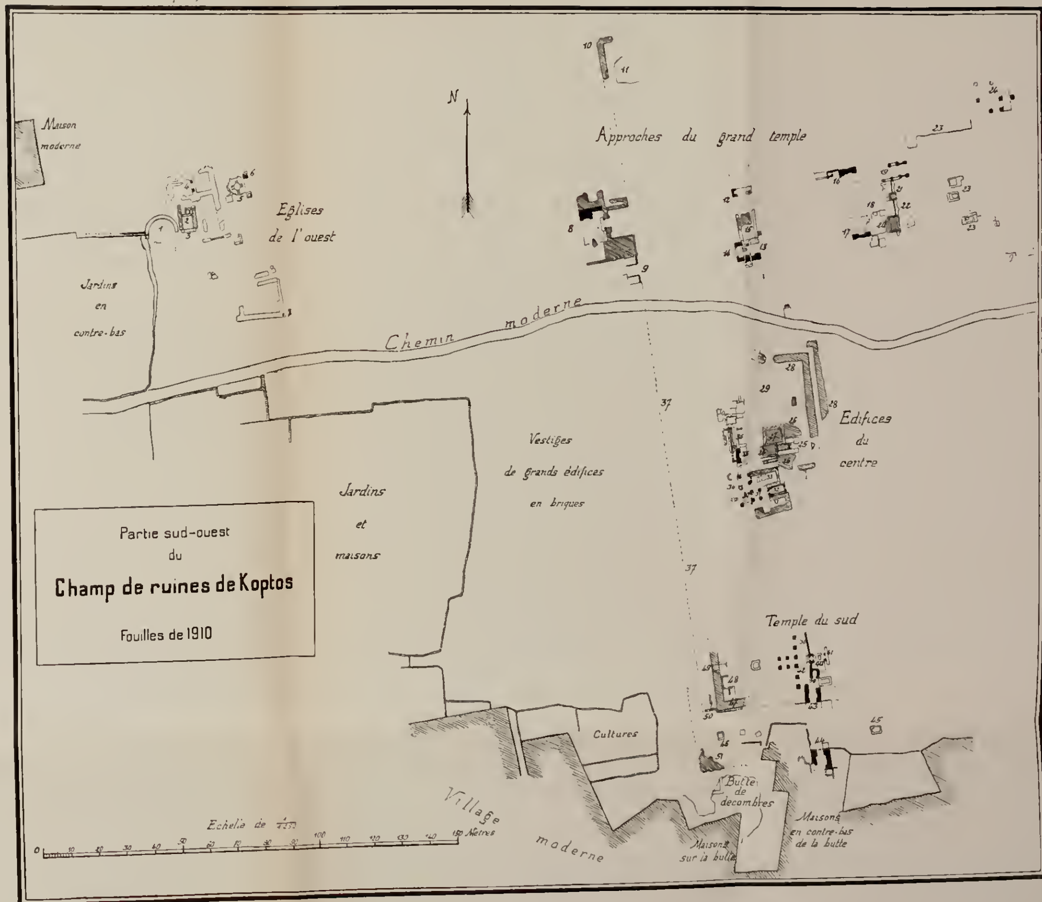
Le champ de ruines de Koptos.

Échelle de $\frac{1}{5.000}$





Phototypie Berthaud, Paris



Partie sud-ouest
du
Champ de ruines de Koptos
Fouilles de 1910
Maison moderne
N
Approches du grand temple
Eglises de l'ouest
Jardins en contre-bas
Chemin moderne
Edifices du centre
Vestiges de grands édifices en briques
Jardins et maisons
Temple du sud
Cultures
Butte de decombres
Village moderne
Maisons sur la butte
Maisons en contre-bas de la butte
Echelle de
Metres



Naos at Tell Om Harb.



Tell Om Harb (excavation 1908).

Phototypie Berthaud, Paris

Diplôme arabe-chrétien du XIII[e] siècle.

LE TEMPLE D'EL-KALA
A KOPTOS

PAR

M. A. J. REINACH.

Dans une section de la *Description de l'Égypte*[1] due à Jollois et Devilliers, on lit : «A deux mille mètres environ des décombres de Coptos, au «village de Kymân, on voit un petit temple sans colonnes, mais encore «tout couvert d'hiéroglyphes et de sculptures allégoriques représentant «des offrandes aux dieux de l'Égypte : c'est un petit sanctuaire analogue «à celui que nous avons trouvé dans les environs d'*Elethyia* et qui dépen«dait de cette dernière ville[2]. Le petit édifice de Kymân est situé sur le «bord d'un grand canal, par lequel les eaux de l'inondation arrivent dans «la plaine de Coptos[3].»

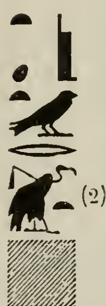
---

[1] Ed. Panckoucke, III, *Notice sur les ruines de Qeft et de Qous*, p. 414.

[2] Il s'agit évidemment du «petit temple isolé qu'on rencontre en marchant «au nord des ruines d'*Elethyia* vers la «montagne arabique qui a environ 15 m. «de longueur sur 9 m. 03 cent. de largeur «et 4 m. 07 cent. de hauteur», *op. cit.*, I, p. 350; pl. LXVI, f. 1; LXXI, f. 1-4. Cf. sur les ruines d'*Éléthya* une note dans Jollois, *Journal d'un ingénieur*, p. 247 (*Bibliothèque égyptologique*). Du même *Journal*, p. 97, il ressort que c'est le 25 juin 1799 que Jollois et Devilliers passèrent à Kouft.

[3] En fait, aucun canal ne passe au pied du temple; aujourd'hui du moins on ne voit qu'un fossé sur sa face ouest. A quelques centaines de mètres plus à l'ouest passe le canal de Shanhour, mais il n'est pas porté sur la carte au $\frac{1}{100.000}$ de l'Atlas de la *Description* (feuille 9 : *Keneh*). Le nom de Kîman s'y trouve donné à ce qui est aujourd'hui *El-Kala*. Un *El-Kallas* est porté au nord de *Bérâméh* alors qu'il est en vérité au sud-est de ce village. Entre *El-Kalla* et *Kimân* la carte de l'Atlas fait passer un canal dit *Tora-Hamâdeh;* c'est probablement à ce canal perpendiculaire au Nil, disparu depuis la création du grand canal latéral dit de Shanhour, que pensaient Jollois et Devilliers. Voir le plan donné par R. Weill, *Annales*, 1911, p. 106.

Le nom de Kymân est dû à une confusion qui se retrouve sur la carte au $\frac{1}{100.000}$ de la *Description de l'Égypte*. Il y est donné à un village situé immédiatement au nord de Kouft; en fait, Naga el Kimân est au sud-est et le village du nord s'appelle *El-Kala;* le «château» ou «palais» dont il


(2)

tire son nom est sans doute précisément ce petit temple. C'est donc le même que Lepsius vit un demi-siècle plus tard. Passant à Kouft le 18 mai 1845, Lepsius prit les notes suivantes sur le temple de Kala[1] : «10 Minuten nord-östlich beim Dorfe *Kalla* liegt «noch ein fast unzerstörter Tempel aus der Kaiserzeit. Der Kaiser «Claudius vor und? vor Sefchet und Isis. — In einer Kammer «ist ein Hathorfries[3]. Krokodile mit Sperber — und Widder-«köpfen werden angebetet[4]. Auch kommt vor . . . . . ; alles scheint «von Claudius zu sein. Nach der Weihinschrift ist der Tempel einer «Göttin, also wohl der Isis geweiht; daneben scheint der Amon «von Koptos eine Hauptrolle zu spielen. Alles ist sehr schlecht; «in Muschelkalkstein. In der *Cella* [betet] hinten [der Kaiser] vor dem «ithyphallischen Amon und Isis zweimal, drüber links Osiris und Isis, «rechts. . . .[5] An der rechten Wand der *Cella* vor Seb, Suchos, Thoth, «dann vor Amon mit Widderkopf, Mut und Isis; links vor dem widder-«köpfigen [Amon], Horus und Isis[6].



«Hier hat Tiberius den Standartennamen α [auf der] Thürlaibung.

---

(1) Publiées en autographie sous la direction d'E. Naville dans *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien, Text,* II (1904), f. 255-6.

(2) Le titre *Asit-ourit-mout* «Isis, la grande mère» se trouve, en effet, donné plusieurs fois à Isis dans le temple.

(3) Il s'agit sans doute du registre qui couronne les parois de la Chapelle III; ce couronnement se retrouve dans le Saint des Saints.

(4) Ces crocodiles criocéphales et hiéracocéphales se trouvent dans notre Chapelle III. Cf. p. 229.

(5) L'interruption du texte vient ici de ce que le tableau dont il s'agit est effacé. Voir plus bas, p. 213.

(6) On trouve en effet, sur le mur nord, registre 3, le roi en adoration devant Sovkou et Thoth dans le tableau est, devant Amon criocéphale Mout et Isis dans le tableau ouest; Amon criocéphale, Isis et Horus ou Harendotès se retrouvent sur le mur sud registre 3, tableau ouest, Geb ou Seb dans le tableau est du registre 2 du même mur.

«Gegenüber[1] kommt in der Inschrift der Gottheit β vor[2]. Auf dem



«Architrav [der Thüre] zur *Cella* von rechts der Kaiser vor Seb und Nut, «dem ityphallischen Amon-ra, Horus, Mut (?), Ament (?); von links

(1) Le nom d'Horus de Tibère se trouve sur la face interne du jambage nord de la porte. Comme celle-ci est percée dans le mur est, «en face» désigne sans doute le mur ouest [cf. *Saint des Saints*].

(2) Je reproduis ci-contre la lecture de Lepsius. N'ayant malheureusement pas eu connaissance de ses notes quand j'ai étudié le temple, je n'en ai pas fait de nouvelles copies. Aucun nom d'Horus identique à celui qu'il donne en α n'est transcrit, ni pour Tibère, ni pour Claude, dans le *Livre des Rois* de Lepsius et dans celui de Budge. Dans le nom du *serekh, Tema,* le *t* est généralement indiqué par le ▬. La suite doit se lire : *hou-khes-out-our-pehti-nekht-en-houn. . . .* «celui qui «frappe les étrangers, grand avec force, «maître de l'Égypte, le jeune homme». L'animal couchant à la fin doit être évidemment corrigé en un lièvre 𓃹 et complété en *houn-nou nofir* «le prince bon». Dans le reste de la colonne voisine, on trouve le nom du nome coptite, *Horoui,* suivi du début d'une titulature de déesse, *nouterit âat* «la déesse grande». En β on

«vor Osiris, Isis, dem ithyphallischen Amon, Horus, Isis, Nepthys [1]. «Nirgends ist fast etwas zu lesen».

Depuis l'époque où Lepsius déclarait les inscriptions illisibles, le temple a eu encore à souffrir des intempéries et des habitants. M. Maspero m'a dit l'avoir fait dégager en 1883 des maisons qui l'avaient envahi et y avoir pris des copies [2]. Seul aujourd'hui un spécialiste de l'hiéroglyphique d'époque romaine pourrait tirer quelque chose des textes du temple. Mais, comme les sculptures mal tracées la plupart sur un mauvais calcaire coquillier, n'ont pas moins souffert que les inscriptions, il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile de profiter des fouilles conduites à Koptos en février 1911, pour faire de cet édifice une description complète.

EMPLACEMENT — FONDATIONS.

Placé à l'extrémité occidentale du petit village de *Kala-el-Gedim* (au nord-ouest du gros village de *Kala-el-Gedid*), le temple forme un rectangle de

---

a une portion de la titulature de Neith. Elle est curieuse par le signe rare [hiéroglyphe] qui figure entre *neter mout* «mère divine» et *mes*. Levi (*Vocabolario ieroglifico*, III, p. 57) le donne pour un signe caractéristique d'Hathor qui doit se lire ou comme une variante de *mout* ou comme le même phonème lu en sens contraire *toum*. On sait en effet, depuis longtemps, qu'il se trouve assez souvent dans les textes d'époque gréco-romaine, pour désigner le dieu *Toum* ou *Atoum*. Mais il ne saurait en être ainsi ici; Neith ne peut être dite la mère du père de tous les dieux; (elle est bien qualifiée de mère de Ra et de tous les dieux sur la fameuse statue naophore du Vatican; parmi les nombreux titres qui lui sont donnés sur ce monument le nôtre ne figure pas, cf. Marucchi, *Bessarione*, 1898, IV, p. 48); de plus, ce signe est accompagné du déterminatif féminin; il vaut donc mieux lier *met* ou *mout* au *mes* qui suit et entendre : «la mère qui a engendré...» probablement *mout-mes-Râ*.

[1] Il s'agit de l'architrave de la porte menant de la salle II au Saint des Saints. On verra p. 210 qu'on voit en effet à gauche (sud) les dieux dans l'ordre donné par Lepsius : Osiris, Isis, Mîn, Horus, Isis, Nephthys, mais à droite (nord) j'ai reconnu Isis et Nephthys où il voit Seb et Nout. Dans le 2me tableau, après Mîn et Horus, il donne aux deux déesses à cornes hathoriques et disque les noms qu'il faut sans doute lire Mout et Amounit; mais je ne vois pas sur quels détails de ces figures il pouvait se fonder pour ces désignations et les hiéroglyphes minuscules qui les accompagnent ne sauraient se lire d'en bas.

[2] M. Daressy paraît avoir vu le temple dans son état actuel en 1890.

23 m. 84 cent. ouest-est sur 15 m. 90 cent. nord-sud. Orienté perpendiculairement au Nil, il ouvre à l'est (pl. I). Les murs sont, comme à l'ordinaire, inclinés légèrement en talus et les angles, au lieu d'être vifs, couverts par une colonnette arrondie, en rehaut, souvenir de l'architecture en bois primitive.

Le travail des eaux du Nil pendant l'inondation a mis à nu le soubassement à l'ouest. Il est formé de 5 assises de gros blocs hauts en moyenne de 0 m. 50 cent. placés [1] «en carreau» et à peine dégrossis; ils sont inclinés en un talus plus prononcé que celui du mur qu'ils portent. Il est probable que le restant des fondations n'est pas aussi puissant que de ce côté où il fallait qu'elles pussent résister aux hautes eaux. Dans les quelques points du pourtour du temple où elles ont été dégagées, on n'a constaté que deux ou trois assises légèrement en débord sur l'aplomb des murs qu'elles soutiennent; à l'intérieur du temple, dans le Saint des Saints et dans la Grande Chapelle, on a trouvé deux assises.

MUR EXTÉRIEUR EST.

Ce mur, épais de 1 m. 18 cent. et formé par deux assises en largeur, séparait le *pronaos* de la cour. Pour permettre le passage, une porte, large de 1 m. 84 cent., s'y ouvre (pl. II). Cette porte est à redents; la partie avançante est ornée de deux colonnes d'hiéroglyphes; la partie en retrait de six rangées ornées du motif bien connu : l'*ankh* placé au milieu du *noub* entre deux *ousirs* [2]. Cette porte divise le mur en deux moitiés. Sur toute cette face, on n'a pas dégagé la première assise qui portait la bande ordinaire des lotus-papyrus.

---

[1] On doit noter ici un fait important. Le rebord supérieur de cette fondation a été ravalé d'une façon qui indique que l'on passait sur une voie établie à ce niveau. Or, ce niveau est à peine de quelques centimètres supérieur à celui des champs environnants. On en peut conclure qu'en dehors du *Kôm* formé par les débris de la ville, le niveau n'a guère monté depuis 2000 ans. De plus, ce fait suffit à exclure l'idée exprimée récemment par Weigall (*A Guide to Upper Egypt*, 1910) que cette fondation ouest aurait baigné dans le lac sacré du temple.

[2] Pour abréger, je désignerai dans la suite ce motif symbolique tant employé dans la décoration par l'expression *noub-ankh-ousir*.

Section nord. — Au-dessus de la première assise enterrée, il reste trois assises au sud, deux seulement, puis une, au nord. Les assises 1-2 sont ornées d'un registre de grandes figures formant trois tableaux.

1° Au sud, Harpocrate aux plumes d'Amon est debout derrière Mîn et l'autel aux arbres[1]; devant Mîn le roi coiffé des plumes de Shou, du disque et des cornes de bélier;

2° Deux déesses portant l'*ankh* et l'*ouadj*, (l'une, coiffée du trône, est Isis; l'autre dont la coiffure a disparu est sans doute Nephthys) s'avancent au nord à la rencontre d'un roi portant la couronne double;

3° Mîn ayant derrière lui le temple-hutte et un dieu indistinct, sans doute Horus ou Harpocrate; devant lui le roi coiffé du *klaft* et deux déesses dont les têtes manquent.

Sur le seul bloc subsistant de la quatrième assise, on voit un roi, au nord, présentant l'offrande à un dieu et à une déesse tenant le sceptre et l'*ankh;* les trois têtes manquent.

Section sud. — Au-dessus du registre enfoui, il ne reste que deux assises. Les figures s'y groupent en trois tableaux (du nord au sud).

1° Au nord le roi en offrande devant Mîn (il ne reste que l'assise 2 avec le bas de ces figures);

2° Le roi, coiffé de la double couronne, est debout au sud devant la table d'offrandes derrière laquelle se tiennent deux déesses (têtes effacées).

3° Le roi, coiffé de l'*atef,* suivi de deux déesses à cornes hathoriques, est debout au sud devant Mîn auquel fait suite le temple-hutte et l'Harpocrate à disque et plumes d'Amon tenant d'une main le sceptre, de l'autre le fléau baissé[2].

Chaque fois que le roi reparaît sur ce mur il est surmonté par un double cartouche.

---

[1] Je donnerai aux trois autels de Mîn qu'on rencontre dans ce temple les noms suivants : 1° *autel aux arbres* l'autel en forme de *naos* supportant deux arbres stylisés; 2° *autel aux arbres et au lotus* le même autel avec, entre les deux arbres et les dominant, une fleur de lotus épanouie au sommet d'une haute tige; 3° *temple-hutte* la cabane ronde pourvue d'une porte-auvent avançant en forme de *naos.* Petrie croit qu'elle dérive de la hutte conique des gens du Pount, *Athribis,* p. 8.

[2] Il s'agit bien, ici et dans la suite, du fléau d'Osiris, le *khou,* réduit à une ou deux lanières et qui semble parfois tenu avec le crochet *heq;* l'emblème se distingue

MUR EXTÉRIEUR SUD.

Ce mur, long de 23 m. 84 cent., est percé par les deux portes qui mènent l'une, large de 1 m. 06 cent., dans le Grand, l'autre, large de 1 m. 86 cent., dans le Petit Vestibule (pl. III). Il comptait sept assises apparentes hautes de 0 m. 50 cent. en moyenne. A l'est de la porte du Grand Vestibule, le mur est complètement ruiné; entre les deux portes, il conserve quatre assises où l'on distingue quelques figures. La première est occupée par un registre de lotus, les deuxième, troisième et quatrième par un registre de figures; il en reste, à l'extrémité est, un roi (à l'est) indistinct devant Mîn suivi de son temple-hutte; à l'extrémité ouest, un roi (à l'est) devant un dieu hiéracocéphale à double couronne et une déesse à disque et cornes hathoriques. La porte du Petit Vestibule (pl. IV) est encadrée entre deux légers redents ornés de petits tableaux; ceux-ci se correspondent de part et d'autre : 1° lion accroupi; derrière lui, planant, un épervier; 2° le roi devant Mîn suivi de son temple-hutte; 3° le roi à couronne rouge devant une déesse à cornes hathoriques et disque et un dieu hiéracocéphale coiffé de l'*atef;* 4° le roi coiffé de l'*atef* devant deux déesses, l'une à couronne rouge, l'autre à cornes hathoriques; 5° le roi à couronne blanche devant deux déesses à disque et à cornes hathoriques. Ce dernier registre qui n'existe que sur le redent ouest, occupe le seul bloc resté en plus de la septième assise.

Les six autres assises, à l'ouest du redent ouest, se décomposant en trois registres :

1° assises 1-2. Lotus; au-dessus, bande d'hiéroglyphes;

2° assises 3-4-5. Quatre tableaux montrent, d'est en ouest : 1. le roi à cornes de bélier portant trois *atefs* qui projettent chacun une aigrette, présente Mâat à Mîn debout devant son temple-hutte et une déesse à tête de lionne, disque et cornes hathoriques; 2. le roi à couronne blanche tend les mains vers deux déesses à disque et cornes hathoriques; 3. le roi à cornes de bélier supportant le disque flanqué des plumes de Shou présente les nœuds

---

nettement de la *menat,* attribut ordinaire d'Harpocrate, notamment à Dendérah. Le fait qu'il peut s'y substituer confirme qu'il y faut voir non un collier mais une espèce de fléau en métal, destiné comme le sistre à épouvanter par son bruit et à chasser les esprits impurs pendant les cérémonies sacrées. On voit à Dendérah Cléopâtre tenant d'une main le sistre, de l'autre la *menat* (*Denkmäler,* IV, pl. 53-4).

oua 𓎬 à Osiris; le dieu, debout sur sa base se détachant sur son manteau, est suivi par Isis reconnaissable à l'*ast* placé sur son disque entre les cornes hathoriques; entre le roi et l'Osiris, l'autel rond surmonté de la gerbe de lotus; 4. le roi à cornes de bélier portant un triple *atef* encadré entre deux aigrettes tend les nœuds *oua* à un petit Harpocrate qui, la main à la bouche, est placé sur les plantes emblématiques nouées autour du *sam* 𓄤; derrière lui, Isis et Nephthys reconnaissables à l'emblème qu'elles portent sur leur disque.

3° assise 6. Bas des quatre tableaux suivants : 1. roi sacrifiant à Mîn dressé devant son autel et à une déesse; 2-4 roi devant deux divinités assises.

MUR EXTÉRIEUR OUEST (1).

Il reste sept assises de ce mur, sauf sur le premier quart sud où il n'en reste que six. Les assises 1 et 2 sont occupées par un registre de lotus et papyrus et par une bande d'hiéroglyphes. Les autres assises par un seul registre de personnages deux fois grandeur naturelle; il fallait encore deux assises pour contenir leur tête et leur coiffure, ce qui leur eût donné environ 3 m. 50 cent. de hauteur. Le relief est naturellement accentué en proportion de la dimension des figures. Au sud le roi séparé par les plantes emblématiques unies autour du *sam* et les deux déesses tournées vers lui ne sont conservés que jusqu'à la taille; sur le *sam* on ne voit que les pieds tournés vers le roi de l'Harpocrate qu'il portait comme à l'ordinaire. Les personnages suivants sont préservés jusqu'aux épaules grâce au maintien en place de la septième assise. C'est un roi en offrande devant une déesse :



(1) Tout ce mur ouest est envahi par les nids de guêpes qui cachent souvent les contours des figures.

puis un roi les bras levés devant deux déesses, enfin un autre roi les bras levés[1]. Tous ces personnages sont séparés entre eux par quelques grands hiéroglyphes peu profondément gravés en une colonne large de 0 m. 27 cent. Le peu de profondeur, l'usure et les nids de guêpes n'ont permis un essai de déchiffrement que pour les trois premières colonnes à compter du sud.

MUR EXTÉRIEUR NORD.

Les sept assises de ce mur — il n'y en a plus que quatre après le premier tiers ouest — se divisent en trois registres :

1° Assises 1-2 : papyrus[2]; au-dessus, bande d'hiéroglyphes.

2° Assises 3-5 : tableaux qui montrent en partant de l'est (à hauteur de la chapelle I, le reste est démoli) : 1. le roi devant un dieu et une déesse; 2. le roi devant un dieu et une déesse; 3. le roi devant Harpocrate à plumes d'Amon tenant l'*ankh* et le fléau; 4. le roi devant un dieu et une déesse; 5. le roi devant Mîn suivi de l'autel à arbres et d'une déesse; 6. le roi à couronne rouge devant deux déesses à disque et cornes hathoriques (l'assise 5 reprend à partir d'ici); 7. le roi à double couronne flanquée des cornes de bélier devant un dieu à *atef* et une déesse à disque et cornes hathoriques; 8. le roi à cornes de bélier portant un double *atef* séparé par une table d'offrande de deux déesses à tête effacée.

3° Assises 6-7. Il ne reste qu'une scène, à l'ouest : le roi présentant l'encensoir à deux déesses assises (têtes effacées). Toutes ces scènes sont séparées entre elles par deux colonnes d'hiéroglyphes.

---

(1) Le roi levait sans doute les bras ou pour supporter le ciel sous forme d'un plateau étoilé dans l'attitude dite de l'*akh* 𓀠 (par exemple une fois à Esneh, *Denkmäler*, IV, t. IX, pl. 81 et deux fois, de part et d'autre de la face ouest du *pronaos* à Dendérah) ou, plutôt, dans le geste d'adoration.

(2) Je parle de papyrus parce qu'il s'agit d'un mur nord, mais, à vrai dire, il n'est pas certain que les sculpteurs du temple aient fait attention à cette différence classique. Les fleurs indivises qui passent pour des papyrus et les fleurs composites qu'on qualifie de papyrus se confondent le plus souvent. On sait, d'ailleurs, qu'il est loin d'être certain que l'interprétation généralement admise soit juste; cf., à ce sujet, Lefébure, *Sphinx*, 1897, p. 1.

GRAND VESTIBULE.

Il forme un rectangle de 13 m. 36 cent. sur 3 m. 90 cent.

Mur est. — Ce mur est composé de cinq assises hautes respectivement (de bas en haut) de 0 m. 65 cent., 0 m. 50 c., 0 m. 58 c., 0 m. 45 c., 0 m. 53 cent. La porte qui faisait communiquer le *pronaos* avec la cour le divise en deux moitiés [1].

Section nord. — La première assise est décorée d'un registre de papyrus. Les deuxième, troisième et quatrième forment un registre de figures. En allant du sud au nord on rencontre trois tableaux :

1° Une colonne d'hiéroglyphes; la figuration schématique [2] d'une joue de pylône garnie de ses mâts et banderolles; un roi à couronne du nord, le fléau sur l'épaule gauche, marchant au nord; de la droite tendue il tient une crémaillère (la longue pousse de palmier taillée à crans) où semblent pendre ses cartouches; devant lui marchent cinq petits Nomes portant leurs enseignes (épervier, chacal, sistre, les deux autres incertains); deux colonnes d'hiéroglyphes séparent ce tableau du suivant.

2° Le roi à couronne *atef* tenant sceptre et massue marche au nord; tournée vers lui Sheshet vêtue d'une peau de panthère lui présente le signe du jubilé d'une main et de l'autre une massue; derrière elle, une déesse tenant le sceptre *ouadj* et coiffée du disque et des cornes hathoriques; deux colonnes d'hiéroglyphes séparent ce tableau du suivant.

3° Le roi à couronne *atef* avec disque et cornes de bélier marche au nord vers une déesse qu'une autre suit; le bloc de la quatrième assise manquant ici, leurs têtes ont disparu; sur le bloc précédent, quatre

---

[1] La porte de ce *pronaos* faisait fonctions en même temps de pylône d'entrée : d'où sa décoration. Il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait eu de pylône véritable ou même d'avant-cour s'étendant en avant de la façade Est. En tout cas, dans les maisons où on pourrait en trouver les restes on m'a affirmé qu'il n'y avait rien de tel.

[2] C'est celle qui, encore simplifiée, a donné l'hiéroglyphe *āhā* désignant le pylône et, par extension, le palais. A Dendérah aussi, de part et d'autre de la porte d'entrée du *pronaos*, Néron est figuré sortant d'un pylône et précédé par cinq nomes (chacal, ibis, faucon, tresse, et l'autel surmonté de l'*aat*). A Philæ, Auguste sort du pylône précédé du chacal, de l'ibis et du faucon.

colonnes d'hiéroglyphes (larg. de 0 m. 10 cent.). Au-dessus des trois rois *Autokrator* est inscrit dans un cartouche transversal et deux cartouches verticaux contiennent les noms de Claude (cf. p. 235).

De la cinquième assise il ne reste qu'un bloc, au-dessus du deuxième tableau; il montre la partie inférieure d'un roi à jupe sacerdotale marchant, au nord, vers un Mîn derrière lequel se trouve son autel aux deux arbres et une déesse portant l'*ankh*.

Section sud. — Lotus au registre inférieur. — Le registre supérieur se divise en trois tableaux correspondant à ceux du mur en face.

1° Au nord une colonne d'hiéroglyphes; puis une joue de pylône et le roi qui tient le fléau marchant au sud (le bloc enlevé de la cinquième assise a emporté sa tête qui devait porter la couronne du sud); devant lui cinq Nomes (ibis, épervier, chacal, sistre, un indistinct); deux colonnes d'hiéroglyphes.

2° Le roi (tête et couronne effacées) tenant une massue dans la main gauche marche au sud vers une déesse qui tient aussi une massue [1] dans la main droite; une autre déesse derrière elle semble tenir un *ousir* et une flèche (les deux têtes effacées); deux colonnes d'hiéroglyphes.

3° Le roi (tête et couronne effacées) marche vers une déesse à disque et cornes d'Hathor suivie d'une autre déesse qui me paraît avoir sur la tête le signe de Neith. Le roi tient à la main une grande charrue *mer* [hiéroglyphe].

Les trois registres sont, sans doute, censés rappeler la fondation du

---

[1] Ces massues n'ont pas la forme ordinaire, celle des massues à tête de pierre blanche; c'est celle de nos massues de gymnastique, celle de *khakerou* plus effilés. La scène figurée était probablement identique à celle qu'on voyait sur la porte d'Esneh : le roi est debout devant Sheshet derrière laquelle se trouve Neith; de leur main tournée vers l'intérieur, le roi et Sheshet tiennent obliquement une massue; de l'autre main ils tiennent droit deux sceptres finissant en tête de massue et que réunit au bas un lien en forme de cartouche (*Description de l'Égypte, Antiquités,* I, pl. 82) Sheshet paraît ordinairement dans les scènes de fondation; elle est chargée de la consigner sur ses tablettes éternelles. A Ombos moitié d'un tableau où Sheshet tient d'une main cette même massue; le roi qui était en face d'elle manque (*Kom Ombo,* n. 598).

temple ; le roi en a tracé le contour avec le soc; après sa construction il l'a sanctifié frappant les murs de son fléau et de sa massue.

Mur nord. — Il n'en reste, à demi enterrée, que l'assise aux papyrus.

Mur sud. — Dans ce mur s'ouvrait une porte large de 1 m. 04 cent. Il ne reste que l'assise aux lotus.

Mur ouest. — Ce mur est divisé en deux par une porte large de 1 m. 60 cent. correspondante à celle du mur est; chacune des deux moitiés du mur est percée d'une petite porte large de 0 m. 70 cent.

Section sud. — Il en reste quatre assises hautes en moyenne de 0 m. 50 c. La première est ornée de papyrus et d'une bande d'hiéroglyphes; les deuxième, troisième et quatrième au sud de la porte par trois déesses à disque et à cornes d'Hathor marchant vers le sud, séparées entre elles par des colonnes d'hiéroglyphes, — au nord de la porte, il ne reste de ce registre que la partie postérieure d'un roi à *sechet* levant un bras comme pour frapper [1]. La petite porte qui s'ouvre dans les assises 1, 2, 3, est encadrée entre deux légers redents, ornés chacun de deux colonnes d'hiéroglyphes. Sur ces deux redents repose le linteau monolithe orné du disque aux ailes et aux uræus; hiéroglyphes au-dessus; deux cartouches horizontaux au haut. En arrivant à la grande porte le mur forme un nouveau redent.

Section nord. — Ce mur commence au nord de la grande porte par un redent semblable à celui qui vient d'être mentionné. Il en reste quatre assises et la décoration est mieux conservée. C'est, sur les assises 1-2 comme au bas du redent opposé, un lion accroupi tenant deux couteaux; au-dessus, la bande d'hiéroglyphes. Les assises 3-4 montrent une déesse à disque et à cornes d'Hathor debout au sud derrière Mîn et son autel; devant le dieu un roi à couronne *teshert.* Entre le redent et la petite porte, les papyrus et la bande d'hiéroglyphes s'étendent sur les assises 1-2; du registre supérieur, comme il ne reste que l'assise 3, on n'a que la partie

[1] Pourtant, comme on ne voit aucune arme dans sa main, il est possible qu'il faille se représenter la scène d'après un tableau qu'on voit au Kasr-el-Agouz : devant Mîn suivi d'Isis et d'Harpocrate, le roi, à couronne *atef,* présente d'une main l'objet ♦ «et tient l'autre bras levé derrière sa tête, comme pour imiter le geste du dieu auquel il adresse son offrande». (D. Mallet, *Le Kasr el-Agoûz,* p. 47.)

inférieure des personnages suivants tous séparés par des colonnes d'hiéroglyphes : au sud une déesse marchant vers le nord, précédée d'une autre déesse; un roi s'avançant vers elle; de nouveau deux déesses marchant au nord et un roi s'avançant vers elles. Les coiffures sont effacées.

La petite porte, haute de 1 m. 40 cent., est encadrée entre deux redents ou pieds-droits. Chacun est garni extérieurement de deux colonnes d'hiéroglyphes; sur la face interne, la partie avançante porte encore deux colonnes d'hiéroglyphes, la partie rentrante, qui sert aussi d'ébrasement à la porte, est décorée d'une rangée de lotus ou de papyrus au bas, de *khakerou* au haut, et, dans l'espace intermédiaire, de trois rangées où est répété le motif du *noub* supportant l'*ankh* et les deux *ousir*.

PREMIÈRE SALLE.

La première salle forme un rectangle de 6 m. 86 c. sur 3 m. 60 c.; les deux murs est et ouest sont percés chacun d'une grande porte; le mur nord par deux petites portes.

Mur sud. — Il reste des pierres de six assises (une seule de la sixième); toutes ont 0 m. 50 cent. en moyenne. La première assise est ornée de lotus. Les assises 2, 3, 4, portent un registre de grandes figures formant deux tableaux. Ce sont, d'ouest en est :

1° Devant une déesse à tête effacée, le roi est en offrande coiffé du *klaft,* suivi d'un personnage vêtu comme le roi du vêtement à queue, mais dont la tête est trop abîmée pour qu'on reconnaisse s'il s'agit d'un dieu ou d'un prince en costume sacerdotal ou d'un prêtre; deux colonnes d'hiéroglyphes séparent ce tableau du suivant.

2° Le roi devant une déesse; les deux têtes sont effacées. Derrière le roi, un personnage auquel s'applique la même remarque qu'au tableau précédent.

L'assise 5 porte un registre en deux tableaux. Ce sont, d'ouest en est:

1° A l'ouest, deux dieux assis sur leur trône; du premier la tête est effacée, le deuxième a celle du crocodile Sobek (traces de bleu sur les vêtements, de rouge sur les chairs); devant eux le roi au *klaft;* entre lui et eux, deux petits bœufs immolés; cette scène est séparée par deux colonnes d'hiéroglyphes de la suivante :

2) deux autres dieux assis dont l'un est Harpocrate avec le fléau sur l'épaule; la pierre portant le roi manque.

Sur la seule pierre en place de l'assise 6 on distingue le bas d'un dieu assis.

Mur ouest. — Il est composé de sept assises de 0 m. 50 cent. La porte, large de 1 m. 69 cent., le divise en deux moitiés. Cette porte, comme à l'ordinaire, est encadrée entre deux redents du mur; ils sont ornés sur les assises 1 et 2, de lotus, sur les assises 3, 4, 5, 6 de quatre (trois seulement sur le redent sud où il n'y a que les assises 3, 4, 5) de ces petites scènes à peine gravées où le roi est en présence d'un dieu ou d'une déesse, divinités trop indistinctes ici pour qu'il y ait lieu de les décrire. Sur la face interne de cette sorte de jambage, des lotus occupent le bas, des *khakerou* le haut, des rangées du motif *noub-ankh-ousir* l'espace intermédiaire.

Section sud. — Sur les assises 1 et 2, registre de lotus; sur les assises 3 et 4, au nord une déesse tournée vers le sud où s'avance vers elle un roi coiffé du *kheprcsh* suivi d'un dieu ou d'un prêtre, sur les assises 5 et 6 ce sont deux dieux assis sur un trône (leur tête a disparu) qui reçoivent les hommages du roi à *khepersh.*

Section nord. — Sur les assises 1 et 2, papyrus; sur les assises 3 et 4, trois déesses ornées de l'*ouadj* et de l'*ankh* reçoivent l'hommage d'un roi coiffé du mortier à plumes d'Amon et à disque; sur les assises 5 et 6 le roi coiffé de l'*atef* est en présence de deux déesses assises coiffées du vautour; sur ce qui reste de l'assise 7, on distingue les pieds du roi et le bas d'un trône.

Mur est. — Il est disposé comme le précédent mais il ne reste en place que cinq assises à la section sud, quatre à la section nord.

Section sud. — Sur les assises 1 et 2, lotus; sur les assises 3 et 4 au nord Mîn suivi du temple-hutte et de deux déesses l'une à double couronne, l'autre à cornes hathoriques; sur l'assise 5 les pieds de deux divinités.

Section nord. — Sur les assises 1 et 2, papyrus; sur les assises 3 et 4 au sud, le roi versant une libation devant une table d'offrandes; la moitié nord de l'assise 4 manquant on n'a plus que les pieds de deux dieux et d'une déesse.

Mur nord. — C'est le mur qui est percé des deux petites portes menant aux chapelles I et II; celle de la chapelle I est large de 1 m. 05 cent., et est encadrée entre des redents de 0 m. 55 cent. et de 0 m. 41 cent.; celle de la chapelle II de 0 m. 76 cent. et est encadrée entre des redents de 0 m. 40 cent. et de 0 m. 28 cent. Ces redents sont, chacun, ornés de deux colonnes d'hiéroglyphes plus ou moins larges et l'une toujours un peu plus haute que l'autre; sur la plus haute un faucon est perché, sur la plus basse le roi est assis faisant face au faucon et semblant lui parler ou le nourrir. Le petit pan du mur qui ne forme pas ces redents est orné des plantes emblématiques. Seule, la porte de la chapelle II a conservé son linteau; la porte correspond aux assises 1-4; le linteau à l'assise 5; il est orné d'un disque ailé flanqué des *uræus;* sur les assises 6 et 7, au-dessus de ce linteau, on voit un roi debout à l'ouest en face d'une déesse à double couronne assise et d'un dieu assis; les têtes des trois personnages sont plus ou moins effacées; je crois que le roi porte la coiffure d'Anhouri et qu'il offre un cuissot[1].

DEUXIÈME SALLE.

La deuxième salle forme un rectangle de 6 m. 95 cent. sur 3 m. 65 c. Le mur Est est percé, on l'a vu, d'une porte de 1 m. 69 cent.; le mur ouest d'une porte de 1 m. 60 cent. menant au Saint des Saints et, aux extrémités de deux petites portes, qui sont celles du couloir qui l'isole; les murs sud et nord chacun d'une porte large, la première de 1 m. 16 cent., la seconde de 1 m. 59 cent.

Mur est. — La porte le divise en deux moitiés. Cette porte est encadrée de deux redents larges de 0 m. 60 cent.

Section nord. — C'est la mieux conservée avec ses sept assises complètes. Sur le redent, la première (au bas) est décorée de papyrus, la deuxième d'un lion tenant deux couteaux, la troisième d'un dieu effacé, la quatrième et la cinquième d'un Sobek à tête de crocodile, la sixième et la septième chacune d'un dieu effacé. Sur le restant du mur, la première assise porte

---

[1] Le roi portant de même les quatre plumes droites offre aussi un cuissot à Horus hiéracocéphale à Ombos (*Kom-Ombo,* I, n° 494; cf. 624).

une procession de quatre nomes[1], la deuxième et la troisième un roi à *klaft* au sud faisant l'hommage à Horus à tête d'épervier suivi de deux dieux à tête effacée; la 4e, la 5e et la 6e un roi à *sechet* monté sur des cornes de bélier devant une déesse assise à double couronne suivie de deux déesses debout à cornes hathoriques; sur la septième, partie inférieure d'un roi devant un dieu assis suivi de deux déesses debout.

Section sud. — Le redent est orné comme le précédent sauf qu'à la place de Sobek on voit un dieu à tête de lion[2]. Sur le restant du mur, sur la première assise procession de quatre nomes, sur la deuxième et la troisième assise le roi à *khepresh* au sud devant Mîn suivi de son temple-hutte, d'une déesse et d'un dieu; sur la quatrième et la cinquième assise le roi à couronne blanche devant Osiris assis sur un trône à base suivi de deux déesses debout tenant l'*ankh* et l'*ouadj*.

Mur nord. — Ce mur a également conservé ses sept assises. La baie de la porte occupe six d'entre elles en hauteur, soit environ deux mètres sur 1 m. 59 cent. en largeur. Elle est encadrée de deux redents ornés à la face interne de deux colonnes d'hiéroglyphes. Au-dessus des papyrus qui forment la base commune du mur, ils comprennent quatre petites scènes gravées. A l'ouest, on a de bas en haut : (le roi est à l'ouest) le roi à couronne blanche devant Thoth à tête d'ibis, le roi à couronne rouge devant Anubis à tête de chien, le roi à *atef* devant Isis à cornes d'Hathor, le roi à plumes de Nofirtoum devant Mîn à plumes d'Amon. A l'est, on a de bas en haut : (le roi est à l'est) le bas d'un roi et le bas d'un dieu; le roi à couronne blanche devant Khonsou à tête d'épervier et disque, le roi à *atef* devant Isis à cornes d'Hathor, le roi à double couronne devant Mîn à plumes d'Amon.

Au-dessus, correspondant à la septième assise, s'étend un linteau monolithe surmonté d'un tore rubanné. Sous le tore les figures gravées se divi-

---

(1) On semble avoir voulu d'abord faire alterner comme dans le *pronaos* de Dendérah et dans d'autres monuments, un homme tenant le plateau aux vases *hes* et aux lotus et une femme portant les gerbes et l'étagère aux victuailles.

(2) Je crois reconnaître au-dessus . Ce serait le dieu léontocéphale nommé *Mahes* parce qu'on attribuait à ses yeux un pouvoir de fascination.

sent en deux tableaux, celui de l'ouest où le roi est à l'ouest et celui de l'est où le roi est à l'est. Dans les deux, le roi, d'abord coiffé du disque et des plumes de Shou, fait hommage à Osiris assis sur un trône à base derrière lequel est debout Isis à cornes d'Hathor; puis, coiffé du disque et des cornes de bélier, il fait hommage à la même Isis assise sur le trône à base que suivent, debout, Harpocrate et Nephthys. Ce qui reste du mur, à l'est du redent est, est occupé par le motif de l'uræus à tête de cynocéphale répété cinq fois. Ce qui reste du mur à l'ouest du redent ouest, qui est trois fois plus large (0 m. 96 cent.), comporte quatre registres où Isis à cornes d'Hathor est placée à l'est derrière une table d'offrande; devant celle-ci, on a (de bas en haut) Thot à tête d'ibis, un dieu à tête de bœuf[1] (Apis ou Mnèvis), Khnoumou à tête de bélier, enfin un dieu ou un roi (la tête manque).

Mur sud. — La porte, large de 1 m. 76 cent., n'a laissé du mur à l'est que 0 m. 29 cent., à l'ouest 0 m. 95 cent. A l'est il subsiste six assises; toutes portent à l'est un bœuf accroupi regardant vers l'ouest excepté la première où est sculpté un nome qui marche vers l'est et fait suite aux nomes du mur est. A l'ouest il reste cinq assises : sur la première trois nomes marchent vers l'ouest, sur la deuxième et la troisième le roi à *khepresh* est à l'est debout devant Thot-Khnoumou à tête d'ibis et cornes de bélier; sur la quatrième et la cinquième, le roi à *mesh* est à l'est, debout devant Khonsou assis[2], sa tête d'épervier surmontée du disque. Sur ces deux tableaux subsistent des traces de bleu et de rouge.

Mur ouest. — Ce mur, haut de sept assises, est percé, au centre, d'une grande porte large de 1 m. 60 cent., aux deux extrémités de deux petites portes larges de 0 m. 80 cent.

La baie de la grande porte occupe six assises; le linteau monolithe forme la septième. La décoration du linteau se divise en deux moitiés dont les tableaux sont dirigés en sens opposé. La moitié sud présente, en partant

[1] Il ne s'agit pas d'un figurant portant un masque de bœuf comme dans la procession de l'escalier à Dendérah. C'est probablement un bœuf sacré osirifié qu'on a voulu figurer, Osorapis ou Osoromnévis. Le type est, d'ailleurs, bien connu, cf. Lanzone, *Diz. Mit.*, V, p. 1214, pl. 384.

[2] Peut-être s'agit-il de Thoth-Khonsou créé par le syncrétisme tardif (cf. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 497; Daressy, *Recueil*, XIX, p. 22). Il ferait pendant à Thoth-Khnoumou.

du sud, deux tableaux : 1. le roi (à tête brisée) s'avançant vers Osiris sur le trône à base que suit Isis à disque et cornes hathoriques, 2. le roi à double couronne présentant les vases à encens fumant (*ba*) à Mîn que suivent son autel à arbres, Horus à tête d'épervier et double couronne et deux déesses à disque et cornes hathoriques, apparemment Isis et Nephthys.

La moitié nord présente, en partant du nord, deux tableaux : 1. le roi à couronne rouge s'avançant vers Isis à cornes et disque surmonté de son signe; assise sur un trône à base, elle est suivie d'une déesse à disque et cornes hathoriques, sans doute Nephthys; 2. le roi à double couronne présente les vases à encens à Mîn que suivent son temple-hutte, Horus à tête d'épervier et disque et deux déesses à disque et cornes hathoriques, Isis et Nephthys. La face inférieure du linteau est ornée du disque flanqué des ailes de vautour et des deux uræus. Le rebord supérieur forme un petit tore enrubanné.

Des deux côtés de la porte, le mur forme un léger redent qui a sa décoration spéciale divisée en quatre registres.

Au nord on a, de bas en haut, en adoration devant Isis à disque et à cornes hathoriques : le roi à coiffure effacée, un roi coiffé des cornes de bélier supportant le disque et les deux plumes, le roi à couronne double, un roi à *mesh* orné de l'uræus sur le front.

Au sud on a, de bas en haut, en adoration devant la même déesse, le roi à coiffure effacée, le roi à couronne double, le roi coiffé des cornes, du disque et des plumes, le roi à mortier d'où sortent les cornes de bélier supportant le triple *atef* entre les uræus.

Au sud la déesse est au nord, au nord elle est au sud.

Le restant des deux murs est divisé en quatre registres. Celui du bas, occupant la première assise, est orné de quatre nomes, ceux du sud marchant au nord, ceux du nord marchant au sud. Les trois autres registres, occupant chacun deux assises, sont les suivants de bas en haut.

Au nord : 1° le roi à couronne rouge devant un dieu debout à couronne rouge et une déesse à disque et cornes hathoriques;

2° le roi à couronne rouge d'où surgit l'*atef* flanqué des uræus; il présente un vase *ab* d'où le grain sort en tas conique à Shou assis sur un trône à base sa plume sur la tête; derrière lui est debout une déesse à tête de lionne qui doit être ici sa sœur-épouse Tafnouït;

3° le roi portant la double couronne sur des cornes de bélier présentant des vases *ba* à Osiris assis sur un trône à base derrière lequel Isis est debout.

Au sud : 1° le roi à *khepresh* devant un dieu et une déesse debout (têtes effacées);

2° le roi à couronne rouge d'où sortent les cornes de bélier portant l'*atef* entre deux *uræus* devant un dieu à tête d'épervier coiffé de la double couronne et de l'uræus devant l'*ankh* et l'*ousir;* le dieu est Harendotès; le roi lui présente deux petits triangles qui sont ceux qui représentent le grain *sen,* ou plutôt ceux qui symbolisent les «deux terres», les deux moitiés de l'Égypte.

3° Le roi à couronne rouge présente l'encensoir à Osiris assis sur un trône à base avec Isis derrière lui (têtes manquent). Des traces de couleur (bleu et rouge) se voient aux registres 2 et 3 du sud. Au sud le roi est au sud, au nord il est au nord. Au-dessus de la petite porte nord s'allongent six colonnes d'hiéroglyphes; au-dessus de la petite porte sud où il ne reste que deux assises, celles-ci montrent, très effacé, le roi devant deux dieux.

Dans la porte menant de la salle II au couloir sud une pierre formant un seuil plus surélevé qu'à la porte correspondante du nord a attiré l'attention. Une fois nettoyée, la face supérieure a montré cette inscription[1] :

ΠΡΙΜΟΠΙΛΑΡ·ΛΕΓ·Ζ·ΓΕΜ-
ΧΕΙΛΙΑΡ^{Χ}ΣΠΕΙ*ρης* ....
ΧΕΙΛΙΑΡ^{Χ}ΣΠ*είρης*..........
ΧΕΙΛΙΑΡ^{Χ}ΣΠΕΙΡ*ης*.........
ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ·Μ·ΑΥΡ·ΗΙΑΝ

C'est une partie du *cursus* du personnage auquel cette portion de base était dédiée, M. Aurelius Heias. Après avoir été *primipilus* dans la *legio VII Gemina,* il avait été tribun dans trois cohortes pour être nommé enfin

[1] Calcaire grossier, haut. 0 m. 39 c., larg. 0 m. 65 cent., épaiss. 0 m. 29 c. Les lettres, hautes de 0 m. 05 cent. (les χ de 0.02 seulement), allongées et, sans doute, garnies de bleu, ressemblent à celles de l'inscription de Valérius Datus (216-7) publiée dans mes *Rapports sur les fouilles de Koptos,* p. 32. Complet à droite et à gauche; retaillé au haut, peut-être aussi au bas.

procurateur (*ἐπίτροπος*)[1]. C'est apparemment en Égypte qu'il exerça ces dernières fonctions, sans doute dans l'épistratégie de Thébaïde, vers la fin du IIe ou le début du IIIe siècle comme l'indiquent ses prénoms et l'épigraphie de l'inscription. De son réemploi pour former le seuil d'une porte du temple il faut apparemment conclure que celui-ci a subi une restauration postérieure à l'époque où cette base fut élevée à ce personnage.

SAINT DES SAINTS.

Le Saint des Saints est formé par un rectangle de murs légèrement incliné en talus de 4 m. 20 cent. sur 3 m. 18 cent. Les murs sont épais de 0 m. 99 cent. et le couloir d'usage isole ce *naos*. Le dallage a été enlevé laissant voir l'assise de fondation; elle est entaillée de façon à le recevoir. Au-dessus de cette fondation, les murs s'élèvent hauts de sept assises qui mesurent en moyenne 0 m. 50 cent.

Voici la description de la décoration intérieure des quatre murs.

Mur est. — Il est percé par la porte qui y accède de la Salle II, large de ce côté de 2 m.

De part et d'autre de la porte, le mur comprend trois registres.

1° Lotus-papyrus sur l'assise 1, comme sur tous les bandeaux de soubassement.

2° Mîn devant son autel à arbre au nord, devant son temple-hutte au sud, sur les assises 2-3-4.

3° Sur les assises 5-6 Isis portant l'*asit* sur le disque entre les cornes. Une colonne d'hiéroglyphes sépare de la porte les registres 2 et 3. Sur

---

(1) L'*épitropos* paraît avoir été en Égypte un fonctionnaire financier chargé particulièrement du soin des domaines impériaux. Il relevait de l'*idiologus*, surintendant des finances. Aux références données par Milne, *Egypt under Roman rule*, note 104, ajoutez l'épitaphe de T. Aur. Calpurnianus Apollônidès qui, après avoir commencé sa carrière comme tribun, finit comme *ἐπί(τροπος) Αἰγύπτου ἰδίου λόγου* (J. G. *rom.* 1107). Le nom Ἡ̣*ίας* est singulier, peut-être est une mauvaise graphie ou du nom grec Ἡ*γίας* ou du nom latin *Séjus* ordinairement transcrit Σ*ήϊος*? Faut-il aussi faire état d'un temple à Koptos construit et décoré par M. Α*ὐρήλιος* Σε... (Petrie, *Koptos*, p. 35, J. G. *rom.* 1180) ou restituer son *cognomen* en *Severus* (son titre doit l'être probablement en *ἀρχιπρότα*]*νις*).

l'assise 7 qui forme linteau au-dessus de la porte les *khakerou* alternent avec les têtes hathoriques. Les faces internes de la porte sont décorées de dix rangées du motif *ankh-noub-ousir* comprises entre des lotus au bas et des *khakerou* au haut.

Mur ouest. — Comme le précédent, ce mur comprend quatre registres répartis de même.

1° Assise 1 : lotus-papyrus.

2° Assises 2-4 : deux tableaux. Au sud, le roi coiffé du *khepresh* présentant Mâat à Mîn suivi de l'autel aux arbres et d'une déesse qui paraît coiffée du signe de Neith[1]. Au nord, le roi au nord à couronne double présentant les nœuds magiques *sa* 𓎃 à Mîn suivi de la hutte-temple et d'une déesse à coiffure effacée; mais, dans l'inscription qui l'accompagne, on distingue le nom d'Isis. Les deux tableaux sont séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes.

3° Assises 5-6 : deux tableaux. Au sud, le roi à *khepresh* présentant les nœuds *sa* à Osiris assis sur son trône à base suivi d'Isis à disque et à cornes. Du tableau nord il ne reste qu'une déesse semblable à la précédente. Les deux tableaux sont séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes.

4° Assise 7 : *khaker* et tête hathorique alternant au-dessus d'une grande bande d'hiéroglyphes.

Mur sud. — Même division en quatre registres.

1° Lotus-papyrus.

2° Tableau est : à l'est, le roi à couronne double s'avance vers un dieu coiffé de l'*atef* au-dessus duquel je crois lire le nom de *Geb* 𓎼𓃀 accompagné de l'oie qui le caractérise; les deux déesses à coiffure effacée qui les suivent seraient alors sans doute Nouït et Tafnouït.

Tableau ouest : à l'est, le roi à *khepresh* s'avance vers un dieu à double couronne au-dessus duquel je crois lire le nom d'*Har-sem-taoui;* il est suivi par une déesse à coiffure effacée et par Harpocrate une main à la bouche, l'autre tenant le fléau, *nekhekh*.

3° Tableau est : à l'est, le roi à couronne double présente le sphinx

---

[1] C'est probablement à côté de cette déesse que Lepsius copia la portion de colonne reproduite p. 194.

Harmakhis à une déesse assise à tête de lionne ou de chatte — Sekhmet ou Bastit — coiffée de la couronne blanche; derrière elle s'avancent Harendotès à tête d'épervier et double couronne et une déesse coiffée du vautour, du disque et des cornes hathoriques.

Tableau ouest : à l'est, le roi à couronne double semble recevoir le signe du jubilé *sed*. Il lui est donné par Amon assis à tête de bélier que suivent Isis coiffée du vautour portant l'*ankh* et l'*ouadj* et Harendotès à tête d'épervier et couronne double. Le nom *Amen* qu'on distingue au-dessus atteste que le dieu criocéphale est Amon et non Khnoumou. Aux deux registres les deux tableaux sont encadrés entre deux colonnes d'hiéroglyphes.

4° *Khaker* et tête hathorique alternant.

Mur nord. — Même division en quatre registres.

1° Lotus-papyrus.

2° Tableau est : à l'est le roi à couronne double présente les vases *nou* à un dieu à tête d'épervier surmontée du disque, sans doute Ra-Harakhtè, que suivent un dieu à tête humaine surmontée de la plume de Shou et une déesse à tête de lionne surmontée du disque; si le dieu est bien Shou la déesse doit être sa compagne Tafnouït.

Tableau ouest : à l'est le roi à couronne *atef* flanquée des cornes de bélier divergentes présente les deux vases d'encens fumant *ba* à un dieu debout coiffé de l'*atef* qui peut être Amon suivi d'une déesse à couronne effacée et d'un Harpocrate à couronne rouge, le doigt à la bouche et le manteau royal(1) tombant derrière ses épaules.

---

(1) Harpocrate étant devenu, à l'époque ptolémaïque, au lieu d'Horus, le protecteur particulier de la royauté en Égypte, je crois que ce manteau, inconnu avant cette époque, peut être considéré comme un manteau royal. Ce manteau, ignoré des Pharaons, paraît avoir été la chlamyde pourpre des princes macédoniens introduite par les Ptolémées. J'ai remarqué, en effet, plusieurs fois, entre autres sur un bas-relief de Koptos, que le manteau d'Harpocrate est peint en rouge. Dans les scènes de couronnement d'époque gréco-romaine la principale variante avec celles du Nouvel Empire est que, sur un tableau, le roi paraît enveloppé de ce grand manteau à franges. Cf. *Denkmäler,* IV, t. IX, pl. 11 (Ptolémée III au temple de Chons à Karnak), pl. 21 (Ptolémée VII au pylône II de Karnak); *Kôm-Ombo,* I, n. 105, 106, 118 (Auguste). Nous aurions là une représentation de la remise du manteau royal lors du sacre.

3° Tableau est : à l'est, le roi à couronne double présente les deux vases *ba* à Amon assis, à tête de bélier, l'*atef* posé sur ses cornes, deux déesses le suivent, debout; l'une à couronne double est Isis, l'autre coiffée du vautour, du disque et des cornes hathoriques paraît être Mout.

Tableau ouest : à l'est le roi à *khepersh* d'où sortent les cornes de bélier portant le disque et les deux plumes présente l'encensoir a une déesse assise coiffée de la couronne rouge d'où sortent les cornes portant l'*atef* et les *uræus*; elle est suivie par Sobek debout dont la tête de crocodile porte les cornes de bélier, le disque, les plumes de Shou et les *uræus*, et par Thoth, également debout dont la tête d'ibis est surmontée des cornes de bélier portant le triple *atef* dit *hotsou* (formé de trois faisceaux de fibres de palmier) et les *uræus*.

Chacun des tableaux de ces deux registres est encadré entre deux colonnes d'hiéroglyphes.

Passons dans le couloir pour y décrire l'extérieur des murs du *naos*.

COULOIR.

Ce couloir isolateur se compose de trois galeries, celle du fond large de 0 m. 87 cent., les deux latérales larges de 0 m. 99 cent.

Décrivons d'abord les murs externes du Saint des Saints ou murs internes du couloir.

Murs internes.

Mur sud. — La porte qui menait dans ce couloir était fermée par un battant; pour le recevoir on a ménagé un renfoncement léger dans le mur sud; il est orné de trois rangées du motif *noub-ankh-ousir* entre des lotus au bas, des *khakerou* au haut. Cette feuillure occupe les assises 1-4. Sur le reste du mur les sept assises se répartissent entre trois registres.

1° Assise 1 : elle est ornée de cette espèce de *grecque* en relief où alternent une barre libre et deux barres réunies au sommet par une troisième qui leur est transversale; cette façon de rectangle est divisée en deux par une nouvelle barre parallèle aux deux premières; le fond paraît avoir été peint en jaune, les barres du rectangle en rouge, la barre libre en bleu. Au-dessus s'étend un bandeau d'hiéroglyphes.

2° Assises 2-4 : ce registre comprend trois tableaux qui sont, d'est en ouest : 1. le roi à couronne double devant deux déesses à disque et cornes hathoriques; 2. le roi à *khepersh* devant deux autres déesses semblables; 3. le roi coiffé des cornes de bélier portant l'*atef* présentant l'encensoir à Mîn suivi de la hutte-temple, d'Harpocrate tenant l'*ankh* d'une main, le fléau de l'autre, et d'une déesse à disque et à cornes hathoriques, sans doute Isis.

3° Assises 5-7 : ce registre comprend trois tableaux qui sont, d'est en ouest : 1. le roi à *atef* présentant les deux vases *ba* à une déesse assise coiffée du vautour, du disque et des cornes suivie d'une autre déesse assise dont la tête manque; 2. le roi tenant les deux nœuds *oua* devant une déesse assise à couronne blanche que suit une autre déesse à couronne rouge; 3. le roi présentant les deux vases à vin *nou* à une déesse assise dont la coiffure manque que suivent deux autres déesses assises, l'une à couronne double, l'autre à disque et cornes hathoriques.

La moitié de l'assise 7 est occupée par un bandeau d'hiéroglyphes.

Mur ouest. — Ce mur est divisé entre les mêmes trois registres que le précédent :

1° Grecques (enterré).

2° Quatre tableaux, les deux du milieu séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, les deux autres par une seule. Commençons par les deux tableaux du sud où le roi est au sud : 1. le roi à couronne double devant une déesse à disque et cornes hathoriques; 2. le roi à couronne formée par six *uræus* dressés sur deux cornes de bélier présentant les nœuds *oua* à une déesse coiffée du vautour, de l'uræus et du disque. Pour les deux tableaux du nord le roi est au nord : 3. le roi avec la couronne aux *uræus* (comme au tableau 2) devant une déesse à disque et à cornes hathoriques; 4. le roi à couronne double présentant l'encensoir à une déesse à disque et à cornes hathoriques.

3° Quatre tableaux; ils sont sujets à la même remarque que ceux du registre précédent; je les décris de même du sud au nord : 1. le roi à *atef* sur cornes de bélier présentant Mâat à Sekhmet assise, sa tête de lionne surmontée du disque; 2. le roi à couronne double sur cornes de bélier présentant les vases *ba* à un dieu assis à coiffure effacée; 3. le roi à couronne double présentant deux vases à fruits *ter*, à une déesse assise à disque et

à cornes hathoriques; 4. le roi à *atef* sur cornes de bélier présentant Mâat à Sekhmet assise, sa tête de lionne surmontée du disque.

Le haut de ce registre est occupé par une bande d'hiéroglyphes. Le registre 3 conserve des traces de couleur assez nombreuses.

Mur nord. — Ce mur est divisé entre les mêmes registres que le précédent :

1° Grecques (enterré).

2° Quatre tableaux. Dans tous le roi est à l'est, deux colonnes d'hiéroglyphes séparent 2 de 3. Je les décris et les numérote d'est en ouest : 1. Le renfoncement de la porte, correspondant à celui du mur sud, occupe les assises 1-4 et est garni de quatre colonnes d'hiéroglyphes. Puis vient le roi à double couronne devant une déesse à disque et cornes hathoriques; 2. le roi coiffé du diadème *meh* avec l'uræus sur le front présentant Mâat à une déesse à disque et cornes hathoriques suivie d'une déesse à couronne rouge; 3. le roi à couronne double devant Osiris à *atef,* Harpocrate à couronne double, tenant le fléau et l'*ankh* et une déesse à disque et à cornes hathoriques.

3° Les mêmes remarques s'appliquent à ce registre : 1. le roi à bandelette *meh* ornée de l'uræus devant deux déesses assises (têtes effacées); 2. le roi à *khepersh* présentant une table d'offrande à deux déesses assises coiffées du disque et des cornes hathoriques; 3. le roi à *atef* aux cornes de bélier devant une triade de dieux assis composée de : Shou reconnaissable à sa plume qu'il porte sur le front, Horus (ou une de ses formes comme Harendotès) à tête d'épervier et double couronne, une déesse à tête de lionne coiffée du disque et de l'*uræus,* Tafnouït ou Sekhmet. Le haut de cette assise est occupé par une bande d'hiéroglyphes.

Avant de passer aux murs externes du couloir disons que, au-dessus des petites portes, la portion de paroi qui réunit les deux murs sud et les deux murs nord est occupée, au nord par une déesse à disque et cornes hathoriques donnant l'*ankh* à respirer au prince royal reconnaissable à sa mèche sur la tempe, et au sud par le bas d'une scène semblable.

Murs externes.

Mur sud. — Ce mur présente la même division en trois registres que les précédents. A l'est il est percé sur quatre assises d'une petite porte

large de o m. 90 cent. Sur chacun des redents qui l'encadrent, une large colonne d'hiéroglyphes; entre le redent est et la porte de sortie, trois Nomes sont superposés.

1° Grecques.

2° De la porte, d'est en ouest, se succèdent les trois tableaux suivants : 1. le roi à couronne blanche donnant la main à une déesse coiffée du vautour et de l'*atef* que suit une déesse à disque et cornes hathoriques; 2. le roi à *khepresh* présentant les deux vases sphériques *nou* à deux déesses à disque et cornes hathoriques; 3. le roi à couronne blanche montée sur des cornes de bélier reçoit (ou présente) de deux déesses à disque et cornes hathoriques une sorte de verge ou tige à bout recourbé[1].

3° Ennéade de dieux assis tenant le sceptre *neter* 𓊹.

Mur ouest. — Le mur se décompose en trois registres.

1° Grecques.

2° Du nord au sud on rencontre quatre tableaux, dans 1-2 le roi est au nord, dans 3-4 au sud; entre 2 et 3, deux colonnes d'hiéroglyphes. 1. Le roi coiffé du disque sur les cornes de bélier devant deux déesses à disque et cornes hathoriques; 2. le roi coiffé des quatre *atef* portés par les cornes de bélier devant deux déesses à disque et cornes hathoriques; 3. le roi à cornes de bélier portant les quatre *atef* devant deux déesses à disque et cornes hathoriques; 4. le roi à cornes de bélier portant le disque entre les deux plumes devant deux déesses à disque et cornes hathoriques.

3° Ce registre appelle les mêmes remarques que le précédent. 1. Trois dieux assis à tête de bœuf; ce sont sans doute, osirifiés, Apis (Osar-Api), Mnévis et Bakis; 2. le roi à couronne double présentant Mâat à Harpocrate assis le doigt à la bouche et le fléau sur l'épaule, et à une déesse assise à disque et cornes hathoriques; 3. le roi coiffé des quatre plumes d'Amon devant Harpocrate assis le doigt à la bouche, le fléau sur l'épaule; 4. trois dieux

---

[1] Il ne s'agit pas des sceptres 𓌀 ou 𓌁. Ce qu'on distingue suggère plutôt le symbole de l'éternité du règne 𓆳𓍶, le rameau à une pousse désignant l'année (cf. Griffith, *Hiéroglyphes*, p. 26), monté sur le 𓍶, à la fois sceau royal et cercle des années.

assis à tête de bélier, ce sont probablement Khnoumou, Amon et Osiris criocéphales. Au-dessus de ce registre une large bande d'hiéroglyphes.

Mur nord. — Il est percé de deux petites portes, larges de o m. 80 c. menant aux chapelles 4 et 5. A l'est, se trouve le renfoncement destiné à recevoir le battant de la porte menant dans la deuxième salle. Ce renfoncement, haut de quatre assises, est orné de trois rangées de *noub-ankh-ousir* compris entre une bande de papyrus et une de *khakerou*. Entre ce renfoncement et la porte de la chapelle 4, s'allongent trois colonnes d'hiéroglyphes au-dessus des papyrus. Ces papyrus forment encore le premier registre entre cette porte et celle de la chapelle 5 et entre celle-ci et le mur ouest. Entre les deux portes, le deuxième registre montre le roi à l'est, coiffé de la couronne rouge donnant la main à une déesse coiffée du vautour, du disque et des cornes hathoriques que suivent trois déesses à disque et cornes; trois autres suivent encore entre la porte et le mur.

Le troisième registre, occupant les assises 5-7, montre, à l'est, le roi à double couronne en présence d'une ennéade de dieux assis (sans couronne) précédés par Sekhmet à tête de lionne et Sobek à tête de crocodile, l'un et l'autre représentés en génies du monde infernal, momifiés, et tenant les deux couteaux à dépecer[1].

GRANDE CHAPELLE.

Cette chapelle[2], qui mesure 6 m. 50 cent. sur 2 m. 16 cent., était sans doute destinée à recevoir le *naos* d'une divinité associée à celle qui occupait le Saint des Saints. D'après la prédominance d'Isis sous diverses formes que l'on constate dans la décoration, on peut admettre que c'est à cette déesse que la chapelle était consacrée. Pour abriter son *naos*, le dallage a été surélevé d'une assise sur les 2 m. 92 cent. de la partie postérieure; sur le rebord de cette partie surélevée ont été dressés les jambages moulurés d'une sorte de porte; que ce n'est pas là une adjonction postérieure, la disposition

---

[1] Pour le roi devant une ennéade assise, cf. *Denkmäler,* IV, t. IX, pl. III (Karnak), XXVIII (Deir Medineh); *Le Mammisi d'Edfou,* pl. XVIII.

[2] La position de cette chapelle par rapport au *naos* et à l'escalier en limaçon à plan carré est semblable à celle de la *Chapelle du nouvel an* à Dendérah. Mais rien, sur les murs, n'indique qu'elle eut une destination analogue.

des registres sur les murs va le montrer. Ce dallage a été calculé de façon à donner, à l'ouest des jambages où l'assise 1 est cachée par le dallage, les assises 2 et 3 à la bande des lotus qui, à l'est, occupe les assises 1 et 2.

Mur nord. — La porte d'entrée, percée dans ce mur, occupe les assises 1-4 sur une largeur de 0 m. 81 cent. entre les redents. Ces redents sont garnis comme à l'ordinaire de deux colonnes d'hiéroglyphes et la partie en retrait par quatre rangées du motif *noub-ankh-ousir* comprises entre des lotus et des *khakerou;* le linteau est orné d'un semis d'étoiles. Entre la porte et le mur est on voit en deux tableaux superposés le roi faisant offrande à Osiris assis : en bas il offre un *noub* portant quatre petits carrés, sans doute les plateaux tressés *pa* ■, en haut un plateau à vivres. Le reste du mur avant le jambage est divisé en quatre registres :

1° Assises 1-2 : lotus-papyrus et bande d'hiéroglyphes.

2° Assises 3-4 : séparé de la porte par une colonne d'hiéroglyphes le tableau suivant : à l'est le roi à couronne rouge devant deux déesses à disque et cornes hathoriques.

3° Assises 5-6 : deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes. A l'est, le roi à couronne rouge devant deux déesses assises à disque et cornes hathoriques; à l'ouest, le roi (à l'est) à couronne *atef* devant deux déesses assises à disque et cornes hathoriques.

4° Assise 7 : la moitié inférieure de deux tableaux qui montrent chacun le roi (toujours à l'est) apportant des offrandes à deux déesses assises.

A l'ouest du jambage, on trouve trois registres.

1° Assises 2-3 : papyrus et bandes d'hiéroglyphes.

2° Assises 4-5 : deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes; ils montrent d'est en ouest : le roi à couronne double devant Osiris debout dans son naos suivi d'Harpocrate à couronne double et manteau royal, tenant le sceptre d'une main et le fléau abaissé de l'autre; le roi coiffé des cornes de bélier portant le quadruple *atef* devant un dieu hiéracocéphale orné de la couronne double, sans doute Harendotès, que suit une déesse à disque et cornes hathoriques.

3° Assises 6-7 : deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, qui sont d'est en ouest : le roi portant sur les cornes de bélier le

disque entre les deux plumes présentant les deux gerbes à deux déesses assises à disque et à cornes hathoriques; le roi coiffé des cornes de bélier portant l'*atef* devant une déesse assise à disque et à cornes hathoriques et un dieu également assis à tête rase et portant le *dad-ousir* qui doit être Phtah.

Mur sud. — Il est disposé comme le précédent.

A l'est du jambage, on voit les quatre registres suivants :

1° Lotus et bandes d'hiéroglyphes.

2° Deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, qui montrent d'est en ouest : le roi à couronne blanche présentant le gâteau d'offrande, *ta,* tenu obliquement entre les deux mains, à deux déesses coiffées du disque et des cornes hathoriques portant l'*ankh* et l'*ouadj;* le roi coiffé de l'*atef* présentant un vase à fruits, *ter,* à deux déesses semblables suivies d'un dieu indistinct.

3° Deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, qui montrent d'est en ouest : le roi à couronne *atef* présentant une coupe *noub* à deux déesses assises à disque et cornes hathoriques; le roi à couronne *atef* présentant deux vases *nou* à deux déesses assises à coiffure effacée.

4° Bas de deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, qui montrent deux fois le roi devant deux déesses assises.

A l'ouest du jambage, on a les trois registres :

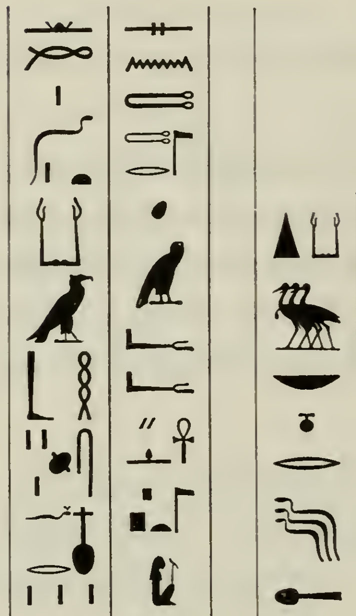
1° Lotus et bande d'hiéroglyphes.

2° Deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes qui montrent d'est en ouest le roi à couronne double offrant un *uræus* sur un *noub* à Mîn debout devant son temple-hutte suivi d'Harpocrate à disque et plumes d'Amon, manteau royal, fléau et sceptre; le roi coiffé du mortier d'où sortent le disque et les plumes d'Amon devant Harendotès à tête d'épervier et double couronne suivi d'une déesse coiffée du vautour, du disque et des cornes hathoriques.

3° Deux tableaux, séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes, qui montrent d'est en ouest : le roi coiffé des cornes de bélier portant le disque et les plumes de Shou présentant un plateau d'offrande à deux déesses à disque et cornes hathoriques, *ankh* et *ouadj;* un roi coiffé comme le précédent, présentant des vases à fruits, *ter,* à une déesse coiffée comme la précédente

mais que l'*ast* ⌷ qui surmonte le disque désigne comme Isis; derrière elle, Harpocrate à double couronne, une main devant la bouche, l'autre portant le fléau baissé.

Mur ouest. — Ce mur comprend trois registres correspondant à ceux des parties ouest des deux murs précédents :



1° Lotus-papyrus et bande d'hiéroglyphes.

2° Deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes : au sud le roi à couronne blanche présentant les nœuds magiques *oua* à Isis coiffée du vautour, de l'*uræus,* du disque et des cornes hathoriques; au nord, le roi (au nord) à couronne rouge présente les nœuds *oua* à la même déesse. Devant chacune des deux figures d'Isis s'étend, sur trois colonnes de 0 m. 09 c., une titulature; celle de la première, seule, entièrement lisible, est reproduite ci-contre.

3° Deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes : au sud le roi portant sur les cornes de bélier le triple *atef* dit *hotsou* présente le sphinx Harmakhis à une déesse assise à disque et cornes hathoriques; au nord, le roi portant sur les cornes de bélier un seul *atef* présente des vases *nou* à la même déesse.

Les tableaux de ce mur ont conservé leurs peintures mieux qu'ailleurs ainsi que les parties voisines des murs sud et nord; cette conservation est due sans doute à la protection spéciale longtemps offerte par le toit du *naos.* Le rouge est donné : à la peau du roi, au manteau d'Harpocrate, à la couronne rouge, à la coiffe des déesses, aux *ankh,* à tous les disques; le bleu est donné : à la couronne blanche, au *khepresh*[1], au pagne, aux plumes, aux cheveux, aux cartouches, à la peau des dieux; le vert est donné : aux

---

[1] Parfois on distingue à sa surface des petits cercles rouges ou jaunes. On sait que ceux-ci sont souvent indiqués avec soin, notamment à Dendérah; on ne peut y voir avec Borchardt (*Æ. Z.,* 1905, 82) les boucles d'une perruque qui auraient été peintes en bleu, puisque celle des dieux était supposée être en lapis-lazuli; il faudrait donc qu'elle fût peinte en bleu. On ne peut davantage y voir avec F. W.

uræus, aux *ouadj* et aux *nou,* même aux couronnes du nord (à la calotte; sur la calotte on distingue par endroits les cercles centrés qui sont peints en bleu dans le *pronaos* de Dendérah; l'aigrette reste rouge); le jaune est donné : à la peau des déesses, aux cornes de bélier ou de vache (ici il doit simuler l'or dont ces cornes étaient enduites). Parfois les quatre couleurs sont habilement mélangées surtout dans la coiffure des déesses et dans leur robe qui semble formée de bandes alternantes de l'une des quatre couleurs. Sur les robes ces bandes sont disposées de manière à rappeler qu'elles veulent figurer les grandes ailes qu'on voit dans les monuments soignés de cette époque — à Dendérah notamment — former le vêtement des déesses.

Mur est. — Trois registres disposés comme au mur ouest.

1° Lotus-papyrus et bande d'hiéroglyphes.

2° Au nord, le roi, coiffé du quadruple *atef* flanqué de part et d'autre des aigrettes de la couronne rouge, est debout devant une table d'offrandes chargée de plantes et de fruits avec deux bœufs et un oryx à son pied; de l'autre côté de la table, deux déesses à disque et cornes hathoriques (l'on avait d'abord, à la place de la deuxième, gravé un Sobek ou une Thouéris dont la tête animale subsiste).

3° Au nord, le roi portant le *khepresh* est séparé par un autel trapézoïdal de deux déesses à disque et cornes hathoriques. Les deux registres sont flanqués de part et d'autre d'une colonne d'hiéroglyphes.

4° Sur la seule pierre qui reste de la septième assise, on voit au nord le bas d'un roi debout en face d'un dieu assis.

---

von Bissing (*ibid.*, p. 84) la κυνέη de bronze que les rois portaient selon Hérodote (II, 151 et 162). C'est probablement une sorte de tiare en peau d'animal tacheté dont les bords inférieurs se portaient relevés par devant et par derrière; dans les peintures des tombes royales de Thèbes ces bords sont peints en jaune tandis que le reste est en bleu, tacheté généralement comme une peau de guépard. Ces taches ou petits cercles ne prennent la régularité de forme et de disposition qui a fait songer à des rangées de clous à tête ronde que sur les statues (cf. par exemple celle de Ramsès II à Turin, Capart, *L'Art égyptien,* I, pl. 66) par les nécessités de la sculpture. Ce qui confirme cette interprétation c'est que les mêmes petits cercles se voient sur des tuniques collantes de dieux ou de déesses qui ne peuvent figurer que des dépouilles d'animaux (cf. Lanzone, *Diz. Mit.,* pl. CL et CCXCV).

Jambages. — Ils ne sont conservés que sur 1 m. 40 cent. de haut; les faces est et ouest sont larges de 0 m. 62 cent.; les faces nord et sud de 0 m. 80 cent. dont 0 m. 28 cent. pour le redent. Ce redent est orné d'une colonne d'hiéroglyphes contenant de grands cartouches; la partie en retrait de cinq rangées de *noub-ankh-ousir.* Sur la face extérieure (est) deux colonnes d'hiéroglyphes s'allongent, séparées par des moulures. Sur la dalle qui forme socle à chaque jambage, des tiges ont été grossièrement tracées. La face extérieure, comme on le voit sur le plan, comprend de part et d'autre une surface en quart de cercle; elle doit être sans doute considérée comme le bas d'une colonne supportant le toit du *naos;* peut-être était-ce une colonne hathorique comme celle qu'on voit dans la chapelle correspondante à Dendérah. En tout cas, la paroi dans laquelle ce qui en reste est compris ne devait guère dépasser son milieu, jouant seulement le rôle de panneau d'entre-colonnement ou de balustrade.

PETIT VESTIBULE.

Ce vestibule était sans doute destiné à permettre de se former aux processions se rendant ou à l'ouest dans la grande chapelle ou à l'est, par l'escalier, sur le toit.

Les murs nord et sud sont réduits à n'être guère que l'encadrement des deux portes qui y sont percées, celle du nord, large de 1 m. 76 cent., celle du sud de 1 m. 86 cent.

Mur sud. — Il s'élève encore à l'est de la porte à six assises, à l'ouest à huit; il devait en comporter neuf, la neuvième formant linteau au dessus de la porte. Au-dessus des assises 1 et 2 ornées de lotus-papyrus et d'une bande d'hiéroglyphes, le même motif se répète trois fois à l'est, quatre fois à l'ouest. C'est, répétée ainsi en sept paires, Thouèris, la déesse hippopotame, coiffée du disque et des plumes d'Amon et portant l'*ankh* signe de vie, ou le *sa,* signe de salut et de fécondité [1]. L'embrasure de la porte

---

[1] Si le *sa* qu'on donne comme attribut à la déesse de l'accouchement est toujours figuré par le signe 𓎺 et non par le signe 𓎹 de même valeur, c'est que le premier ne dérive sans doute pas d'un nœud comme le second, mais, comme on l'a proposé, d'un schéma de l'utérus flanqué des ovaires.

comporte comme toujours trois faces : une face rentrante, une face avançante et celle qui les rejoint. Cette dernière est lisse, la face avançante est ornée de part et d'autre de deux colonnes d'hiéroglyphes, la face rentrante à l'ouest de trois colonnes d'hiéroglyphes, à l'est de six rangées du *noub-ankh-ousir*.

Mur nord. — Ce mur s'élève à six ou sept assises selon que l'on compte ou non, celle en débord, à demi enterrée et non ornée, qui forme seuil sous la porte. Les jambages de cette porte sont ornés de deux colonnes d'hiéroglyphes sur la partie en retrait, de huit rangées du motif *noub-ankh-ousir* sur la partie en redent. Sur le vestibule ces jambages forment aussi un léger redent. Les assises 1-2 y sont ornées du lotus-papyrus; chacune des assises suivantes, d'un petit tableau. A l'est : 1. tableau effacé; 2. le roi (à l'est) à couronne blanche flanquée des cornes de bélier divergentes présentant un *noub* à deux déesses à cornes hathoriques et disque; 3. le roi à couronne rouge d'où sortent les plumes d'Amon présentant une plume *maat* de chaque main aux mêmes déesses.

A l'ouest : 1. le roi (effacé à l'ouest) devant un dieu à *atef* et une déesse coiffée comme les précédentes; 2. le roi à *atef* tient l'encensoir devant les deux mêmes déesses; 3. le roi à cornes de bélier, disque et plumes de Shou tient l'encensoir devant les deux mêmes déesses. De part et d'autre, le restant du mur est occupé par un grand sceptre *ouadj* autour duquel s'enroule un des serpents emblématiques des deux royaumes; les têtes manquent mais l'un devait porter la couronne du nord, l'autre celle du sud.

Mur ouest. — Ses sept assises forment trois registres :

1° Assises 1-2 : lotus-papyrus et bande d'hiéroglyphes.

2° Assises 3-5 : au sud le roi à couronne double est debout présentant le plateau à cloche à deux déesses à coiffure effacée dont il est séparé par un autel trapézoïdal.

3° Assises 6-7 : au sud le roi à *atef* porté sur les cornes de bélier présente le même plateau à un dieu assis, effacé, mais que le bas d'un manteau royal permet d'identifier à Harpocrate; il est suivi d'Isis et de Nephthys assises, reconnaissables chacune au signe onomatophore qu'elles portent sur le disque entre les cornes hathoriques.

Mur est. — De ses huit assises les assises 1-4 ont été enlevées au nord sur une longueur de 0 m. 70 cent. pour donner accès au couloir et à l'escalier; les redents de cette porte sont occupés chacun par deux colonnes d'hiéroglyphes; la cinquième assise forme au-dessus un linteau orné du disque ailé. Sur le restant du mur, les huit assises se répartissent en quatre registres :

1° Assises 1-2 : lotus-papyrus et bande d'hiéroglyphes.

2° Assises 3-5 : au sud le roi à couronne double présente un signe que je crois être celui des fêtes *heb* à une déesse à disque et cornes hathoriques.

3° Assises 6-7 : au sud le roi portant l'*atef* sur les cornes de bélier présente un *noub* portant Mâat à Harpocrate assis, (couronne effacée) en manteau royal, une main devant la bouche, l'autre tenant le fléau suivi d'Isis et de Nephthys assises, portant chacune son signe sur son disque.

4° Assise 8 : sur les deux blocs qui en restent au nord, le bas de trois divinités assises.

ESCALIER.

Il faut distinguer le *couloir* qui, tout en donnant accès à l'escalier, fait communiquer le petit vestibule avec le grand vestibule, et la cage même de l'escalier.

Couloir.

Mur sud. — Ce mur, haut de 1 m. 60 cent. environ avec ses trois assises, est percé de deux petites portes larges de 0 m. 85 cent., celle de l'ouest d'où part l'escalier, celle de l'est qui mène à un renfoncement compris sous l'escalier. Entre cette porte Est et le Grand Vestibule, se trouvent deux colonnes d'hiéroglyphes sur le redent de la porte qui mène à ce vestibule, puis un roi à couronne blanche tourné à l'ouest; de l'autre côté de la porte se trouve un autre roi à couronne rouge tourné aussi à l'ouest et coupé en partie par la porte. Même s'il n'était pas coupé, la succession anormale de ces deux rois suffirait à prouver que le renfoncement qui les sépare a été pratiqué après coup, peut-être pour servir de trésor [1]; il n'est pas plus

[1] Il est d'ailleurs possible qu'une dalle portant la partie disparue de la sculpture soit venue fermer exactement la porte, transformant cette cellule en véritable crypte.

large que sa porte et a été obtenu en enlevant quelques blocs dans l'épaisseur du mur; sur ses parois opposées deux processions de nomes ont été grossièrement sculptées; sur le linteau de la porte, un disque ailé. Le roi que cette porte est venue couper regardait deux Nomes portant leur plateau vers l'ouest; ils aboutissent à la porte de l'escalier où ils sont censés tourner. De l'autre côté de cette porte il n'y a que cinq colonnes d'hiéroglyphes; cinq autres colonnes ornent chacune des deux faces internes de cette porte.

Le mur nord présente aux deux extrémités le léger renforcement destiné aux battants des portes menant dans les deux vestibules; tous deux sont ornés de quatre rangées du motif *noub-ankh-ousir;* entre eux un roi à couronne rouge, à l'est, regarde quatre Nomes marchant vers l'ouest.

Cage de l'escalier.

L'escalier se décompose en quatre sections séparées par des paliers :

1° Quatre degrés nord-sud; sur le mur est, cinq colonnes d'hiéroglyphes; sur le mur ouest, huit colonnes d'hiéroglyphes et deux Nomes;

2° Huit degrés ouest-est; sur le mur sud (suite d'ouest) cinq Nomes; sur le mur nord (suite d'est) trois déesses à disques et cornes hathoriques dont la première semble tendre un petit Harpocrate au roi coiffé du *khepresh;*

3° Quatre degrés sud-nord; sur le mur ouest (suite du mur nord) deux Nomes sur le mur est (suite du mur sud), un Nome, un roi et une déesse (pieds seulement);

4° Quatre degrés est-ouest; sur le mur sud (suite du mur ouest) il ne reste rien; sur le mur nord (suite du mur est), le bas d'un Nome.

CHAPELLES DU NORD.

Passons aux cinq chapelles du nord qui, toutes, mesurent 2 m. 15 cent. nord-sud, mais qui varient dans leur extension est-ouest.

Chapelle I. — Large de 1 m. 70 cent. est-ouest, elle est presque entièrement effondrée. Dans la porte menant à la Salle I, les deux redents sont occupés chacun par une colonne d'hiéroglyphes, les deux parties en retrait par trois colonnes d'hiéroglyphes surmontées à l'est par un crocodile, à l'ouest par un cynocéphale et un lion aux deux couteaux, superposés. Au mur ouest, deux registres subsistent avec deux tableaux sur chacun; sur le

premier registre, de part et d'autre, un roi fait offrande à une déesse à disque et cornes hathoriques; au sud le roi porte les cornes de bélier, le disque et les plumes de Shou, au nord la couronne *atef;* sur le deuxième registre, dont il ne subsiste que le bas, un roi était également figuré de part et d'autre en adoration devant une déesse. A la porte menant au vestibule, la décoration consiste en deux colonnes d'hiéroglyphes sur le redent et quatre rangées du motif *noub-ankh-ousir* sur la portion en retrait. La portion du mur est comprise entre la porte et le mur nord est ornée de quatre colonnes d'hiéroglyphes; le mur nord est complètement ruiné.

Chapelle II. — Large de 1 m. 40 cent., elle est plus petite mais moins ruinée que la précédente. La porte qui mène à la Salle I, large de 0 m. 76 c., entre les redents, est décorée sur les redents de deux colonnes d'hiéroglyphes; sur les parties en retrait s'étagent à l'ouest comme à l'est, les monstres gardiens : *uræus* dressé, lion avec deux couteaux, crocodile couronné du disque, cynocéphale en adoration. Au-dessus de la porte, il reste le bas d'un tableau montrant le roi à l'est devant deux déesses assises. Au mur ouest subsistent deux registres; sur le premier, le roi au sud coiffé de la double couronne est debout devant Ptah suivi de deux déesses; sur le deuxième, le roi au sud coiffé de la couronne rouge présente un plateau à deux dieux assis. Mêmes deux registres au mur est : sur le premier le roi au sud à couronne blanche présente le plateau à deux déesses debout à disque et cornes hathoriques; sur le deuxième le bas d'un roi au sud devant deux dieux assis. Sur le mur nord, encore deux registres : sur le premier, à l'ouest, une déesse à disque et cornes hathoriques présente un petit Harpocrate à couronne rouge au roi à double couronne; sur le deuxième le bas d'un roi devant un dieu assis.

Chapelle III. — Large de 3 m. 65 cent., la chapelle III est presque complète. Il ne manque que deux des cinq dalles monolithes qui formaient un plafond semé d'étoiles reposant sur les murs nord et sud. Ces murs sont formés de huit assises qui donnent une hauteur d'environ quatre mètres.

Mur sud. — Ce mur est percé par une porte large de 1 m. 59 cent. De ses jambages, les redents sont ornés chacun d'une colonne d'hiéroglyphes, les rentrants de six rangées du motif *noub-ankh-ousir* comprises

entre des lotus et des *khakerou*. De part et d'autre de la porte on trouve les registres suivants, séparés de la porte par une colonne d'hiéroglyphes :

1° Assises 1-2 : lotus-papyrus.

2° Assises 3-5 : à l'est Harpocrate à couronne et manteau royal une main devant la bouche, l'autre tenant l'*ankh*, à l'ouest, le roi (à coiffure indistincte) devant un cynocéphale.

3° Assises 6-7 : à l'est un roi à double couronne (à l'ouest) debout, une déesse à disque et cornes hathoriques; à l'ouest, un roi à cornes de bélier, disque et plumes de Shou (à l'est) offrant un plateau à quatre crocodiles, superposés, les deux inférieurs, certainement, hiéracocéphales, les deux supérieurs probablement criocéphales; chaque crocodile étant placé sur une base il s'agit sans doute des quatre Sobek adorés ensemble comme *Ka* des quatre divinités primordiales, Râ, Shou, Geb et Osiris.

4° Assise 8 (formant linteau au-dessus de la porte) : bande où alternent *khakerou*, cartouches, têtes hathoriques. Entre les cartouches et les têtes hathoriques on distingue de loin en loin les *uræus* coiffés l'un de la couronne de Haute-Égypte, l'autre de celle de Basse-Égypte.

Mur est. — Même répartition des huit assises en quatre registres :

1° Lotus-papyrus.

2° Roi, au sud, à tête effacée que suit Harpocrate à la couronne double portant une main à la bouche tandis que l'autre tient le fléau baissé.

3° Roi, au sud, portant le *khepersh*, tendant ou recevant les deux sceaux *khetem* au-dessus desquels planent respectivement les vautours de Haute et de Basse-Égypte (Nekhabit et Ouadjit); devant lui, une déesse debout à disque et cornes hathoriques et Harpocrate, figuré comme le précédent mais revêtu en plus du manteau royal.

4° *Khakerou*, têtes d'Hathor, cartouches.

Mur nord. — Même répartition des huit assises en quatre registres :

1° Lotus-papyrus.

2° Deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes. Celui de l'ouest, montre, à l'ouest le roi (à tête effacée) devant Mîn debout devant l'autel aux arbres, et suivi d'Isis reconnaissable à l'*asit* placé sur le disque

entre les cornes hathoriques et d'une autre déesse pareillement coiffée; celui de l'est montre, à l'est, le roi à couronne blanche présentant les nœuds *sa* à Mîn debout devant l'autel aux arbres et suivi de Nephthys reconnaissable au *nebt-het* placé sur le disque entre les cornes hathoriques.

3° Deux tableaux séparés par deux colonnes d'hiéroglyphes.

Celui de l'ouest montre, à l'ouest, un roi à couronne double présentant une couronne d'*uræus* [1] à Khnoumou criocéphale assis, ses cornes de bélier supportant l'*atef,* suivi d'Harendotès à couronne double et tête d'épervier et d'une déesse à disque et cornes hathoriques. Le tableau de l'est montre, à l'est, un roi à *khepresh* d'où sortent les cornes de bélier portant le disque et les plumes de Shou qui présente les vases *nou* à un dieu assis portant des cornes de bélier et l'*atef* à l'intérieur de la couronne rouge suivi d'une déesse debout à cornes hathoriques et disque; celui-ci supporte un petit pot sphérique; la déesse doit donc être Nouït et le dieu est peut-être son parèdre Geb.

4° *Khakerou,* têtes d'Hathor, cartouches.

Mur ouest. — Même répartition des huit assises en quatre registres.

1° Lotus-papyrus.

2° Au sud, le roi présentant un *uræus* dans un *noub* à un dieu coiffé de l'*atef,* à une déesse à disque et cornes hathoriques et à un Harpocrate coiffé du disque et des plumes d'Amon, une main devant la bouche, l'autre tenant le fléau baissé.

3° Au sud, le roi coiffé du diadème *meh,* les bras ballants, devant Osiris sur son trône à base suivi d'une déesse à disque et à cornes hathoriques, évidemment Isis, et d'Harpocrate à couronne double et manteau royal, une main à la bouche, l'autre tenant l'*ankh.*

Chapelle IV. — Large de 3 m. 02 cent., cette chapelle a conservé trois des cinq dalles monolithes de son plafond étoilé.

---

[1] C'est une de ces couronnes dont on peut se représenter l'original d'après celui qui existe au Musée de Leyde (Boeser, *Z.f.Æ.*, 1908, p. 31; cf. 1904, p. 62). On voit le même diadème orner le bas d'une couronne double à Dendérah (Pylône est; joue nord, face ouest) et, isolé, sur la tête d'une reine de la XIXe dynastie (Bissing, *Denkmäler*, pl. 47; Capart, *L'Art égyptien*, I, pl. 67, II, pl. 82).

Mur sud. — Ce mur est percé d'une porte large de o m. 80 cent. entre les redents; ces redents sont ornés du motif du *noub-ankh-ousir;* les rentrants montrent d'abord, superposés, trois lions accroupis aux couteaux; puis, juxtaposés, quatre monstres à tête de crocodile tenant chacun le même couteau *tes*. Les huit assises se divisent en quatre registres comme dans la chapelle précédente :

1° Lotus-papyrus.

2° A l'est de la porte : le roi, à l'ouest, portant l'*atef* sur les cornes de bélier, présente l'encensoir à un dieu à couronne double, tenant l'*ankh* et l'*ousir* qui serait Atoum si je ne m'abuse pas en distinguant un ⟹ dans les signes confus qui le surmontent. A l'ouest, le roi, à l'ouest, portant sur les cornes de bélier le disque et les plumes de Shou présente les vases *ab* à Sekhmet à tête de lionne surmontée du disque.

3° Tableau est : le roi debout à l'ouest, coiffé de la couronne blanche, présente les vases *nou* à une déesse léontocéphale coiffée du grand disque et à Nofirtoum avec sa coiffure caractéristique.

Tableau ouest : le roi debout à l'est coiffé de la couronne rouge présente les vases *nou* à une déesse assise à tête effacée et à un dieu assis coiffé du grand disque au-dessus duquel s'enroule l'*uræus* (sans doute Khonsou ou Harakhté).

4° Grands *khakerou*.

Mur est. — Même division en quatre registres :

1° Lotus-papyrus.

2° Le roi au sud, coiffé du *khepresh,* avance les mains vers deux déesses à vautours, disque et cornes hathoriques.

3° Le roi, au sud, coiffé du triple *atef,* présente les nœuds *oua* à deux déesses coiffées comme les précédentes. Ces deux registres sont encadrés entre deux colonnes d'hiéroglyphes.

4° L'assise 8 a disparu.

Mur nord. — Même division en quatre registres :

1° Lotus-papyrus.

2° Tableau ouest : le roi, à l'ouest, à couronne double, présente deux

noub à Isis reconnaissable par l'*asit* qu'elle porte sur le disque entre les cornes et que suit Nephthys reconnaissable au *nebthet* placé sur le disque et peint en bleu.

Tableau est : à l'est, le roi à couronne double présente les nœuds *oua* à une déesse à disque et cornes hathoriques que suit une déesse à couronne rouge, sans doute Neith.

3° Tableau ouest : le roi à couronne rouge à l'ouest, présente un objet qui a la forme d'une stèle, mais qui, à la façon dont elle est tenue obliquement entre les mains paraît être plutôt une sorte de gâteau cultuel, à deux déesses assises, l'une à disque et cornes hathoriques[1]; l'autre à tête de lionne et grand disque.

Tableau est : le roi à couronne blanche à l'est, présente le même objet aux mêmes deux déesses assises.

4° Grands *khakerou.*

Mur ouest. — Même division en quatre registres.

1° Lotus-papyrus.

2° Au sud, un roi coiffé du *meh* tend les mains vers une déesse à disque et cornes hathoriques qui amène par la main un dieu à couronne *atef.*

3° Au sud, un roi coiffé des cornes de bélier et de l'*atef* présente les vases d'encens *ba* à deux déesses assises, l'une à disque et cornes hathoriques, l'autre à tête de lionne surmontée de l'*atef.* Les deux registres sont encadrés entre deux colonnes d'hiéroglyphes.

4° Grands *khakerou.*

Chapelle V. — Large de 2 m. 40 cent., cette chapelle a ses parois à peu près complètes mais il ne reste qu'une dalle étoilée au plafond.

Mur sud. — La porte, large de 0 m. 80 cent., percée dans ce mur, a ses redents ornés du *noub-ankh-ousir,* les rentrants d'un lion aux couteaux,

---

[1] C'est peut-être aussi une des deux amulettes bien connues de l'époque gréco-romaine l'*âpirou* ou la *mânaskhouit*. L'*âpirou* paraît avoir été le pan de ceinture à franges tombant devant le pagne, la *mânaskhouit* l'espèce de gland qui ornait dans le cou la fermeture du collier *ousekh.* On voit le roi offrant l'une de ces deux amulettes dans *Kôm-Ombo,* n. 534, 547. Cf. aux pl. I-III de Reisner, *Amulets.*

d'un Bès et d'un cynocéphale, tous trois superposés. Sur le restant du mur, même division en quatre registres :

1° Lotus-papyrus.

2° A l'ouest, le roi à couronne double est amené devant un dieu debout à couronne rouge par un dieu coiffé des cornes encadrant le grand disque et qui semble porter la boucle d'Harpocrate.

3° Tableau est : le roi à l'ouest, coiffé de l'*atef* sur les cornes de bélier, présente les vases à encens *ba* à une déesse assise à tête effacée. Tableau ouest : le roi à l'est, coiffé de même, présente le Sphinx Harmakhis à un dieu assis coiffé du disque surmonté de l'*uræus* (Khonsou ou Harakhté).

4° Grands *khakerou*.

Mur est. — 1° Lotus-papyrus.

2° Au sud, le roi à disque et *atef* sur cornes de bélier devant deux déesses à disque et cornes hathoriques.

3° Au sud, le roi à couronne rouge présente le plateau d'offrandes à deux déesses, l'une à disque et cornes hathoriques, l'autre à tête de lionne surmontée d'un grand disque.

4° Grands *khakerou*.

Mur nord. — 1° Lotus-papyrus.

2° Tableau ouest : à l'ouest, le roi à couronne rouge présente les nœuds *oua* à une déesse à *atef*.

Tableau est : à l'est le roi à couronne blanche présente un panier en forme de *noub* de chaque extrémité duquel semble sortir une tête (sans doute celles des «Horus des deux horizons») à une déesse à disque et cornes hathoriques.

3° Tableau ouest : à l'ouest, le roi à cornes de bélier, disque et plumes de Shou présente les nœuds *oua* à une déesse assise à disque et cornes hathoriques.

Tableau est : à l'est, le roi à couronne *atef* sur cornes de bélier présente les vases *nou* à une déesse assise coiffée comme la précédente.

4° Grands *khakerou*.

Mur ouest. — 1° Lotus-papyrus.

2° Au sud, le roi à cornes de bélier, disque et plumes de Shou, présente deux plumes de Mâat à deux déesses l'une à vautour, disque et cornes hathoriques, l'autre à tête de lion surmontée du grand disque.

3° Au sud, le roi à *atef* sur cornes de bélier présente les nœuds *oua* à deux déesses assises, l'une à disque et cornes hathoriques, l'autre à couronne rouge (Neith?).

4° Grands *khakerou*.

*
* *

La description précédente a assez fait connaître la disposition et la décoration du temple d'El-Kala. Il n'y a guère de remarques d'ensemble à y ajouter. La disposition est celle que l'on peut considérer comme classique à l'époque gréco-romaine; que ce temple appartient bien à cette époque c'est ce que suffirait à dénoncer, dans son architecture, l'emploi de queues d'aronde pour lier les blocs d'une même assise et celui d'un ciment blanc très fin pour boucher les interstices entre les lèvres des pierres de deux assises contiguës. Il n'y a aucune trace de remaniements ni d'adjonction; toute la construction semble avoir été faite d'un seul tenant d'après un plan déterminé.

D'art il n'y a pas à parler dans le temple d'El-Kala. Dans l'ensemble, rien n'est plus grossier que sa sculpture, plus informe que son épigraphie. On ne peut excepter que le mur extérieur ouest avec ses hautes figures presque trois fois grandeur naturelle, qui devaient faire grand effet, certains tableaux du mur extérieur est qui formait façade où le sculpteur s'est donné plus de soin et a même travaillé des figures en ronde bosse, l'ensemble enfin de la Grande Chapelle qui, avec ses peintures claires, est encore agréable à regarder. Il ne faut, d'ailleurs, pas oublier que ces médiocres sculptures devaient être partout égayées de couleurs vives (outre la Grande Chapelle, voir notamment, les murs sud et ouest de la 1re salle et les murs internes sud du Couloir).

La qualité relative de ces sculptures et de ces peintures ne nous permettrait pas de descendre très avant dans l'époque impériale. Les cartouches montrent que la construction est, en effet, presque entièrement due à Claude. Malgré le grand nombre des cartouches répandu dans la décoration du temple, je n'ai trouvé que les treize suivants dont l'on put donner

des lectures certaines. Je les donne dans l'ordre qui paraît répondre à celui de la construction du temple.

1. Saint des Saints, paroi nord, premier registre, tableau ouest: *Aouthaougerter*[1] *Thibaaoures.*

2. Couloir, paroi ouest : *Ti[b]aris*[2] *Gloutis — Qisrs, Ankh-djet-taoui*[3].

3. Couloir, paroi sud : *Tibris Gloutis — Gisrs Germeniqes.*

4. Couloir, paroi nord : *Gisrs-entkhou-Germenikes.*

5. Grande Chapelle, avant-chambre, paroi sud : *Neb-khaou : Kisrs-entkhou-Germeniqes Taougerter*[4] — *Neb-taoui : Tibris Gloutis.*

6. Grande chapelle, chambre du *naos,* paroi nord, premier registre, premier tableau à l'ouest : *Qasris Gloutis — Gisrs-entkhou-Germeniqes.*

7. Grande chapelle, montant nord du *naos,* face interne : *Kisris Gloutis.*

8. Chapelle IV, paroi nord : *Tibris Gloutis — Qisrs-entkhou-Germeniqes.*

9. Chapelle VI, paroi nord : *Kisars-entkhou — Germeniqes Aoutgerter.*

10. Petit vestibule, jambage ouest de la porte donnant au sud : *Neb-taoui*[5] : *Thibris Gloutis — Gisrs-entkhou-Germeniqes.*

11. Grand vestibule, mur est, moitié sud : *Tibers*[6] *Qloutis — Qisrs-entkhou-Qirmeniqes.*

12. Grand vestibule, mur est, moitié nord : *Tiberis Gloutis — Kisrs-entkhou-Germeniqes.*

13. Mur extérieur sud : ...... *Kloutis* — ...... *entkhou-Germeniqes.*

---

(1) Pour que ces transcriptions rendent compte aussi exactement que possible des variantes qui ne sont pas probablement l'effet du hasard ou de la négligence, on adopte les conventions suivantes : 1° tous les *e* ne sont qu'euphoniques, introduits seulement là où leur présence est nécessaire pour qu'on puisse prononcer le nom; 2° on transcrira par *k*, par *q*, par *g*, par *t*, et par *th*.

(2) Le *b* a été oublié par le graveur.

(3) L'*ankh-djet* ne se lit pas avec certitude; mais comme *ta-oui* se distingue nettement et que l'on sait que Claude a porté ce titre (qu'on transcrit généralement *ankh-tchetta*), la restitution n'est pas douteuse.

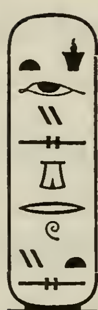
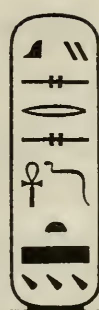
(4) La transposition du *t* — il devrait se trouver après *aou,* non avant — est sans doute due à un *lapsus* du lapicide.

(5) «Maître de la double terre» est ici flanqué des deux *ateb* dont la réunion signifie celle des deux moitiés de l'Égypte.

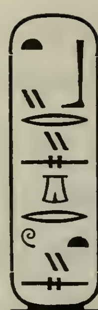
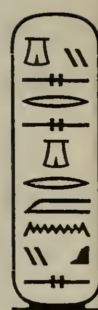
(6) Je corrige dans la transcription le *lapsus* du lapicide qui a placé le *s* de *Tibers* après le *G* de *Gloutis.*




1

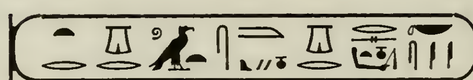
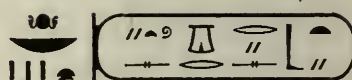
2

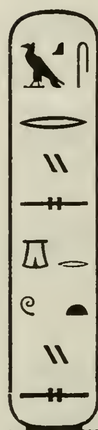
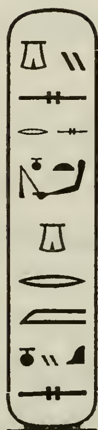
3



4

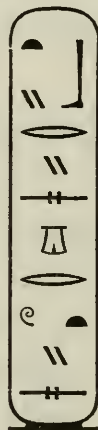

5

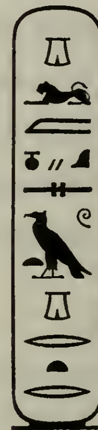
6



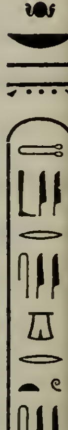
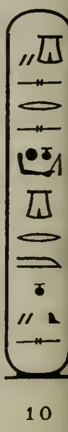
7



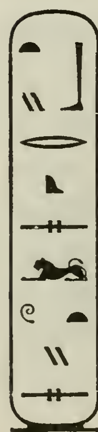
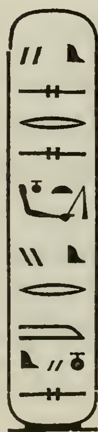

8

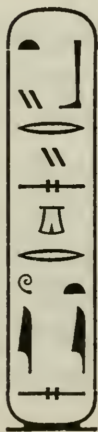
9

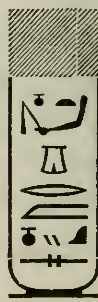
10

11




12

13

Ces cartouches n'ayant pas été choisis mais étant ceux qui, répartis dans tout le temple, doivent au seul hasard une meilleure conservation, on en peut conclure que le temple a été presque entièrement décoré sous le règne de Claude. On pourrait dire entièrement sans le cartouche 1. Les Livres des rois donnent pour Claude des cartouches de *Tibares Kloutis* ou de *Kloutis Tibares* écrits des façons les plus diverses; mais ils n'en donnent pas où le nom de Tibère soit isolé; il ne paraît avoir appartenu qu'à l'empereur Tibère. On pourrait cependant récuser le témoignage du cartouche qui nous donne isolé le nom de cet empereur, d'autant plus qu'il est écrit d'une façon non encore signalée, s'il se trouvait ailleurs que dans le *Saint des Saints*. Mais, comme c'est par là qu'on a dû commencer la décoration de l'édifice, il n'y a rien de surprenant à y trouver celui d'un des prédécesseurs de Claude. C'est aussi là, sur le jambage de la porte, que s'allonge un nom d'Horus qui, s'il n'est pas identique à ceux signalés de Tibère, s'en rapproche pourtant beaucoup plus que de ceux de Claude et de Caligula (p. 195). On ne doit rien conclure de l'absence dans la liste précédente des cartouches de ce dernier empereur puisqu'elle ne représente que ceux des 150 à 200 cartouches que j'ai cru pouvoir lire avec certitude et que la seule partie distinctive de la titulature de Caligula, son nom de Caïus écrit par les Égyptiens *Kais* ou *Kis*, se laisse facilement confondre avec Cæsar, *Kaisr* ou *Kisr*.

On sait précisément que c'est du règne de Tibère à celui de Claude que les travaux de reconstruction ou de construction paraissent avoir été le plus actifs à Koptos. Il n'y a rien que de naturel à ce qu'on ait élevé ce petit temple au nord de la ville alors que, à 1 km. à peine en ligne droite au sud on rebâtissait, avec les proportions de celui de Dendérah, le grand temple de Mîn, Isis et Horus. A en juger par leur prédominance sur les reliefs, c'est probablement à la même triade que le temple d'El-Kala fut consacré. Placé chronologiquement entre les deux autres petits temples d'époque romaine à peu près aussi bien conservés, mais beaucoup moins décorés, celui de Senhour élevé par Auguste et par Tibère et celui de Deir-el-Schelouit commencé sous Vespasien et sous Domitien et achevé sous Hadrien et sous Antonin, le temple d'El-Kala nous conserve un curieux spécimen de ce qu'étaient les sanctuaires secondaires si nombreux en Égypte à l'époque où l'art atteignait encore tant de grandeur dans le pronaos de Dendérah ou dans celui de Philæ.

Adolphe J. Reinach.

ÉGYPTE CHRÉTIENNE[1]

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

IV

INSCRIPTIONS COPTES ET GRECQUES.

La présente série comprend :

A cinq textes funéraires d'Akhmîm, gréco-coptes;
B une inscription commémorative (grecque, n° 831);
C deux épitaphes, provenant l'une d'Abydos, l'autre d'Antinoë (grecques nos 832 et 833).
D une note sur deux inscriptions de Meïr, déjà connues.

Un mot sur l'origine de ces documents.

A. — Les cinq stèles gréco-coptes sont le produit d'une saisie. Trois paysans d'Akhmîm, vers la mi-novembre 1910, apportaient ces pierres à un marchand bien connu de Sohag, quand notre inspecteur local, averti, les arrêta au moment où ils débarquaient du bateau à vapeur. Malgré leurs protestations et l'intervention du commerçant, les stèles furent consignées au Markaz, en attendant la décision du juge. Je les vis, dès le lendemain, et, par précaution, j'en pris une copie et une photographie. En même temps, j'obtins du Procureur général que l'affaire serait débattue devant le tribunal de Sohag et non devant celui d'Akhmîm, ce qui évitait de transporter de nouveau à Akhmîm les stèles qui avaient déjà souffert d'un premier voyage sans confort. En janvier, le procès eut lieu; les dépositions des trois paysans, leurs explications touchant le lieu d'origine, les conditions d'achat

---

[1] Les séries I, II, III dans *Annales,* IX, 1908, p. 172; X, 1909, p. 50, et *ibid.,* p. 260.

et de vente de ces stèles furent tellement contradictoires, qu'il apparut nettement qu'elles provenaient de fouilles illicites; aussi, une fois n'est pas coutume, furent-elles adjugées au Service des Antiquités. Il n'est pas douteux qu'elles ont été trouvées en quelque endroit de la grande nécropole chrétienne d'Akhmîm.

Elles sont intéressantes surtout par leur barbarie. J'ai reproduit quelques-uns des porches d'église et quelques-unes des orantes qui décorent le revers de trois ou quatre de ces stèles. L'art copte a rarement produit quelque chose d'aussi naïf, d'aussi enfantin. Que dire de la langue, mélange bizarre de formes grecques et de formes coptes, souvent corrompues? Les genres sont confondus : ⲟ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ (nos 2 et 3); ⲧϫⲱⲕ (no 4); les formes grecques sont défigurées *ἐτελεύτασεν* (no 3), ⲙⲁⲅⲁⲣⲓⲉ (no 5); grec et copte sont mêlés : à côté de ⲟ (*sic*) ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ, on trouve ⲧⲙⲁⲅⲁⲣⲓⲉ; enfin, des textes qui commencent par la formule grecque *ἐτελεύτησεν* se continuent par la formule copte ⲛⲧⲁⲥ ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ (nos 2 et 3). On notera l'invocation à la sainte Trinité, deux fois répétée, et ailleurs à saint Psatés et aux archanges Michel et Gabriel (nos 2, 3, 4).

B. — La stèle commémorant l'achèvement d'une église au Fayoum a été achetée à Nazléh-Beled. Un mauvais estampage m'en avait été montré; j'y avais facilement reconnu l'importance de ce petit monument, que M. Maspero me permit d'acquérir pour le Musée. Le paysan, propriétaire de la pierre, fit d'abord quelques difficultés : la stèle était chez lui depuis longtemps, il la considérait comme une bénédiction (*barakah*) pour sa maison. Mais deux *guinées* sont bien aussi une bénédiction pour la famille où elles tombent. L'argent l'emporta sur le sentiment, et nous devînmes propriétaires de cette stèle, qui comptera certainement parmi les plus intéressantes de l'Égypte grecque chrétienne.

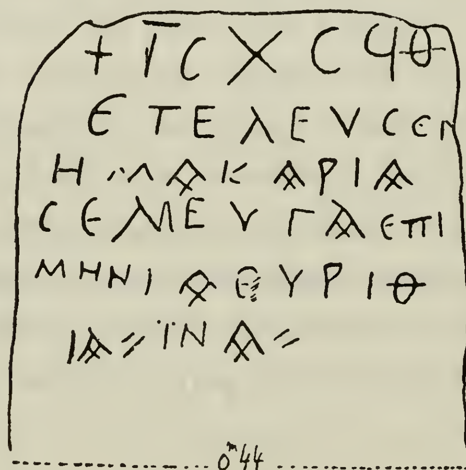
C. — La petite épitaphe du vénérable ermite David provient d'Abydos. C'est, à ma connaissance, la première inscription grecque, d'époque chrétienne, trouvée dans ce site si riche en textes hiéroglyphiques et même coptes. Au mois de février 1911, nous faisions une fouille au sud des dernières maisons du village, préparant le terrain que nous devions donner en échange des buttes qui encombrent la première cour du Temple de Séti Ier

et que M. Maspero est en train de faire exproprier. L'épitaphe en question fut le seul monument découvert sur cet emplacement (mesurant un peu plus de 4000 mq.); elle gisait, retournée, sur le sol d'une maison d'époque arabe : elle avait été évidemment enlevée par les conquérants dans un cimetière chrétien, qui ne doit pas être très loin et qu'il serait intéressant de retrouver[1].

Quant à l'inscription d'Antinoë, c'est aux fouilles de M. Gayet (mars 1911) que nous la devons. Comme particularités, on notera, d'une part, la substitution de Π à Τ dans trois mots (ΠΗϹ = *τῆς*, deux fois; ΑΘΑΝΑΠΟϹ = *ἀθάνατος*); d'autre part, la formule tout à fait inusitée *ἐγράφη*, remplaçant *ἐτελεύτησεν* ou *ἐκοιμήθη* (les funérailles et la gravure de la stèle ont eu évidemment lieu le jour même du décès : on comprend donc que *ἐγράφη* [*ἡ στήλη*] remplace le verbe signifiant mourir); enfin, l'acclamation si fréquente en Égypte *μὴ λυπηθῇς* etc...

A

1° Akhmîm (?), 1910. — Stèle rectangulaire, sans traces de peinture.





— Calcaire : 0 m. 60 cent. × 0 m. 44 cent. — Musée du Caire (1911).

(1) Au delà de l'emplacement que nous avons fouillé, vers l'ouest, on voit un long quadrilatère dont les murs en briques crues émergent : les Arabes l'appellent « le couvent des Grecs ». Pourquoi ? J'espère pouvoir donner quelques coups de pioche, un jour ou l'autre, en cet endroit.

Au recto :

ιησουσ χ(ριστο)σ ϥθ
ετελευσεν
η μακαρια
σεμευγα επι
μηνι αθυρ ιθ
ια⸗ ϊνα⸗*

1. ισ̄. — 2. *ετελευσεν* = *ἐτελεύτησεν*. — 4. *σεμευγα*, nom propre inconnu. — 6. **ἰνδ* = *ινδ(ικτιωνοσ)*. — *Lire : Ἰησοῦς Χριστὸς ϥθ (ἀμήν)· ἐτελεύ[τη]σεν ἡ μακαρία Σέμευγα(?) ἐπὶ μηνὶ ἀθὺρ ιθ̄, ια̅ ἰνδ(ικτιῶνος)*[1].

Au verso, une orante encadrée dans un portail d'église, que l'artiste a décoré de son mieux, tympan orné, pilastres etc... L'orante paraît tenir d'une main un vase, de l'autre un objet que je ne distingue pas (peut-être le même vase). Le dessin est enfantin : les seins, le nombril, les genoux, sont marqués chacun d'un petit *rond*.

2° Akhmîm (?), 1910. — Stèle rectangulaire, brisée à droite. Pas

+ ЄΤЄΛЄΥ
ΟΜΑΚΑΡΙΑ
ΤΑΝΤΑϹ ΜΤ
Μ ΛΟϹ ЄΠΙΜ
ΜЄϹΟΡΗ ΚΗ ΙΝΔ
ΙΑ⸗ ΠΝΟΥΤЄΑΡΙ
ΟΥΝΑΜΝΤЄϹΨΗΧΗ
ΗΑΓΙΑΤΡΙΑϹ ΑΓΙ
ΟϹΑΠΑΨΑΤЄΙΑ
ϤΘ
0m34



[1] Faut-il considérer comme purement grecque cette inscription? Si vous ajoutez l. 4, les mots ΝΤΑϹ ΜΤΟΝ ΜΜΟϹ, ainsi qu'une formule finale (ΠΝΟΥΤЄ etc...), vous aurez un texte gréco-copte semblable aux nos 2 et 3 de cette série.

de traces de couleur rouge dans le creux des lettres. — Calcaire : o m. 42 cent. × o m. 34 cent. — Musée du Caire (1911).

Sur la tranche supérieure : ✠ⲓⲥ▨ⲓⲭⲥ (faut-il lire ⲓⲥ ⲡⲭⲥ, ou considérer comme un trait de la pierre la haste qui précède ⲭⲥ?).

Au recto :

ⲉⲧⲉⲗⲉⲩⲧ̣[ⲏⲥⲉⲛ]
ⲟ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ[
ⲧⲁ ⲛⲧⲁⲥ ⲙ̄ⲧⲟ[ⲛ]
ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲡⲓ ⲙⲏ[ⲛⲓ]
ⲙⲉⲥⲟⲣⲏ ⲕⲏ ⲓⲛⲇ
ϊⲇ⸗ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲓ
ⲟⲩⲛⲁ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲥⲯⲏⲭⲏ
ⲏ ⲁⲅⲓⲁ ⲧⲣⲓⲁⲥ ⲁⲅⲓ
ⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲯⲁⲧⲉ .ⲁ
ϥⲑ

1. Faut-il lire ⲉⲧⲉⲗⲉⲩⲧ[ⲏⲥⲉⲛ], ou le barbarisme ⲉⲧⲉⲗⲉⲩⲥ[ⲉⲛ], cf. plus haut, inscription n° 1, l. 1 ? — 2. ⲟ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ, cf. n° 3, l. 2. — Le nom propre dont il ne reste que la finale ⲧⲁ n'est pas restituable. — 8. Invocation à la sainte Trinité, cf. n° 3, puis au saint apa Psaté : ce vénérable personnage était probablement honoré dans la région d'Akhmîm. Une transcription grecque du nom copte si fréquent ⲯⲁⲧⲉ se rencontre à deux reprises dans des inscriptions chrétiennes d'Akhmîm, Ψάτης (*Recueil*, n°s 266 et 313 [1]). Je ne vois pas ce que signifient les deux ou trois lettres qui suivaient ⲯⲁⲧⲉ. — 10. ϥⲑ = ⲁⲙⲏⲛ.

Est décédée la bienheureuse . . . . ta, qui s'est reposée le 28 du mois de Mésorê, 14e indiction. Dieu, fais miséricorde à son âme. La sainte Trinité, le saint apa Psaté . . . Amen.

Au revers, une orante, du même style que celle précédemment décrite et figurée.

3° Akhmîm, 1910. — Stèle rectangulaire, complète; traces de couleur rouge dans le creux des lettres. — Calcaire : o m. 41 cent. × o m. 28 cent. — Musée du Caire (1911).

---

(1) J'ai considéré à tort (du moins je le crois aujourd'hui) la forme Ψάτου du *Recueil* n° 313 comme étant le génitif de Ψάτος. C'est le génitif de Ψάτης.

Sur la tranche supérieure, je crois lire : ⳨ ⲙ̣ⲁⲣⲟⲩ ⲕⲟⲩⲓ (ⲕⲟⲩⲓ a son sens habituel de *parvus, humilis;* ⲙⲁⲣⲟⲩ est le nom de la défunte).

Au recto :

⳨ ⲉⲧⲉⲗⲉⲩⲧⲁⲥⲉⲛ
ⲟ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲙⲁ
ⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲥ ⲙⲧ
ⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲧⲱ
ⲃⲓ ⲕⲁ ⲓⲛⲇ̣ⲓⲕ· ⲓⲇ̣⸗
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲓ
ⲟⲩⲛⲁ ⲙⲛⲧⲏ
ⲯⲩⲭⲏ ⲏ ⲁⲅⲓⲁ
ⲧⲣⲓⲁⲥ ϥⲑ ⲭⲙⲅ

1. ⲉⲧⲉⲗⲉⲩⲧⲁ̳ⲥⲉⲛ (*sic*). — 2. ⲟ̳ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ, cf. n° 2, l. 2. — 2-3. ⲙⲁⲣⲟⲩ, ce nom m'est inconnu. — 8-9. ⲏ ⲁⲅⲓⲁ ⲧⲣⲓⲁⲥ, cf. n° 2.

Est décédée la bienheureuse Marou, qui s'est reposée le 21 de Tybi, 14e indiction. Dieu, fais miséricorde à (son) âme. La sainte Trinité. Amen ⲭⲙⲅ.

Au revers, une croix (que je ne reproduis pas).

4° Akhmîm (?), 1910. — Stèle rectangulaire; lettres passées au rouge. — Calcaire : 0 m. 60 cent. × 0 m. 50 cent. — Musée du Caire (1911).

Au recto :

⳨ ⲧϫⲱⲕ ⲁⲃⲟⲗ ⲛⲧⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲁ ⲙⲉ̣ⲅⲁⲗⲏ ⲛ̄
ⲧⲁⲥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ
ⲉⲡⲓ ⲙⲉⲛⲟⲥ ⲡⲁⲭⲱⲛ̣
ⲅ̄ ⲟ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲓⲭⲁ
ⲏⲗ ⲟ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲅⲁⲃⲣ
ⲏⲗ ⲉⲕⲛⲁⲣ ⲟⲩⲛⲁ
ⲛⲙⲙⲁⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲭⲥ

1. Au lieu de ⲧϫⲱⲕ ⲁⲃⲟⲗ, lire ⲡϫⲱⲕ ⲁⲃⲁⲗ ou ⲉⲃⲟⲗ (*finis, mors*), équivalant à la formule initiale des autres stèles ἐτελεύτησεν. — 7. Lire ⲅⲁⲃⲣ[ⲓ]ⲏⲗ.

Est décédée la bienheureuse Mégalé, qui s'est reposée le 3 du mois de Pakhôn. Saint Michel, saint Gabriel, tu lui feras (= vous lui ferez) miséricorde. J.-C.

Au verso, une orante dans un portail d'église, du même style que les précédentes (non reproduite ici).

5° Akhmîm (?), 1910. — Stèle rectangulaire. Traces de peinture rouge. — Calcaire : 0 m. 41 cent. × 0 m. 40 cent. — Musée du Caire (1911).

Sur la tranche supérieure.

✠ ⲓ̅ⲥ̅ ⲭⲥ ⲃⲟⲏⲑⲉⲓ̈ ✠:



Au recto :

✠ [?]ⲉⲙⲉⲛⲟⲥ ✠
ⲛⲧⲁⲥ ⲙⲧ
ⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ ⲛ
ϭⲓ̈ ⲧⲙⲁⲅⲁⲣⲓ̈ⲉ
ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩ ⲛ
ⲑ̅ⲱ̅ⲑ̅ ⲓ̅ⲁ̅ ⲛⲟⲩ
]ⲑⲏⲥ ⲛⲅⲙⲁ:
. . . . .?. . . .

1. Qu'est-ce que cette finale [?] ⲉⲙⲉⲛⲟⲥ? Faut-il la rapprocher de ⲃⲟⲏⲑⲉⲓ̈ (de la tranche supérieure) = βοηθησάμενος? — 6. Après ⲑⲱⲑ ⲓ̅ⲁ̅, je ne comprends pas (lire ⲛⲟⲩ ou ⲛⲟⲕ, mais plutôt ⲛⲟⲩ).

Au verso :

ⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ
ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲕⲛⲁⲣ ⲟⲩ
ⲛ̄ⲁ ⲛⲉⲥⲯⲩ
ⲭ̣[ⲏ . . .

4. Lire (ⲉⲕⲛⲁⲣ ⲟⲩⲛⲁ) ⲙⲛⲧⲉⲥⲯⲩⲭⲏ. Ou faut-il supposer qu'il y a deux défuntes, portant le même nom de ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩ, et lire (ⲉⲕⲛⲁⲣ ⲟⲩⲛⲁ) ⲙⲛⲛⲉⲥⲯⲩⲭⲏ?

[Tranche et recto] *J.-C. secours (?) celle qui s'est reposée, la bienheureuse Stéphanou, 14 de Thôt. . . . . . .* [verso] *la bienheureuse Stéphanou. Dieu, tu feras miséricorde à son (leur?) âme. . . . .*

B. — n° 831.

Nazléh (Fayoum), 1910. — Gros bloc de pierre mesurant en surface 0 m. 87 cent. × 0 m. 33 cent. La partie destinée à recevoir l'inscription avait été préalablement polie : elle mesure 0 m. 55 cent. de longueur sur 0 m. 33 cent. de largeur. — Calcaire. — Musée du Caire. (Voyez la planche).

Inédit; ma copie :

εγενετω το καλον εργον τησ πλακωσεωσ
τησ αγιασ εκκλησιασ του αγιου μηνα
επι αϐα πετρου επισκοπου εν μηνι μεσωρη
ι̅ϛ̅ αρχη πεντε και δεκατησ ιν(δικτιωνοσ) κυριε βοηθη
σου το δουλοσσου μηνα στρα(τηλατην) και των π̣α̣ι̣δ̣ω̣[ν]
α̣[υ]τ̣ο̣υ̣ α̣μ̣η̣ν̣ ⸗ . . . ϥ̅θ̅ . . .

4. ινϳ. — κ̅ε̅. — 5. το δουλοσσου : ν final de τόν (car il faut supposer l'emploi de l'accusatif (*sic*) pour cette première partie des compléments) est tombé devant δ initial de δοῦλον; celui de δοῦλον est également tombé devant σ de σου, tandis que σ était redoublé. Cf. *Recueil*, n° 234 et p. XXXIX. — $στρ^{α}$/. — 6. La ligne est en partie usée par le frottement; la fin en est à peu près indéchiffrable. Au début, il semble qu'on puisse lire : αυτου αμην. Après le double tiret, trois lettres effacées, puis, je crois, le sigle ϥ̅θ̅, puis encore trois lettres dont la lecture m'est impossible.

Il faut comprendre : Ἐγένετο τὸ καλὸν ἔργον τῆς πλακώσεως τῆς ἁγίας ἐκκλησίας τοῦ ἁγίου Μηνᾶ, ἐπὶ ἀϐϐᾶ Πέτρου ἐπισκόπου, ἐν μηνὶ μεσωρὴ ιϛ, ἀρχῇ πέντε καὶ δεκάτης ἰνδικτιῶνος. Κύριε, βοήθησον τῷ δούλῳ σου Μηνᾷ στρατηλάτῃ καὶ τοῖς παισὶν αὐτοῦ, ἀμήν. . . . ϥθ . . .

Dans la monotone série des inscriptions grecques de l'Égypte chrétienne, ce texte apparaît comme l'un des plus intéressants. Il commémore le «καλὸν ἔργον τῆς πλακώσεως» d'une église dédiée à saint Ménas, qui ne nous est pas connue, mais qui devait s'élever non loin du bourg moderne de Nazléh, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la province du Fayoum, quelque part vers Polydeucia (Qasr-el-Gebeli), ou le monastère de Hamouli. L'expression πλάκωσις désigne l'action de revêtir les parois d'un édifice de πλᾶκες ou dalles de marbre[1] : ainsi, elle s'emploie en parlant d'un théâtre : . . . καὶ τὴν τοῦ λογείου κατασκευὴν καὶ πλάκωσιν . . .[2]; et d'une église (celle du Sauveur à Jérusalem) : . . . οὗ τὰ μὲν εἴσω τῆς οἰκοδομίας ὕλης μαρμάρου ποικίλης διεκάλυπτον πλακώσεις[3]. La πλάκωσις de notre église du Fayoum semble avoir été faite par les soins et aux frais d'un fidèle, portant le même nom que le saint, Ménas, qui, pour prix de sa piété, implore la protection de Dieu sur lui et ses enfants. Ce Ménas est d'ailleurs un personnage assez important, c'est le gouverneur militaire, le στρατηλάτης d'Arsinoë. Ce titre de στρατηλάτης — en dehors de l'intérêt qu'il présente par lui-même[4] — nous permet de dater approximativement notre inscription qui, antérieure aux Arabes, peut être du ve ou du commencement du vi^e^ siècle. Il n'est pas possible de préciser davantage la date, les mots ἐν μηνὶ μεσωρὴ ιϛ etc... n'étant malheureusement pas complétés par l'indication de l'année : celle-ci était-elle donnée à la fin de la ligne 6 ? Je ne le pense pas : c'est plutôt quelque formule liturgique qu'on s'attendrait à rencontrer après ⲁⲙⲏⲛ, ainsi qu'avant et après ϥθ; en tout cas, cette

---

(1) Gregor. Nazianz.. *Orat.*, xxxii.

(2) C. I. G., III, 4283.

(3) Euseb., *De Vita Constantini,* III, xxxvi, p. g. t. XX, col. 1096.

(4) On sait qu'à l'époque Byzantine, le gouvernement civil et le gouvernement militaire d'Arsinoë étaient généralement confiés au même personnage πάγαρχος καὶ στρατηλάτης, et, ainsi que me le fait remarquer M. Jean Maspero, il est assez rare de trouver, comme c'est ici le cas, les deux fonctions séparées : on en a un exemple, du vi^e^-viie siècle, dans *Pap. Lond.*, I, p. 215, n° cxiii, 6 (c) : Θεοδοσίου τοῦ ἐνδοξοτάτου στρατηλάτου ἀπὸ τῆς Ἀρσινοιτῶν πόλεως.

fin de ligne est inutilisable. La mention d'un évêque du Fayoum, nommé Pierre, contemporain de l'événement relaté par notre inscription, ne nous est pas d'un plus grand secours pour la détermination de la date, car avant l'époque arabe, nous ne connaissons aucun *ἐπίσκοπον Πέτρον*[1] dans la province du Fayoum.

C. — nos 832 et 833.

832. Abydos, janvier 1911. — Plaque rectangulaire. — Calcaire : 0 m. 34 cent. × 0 m. 25 cent. [Des huit lignes de texte que devait présenter cette inscription, il ne reste plus que la moitié. La pierre est en partie rongée, l'épiderme en a disparu sur une large surface]. — Musée du Caire (1911).

Inédit; ma copie :

+ЄΚΟΙΜΗΘΗΟЄΝ
ΑΓΙΟΙϹΑΒΒΑϹΔΑΥ
ЄΙΔΤΟΝΜΟΝΑΔΙΚΟΝ
ΑϹΚΗϹΑϹΒΙΟΝЄΝΜ
ΝΙΦ · ' ΜΟ
ΙΝ
/·
(

✠ εκοιμηθη ο εν
αγιοισ αϐϐασ δαυ
ειδ τον μοναδικον
ασκησασ ϐιον εν μ[η]
νι φ[αρ]μο[υθι
ιν[δικτιωνοσ
·[
·[

1-2. L'expression *ἐν ἁγίοις* est intéressante; c'est en somme l'abréviation d'une formule comme ὁ... *μετὰ τῶν ἁγίων ἀναπαυσάμενος* (cf. *Recueil,* n° 655). — *ἀϐϐᾶς* correspond à *ἀπά*, simple titre de vénération. — 3-4. Noter l'expression *τὸν μοναδικὸν ἀσκήσας ϐίον* «ayant pratiqué la vie d'ermite». — 5-6. Le quantième du mois et le nombre de l'indiction manquent.

Lire : *ἐκοιμήθη ὁ ἐν ἁγίοις ἀϐϐᾶς Δαυεὶδ τὸν μοναδικὸν ἀσκήσας ϐίον, ἐν μ[η]νὶ φ[αρ]μο[ῦθι —] ἰν[δικτιῶνος —.*

---

[1] Un évêque du Fayoum du nom de Pierre, mais contemporain de la fin du xiie siècle, nous est par contre bien connu : on le voit consacrer des églises, ouvrir des monastères, cf. Abou Sâlih, éd. Evetts, 26 a, 39 a, 43 a, 45 b.

833. Cheikh Abadéh, nécropole antique d'Antinoë, 1911. — Stèle actuellement brisée en trois fragments. — Calcaire : 0 m. 52 cent. × 0 m. 42 cent. — Musée du Caire.

Inédit; ma copie :

✠ ὑπερ αναπαυ
σεωσ τησ ψυχη
σ πησ* μακαριασ
ϊωαννιασ εγρα
φι μηνοσ μεσο
ρη ϊ ϊνδικτιον
οσ δωδεκατη
σ κυριε αναπαυ
σον πησ* ψυχησ αυτ
ησ με λυπιθισ
ϊωαννιασ ουδι
σ γαρ αθαναποσ*

3. *τησ. — 9. *τησ. — 10-12. La pierre semble avoir été écornée avant qu'on y gravât l'inscription, dont il ne manque pas une lettre à la fin de ces trois lignes. — 11. ϊωαννιασ, c'est le génitif de la l. 4, qui a dû entraîner cette forme. — 12. *αθανατοσ. — Sur la formule μὴ λυπηθῇς, cf. *Recueil,* p. XXX.

Lire : ὑπὲρ ἀναπαύσεως τῆς ψυχῆς τῆς μακαρίας Ἰωαννίας· ἐγράφη [ἡ στήλη] μηνὸς μεσωρὴ ι', ἰνδικτιῶνος δωδεκάτης· Κύριε, ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτῆς. Μὴ λυπηθῇς, οὐδεὶς γὰρ ἀθάνατος.

D. — Meïr.

Après plusieurs recherches infructueuses, j'ai fini par retrouver deux inscriptions copiées dans des tombeaux de la nécropole de Meïr et publiées, il y a dix ans, par M. Jean Clédat (*Bull. Inst. fr. Arch.,* 1901, p. 87). M. de Ricci, en un pamphlet, d'ailleurs très ingénieux (*Rev. Arch.,* 1902, II, p. 96), avait aussitôt relevé les défauts de cette publication : publication hâtive, à la vérité; mais les rares archéologues qui se sont hasardés jusqu'à

la montagne de Meïr et qui ont ensuite eu le courage de pénétrer, souvent en rampant, dans chacun des tombeaux alors complètement ensablés, sauront gré à M. Clédat d'avoir découvert et signalé le premier ces deux textes. Venant après lui, j'ai tâché d'en prendre une copie définitive, et j'ai réussi, non sans peine, à les photographier.

La première de ces inscriptions se trouve dans une tombe non décorée, au sud de la nécropole, au delà du tombeau de Pepi Ankh. C'est un texte comportant une *seule* ligne, longue de 1 m. 73 cent., peinte en rouge sur un enduit très fragile de terre noirâtre, recouvrant le linteau d'une porte, juste au-dessous de laquelle s'ouvre béant un profond puits funéraire.

Je transcris cette ligne, dont on trouvera la photographie ci-après, sur la planche.

ⲡⲓⲱⲧ · ⲡϣⲏⲣⲉ | ⲡⲉⲡ̄ⲁ̄ⲩ̄ⲟ̄ | ⲡⲁⲥⲟⲛⲙⲏⲏⲁ · ⲙⲓⲭⲁⲏⲁ · ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲁ ·
ⲙⲁⲉⲧⲟⲩⲁⲃ | · ⲛ

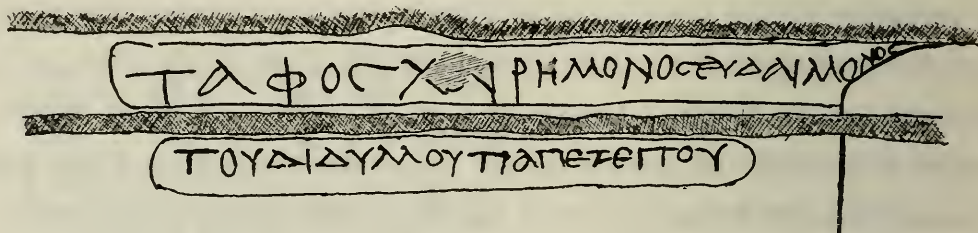
ⲧⲏⲙⲁⲩⲙⲁⲣⲓⲁ · ⲁⲡⲁ ̂ⲡⲁⲁⲱ · ⲁⲡⲁ ̂ⲛⲩⲟⲡ · ⲁⲡⲁⲫⲓⲃ · ϩⲏⲁⲓⲁⲥⲕⲟⲩⲓ

Le scribe ayant à écrire, en usant des abréviations d'usage, les mots ⲡⲉⲡⲛⲉⲩⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ, s'est trompé et a essayé, sans grand succès, de se rattraper; le procédé qu'il a employé pour raccorder au texte, par un trait sinueux, l'addition (ou la correction) placée sous la ligne, est fort curieux. — Il n'y a pas d'ⲓ après ϣⲏⲣⲉ, comme le croyait Clédat : ce qu'il a pris pour ⲓ est l'extrémité gauche du trait sinueux servant au raccord de la partie ajoutée. — Le ⲛ, qui est au-dessous de ⲡⲁⲥⲟⲛ est peu net, et je l'aurais donné comme douteux, si Clédat ne l'avait lu dix ans avant moi : à mon avis, il indique qu'il faut corriger ⲡⲁⲥⲟⲛ en ⲡⲛⲥⲟⲛ. On notera les points de séparation placés à droite et un peu au-dessus de chaque groupe. Pour le reste, aucune espèce de difficulté.

La seconde inscription est également peinte sur un linteau de porte, dans un tombeau non décoré du groupe nord, qui regarde en plein l'est. Elle comporte deux lignes encadrées de rouge : la première ligne et son cadre mesurent 1 m. 20 cent.; la seconde 0 m. 86 cent.

Elle n'offre aucune difficulté de lecture, et M. de Ricci a bien vu qu'il fallait lire les cinq premiers mots : *τάφος Χαιρήμονος Εὐδαίμονος τοῦ*

Διδύμου. Mais le sixième semble bien être, comme l'a lu Clédat, ⲡⲁⲡⲉⲧⲉ-ⲡⲟⲩ, mot que je n'arrive pas à m'expliquer, même en changeant les ⲡ en ⲧⲓ ou en ⲓⲧ, ou en supposant toute espèce de correction : cette finale reste énigmatique. Voici d'ailleurs comment se présente l'inscription :



C'est à tort que j'ai fait figurer cette inscription au *Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte* (p. 44, n° 230). Elle est indiscutablement païenne, et j'aurais dû m'en aviser plus tôt.

Assiout, 20 mars 1911.

G. Lefebvre.

TROISIÈME ÉTUDE

SUR LES BALANCES ÉGYPTIENNES

PAR

M. HIPPOLYTE DUCROS.

NOTE SUR UN FLÉAU DE BALANCE.

Le fléau de balance qui fait le sujet de cette nouvelle note, m'a été remis par M. Legrain, directeur des travaux de Karnak, qui l'a acheté en avril 1910, à Gournah, d'un de ces nombreux marchands d'occasion qui vont et viennent sur la route aux environs des Temples des Nécropoles de Thèbes, en quête du touriste généreux.

D'une ténuité extrême, ce fléau, de forme irrégulièrement cylindrique, est en métal (cuivre ou bronze); la couche légère de bitume qui l'a protégé jusqu'ici contre l'atteinte de l'oxydation le recouvre encore par endroits. Chacune de ses extrémités va en s'évasant légèrement et se termine par une sorte de palette plate, de forme ovale, percée d'un trou où passe et s'accroche à l'un d'eux un petit anneau de même métal que le fléau. De chaque côté, et à la partie où le fléau commence à s'évaser, on remarque quatre traits, sortes d'encoches, assez grossièrement gravées, qui, sans se correspondre, se font face deux à deux et semblent vouloir parfaire deux cercles complets autour du fléau, lequel porte en son milieu et dans le même plan que les palettes, une aiguille plate en forme de lame triangulaire.

Le fléau et l'aiguille entre lesquels on ne remarque aucune trace de soudure ont été découpés dans la même pièce de métal puis arrondis ou aplatis au marteau.

MESURES DE CES DIVERSES PIÈCES.

1° *Fléau.*

Longueur totale		0m 102
" d'un trou à l'autre des palettes		0 098
" de la 1re encoche à l'extrémité	0m 0085	0 0088
Diamètre à la partie centrale		0 0017
" à la partie la plus amincie		0 0010
" moyen		0 00136

2° *Palettes.*

Grand diamètre		0m 003
Distance du trou de la palette à l'extrémité	0m 00125	0 00150
" " " à la partie évasée du fléau	0 00075	0 00050
Diamètre horizontal du trou foré		0 001
Petit diamètre	0 0030	0 0028
Distance du trou à la partie supérieure	0 0010	0 0013
" " à la partie inférieure	0 00050	0 00025
Diamètre vertical du trou foré	0 00150	0 00125

3° *Aiguille.*

Longueur totale		0m 02382
Largeur à sa jonction au fléau		0 0025
" à la partie épaissie du fléau		0 003
Distance de l'extrémité à l'axe du fléau		0 0245
Épaisseur		0 0006
Partie aplatie du fléau à l'aiguille		0 0015
Diamètre vertical du trou		0 0015
" horizontal du trou		0 0010
Distance du trou au fléau		0 00282
" du trou à la pointe de l'aiguille		0 0210
" du trou de part et d'autre de l'aiguille	0m 0004	0 0010
Nombre d'encoches de part et d'autre du fléau et à chaque extrémité		4
Poids du fléau		1 gr. 340

4° *Anneau.*

Longueur		0m 015
Épaisseur		0 001
Poids de l'anneau		0 gr. 055

Cette aiguille, ainsi percée assez loin du fléau, m'a permis une nouvelle observation qui m'avait échappé dans l'article précédent : l'aiguille est-elle une pièce importante de la balance et sa position par rapport au fléau est-elle indifférente? Cette remarque, quelque insignifiante qu'elle puisse paraître au premier abord, n'est pas sans avoir son importance car elle prouve une fois de plus non seulement l'exactitude des réproductions hiéroglyphiques mais encore la précision qu'apportaient les anciens Égyptiens dans leurs dessins et la preuve indubitable de leur connaissance approfondie de la mécanique.

Les balances à main recueillies et signalées dans mes articles précédents sous les nos 10, 31, 33, 36, 39 et 46 sont trop rudimentairement représentées pour pouvoir nous donner quelque indication utile à ce sujet. Celles des nos 17, 18 et 50 un peu plus soigneusement dessinées, tout en ne portant pas trace d'aiguille, donnent tout lieu de croire à son existence en pratique par la façon même dont l'opérateur tient la balance par sa poignée, le bras tendu, le fléau devant lui et à hauteur de ses yeux.

En effet, si cette aiguille, qui par ses oscillations et son déplacement, devient le point essentiel dans la rupture d'équilibre, et par suite la pesée, a été omise ou négligée par les graveurs ou les dessinateurs, il ne s'ensuit pas qu'elle n'existait pas réellement en pratique; la preuve en est que, des deux balances nos 31489 et 41666 qui existent au Musée, si la première n'indique pas assez clairement son mode de suspension ou si elle peut même laisser croire qu'elle était dépourvue d'aiguille, la seconde, au contraire, est bien caractéristique et ne laisse aucun doute à ce sujet; une preuve de plus est que le nouveau fléau qui nous occupe en possède une qui fait corps avec lui-même.

Quel que soit donc le système de balance que l'on considère, qu'il soit à pied ou à main, il y a toujours, pour indiquer la rupture d'équilibre, une aiguille qui est tantôt placée en dessous du fléau et tantôt en dessus suivant que l'on a affaire à l'une ou l'autre sorte d'instrument.

Ainsi décrit, il reste à savoir à quel type de balance appartient ce fléau. Cette question pourrait paraître difficile sinon impossible à résoudre à première vue s'il n'y avait des traces d'usure bien apparentes aux points de contact et de frottement de l'anneau contre les parois des palettes.

En considérant avec quelque attention le fléau, on remarque qu'aux extrémités les palettes présentent comme dimensions au petit diamètre et de part et d'autre du trou qui reçoit l'anneau : la première 0^{m}, 0010 et 0^{m}, 0005, la deuxième 0^{m}, 0013 et 0^{m}, 00025 et que les trous forés dans ces mêmes palettes ont comme diamètre horizontal et vertical le premier 0^{m}, 0010 et 0^{m}, 0015, le second 0^{m}, 0010 et 0^{m}, 00125.

Ces trous forés, surtout celui par où passe l'anneau, se présentent à la loupe sous forme ovoïde allongée, la partie supérieure largement arrondie et la face inférieure beaucoup plus rétrécie, presque angulaire.

Cette différence des largeurs des parois des palettes qui se présente aux deux extrémités et du même côté du fléau, jointe à celle des diamètres des trous qui y sont forés, indique avec toute évidence l'usure produite par le frottement de l'anneau qui supportait le plateau, et par cela même, l'orientation de l'aiguille qui devait être dirigée de haut en bas.

Si l'on se rapporte dès lors aux figures relevées dans notre première étude, on voit que parmi les balances à main que nous avons citées comme susceptibles de pouvoir représenter une aiguille, pas une ne la porte dirigée en bas mais toutes trois semblent l'indiquer orientée de bas en haut; tandis que parmi les figures des balances à pied, au contraire, pas une n'a d'aiguille au-dessus mais toutes la représentent au-dessous du fléau, par conséquent dirigée de haut en bas.

Ceci posé, il paraît évident que ce fléau devait appartenir à une balance à pied.

Admettons, en effet, que l'hypothèse que nous venons d'émettre soit fausse, (que, suivant les figures relevées, les balances à main doivent avoir l'aiguille au-dessus du fléau et les balances à pied au-dessous) et tâchons de la démontrer au moyen du fléau qui nous occupe. Pour cette démonstration, la détermination du centre de gravité du fléau suffira seule à prouver ce que nous avançons.

Si l'on considère le trou percé dans l'aiguille comme étant l'axe ou le point de suspension du système, le fléau de par son propre poids prend une position d'équilibre telle que l'aiguille se place au-dessus de lui, dirigée de bas en haut; si l'on observe alors attentivement les trous de suspension des plateaux, on voit que l'usure se présente non pas à la partie inférieure comme elle devrait être puisqu'elle est produite par le frottement

des anneaux sous le poids des plateaux, mais à la partie libre, supérieure, ce qui ne peut être.

Comment expliquer alors le forage du trou de l'aiguille à 0^{m}, 00282 du fléau ou à 0^{m}, 0035 de l'axe du fléau. La recherche expérimentale du centre de gravité indique ce point comme se trouvant à l'intersection des verticales qui passent par l'axe du fléau et par le trou ou l'axe de l'aiguille. Ce point ainsi déterminé est situé tout près du fléau et au-dessus du trou de l'aiguille qui se trouverait par ce fait ne pas être le point de suspension du fléau comme on aurait pu tout d'abord le croire.

Si l'on prend comme point de suspension le centre de gravité, le fléau prend sa position normale, l'aiguille dirigée de haut en bas, concordant avec l'usure des trous des palettes extrêmes du fléau.

D'ailleurs, si l'on examine avec attention la partie épaissie et aplatie de l'aiguille comprise entre le trou et le fléau, de part et d'autre de ce dernier on distingue une légère trace d'usure, un trait, qui semblerait indiquer la verticale qui passe par ce point. Ce trait d'usure ne serait autre que celui produit par le frottement dur d'un anneau plat et long ou mieux la trace laissée par le fil qui, passant par le trou de l'aiguille, enserrait autrefois sa partie supérieure ainsi que le fléau et venait s'emmailler à jeu libre à un autre anneau servant d'axe de suspension. Cette disposition n'avait d'autre but que de remonter le point de suspension.

Ainsi obtenu par ce jeu d'anneaux, le point de suspension se trouvait être en concordance avec les données physiques qui pour conditions de sensibilité exigent : 1° que les points de suspension des plateaux et le point d'appui du fléau soient sur une même ligne droite; 2° que le centre de gravité soit au-dessous du point d'appui et très près de ce point.

RECHERCHE DU CENTRE DE GRAVITÉ.

1° *Fléau.*

$$\text{Vf.} = \frac{\pi\, \text{d}^2}{4}\, \text{l.}$$

$$\text{M Vf.} = \frac{\pi\, \text{d}^2}{4}\, \text{l. h.}$$

$$= \frac{3{,}14 \times 0{,}001367^2}{4} \times 0{,}098 \times 0{,}02382 = 0{,}0000000034243214$$

2° *Aiguille.*

$$Vt. = \frac{b \cdot h}{2} \cdot \varepsilon$$

$$M\ Vt. = \frac{b \cdot h}{2} \cdot \varepsilon \cdot \frac{2}{3} h'$$

$$= \frac{0,0025 \times 0,02382}{2} \times 0,0006 \times 2 \frac{(0,0245 - 0,00137)}{3} =$$

$$= 0,00000000027551 4$$

$$\frac{\pi\ d^2}{4} \cdot l \cdot h + \frac{b \cdot h}{2} \cdot \varepsilon \cdot \frac{2}{3} h' = \sum M$$

$$Vf.\ h + Vt.\ h' = (Vf + Vt)\ x$$

$$\sum M = (Vf + Vt)\ x$$

$$\text{d'où} \quad x = \frac{\sum M}{Vf + Vt} = \frac{0,0000000036998354}{0,000000161623} = 0^m,0002289$$

c'est-à-dire que le centre de gravité est situé au-dessous de la partie supérieure du fléau soit presque au-dessous du corps de ce fléau à $0^m,0002289$.

Ce centre de gravité ainsi déterminé amène à cette conclusion que ce fléau avait son aiguille en dessous, dirigée de haut en bas, et qu'il appartenait à une petite balance à pied.

H. Ducros.

INSCRIPTIONS

DES

CARRIÈRES DE TOURAH ET MÂSARAH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Les stèles gravées dans les carrières de Tourah et de Mâsarah sont connues depuis longtemps. Champollion en avait déjà relevé quelques-unes, mais le principal travail d'ensemble sur ces monuments est dû à Perring qui les publia avec une notice de Birch dans l'ouvrage de Vyse sur les pyramides; les numéros qu'il leur a assignés doivent encore servir à les désigner. Ayant été chargé dernièrement par M. Maspero de constater l'état actuel de ces inscriptions, je vais donner quelques renseignements complémentaires des publications déjà faites.

Bien que les carrières se trouvent en partie sur le territoire de Tourah, en partie sur celui de Mâsarah, c'est la station de cette dernière localité qui est la plus rapprochée de toutes les excavations et d'où l'on peut le mieux atteindre la montagne en 20 à 30 minutes de marche.

Le numérotage de Perring a été fait en suivant la montagne du nord au sud; les cinq premières stèles sont dans des carrières ouvrant sur un vallon dont la partie supérieure tourne un peu vers le nord.

La stèle n° 1, d'Amenmhât est gravée à une grande hauteur sur un pilier intérieur d'une carrière située à gauche dans cet ouady et ne peut donc être étudiée qu'à l'aide d'une jumelle[1]. Une partie du tableau est en mauvais état; les titres du dieu [hiéroglyphe] à droite, ceux d'Hathor à gauche sont mutilés. En bordure à gauche il reste [hiéroglyphes] . . . . . [hiéroglyphe], la formule était probablement la même qu'à droite. Le texte de Lepsius est correct; à la ligne 2 lire [hiéroglyphes]. Les plumes de la corniche sont peintes alternativement en rouge et en vert.

(1) Perring, p. 94. Lepsius, *Denkmäler*, II, 143.

La stèle n° 2 est un peu plus loin, dans une carrière à plusieurs ouvertures creusée dans une avancée de la montagne[1]. Elle a malheureusement été endommagée. Des ouvriers ont fait sauter la paroi à l'entrée de la carrière, la stèle s'est trouvée fissurée (on voyait déjà l'amorce de ces fentes dans la planche de Perring) certaines lamelles sont tombées et ont disparu.

Les cartouches d'Amenhotep II sont martelés. C'est la partie droite de la stèle qui a souffert et la bordure verticale de ce côté n'existe plus. Au premier registre du tableau les divinités sont : 1° ; 2° Horus hiéracocéphale coiffé du *pschent,* légende mutilée; 3° Sebek dont la légende est martelée; 4° à tête de chacal; 5° Hathor à tête de femme coiffée du disque et des cornes; 6° Bast à tête de lionne; au second registre : 1° Ptah ; 2° Osiris ; 3° hiéracocéphale; 4° Astarté coiffée de l'*atef* à sommet évasé; 5° ; 6° à tête de vache portant le disque et les cornes; 7° sur le front de laquelle on voit une tête de vautour. L'image du roi a disparu. Voici le texte de l'inscription avec les parties manquantes mises entre crochets : (→)

1 [...] (martelé) ...

2 [...] ...

3 [...] ...

4 [...] ...

5 [...] ...

Un peu plus avant dans la carrière sur la même paroi on remarque deux graffiti dont il est difficile de préciser la date; ils représentent un personnage debout sur une girafe, les bras levés, et un homme sur un cheval, brandissant une lance.

---

[1] Perring, p. 95. Lepsius, *Denkmäler,* texte 1er vol., p. 20.

Au fond de la vallée se trouvent quatre stèles inachevées. Deux d'entre elles se font face, dont une a sur la corniche le tracé des plumes qui devaient l'orner. La quatrième est rectangulaire en largeur, forme usitée seulement sous les Ptolémées. On avait tracé à l'encre rouge sur sa corniche et l'encadrement une inscription démotique qui est très fruste. Le côté sud de la vallée a trois stèles écrites. Les stèles n°s 3 et 4 sont à quelques mètres l'une de l'autre, la première tout près de l'entrée. Toutes deux sont d'Aménotès III, mais de l'an II et de l'an I. Il y a peu à redire après la publication de Lepsius[1]. Pour la stèle III on remarque qu'Amon a été martelé dès l'antiquité, ainsi que sa légende; le second dieu est , le troisième [ ] . Le roi présente l'œil . La date est écrite . Les hiéroglyphes étaient peints en bleu, se détachant sur fond d'ocre jaune. Sur la stèle IV le premier des dieux a les chairs peintes en bleu, ce devait donc être Amon. La coiffure de Saptu est endommagée; à la suite viennent à tête de chacal; à tête de lionne, et , à forme humaine, coiffée du disque et des cornes[2]. Il y a à noter que le nom d'Amenhotep est écrit et non .

La carrière voisine, qui est presque vis-à-vis de celle où se trouve la stèle II, a deux stèles préparées mais anépigraphes, placées côte à côte. L'une a un fronton triangulaire, l'autre est à corniche comme toutes les autres.

On arrive alors à la stèle V, de Néchao dont la surface a été mutilée avec acharnement à coups de ciseau[3]; je suis parvenu néanmoins à lire la majeure partie des inscriptions martelées. Sur la corniche s'étend le disque ailé dont le nom est marqué aux deux extrémités. Le tableau du haut est double. A droite le roi (horizontale) présente deux vases de vin à Ptah debout dans son naos tenant le triple sceptre . A gauche le roi

(1) Perring, p. 96. Lepsius, *Denkmäler*, III, 71 *a*.

(2) Perring, p. 97. Lepsius, *Denkmäler*, III, 71 *b*.

(3) Perring, p. 98. Lepsius, *Denkmäler*, III, 273 *a*.

fait une offrande à la déesse Neith si bien effacée qu'il n'en reste que le haut de la couronne, une partie du sceptre et du qu'elle tenait. En bordure, de chaque côté, on lit et au milieu entre les tableaux : .

Le texte de six lignes qui est au-dessous était heureusement gravé en hiéroglyphes de o m. o45 mill. de hauteur, ce qui permet de retrouver partie du contour des signes entre les coups de pointerolle. Il est ainsi rédigé :

Les lacunes et les signes incertains ne permettent de donner qu'une traduction en partie conjecturale :

« L'an qui suit la réunion des deux terres.

« Décret de Sa Majesté v. s. f. placé en vue de tout préposé aux car- « rières(?) ou chef de travaux qui écoute le roi. Cette stèle(?) est la limite « des carrières nouvelles de Ro-au ; que personne n'ouvre d'entrée de carrière « dans cette montagne à l'est du pilier de pierre qui est là en face du décret, « Sa Majesté faisant extraire des pierres de la montagne de Ân(?) (pour « construire les temples) de ses pères, tous les dieux de l'Égypte et le palais « du « Grand en années » pour. . . . . (Ainsi a décrété) le roi en la grandeur « de son amour, le dieu grand l'ayant placé pour l'éternité (sur le trône « d'Horus, à toujours. Il fait cela) donnant la vie, la stabilité et la puis- « sance comme le soleil, à toujours ».

La date est donnée sous une forme curieuse ; il est regrettable que Néchao n'ait pas ajouté à quelle année de son règne correspondait l'année où il

·éunit toute l'Égypte sous son sceptre, et d'abord que fut cette réunion? l était admis que Néchao avait reçu de son père Psamétik I toute l'Égypte ɔacifiée, je ne vois qu'une seule hypothèse pour expliquer cette mention.)epuis les Éthiopiens, Thèbes et les immenses domaines des grands prêtres l'Amon dans la Haute-Égypte formaient une principauté presque indépen-lante sous un gouvernement théocratique au sommet duquel figuraient les livines épouses d'Amon. Psamétik I avait eu l'habileté de faire adopter sa fille Nitocris par la grande prêtresse Chap-n-ap, avec succession éventuelle. Lors-que Néchao fut monté sur le trône, Nitocris abandonna peut-être en faveur le son frère les prérogatives qui étaient un dernier reste de la dodécarchie et c'est cet arrangement que notre inscription appellerait réunion des deux erres. L'autorité religieuse sur les fidèles d'Amon restait confiée à Nitocris, comme elle le fut plus tard à Ankhnas-Neferabrê, mais au point de vue poli-ique il n'existait plus qu'un seul roi. Après tout la réunion des deux terres est peut-être une simple formule désignant l'accession du roi au trône.

Outre le martelage général, les deux dernières lignes de l'inscription ont illisibles à cause de la gravure faite vers le bas de la stèle d'une figure

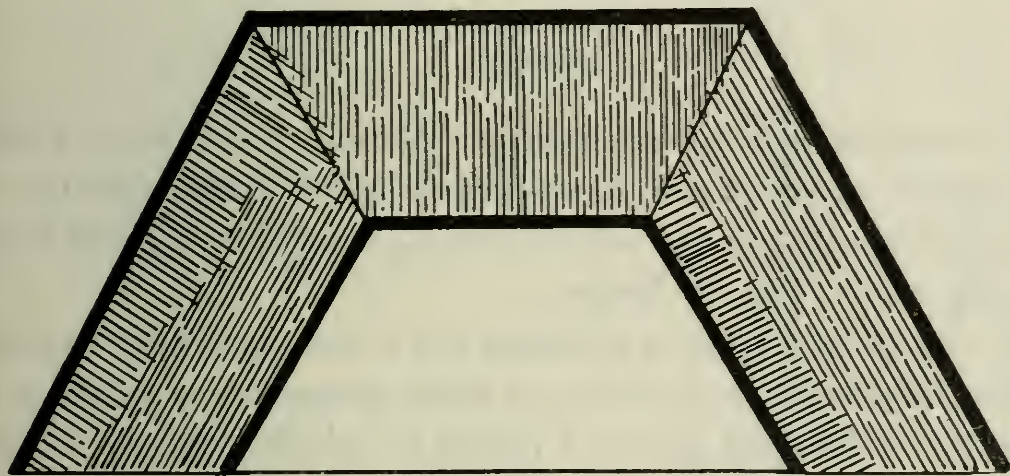


Fig. 1.

géométrique. Ce sont deux demi-hexagones concentriques, construits sur les diamètres de o m. 348 mill. et o m. 608 mill., dont le côté du haut couvre la partie inférieure de la cinquième ligne du texte; l'espace entre les leux périmètres est hachuré. Aucune inscription ne donne l'explication de cette figure, faite postérieurement à la mutilation du décret de Néchao, mais certainement dans l'antiquité (fig. 1).

La carrière de Néchao est très vaste. Sur le pilier portant la stèle, mais sur la face intérieure on remarque une gravure rudimentaire, ayant probablement l'intention de représenter un cerf courant (fig. 2). Tout près de là on voit un faucon ayant la couronne du Nord.



Fig. 2.

Du côté nord du vallon les carrières sont peu élevées au-dessus du thalweg; au sud les grandes exploitations sont à un étage beaucoup plus élevé, mais quelques grottes se montrent presque au niveau du sol. Une de ces dernières, très profonde, est à l'entrée de l'ouady, au-dessous du rocher conique isolé qui semble le signaler. Elle avait des inscriptions démotiques en rouge, et sur un pilier une inscription grecque fort mutilée, surmontée du bipenne.

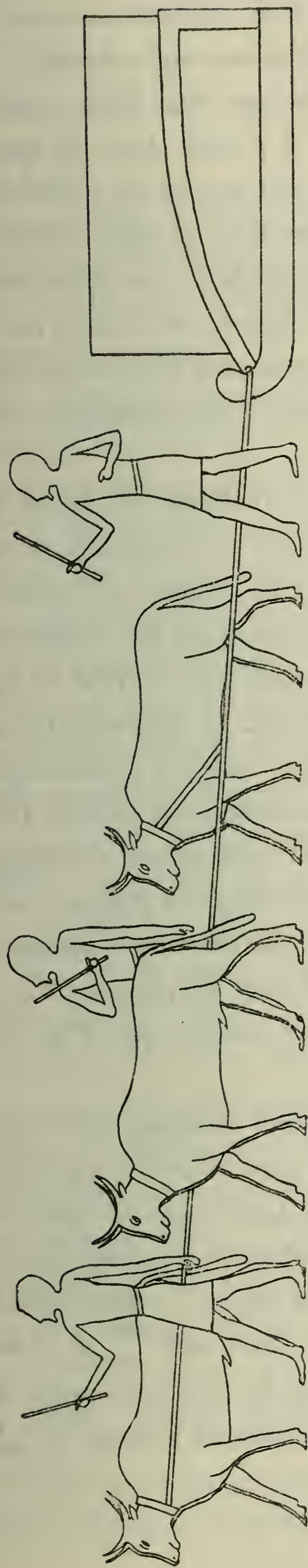
///NHAΞ///
///AΞOVTO///
///ACEIΩK///
///OVC///
///VMO///

Les carrières de l'étage supérieur qui regardent vers la plaine n'offrent que peu de traces antiques, sauf quelques graffiti démotiques. Une des grottes a cependant un nom écrit en hiéroglyphes  dont le style rappelle celui de l'Ancien Empire.

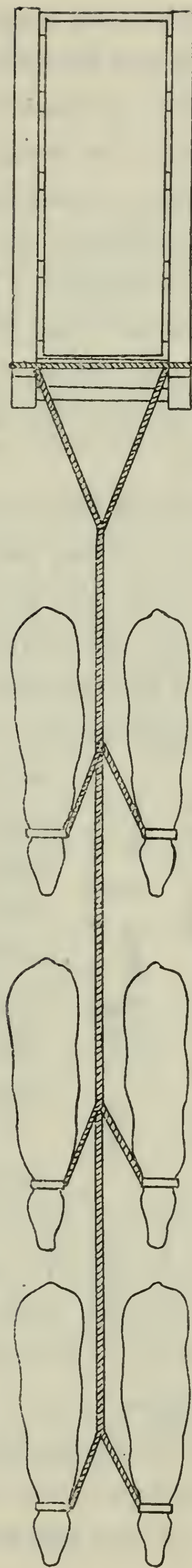
En continuant à suivre la montagne vers le sud, après avoir franchi de grands éboulements de la partie qui forme comme un cap on arrive aux stèles du roi Aahmès I gravées à l'entrée de galeries contiguës. Il n'y a rien à dire sur le texte tel qu'il a été publié par M. Sethe, mais la scène gravée sur la tablette formant base de la stèle mérite une notice, vu le manque de précision des reproductions qui en ont été données jusqu'à ce jour[1]. Comme la paroi sur laquelle est gravée cette stèle VI n'est jamais

---

[1] Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. IV, pl. CCCXL, et *Notices descriptives*, t. II, p. 488. Perring, *Pyramids*, II, p. 99. Lepsius, *Denkmäler*, III, 3*a*. Sethe, *Urkunden*, IV, 25.



Bas-relief de la stèle d'Amosis.



Reconstitution en plan de la disposition de l'attelage.

éclairée par le soleil et que ce tableau est à 3 m. 40 cent. au-dessus du sol, on comprend les difficultés qui s'opposent à son étude directe.

Le traîneau qui porte la pierre semble tiré par trois bœufs; mais les traits délimitant les animaux sont doubles, il y avait donc six animaux attelés. De plus, ces ruminants ont une bosse fort prononcée au-dessus du garrot, caractéristique qui est reproduite même dans le signe du bœuf au courant de l'inscription : ; ils appartiennent donc au genre zébu, qui n'est pas indigène en Égypte, et ce sont eux qui, amenés des pays d'Asie, furent employés au transport des pierres sous la conduite de bouviers qui me semblent égyptiens, et non asiatiques comme on l'avait dit.

Le traîneau est tiré par une corde unique, mais l'attache est figurée différemment pour les trois paires d'animaux. La corde est accrochée au collier du premier zébu, elle passe derrière le corps du second qui toutefois a aussi un collier, elle est reliée au collier du troisième par une courte corde. Étant connues les conventions de perspective égyptienne, on peut se figurer l'attelage disposé comme dans le schéma ci-contre. Le dessin ne laisse pas voir si les animaux étaient tenus à distance par un joug se fixant soit aux cornes soit aux colliers. Chaque couple a son conducteur; pour ne pas surcharger le dessin l'artiste a fait coïncider les jambes des deux premiers avec le train d'arrière des animaux; le troisième est un peu devant le véhicule. Ces trois hommes semblent n'être munis que d'un simple bâton assez court.

A gauche de l'inscription d'Aahmès avait été préparée une autre stèle, mais elle n'a pas reçu de texte et on n'y voit que le nom de Lottin de Laval avec la date 1850. Vis-à-vis de la stèle VI sont tracées trois colonnes d'hiéroglyphes : et une image de Sebek coiffé de l'*atef,* le tout en rouge[1], auxquels Perring a attribué le n° 7. Le titre de Sebek semble bien être avec un signe *ab* de fantaisie, et est la région du huitième nome de la Basse-Égypte dans laquelle se trouvait suivant la stèle de Pithom

[1] Perring, p. 100; planche en face de la page 98.

que je place au sud de Tell el-Kébir, à l'entrée du Ouady Toumilat. Quant à Isis elle paraît être qualifiée [hieroglyphs], maîtresse de Hou ou de Dendérah.

Un peu plus loin sur la même paroi on a gravé un crocodile en face de [hieroglyphs].

La stèle VIII, de l'an XXII d'Aahmès, est dans une carrière contiguë; les hiéroglyphes s'y détachent en bleu sur fond jaune; le disque sur la corniche est rouge[1]. En face est une stèle anépigraphe et à côté un pseudo-cartouche. [hieroglyphs]

En continuant l'exploration, on rencontre des difficultés dues à de grands éboulements de la montagne, les uns naturels, les autres dus sans doute aux carriers qui ont fait exploser des mines sans se rendre compte des résultats possibles. Presque toutes les grandes exploitations antiques qui s'ouvraient sur le vallon placé juste en face de Mâsarah ont leur plafond effondré, aussi je n'ai pu retrouver les stèles 9 et 10 qui doivent être dans ces parages[2]. C'est dans une carrière à l'entrée de la vallée qu'est tracée au toit l'inscription démotique publiée dans les *Notices* de Champollion, tome II, en tête de la page 489. L'endroit était-il déjà réputé dangereux dans l'antiquité? Une de ces grottes a vers l'entrée tracé en rouge [hieroglyphs] et une autre a également un *uza* [hieroglyph] gravé près de l'ouverture en guise de porte-bonheur.

Dans l'éperon compris entre les deux vallons il n'y a rien à signaler; vers le fond, plutôt au nord, dans une grande carrière, une stèle qui était gravée au moins à dix mètres de hauteur a été détruite; il n'en reste que la corniche. A un étage inférieur deux sortes de niches abritent des stèles, probablement celles que Perring[3] a attribuées à Cléopâtre et à Ptolémée Soter. Elles sont dans un état pitoyable. La première a encore sous la corniche à plumes peinte un disque ailé entre deux légendes : [hieroglyphs]. Sur le montant de gauche il ne reste que [hieroglyphs] (?) [hieroglyphs], sur celui de droite [hieroglyph]. Le fond de la stèle était surmonté d'un ciel étoilé. Au milieu devait figurer le roi, mais

(1) Perring, p. 100. Lepsius, *Denkmäler*, III, 3 *b*.

(2) Perring, p. 100-101. Le nom de localité indistinct sur la stèle IX est probablement à lire [hieroglyphs], soit le VIe nome de la Basse-Égypte.

(3) Perring, *Plan of the Quarries*, en face de la page 93.

il ne reste que le placé au-dessus de sa tête; derrière lui se tenaient une ou deux princesses, dont une seule subsiste; leurs cartouches sont détruits et je n'ai pu parvenir à lire des titres qui les surmontent que et (?) . Si la lecture de ce dernier protocole est exacte, ce serait Arsinoé qui aurait figuré là et le roi serait Ptolémée II Philadelphe. L'offrande était faite à Isis d'après ce qui reste de la légende : .

La seconde stèle n'est guère mieux conservée. Il reste à gauche, la légende du disque et des débris de l'inscription du montant (?) (?) (?) . Dans le fond de la stèle, en haut régnait un ciel bleu chargé d'étoiles jaunes; sauf la figure de la reine, tout a été martelé puis la partie droite entièrement détruite.

La carrière dans laquelle se trouve la stèle XI est presque à l'endroit où la colline recommence à être parallèle au Nil. Cette stèle, haute de 1 m. 73 cent., n'a plus que 1 m. 30 cent. de largeur, sa partie gauche étant brisée, mais devait mesurer 1 m. 65 cent. en son intégrité [1]. En haut plane le disque ailé : . A gauche on voyait le roi : , dont le cartouche n'a pas été rempli, offrant aux divinités : il n'en reste que . Les divinités sont : 1° Amon ; 2° Maut, coiffée du *pschent* : ; 3° Khonsou hiéracocéphale coiffé du disque lunaire : . Tout ceci est gravé en relief [2].

---

[1] Perring, p. 102.

[2] La localité est la même que avec Amon et Maut comme divinités, mentionnée sur une stèle que j'ai publiée dans le *Recueil*, t. X, p. 142, qui provenait d'El'Awasgah, près de Faqous et rapproché de (peut-être pour) dont un était prince, en même temps que de au moment de l'expédition de Piankhi. Les chefs de travaux qui étaient envoyés à Tourah pour extraire les pierres nécessaires à l'érection d'un édifice dans leur pays privé de carrières faisaient parfois graver dans leur exploitation une stèle en l'honneur des dieux de leur ville et c'est ainsi que nous avons plusieurs inscriptions mentionnant des divinités de la Basse-Égypte.

Au toit de la carrière une inscription démotique en rouge est datée de l'an III d'Arsinoé.

Dans la galerie contiguë on commence à voir des cartouches du roi Acoris qui vont se multiplier dans les exploitations suivantes. Le nom du roi est tantôt gravé, tantôt tracé en rouge, parfois les deux ensemble. La forme la plus commune est [hiéroglyphes]; une fois, dans la dernière carrière, au lieu que tous les signes soient rouges le ı ı ı et le [hiéroglyphe] sont bleus. En un endroit le cartouche est accompagné de [hiéroglyphes], ce qui laisserait supposer que l'extraction des pierres se faisait là pour bâtir un temple à Létopolis. Le prénom d'Acoris se trouve aussi reproduit une fois sous la forme : [hiéroglyphes] Enfin dans la dernière grotte au sud, où une stèle préparée n'a pas été écrite, le plafond garde une inscription démotique datée de la première année du même roi.

Dois-je ajouter que plusieurs inscriptions qui n'ont pas un demi-siècle, ont été tracées en rouge dans les dernières carrières (les plus proches d'Hélouan), et que les dégradations aidant, elles pourraient intriguer les épigraphistes de l'avenir. L'une d'elles se trouve dans la carrière de la stèle XI :

ΥΠϵΡΣѠΤΗΡΙΑΣΚΑΙΑΙѠΝΙoΥΝΙΚΗΣ
ΤoΚΥΡΙoΥΗΜѠΝΚΑΙΣΑΡoΣΑΛΕΞΑΝΔΡoΥ
ΔϵΥΤϵΡoΥΚΑΙΠΑΝΤoΣΑΥΤoΥoΙΚoΥ
Γ.Σ.
ϵΠΟΙϵΙ

Les autres ont été tracées dans la carrière située à l'extrémité sud, sur la corniche de la stèle ébauchée :

PROREXAEGYΠTIQVINOMINEALIOKEDIVIVSAPELLATVR
FVNDATORESTPIRAESORTISINARTIBVSQVAE
BANCAMRVPTVRAMSPECTANTMIRE
EXPERS ϵHEV

A côté de la stèle ces noms de fantaisie :

PATERNOSTERBEY
AVEMARIAPASHA

Enfin vis-à-vis de la stèle cet horrible compliment dont les contemporains attribuent l'expression au D. R. :

ANNA IST EINE
ENTE

G. Daressy.

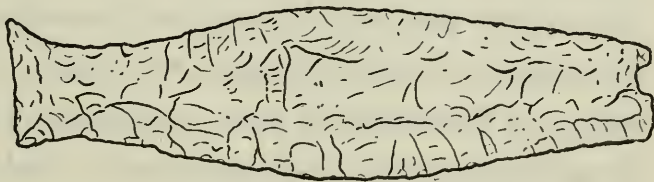
QARET EL GINDI

PAR

M. G. DARESSY.

Le 1er avril 1911, un certain Mohammed Abdallah, ancien reïs du Service des Antiquités dans le Fayoum, venait annoncer qu'il connaissait dans la montagne, à 6 heures de Saqqarah, un endroit qui n'avait jamais été visité, où se trouvaient des grottes en partie fermées par de la maçonnerie, et dans lesquelles on ne pouvait manquer de découvrir des momies avec tout leur attirail funéraire et des papyrus. Bien que n'ajoutant qu'une créance très limitée à cet avis, semblable à ceux qui parviennent continuellement au Musée, mais pensant qu'il ne faut jamais négliger une piste possible, M. Maspero me désigna pour aller en compagnie de l'inventeur reconnaître le site nouveau.

Rendez-vous fut pris pour le 3 avril à Saqqarah où devait s'organiser l'expédition. En partant de la maison de M. Quibell on passa à côté du Sérapéum puis de la grande enceinte rectangulaire [1] et on remonta la vallée qui aboutit derrière cette enceinte, s'enfonçant vers l'ouest-sud-ouest. Ce fut du reste le sens général de notre marche, la boussole marquant une déclinaison moyenne de 240°, avec des écarts temporaires de dix degrés au maximum vers le nord ou vers le sud. L'extrémité supérieure de cette vallée, longue de six kilomètres, est séparée par de légères ondulations d'autres vallonnements à peine marqués se dirigeant vers l'ouady qui débouche entre les pyramides de Pépi et le Mastabet el Faraoun. En passant, je trouve à la surface du sol un silex taillé en forme de poisson [2], long de 0 m. 13 cent., large de 0 m. 035 mill. La tête est cassée à la hauteur de l'œil, marqué par un trou qui traverse entièrement la pierre; il semble que ce trou n'a pas été fait au moyen d'un instrument tournant, mais par percussion. Le silex est



---

(1) De Morgan, *Carte de la Nécropole Memphite*, pl. 7 et 9. — (2) N° d'entrée 43085.

brun clair; l'axe longitudinal n'est pas rectiligne, mais légèrement concave vers la gauche du poisson; l'épaisseur maximum est de 0 m. 012 mill., à la naissance de la queue. Les bords sont réduits à une simple arête, non coupante, par des tailles irrégulières d'environ un centimètre de longueur et cinq millimètres de largeur. On a employé le même procédé que pour les couteaux d'époque pharaonique, sans toutefois terminer l'œuvre par le polissage. Nous croisons (neuf et vingt kilomètres) les deux larges routes antiques signalées par M. Flinders Petrie[1], dont l'une va, paraît-il, à l'oasis el Baharieh tandis que l'autre conduit au Fayoum, au Qasr el Sagha. Nous sommes dans une large vallée qui suit presque sans inflexions la direction E. N. E. — O. S. O., connue sous le nom de ouady Ressou, à cause des touffes de plante *ressou* (le *Calligonum comosum*, Polygonacées) qu'on y rencontre et qui servent de nourriture aux gazelles; mais cette année il n'a presque pas plu dans le désert, les plantes se sont desséchées et beaucoup de gazelles sont mortes, ne trouvant plus leur nourriture. La montagne au-dessus de Dahchour est un vaste plateau dont la surface est à peine ridée, le ouady Ressou est large de deux ou trois kilomètres; à l'est les premières ondulations du Gebel el Fahamieh qui le bordent n'ont guère plus d'une dizaine de mètres d'élévation, vers l'ouest il est délimité par des crêtes plus élevées dont une des principales est le Gebel ech-Chaïeb. Le sol du ouady est si peu accidenté, sa direction est si constante que l'on voit toujours dans son axe le sommet des deux grandes pyramides de Gizeh.

On arrive ainsi après un parcours de quarante kilomètres à partir de Saqqarah, en remontant une pente insensible, à l'origine de la vallée; brusquement la pente change de sens et tourne au sud, vers le Fayoum. Sur certains points le changement de versant est pour ainsi dire imperceptible; vers l'est la délimitation est accusée par une butte transversale, tombant à pic du côté du Fayoum, montrant au-dessous de la couche supérieure de sable jaune une forte épaisseur de sable argileux rouge. C'est ce qu'on nomme le Qaret el hamra[2] «la colline, l'île rouge». Alors que le sol du

---

[1] *A Season in Egypt*, p. 35, pl. XXVI.

[2] Je ne sais si Qaret el hamra est identique à Elwat Hiallé marqué en cet endroit sur la carte de Beadnell, *Topography and Geology of the Fayum province*, transcrit Als Haialla sur la carte de l'expédition de Steindorff au désert Libyque (*Mitteilungen de Petermann*, 1904, pl. 12).

ouady Ressou était résistant, couvert de gravier, dès qu'on descend dans le bassin du Fayoum on ne trouve que du sable fluide; de nombreux morceaux de bois pétrifiés, noirâtres, y sont épars, surtout sur les buttes, et c'est de là que le Gebel el Fahamieh a dû tirer son nom. On voit même des troncs entiers couchés sur le sol, mais séparés en nombreux fragments.

Cinq kilomètres plus loin on arrive au Qaret el Gindi, قارة الجندي «l'île du soldat», qui est en bordure d'une des cuvettes successives composant la dépression du Fayoum. La falaise élevée d'une dizaine de mètres est découpée de plusieurs échancrures dans lesquelles, à mi-hauteur, on aperçoit des entrées de grottes qui s'enfoncent dans la montagne.

C'est là ce qu'on avait signalé au Musée comme une nouvelle nécropole; hélas! il ne faut pas longtemps pour me rendre compte que ces ouvertures, taillées par la main de l'homme, étaient celles de carrières et non d'hypogées funéraires. D'ailleurs qui aurait-on enterré là? La ville la plus proche était Karanis (Kom Ushim) lors de la période d'extension du lac Mœris, elle en est distante de douze kilomètres et le terrain ne manquait pas pour ensevelir les morts; maintenant il faut faire près de quinze kilomètres pour aller chercher de l'eau au ravin de Tamieh. Si l'on a réellement trouvé des ossements humains dans ces cavernes, ce ne peut être que ceux d'ouvriers ayant péri dans des éboulements; de même les fragments de poterie rouge très ordinaire, d'époque romaine, répandus aux alentours, sont les débris de vases apportés par les travailleurs pour contenir la provision de liquide indispensable en cette région déserte; le manque d'eau à proximité a dû être la grosse difficulté pour l'exploitation de ces carrières.

D'après l'examen du terrain on peut croire qu'on en extrayait 1° du sable très fin, extra-blanc, qui servait peut-être à la fabrication du verre, 2° du gypse sous plusieurs formes[1]. On voit en effet du plâtre cristallisé en lamelles soudées, formant des lits de quatre à cinq centimètres d'épaisseur, et aussi du sulfate de chaux amorphe, plus ou moins mélangé de substances étrangères, se présentant fréquemment sous l'aspect de boules d'une dizaine de centimètres de diamètres.

Devant les ouvertures se sont accumulés les résidus d'exploitation, formant des éboulis jusqu'au bas de la colline. Le sable, les pierres, les débris

[1] Le Qaret el Gindi est mentionné dans l'ouvrage de M. Beadnell, p. 28 et 175.

de poterie mélangés aux matières salines et au plâtre brûlé par le soleil, hydraté par la pluie, ont fini par former un conglomérat que les dénonciateurs avaient pris pour de la maçonnerie bouchant l'entrée des cavernes.

En résumé, si le Qaret el Gindi est intéressant au point de vue géologique et technologique, il est beaucoup trop éloigné de tout lieu habitable pour renfermer des antiquités ou avoir pu servir de nécropole.

G. Daressy.

LE PROTOCOLE DE TOUTÂNKHAMON

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Monsieur Gauthier a publié dernièrement dans les *Annales* [1] quelques observations sur les noms de Toutânkhamon qui paraissent devoir être soumises à un nouvel examen. Les textes sur lesquels portaient ses remarques sont au nombre de cinq : 1° le texte d'origine incertaine mentionné par Lepsius; 2° un fragment de stèle de Karnak; 3° une grande stèle de Karnak érigée par Toutânkhamon mais que Hor-m-heb s'est appropriée; 4° la coudée de Gurob; 5° un fragment de petit obélisque à Strasbourg.

Commençons par éliminer le dernier, car il n'y a aucun motif pour compléter [hiéroglyphes] par [hiéroglyphes], qui est à Aï, plutôt que par [hiéroglyphes] qui appartient à Séti Ier. Comme le nombre de monuments dus à ce dernier est quantité de fois plus considérable que ceux dus à Aï, il est plus probable que cet obélisque avait été érigé par le père de Ramsès II; comme d'autre part ce roi aimait à varier ses titres, on peut croire que les deux autres noms de *nebti* [hiéroglyphes] (?) et [hiéroglyphes] doivent aussi lui être attribués.

La reproduction de l'inscription de la coudée de Gurob dans l'ouvrage de M. Petrie est malheureusement peu satisfaisante; il faut croire que les signes sont incertains sur l'original, mais la vraie leçon se laisse deviner. Je ne pense pas qu'il faille s'attacher à cette inscription comme le fait M. Gauthier; si le début est bien la titulature officielle de Toutânkhamon, la suite ne donne que les épithètes banales accompagnant tous les noms des Pharaons thébains. Après [hiéroglyphes] nous avons deux propositions se faisant

[1] *Annales du Service des Antiquités,* 1909, t. X, p. 202.

pendant : et , qui ne font évidemment pas partie du protocole régulier et dont il n'y a pas à tenir compte.

Restent les textes 1, 2 et 3. Je crois que M. Legrain a eu raison de les rapprocher les uns des autres, mais il y a une erreur de copie à corriger : dans le nom de le premier signe n'est pas mais , variante de ou , avec la valeur . Il faut donc lire et l'addition de sert à différencier ce titre de celui d'Amenhotep IV qui était . On peut à ce propos se demander si Toutânkhamon en inscrivant «prince d'Hermonthis» dans son cartouche n'a pas voulu se rattacher à Amenhotep IV encore orthodoxe, «élevant les diadèmes dans Hermonthis», tout en proscrivant les mentions atoniennes; l'étude de la signification de ces additions aux cartouches est encore à faire.

En résumé, la titulature régulière de Toutânkhamon serait .

G. Daressy.

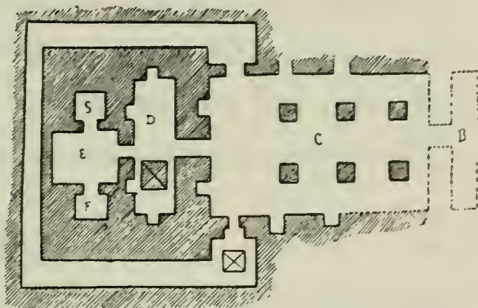
ATTEMPTS MADE ON THE TOMB OF BOCCHORIS AT SAKKARAH

BY

M. J. E. QUIBELL.

Dear Sir,

In reply to your letter n° 466 of 2nd March 1911 I send the following notes on the present state of the tomb of Bocchoris. The delay has been caused by my having mislaid some notes: some, at any rate, I had filed in the wrong place.



The outer chamber (B) was not cleared and in the E. end of the six-columned hall (C) a great quantity of sand was left. The rest of the tomb is empty. There have been several attacks on it within the last 25 years, and the clean edges of some blocks, the white scars on the walls and the mass of chips on the floor show that the attacks were in some degree successful. I have taken a series of photographs and have closed up the mouth of the tomb again with a great mound of sand.

CHAMBER C.

South side. Beginning from west end. Above the door one block missing. West door-jamb is complete; of the east one a few signs only are left, low down. Between the door and the first niche a fairly complete text (L. D. III. 260).

Of the niche one block and parts of two others are left, all at the base of the walls. Between this and the next niche only 40 cent. height of text.

West side. At the south end 12 columns left, 1/2 height. Niche almost

gone. Architrave above good. On the central door no decoration left. Architrave above damaged. About 2/3 of text to north preserved.

North side. Entirely destroyed.

East side. Under sand : not seen.

CHAMBER D.

South wall. Cornice above niche and part of niche itself remain. The rest of this wall has gone.

East wall. In south half khaker ornament is left; one block only below it; in north half everything below it the line of khaker has disappeared.

North wall. Back of niches, the cornice and two lines of text above it remain. To east of niche nothing.

West wall. North half. Part of back of niche left.

South half. The north jamb of the niche remains, also the back of the south side. The wall to south of the niche has not a single block left.

The roof is complete but very much blackened.

CHAMBER E.

West wall. All gone. *South wall.* Half lost. Photo. 6.

East wall. The south 90×100 cent. left in north half. The south half is in a better state : one block only, 80×50 cent., is missing.

CHAMBER F.

South side. Complete except one block. *West side.* Half lost. *East side.* Block, 70×60 cent., missing from top left corner. *Door.* West side 1 metre from below lost; from East side one triangular flake lost.

CHAMBER G.

Upper half of the three walls missing. The lower part is well preserved. But the execution of the hieroglyphs in these last two rooms is inferior to that in the larger chambers.

I am, dear Sir, your obedient servant.

J. E. Quibell.

April 8th 1911.

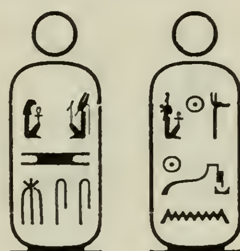
INSCRIBED STONES

AT KOM FRIN AND KOM BARNOUGI

BY

C. C. EDGAR.

At Kom Frin, near Delingat in the province of Behera, two inscribed column-bases have been discovered by the *sebbakhin* within recent years. They are of limestone, each being made of two semi-circular pieces. Their height is about 0 m. 35 cent. and their diameter across the top is 1 m. 65 cent., which shows the columns themselves to have been about 0 m. 70 c. broad. The distance between them is 2 m. 55 cent. and they lie nearly north and south of each other.



The names and titles of Ramses II are incised round the middle of each base. Facing east are the vertical cartouches and on each side is the titulary : ending on one side in and on the other side in . The only difference between the two bases is that on the second the position of the cartouches is reversed and we have the spellings and .

I made the *sebbakhin* clear all the neighbouring ground in the hope of finding some further remains of the building to which the bases belonged, but nothing more came to light. The soil between the two columns was full of burned wood.

Kom Frin has been described by Mr. Petrie (*Naukratis,* I, p. 94) and Mr. Griffith (*Naukratis,* II, p. 80, 83) as it appeared twenty five years ago. Since then the Delta Light Railway has run a branch into the mounds, and enormous quantities of earth have been removed. There is little to be seen now except the ruins of a great fortress-wall running round the main

part of the site. Outside to the west is a sort of suburb, and south of this lies a cemetery which seems now for the most part to be under cultivation. The column-bases were found about the middle of the fortress. This part of the kom, according to the old sheikh of the neighbouring *ezba,* was once very high and was called the *Qala* or citadel. Not far north of the columns some sphinxes were found and carried away about thirty years ago (cf. Petrie, *loc. cit.*).

Though Kom Frin is the largest site on the western border of the Delta, it has not yet been satisfactorily identified with any recorded town of ancient times.

Twelve kilometres north-west of Kom Frin there is another ancient site of some importance in the village of Barnougi, the Coptic ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ. The name is well-known as that of a settlement of monks, which was probably situated in the neighbouring desert, between Mariout and the Wady Natroun [1]. Kom Barnougi itself is much older than the Christian age. Two Middle Empire tombs were excavated here some years ago, and more recently a couple of inscribed blocks have been found by the *sebbakhin.* One is a large piece of granite with a vertical inscription : . The other is a small stone with the above two lines (•⟶).

February 2[nd] 1912.

C. C. Edgar.

[1] So Amélineau, *Géographie,* p. 319, though he was not aware that the village of Barnougi still exists.

LE GRÈS NUBIEN
ET L'IMMERSION DES TEMPLES DE PHILÆ

PAR

M. JULES COUYAT.

Le grès nubien appartient à cette immense formation géologique, d'âge crétacé, qui commence à peu près au niveau d'Esné et s'étend très loin dans le sud et à l'ouest. À l'est, dans le désert Arabique, on la retrouve jusqu'à mi-chemin de la mer Rouge, au pied de ce ruban d'origine éruptive qui se dresse brusquement dans la plaine. Le grain de cette roche est de grosseur très variable, passant fréquemment au conglomérat. En quelques rares endroits, il est au contraire très fin, et c'est dans ceux-ci que les Égyptiens taillaient certains objets destinés à être recouverts d'émail bleu, tandis que tous les matériaux de construction ont été empruntés à la roche de grain moyen et homogène.

L'examen microscopique de fragments provenant des édifices de Philæ nous montre que ce grès est essentiellement formé de grains de quartz roulés (sable), c'est-à-dire à contours arrondis. De rares fragments de feldspath décomposé et quelques paillettes de mica blanc sont disséminés dans la roche. Le fer y est assez abondant à l'état d'oxyde hydraté (limonite). Ces minéraux sont noyés dans une pâte plus fine et de même composition. L'ensemble est aggloméré par une substance amorphe, colloïdale, et imprégnée d'oxyde de fer, ce qui la jaunit légèrement et la rend en apparence plus réfringente que la pâte qui l'entoure.

Il importait de connaître la nature de ce ciment, car de lui seul dépendent en grande partie les propriétés mécaniques et physiques du grès nubien. A cet effet différents essais ont été faits au Laboratoire de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. La roche a été finement concassée dans un mortier et le sable obtenu a donné, par lévigation, une substance colloïdale blanchâtre qui traverse le filtre, reste en suspension dans l'eau, et ne se dépose qu'après un long repos, une demi-journée environ. La liqueur qui surnage donne, à peine sensibles, les réactions du chlore et de l'acide carbonique; mais, après dessiccation, un examen

microscopique y décèle des trémies de chlorure de sodium et des clinoprismes de sulfate de chaux (gypse). Je rappelle d'ailleurs que les grès égyptiens peuvent avoir jusqu'à 2 p. 100 de chlorure de sodium. Le résidu résiste à l'action rapide des acides, sauf cependant à celle de l'acide fluorhydrique, et l'attaque en est très violente lorsque la substance est préalablement desséchée. Ce résidu, qui représente le ciment de la roche, est donc formé de silice hydratée, presque pure, car après fusion au carbonate de soude, l'analyse n'y montre que des quantités infinitésimales de $Fe^{2}O^{3}$ CaO et MgO; pas d'alumine, pas d'alcalins, ce qui se comprend assez vu la rareté du feldspath. Naturellement, l'analyse en bloc de la roche ne donne autre chose qu'un plus grand pourcentage de silice.

Différentes questions relatives à la conservation des temples de Philæ ont été agitées après l'inondation de cette île. Son grès si friable, a-t-on dit, ne supportera plus aucun poids après son imbibition par l'eau du Nil; et même l'on est allé jusqu'à se demander si les dalles de 6 mètres et d'une section de 0 m. 80 cent. × 0 m. 80 cent. résisteraient à leur charge d'eau d'imbibition, jugée à 11 p. 100 environ de leur poids. Or, l'eau pénétrant ces sortes de roches par capillarité ne fait qu'augmenter leur cohésion, et plus elles sont fines plus devient grande leur ténacité. Par conséquent les propriétés mécaniques des dalles de Philæ ne diminueront en aucune façon, et si elles peuvent déjà supporter l'adjonction d'une dalle identique, ou le poids d'un homme situé en leur milieu, à plus forte raison le supporteront-elles après leur immersion.

Le grand danger est uniquement dans le lavage de la roche, et dans la fissuration superficielle due à la dilatation brusque de l'eau, après des écarts violents de température. Mais, le grès étant mauvais conducteur de la chaleur, cette action destructrice ne sera que superficielle. Le lavage aura pour conséquence d'enlever le ciment soluble de silice hydratée. Cette dissolution est facilitée par la présence dans les eaux du Nil de sels alcalins, ainsi que par les fortes chaleurs d'Égypte; mais c'est là une action si lente que ses effets ne se feront certainement pas sentir d'une façon appréciable avant cinquante ans et même davantage, — à moins que d'autres causes étrangères ne viennent se joindre à eux et les accélérer.

J. Couyat.

SOME NOTES ON THE HEDGEHOG

BY

MAHMOUD EFFENDI ROUSHDY.

In dealing with the antiquities of Egypt, I have often thought that Egyptologists do not give sufficient attention to the fact that many of the ancient customs of the country may be elucidated by a study of the corresponding habits of the modern inhabitants. I hope in this journal to give some notes from time to time in illustration of the above; and as an example of what I mean, I may here record some curious beliefs in regard to the hedgehog (*gonfid*), which, to my mind, go far to explain its otherwise unintelligible use as an amulet or magic symbol in Pharaonic times.

The following beliefs regarding this animal have been told to me by reliable natives, and I believe them to be widespread :

1. The body of a hedgehog placed in a shop will bring good luck to the merchant.

2. Women who are liable to miscarriages are wont to use the body of a hedgehog as a charm against this accident.

3. The gall of the hedgehog is rubbed on the human body in order to remove hairs.

4. The gall is dropped into sore eyes to lessen the discharge.

5. The gall is also drunk as a cure for leprosy and for consumption.

6. The gall mixed with sulphur and rubbed upon the body cures leucodermia.

7. Mixed with rose-oil the gall is dropped into the ears to relieve deafness.

8. A woman whose child is dead within the womb swallows the gall mixed with old cooking butter, in order to hasten the child's ejection from the uterus.

9. The flesh of the hedgehog is eaten as a remedy for consumption, leprosy, leucodermia, kidney-disease, nervous fits, and elephantiasis.

10. The fat is eaten in cases of impotence.

11. The blood is drunk by persons who have been bitten by a dog.

12. Persons who suffer from spleen trouble eat the spleen of a hedgehog.

13. The heart is dried and carried as a charm by those who suffer from chronic headache or fever.

14. The kidneys are dried and ground and are drunk in the water of boiled peas by those who suffer from retention of urine.

15. The head of the hedgehog is cut off by a sword never before used, and is then fastened to the head of a mad person to relieve his delirium.

16. The hedgehog's right leg, amputated from the living animal and carried by a person suffering from fever, effects a cure, provided that the patient is unaware of the remedy.

17. Persons who desire to see in the night time as clearly as in the day fry the right eye of a hedgehog in oil, and place the concoction in a copper basin, and anoint their eyes with it.

18. The left eye, when fried in oil and put in a bottle, has the power of sending a person to sleep, a few drops being placed upon a handkerchief and held under the nose.

19. The nails of the right foreleg are burnt like incense for the relief of persons sick of fever.

Beliefs of this kind being entertained in modern times regarding the magical powers of the hedgehog, it is not surprising that it was used as an amulet in ancient days.

MAHMOUD EFFENDI ROUSHDY.

SUR

UN FREIN DE LA XVIII[e] DYNASTIE

PAR

M. LE COMMANDANT LEFEBVRE DES NOËTTES.

L'objet en bronze acheté à Thèbes et trouvé à l'Assassîf du Nord (planche V) présente l'aspect d'un frein de cheval, analogue au mors de bridon qui fut en usage pendant toute l'antiquité. On y reconnaît, comme sur le bridon moderne (pl. II, fig. 2) : l'embouchure *a*, les ailettes *b* destinées à maintenir l'embouchure en place dans la bouche et les anneaux ou œillets *c* destinés à l'attache des montants et des guides du bridon.

Si l'on écarte la préhistoire, où l'on ne connaît jusqu'à présent que des figurations insuffisantes pour conclure à l'emploi d'un frein, on sait que l'homme, depuis qu'il a appris à diriger les chevaux, s'est servi de deux sortes de freins : le *Frein antique* ou mors de bridon, et le *Frein moderne* ou mors de bride [1]. Le *Frein antique* ou mors de bridon, dont le type est celui de la planche I, agit sur la commissure des lèvres. Son action est moelleuse mais diffuse; il est moins puissant, moins précis que le mors de bride, et moins efficace que lui pour la conduite ou pour l'équitation de guerre. Les anciens, frappés de l'insuffisance de ce frein, cherchèrent constamment à le perfectionner. Tantôt ils ajoutèrent à son embouchure des olives, des rondelles plus ou moins coupantes ou même des pointes (peau de hérisson des Grecs); mais ils n'arrivèrent ainsi qu'à meurtrir sans utilité la bouche du cheval. Tantôt ils modifièrent la forme des ailettes et des anneaux d'attache, mais ils ne changèrent rien au principe essentiel du bridon, l'action sur la commissure des lèvres. Tel le frein antique se montre à l'origine, tel on le retrouve au cours des siècles jusqu'à l'apparition du mors de bride, tel il est encore aujourd'hui sous le nom de mors de bridon. Quelques musées possèdent, il est vrai, des mors à branches et à

---

[1] Sans compter le caveçon qui agit sur le chanfrein mais dont l'emploi fut toujours exceptionnel sauf encore aujourd'hui, en quelques endroits, à Naples par exemple.

gourmette catalogués romains, celui de Vienne par exemple, mais ce sont des mors de la Renaissance.

Les fig. 3-8 montrent divers aspects du mors de bridon antique. La fig. 1 (pl. I) laisse voir, sur une peinture de la XVIIIe dynastie conservée au British Museum, un mors de bridon dont les ailettes sont analogues à celles de la planche V. La fig. 3 (pl. II) montre un mors assyrien garni de pointes conservé au Musée du Louvre, mors votif sans doute en raison de ses dimensions exagérées. La fig. 4 (pl. III) montre un mors difficile à dater, VIIe ou VIe siècle peut-être, trouvé à Moeringen dans le lac de Bienne, et cité par Alexandre Bertrand (*Revue arch.,* 1873, vol. I, p. 229). La fig. 5 (pl. III) montre un mors gréco-romain avec pointes sur l'embouchure, de la collection du Dr Fouquet, au Caire. La fig. 6 (pl. IV) montre un mors romain du Musée du Louvre garni de rondelles, de pointes et de jouets, et dont les ailettes sont doublées d'S destinés à l'attache des montants du bridon. La fig. 7 (pl. IV) montre un mors gréco-byzantin de la nécropole de Kammunta, Caucase (E. Chantre). Ces mors, de même que tous ceux qu'il est possible de voir sur les documents figurés antiques, sont des mors de bridon; il n'y a que des variantes dans la forme.

Parmi les variantes du mors de bridon antique, il en est une assez tardive qui vaut une mention spéciale : c'est un mors dont l'aspect extérieur est presque celui du mors de bride mais qui agit comme un mors de bridon. Ce mors, dont nous voyons des exemplaires chez les Gallo-romains, les Sassanides et les Japonais du VIIe siècle, est muni de branches comme un mors de bride, mais ces branches au lieu d'être fixes aux extrémités de l'embouchure sont articulées avec elle (fig. 8, pl. VI, cheval de Neuvy-en-Sullyas); ce sont des branches ballottantes qui ne forment pas levier. Simple accessoire destiné à l'attache des rênes, peut-être avaient-elles pour but de les éloigner de la bouche et de les garantir de l'écume. Les branches de ce mors, n'offrant pas de résistance à l'action des rênes comme le mors de bride formant levier, étaient attirées en arrière; cette particularité permet de le distinguer du mors de bride, et c'est ainsi que le mors Sassanide rentre probablement dans cette catégorie, sans toutefois qu'on puisse l'affirmer puisqu'on n'aperçoit sur les documents que son aspect extérieur.

Le mors égyptien de notre planche V, qui est peut-être le plus ancien exemplaire actuellement connu du frein antique, présente une variante

intéressante dans la disposition de ces pointes dont les anciens aimaient à agrémenter leurs mors. Le plus souvent ces pointes, placées sur l'embouchure, sont destinées à arrêter plus facilement le cheval; ici elles garnissent la face interne des ailettes et leur but est de faciliter le tourner. Quand le cocher tirait sur une guide, les pointes de l'ailette opposée se faisaient sentir et le cheval, on l'espérait du moins, tournait plus vite pour éviter leur piqûre. Cette disposition, bien que rare, n'était sans doute pas unique puisqu'on la retrouve encore aujourd'hui sur certains mors de bridon, très peu employés du reste. Notons en outre que ce frein de la planche V ne pouvait être un mors de service en raison de ses dimensions exagérées, les mors usuels en effet n'ayant que de 12 à 18 cent. de large à l'embouchure.

Quelques mots maintenant sur le frein moderne.

Le frein moderne ou *Mors de bride* diffère du frein antique dans *son principe,* dans son *mode d'action* et dans *sa forme.* C'est un levier qui agit sur le maxillaire inférieur à l'endroit des barres, et qui prend appui sur la barbe au moyen de la gourmette. Ce frein plus précis, plus puissant que le mors de bridon, est d'un emploi plus délicat; pour s'en servir il faut éviter les à-coups, il faut être solide en selle et, par suite, il est utile d'avoir des étriers. C'est en partie à l'adoption de ce frein, ainsi qu'à l'étrier, que la cavalerie moderne doit de pouvoir manœuvrer avec une aisance, un ordre et une cohésion que la cavalerie antique n'a jamais connus.

Le mors de bride apparaît pour la première fois au IXe siècle, à Byzance, sur les documents figurés, en même temps que l'étrier [1], et son usage se développe très vite, sans toutefois faire disparaître le mors de bridon que les Grecs continuent à employer jusqu'à la chute de leur empire. Les Arabes l'adoptèrent à leur tour d'après les documents figurés, dont les plus anciens connus datent du XIIIe siècle.

Dans l'Occident Latin le mors de bride apparaît sur les documents figurés, deux siècles plus tard qu'à Byzance, bien que, dès le IXe siècle, l'étrier, peut-être venu de Byzance, apparaisse sur les documents latins. Assez rare au XIe siècle, il se multiplie au XIIe, sans toutefois faire disparaître le mors de bridon. Au moyen âge, en Occident, ce mors de bride a des

---

[1] Qui était déjà connu en Chine dès le VIIe siècle.

branches très longues, souvent réunies à leur extrémité par une chaînette ou barrette, et une embouchure généralement brisée. La gourmette n'est visible sur les documents qu'à partir du xiiie siècle, mais la direction des branches indique qu'il y en a une dès le ixe siècle.

Du xive au xviie siècle le mors de bride est souvent muni pour les cavaliers de deux paires de rênes qui sont attachées, l'une à l'extrémité des branches, l'autre près de l'embouchure. La première paire agissait fortement, mais la deuxième, qui ne faisait pas agir le levier, avait une action plus douce. Au xvie siècle, le mors de bride voit son embouchure se garnir, peut-être à l'imitation des anciens, de rondelles, de pointes et de jouets (fig. 9, pl. VI) plus nuisibles encore que sur un mors de bridon.

Au xviie et au xviiie siècle, alors que l'équitation savante se développe et que les Anglais créent le cheval de pur sang, le mors de bride s'améliore par la suppression des saillies barbares, mais les branches restent encore très longues. Il faut arriver à la fin du xviiie siècle, sous Louis XVI, pour qu'un dernier perfectionnement achève de constituer le frein actuel du cavalier, par la réunion au mors de bride du mors de bridon avec deux paires de rênes, l'une pour la bride, l'autre pour le bridon.

En résumé, de l'origine au ixe siècle, le seul frein connu de l'antiquité est le mors de bridon. Du ixe au xviiie, les deux mors sont employés séparément. Au xviiie siècle on apprend à combiner l'action des deux mors. Actuellement les deux freins sont employés l'un et l'autre, soit isolés, soit combinés pour le cheval de selle, et l'antique mors de bridon, s'il n'occupe plus que le second rang, est fort utile encore pour le dressage et les courses. Certains pays même, la Russie et l'Angleterre par exemple, le préfèrent souvent à la bride pour l'attelage.

Commt Lefebvre des Noëttes.

TABLE DES MATIÈRES.



Vue générale du Temple.



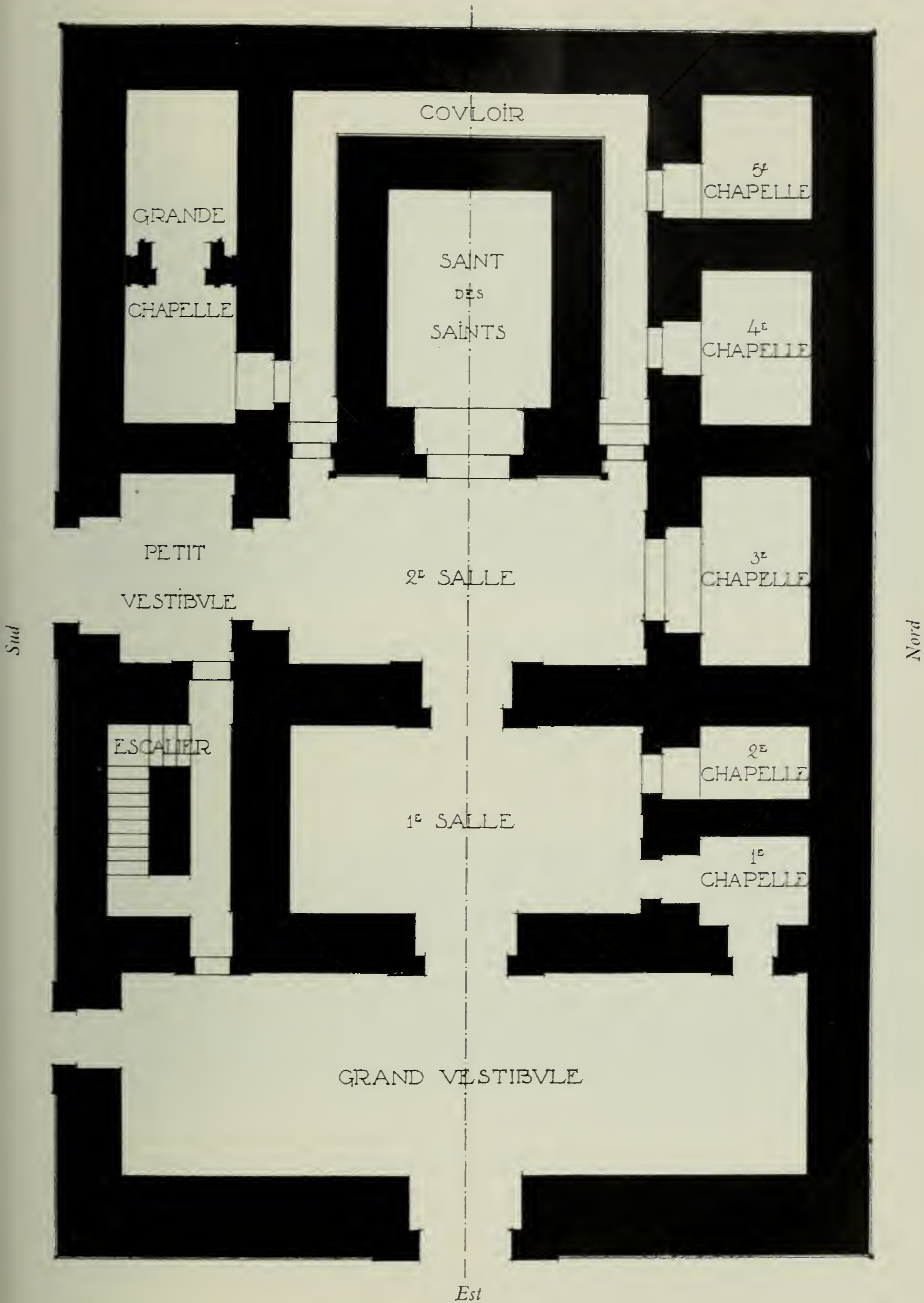
Porte du Mur Extérieur Est.

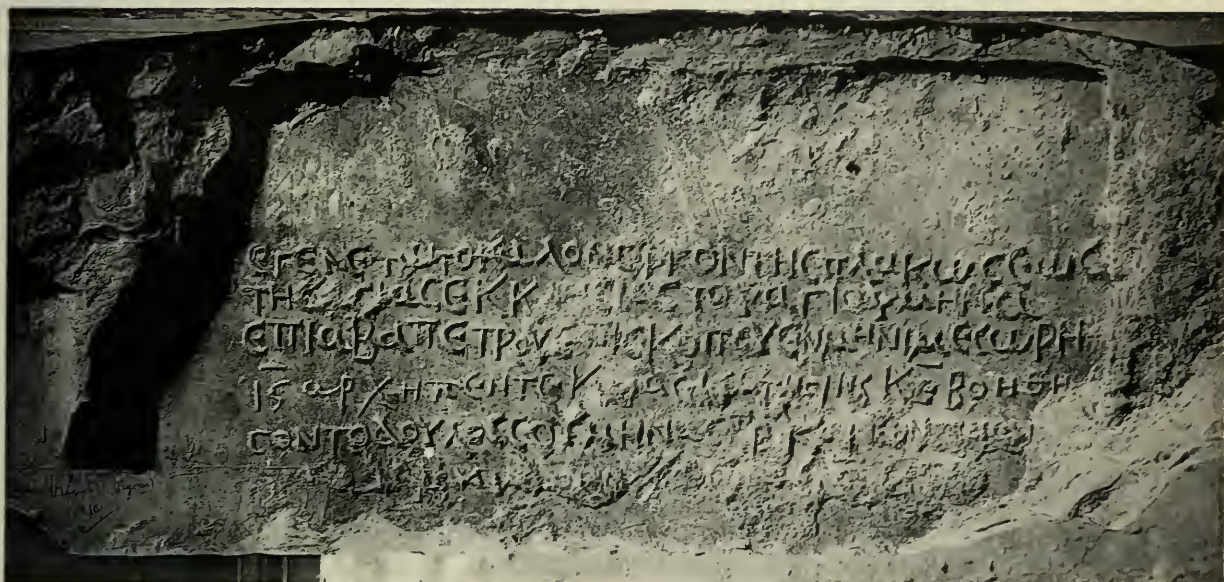


Les deux portes du Mur Extérieur Sud.

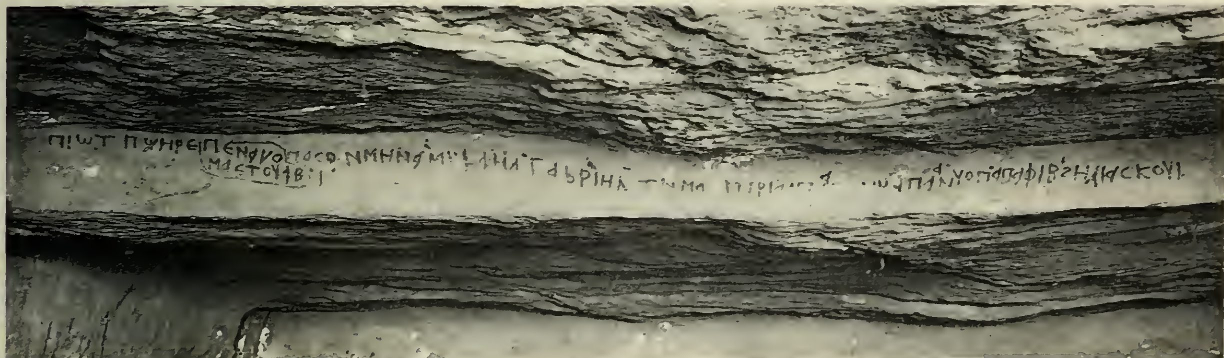


Porte du petit Vestibule.


COVLOIR
5E CHAPELLE
GRANDE CHAPELLE
SAINT DES SAINTS
4E CHAPELLE
PETIT VESTIBVLE
2E SALLE
3E CHAPELLE
Sud
Nord
ESCALIER
2E CHAPELLE
1E SALLE
1E CHAPELLE
GRAND VESTIBVLE
Est



Stèle chrétienne de Nazléh (Fayoum).



Inscription des tombeaux de Meïr.

Phototypie Berthaud, Paris



Fig. 1. — Cheval avec mors de bridon.
Peinture thébaine de la XVIIIe dynastie, conservée au British Museum.

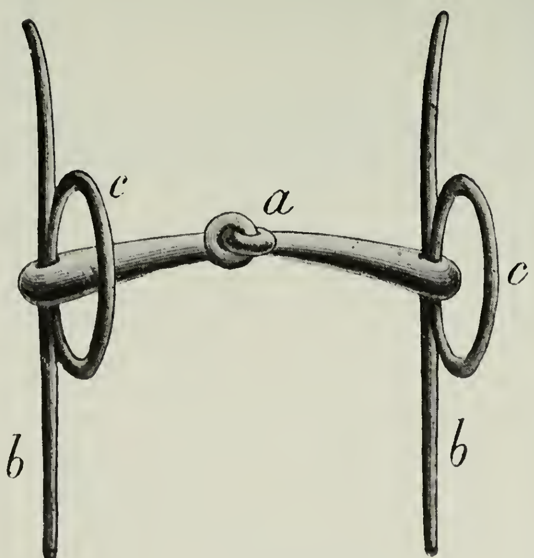


Fig 2. — Mors de bridon moderne.



Fig. 3. — Mors votif assyrien.
Musée du Louvre.

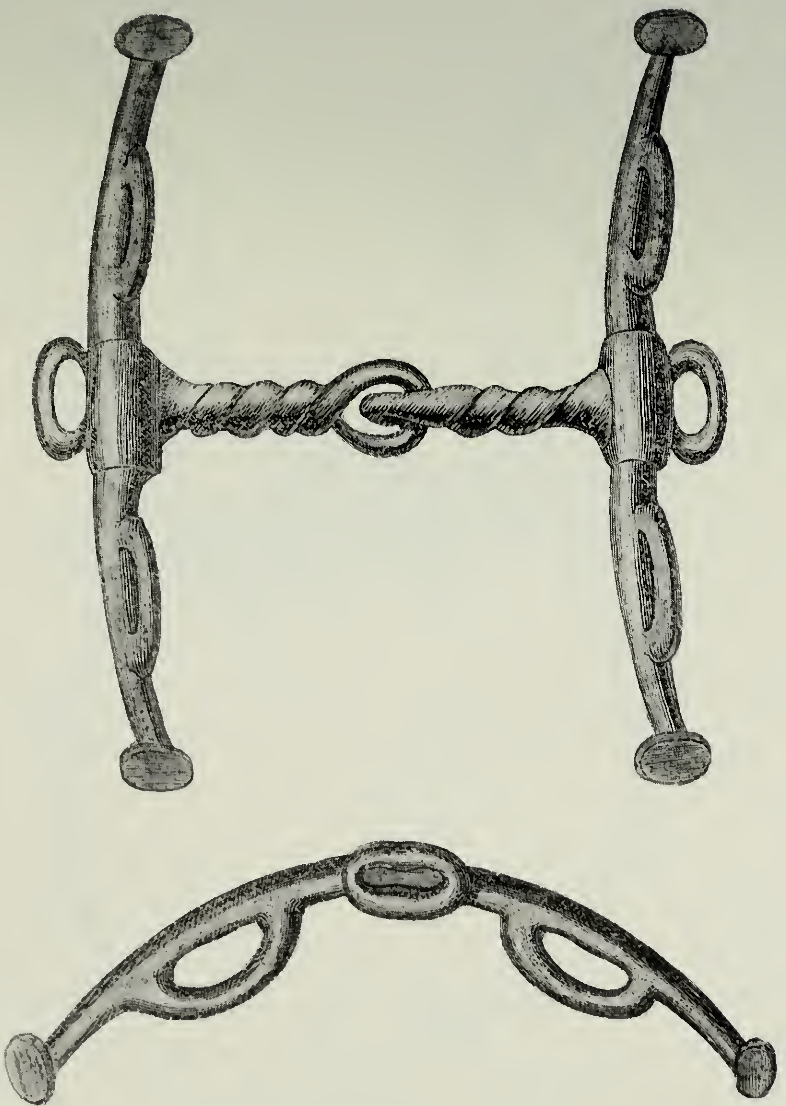


Fig. 4. — Mors de Mœringen.



Fig. 5. — Mors gréco-romain.
Collection du Dr Fouquet.

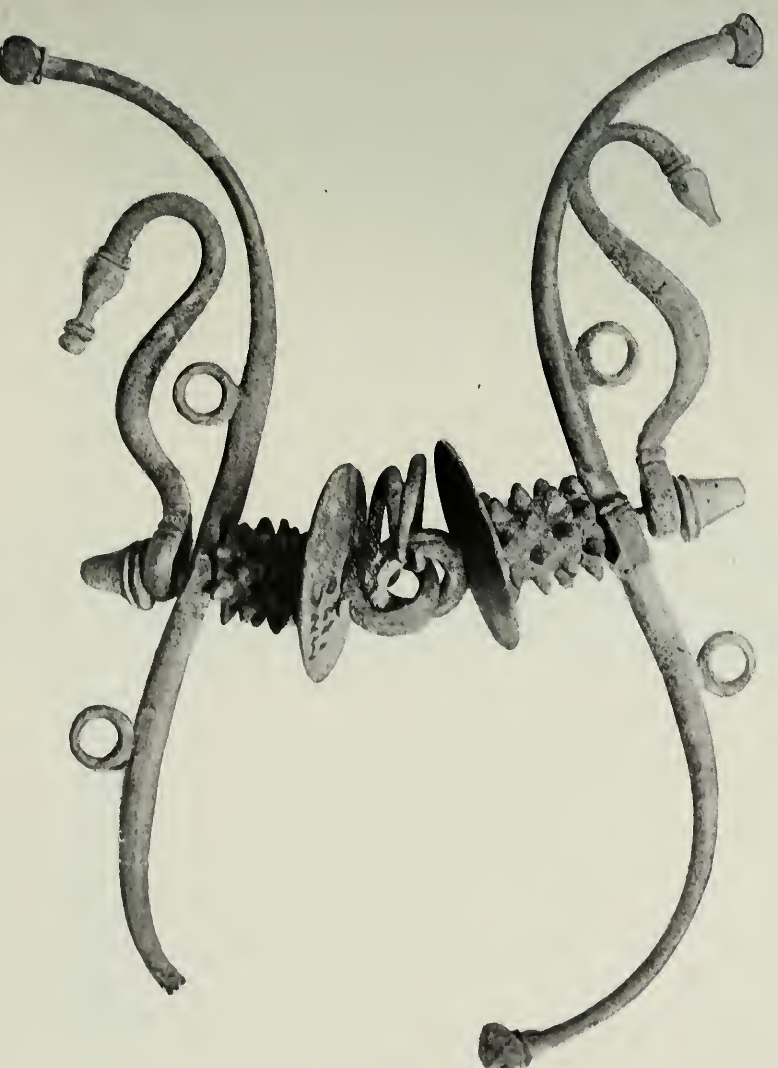


Fig. 6. — Mors romain à rondelles, pointes et jouets.
Musée du Louvre.

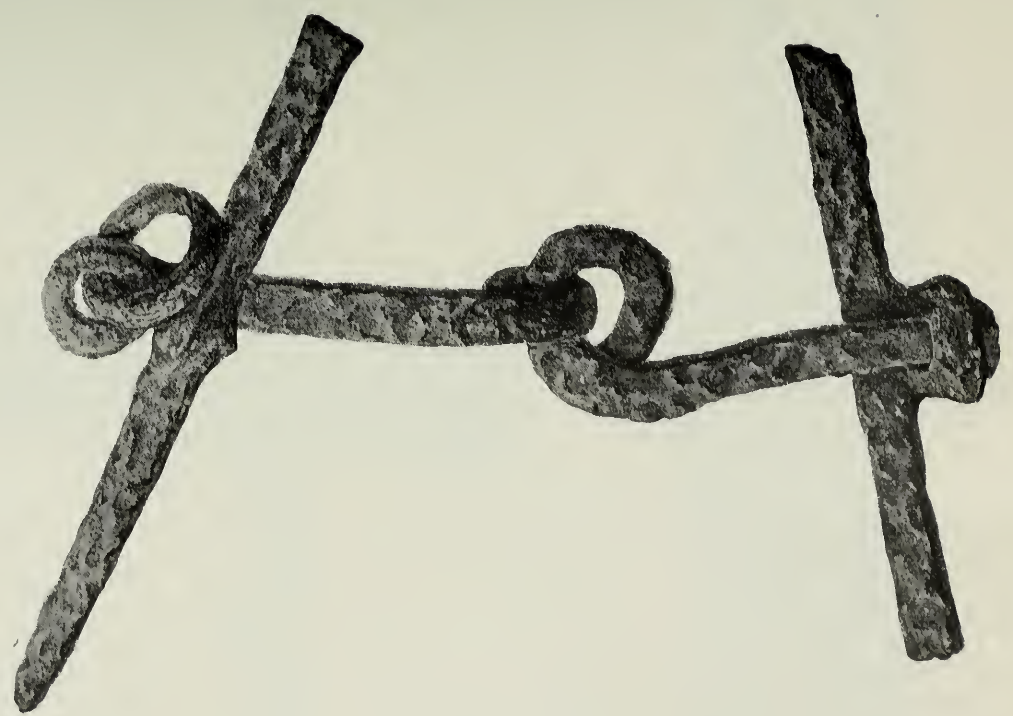
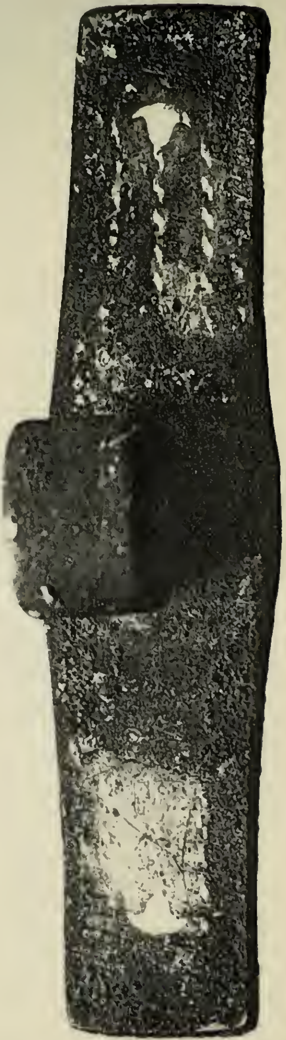


Fig. 7. — Mors gréco-byzantin



Frein en bronze de la XVIIIe ou XIXe Dynastie.

Phototypie Berthaud, Paris

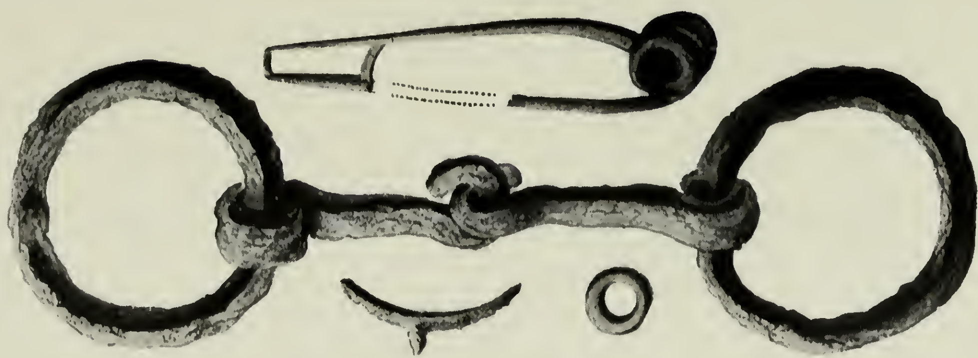


Fig. 8. — Mors de bridon à branches.
Collection Caranda.

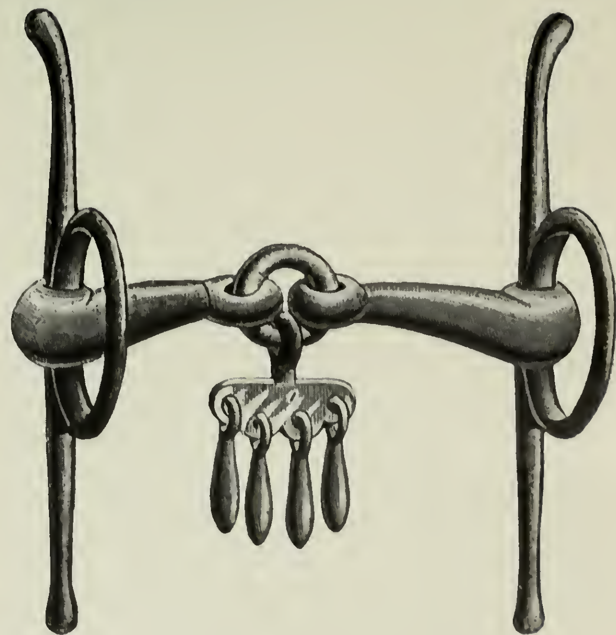


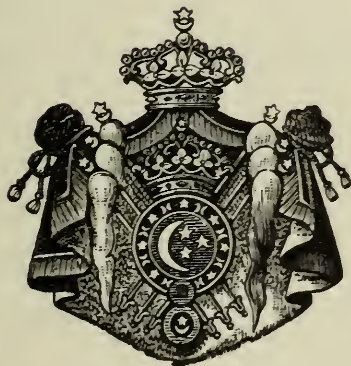
Fig. 9. — Mors de bridon moderne, à jouets.

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XII



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

PARTHÉNIOS FILS DE PAMINIS
«PROSTATÈS» D'ISIS À KOPTOS

PAR

MM. A. REINACH ET R. WEILL.

Ce personnage nous est connu par quatorze documents qui tous proviennent de Koptos[1]. Trois ont été recueillis antérieurement aux fouilles de Petrie (1-3) et quatre postérieurement (6, 7, 9, 10); Petrie en a trouvé trois dans ses fouilles de 1893 (8, 13, 14), et nous en avons relevé quatre, trois en 1910 (5, 11, 12) et un en 1911 (4). Ces documents comprennent :

4 stèles avec tableaux à légende inscription hiéroglyphique, et inscription grecque (1, 2, 3, 4);

1 inscription grecque (5);

3 stèles avec tableaux à légende inscription hiéroglyphique et inscription démotique (6, 7, 8);

2 stèles avec représentations égyptiennes et inscription démotique (9, 10);

1 inscription démotique sur le linteau d'une grande porte décorée de tableaux et de textes hiéroglyphiques (11);

3 inscriptions démotiques sur des fragments de linteau (12, 13, 14).

Nous les décrivons ci-dessous par catégorie de monuments, et dans l'ordre du tableau qui précède.

---

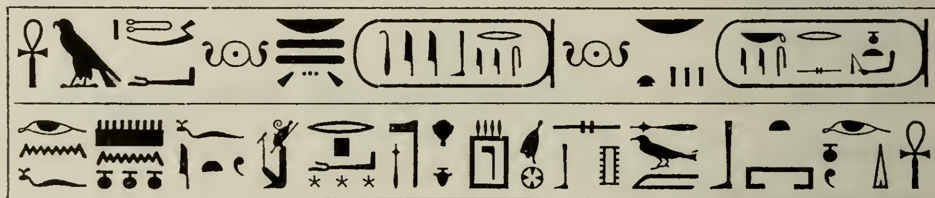
[1] Les monuments 1, 2, 6, 9 de notre classification sont inscrits au Catalogue ms. du Musée du Caire comme venant de Kous; mais tous les autres ayant été trouvés à Koptos, on peut attribuer 1, 2, 6 et 9, en toute certitude, à cette ville,

I. STÈLES HIÉROGLYPHIQUES-GRECQUES ET INSCRIPTION GRECQUE.

1. *Caire n° 9268*. Milne, *History of Egypt*, V, p. 184; Ricci, *Arch. pap.*, II, (1903), p. 432, n° 16; Milne, *Greek Inscriptions* (dans *Cat. général Caire*), 1905, p. 39-40 et pl. II. — Le grec, en outre, dans Cagnat, *I. G. rom.*, 1172, et Spiegelberg, *Die demotischen Inschriften* (dans *Cat. général Caire*), 1904, p. 35.

Grès, bloc rectangulaire portant en haut un cintre en relief imitant le profil des stèles cintrées. Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, le signe du ciel surmontant un tableau où l'on voit le Pharaon faisant l'offrande à Geb et Nouit, au-dessus de la tête du Pharaon, cartouches illisibles. Au-dessous du tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de droite à gauche. Tout en bas, inscription grecque en trois lignes.

Inscription hiéroglyphique gravée grossièrement en creux, signes souvent difficiles à interpréter. Transcription :



«Le Vivant Horus. . ., Soleil Seigneur des Deux-Terres *Tiberios*, Soleil Seigneur des Levers *Kaisaros-nt-khou*, qui a fait ses monuments à son père,

---

ainsi que 4 et 7, qui sont sans provenance connue mais appartiennent évidemment au groupe des autres inscriptions. Ce n'est pas le seul exemple de cette erreur; les marchands de Kous étant les intermédiaires par lesquels s'écoulent les antiquités de Koptos, beaucoup de celles-ci ont été données à tort comme provenant de Kous. Cette année encore (1911) on nous a montré à Louxor comme originaire de Kous une intéressante stèle en basalte de 6 l. consacrée à Mîn de Koptos, en l'an 27 de Darius, par un membre d'une famille d'architectes déjà connue par un certain nombre des inscriptions du ouadi Hammamât.

le prince des étoiles, le dieu grand dans le *Sanctuaire du Midi*, la muraille très grande dans la demeure(?), qui lui fait le Don de Vie».

Inscription grecque :

> Ὑπὲρ Τιβερίου Καίσαρος Σεβαστοῦ
> [ἔτους] ιη' Ἐπεῖφ ια' Κρόνωι θεῶι μεγίστωι
> Παρθένιος Παμίνεως προστάτης Ἴσιδος

«Au nom de Tibère César Auguste, l'an 18, 11 Épeiph, à Kronos dieu très grand, Parthénios fils de Pamînis, *prostatès* d'Isis».

Cette stèle a donc été dédiée en juillet 32.

Le dieu adoré est Geb-Kronos, le «prince des dieux» dans le «Sanctuaire du Pays du Sud». Ce dernier nom mérite une attention particulière[1]. A Koptos, il s'est rencontré exclusivement dans les inscriptions du *temple du Sud* de nos fouilles[2], et il s'y présente avec une telle fréquence qu'on doit sans doute reconnaître dans ce nom celui du petit temple lui-même. C'est ainsi qu'on lit, dans l'inscription dédicatoire d'Auguste sur la façade occidentale de la chapelle de Césarion et Cléopâtre[3], que «le roi lui-même ordonna de mettre en inscription que Sa Majesté voulut faire ses monuments à son père illustre «Khonsou, prince ..... de la grande Neuvaine divine dans le *Sanctuaire du Midi*». Dans la chapelle même, Césarion invoque etc. «Geb, père des dieux, prince de la Neuvaine divine, ... le dieu grand dans le *Sanctuaire du Midi*», et *** etc. «Nouît, la grande, la génitrice des dieux, ... dans le *Sanctuaire du Midi*»; et le roi se dit *** «aimé de Geb, prince des dieux (cf. la stèle du Caire qui est l'objet de ce commentaire), le dieu

(1) Cf. Weill dans *Annales du Service des Antiquités*, XI (1910), p. 127, et *Recueil de travaux*, 1912.

(2) Voir nos plans d'ensemble, au $\frac{1}{1600}$ et au $\frac{1}{1200}$, dans Reinach, *Rapports sur les fouilles de Koptos* (1910), et Weill, *Koptos, relation sommaire*, etc., dans *Annales du Service des Antiquités*, XI (1910), pl. I. Le *temple du Sud*, comme l'indique ce nom que nous lui avons donné, est sur la lisière sud du champ de ruines, au contact même des maisons du village d'Oeidat.

(3) Plans susdits, n° 39.

grand dans le *Sanctuaire du Midi*». Sur la muraille opposée de la chambre, consacrée principalement à Cléopâtre Philopator, Césarion paraît encore une fois, «aimé de Khonsou dans le *Sanctuaire du Midi*», et la reine invoque «Isis ... régente des dieux, la très vénérable et très puissante, dans le *Sanctuaire du Midi*», et Mîn, lequel, particularité remarquable, est qualifié à deux reprises «dieu grand *dans le nome Horoui* (les Deux Faucons, emblème de Koptos)», non dans le Sanctuaire du Midi. Quelque temps avant la dernière Cléopâtre, un Ptolémée indéterminé faisait inscrire, sur les montants intérieurs de la petite porte construite par Nektanébo I[1], ses dédicaces à sa mère «Isis, la grande mère divine, dans le *Sanctuaire du Midi*», et à son père «Geb, prince des dieux, dans le *Sanctuaire du Midi*». Après Cléopâtre et Auguste, la décoration du temple et de ses organes d'approche fut achevée par Caligula, qui déclare, sur les parois du premier pylône en avant de la chapelle[2], avoir «fait ses monuments à son père «Geb, prince des dieux, le dieu grand dans le *Sanctuaire du Midi*». Dans les inscriptions du grand pylône en avant du premier[3], qui sont également au nom de Caligula, on retrouve enfin plusieurs fois le nom du *Sanctuaire du Midi*, notamment dans une proclamation des mérites du Pharaon, où il est dit aimé de ... , et «nombreux de monuments dans le *Sanctuaire du Sud*, constructeur des temples du Midi et du Nord».

Cette dernière phrase, où le *Sanctuaire du Midi* est opposé à l'ensemble des demeures divines de l'Égypte entière, ne permet pas de décider formellement si le *Sanctuaire du Midi* est notre *temple du Sud* de Koptos, ou bien le sanctuaire de Koptos tout entier. On est incliné vers la première hypothèse par le fait que ce nom de *Sanctuaire du Midi* ne se rencontre que dans notre petit *temple du Sud;* par le fait aussi que Mîn, le dieu principal de la ville, même dans ce temple secondaire, garde son titre éminent de

---

[1] Immédiatement au nord de la chapelle 39 qu'on vient de dire; porte ouvrant est-ouest au milieu de la façade 39-39. — [2] N° 43 du plan. — [3] N° 44 du plan.

«Mîn dans Koptos», qui semble avoir une portée plus générale que s'il y avait «Mîn dans le *Sanctuaire du Sud*».

Les précédentes citations extraites des inscriptions du petit temple montrent qu'il appartient surtout à Geb, dont le nom reparaît sans cesse tandis qu'autour de lui Khonsou, Isis, Nouît, Mîn lui-même ne se présentent qu'un petit nombre de fois. Le *temple du Sud* de Koptos est donc sans doute la chapelle locale de Geb, — on sait que le temple de Mîn, le *grand temple,* occupe la région nord du *téménos* — et c'est très probablement de ce temple de Geb que vient la stèle du Caire, dédiée au nom de Tibère en l'an 32, qui nous a donné lieu de faire la précédente enquête.

2. *Caire n° 22199.* Mahaffy, *History of Egypt,* IV, p. 18, fig. 7; Ricci, *Arch. pap.,* II (1903), p. 432, n° 17; Milne, *Greek Inscriptions* (dans *Cat. général Caire*), p. 39; A. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* (dans *Cat. général Caire*), 1905, p. 194-195 et pl. LXX. — Le grec, en outre, dans Cagnat, *I. G. rom.,* 1173.

Très analogue à la stèle précédente. Sur le bloc rectangulaire, le cintre supérieur en relief avec le disque ailé, surmontant le signe du ciel; la scène au-dessous montre le Pharaon adorant Horus et Isis. Sous ce tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de droite à gauche. Au-dessous, inscription grecque en deux lignes.

Inscription hiéroglyphique très grossièrement inscrite.

Transcription :

«Le Soleil Seigneur des Deux-Terres *Tiberios,* Soleil Seigneur des Levers *Kaisaros-nt-Khou,* qui a fait ses monuments à son père Sokar-Osiris, le dieu grand Seigneur d'Abydos, régent des nomes du Sud et du Nord».

Inscription grecque :

Ὑπέρ Τιβερίου Καίσαρος Σεβαστοῦ ἔτους ι' Φαῶφι ια'[1]
Παρθένιος Παμίνεως πρ[οστάτης Ἴσιδος]

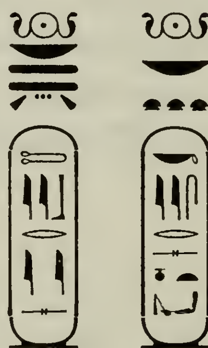
« Au nom de Tibère César Auguste, l'an 10, 11 Phaophi, Parthénios fils de Pamînis, *prostatès* d'Isis ».

C'est à la fin de septembre 24 que se place cette dédicace à l'Osiris momifié d'Abydos. Une grande stèle relative au culte d'Osiris, de Geb et de Horma-khouti a été trouvée en 1910 dans la partie ptolémaïque des « Édifices du Centre » et l'on trouvera plus loin une invocation de Parthénios à Osiris (6).

3. *Caire n° 9286.* Milne, *History of Egypt,* V, p. 184 et p. 27, fig. 17; Ricci, *Arch. pap.,* II (1903), p. 431, n° 11; Milne, *Greek Inscriptions* (dans *Cat. général Caire*), p. 28-29 et pl. II. — Le grec, en outre, dans Cagnat, *I. G. rom.,* 1171.

Grès, stèle cintrée. Dans le cintre, le disque ailé. Au-dessous, tableau montrant le Pharaon faisant offrande à Horus enfant, derrière lequel Isis est assise, tenant un autre Horus sur ses genoux. Devant le Pharaon, cartouches hiéroglyphes inscrits de droite à gauche.

Ce sont ceux de Tibère :



Au-dessous, inscription grecque de cinq lignes :

Ὑπέρ Τιβερίου Καίσαρος
Ἴσιδι καῖ Ἁρποχράτῃ[2] καῖ Πανὶ θεοῖς

[1] Et non ιθ'; la lecture ια' (proposée par S. de Ricci) se confirme à l'examen de l'original.

[2] On sait que l'orthographe Ἁρποχράτης se rencontre fréquemment dans les inscriptions. Elle est plus près de la forme hiéroglyphique *Harpe-chrat* que le grec avait à transcrire.

μεγίστοις τὸν περίϐολον Παμῖνις
Παρθενίου καὶ Παρθένιος υἱὸς
ἔτους η̅ Τιϐερίου Καίσαρος Σεϐαστοῦ

« Au nom de Tibère César, à Isis et à Harpocrate et à Pan, dieux très grands, Pamînis fils de Parthénios et Parthénios son fils (dédient) le péribole, l'an 8 de Tibère César Auguste ».

Au-dessous, inscription grecque postérieure, en caractères plus petits :

Ἔτους ιϐ' Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ κυρίου δύο τίχ(η) καθ(αιρεθέντα) οἰκοδ(ομήθη).
ἐπὶ Πανίσκῳ Πτόλλιδος προστάτῃ Ἴσιδος θεᾶς μεγίστη[ς

« L'an 12 d'Antonin César, notre seigneur, deux murs ont été restaurés après purification par les soins de Paniskos fils de Ptollis, *prostatès* d'Isis déesse très grande ».

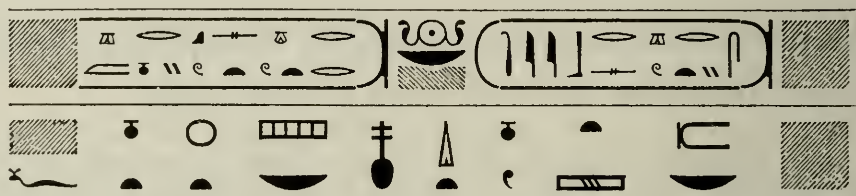
Ainsi, le péribole construit en 21/2 dut subir une restauration en 148/9. Comme celle-ci a été faite par les soins du *prostatès* d'Isis, il y a lieu de croire que c'est déjà en cette qualité que présidèrent à sa construction Pamînis et son fils Parthénios, d'autant plus que, dans les deux stèles précédentes, postérieures il est vrai à celle-ci, Parthénios porte ce titre. Bien que la stèle s'adresse à la triade adorée au Grand temple de Koptos, la prédominance d'Harpocrate que semble attester le tableau votif incline à penser qu'il ne s'agit pas de ce temple où Mîn domina toujours mais à celui dont proviennent la plupart des blocs remployés aux Églises de l'Ouest où Harpocrate paraît jouer un rôle prépondérant. Ce temple semblant avoir été construit par Cléopâtre et Césarion[1] il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il ait fallu attendre au temps de Tibère pour que son péribole fut achevé.

4. *Fouilles de 1911*. Stèle cintrée en calcaire. Haut. 0 m. 42 cent.; long. 0 m. 28 cent., ép. 0 m. 10 cent. Trouvée dans le *Temple du Centre,* (comme 5) engagée dans des murs en briques crues de maisons byzantines à 1 mètre environ au nord du tournant qui prolonge à l'est la colonnade 36. N° 1773 de notre *Catalogue des trouvailles* pour 1911. L'entête

---

[1] Cf. Reinach, *Bull. de la Soc. des fouilles archéologiques,* 1911, p. 49.

arrondi est occupé par un disque ailé flanqué des *uræus;* il est séparé par le signe du ciel du tableau : le pharaon coiffé de la couronne du Nord fait une offrande à Horus enfant debout sur les plantes emblématiques liées autour du *sam;* Horus a le doigt à la bouche et porte le manteau royal et le disque surmonté des plumes d'Amon; derrière lui Isis assise, coiffée du disque et des cornes hathoriques, tenant l'*ouadj.* Au-dessus des personnages, hiéroglyphes illisibles. Au-dessous le texte : deux lignes d'hiéroglyphes :



« . . . . . *Germanikos Autokrator,* Soleil Seigneur [des Levers] *Tiberios Klaudios,* . . . . . toute chose d'offrande bonne, et qui lui donne part à toute chose . . . (?) ».

Inscription grecque :

Ὑπὲρ Τιϐερίου Κλαυδίου Καίσαρος Σεϐασ[τοῦ
Γερμανίκου Αὐτοκράτορος Ἴσιδι θε[αῖ
Πετήσις Ιουας ΙCΙΜ.ΝΟΥΠΙΜΜЄΙѠΜЄ [καὶ
Παρθένιος Παμίνεως προστάτης Ἴσιδος
θεᾶς μεγίστης

« Au nom de Tibère Claude César Auguste Germanicus, empereur, à Isis la déesse, Pétésis fils de Ioua et Parthénios fils de Paminis, *prostatès* d'Isis déesse très grande ».

Le plus connu des rares exemples du nom de Ioua[1] que porte le père de Pétésis est celui du père de la fameuse reine Tiï « père divin, gardien

[1] Voir Maspero dans Th. M. Davis, *The Tomb of Iouya and Touyou* (Londres, 1907) et J. Quibell, *Tomb of Iuaa and Thuiu* (Le Caire, 1908). A ces deux transcriptions et aux autres qu'on a données du nom du père de Tiï on préférera maintenant celle qu'indique ce premier exemple de son nom qu'on trouve en

des troupeaux de Mîn d'Aupou (Akhmîm), prophète de Mîn». Peut-être un titre de ce genre se cache-t-il en mauvaise transcription dans le groupe de lettres qui suit son nom[1]. En tout cas, il paraît résulter de cette dédicace que, sous Claude, Parthénios n'était plus que le second personnage du sanctuaire.

5. *Fouilles de 1910*[2]. Reinach, *Rapports sur les fouilles de Koptos* (1910), p. 15, n° 1.

Fragment d'inscription grecque :

ЄΝΙΟϹ ΠΑΜΙ
ΙϹΙΔΟϹ ΘΕΑ

A restituer, vraisemblablement, ainsi qu'il suit :

[Ὑπὲρ Τιβερίου Καίσαρος
Σεβαστοῦ ἔτους. . . . .
Παρθ]ένιος Παμί[νεως προ-
στάτης] Ἴσιδος θεᾶ[ς μεγίστης

De la disposition de ce qui reste de l'inscription il résulte, en effet, que la ligne comptait environ 20 lettres. Il est donc probable qu'on doit

grec. Il est probable que les titres rapportés pour le Mîn d'Akhmîn existaient aussi pour le Mîn de Koptos. Aussi est-il curieux de rapprocher du nom de Touyou, la femme de Ioua, «du harem de Min» celui de la dame Toui, supérieure des recluses de Mîn dont la statue de bois est un des chefs-d'œuvre égyptiens du Louvre (Capart, *L'Art égyptien*, I, pl. 70; une princesse de la dynastie des grands prêtres Isimkhebiou était pareillement supérieure des recluses de Mîn, d'Hor et d'Isis de Koptos, Maspero, *La trouvaille de Deir el Bahari*, *Mém. de la Mission*, I, p. 588).

(1) La lecture paraît certaine : une lettre semble manquer entre le M et le N; il faudrait peut-être penser à Ισιμινου, *Minou* étant le nom égyptien de Mîn; la partie contiguë des deux M a disparu dans un trou rectangulaire; mais aucune autre lettre qu'un M n'y semble convenir, les terminaisons en *ôme* sont fréquentes en égyptien. J'ai pensé à tirer de ce qui la précède ΙϹΙΔΙ ΑΝΟΥΠΙΔΙ; mais cela ne semble pas possible.

(2) *Édifices du centre*, colonnade 36 (voir les plans); l'inscription était tombée la face en bas sur la surface du soubassement de la colonnade.

restituer au-dessus le nom de Tibère avec la date. Les noms de Claude ou de Néron, dont on doit envisager la possibilité d'après le monument précédent et les monuments que nous verrons plus loin, seraient trop longs.

II. STÈLES PHARAONIQUES

AVEC INSCRIPTIONS DÉMOTIQUES.

(avec ou sans inscription hiéroglyphique).

6. *Caire n° 31146*. Spiegelberg, *Die demotischen Inschriften* (dans *Cat. général Caire*), 1904, p. 57-58 et pl. XVII.

Grès, stèle cintrée. Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, le signe du ciel couvrant un tableau où l'on voit Anubis présenter un défunt, en tenue de momie, à Osiris et Isis : à cette scène funéraire correspond la petite prière à Osiris qu'on trouve au-dessous du tableau, en deux lignes d'inscription hiéroglyphique écrites de droite à gauche. Au-dessous encore, inscription démotique en six lignes.

Inscription hiéroglyphique :



« O Osiris! Voici que ton âme divine et illustre plane(?) devant ta face, voici que ton âme ferme rayonne dans le ciel, cependant que ton corps repose dans le monde infernal ».

Spiegelberg a supposé que ce texte et la scène qui la surmonte sont ceux d'un monument préparé pour être une stèle funéraire, stèle que notre Parthénios, très ignorant des usages égyptiens, aurait utilisée pour y graver

une dédicace démotique. Mais une pareille ignorance de la part du chef du sacerdoce de Koptos parait bien peu vraisemblable. La formule qu'on vient de lire ne peut-elle convenir aussi bien qu'à une prière à une invocation pour le salut de l'Empereur dont le nom suit dans l'inscription démotique[1] :

r deb Tibris Kloutis
Kisrs Sbstou
Krmniks Aoutougratour
pa ntr ouza [*pa*] *ntr â ta ankh Prthnis* [*pa Pa-Min*]
mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist sha zet
sesh . . . . . *abd* . . . .

« Pour *Tiberios Klaudios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator,* le dieu florissant, le dieu grand, qui donne vie à Parthénios, [fils de Pamin[2]], dont la mère est Tapakhoui (Tapsois), administrateur(?) d'Isis éternellement. Écrit [en l'an . . .], mois . . . [jour . . .] ».

Voici paraître le nom de la mère de Parthénios, que nous retrouverons dans toutes les autres inscriptions démotiques du personnage. Celle que nous avons sous les yeux est, comme la stèle 4, du règne de Claude.

7. Caire n° 31101. Spiegelberg, *loc. cit.,* p. 34-35 et pl. VII.

Stèle de grès analogue par la forme à 1 et 2 ci-dessus décrits : bloc rectangulaire portant la représentation en relief du cintre supérieur des stèles incurvées. Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, le signe du ciel surmontant le tableau du Pharaon, coiffé du 𓋔, en adoration devant Hathor et Isis. Devant le roi, cartouches illisibles. Sous le tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de gauche à droite. Au-dessous encore, inscription démotique en trois lignes.

---

[1] Nous croyons inutile de reproduire le texte démotique, et ne reproduirons pas davantage le texte des autres inscriptions démotiques que nous passerons en revue et qui sont déjà publiées.

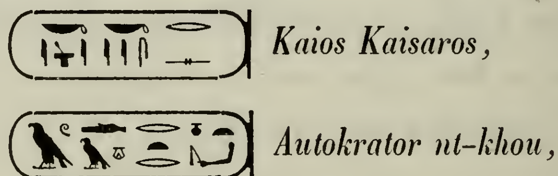
[2] Restitué d'après les inscriptions démotiques qu'on verra plus loin, nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

Inscription hiéroglyphique :



« Le Soleil Seigneur des Deux-Terres *Kaios Kaisaros,* Soleil Seigneur des Levers *Autokrator n-khou,* qui a fait ses monuments à son père, le prince des dieux, la grande défense (*âbit* déterminé par le mur?) dans ... (?), qui fait le don de Vie, à jamais ».

La gravure des signes est extrêmement grossière, leur interprétation difficile, et, si l'on arrive à établir la transcription qui précède avec une certitude suffisante, c'est grâce à l'heureuse analogie avec d'autres textes, notamment, en ce qui concerne la deuxième ligne, avec l'inscription hiéroglyphique du monument 1 étudié ci-avant : même épithète du dieu, « prince des dieux » (le groupe serait difficile à reconnaître sur la stèle 7 examinée seule), même appellation singulière de « grande muraille dans la demeure (?) ». Les cartouches de la première ligne, d'autre part, sont très certains, et le premier parfaitement correct; ce sont ceux de Caligula, et leur interprétation est confirmée par l'examen de la titulature de cet empereur en différents endroits des inscriptions du *temple du Sud* de Koptos. Comme on l'a rappelé plus haut à propos de certaines mentions de la stèle 1, c'est au nom de Caligula que furent décorés les deux pylônes qui précèdent la petite chapelle[1]; invariablement, sur leurs parois, les cartouches de l'empereur se présentent sous la forme :



forme extrêmement remarquable, notons-le en passant, par sa simplicité de composition et d'orthographe, et par certains détails tels que l'écriture du

[1] Plans précités dans nos publications antérieures. Rappelons que la chapelle du *temple du Sud* est 39, les deux pylônes en avant 43 et 44.

nom *Kaios*. Or, ces cartouches sont ceux même qu'on trouve sur notre stèle, encore que le deuxième y soit défiguré curieusement, de telle sorte que l'empereur de la stèle est identifié en toute certitude.

Spiegelberg est excusable d'avoir, dans son commentaire de 1904 et en l'absence des moyens de contrôle que nous avons trouvés à Koptos même, méconnu ces cartouches, qu'il déclara « dépourvus de sens »; il attribuait le monument au règne de Tibère, par analogie avec les stèles 9268 et 9286 (n°s 1 et 3 ci-avant) et parce que celle qui nous occupe est dédiée par Parthénios (texte démotique) comme les autres. Spiegelberg se rendait coupable d'un autre contre-sens dans l'interprétation du texte hiéroglyphique, en y trouvant que le dédicateur avait construit « un grand mur de brique », ; nous avons vu, et il ressort du rapprochement avec la phrase similaire de la stèle, qu'il n'est aucunement question de Parthénios lui-même dans le texte, point même du Pharaon, et qu'il n'y est point nécessairement parlé de constructions récentes.

Le « prince des dieux » est Geb, nous l'avons vu à propos de la stèle 1 (9268) où le même dieu est nommé de la même manière. De même que cette stèle 1, celle qui nous occupe ici vient très probablement du temple de Geb, le *temple du sud* de nos fouilles, sur les murs duquel les noms de Caligula se répètent sous la même forme caractéristique qu'on trouve sur la stèle.

Voici maintenant l'inscription démotique, qui ne nous apprend rien que nous ne savions déjà :

pa bou Ist ourit mout ât ta
ntrt ât [ta ankh] n Prthnis pa Pa-Mìn
mout-f Ta-pa-khoui [pa roud n] Ist sha zet

« La place d'Isis la grande, la grande mère, la grande déesse, qui [donne vie] à Parthénios, fils de Paminis, dont la mère est Tapsois, administrateur (?) d'Isis, éternellement ».

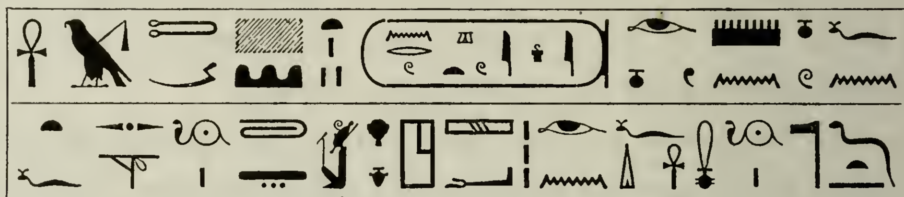
8. *Provenant des fouilles de 1893*. Petrie, *Koptos*, pl. XXII, p. 22. Le texte démotique noté par Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 35.

Sèle cintrée. Dans la partie arrondie, disque ailé flanqué de deux *uræus*; il est séparé par le rectangle allongé du ciel du tableau qui vient au-dessous. Ce tableau est encadré entre cette ligne du ciel et les deux *ousir* qui le

supportent. A droite le roi avec la double couronne; dans la main gauche, il tient l'encensoir, dans la droite un vase ou une massue; devant lui un autel en forme de table ronde à pied central supportant trois objets sphériques. De l'autre côté de l'autel Mîn représenté comme à l'ordinaire; derrière lui sa hutte à façade de *naos;* derrière elle un *naos* couronné d'une frise d'*uræus* est présenté de face; un dieu de face en sort à mi-corps couronné du disque et des cornes hathoriques, s'appuyant de la droite sur une lame. C'est une des formes guerrières d'Horus, Horus de Behoutet ou Horus d'Edfou.

Sous le tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de droite à gauche. Au-dessous encore, inscription démotique en quatre lignes.

Inscription hiéroglyphique :



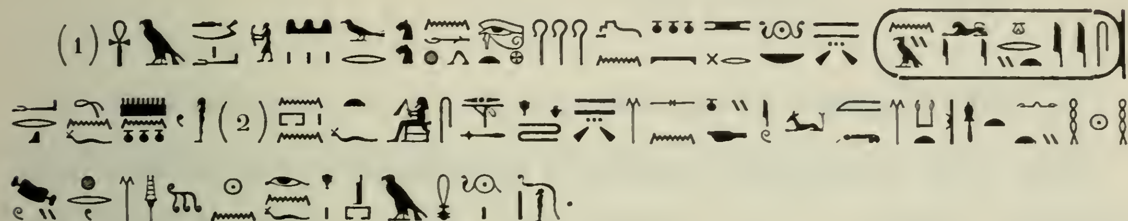
«Le Vivant Horus, . . . [maître] des terres étrangères, *Nero Klaudios,* qui a fait ses monuments à son père Mîn-Ra, le parcoureur de la terre, [le dieu qui réside] dans *Hat-shaou,* qui fait le don de Vie, comme Râ, à jamais».

Plusieurs passages de ce petit texte resteraient très obscurs si nous n'avions la fortune de pouvoir le rapprocher d'un texte contemporain, plus développé mais très analogue dans l'ensemble, qu'on trouve à Koptos sur une paroi conservée des pylônes en avant du *grand temple.* Comme nous l'avons expliqué ailleurs [1], les grandes portes qui s'ouvrent dans le premier, le deuxième et le troisième mur en avant de la façade du temple (n°s 8 à 17 de nos plans) ont été construites au début de l'époque impériale, et l'on y rencontre fréquemment les cartouches de Claude. Or il arriva que, sous le règne de Néron, on voulut ajouter quelque chose au dispositif architectural des passages; on construisit alors, en avant du pylône 13 inséré dans la deuxième enceinte, une sorte de grande porte en saillie sur l'alignement

---

[1] Weill, *Annales du Service,* 1911, p. 135-138; Reinach, *Bull. de la Soc. des Fouilles archéologiques,* 1911, p. 53-57.

du mur, telle que le plan la représente en 14. C'est à l'intérieur de ce dernier passage, du côté sud, que se présente l'inscription dédicatoire, en deux lignes, dont il est intéressant de transcrire ici le texte :



« Le Vivant Horus, . . . , maître des terres étrangères, grand de puissance, au parcours de la voûte céleste (*ouzat*), choisi des princes, aimé de Nouit, Soleil Seigneur des Deux-Terres *Nero Klaudios,* a parfait ses monuments éternels dans la demeure de son père illustre, Mîn, le grand dans [. . . . .?], qui parcourt le monde en la fougue torrentielle de son phallus, — en travaux accomplis mieux que jamais; car c'est lui qui fut son héritier, à l'heure où il prit place sur le trône d'Horus, comme Ra, à jamais ».

A la lumière de ce texte, on reconnaît tout d'abord les deux éléments du nom de Néron dans le cartouche bizarrement défiguré et abrégé de la stèle précédente. On s'explique ensuite l'épithète 𓈖 qui suit le nom de Mîn dans la même inscription de la stèle; car ici, au lieu de cette abréviation dénuée de sens si elle reste isolée, nous avons la formule complète, dont on se rend compte qu'elle exprime la qualité principale du dieu, générateur fougueux dans l'univers entier. En un autre point, par contre, c'est le petit texte de la stèle qui explique le texte fautif de la muraillle, là où ce dernier texte dit : « Mîn, le grand dans. . . »; évidemment, le scribe ou le graveur ont omis le nom de la résidence du dieu, et la lacune est comblée par l'autre inscription, où l'on retrouve : « Mîn . . . dans *Hat-shaou* ». Il paraît difficile de savoir, d'ailleurs, ce que ce dernier nom représente.

Que la stèle soit du règne de Néron, cela est encore confirmé par l'inscription démotique qu'elle porte, et qui nous reste à lire :

m bah Min pa shai pa ntr â nt ta ankh Prthnis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud Ist sha zet . . . . Naroun Kltis
Kisrs Sbst Krmnikous
Aoutougrtour . . . . . prit sou . . .

« Par devant Mîn, le . . . , le dieu grand, qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement . . . . *Nero Klaudios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator* . . . . . [mois . . .] de *peril,* [jour . . .] ».

9. *Caire n° 31114.* Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 45-46 et pl. X.

Grès. Stèle rectangulaire, portant la représentation en relief d'un cintre supérieur (comme 1, 2 et 7 vus plus haut). Dans le cintre, le disque ailé. Au-dessous, le signe du ciel couvrant le tableau du Pharaon en adoration devant Mîn et Isis. Sous le tableau, inscription démotique en trois lignes :

pa bou n Ist ourt mout ntr
. . . *ta ankh Prthnis pa Pa-Min* [*mout-f Ta-pa-khoui*]
pa roud n Ist sha zet

« La place d'Isis, la grande, la mère divine, qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin [dont la mère est Tapsois], administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

Le monument n'est pas daté, mais l'analogie de forme avec les stèles 1, 2 et 7 conduit à la placer sous Tibère ou Caligula; le texte démotique, d'autre part, concorde avec celui de 7, qui est du temps de Caligula, de sorte que la stèle qui nous occupe est sans doute à attribuer au règne de ce dernier empereur. Les mêmes observations peuvent s'appliquer à la stèle suivante.

10. *Caire n° 31160.* Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 65 et pl. XX.

Stèle de grès extrêmement semblable à la précédente, dont la description peut être reprise sans y rien changer. L'inscription se lit :

pa bou Ist ouri mout ntr ta ntrt ât
ta ta ankh n Prthnis pa Pa-Min mout-f Ta-[*pa-khoui*]
pa roud n Ist sha zet

« La place d'Isis, la grande, la mère divine, la grande déesse qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

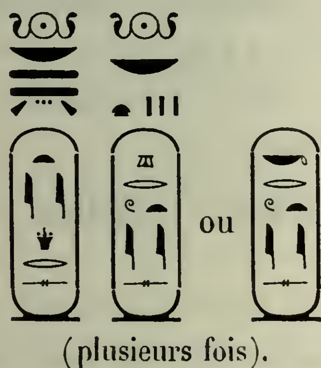
L'époque est très probablement celle de Caligula, pour les raisons énoncées au sujet de la précédente stèle.

III. LA PORTE PEINTE.

11. *Fouilles de 1910. La porte peinte.* Reinach, *Rapports* etc., p. 3 et pl. II (phot., vue d'ensemble prise du sud); Weill, *loc. cit.*, dans *Annales du Service*, 1911, pp. 111, 129.

Rappelons que, sur la lisière sud du champ de ruines de Koptos, un peu à l'ouest du *temple du Sud*, se dresse une porte en pierre avec son linteau en place (50 des plans), ouvrant nord-sud; elle était enchâssée, primitivement, dans un mur de briques qui enveloppait complètement les montants sur leur face postérieure, car ces montants, décorés et inscrits du côté de la façade sud et sur leurs faces intérieures, sont laissés bruts du côté nord et sur les faces externes. Les inscriptions, extrêmement endommagées, étaient d'exécution très soignée, les figures et les signes remplis en stuc dans le creux de la pierre avec peinture sur le stuc. Des cartouches pharaoniques s'y rencontrent en plusieurs places; nous noterons seulement les suivants, qui suffisent à identifier le souverain au nom duquel la porte fut construite :

Façade sud
(écriture de droite à gauche) :

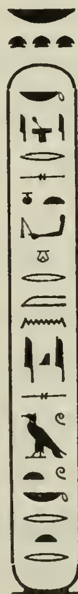


(plusieurs fois).

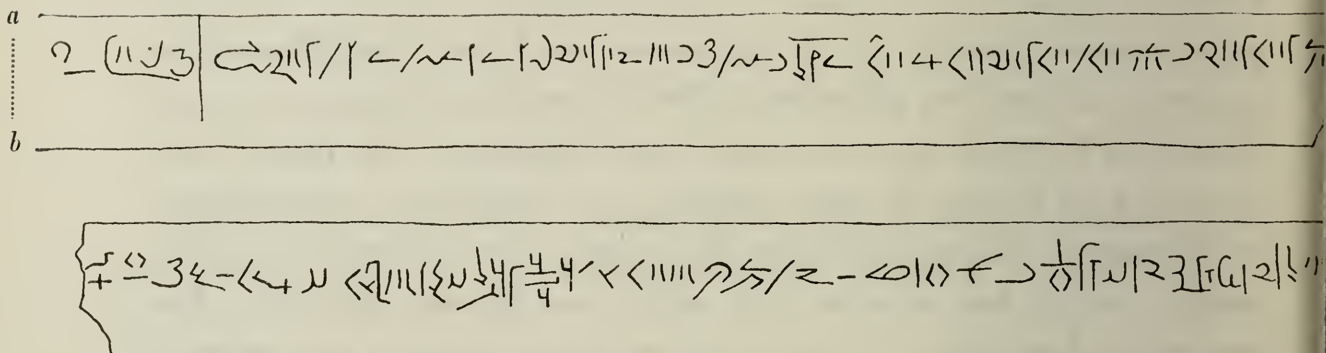
Montant ouest,
face intérieure
(droite à gauche) :



Montant est,
face intérieure
(gauche à droite) :



On voit qu'il s'agit de Claude, *Tiberios Klaudios* en deux cartouches ou en un seul, et *Kaisaros-nt-khou Germanikos Autokrator.* La datation qui en résulte est confirmée par une inscription d'une autre nature, une inscription démotique qu'on rencontre au point le plus haut de la porte, courant, en une ligne horizontale, d'un bout à l'autre du bandeau plat qui couronne la gorge supérieure ornée du grand disque ailé. La longueur de ce fronton est de 2 m. 52 cent. Sur la planche précitée des *Rapports,* où la porte est vue d'ensemble, on discernera quelques traces de l'inscription, dont nous donnons une copie exacte, ci-contre, en un cliché au trait. Le texte se lit comme il suit :



. . . *Ti[br]is Kisris Sbstou Kermniks Aoutoukrtour m bah Amn-Ra sou[ten] ntrou-pa ntr â ta ankh n Prthnis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khouî pa roud n Ist sha zet.*

« [Pour][1] Tiberios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator, par devant Amon-râ, roi des dieux, le dieu grand qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

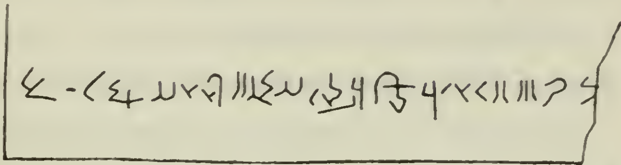
IV. AUTRES INSCRIPTIONS DÉMOTIQUES.

12. *Relevé en 1910.*

Sur une pierre encastrée au bas du mur d'une maison du bourg de Kouft, du côté ouest de la rue qui longe le champ de ruines. Comme le montre la reproduction ci-dessous, on a l'extrémité gauche d'un bloc de

[1] Même début de formule sans doute que dans le cas de l'inscription démotique de 6 ci-dessus.

forme longue, sur lequel l'inscription se développait en une seule ligne horizontale, exactement comme sur le linteau de la porte qu'on vient de voir; c'était sans doute aussi un linteau de porte, dont on peut induire, d'après les dimensions du fragment qui reste (o m. 57 cent. de longueur) et l'étendue probable de la formule, qu'il était long de 1 m. 50 cent. à 2 mètres.



Le texte subsistant se recouvre presque exactement, et sauf quelques divergences graphiques, avec la fin de l'inscription précédente :

[. . . . . *Pr*]*thnis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist.*

13. *Fouilles de 1893.* Petrie, *Koptos,* pl. XXII; Spiegelberg, *loc. cit.* dans *Cat. général Caire,* p. 36.

Fragment d'une inscription analogue aux deux précédentes, en une ligne horizontale. Il reste la fin de la formule :

[. . . . . *Prthni*]*s pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist.*

14. *Provenant des fouilles de 1893.* Petrie, *Koptos,* pl. XXII; Spiegelberg, *loc. cit.,* p. 36.

Fragment d'une inscription analogue aux trois précédentes, en une ligne horizontale. Il reste :

. . . . . *m bah Ist* . . . . . *Min ta ankh n Prt*[*hnis*]

« . . . . . par devant Isis . . . . . Min, qui donne Vie à Parthénios, ... ».

*
* *

De ces 14 textes quels indices chronologiques peut-on tirer? Trois portent des dates précises : ce sont les inscriptions 3 datée de 2 1/2, 2 de septembre 24, 1 de juillet 32. Pour cinq autres on peut savoir à quel règne elles appartiennent : 7 porte le cartouche de Caligula et 8 celui de Néron; 4 montre à la fois en égyptien et en grec le nom de Claude; 6 appartient au même empereur d'après son texte démotique; sa titulature reparaît encore dans la dédicace démotique et dans les textes hiéroglyphiques

de la Porte Peinte (11). Quant aux six dernières, il n'est pas difficile d'en fixer la date probable : dans 5, le nom de Tibère se laisse, on l'a vu, restituer très probablement; 9 et 10 présentent de trop étroites analogies avec 7 pour n'appartenir pas également au règne de Caligula; de même les analogies qui existent entre 12, 13 et 14 et la Porte Peinte amènent à les placer au temps de Claude.

L'activité de Parthénios s'étend donc du règne de Tibère à celui de Néron. Cherchons à préciser davantage sa personnalité et son rôle.

Toutes les inscriptions nomment son père *Pamînis* ou Pa-Mîn, nom qui n'a rien que de naturel dans la ville de Mîn. Il est d'autant plus remarquable que son père ait gardé son nom sous la forme égyptienne et ne l'ait pas traduit en grec — ce serait *Panodôros* — que déjà son père à lui portait le nom tout grec qu'il donna à son fils, Parthénios. Il est possible que ce nom ait été choisi en rapport avec le culte d'Isis, le prototype de la vierge-mère, comme Pamînis l'a été avec celui de Mîn [1]. En tout cas, le nom de la mère de Parthénios, *Ta-pa-khoui* est aussi un nom théophore égyptien, la «Fille de l'Enfant», la fille d'Harpocrate [2].

D'après la dédicace 2 le père de Parthénios vivait encore en 21 et Parthénios n'avait pas revêtu la fonction que nous le voyons occuper depuis l'an 24. En démotique cette fonction s'exprime par le titre *pa roud n Ist,* en

---

(1) Sur les noms égyptiens théophores, cf. E. Lewy, *Über die theophoren Personennamen des alten Aegypten* (Berlin, 1905); pour ceux construits avec *Ta* «fille», comme Taêsis, Taphentobastis, *Aeg. Z.*, XLV, p. 99 et 104; pour les noms composés avec Mîn à l'époque gréco-romaine on en trouvera une série dans Spiegelberg, *Aegyptische und griechische Namen aus Mumienetiketten;* ajoutez un Petemînis fils de Smînis, qui paraît précisément avoir été fermier d'un terrain sacré à Koptos (Spiegelberg, *Demot. Papyri,* n° 31083, col. IV, l. 17-18), un Apamîn sur une stèle funéraire du Musée d'Alexandrie (Botti, *Catalogue,* p. 295), un Shepmîn et un Nésimîn qui ont respectivement un sarcophage et une stèle à Akhmîn (W. Schmidt, *Choix de mon. ég. de Ny — Carlsberg,* II, fig. 60 et 80). Nésimîn est aussi le nom d'un officier de Nektanébo I dont le sarcophage a été trouvé à Koptos dans une tombe violée anciennement [45 du plan].

(2) Il n'y a rien d'étonnant à ce que le démotique soit seul à nommer la mère de Pamînis. Parfois, dans les bilingues, le grec donne le père, le démotique la mère. C'est une survivance du matriarcat égyptien (cf. Nietzold, *Die Ehe in Aegypten,* 1903, p. 18; Wilcken, *Archiv,* I, 424; III, 393).

grec par *προστάτης Ἴσιδος*. *Roud,* par lui-même, n'implique aucun caractère sacerdotal; ce sont les agents, les fonctionnaires dans l'acception la plus large qu'on désigne sous le nom de *roudou* [hiéroglyphes]; ce sens dérive sans doute de celui qu'ont *roud* ou *rout* quand ils désignent un objet, l'escalier d'accès ou la porte d'entrée. On sait quel rôle a été celui de la porte du palais royal dans toutes les monarchies orientales, rôle dont le souvenir subsiste dans le nom de la Sublime Porte. Le *roud* d'une divinité aurait été ainsi à l'origine son portier, le gardien de son temple, par suite le chef de tout son personnel sacerdotal[1]; le titre de *neokoros* a subi en Grèce une évolution semblable.

Ce que le titre égyptien laisse entrevoir est confirmé par son équivalent grec. *Προστάτης* qui, par lui-même, peut désigner tout emploi de directeur ou de président (aussi de patron ou d'*avoué*), paraît avoir été pris, pour le clergé égyptien de l'époque gréco-romaine, dans un sens bien défini, celui où l'on employait généralement *ἐπιστάτης*[2]. Soit qu'il fût ainsi isolé, soit que le caractère sacerdotal en fut précisé par l'adjonction de *καὶ ἀρχιερεύς* ou par celle de *τοῦ ἱεροῦ* (ou *τῶν ἱερῶν*), ce terme désigne le chef des

---

[1] Le titre ne se retrouve malheureusement pas à notre connaissance dans les textes de Koptos. Dans le décret de l'an III d'Antef V (trouvé recopié sur un jambage d'Ousirtasen I, Petrie, *Koptos,* pl. VIII, trad. anglaise *ibid.,* p. 10 et Petrie, *History,* I, p. 136; française par E. Revillout, *Rev. égyptol.,* VIII, p. 146) les personnages qui paraissent être à la tête de l'administration du sanctuaire de Koptos sont : le *nit sahou* «ministre du roi du Nord» Mînemhat, le commandant militaire Qanen, le *sahou ha n'koubti* «ministre (ou intendant) gouverneur de Koptos» Mînhotep, fils de Teta, le chancelier Menkhmîn, le scribe du temple Niforhotep. — Dans les décrets de Papi I et de Papi II les seuls personnages certainement sacerdotaux dont il soit fait mention sont les *hemou noutirou,* littéralement «les serviteurs du dieu»; comme les *ἱερόδουλοι*, ces serviteurs du dieu peuvent le servir en son temple, en qualité de prêtres, comme dans ses domaines en qualité d'ouvriers agricoles ou autres (cf. R. Weill, *Décrets royaux*).

[2] G. Wilcken, *Gr. Ostraka,* p. 420, *Archiv für Pap.,* IV, p. 251. On désigne aussi sous le nom de *προστάτης* le chef d'une association religieuse, telle celle des *βασιλισταί* de l'île de Satis qui, en dehors des Ptolémées, vénèrent tous les dieux de l'île (cf. W. Otto, *Priester und Tempel im hellen. Aegypten,* I, p. 120 et les remarques de Rostowzew, *Gœtt. Gel. Nachr.,* 1909, p. 615).

prêtres d'un ou de plusieurs temples formés en collège[1]. Le cas de Parthénios rend vraisemblable qu'une fois élu à cette charge par le collège des prêtres, on l'exerçait à vie.

Faut-il donc voir dans Parthénios le chef de tout le corps sacerdotal de Koptos? Nous ne le croyons pas. D'abord il n'est cité qu'en second dans la dédicace 4; puis malgré le grand développement du culte d'Isis à la période gréco-romaine, il n'est pas vraisemblable que si, dans la ville de Mîn, tous les prêtres avaient eu un pontife commun, son titre n'eut pas rappelé l'antique patron de la ville. Mais Mîn n'était plus l'unique divinité de Koptos. Il avait dû partager ses pouvoirs, ses biens et même son temple avec Isis et avec Horus-Harpocrate. On a vu que nous avions même lieu de croire que la dyade Isis-Harpocrate et le couple Geb-Nouït ont eu des sanctuaires particuliers à Koptos. Chaque sanctuaire devait avoir son collège de prêtres[2]; Parthénios aurait été le président du collège d'Isis; la prépondérance prise par Isis suffit à expliquer la prééminence dont son *prostatès* a pu jouir.

D'ailleurs, si Isis était l'objet particulier de la dévotion de Parthénios, il était loin d'être exclusif. Sans doute, trois de nos inscriptions démotiques (7, 9 et 10) et une des bilingues (4) ne sont que des proscynèmes en l'honneur d'Isis et, si l'empereur y paraît dans le tableau, c'est que le successeur des Pharaons est toujours connu comme l'intercesseur nécessaire entre l'Égyptien et ses dieux. Avant de devenir *prostatès* d'Isis on le voit élever — ou relever — avec son père le péribole «pour Isis et Harpocrate et Pan, dieux très grands». La dédicace du péribole est faite au nom de Tibère; c'est aussi en son nom que Parthénios offre les deux stèles bilingues dont l'une montre dans le tableau Horus et Isis (2) et l'autre Geb et Nouït (1) en même temps que Geb-Kronos est invoqué dans le texte. Au

---

[1] Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides,* III, p. 197 a soutenu, avec Révillout, que l'*épistatès,* quand il n'est pas dit καὶ ἀρχιερεὺς, est un fonctionnaire purement laïque. W. Otto a montré que cette opinion ne paraissait pas fondée, *op. cit.,* II, p. 312.

[2] Au temps de Ramsès III on sait par le grand papyrus Harris (pl. 61, l. 8) que «le personnel pour les dieux Mîn, Horus et Isis à Koptos» comptait 39 têtes. C'est fort peu par comparaison avec d'autres temples, cf. Brugsch, *Aegyptologie,* p. 286.

nom de Claude il invoque Isis et Harpocrate (4) et il s'adresse à Claude même comme à un dieu (6); c'est à Mîn enfin, suivi d'Horus, qu'il se présente sous les auspices de Néron (8).

Ainsi le *prostatès* d'Isis, s'il vénérait surtout la déesse, ne lui adressait pas exclusivement ses hommages. Il en est de même du seul des successeurs de Parthénios qui nous soit connu. On a déjà vu, par l'inscription 3, que, du péribole élevé par Parthénios, dont des murs avaient du être remis à neuf *ἐπὶ Πανίσκου Πτολλίδος προστάτου Ἴσιδος*, en 149 [1], la restauration fut faite en l'honneur d'Antonin. C'est aussi en son nom que le même Paniskos remit en état un petit jardin, *κηπίον* [2].

Ce jardin dépendait évidement d'un temple et c'est aussi un temple que le péribole devait entourer. Or, on sait que les trois temples dont nous avons entrepris ou repris le déblaiement à Koptos sont entourés par une puissante enceinte rectangulaire en briques crues.

Ne serait-ce pas de ce péribole de *téménos* qu'il serait question ici? Parthénios fait précisément la dédicace de la «Porte Peinte», la seule des portes pratiquées dans cette enceinte qui soit restée debout. L'inscription 13 paraît avoir fait partie du bandeau de l'architrave d'une porte semblable; peut-être est-ce la porte 49 du plan, voisine de la précédente et qui date comme elle de Claude.; de même les fragments 12 et 14 qui peuvent avoir couronné des portes plus petites. Cependant, on peut objecter que, s'il s'agissait de ce péribole général, il eut été difficile de le consacrer sous Tibère alors que le pylône qui y donnait accès sur la face Sud [44] n'a été décoré que

---

(1) Outre l'inscription ajoutée à notre stèle 3, cette restauration a été l'objet d'une stèle particulière à laquelle la formule citée est empruntée, Milne, n° 9252; Cagnat, n° 1168. Remarquez qu'avec le progrès de l'hellénisation *Paniskos* a remplacé *Pamînis*. Un des premiers exemples est la stèle gréco-démotique publiée par Lefebvre, *Annales*, 1909, p. 63.

(2) Il s'agit apparemment d'une cour ou salle portant ce nom parce que des plantes étaient sculptées ou peintes sur les murs formant au dieu un jardin impérissable comme lui (on pense à celui de Thotmès III à Karnak). C'est peut-être le même jardin que, en 219, M. Aurelius Apollônis se vante d'avoir entièrement reconstruit et décoré, *τὸν κῆπον ἐκ θεμελίου ἀνωκοδόμησεν καὶ ἐζωγράφησεν σὺν τοῖς φυτοῖς* (Milne, n° 9248; Cagnat, n° 1179). Le même (ou un contemporain) aurait également reconstruit et repeint un temple, sans doute celui attenant au jardin (1180; cf. Petrie, *Koptos*, pl. XXVIII, 11).

sous Caligula et que celui qui s'y ouvrait au milieu du côté Ouest [8-9], construit une première fois à l'époque ptolémaïque, n'a probablement pas vu sa restauration s'achever avant Néron. Des deux inscriptions, après celle de la Porte Peinte, dont on sache le lieu de découverte, 4 et 5, seule 5 a pu être retrouvée en place : il est possible qu'elle ait appartenu à la colonnade sur le socle de laquelle son fragment a été trouvé la face en bas; on sait, par ailleurs, que la construction de cette colonnade peut s'étendre de Caligula à Néron[1]; la stèle 4, qui était encastrée dans une maison de basse époque où elle a pu être amenée de tout autre édifice, ne suffit pas à faire remonter jusqu'à Tibère la construction de ce portique. Il paraît donc plus prudent de se borner pour le moment à constater que l'activité constructrice de Parthénios a porté au moins sur trois points : la Porte Peinte, voisine du temple du Sud (Geb et Nouït), la colonnade du temple du Centre, un péribole particulier sans doute distinct de l'enceinte du *téménos*, peut-être celui qui contenait le temple d'Harpocrate dû à Cléopâtre et à Césarion.

Par cet enchaînement des faits on voit que les inscriptions émanant de Parthénios ne renseignent pas seulement sur sa personnalité. Comme il s'est trouvé remplir la charge de *prostatès* d'Isis durant toute l'époque des grands travaux qui ont donné aux temples leur aspect définitif, ces inscriptions ne laissent pas de jeter quelque lumière sur l'histoire monumentale de Koptos.

A. Reinach et R. Weill.

---

[1] On avait cru devoir faire descendre à Domitien ou à Trajan la construction du pylône 35 adjacent à la colonnade; il portait, en effet, des cartouches contenant les deux titres Sébastos et Germanicus que le Livre des Rois de Budge ne donnait se suivant ainsi que pour ces deux empereurs. Or l'inscription 4 montre qu'il en a été ainsi pour Claude, l'inscription 8 pour Néron. Pour Claude, on trouve aussi ces deux titres associés dans un papyrus démotique de Manchester (cf. Griffith, *Catal. of Dem. Pap. of Rylands Library*, III, 1909, p. 432) et sur des *ostraka* (Goodspead, *Am. J. of Phil.*, 1904, n. 2-7).

REPORT

ON EXCAVATIONS MADE IN UPPER EGYPT

DURING THE WINTER 1907-1908

BY

M. HENRI DE MORGAN.

Dear Sir,

On December 27th 1907, I left for Egypt. Arriving at Cairo on January 1st, my first visit was for the American Consul général M. L. W. Iddings, where I was glad to hear that, thanks to his help, all the formalities relating to the permits to make scientific researches had been filled in and that the Gebel Abou-Fodah and the Esneh-Edfou regions were open to our investigations. — M. G. Maspero, the Directeur général of the Antiquities Department, was then absent from Cairo on his inspection tour, but he had left proper instructions, and Brugsch Pasha, having signed the papers, kindly gave to the inspectors of Upper Egypt all the necessary orders concerning our work. I left at once for Louksor where the expedition was soon organised. On January 8th, I sailed on the «Helouan», a small dahabieh that I had chartered, and I was at Esneh on January 10th on the ground where I intended to begin my researches. It was my good luck that M. Maspero happened to be on that very spot coming back from his inspection at Assouan. He welcomed me very kindly and gave orders to the officials of the Antiquities Department to give me help and information.

On January 11th I took a general view of the Esneh necropolis. I noticed that it had been almost entirely worked over, but as it covered a very large ground there were still here and there spots that had not been exhausted.

ESNEH.

Archaic period. — I selected, to begin work, the Southern extremity of the antique necropolis about one kilometre from the present Moslem Cemetery. Here I opened trenches and struck some sepultures. They were of an

oval shape cut in the gravel bed, of a depth of about 1 m. 25 cent.; the bodies were laid on the side and folded up. A tomb contained near the skull a flint knife and a vase in red clay with a black border at the top. Another sepulture gave only a few marine shell used as ornaments. I was unquestionably among the class of tombs called archaic or neolithic. Further work of sounding in the vicinity gave no satisfactory result. It was not, as I had hoped at first, a necropolis but only a small group of sepultures.

Pharaonic period. — From this point, I carried my excavations to another part of the necropolis, northward, in the vicinity of the spot where M. John Garstang had done very extensive diggings. I found some ground that had been left untouched by him, and sounding here and there I struck some Pharaonic shafts. They were 2 m. 20 cent. long by 0 m. 80 cent. wide, lined with sun dried bricks (0 m. 33 cent. × 0 m. 16 cent. × 0 m. 10 cent.). Each shaft conducted to underground rooms in which the bodies were deposited. All the shaft sepultures that I opened had been ransacked during antiquity, and I only found what had escaped the plunderers. I noticed some pieces of sarcophagi painted yellow on black ground, some terra-cotta vases red or red and black. I continued my work at Esneh in the historic necropolis until January 16th. The result was not very encouraging. All the important sepultures had been ransacked and the less important or later ones, those with anthropoid clay sarcophagi, were the only ones that had remained untouched. They contained nothing but a few common vases, some of them decorated with barbaric human images. In the shaft sepultures I found only ceramic examples, and debris of necklaces and various small objects in blue porcelain. The best piece discovered was a small scarab cut in hard dark stone, the flat engraved.

As my Esneh-Edfou concession covered a very large ground, I decided to suspend work at Esneh in order to see if I would not obtain more luck at some other less explored locality.

ADIMIEH.

On January 17th I was at Adimieh, a few kilometres further south on the same side of the valley. I left some of my men with two of my reis to

probe the ground in the vicinity of Sheikh-Wheban, and with groups of other men I began the inspection on the ground, about one kilometre north of Sheik-Wheban, near the limit of the Desert, on a low plateau covered with mounds of rubish, broken pottery and pieces of cut flint. This was the site of a prehistoric village, and we found on it what is designated under the name of Kjœkkenmœddings (Kitchen-refuses). The identification was unmistakable from the nature of the pottery : black-top red vases, also fragments of cream coloured ceramic decorated with birds and characteristic patterns. Here I found some flint tools and some green stone hatchets. Further to the N. W. was the prehistoric necropolis. It was a very extensive one but it had been explored almost entirely. Removing there all my men from the Egyptian necropolis of Sheikh-Wheban, which looked to me all dug out and ransacked, I began to start work inside the prehistoric necropolis of Adimieh, where I detected spots that had been overlooked by previous diggers.

The necropolis was about 600 meters from the Kjœkkenmœddings and nearer to the village of Mecawieh. The tombs that I struck were inhumations direct in the sand bed; the bodies were folded up in the style of El Amrah[1]. These tombs contained red vases with black top, and some decorated with painted decorations, a necklace of beads, a bracelet of copper; I do not think it is bronze. I found also a few pieces of flint, knives and scrapers, a small black stone hatchet, a very fine mace or casse-tête in granite. The vases decorated with red figures were similar to those picked up in the Kjœkkenmœddings. This necropolis had been very rich and extensive, but as I said before I found that most of the ground had been explored. It contained large tombs of a quadrangular shape, lined with sun dried bricks. Adimieh was a very important place during the stone period and at the dawn of the metallic and of the archaic ages. I could not expect very much from the Necropolis, but my intention was to work in the Kjœkkenmœddings; however, I was compelled to abandon the work for the present, owing to a strike among my workmen, more especially those that I had brought with me from Esneh. I sent them home and I took my dahabieh across the river to the east side at El Kelabieh.

---

[1] See J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* I, p. 35, fig. 35.

EL KELABIEH.

On January 20th I started work on the north of Kelabieh, among late Egyptian tombs. They were on the slope of the hill, and at a depth of 1 meter to 1 m. 50 cent., they gave me some coarse red vases without interest and a large vase coated with white, also some beads in alabaster. I made an inspection of the ground toward the south; there was no trace of anything. On the north I noticed three necropolis all of them ransacked by natives, as I believe. One was a prehistoric necropolis with black bordered vases like those of El Amrah[1]; the other two were of late Egyptian times. There were in them tombs cut in the ground, and other with shafts like the tombs at Esneh.

Among the rocks, near the village of El Kelabieh, one of my reis struck a prehistoric sepulture, where he found a small flint point of the Solutré type. I had this sepulture dug before my eyes. It gave a curious handmill in sandstone with its crusher, all complete. Many fragments of such implements are found among the Kjœkkenmœdding's rubbish. Such a tool was still in use during the historic time of Egypt, thus at Dahshour, under the IIIrd dynasty[2].

North-East of Kelabieh the soil is covered with numerous drifted flint splinters or blades of archaeolithic period, but I did not find there any hatchet showing distinctly the St Acheul type. The presence of these numerous flakes would indicate further up the hills some archæolithic station.

EAST SEBAIEH.

From this point, on January 20th, I moved my dahabieh near the Railway Station of Sebaieh, Sibaia of the English maps. Near the point, a little to the S. E., there is a large archaic necropolis. It looked as if it had been entirely dug out. This graveyard had some very fine tombs built of sun dried bricks and also many less important inhumations. I found a few graves that had been neglected containing some large red vases, ollas and amphora types,

---

(1) J. de Morgan, *Recherches*, I, pl. 1, fig. 7.

(2) J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, vol. I, p. 144 et *Fouilles à Dahshour*, 1894-95, p. 18, fig. 44.

and one of an ovoid shape of a very fine red glaze. Near one of the finer graves previously opened I found the fragments of a superb granite vase, also some other fragments of alabaster vases, very much in the style of Negadah.

Near the Railway Station to the north, was a group of strange sepultures. The bones, which were badly preserved, were crowded in large ollas of coarse red and black terra-cotta. I thought at first that I had to do with young children's remains, but a careful inspection makes it more likely to be turtles (?). — Near those graves I picked up few flint flakes of the archæolithic period.

CHARAWNAH.

There was no use to spend time in digging under such conditions. Continuing the inspection of our concession, I examined all the ground in the vicinity of south and north Charawnah, and I noticed that two archaic necropolis had been ransacked there : one south of South-Charawnah, the other opposite the village, this last one being cut by the Railway line. The fragments of pottery left on the soil were indications of the age, while bones were dispersed all over the ground. There were also near North-Charawnah another necropolis of the late Egyptian time, also ransacked.

On the plateau and low hills above the necropolis, I gathered a few splinters of archæolithic flint. After this inspection I was compelled to leave the ground. On January 23rd I crossed again the Nile in order to investigate the entrance of the Aqabah opposite El Kenan. I knew from M. G. Legrain's note on the Aqabahs [1] that such a point was likely to have prehistoric settlements, and, in fact, there was there an important archaic necropolis but it had been explored. Finding nothing in the Northward direction, I went south to the foot of a mountain named el-Qalâaʿ. Here I noticed another archaic necropolis also dug out. I picked up on the ground some pieces of cut flint and a small hatchet in a greenish stone (serpentine?). The soil was covered with fragments of archaic pottery. There must have been on this spot Kjœkkenmœddings, but the sebakh gatherers had removed most of them. On top of the mountain is a small old fort and here and there tumuli built of accumulated rocks. All have been opened at one

---

[1] G. Legrain, *Étude sur les Aqabahs,* in *Bulletin de l'Institut égyptien,* 1898.

time, but, from the fragments of pottery that I picked up on the ground, I think that they contained Egyptian tombs of a late period. So far my luck had been bad. I had gone over ground explored and ransacked, but I was determined to follow systematically the inspection of the territory that had been granted to us.

MOHAMERIEH.

Following up the west side of the valley, I reached, on the 26[th] of January, Mohamerieh. I knew this site was a point of importance during antiquity. A small pyramid, that of Koula, stood as a land mark opposite El-Kab, marking, I was told, the head of the caravan road to the Oasis.

Leaving my dahabieh anchored opposite the Koula pyramid I started from this point with my exploring parties. I noticed that the ground had been tested all around the pyramid, and that even its northern face had been partly demolished, but there was no evidence of any sepulchral room having been found there. From this point I went to the top of the high hills, which form the last steps of the Libyan mountains towards the Nile valley. Here and there groups of sepultures of various periods had been dug out. Coming back northward, I noticed important masses of graves completely ransacked. This investigation brought me within the limits of the twin-towns of El Mohamerieh and El Chanabieh, and I was informed by the natives, through the medium of my reis, that a necropolis extended all around the Police building, in the wide open ground between the two groups of houses. I was allowed to work within that public vacant ground, and by the use of mixed diplomacy and money, I secured the rights from various owners to dig in private grounds located East of the Police station, within the cultivated lands. The public marked place had been partly dug, but the private lands were intact. After a few days of what I may call preliminary work of general exploration, I understood the plan of the Mohamerieh Necropolis and I decided to make on this point my work as exhaustive as possible.

The Mohamerieh Necropolis is an archaic one and contains tombs of the various periods, from the most primitive epoch down to the copper age. The oldest sepultures were those made in the shape of small cists. They are composed of a quadrangular elongated receptacle made of sun dried

bricks covered with a slab. The bodies look as if they had been cut to pieces at the time of the funerals, the skull generally put to the South side, and the pieces packed up in a very small space (0 m. 90 cent. × 0 m. 60 cent., with a depth of 0 m. 50 cent.). The pottery is represented only by coarse red clay vases, small urns, and amphoræ all hand made. With these are found stone vases, roughly cut in alabaster, limestone and even harder rocks. It was at that time a general custom to mutilate and break to pieces the stone vases. The body of the dead was dismembered, so were his belongings. We find an echo of this tradition of the earliest times in the legend of Osiris, his body having been cut to pieces and then the fragments put together and buried. I think that the tombs of what we may call the second type are of a later period. The dimensions of the sepulchral rooms are larger (tomb n° 117, 1 m. 20 cent. × 0 m. 60 cent. depth 0 m. 65 cent.). To judge from the look of the bodies, they had been crowded up in that small space and not dismembered. The stone vases are more numerous and more finely cut, sometimes coming up to remarkable examples of skill. Here also appear a new kind of ceramic : small vases in red terra-cotta, with fine glaze and a rich tone of colour, all so perfect of execution that they must have been made on the wheel. They are clay copies of the stone vases. Even the common coarse red clay vases are of finer execution. The tombs are very carefully built and covered up with big massive slabs. The style of inhumation that I have observed resemble much that of the Kawamil sepultures[1].

The third kind of tombs that I explored at Mohamerieh are of the type of El Amrah. The bodies are buried right in the ground without any cist. These tombs are the latest of all and with them the black top red vases make their apparition; this ceramic was previously unknown. Here also are found, jointly with the finest flint implements, the first examples of metal, pure copper. This period takes us to the time of the sepultures of Negadah and Abydos, far in to the first historic ages.

The Necropolis of Mohamerieh extends partly under the two present villages, and this part was ransacked and is constantly still ransacked by the natives inside of their houses. I secured objects found in this way. I

---

[1] See J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, p. 136, fig. 466.

know they are from this locality but I could obtain no details relating to their finds. My work of digging was very important on this point, and I will describe the discoveries from notes taken on the spot. As it is unnecessary to give the details of each sepulture, I will only describe the most important and typical ones :

Tomb n° 1. Found during the preliminary researches within the market ground. This tomb was made of a dolmenlike cist, built of sun dried bricks covered with a large slab (1 m. 32 c. × 1 m. 30 c.). The sepulchral room was 1 m. 03 cent. × 0 m. 58 cent., height 0 m. 62 cent. It was cut within the sand bed that formed its bottom. This tomb had been ransacked by the natives; there was found in it a small stone vase, stuck on the brick wall and forgotten by the people who had opened the grave.

Tomb n° 2. This sepulture was of the El Amrah type (see J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, fig. 462) with folded up body. It was of an oval shape, dug in the sand without any slab covering. Depth 1 m. 30 cent. It contained two small urns in coarse red clay, two red vases with black border at the top, a small dish, and a semi-spherical cup decorated with engraved basket-like ornamentation. These were grouped northward near the feet. Near the skull was a flint implement of a typical Egyptian shape (J. de Morgan, *Recherches,* t. I, p. 124, fig. 131) very finely cut. Here also were two very curious terra-cotta statuettes. They represent females with the arms raised up above the head, as represented on archaic painted vases. The hair are painted black, not the woolley hair of the negro race, but more like the early Egyptian of the historic times; the bust is nude, and of a sunburnt tone; the lower part of the body is covered with a long white robe. The treatment of these clay figurines is very crude, but indicates all the characteristics of the white race. As the hair are painted black, if the artist who made this statuette had intended to represent negro Nubians, he would have used the same colour for the body as were used for the hair. After examining the Cairo Museum catalogue[1], also the various publications on these archaic times, viz. Petrie, *Negada*

[1] *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Archaic objects,* by M. Quibell.

and Ballas, pl. LIX, G. E. Quibell, *Hierakonpolis,* J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, I did not find in them any terra-cotta like these. Therefore we must consider them as being precious documents for studying the prædynastic races of Egypt.

Tomb n° 17. Depth 1 m. 50 cent. Folded up body on a matting of palm leaves. Three black top red clay vases and one of coarse pottery; here also was a wooden pestle. I noticed some remains of the hair; they were of a light brown tone and not curling, another characteristic of the white race.

Tomb n° 21. Type of El Amrah. Depth 1 m. 50 cent. This tomb contained four bodies resting on a matting made of wood, palm fibers and weeds. Near the head to the right was a three-footed vase, with drawings of a few rich leaves and branches in white paint on red brilliant glaze, and a cup decorated with white paint ornaments. There was also a goblet shaped vase of same style, but broken and incomplete. Three black top red vases, and some large coarse red clay vases were found broken. Here also was a basket made in the shape of a clay vase[1]; it was well enough preserved when found to determine the shape. Next to it, there were a wooden pestle, a horn shaped ivory ornament with engraved lines, some flint blades, and a long flat slate cut in the shape of an elongated lozenge. I think these objects were religious emblems and fetishes : first they were made without any ornaments, then we see them with some lineal decoration, and ever afterward they are covered with emblematic subjects finely cut, as on the Hierakonpolis palettes. I think this is the origin of the Egyptian stele of the first dynasties.

Tomb n° 35. El Amrah type. Depth 1 m. 02 cent., length 2 m. 15 cent. × 1 m. 20 cent. In this tomb was a black red top vase, and a remarkable fetish in slate cut in the shape of an elongated lozenge, ornamented with two birds, heads at the top; dimensions 0 m. 66 cent. × 0 m. 14 cent.

Tomb n° 36. Type of El Amrah. This tomb was cut in the sand, and its drifting nature made the work of excavation very difficult. Depth 2 meters. Several bodies were grouped together. The content of these tombs was very

[1] J. E. Quibell, *Hierakonpolis,* part I, fig. XXIX, part II, fig. XXVIII.

curious, viz; *two arrow heads in copper,* a long flint spear head of remarkable work, a flint scraper, a small ivory image of a bird, several black top red vases, some dishes and point shaped vases in coarse red clay. Thus we see in this same sepulture black top red vases, flint implements and copper arrowheads. This shows the existence of a copper age in Egypt during which stone implements were still in use, metal being very rare and expensive.

Tomb n° 73. Could be only partly dug as it extended under the private ground East of the market place. Three small red vases with black top and a small ivory head were found, and then I had to stop work as the owner of the field objected, the tomb being too near his wall. While this work was in progress, I had some sounding done at various places on the market ground, but I found that this section had been ransacked by natives. Work of sounding was also done East of the Police house, on private ground where I had purchased from the owners the right to dig. In this section the sepultures had the appearance of being more archaic, and the pottery was more primitive and coarse; the tombs were very often in shape of cists, like tomb n° 1 previously mentioned.

Tomb n° 57. Type of Kawamil. Cist made of sun dried bricks 1 m. 18 c. × 0 m. 55 cent., and covered with a slab 1 m. 60 cent. × 0 m. 90 cent. The bones gave the appearance of the body having been dismembered. This tomb contained a vase and a cup in alabaster on the side of the tomb opposite to the skull.

Tomb n° 78. Was a remarkably small one : dimensions of cist 0 m. 58 c. × 0 m. 35 cent., depth of cist 0 m. 35 cent., the whole being covered with a large stone with sun dried brick wall. The body was dislocated. It contained a small stone vase with its cover. This sepulchre looked very primitive.

Tomb n° 80. Same style. Total depth, 1 m. 20 cent., of the cist 0 m. 65 cent. lined with sun dried bricks. The cist was 1 m. 10 cent. × 0 m. 55 cent.; it contained a funnel shaped vase, wheel made, two cups in alabaster, a small limestone vase. The alabaster cup had been broken at the time of the funeral.

Tomb n° 83. Cist 1 m. 03 cent. × 0 m. 60 cent. Depth of cist 0 m. 70 c. Total depth in the ground 1 m. 20 cent. This tomb contained a small urn-shaped granite vase, a cylindrical dish and a small vase, all in alabaster and found broken.

Tomb n° 84. This tomb was one of the most complete found here. It was built of sun dried bricks, the top was closed with a line of bricks and a very large slab. The total depth in the ground was 1 m. 25 cent. The dimensions of the cist were : 1 m. 10 cent. × 0 m. 70 cent., depth, 0 m. 60 cent. It contained a limestone table of offerings, a superb granite(?) vase, an alabaster vase with cover, an alabaster cup, a small vase in red clay with fine glaze, a small alabaster cup. The red-clay wheel made vases very typical : I consider them as marking the later part of the first age. In this Dolmen-like sepultures I never found black top red vases or any decorated with paintings, or any metal.

Tomb n° 85. Small cist. An alabaster vase and a small red clay vase were found outside of the cist on the slab.

Tomb n° 86. Cist 0 m. 80 cent. × 0 m. 42 cent., depth of cist 0 m. 45 cent.; it was covered with large slab dimensions of bricks 0 m. 22 cent. × 0 m. 11 cent. × 0 m. 07 cent. It contained three small red clay vases of good clay, wheel made.

In the cists and also outside, on the covers, are found red clay vases seldom black. They are small and modelled in imitation of the shapes of stone vases; they look wheel made and they mark the transition between the cist or Kawamil early style of sepultures to the later mode (El Amrah).

Tomb n° 95. Type of El Amrah. Contained a fetish in the shape of a fish cut in slate and also a quadrangular tablette of the same material. Here I found also some beads for a necklace.

Tomb n° 97. Cist. Total depth 2 meter of cist 0 m. 68 cent. length 1 m. 10 cent. × 0 m. 60 cent. covered with a large slab. This tomb contained a limestone table of offerings, two large alabaster cups in fragments, a small alabaster cup, and a limestone vase.

Tomb n° 108. Type of El Amrah. Contained a square slate tablette, some coarse vases in red clay, and a cream color vase decorated with red painting.

Tomb n° 111. Cist : 0 m. 35 cent. × 0 m. 52 cent., depth of sepulchral case 0 m. 41 cent. below surface 1 m. 06 cent. It contained a urn-shaped alabaster vase, a granite cup, a small cup in black stone.

Tomb n° 117. Was a very important sepulture cist made of sun dried bricks, covered with a large slab : 1 m. 22 cent. × 0 m. 95 cent. × 0 m. 16 cent. This slab was held in position by a surrounding of large stones forming a frame around the cover. The sepulchral room was 1 m. 20 cent. by 0 m. 60 cent., and at a depth under cover of 0 m. 65 cent. and 2 m. 16 cent. below the level of the ground. The bottom was lined with bricks. This tomb contained a cup in black stone, a cylindrical vase in alabaster, a cup in alabaster, two small vases in alabaster, two small vases in red terra-cotta. An attempt had been made to damage all the vases at the time of the funeral, but they had been only slightly injuried and I was able to reconstruct them almost complete. The building of this tomb was one of the most perfect found in this necropolis.

Tomb n° 118. Same style, but smaller. In this tomb were found a lot of beads, a small cup in black stone, a small vase in fine red clay and a pointed vase in coarse red pottery.

Tomb n° 122. Cist 0 m. 90 cent. × 0 m. 55 cent., depth 0 m. 48 cent. Total depth in ground : 1 meter. It contained a limestone cup, a small stone urn with cover, a small cup in granite(?), two terra-cotta vases in fine glaze.

Tomb n° 134. Found East near the police station. Type of El Amrah, inhumation direct in the soil, folded up body. This tomb contained twelve rough vases in red clay and in the center a very interesting vase, decorated with birds.

Tomb n° 135. Large cist covered with a very large block. Total depth 1 m. 55 cent. It contained an alabaster cylindrical vase, a limestone table

of offerings, an alabaster cup, a small vase in fine red clay. I consider this tomb as very characteristic of what I called the transition period between the more archaic tombs and those of the later part of the prehistoric times. The dimensions of this tomb, — 1 m. 05 cent. × 0 m. 65 cent., — and also the presence of the small red vase are typical.

Tomb n° 138 to n° 151. Tombs of the El Amrah type containing slate objects and painted vases and red ceramic with black top. These tombs were near the Police station.

Tomb n° 186. Type of El Amrah, near the border of the wheat field. It contained 3 large urns, 4 dishes, 5 vases of various type all of common red clay, 4 black top red vases and 16 statuettes in clay less or more broken. They are similar in style to the two first discovered but smaller and in very bad condition. This part of the necropolis has been very much damaged by the irrigation. In this direction the necropolis may extend much more under the crops.

Tomb n° 188. Cist 1 m. 22 cent. × 0 m. 63, depth 0 m. 70 cent. The slab on top had been removed by the men working at the crops. It contained, one cup in albaster, one cylindrical vase of the same material, two small vases also in alabaster, a few small vases in red clay.

During the time of my excavation at Mohamerieh, 232 graves were opened. These sepultures can be distributed between two main types. The more common is inhumation in a cist of sun dried bricks, covered with one or several slabs, resembling very much the type of Kawamil (fig. 466 in J. de Morgan's, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, p. 138).

In the smaller cists, the objects found are coarse red clay vases hand made, and stone vases mostly alabaster and limestone very roughly cut. The bodies seem to have been cut to pieces, and packed up within a very small space (Tomb n° 78 is only 0 m. 58 cent. × 0 m. 35 cent.); there is only one stone vase near the skull. This looks to me to be the most primitive type : Tomb n° 111 would be another example of it.

With tomb n° 117 we have the most complete development of this mode

of inhumation. The cist assumes the proportions of a small dolmen 1 m. 20 cent. × 0 m. 60 cent. The brick walls are well built and the cover is a large piece of rock 1 m. 23 cent. × 0 m. 95 cent. strengthened with a wall like accumulation of large stones to prevent its sliding. Here we have, besides a rich supply of stone vases, the first appearance of finer ceramic, generally red, sometimes also black in imitation of stone vases, and looking wheel-made.

In these two first kinds of sepultures I have never seen any trace of metal nor stone implements, or any of those characteristic vases with fine red glaze and black burnt top having the appearance of a black border. During this period it was an almost constant and general custom to smash less or more the stone vases before putting them into the grave. The owner was dismembered in order to fit his tomb, and it was thought necessary that his belongings should not survive him in their entirety. Among the stone vases found at Mohamerieh I wish to call attention on a hard limestone vase : the bottom had been perforated to make it unserviceable. I have examples of the same custom on the earliest fine red ceramic mentioned above. Moreover, the broken fragments were not always all placed in the sepulture, and if, in several cases, some of them, the blame should not be put on the explorer's neglect, but to this strange custom of ritual destruction.

The other style of inhumation is entirely different, the bodies are not dismembered but contracted in the fœtus-like position which I have observed in the small dolmens of the iron age ted in the Russian Armenia. The tomb is a simple oblong excavation in the sand bed (J. de Morgan, *El Amrah,* p. 462) without brick wall or slab. The ceramic is of great variety, brilliant red glaze with black border at the top, red glaze vases with white painted ornamentation, red glaze vases with engraved ornamentation imitating the basket work, cream coloured vases with linear vegetable or animal decoration painted in red. In these tombs we find the first examples of metal and also the finest specimens of cut flint. I will not attempt to describe in detail this kind of sepulture : this has been done in the works of Fl. Petrie, J. de Morgan, Quibell, not to mention many others.

I wish to call more especially attention on the collection of stone vases exhumed in the necropolis of Mohamerieh, which is remarkable.

KOM-EL-AHMAR.

On February the 6th, in order to continue the inspection of the ground that had been attributed to the Brooklyn Institute, I ordered my dahabieh to proceed up the river and wait for me opposite the village of Mouissat, and I went with my men across the desert following up the valley. I passed near the small pyramid of Koula, which is considered by many as marking the head of the caravan road opposite El-Kab. Except for a few rock cut tombs, all explored, that I noticed about 2 kilometers south of Mohamerieh, I did not see anything of interest until I reached in the vicinity of Kom El-Ahmar, the ancient Hierakonpolis. «The Tempel of Hierakonpolis was «undoubtedly one of the most ancient of those belonging to the historical «race, and appear to have been the place of coronation of the earliest «Kings before the subjection of Northern Egypt»[1].

At the entrance of the desert and not far from the adobe citadelle, is a large oblong mound, covered with innumerable fragments of broken vases of a general reddish tone, the name of Kom-El-Ahmar, the red mount, being due to their presence. This ground has been only partly tried; it has very much the character of the Abydos archaic sepultures, and therefore it may contain a group of primitive tombs. This question I propose to further investigate. There is at Kom-El-Ahmar a very extensive gathering of necropolis of various periods, from the oldest times down to the late historic epoch. Very extensive work of digging has been done, and the territory has the appearance of being totally explored. M. Quibell writes that, when he came in 1898, this site had been already ransacked by clandestine diggers. Still there are sepultures to be found here and there, but in the chaotic confusion left by previous excavations, new work is very difficult and expensive. I inspected the whole territory and had soundings made from place to place. I noticed four groups of what are called now archaic sepultures, two at the entrance of the desert, on each side of the old fort, and two other groups in the vicinity of the rock cut tombs or «hypogées» of Kom-El-Ahmar. On the south side of the wadi were important remains of prehistoric settlements in the shape of Kjœkkenmœddings, between

---

[1] Quibell, *Hierakonpolis*, part I, p. 5.

the said wadi and an archaic necropolis, where I picked up flint implements such as scrapers, knives, hammers, etc., and some green stone hatchets and fragments of black-top red pottery and of stone vases and clubs.

While I was inspecting the ground, I noticed in the shaft of a mastaba, apparently of the ancient empire, the presence of some alabaster. This tomb had been dug, but the explorer had not touched the shaft. I had it emptied and the alabaster piece proved to be a very fine table of offerings, of a round shape with a foot; this had been broken intentionally at the time of the funeral and the pieces left in a heap as I found them. The mastaba was all built of sun dried bricks, and may be of the archaic period. Besides this, I found in a few sepultures of minor importance, belonging to the late Egyptian times, some alabaster and stone vases. This small group of tombs was in the vicinity of an old moslem grave. Work on other points further to the South brought to light only a few tombs of the prehistoric times, that had escaped previous explorers, but they were without interest.

EL KELH.

From El Karnak where my dahabieh was anchored, I crossed the river and on the afternoon of February 3rd went to El Kelh. There the ground was barren and saturated with salt; in fact there was a salt spring. I did not notice the smallest indication of antique remains. Coming back to the west side of the Nile I resumed my inspection of the Desert's border, opposite El Kelh and El Karnak, and I noticed two large fields of graves. Everything had been dug out, and bones and pieces of black top red pottery scattered on the ground gave a good indication of the archaic nature of the two necropolis. The testing of the ground gave no satisfactory result. Between the desert and the Ramadi Canal, in the south-west vicinity of Naga-el-Qara, is some sandy high ground which is left uncultivated. This ground I made up my mind to examine with care, but my small dahabieh was already so crowded with vases and objects of all kinds from Esneh and Mohamerieh, that I decided to proceed to the Edfou's railway station in order to make a first shipment to the Cairo Museum. So I was at Edfou on the morning of the 10th of February.

EDFOU.

I gave five days to this locality from the 10th to the 14th of February. During that time I tested the ground at various points, in the Edfou necropolis, in the vicinity of the Coptic church, but I only convinced myself that enormous diggings had been done there. The only tombs that I found intact were of the Graeco-Egyptian epoch; they were cut in the rock but contained nothing but badly preserved bodies. All the important tombs had been ransacked and turned by the Copts into houses or chapels; on the walls I noticed numerous christian emblems roughly painted. All that I found were pieces of ceramic, among them a Coptic vase, and various débris without interest. I will not go into the details of all the rock cut tombs and hypogées of Edfou. The necropolis being too well known, I considered it unnecessary to spend any more time and money there; I ordered my dahabieh to El Qara and anchored at Naga-el-Masri.

EL QARA.

My previsions were right : the high ground previously mentioned near Naga-el Qara was a large archaic necropolis. The natives had dug only a few graves, looking for slabs, and fragments of coarse red pottery could be seen everywhere on the ground. After a short inspection of the soil I convinced myself that I had before me a very large necropolis, extending on both sides of the small canal and road going from El Qara to Edfou. The pylons of the Horus temple stood up towering the Southern horizon; places where the ground had been cut in old times for inhumations were marked on the barren ground of El Qara by square patches of a short grass.

I started work at various places with a large force of men. As a consequence of my work I made the following remarks :

1st The portion of the El Qara necropolis that I have explored was very archaic; the tombs were mostly of the cist type like at Mohamerieh, but some of them assuming huge proportions.

2nd I did not find a single black top red vase; this would confirm my opinion that this ceramic belongs exclusively to a later period.

3rd The mutilation of the stone vases was general, and often only one fragment of the vase was buried with the body.

4th The ceramic was primitive, mostly hand made, with only few examples of what I call the transition period. I will describe a few tombs which are characteristic.

Tomb n° 1. Cist made of sun dried bricks covered with three large slabs, marking a total of 2 m. 60 cent. × 1 m. 65 cent. The cist was 1 m. 20 cent. × 0 m. 78 cent.; at each end were small square rooms between brick walls filled with sand. This sepulchre contained three large coarse red clay amphoras 0 m. 29 cent. high, a cylindrical vase and a cup, both in alabaster and badly broken.

Tomb n° 2. Cist assuming the proportions of a real dolmen. This was built at a depth of 2 m. 15 cent. in a cut made in the ground 9 meters × 4 m. 20 cent. The cover was made of three slabs, two large ones and a smaller one (1 m. 43 cent. × 1 m. 30 cent., 1 m. 42 cent. × 1 m. 81 cent. — 1 m. 20 cent.). The funerary room was only 1 m. 40 cent. × 0 m. 47 c. and had a depth of 0 m. 66 cent.; the sides were made of stones lined with bricks. I was very much disappointed when I examined the contents of this unusually large sepulture : although intact it contained only a small broken alabaster vase and a large amphora in fine red clay, also broken.

Tomb n° 3. Cist of the Mohamerieh type, built of sun dried bricks, covered with slabs, dimensions 1 m. 30 cent. × 0 m. 48 cent., depth of room 0 m. 80 cent., total depth 1 m. 20 cent. This tomb contained a flint knife, three pointed coarse red clay vases, two small vases, one in granite (?) the other in alabaster, also fragments of a square slate plaque.

Tomb n° 5. Was closed by the surface of the ground, and without any cist. It contained three large urns, and three cylindrical vases, all badly broken. This tomb may have been of a later date than the cists.

Tomb n° 23. This tomb was an inhumation right in the ground without any brick wall. It contained a large alabaster plate, three cylindrical vases also in alabaster badly broken, a cup and a small vase both in hard limestone, also two small alabaster vases. The bad preservation of the bones

did not permit me to determine the mode of inhumation; however, the body did not seem to me to have been dismembered as it is customary in the earliest times. The objects were grouped in the northern extremity of the tomb.

Tomb n° 35. Inhumation direct in the ground, with some red clay vases, four alabaster cups, and one limestone cup, all badly broken.

Tomb n° 36. Contained an alabaster vase, a small urn and a cup in fine red clay in imitation of a stone vase.

After exploring in all about 100 sepultures at El Qara, I decided to abandon further work for the reason that almost everything in the tombs had been smashed to pieces at the time of the funerals. The characteristics of the necropolis were early archaic. On the spot the inhumations took place at a time when the Nile level was much lower, — this level raises about 3 feet in a thousand years — and the ground was entirely dry. Since it has been invaded by moisture, as was observed also in Hierakonpolis, and it seems to have been abandoned as a burying place. The inhumation of the late archaic epoch was most likely transferred to the desert's dry land. As a fact I have not found as El Qara any red vase with black border. South west of the necropolis there are traces of Kjœkkenmœddings with a few flint implements, hammers, saws and knives, fragments of stone and clay vases, and also numerous débris of historic ceramic. These Kjœkkenmœddings have been practicaly destroyed by later settlements.

EL KENAN.

On February 19th I started again on my way down the river, and I stopped at Mohamerieh where I secured a few objects that the natives had dug in their private yards. At El Kenan, on February 20th, I examined again the ground as I had been told that the necropolis extended within the cultivated land, but on investigation I found that this part had been already dug. I found a few tombs that had escaped the general ransack; they gave me a few fragments of engraved bones and a few vases mostly broken of the El Amrah epoch. On the hills in the vicinity, there were some tumuli made of stone. All were open, but I could find no positive data as to their epoch.

ADIMIEH.

February 21st I began then the work at the Kjœkkenmœddings that I had always intended to explore. I gave orders to my men to clear the mounds of rubbish, and to pick up objects on the ground. This site of an antique settlement is very extensive and gave me very valuable documents. One of the most important discoveries I made was that of a coarse red clay vase found intact. Inside there were two copper objects of the highest interest : 1° a hatchet in pure red copper, weighing 593 gram., in shape an adaptation if not a copy of the stone hatchets; 2° a long chisel, pure copper, weighing 262 grammes. There are two similar objects in the Cairo Museum but there was nothing positive known as to their date[1]. The present find helps us to establish a certain classification. These two copper implements stand as a proof that there was a *copper age* in Egypt, and that it took place jointly with the later period of the Neolithic epoch.

In the Kjœkkenmœddings of Adimieh we found flint implements such as scrapers, knives, saws, pointed tools, hatchets, besides nuclei and hammers. Green stone hatchets are found also, and granite masses, fragments of stone vases, painted vases and some characteristic black top red vases. I must mention also that I did not notice there any trace of the Egyptian Pharaonic ages : *this site is exclusively archaic.*

To this same archaic epoch belongs another find of the greatest interest, a dark stone cylinder[2]. This was also picked up under my eyes in the Kjœkkenmœddings of Adimieh. The subject represented seems to be a human figure in a chariot drawn by a donkey. In the Catalogue of the Cairo Museum only two other cylinders are mentioned, one in soft limestone (14518) and the other (14519) in black stone; they are said to come as from Thebes[3].

The human figure represented on the last mentioned cylinder offers

---

[1] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, t. I, p. 205, fig. 542 et 556. «Le type de hache qui «semble le plus archaïque est un lingot «long de bronze... La provenance de cet «instrument unique ne s'est malheureusement pas conservée».

[2] J. de Morgan, *Tombeau royal de Negadah.* «Il existe au Musée de Guizéh un de «ces cylindres égyptiens très anciens».

[3] Quibell, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes, Archaic Objects*, p. 59.

some similitude with that of Adimieh, which, however, seems more archaic than any of them. The Adimieh cylinder makes the third one in the Cairo Museum. I will not make an attempt to say if it is predynastic or not; all I can state is that it was found in the proximity of the two copper implements, among flint and cut stone tools and fragments of well characterized archaic ceramic. The copper age has existed in Egypt. The objects found at El Amrah, Toukh, Abydos are copper and not bronze (cfr. Berthelot, in *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXXIV, p. 1119-1125). The Kjœkkenmœddings of Adimieh are very rich and deserve a more complete study, with proper material for sifting which I did not have at my disposal.

When the work was in progress at Adimieh I went with one man as far as the foot of the mountains which form the border of the Desert's tableland; I wanted to observe the flint beds in situ. I started in the north-west direction, and crossing a low range or plateau of gravel, I came to the bed of a dry stream in which was passing the camel's road going to the Oasis. Crossing this, I reached a series of parallel abrupt hills spurring from the main Libyan range, some 50 to 70 meters high. On these summits natural beds of flint were cropping out, where it did not take me long to recognize the presence of extensive flint working places, where tools of various kinds were cut. The inspection of the ground proved conclusively that I was within an archæolithic station. Tools of the Acheuléen and Moustérien types were scattered here and there by groups, amidst flint flakes, just at the very place where they were cut thousands of years ago. The ground had no evidence of having ever been inspected. The Nomads frequently pass at the foot of these hills, but there are no objects to make them part from the main road. This place is an out of the way place, which had no attraction even for this plague of archæology, the Sebakh hunter.

It is generally the case for the Archæolithic specimens that they appear in drifted gravel beds, and for this reason they are called also « Drift or Quaternary »; but here the case is different. They appear on the very soil and spot where they were cut, undisturbed by men or elements. That surface of the objects which is exposed to the sun is so completely burnt that it is a deep brown colour; the unexposed surface is of a much lighter colour and somewhat decomposed.

Hatchets of the « Coup de Poing » Acheuléen type are the most frequent there; next to them are the flat almond shaped implements and the disks. I picked up also knives, scrapers, and points of the Monstier type. I insist on this point : *The Archæolithic specimens are found where they were cut and not drifted.* Drifted specimens are also found scattered in the wadies, where they were carried by rain from above. After making my inspection as long as the distance and time allowed me, I came back to the Kjœkkenmœddings of Adimieh.

During my inspection of the territories between Esne and Edfou, I noticed archæolithic flint implements and flakes at the entrance of various wadies or dry valleys; they came most likely from flint working places located further upstream. In this direction a wide field is open for further studies. In 1875, M. Pierret then an assistant Curator of the Louvre wrote : « The « constitution of the Egyptian soil gives us very little hope that there will « ever be found any traces of prehistoric man »[1]. To the reverse of this opinion, there is no place in the world where the development of humanity from the archæolithic ages down to the Neolithic and the copper period has left such numerous and perfect documents.

ESNE.

As my wish was to find, if possible, more objects of the Pharaonic period, I went back to the Esne necropolis. I knew, as a rule, that mastabas and tombs with shafts had been ransacked during antiquity, those of the ancient Empire at the Hyksos time, and the more recent ones during the various periods of invasion, the work of destruction being completed by the christian fanaticism of the Copts; but in spite of all this plunder there are still objects left. I came back to the vicinity of the spot where years ago the Service of Antiquities had done extensive diggings and found there some shafts that had not been open. They were lined with sun dried bricks at the depth of 2 m. 60 cent. My men found the entrance of two galleries with sepulchral rooms cut in a crumbling sandstone, which gave to the work of excavation a great amount of risks:

[1] Paul Pierret, *Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 440.

the galleries were 1 m. 10 cent. high. This tomb (n° 31) had been ransacked during antiquity; it gave however a whole lot of blue porcelain beads and objects and some terra-cotta vases.

Tomb n° 32. This tomb was of a different style. It was a small one, measuring only 2 meter × 0 m. 65 cent. in the sandy ground, with a depth of only 0 m. 90 cent., and there was no brick lining to it. It was intact, and it contained two small granite vases, a scarab of late style in porcelain. On the skull of the mummy were remains of a black curly wig.

Tomb n° 33. It was a large tomb with shaft. It had been ransacked; it gave me only terra-cotta vases and an alabaster vase.

Tomb n° 34. Small sepulchre containing a table of offerings, entirely worn out and unfit for transportation.

Tomb n° 35. This was a very important group of sepultures with a shaft, all the rooms being cut on the eastern side of the shaft. This shaft measured 2 m. 02 cent. × 0 m. 75 cent. and its total depth was 3 m. 30 cent., its top was lined with sun dried bricks. It gave access into a large room, 2 m. 60 × 2 m. 62 cent., on which opened two small funerary recesses. When the entrance was sufficiently cleared, I penetrated in the tomb. Everything was in great confusion. There was an accumulation of human, animal and fish bones. I had the whole taken out, and we found quite a number of terra-cotta vases. When this was done, I had the sand and rubbish taken out and sifted. We were rewarded of this labor by the discovery of several scarabs : two with the names of Thothmes III of the XVIII[th] dynasty, and one of Queen Hatshepsîtu, regent during the beginning of his reign. Among the scarabs there are some that have been attributed by the Cairo Museum's authorities to the XII[th] dynasty, but others are of the late Egyptian times. The conclusion is that this tomb was first built by the XII[th] dynasty people, ransacked by the «Hyksos», occupied again at the time of the XVIII[th] dynasty, then pillaged again to be occupied once more in late Ptolemaic times and looted for the third time. In this tomb I found also a curious bronze mirror : the disk is supported by the figure of Isis, the hands raised up forming the handle. There were with it a small bronze nipper, some small stone vases, and much common ceramic.

Here also was made another very interesting find, viz. four *electrum* rings. I cannot say if they are of the time of the first inhumations (XII[th] Dynasty) or of the second (XVIII[th] Dynasty). Their weight is respectively 12 gr. 30 and 12 gr. 70 for the large ones, and 6 gr. 20 and 6 gr. 35 for the smaller ones. The small ones seem to be half the weight of the large one, and may be we must consider these rings as the currency of the period. At that time there was no coin struck, and payments were made by weight. There is at El Kab the representation of a payment made in gold rings for some grain purchased [1]. Some people consider the electrum rings as head-dress ornaments. They were found in two pairs, one in each of the sepulchral cavities.

Tomb n° 37. It was a very important one, but entirely ransacked. I found in it only one scarab and some terra-cotta vases. There were two main rooms with cells, two in one and four in the other. Everything was in confusion.

Tomb n° 38. It was a very wide group of sepultures extending on each side of the shaft, 4 m. 40 cent. deep, 3 m. 18 cent. × 0 m. 60 cent. One group of sepultures was on the west side of the shaft. This we explored entirely, but it had been totally ransacked and we found nothing in it but terra-cotta vases. On the east side, there was another group of galleries and rooms, but my men were unable to explore it entirely : it had been plundered during antiquity and portions of the roof had caved in, making the work very dangerous. After examining carefully the conditions of labor and making an inspection of the rooms as far as I could go with my negro reis the most daring of all, I concluded that I had no right to endanger the lives of my men by making them work any further. This tomb being ransacked, there was no use to cut an opening from above. We found there a few vases only. When we were working in these large tombs we dug also some of later period and of minor importance, in which I gathered a few vases in terra-cotta, and mummies of fishes. The Fish Latos was the Deity of Latopolis-Esne. There are still some tombs of fishes that have not been opened.

---

(1) P. Pierret, *Dict. d'Arch. égypt.*, p. 352 : «On voit à El Kab une vente de grain «effectuée contre des anneaux d'or».

Before leaving the desert I examined again the localities near the mountain where I suspected that I would find traces of the quaternary man. They are to be seen also north of Esne opposite the old military post. There I found also archæolithic specimens, and this ground should be explored more in details. Drifted specimens from the archæolithic period are also found in the wadies opposite Esne, on the east side of the Nile near El Helleh, but as I wanted to continue my investigations on my way back to Louqsor, I left Esne on March 5th, and a few hours later I was anchored at Gebeleîn.

GEBELEÎN.

This was not part of our concessions but I wanted to examine the spot, as it was a very important one in archaic times. I noticed two sites of Kjœkkenmœddings with flint and green stone implements, but they had been very much disturbed by the sebakh diggers. Everything was similar in style to Adimieh's implements and ceramic. Some of the finest archaic objects in the Cairo Museum were found in Gebeleîn. During the Archæolithic period, Gebeleîn must have been a natural dam across the Nile Valley, and consequently the level of the river was much higher than now, forming a large lake or a series of swamps; therefore, the flint factories of the Archæolithic people of Esne may have been on what was then the shores.

The next day, March 6th I stopped my dahabieh opposite Rizagat.

RIZAGAT.

I knew from the publications of the Antiquities Service that it was the site of a large necropolis, but I found it entirely ransacked. I was told by the ghafir that the plunder had been done some thirty years ago. I noticed graves of various epoch, archaic and historic. Continuing my inspections I went in the direction of Armant, following the desert's border, and struck a small Kjœkkenmœdding. It gave me knives, scrapers, hatchets, all in light brown flint of fine quality.

THEBES.

My first care when I reached Louqsor was to inquire about the sanitary condition of the Gebel-Abou-Fodah district. I knew that for a long time,

there had been there as well as at Esne several cases of the plague. I was advised by various persons among them Dr Lortet, who was then exploring the Wadi-Gueroud in the mountain of Thebes, that I had best abandon for the present the idea of going in the infested districts. I mentioned to Dr Lortet the discovery of archæolithic specimens that I had made near Esne, and he gave me some very interesting information on a similar station that he had just explored near the valley of the monkeys graves at the Wadi-Gueroud.

Following his instructions, I went there and found flint specimens similar to those of Esne, and absolutely in the same condition. Here also was an archæolithic flint factory. Flint tools are found drifted in the bottom of the wadies, but they are also found among flakes just where they have been cut. The territory on which the flint implements are found is immense. It begins at the Queen's tombs valley, and extends on the desert road that leads, to the west of the Thebes mountains, from Rizagat and Thebes to Farchout.

On the opposite side of the Theban mountain, North west, and above the King's valley, I gathered also some quaternary flint objects but there they are no more very numerous; this ground is too near the trail of Cook's excursionists.

H. de Morgan.

RAPPORT
SUR UNE FOUILLE EXÉCUTÉE
DANS LE DÉSERT ARABIQUE
À L'EST D'ATFIH

PAR

M. HASSAN EFFENDI HOSNI
INSPECTEUR DE GIZÉH.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport résumant le résultat des fouilles que j'ai pratiquées au Gabal el-Kéna, à une distance de 21 heures 15 minutes de Hélouan, dans le désert de l'Est.

Le lundi 8 mai 1911, à 5 heures du matin, je quittai Hélouan en compagnie du guide et des hommes, avec le matériel de campement et les instruments nécessaires. Nous nous dirigeâmes vers l'est, en passant par des plaines et des vallées bordées de falaises à pic. Le guide me dit que ces plaines et vallées sont désignées chez les bédouins sous les noms de Ouadi Éîn Rachîd وادى عين رشيد, Madkhal Nakb el-Far مدخل نقب الفار, Ouadi Batikh Abou Zéîd وادى بطيخ ابو زيد, Ouadi el-Garoua وادى الجروى; Ouadi Haîtam وادى هيتم, Ouadi el-Maskhara وادى المسخره, Ouadi el-Zaâboubi وادى الزعبوى, Sath Gabal el-Sakhara سطح جبل السخره, Ouadi el-Chéîkh Salama وادى الشيخ سلامه et Sath Gabal el-Chéîkh Salama سطح جبل الشيخ سلامه. Nous arrivâmes au désert après un parcours de huit heures et nous y passâmes la nuit.

Le mardi 9 mai, à 5 heures du matin, nous entrâmes dans les Ouadi el-Batati وادى البطاطى et Ouadi Abou Seréî وادى ابو سريع, puis nous arrivâmes au poste des Gardes-côtes. Je me présentai au commandant du poste et lui exposai l'objet de ma mission. Lorsqu'il eut visé nos lettres, nous reprîmes notre route dans la montagne et nous atteignîmes la vallée connue sous le

nom de Micha وادى ميشة, où se trouvent cinq puits contenant de l'eau potable, mais les bédouins qui nous avaient précédés les avaient épuisés. Aussi nous dûmes passer la nuit à cet endroit. La distance parcourue du Gabal el-Chéîkh Salama jusqu'aux puits précités fut de huit heures.

Nous reprîmes notre voyage le mercredi 10 mai, à 5 heures du matin, et après 1 heure 1/4, nous arrivâmes à une large vallée semée de très vieux tamaris, dont les bédouins ont l'habitude de couper les branches pour faire du charbon. Nous continuâmes notre route et nous arrivâmes à un défilé connu sous le nom de Nakb el-Ghoul نقب الغول. Nous le traversâmes à pied dans ses différentes sinuosités, ses montées et ses descentes, pendant deux heures, pour arriver au pied du Gabal el-Kéna جبل القنا, qui est d'une grande hauteur. Deux heures après, nous arrivâmes au plateau désigné pour faire les fouilles; il est à 5 heures 15 minutes de l'endroit des sources d'eau et à 21 heures 15 minutes de Hélouan.

Au cours du voyage nous n'aperçûmes aucun vestige d'anciennes constructions, mais nous rencontrâmes, à différents endroits, dans des collines de faible hauteur, des grottes au pied desquelles on voit des tombeaux anciens.

Le mamelon du Gabal el-Kéna, où se trouvent les puits antiques, est limité à l'est, à l'ouest et au sud par le plateau de la montagne où l'on voit d'autres mamelons, et au nord par un rocher dont le niveau est légèrement inférieur à celui du mamelon. Celui-ci mesure au sommet 212 m. 50 cent. du nord au sud, sur une largeur de 30 m. Sa pente ouest est de 67 m., la pente est de 111 m. et celle du sud de 91 m. 50 cent. Le sommet et les pentes contiennent vingt-sept puits.

Dans la matinée du jeudi 11 du même mois je me rendis avec mes hommes sur le mamelon, et je constatai que trois des puits que je numérotai 1, 2 et 3, ainsi que le n° 17 avaient été précédemment entamés mais non fouillés à fond.

Puits n° 1. — L'ouverture est presque circulaire; elle mesure, du nord au sud, 1 m. 80 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 25 cent. Il avait été déblayé jusqu'à une profondeur de 5 mètres. Nous continuâmes les fouilles et après trois jours de travail nous atteignîmes le bas à une profondeur de huit mètres à compter de l'ouverture. La largeur du fond est, du nord au

sud, de o m. 90 cent. et, de l'est à l'ouest, de o m. 40 cent. Au cours des fouilles nous trouvâmes un squelette et plusieurs fragments de pierre qui, soumis à M. le Directeur général, furent déclarés par lui sans valeur.

Puits n° 2. — L'ouverture mesure 3 m. 05 cent. du nord au sud et 3 m. 20 cent. de l'est à l'ouest. A trois mètres de l'ouverture, un autre petit puits apparut ainsi qu'il est indiqué sur le schéma ci-contre (fig. 1). J'explorai l'intérieur du premier puits et je constatai qu'il descendait à la profondeur de dix-huit mètres. Je pénétrai ensuite dans le second puits qui mesure quinze mètres de profondeur, mais la roche y était si friable que les hommes ne purent pas le vider entièrement. Je repris donc la fouille du premier et je parvins à une profondeur de vingt-quatre mètres et demi. A cette profondeur la largeur de la cavité n'était plus que de o m. 30 cent. × o m. 40 cent. Au cours de cette fouille, nous trouvâmes des débris de poterie dont j'ai soumis des spécimens à M. le Directeur général en même temps que les restes du squelette dont il a été parlé ci-dessus[1]. Étant donné le rétrécissement du fond, les hommes durent arrêter la fouille; pour descendre plus bas il aurait fallu entamer la roche et élargir le canal.

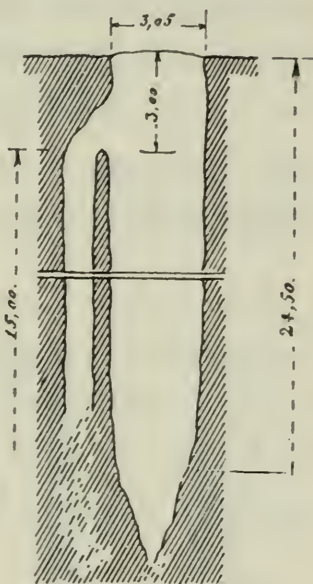


Fig. 1.
Coupe du puits n° 2.

Puits n° 17. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 3 m. 17 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 45 cent. La fouille antérieure y avait été menée jusqu'à la profondeur de 1 m. 50 cent., puis l'ouverture avait été rebouchée avec des cailloux et du béton. Nous y travaillâmes du 12 au 24 mai et nous atteignîmes une profondeur de 13 m. 70 cent.; à la reprise des travaux, du 12 au 14 juin, nous atteignîmes une profondeur nouvelle de 14 m. 80 cent. Le fond du puits mesurant o m. 30 cent. de largeur, la

[1] Ce sont des fragments de poterie grossière, épaisse de o m. 02 cent. à o m. 03 cent., noire à l'intérieur rouge sur les deux faces; elle ressemble exactement à celle qu'on fabrique aujourd'hui encore aux environs d'Atfih, pour l'usage local, et il est impossible d'en déterminer l'âge. — G. M.

fouille ne put pas aller au delà. Il y aurait lieu d'élargir le passage rocheux si l'on veut en atteindre la fin; la cavité qui reste à déblayer a été comblée avec du béton par ceux qui ont pratiqué le puits.

Des quantités de galets noirs, plats et rangés avec ordre, étaient déposés sur l'ouverture des puits qui n'avaient pas été précédemment fouillés, et qui se trouvaient sur le sommet ou la pente du plateau. Sous cette rangée de cailloux on rencontre d'ordinaire une couche de sable rouge épaisse de 30, 40 ou 50 cent. sous laquelle s'étend une seconde couche de *tafle* d'une épaisseur égale; sous le tafle, on découvre une couche de béton que les outils attaquent difficilement.

Puits n° 3. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 57 cent., et, de l'est à l'ouest, 2 m. 42 cent. Nous y travaillâmes à partir du 15 juin 1911. Le 26 du même mois nous atteignîmes la profondeur de 14 m. 50 cent. La largeur du fond étant de 0 m. 30 cent., il ne fut plus possible de continuer la fouille. La forme de ce puits est très régulière.

Puits n° 4. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 50 cent., et, de l'est à l'ouest, 2 m. 60 cent. Nous y commençâmes la fouille le 15 juin 1911; nous atteignîmes la roche vierge le 19 du même mois, à la profondeur de 4 m. 50 cent.

Puits n° 5. — L'ouverture est de forme elliptique et elle mesure, de l'est à l'ouest, 2 m. 60 cent. et, du nord au sud, 1 m. 60 cent. Elle est divisée en deux parties : la *partie ouest* mesurant 1 m. 10 cent. × 1 m. 60 cent. et n'ayant pas de profondeur, et la *partie est* mesurant, du sud au nord, 1 m. 30 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 60 cent.; cette partie descend d'une manière irrégulière. Nous commençâmes la fouille le 15 juin 1911; nous atteignîmes la roche vierge le 19, à la profondeur de 4 m. 50 cent.

Puits n° 6. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 4 m. 20 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 45 cent. Ayant commencé la fouille à partir du 12 juin 1911, nous atteignîmes le 7 juillet une profondeur de 24 m. 30 cent. A cette profondeur le puits mesure encore 1 m. 60 cent. de largeur et la fouille ne fut pas achevée. Au cours de la fouille, les parois du puits tantôt

s'élargissaient ou se retrécissaient selon la dureté ou la mollesse de la pierre. Le béton avec lequel il est comblé est d'une grande solidité.

Puits n° 7. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 20 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 30 cent. La fouille ayant été entreprise à partir du 12 juin 1911, nous atteignîmes, le 1[er] juillet, une profondeur de 17 m. 80 cent. A cet endroit le puits mesure encore 0 m. 90 cent. de largeur et le fond n'est pas encore complètement mis à jour.

Puits n° 8. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 4 m. 15 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 40 cent. (fig. 2). Un second puits prend naissance à l'intérieur et se prolonge à la profondeur de 8 m. 30 cent. Nous commençâmes la fouille dans le grand puits le 12 juin 1911, et le 30 du même mois nous atteignîmes la profondeur de 10 m. 60 cent. avec un fond large de 2 m. 72 cent. A ce point, nous rencontrâmes un troisième puits dont l'ouverture mesure, du nord au sud, 0 m. 80 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 05 cent. Nous continuâmes la fouille jusqu'au 5 juillet 1911 et nous atteignîmes, dans le grand puits, une profondeur de 15 m. 70 cent.; sa largeur, à ce point, est de 2 m. 35 cent. Là, le puits se sépare en deux, du nord au sud. La partie est mesure, du nord au sud, 0 m. 47 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 30 cent. La partie ouest mesure, du nord au sud, 0 m. 47 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 07 cent. Le 7 juillet 1911 la profondeur de la fouille dans la partie est atteignit 2 m. 30 cent.; la largeur du puits, à ce point, est de 0 m. 70 cent. du nord au sud et de 0 m. 80 cent. de l'est à l'ouest. Dans la partie ouest la fouille atteignit une profondeur de 0 m. 50 cent. sur une largeur de 0 m. 35 cent. du nord au sud et de 0 m. 80 cent. de l'est à l'ouest. Le déblaiement est demeuré inachevé.

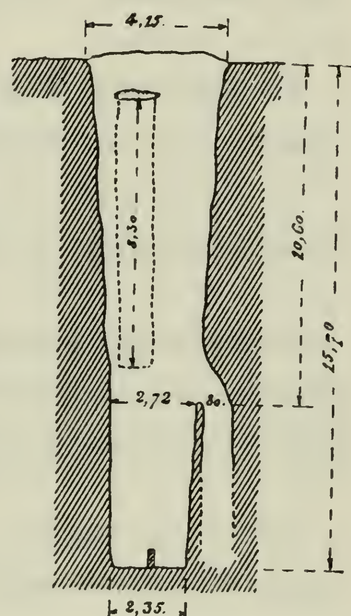


Fig. 2.
Coupe du puits n° 8.

Puits n° 30. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 3 m. 30 cent. et, de l'est à l'ouest, 2 m. 70 cent. Nous y fouillâmes du 12 au 14 juin 1911.

Ayant besoin des hommes à un autre point j'arrêtai le travail à 0 m. 90 cent. de profondeur; à ce point le fond a les mêmes dimensions que l'ouverture.

Puits n° 31. — L'ouverture de ce puits mesure, du nord au sud, 2 m. 70 cent. et, de l'est à l'ouest, 2 m. 95 cent. La fouille, commencée le 12 juin, fut suspendue le 17, les hommes ayant été requis pour un autre travail. La profondeur atteinte était de 3 m. 30 cent.

Puits n° 32. — L'ouverture mesure 1 m. 48 cent. du nord au sud et 2 m. 30 cont. de l'est à l'ouest. Ayant commencé la fouille le 19 juin, nous atteignîmes la roche vierge le 21 du même mois, à la profondeur de 2 m. 60 cent.

Au total, nous fouillâmes douze puits dont plusieurs, déblayés complètement, nous ont mené à la roche vierge. En ce qui concerne les puits n°s 9, 10, 11, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28 et 29, je me suis contenté d'en découvrir les ouvertures sans y pratiquer des fouilles.

Je pense que tous ont été creusés par les anciens Égyptiens et que quelques-uns d'entre eux doivent renfermer des objets antiques. J'estime qu'il y aurait lieu de continuer les travaux entamés.

Agréez, je vous prie, M. le Directeur général, les expressions de mon respectueux dévouement,

Hassan Hosni.

FOUILLES

DE ZAOUIÉT EL-ARYÂN

(1911-1912)

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

Les travaux de Zaouiét el-Aryân, que nous avions dû interrompre il y a quelques années, ont recommencé enfin le 27 novembre 1911. Il s'agissait de trouver le mot de l'énigme que nous a proposée le monument découvert par moi en 1905, et, tout en ne laissant aucune de ses parties inexplorée, d'agir de telle sorte que, une fois l'exploration terminée, nous pussions replacer les blocs dans leur position première. Le procédé était d'autant plus difficile à trouver que, non seulement les blocs employés étaient très volumineux, mais qu'ils étaient serrés étroitement l'un contre l'autre et contre le rocher qui les enveloppe de toute part à vingt-six mètres de profondeur. Il fallait donc, avant tout, trouver un endroit où emmagasiner les blocs que l'on détacherait. Comme, du côté de l'escalier, la place était déjà prise, en partie, par les énormes monolithes de granit dont il a été question dans mon rapport précédent, je n'avais plus qu'à transporter une partie des pierres au dehors, puis à me servir du vide ainsi obtenu pour chasser les autres blocs. C'est à cette solution que je m'arrêtai.

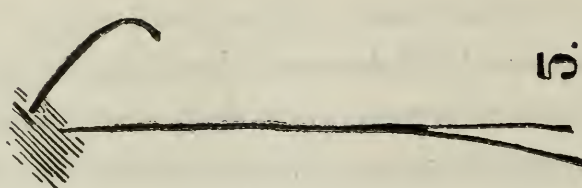
Je m'étais rendu sur les lieux dès le 26, accompagné du chef menuisier Mahmoud Mohamed et de l'aide-raïs Hassanéîn Dessouki. Aussitôt notre campement installé, je donnai aux tailleurs de pierre l'ordre de procéder à l'enlèvement et au transport, hors de l'excavation, des blocs en calcaire qui avaient été placés par les anciens Égyptiens dans la partie est du monument. Cela devait me permettre d'obtenir, non seulement l'emplacement qui m'était nécessaire pour y ranger les blocs de granit, mais aussi l'espace dont mes hommes avaient besoin pour manœuvrer sans trop

de danger. Tandis qu'ils commençaient ce travail, j'employai une autre équipe d'ouvriers à enlever le sable que le vent avait accumulé, durant les années d'abandon, sur le palier inférieur du grand escalier. Il y en avait plus de trois mètres de hauteur, dont je dus me débarrasser avant de procéder au déplacement des blocs de granit. Le sable parti, le menuisier Mahmoud Mohamed se chargea, avec une ardeur et un courage rares, de soulever les blocs d'après mes indications, et de les monter sur les rouleaux. Une fois qu'ils y étaient montés, ils passaient aux mains du raïs Aly El-Chachaï qui, secondé par de solides portefaix, les transportait à la place que je leur avais assignée dans le couloir. Si l'on songe que l'un d'eux pèse à lui seul quarante-trois tonnes, on comprendra combien le travail fut pénible. Néanmoins, grâce à la bonne volonté de tous et à la parfaite homogénéité de mes équipes, je pus transporter dans le couloir, en un mois de temps, une série de sept blocs de granit pesant ensemble 231 tonnes. D'autres, d'un poids approximatif de 134 tonnes, furent détachés ensuite. Jusqu'à ce jour, j'ai réussi à déplacer plus de 426 tonnes de granit en blocs qui pèsent en moyenne un peu plus de huit tonnes chacun. Et cependant l'équipe des manœuvres procédait, sous la surveillance du raïs Ibrahim Fayed, à l'enlèvement du sable qui encombrait toujours la moitié de l'escalier sur ces 120 mètres de longueur. Ce déblaiement est maintenant terminé.

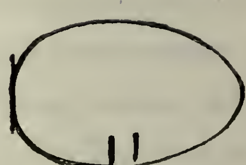
Dès que les blocs en calcaire de la partie centrale est du monument furent enlevés, je fis ériger, au-dessus du vide obtenu, un échafaudage solide qui servit et qui me sert encore à transporter les blocs de granit de l'ouest à l'est, en arrière de leur position primitive, puis à les disposer les uns sur les autres, en cinq rangées dont la première repose sur le rocher, à cinq mètres de profondeur. En prévision des critiques que cette opération pourrait soulever, et aussi pour faciliter la remise en place des parties déplacées, je me suis imposé de relever méticuleusement, au fur et à mesure, le plan de situation de chaque rangée. Reprenant le système qui m'a si bien réussi à Edfou, je numérote les blocs aussitôt détachés, et j'indique sur mon plan la place qu'ils occupaient dans le monument, ainsi que leurs dimensions et leur poids. En vue d'éviter toute confusion, j'emploie, en outre, une couleur différente pour le numérotage de chacune des quatre rangées. De cette façon le remontage pourra être fait sans hésitations

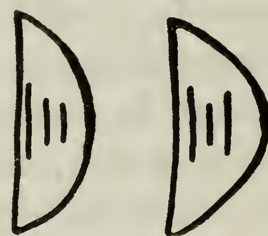
aucune et sans crainte d'erreur. C'est ainsi que, dès les premiers jours de janvier, je poursuivis méthodiquement le déplacement des blocs de granit de la première rangée jusqu'à trois mètres en avant de la cuve, puis je procédai au descellement et au transport de ceux de la deuxième rangée, cela dans l'intention d'opérer le dégagement d'un énorme quartier de granit, pesant environ 45 tonnes, qui semblait avoir été posé au centre de la construction pour masquer une ouverture. Le travail fut des plus pénibles, car nos gens, manquant de place, ne pouvaient manœuvrer à leur aise et leurs efforts n'aboutissaient que lentement. Le descellement des blocs fut particulièrement difficile : coins en fer et en acier, crics, leviers, vérins, rouleaux de fer et de bois, tout y passa, tant le ciment était tenace et formait corps avec le granit. Arrivé au point voulu, je m'aperçus que le bloc de granit ne bougerait pas tant que la troisième rangée demeurerait en place : je l'attaquai donc, et, par la même occasion, j'entrepris de dégager les blocs placés au nord un peu en avant de la cuve, puis je revins au bloc. Il était si bien coincé entre quatre autres blocs que, faute de prise, je dus renoncer momentanément à mon projet et en renvoyer l'exécution au jour où j'aurais enlevé les blocs qui faisaient obstacle. Je n'arrivai à ce résultat qu'en continuant le descellement et l'écart d'une bonne partie de ceux qui se trouvaient aux côtés nord et sud. Malheureusement l'opération (pl. I-III), achevée vers les derniers jours de février, ne donna pas ce que j'en attendais : un nouveau bloc, placé derrière le premier et plus difficile encore à dégager, m'empêcha de continuer ma recherche. Le crédit que vous aviez bien voulu mettre à ma disposition étant épuisé, j'en demeurai là, après avoir examiné un à un les quatre cinquièmes des blocs. Sur 390 mètres carrés de superficie, il ne m'en reste plus que 72 à explorer.

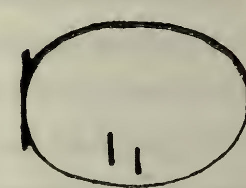
De ce qui précède, vous avez pu voir, Monsieur le Directeur général, combien la tâche est pénible. Évidemment, les constructeurs ont employé tous les moyens dont ils disposaient pour rendre inviolable l'accès de l'endroit où doit se trouver le corps royal : plan différent pour chaque rangée, assemblage combiné de façon à empêcher l'enlèvement de plus de l'un des blocs sans avoir à remuer presque tout l'ensemble, enfin scellement parfait des masses de granit entre elles. Quelques détails me semblent tendre à démontrer que le sarcophage doit se trouver, sinon

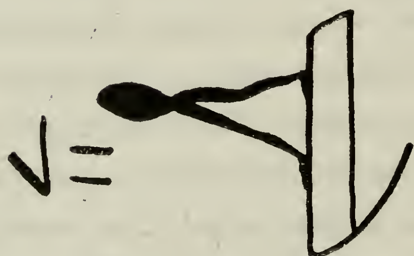


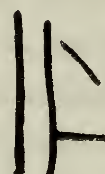


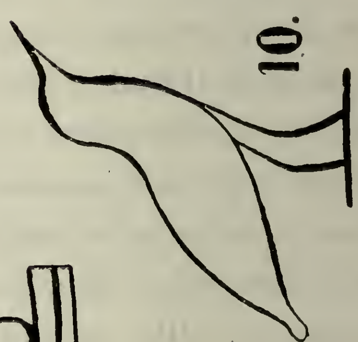


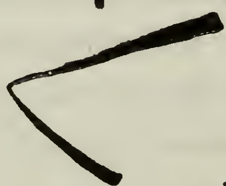


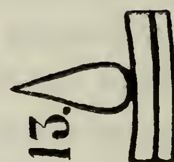


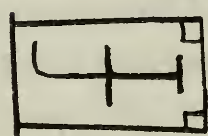




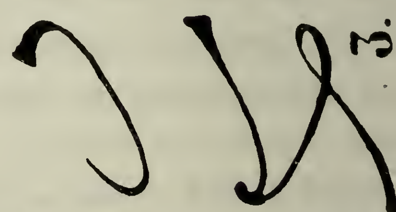


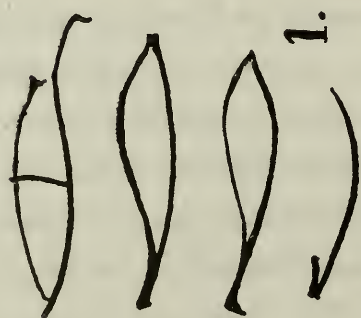


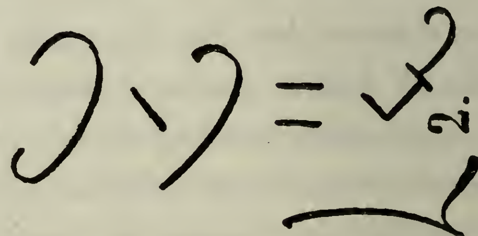




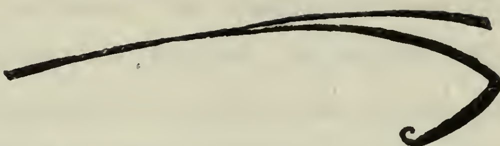






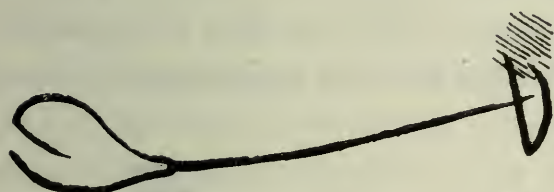


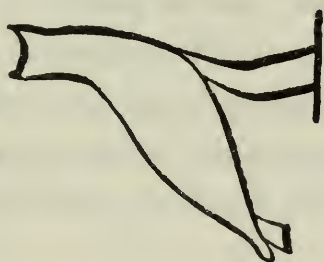




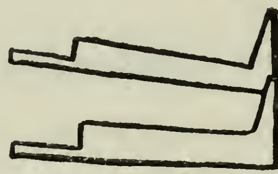
16.

9.

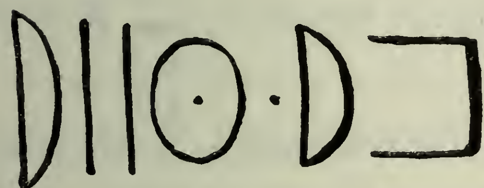




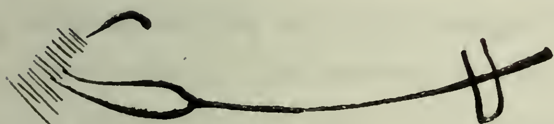
15.



8.

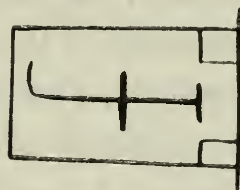


6.



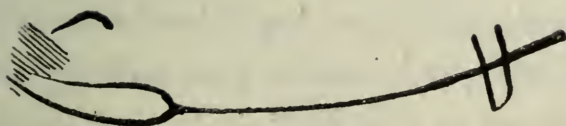


12.









au-dessous de la grande cuve, comme je l'ai toujours pensé, du moins du côté ouest de l'édifice. Ce sont, en premier lieu, les échancrures (pl. I) que portent, à leur base et du côté est, presque tous les blocs du centre et ceux du nord et sud; ils ont été poussés de l'est à l'ouest, à l'aide de leviers, pour masquer quelque cachette. Ajoutons, à l'appui de cette déduction, que les parties du monument qui s'appuient contre les parois du rocher ont été également construites de manière à serrer le plus fortement possible la portion centrale ouest. A côté de faits se rapportant à l'architecture de l'édifice, permettez-moi de citer maintenant les inscriptions que j'ai relevées sur les blocs.

La plus importante est celle qui donne le nom de roi de la troisième dynastie. Tracée au rouge sur un bloc de la troisième rangée attenant à la pierre située en dessous de la cuve et du côté de celle-ci, c'est à peine si elle s'estompait sous une légère couche de plâtre. Lorsque j'eus fait tomber celle-ci elle apparut nette et précise, telle qu'elle est sur mon fac-similé (n° 15). Pour la quatrième fois, nous nous trouvons donc en présence d'un nom qui peut être celui du souverain pour lequel le tombeau fut construit. Une autre inscription à la couleur rouge (n° 13) est trois fois répétée, sur trois des côtés d'un bloc de la première rangée attenant directement à la cuve : elle me paraît montrer que la cuve n'est pas un sarcophage, ainsi qu'on l'a dit, mais un récipient à libation, dont le couvercle servait de table d'offrande. Les autres signes que j'ai relevés sont des marques de carrière ou d'ouvriers, sauf peut-être ceux qui sont numérotés 5, 6, 8, 16. Le premier représente les deux signes accompagnés du *hek* ou de l'*ouas*. Le second (n° 6) représente un homme couché à la droite et à la gauche de qui se dressent deux fleurs de lotus; il est tracé sur un bloc de la rangée supérieure, lequel touchait au côté est de la cuve, et il est assez significatif par lui-même pour qu'il n'y ait pas besoin d'en souligner la valeur. Quant au n° 8, isolé ainsi, la signification en est assez douteuse : toutefois je ne serais pas surpris s'il était

reconnu un jour qu'il nous donne le nom du monument. Le graffito n° 16, que j'ai relevé sur un bloc de la troisième rangée non déplacé, assure encore mieux à l'édifice le caractère sépulcral que je n'ai cessé de lui prêter. Nous nous sommes arrêtés, faute d'argent, à deux doigts du but, au moment même où nous achevions nos travaux d'approche. La phase de préparation est terminée, et maintenant, derrière chacun des blocs demeurés en place, nous avons toute chance de trouver enfin ce que nous cherchons, c'est-à-dire les restes du personnage pour lequel une construction aussi gigantesque a été entreprise. Je conserve, quant à moi, le meilleur espoir dans le résultat de la fouille. En effet, au cas où il s'agirait là d'une construction inachevée, il y aurait à expliquer pourquoi on a apporté tant de soin à rendre inviolable la partie ouest de l'édifice, à protéger la cuve à libation, à crépir le rocher. Je me permettrai donc de vous demander, Monsieur le Directeur général, de vouloir bien m'autoriser à reprendre un jour l'exploration aussitôt que nos ressources le permettront.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon respectueux dévouement,

Le Directeur des travaux,

A. Barsanti.

Le 30 mars 1912.

LES

CERCUEILS ROYAUX DE GOURNAH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

J'ai publié dans les *Annales*[1] les inscriptions d'un cercueil au nom du roi Kamès exposé jusque-là simplement comme type de cercueil *richi*. La date d'entrée au Musée de ce sarcophage était inconnue, car il n'a pas été inscrit sur les registres; le seul point certain était qu'il faisait partie des collections depuis longtemps et avait été inventorié à Boulaq par M. Maspero sous le n° 4944. Je me demandais si les bijoux de la reine Aah-hotep ne proviendraient pas de deux cercueils trouvés simultanément, celui d'Aah-hotep et celui de Kamès, les ouvriers arabes en l'absence de Mariette ayant mis dans une seule cuve les ornements des deux momies.

J'ai trouvé depuis quelques indications qui n'éclaircissent pas entièrement la question, mais semblent mettre tout au moins sur la voie dans laquelle on doit guider les recherches.

Dans la lettre de Mariette à M. de Rougé sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Égypte[2] on remarque le passage suivant (p. 28) : «J'ai reconnu à Drah-abou-neggah l'emplacement de sept tombes «royales qui sont : — celles des rois Ra-noub-kheper-Entef et Sevek-em-«saf, creusées à l'ouest de la plaine, dans les flancs d'une colline; la tombe «du premier de ces rois est un hémi-spéos, et la façade était ornée de deux «obélisques; — celles des rois Entef II, Entef III et Entef IV, qui étaient «des constructions élevées dans la plaine, avec portes toujours praticables; «la tombe d'Entef IV était une pyramide non orientée; la porte donnait accès «dans un couloir qui lui-même conduisait à une chambre dans laquelle la

[1] *Annales*, 1908, p. 61. *Le cercueil du roi Kamès.*

[2] *Rev. Arch.*, 1860, p. 17. *Lettre de M. Aug. Mariette à M. le vicomte de Rougé.*

« momie royale a été déposée; au fond de cette chambre est encore debout « une stèle qui nous montre le roi suivi, non pas, comme l'En-aa du papyrus, « de son chat *Buhaki,* mais de ses quatre chiens *Behkaa, Abakaro, Pehtès* « et *Takro;* — celle d'un roi Ahmès qui n'est ni l'Amosis de Manéthon, ni « l'Ahmès *Si-pe-ar* du papyrus, ainsi que celle de la reine Aah-hotep, toutes « deux arrangées selon le quatrième système, c'est-à-dire que les momies « royales enfermées dans leur cercueil avaient été confiées à la terre sans au- « cun signe extérieur qui en révélât la présence. »

Mariette ne semble pas, dans ce passage, avoir cherché à classer les Antef. Ses trois premiers rois de ce nom sont aujourd'hui reportés à la fin du Moyen Empire. Le premier est dont les obélisques sont maintenant au fond du Nil; les deux suivants sont apparemment les deux frères dont le Musée du Louvre conserve les cercueils, qui ont comme prénoms et , enfin le quatrième est celui dont la pyramide est tout au nord-est de la nécropole, près du canal[1]. Ce ou ou dont le cartouche-prénom est inconnu, qui a pour nom de *ka,* est le seul de la série qu'on classe encore dans la XIe dynastie. Il ne devait pas rester de traces de son cercueil : placé dans la chambre centrale de la pyramide, devant la stèle aux chiens, il a dû disparaître depuis longtemps.

Il ne semble pas que Mariette ait retrouvé la tombe d'où provient le sarcophage doré de l'Antef conservé au Musée Britannique. Découvert par les Arabes en 1827 à Drah-abou'l-Neggah dans une cuve en pierre taillée à même le roc, dans la colline, la tradition de l'emplacement du tombeau était déjà perdue à l'époque des fouilles de Mariette; mais ce renseignement est suffisant pour montrer qu'il n'était pas dans la pyramide d'Antef .

Pour Sebek-m-saf il ne paraît pas non plus que le cercueil ait été mis au jour; du moins il n'y en a pas de signalé portant le nom de ce roi dans les musées. La caisse à canopes seule fait partie des collections du Musée de Leyde après avoir été dans la collection d'Anastasi. Le tombeau était

[1] Sur la carte des *Denkmäler* de Lepsius l'emplacement de la pyramide serait à marquer en S. IV, juste au-dessous de l'endroit où l'on voit les terres cultivables pénétrer à l'intérieur d'une grande cour entourée de piliers sur trois côtés.

donc vidé dès la première moitié du XIXe siècle et Mariette en a seulement reconnu le site[1].

Restent deux tombes, celles d'Aah-hotep et d'Aahmès. Pour la première je n'ai rien à ajouter à tout ce qui a été déjà écrit sur la reine aux bijoux dont le sarcophage doré fut trouvé dans une fosse recouverte de cinq à six mètres de sable, à mi-côte de la colline de Gournah.

Pour le cercueil d'Aahmès nous avons les renseignements donnés par Vassalli[2]: « Le tombe di Gurnah sono scavate parte nella collina e parte « nella pianura. Alcune delle ultime hanno il pozzo verticale che conduce « alla camera sepolcrale, ma la maggior parte ne sono prive. Fu in una di « queste che il signor Mariette anni sono scoprì un sarcofago inviolato, « aperto il quale vi trovò sul petto della mummia un cartello reale portante « il nome di *Ahmes* re della XVIII^a dinastia. Questo cartello è lavorato con « fili d'oro ed intarsiature di pietra di un lavoro finissimo. Un magnifico « pugnale, vari amuleti, uno scarabeo e due lioncini d'oro col cartello reale « d'Ahmes inciso, furono il frutto di questo trovato che ora figura nella « collezione di S. A. il principe Napoleone. »

Un autre récit de la découverte est dû à M. Matthey[3] : « Dans le même « district de la nécropole de Thèbes où il avait trouvé la momie de la reine « Aah-hotep, M. Mariette fit une autre découverte digne du plus haut inté- « rêt; ce n'est rien moins qu'un cercueil renfermant le corps du célèbre fils « de cette reine.

---

(1) Cette tombe, « creusée dans les flancs d'une colline », n'est apparemment pas la même que la pyramide ruinée en briques crues située à Drah-abou'l-neggah au-dessus de la tombe de Neb-amen, près du Deir el-Bakhit, que les fouilles du Marquis de Northampton ont montré être celle du roi Sebek-m-saf mentionnée au papyrus Abbott.

Il est à noter que les cercueils des Antef du type *richi*, de Sebek-m-saf, d'Aah-hotep, d'autres personnages de la XIIIe à la XVIIe dynastie ont été trouvés à Gournah et Drah-abou'l-neggah, au sud de l'entrée de la Vallée des Rois, tandis que la pyramide de l'Antef aux chiens et les diverses stèles thébaines de la XIe dynastie proviennent de la région au nord de cette vallée, vers ce qu'on appelle Kom-el-Hekal. La nécropole de ces deux époques occupe donc des places différentes et l'on aurait pu tenir compte de ce fait pour la classification des Antef.

(2) L. Vassalli, *I monumenti istorici egizi*, p. 128.

(3) A. Matthey, *Explorations modernes en Égypte*, p. 162.

« Chose singulière et inexplicable, ce cercueil fut trouvé dans une masse « de matériaux au milieu desquels il semblait avoir été déposé pêle-mêle. Il « était couché sur le côté droit, et néanmoins ce cercueil n'avait pas été « violé. Au bras gauche de la momie royale était passé, en forme d'anneau, « une corde de papyrus bien tressée, dans laquelle se tenait, selon la mode « nubienne, un beau poignard à lame de bronze emmanchée dans une « poignée enrichie d'or et d'argent. M. Mariette, après avoir levé les dernières « bandelettes, fouilla dans le corps de ce roi enseveli depuis trente-six « siècles, et en retira un scarabée, des amulettes et deux petits lions d'or « couchés, la gueule fermée. Entre ces lions fut trouvé un cartouche royal « qui mettait fin à tous les doutes en révélant le nom et la qualité du défunt. « Ce cartouche portait écrit, avec des fils d'or incrustés, le nom du roi « Ahmès, le vainqueur des Pasteurs. Les objets d'or trouvés dans la momie « sont conservés dans la collection du prince Napoléon. »

J'ignore où M. Matthey a puisé les renseignements qu'il donne, s'il les tenait de Mariette ou de Vassalli, ou s'il les a pris dans un mémoire contemporain de la trouvaille dont je n'ai pas connaissance, mais il semble assez bien documenté sur la découverte. Or son article laisse voir l'indécision dans laquelle était Mariette sur l'identité du personnage; il n'a pas trouvé le nom sur le cercueil et c'est le cartouche d'Ahmès figurant sur le diadème qui lui donne seul une indication. Au premier moment, vu la forme [hieroglyphs] du nom, il n'ose croire qu'il a sous les yeux la momie du vainqueur des Pasteurs, ce n'est que plus tard qu'il se décide à y voir le premier roi de la XVIIIe dynastie. Nous savons maintenant cette identification fausse puisque le corps d'Amosis a été retrouvé en 1881 dans la cachette des momies royales de Deir-el-Bahari.

Je crois bien que ce cercueil d'Aahmès est en réalité celui de Kamès. L'inscription sur le corps est tellement effacée que Mariette n'aura pu la déchiffrer; sous les pieds, la forme anormale [hieroglyphs], avec [hieroglyph] tracé en dehors de la bande, l'aura dérouté, et il aura adopté la lecture incontestable que présentait la couronne sans se rendre compte que les bijoux ne sont pas nécessairement au nom du mort.

Les objets qui étaient dans le cercueil prirent le chemin de l'Europe. Le cartouche et les deux lions furent acquis par le Louvre après la vente de la collection du prince Napoléon et sont catalogués sous le n° 690

dans la salle historique[1]. Dès 1859, Mariette avait remis à Devéria pour être déposé au Louvre un miroir trouvé dans le cercueil et dont il n'est pas fait mention autre part. Je ne sais ce qu'est devenu le poignard. Le cercueil seul resta à Boulaq, oublié, et le couvercle séparé de la cuve fut exposé, anonyme, comme type de sarcophage de la XVII[e] dynastie.

La mention que la momie de Kamès était intacte lors de son arrivée au Musée infirme la supposition que j'avais faite d'un mélange possible des objets au moment de la découverte simultanée des cercueils d'Aahhotep et Kamès. La théorie qui fait de Kamès un frère aîné d'Aahmès ayant régné peu de temps est celle qui expliquerait le mieux pourquoi des objets précieux au nom de ces deux souverains avaient été donnés à leur mère Aahhotep, puis déposés dans son sarcophage. C'est grâce aux voleurs antiques qui avaient enlevé les cercueils d'Ahhotep et de Kamès et n'eurent pas le temps de profiter de leur larcin que nos musées se sont enrichis de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, alors que les corps des autres souverains, notamment d'Aahmès, restés sous la surveillance des prêtres et qui furent déposés dans la cachette de Deir el Bahari, ont été dépouillés de tous leurs ornements précieux sans doute par leurs propres gardiens. Étrange destinée que celle des plus vénérés ancêtres des Pharaons les plus puissants!

G. Daressy.

---

(1) Ils sont figurés dans F. von Bissing, *Ein thebanischer Grabfund*, pl. VIII.

FOUILLES
EXÉCUTÉES PRÈS D'EL-KANTARA

PAR

MOHAMMED EFFENDI CHABÂN.

Il y a en face du village d'El-Kantara, sur la route de Port-Saïd et à un demi-kilomètre au delà du Canal de Suez, un cimetière de l'époque ptolémaïque et romaine. Il est limité, à l'ouest, par les locaux du Gouvernement, bureaux de la Police, bureaux des transports militaires, lazaret, Caserne des gardes-côtes, et à l'est, par un Tell connu sous le nom de Tell Abou-Séîf ou Tell El-Ahmar. Il s'étend du nord au sud sur une longueur de trois kilomètres et il contient quantité de tombeaux de formes différentes, que je diviserai en six catégories.

I. — La première catégorie comprend des tombeaux en briques cuites,

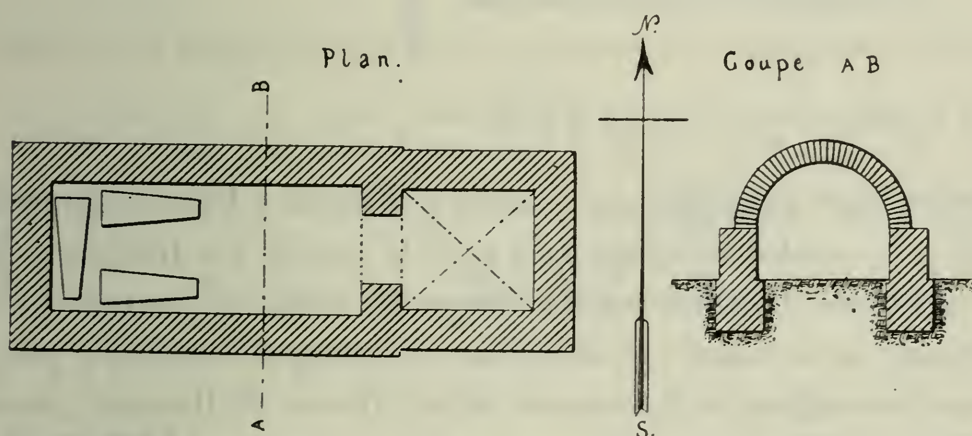


Fig. 1.

de figure rectangulaire avec voûtes en briques. La porte ouvre sur la face sud, cintrée à la partie supérieure. Elle donne accès sur une sorte de courette à ciel ouvert, par laquelle on amenait les sarcophages dans le tombeau. Cette porte était ensuite fermée de gros blocs de pierre. A l'angle sud-est, les ouvriers avaient pratiqué dans les deux murs des trous, dont ils se servaient pour descendre dans la courette.

Nous avons déblayé quatre tombeaux de cette catégorie.

Le premier (fig. 1) est situé près du bureau quarantenaire. Il contenait

trois sarcophages en calcaire blanc violés de vieille date. Seul, celui du côté nord renfermait une momie qui n'était pas trop endommagée, et autour de laquelle étaient placés des amulettes, le bœuf Apis, Thot, Horus. Les autres étaient vides et ils ne portaient aucune décoration non plus que les parois de la chambre.

Le second (fig. 2) est situé à un kilomètre vers l'est du Lazaret. Ismaïl effendi El-Moufti, Nazir des travaux du Sinaï, y découvrit un sarcophage

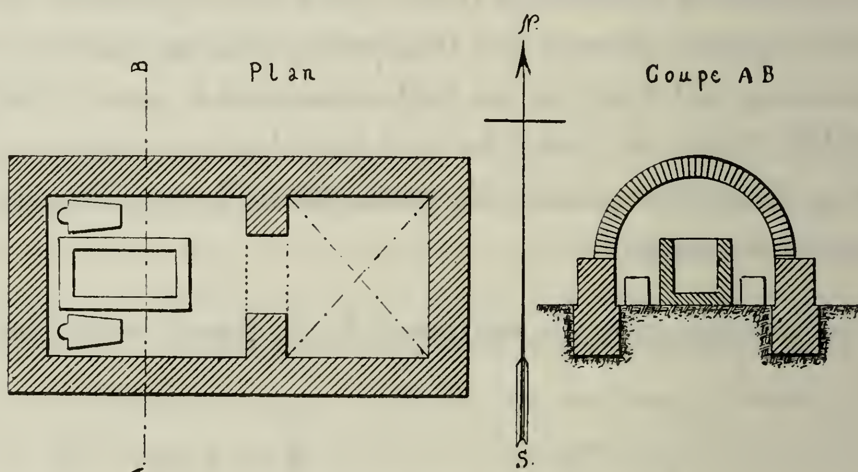


Fig. 2.

de calcaire blanc en juillet 1911, tandis qu'il faisait extraire des matériaux destinés à la construction d'un local pour le Service des transports militaires. Il en avisa le Musée qui me chargea de vérifier la trouvaille.

A la suite de cet examen, le sarcophage fut transporté au Caire, grâce au concours bienveillant de Mohammed effendi Hassan El-Hamouli, mamour de la Douane d'El-Kantara. Il appartient à un certain fils de et de , premier prophète de l'Horus local et de Nebhotepît. Il porte à l'intérieur des inscriptions et des figures de divinités. Sur la face ouest sont gravés le jugement d'Osiris et les images des jurés de l'enfer qui tiennent chacun un couteau en main. Il y avait à côté de lui deux autres sarcophages de la même matière; dans l'un, je recueillis un gros scarabée, puis deux autres scarabées plus petits. La momie n'existe plus : elle avait été retirée de longue date par une brèche pratiquée dans le couvercle, du côté nord. Elle était probablement dorée, car des parcelles de stuc doré étaient mêlées au sable qui remplissait à moitié le sarcophage.

Les tableaux ne méritent pas une reproduction spéciale. On lit à l'intérieur, au haut de la face sud, en une seule ligne horizontale : (⟶)

puis au haut de la face nord : (⟶)

Enfin, on lit autour de la scène du jugement les inscriptions suivantes :

Le troisième tombeau est situé un peu au nord du précédent (fig. 3). Il avait un plafond en briques cuites, écroulé aujourd'hui : les briques mesurent 0 m. 25 cent. de longueur, sur 0 m. 12 cent. de largeur et 0 m. 06 cent. d'épaisseur.

Il contenait douze sarcophages dont six posés sur le sol et six sous les premiers : seuls le second et le troisième portent des inscriptions. Ils portent l'un et l'autre les légendes de : 1° fils de la dame ; 2° au fils de ce même né de la dame . Ils avaient été violés tous les deux dans l'antiquité. J'ai ramassé dans le sarcophage n° 1, quelques scarabées de différentes dimensions, et au bas

du sarcophage n° 4, une quantité d'oushabté assez grossiers. Les momies avaient été dorées.

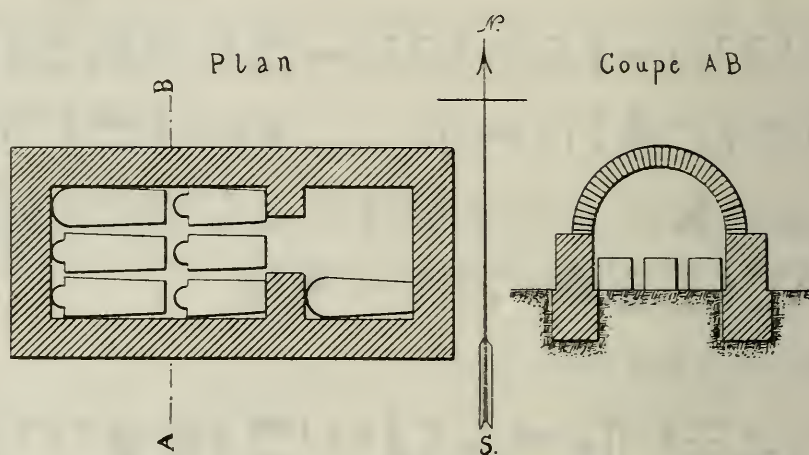


Fig. 3.

On lit sur le sarcophage n° 2 d'abord : (→)

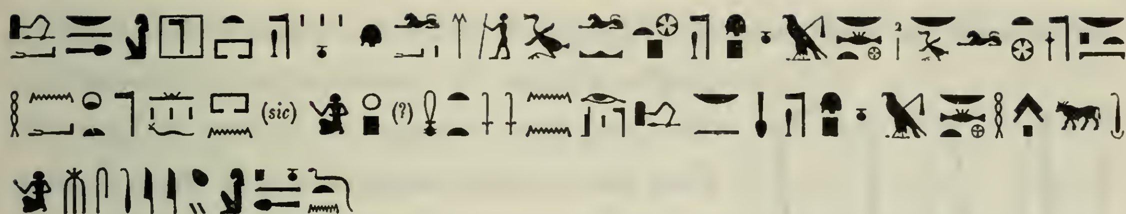
puis en une ligne horizontale et une colonne verticale : (→)

Le couvercle porte en une ligne verticale (→) :

D'autre part, on lit sur le sarcophage n° 3 l'inscription suivante, en deux lignes horizontales : (→)

a .... b

c .... d



Le quatrième tombeau est situé au sud-est du Lazaret. Il mesure 5 m. 30 cent. de longueur sur 2 m. 30 cent. de largeur. Le plafond en était en briques cuites de 0 m. 25 cent. × 0 m. 12 cent. × 0 m. 06 cent., mais il

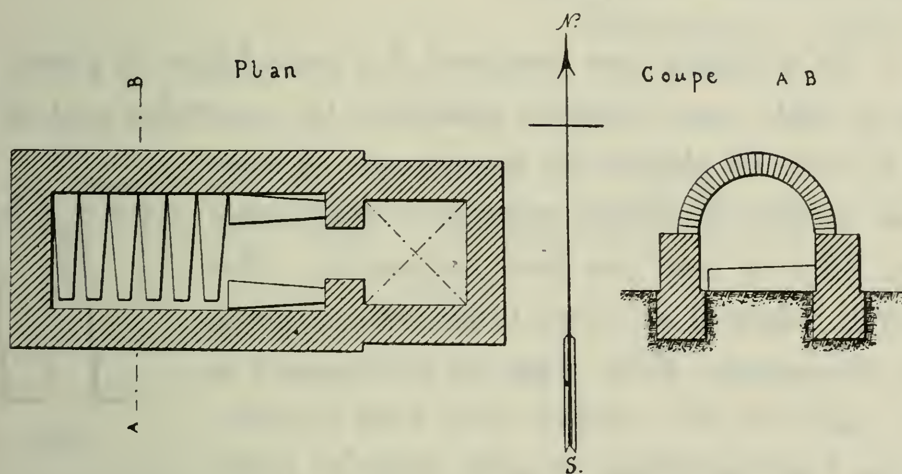


Fig. 4.

s'est écroulé il y a longtemps. On y accède à l'est par une courette en contre-bas de forme carrée, qui a 2 m. 10 cent. de longueur sur 2 m. 10 cent. de largeur (fig. 4). Il renferme huit sarcophages dont un immédiatement à droite et un immédiatement à gauche de l'entrée, les autres rangés dans le fond. Les têtes des momies sont orientées vers l'ouest dans les deux premiers, vers le nord dans les autres. Les couvercles avaient été brisés et les morceaux jetés pêle-mêle dans les cuves : celles-ci ne contenaient plus que des ossements pourris. Aucune inscription.

II. — Les ensevelissements du second type ne comportent aucune construction, mais les sarcophages en pierre composés chacun de plusieurs pièces ont été déposés à même le sable. Les couvercles sont en plâtre friable. Les momies n'ont pas de linceuls et quelques-unes seulement portent des masques. Plusieurs avaient été revêtues entièrement d'une couche de plâtre

sur laquelle on avait peint des figures de divinités. L'une d'elles avait les oreilles dorées. Le chevet est tantôt arrondi tantôt coupé droit, comme le montre la figure 5. Tous les cercueils sont orientés la tête à l'ouest. Le plâtre employé paraît provenir de l'emplacement situé à l'ouest de la gare d'El-Ballâl, n° 54. Il y a actuellement à El-Ballâl une usine établie par M. A. Eddé pour l'exploitation de la pierre et la fabrication du plâtre.

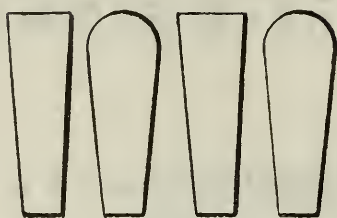


Fig. 5.

III. — Le troisième type comprend des sarcophages en pierre, placés à même le sable, sans chambre funéraire; les couvercles sont de pierre comme la cuve. La plupart des momies qui s'y trouvent sont dorées; la dorure recouvre complètement le crâne. Elles ne sont pas bien embaumées; elles sont noires, tombent en pièce facilement, et les os en sont décomposés. Elles n'ont ni cartonnages ni linceuls, mais on les couchait nues dans le sarcophage que l'on remplissait de sable jusqu'au bord, et l'on plaçait le couvercle. Les sarcophages sont des formes suivantes (fig. 6) :



Fig. 6.

IV. — La quatrième catégorie nous montre non pas des sarcophages mais des sortes de cercueils formés de deux immenses jarres oblongues en terre cuite, ajustées ouverture à ouverture et scellées au plâtre. Les momies y sont nues, sans linceuls; elles ont les têtes dirigées vers l'ouest, comme c'est l'usage dans ce cimetière. Elles sont en général couchées par cinq l'une à côté de l'autre (fig. 7); quelquefois pourtant elles vont par deux.

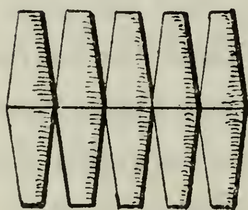


Fig. 7.

V. — La cinquième catégorie ne comprend qu'un tombeau en briques cuites, long de 2 m. 15 cent. sur 1 m. 40 cent. de large et sur 1 m. 20 cent. de haut avec voûte également en briques. Il renfermait six momies couchées l'une à côté de l'autre, trois avec les têtes à l'ouest et trois avec la tête à l'est.

La sixième classe est une sorte de fosse commune, creusée en plein sable, où les momies sont placées en couches superposées les unes à côté des autres. Chaque couche occupe une aire de 4 mètres × 4 mètres que recouvre un lit de terre haut d'environ o m. 30 cent.; une seconde couche de momie repose sur ce lit, et elle est recouverte elle-même d'un second lit de terre, et ainsi de suite jusqu'au niveau du sol. Elles sont nues, sans cartonnages ni linceuls, et aucun objet ne les accompagne : les gens qui sont enterrés là appartenaient à la classe pauvre de la population.

Mohammed eff. Chabân.

NOTE ON THE PRECEDING REPORT

BY

M. C. C. EDGAR.

There is a short account of this cemetery by Mr. Griffith in *Tanis II*, p. 99, which may be compared with the above report of Mohamed Effendi Chabân. It appears that the ordinary method of burial at Qantara, in the Roman age, was to lay the body in a coffin of gypsum or earthenware, or in a couple of jars, just below the surface of the desert. The coffins and jars are usually found in rows of half a dozen or so, and sometimes coffins and jars occur side by side in the same row. But, instead of being laid in the bare sand, the coffins were sometimes lodged in vaulted tombs of baked brick as described above. These vaulted tombs contain coffins both of gypsum and of limestone, a few of the latter being inscribed.

In several coffins, both in the tombs and in the sand, some fragments of plaster masks were picked up, and also some remains of plaster-covered shrouds with funerary scenes in relief. The masks had been painted naturalistically and the scenes were gilded. The few fragments which I saw were of the first or second century A. D. In fact all the tombs belonged to the Roman age, and if there is an earlier cemetery it has got to be discovered.

The site of the town to which the cemetery belongs is called Tell el Ahmar, or Tell Abou Sefa, and lies about half an hour east of Qantara. Here also Mr. Griffith has noted that, with the important exception of two Ramesside monuments, the ruins are of late date : « nearly all is Roman, so « the previous occupation must have been very short indeed ». The fact that there are such scanty traces of an early inhabitation of the site is the only objection against the identification of Qantara with [hieroglyphs], the capital of the fourteenth nome. The concordance between this name and the Greek *Sile, Sele,* which is fixed near Qantara by the *Itinerarium Antonini,* the position of the town on the edge of the desert, and the inscriptions on the Ramesside monuments and on the newly found coffins are all in favour of the identification. The arguments for it have been well stated anew by C. Küthmann, *Die Ostgrenze Aegyptens,* p. 38-49. Griffith on the other hand (*Tanis II,* p. 106; cf. also J. de Rougé, *Géographie,* p. 95) draws a distinction between the fortress of Zarou, which he places at Qantara, and the city of Zarou, for the site of which he suggests Tell Belim = Tell Sherig, on the edge of Lake Menzaleh.

C. C. Edgar.

SUR UN ACTE DE VANDALISME COMMIS DANS LE TEMPLE DE RAMSÈS II À ABYDOS

NOTE PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

Dans la nuit du 21 au 22 mai 1912, un malfaiteur, trompant la vigilance des gardiens et profitant d'une tempête de sable et de vent, escalada les murs de clôture du temple de Ramsès II, à Abydos, et barbouilla d'encre les parois de cinq salles ou chambres de ce monument. Un ancien ghafir du temple, licencié de la veille même, contre lequel existaient de fortes présomptions, fut aussitôt arrêté, et l'enquête judiciaire commencée sans retard par le mâmour du Markaz de Baliana. L'accusé doit comparaître le 27 juin devant le tribunal de Girgéh.

Ces dégradations concernent d'abord la première salle hypostyle (marquée B sur le plan de Mariette) : les cartouches et protocoles de Ramsès II, décorant le montant de droite de la porte qui de cette salle mène à la chambre I, ainsi que neuf des «Nils» des nomes, dont la procession aux couleurs si fraîches orne le registre inférieur de la paroi nord, furent sérieusement barbouillés d'encre; barbouillages identiques sur cinq des «Nils» de la paroi est. Passant ensuite dans la chambre I, le vandale s'attaqua de même façon aux quatre lignes verticales d'inscriptions gravées sur la feuillure interne du côté gauche de la porte, et un peu aux peintures du mur ouest. S'enfonçant plus avant, il pénétra dans les chambres J et K : chambre J, il promena son pinceau sur les tableaux du mur est et frotta vigoureusement cinq des cartouches de la feuillure interne du côté droit de la porte, puis, se retournant, il traita de même la feuillure de gauche et le mur ouest; chambre K, il n'épargna rien, ni les cartouches et les inscriptions des feuillures de droite et de gauche de la porte, ni les peintures et les

figures des parois est, ouest et nord. Enfin, il sortit dans la seconde salle hypostyle (C du plan de Mariette), barbouilla encore légèrement les murs nord et est de la salle, et écrasa contre la pierre son pot d'encre, qui s'étala, en une énorme tache, sur le corps d'une déesse de la paroi est.

Si l'encre employée avait été à base de sulfate de cuivre, comme nous le craignîmes tout d'abord, le mal aurait été irréparable. Mais l'analyse montra qu'il ne s'agissait heureusement que d'encre indigène, à base de noir de fumée. Des fragments de calcaire, tachés d'encre, recueillis au bas des murs, et de petits caillots d'encre prélevés sur la paroi est de la seconde salle hypostyle, furent soumis par M. Maspero à l'examen de M. le docteur Baÿ, qui en fit une soigneuse analyse, dont il voulut bien consigner les résultats dans la note que voici :

NOTE DU DOCTEUR BAŸ

SCIENTIFIC ASSISTANT TO GENERAL MANAGER E. S. R.

Cher Monsieur Maspero,

J'ai fait un premier examen très sommaire des fragments de calcaire que vous m'avez envoyés et qui proviennent du Temple d'Abydos, ainsi que des caillots de la substance qui a servi à barbouiller les peintures. Voici le résultat de ce premier examen :

1° J'ai soumis les parcelles de caillots à un grillage sur platine à la flamme d'un brûleur Bunsen. J'ai observé que la partie noire de ces parcelles brûlait complètement sans faire de flamme ni répandre d'odeur, mais à la manière du noir de fumée ou de la suie, en formant une braise incandescente pendant quelques instants. Le reliquat laissé sur la lame de platine après la combustion est une poudre analogue à l'ocre rouge, d'où je conclus que la substance employée par le criminel est un mélange de poudre inerte avec du noir de fumée ou de la suie.

2° J'ai pris un des fragments de calcaire taché très largement et j'ai fait une coupe perpendiculaire à la surface barbouillée, ce qui m'a permis de

constater que la substance noire n'avait pas pénétré dans le calcaire par capillarité, ce qui n'eût pas manqué de se produire si la substance employée eût été de l'encre.

3° Enfin, j'ai soumis un des caillots barbouillés à un lavage ne portant que sur la moitié de la tache. J'ai constaté que cette tache disparaissait très rapidement sous l'action de l'eau additionnée d'une faible proportion de sous-carbonate de soude (solution à environ 5 millièmes).

En résumé, je crois que la substance employée, n'ayant pas pénétré dans le calcaire, pourra être enlevée avec des lavages à une eau légèrement alcaline. Ces lavages devront être pratiqués au blaireau et à l'éponge.

Un essai fait sur une petite surface permettra de dégager la technique générale nécessaire pour pratiquer cette opération en grand.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Dr Baÿ.

Nous conformant aux indications données par le Dr Baÿ, nous entreprîmes, M. Oropesa et moi, de faire disparaître les traces de cet acte criminel. Nous ne procédâmes pas partout de même façon. Nous avions remarqué, en effet, que plus la couche noire était épaisse, plus il était aisé de l'enlever. Au contraire, quand de l'encre même il ne restait qu'une couche légère, il était moins facile d'effacer la trace jaunâtre laissée par la graisse que renferme le noir de fumée. Ainsi, le barbouillage de la feuillure gauche de la porte menant à la chambre K fut lavé à l'eau simple, avec plein succès; la grosse tache de l'hypostyle C disparut presque entièrement par un traitement analogue. Cependant, d'une façon générale, le carbonate de soude seul eut raison de ce composé graisseux; et lorsqu'il s'agissait de tableaux aux couleurs délicates, nous y eûmes recours d'autant plus volontiers qu'un frottis assez léger dissolvait la graisse et emportait le noir de fumée, sans risque sérieux pour la peinture. Nous nous servîmes toujours d'éponges, jamais de brosses ni de pinceaux, et nous employâmes le carbonate à raison de 1 kilog. par *safiéh* d'eau d'une contenance de 20 litres environ.

Les résultats furent dans l'ensemble satisfaisants. Dans la salle hypostyle B, peu de traces subsistent sur la paroi est; il en reste un peu plus sur la paroi nord, et les couleurs m'ont paru, après l'opération, légèrement défraîchies (voyez photos 1 et 2). Salle I, le noir disparut complètement et les couleurs ont reparu intactes. La grosse tache de l'hypostyle C a laissé une légère trace jaunâtre que le soleil, je pense, achèvera de manger (voyez photos 3 et 4). La salle J nous donna beaucoup de peine, cependant l'encre a partout disparu, et les couleurs sont bien conservées. Bon succès, salle K, pour tous les murs, excepté pour la feuillure droite de la porte, où les couleurs ont faibli (voyez photos 5 et 6).

En général, on peut dire que le procédé recommandé par le Dr Baÿ s'est révélé, à l'épreuve, excellent. Tous ces affreux barbouillages ont disparu. Les traces jaunâtres qui subsistent de-ci de-là, comme aussi la dégradation des couleurs en quelques endroits, ne sont vraiment sensibles que pour un œil prévenu; et de toute cette *noirceur* il ne restera, en somme, que le souvenir des émotions qu'elle causa à ceux qui ont la charge de protéger et de conserver les précieux monuments d'Abydos.

Assiout, 25 juin 1912.

G. Lefebvre.

A TRAVERS LA MOYENNE-ÉGYPTE
DOCUMENTS ET NOTES

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

§§ I-VIII.

§ I. — CHEIKH MOBADER.

Un notable de Baliana ayant obtenu, en mai 1911, l'autorisation de faire des recherches dans la montagne est, près du village de Cheikh Mobader, à la limite méridionale de la province de Sohag, je fus chargé de la surveillance générale de ces fouilles. En face de Cheikh Mobader, le long des pentes de la chaîne arabique, s'étendent de vastes nécropoles, qui sont probablement celles de l'antique *Samhudti* (copte *Semhôout*), représentée par le bourg moderne de Samhûd, sur la rive ouest du Nil[1]. Ces nécropoles ont été souvent fouillées dans les temps modernes, d'abord par les pilleurs ordinaires de cimetières qui semblent y être revenus maintes fois, puis, il y a une vingtaine d'années, m'a-t-on dit, par un inspecteur indigène du Service des Antiquités. C'est là cependant que notre notable de Baliana voulut tenter la chance. Il n'eut pas grand succès, et fit à peine ses frais.

---

[1] On a de nombreux exemples de villes antiques situées sur la rive ouest et qui enterraient leurs morts de l'autre côté du Nil; ainsi, un peu au nord du site qui nous occupe, les cimetières de Naga-ed-Deir sont apparemment l'une des nécropoles de cette This que recouvre le village moderne d'El-Birbéh.

Le travail fut mené assez méthodiquement, du moins tant que je fus sur les lieux. On reprit les tombes précédemment fouillées, et on en ouvrit qui *a priori* paraissaient avoir échappé à la cupidité des modernes. Les résultats dans les deux cas furent à peu près aussi décevants et aussi peu fructueux. Les tombes que l'on était fondé à croire intactes semblent en effet avoir été pillées dès l'antiquité, saccagées par des gens qui détruisaient pour détruire, et pour ainsi dire avec l'intention d'insulter les morts. Les indigènes accusent de ce méfait les *Reqeyby* (رقيبي), et j'ai retrouvé sur d'autres points de l'Égypte cette légende, sans qu'on puisse d'ailleurs m'expliquer quel peuple ou quels individus l'on entend désigner sous ce nom. Les puits funéraires sont creusés très régulièrement et à une profondeur de 3 m. 50 cent. à 4 mètres. Au fond du puits s'ouvrent, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, deux chambres dont l'entrée était primitivement fermée par un mur en briques crues. A l'intérieur des chambres, ce n'est que pillage et désolation : ossements dispersés, cadavres mis en pièces; des sarcophages en bois il ne reste que des fragments insignifiants et nous n'en avons rien pu recueillir. Seuls les petits objets ont été, en partie du moins, épargnés : et tout le produit de ces fouilles, tant dans les tombes soi-disant intactes, que dans celles qu'ont imparfaitement explorées les chercheurs modernes, a consisté en scarabées, petits vases, amulettes de toute sorte, dont une vingtaine présentent quelque intérêt et permettent au moins de dater la nécropole, qui est du Nouvel Empire.

Voici la liste des objets qu'au moment du partage j'ai retenus pour le Musée; elle donnera une idée du contenu de ces tombes.

a. Vases : une grande ampoule, à couverte bleue vernissée, d'un travail excellent; un vase en albâtre 𓏊; un plat creux en albâtre. Tous ces objets intacts.

b. Un grand *oushabti*, en calcaire.

c. 1° Un anneau en ivoire : sur le chaton une grenouille; 2° un gros scarabée blanc-vert : au revers, un taureau; au-dessus de lui le cartouche de (𓇳𓏠𓆣); devant lui 𓏠; derrière lui 𓋹; 3° un autre scarabée de taille moyenne, vert : sur le plat, une uræus ailée et un scarabée ailé encadrent le cartouche de (𓇳𓏠𓆣); 4° un petit scarabée vert portant

simplement les mots ; 5° un beau scarabée vert : au revers le cartouche de ; 6° un petit scarabée bleu portant le dessin d'un poisson ; 7° un petit scarabée en calcaire blanc portant le nom de ; 8° un amulette de forme ovale présentant d'une part le cartouche de , et d'autre part ce même cartouche flanqué des deux côtés d'un luth et d'une plume ; 9° un autre amulette ovale, bleu : d'un côté deux lézards, de l'autre le Roi, casqué, armé du crochet, précédé de son cartouche (Thoutmosis III); 10° encore un amulette, vert, de même forme ovale : d'un côté le Roi donnant la main à Horus, de l'autre le cartouche de : .

Parmi les nombreux petits objets laissés au fouilleur, je signalerai seulement comme intéressants :

1° Un bras, en bois de palmier dôm, portant au poignet une tête d'Hathor (0 m. 28 cent. de long); 2° un poisson en stéatite; 3° un scarabée blanc, portant la légende : (⟵) ; 4° un amulette en forme de cartouche avec l'ébauche des noms de Thoutmôsis III : d'un côté et de l'autre .

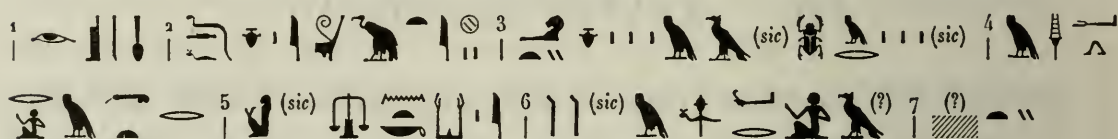
§ II. — ARABÉT-BI'L-SOHAG.

Arabét-bi'l-Sohag est un village de Bédouins, établi à la lisière du désert, à quelque cinq kilomètres au nord du célèbre *Couvent Rouge*. Il est plus généralement connu sous le nom d'Arabét-abou-dahab, vocable singulièrement suggestif pour les modernes Égyptiens, qui croient volontiers que les sites confiés à notre garde sont des cachettes toutes remplies d'or (*dahab*). Un particulier de Sohag se vit au comble de ses vœux quand M. Maspero lui accorda l'autorisation, qu'il sollicitait depuis longtemps, de faire pendant dix jours, sous la surveillance de notre Service, des fouilles dans le désert avoisinant ce village. Il m'avait été facile de reconnaître, à l'examen des vallonnements du sol, qu'il y avait là une nécropole : mieux valait donc qu'elle fût fouillée en notre présence.

Les résultats furent décevants tant pour le chercheur de trésors que pour nous. Toutes les tombes qui furent ouvertes avaient été pillées dès

l'antiquité : c'étaient des puits profonds, atteignant jusqu'à douze mètres : au bas, la chambre funéraire. Rien n'y avait été laissé, pas un vestige de sarcophage, aucune stèle, aucune statuette; par contre, ce qu'on trouve toujours et partout en Égypte, des vases en terre cuite, très ordinaires, mais relativement si nombreux que notre fouilleur, plaisantant sur sa malchance, me fit remarquer que le nom qui convenait à ce site n'était pas *abou dahab* (le père de l'or) mais plutôt *oumm-el-gaab* (la mère des pots). Toutefois, en criblant la poussière, on retira trois ou quatre petits amulettes que j'abandonnai au concessionnaire de la fouille, et un gros scarabée que je retins pour la part du Musée.

Le scarabée est en pierre dure et mesure 0 m. 055 mill. sur 0 m. 04 cent. Il n'est pas le moins du monde artistique; le seul intérêt, très médiocre, qu'il présente, est que sur le plat a été gravé un vague extrait du chapitre XXX du *Livre des Morts* : la gravure est mauvaise; quant au texte, il est très corrompu et il ne présentait certainement aucun sens à celui qui l'a gravé : à partir de la ligne 5, ce n'est plus que confusion. Cet amulette est d'époque saïte, peut-être d'époque ptolémaïque. L'inscription est disposée sur sept lignes horizontales, se lisant de droite à gauche : je les reproduis à simple titre de curiosité. On notera que le nom du propriétaire de l'objet n'a même pas été gravé : (→)



§ III. — UN SARCOPHAGE PTOLÉMAÏQUE DE QÂOU-EL-KÉBIR.

Sarcophage anthropoïde (couvercle et cuve), en fin calcaire, au nom de *Paourdoua,* prêtre d'Osiris, fils du prêtre *Horoudja* et de la dame *Senhemâouit.* Époque ptolémaïque. — Musée du Caire, juin 1912.

Il a été découvert en mai 1912 par des voleurs à Qâou-el-Kébir, dans la nécropole jadis fouillée par Schiaparelli. Le couvercle mesure 2 mètres en longueur; sa largeur est de 0 m. 75 cent. aux épaules, 0 m. 42 cent. aux pieds.

La tête était revêtue d'une mince couche d'or, encore visible par endroits;

le *klaft* était peint en bleu. Tous les dessins et hiéroglyphes, qui sont gravés sur le couvercle, comme aussi ceux qui décorent la partie inférieure de la cuve, sont rehaussés de vert.

Le couvercle est actuellement brisé en deux morceaux qui se rejoignent. La cuve est en six morceaux; mais il ne manque pour ainsi dire rien.

A. — LE COUVERCLE.

1° La tête est intacte et présente encore quelques traces de dorure; le *klaft* était bleu.

2° Au cou est figurée une chaînette à laquelle est attaché, comme pendentif, un cœur faisant fonction d'amulette. Trois lignes verticales d'hiéroglyphes sont disposées à droite, à gauche et au-dessous du cœur.

1. A gauche : (→) (*sic*).
2. A droite : (←) [1].
3. Au centre : (→) [2].

Notons de suite que le nom du défunt est, par calembour, tantôt écrit , tantôt , et encore , et enfin . On trouvera plus loin, pour le nom d'Osiris, une orthographe curieuse inspirée par un jeu de mots analogue.

3° A droite et à gauche du *klaft*, une tête de faucon, surmontée du disque orné de l'uræus. Au-dessus de chaque tête une ligne de texte :

A droite les déesses : (←) .

---

[1] Les lignes 1 et 2 sont une adaptation du chap. XXVI du *Livre des Morts* (BUDGE, p. 89, chap. XXVI, 2 :).

[2] La ligne 3 «pour que ton cœur se fixe en sa place éternellement» rappelle le chap. XXXII, 10 ().

A gauche les dieux : (→) …

4° Au-dessous un plastron, richement et diversement orné. Tout en haut, dans un demi-cercle, l'âme à corps de faucon, ailes éployées, tête humaine, avec la légende «Que ton «image … soit à côté de toi pour tes «membres», ainsi disposée :

Le plastron se développe sur la poitrine en huit rangs concentriques ornés de perles rondes, triangles allongés, corolles campanulées, triangles encore, étoiles, triangles de nouveau, perles rondes et perles piriformes.

5° Le reste du corps est partagé, dans le sens de la longueur, en trois parties :

a. A gauche, une bande formée de cinq registres horizontaux, superposés.

b. Au centre, trois longues lignes verticales d'hiéroglyphes.

c. A droite, une autre bande également formée de cinq registres horizontaux superposés.

a. La bande de gauche est surmontée d'une uræus lovée, coiffée du …, munie de bras tenant le sceptre *uas,* précédée du signe … et enfin de son nom d'Isis (→) … .

Premier registre, surmonté du signe du ciel … .

Amsiti, à tête humaine, tenant à deux mains une bandelette (bandelette blanche). Devant lui, en deux colonnes verticales : (→)

1 … (1) 2 … (sic) … (sic) … (2)

Deuxième registre, surmonté du signe du ciel … .

(1) Sur cette bandelette, cf. les termes du *Rituel,* XXVII, 10 et XXVIII, 1 (Moret, p. 179 : …). — (2) Corriger : … .

Douamaoutef, à tête de chacal, tenant une bandelette (bandelette verte). Devant lui, en deux colonnes verticales : (•—→)

1 [hiéroglyphes] [1] 2 [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] [2]

Troisième registre, surmonté du signe du ciel ⟝.

La déesse Heket, à tête humaine, le sceptre *uas* d'une main, la croix ansée de l'autre. Devant elle, en deux colonnes : (•—→)

1 [hiéroglyphes] [3] [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes]

Quatrième registre, surmonté du signe du ciel ⟝.

Le génie Eierâouîâ, à tête humaine, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (•—→)

1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] [4]

Cinquième registre, surmonté du signe du ciel ⟝.

Le génie Kherbakef, à tête d'ibis, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (•—→)

1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes]

Je décris tout de suite la bande de droite *c*), parallèle à la bande *a*).

c. La bande de droite est surmontée d'un vautour, devant lequel est incliné un sceptre *uas* muni d'un disque à mi-hampe.

Premier registre, surmonté du signe du ciel ⟝.

Hâpi, à tête de cynocéphale, tenant une bandelette (bandelette bleue). Devant lui, en deux colonnes verticales : (←—•)

1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes]

---

(1) Cf. *Rituel*, XXIX, 2 (Moret, p. 184 : [hiéroglyphes]) («pour permettre que tu saisisses ton ennemi»).

(2) Corriger [hiéroglyphes].

(3) [hiéroglyphe] (comme plus loin) = [hiéroglyphes]

(4) [hiéroglyphe] au lieu de [hiéroglyphe] («mes deux mains sont derrière toi pour protéger ton corps»).

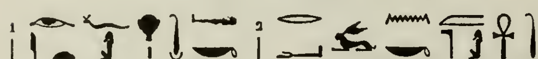
Deuxième registre, surmonté du signe du ciel —.

Kabhesnéouf, à tête de faucon, tenant la bandelette *adema* [1]. Devant lui, en deux colonnes verticales : (←)



Troisième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Eiaratef, à tête humaine, tenant d'une main le sceptre *uas,* de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (←)



Quatrième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Eirenafdjesef, tenant d'une main le sceptre *uas,* de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (←)



Cinquième registre, surmonté du signe du ciel —.

Un génie, à tête de faucon, l'*Horus aveugle* . Devant lui, en deux colonnes verticales : (←)



b. Bande centrale : trois lignes verticales d'hiéroglyphes : (→)



A la base de la bande centrale et lui faisant face, sur les pieds, deux

---

[1] Cf. *Rituel* (Moret, p. 187).

chacals affrontés, fouet au dos, allongés sur un naos unique. Au-dessus d'eux, cette double légende :

1. (→)

2. (←)

B. — LA CUVE.

La partie supérieure est couverte d'une longue inscription disposée d'un bout à l'autre sur trois colonnes verticales : (→)

(sic) [1] [2] [3]

§ IV. — DÉCOUVERTE D'UN TEMPLE À ⲤⲂⲈϨⲦ.

Apollonos Minoris — Ἀπόλλων μικρός, Ἀπολλώνεια — ne nous est connue que par des textes très tardifs, l'*Itinerarium Antonini,* Hiéroklès et certaines listes d'évêchés [4]. Le nom égyptien de la ville est, en caractères coptes, ⲥⲃⲉϩⲧ [5]; il ne nous est pas jusqu'à présent parvenu sous sa forme

---

(1) Le membre de phrase est évidemment intercalé, par une erreur de lapicide, dans la série des titres d'Osiris.

(2) pour , cf. plus haut, p. 87.

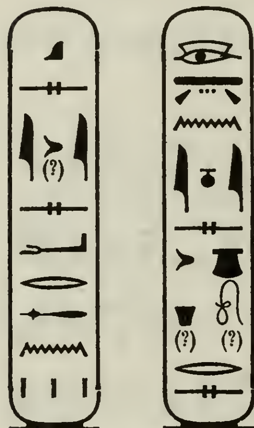
(3) Les exemples de cette curieuse variante d' sont rares. Voyez cependant Lefébure, *Le Mythe Osirien,* II, p. 131-132, pour les formes du nom d'Osiris commençant par .

(4) Cf. Parthey, *Zur Erdkunde des alten Aegyptens,* 1858.

(5) Cf. Amélineau, *La Géographie de l'Égypte,* p. 463 (qui identifie à tort ⲥⲃⲉϩⲧ avec Sedfa).

hiéroglyphique. Crum a déjà [1] identifié ce site avec le petit bourg moderne de Kôm Isfaht (moudirieh d'Assiout, markaz d'Aboutig, à trois quarts d'heure environ à l'ouest de Sedfa). *Apollonos Minoris* aurait donc été une ville très vivante, très prospère, à l'époque impériale et à l'époque byzantine, à en croire les documents précités.

Or, une toute récente trouvaille vient confirmer ces témoignages écrits. Un paysan de Kôm Isfaht, fouillant le sol de sa maison il y a quelques jours (mai 1912), découvrit d'énormes blocs de grès, restes d'un très grand temple d'époque romaine, dont les ruines doivent se trouver sous l'îlot de maisons qui forme la partie nord-ouest (la plus élevée) du village. J'ai pu voir, au fond d'un trou, la face de deux linteaux encore à demi enfouis : ils portent l'un et l'autre, plus ou moins bien conservés, les très curieux cartouches d'Antonin dont voici une copie provisoire : (→)



A gauche des cartouches, un énorme épervier aux ailes éployées; à droite, une Hathor dans un disque. Peut-être sur l'autre face des linteaux, ou sur quelque autre bloc trouverons-nous le nom hiéroglyphique de la ville. Nous verrons s'il est possible d'acquérir pour le Musée du Caire une partie de ces monuments, qui, sortis de leur trou, se laisseront copier et étudier plus aisément.

§ V. — UN SARCOPHAGE DU MOYEN EMPIRE D'ASSIOUT.

Sarcophage rectangulaire au nom de *Ani* (hiéroglyphes). — Bois. — Hauteur 0 m. 50 cent.; long. 2 mètres; larg. 0 m. 52 cent. — Il a été découvert par des voleurs dans une tombe située au nord de la nécropole de la montagne d'Assiout, sur la bordure ouest du cimetière musulman, en

[1] Dans *Gizeh and Rifeh,* p. 39. On est assez étonné de trouver encore dans *Murray's Handbook Egypt,* 11e éd., 1907, la vieille légende, qui remonte à Champollion, de l'identité d'*Apollonos Minoris* et de l'ancienne ΚΟCΚΑΜ. J'ajoute qu'il n'y a ni en cette région, ni ailleurs en Égypte, de village moderne appelé *Kûs-Kam.* Les voyageurs chercheraient donc vainement ce village «on the W. bank between Abûtig and Kaû el-Gharbiya», ainsi qu'il est dit dans le *Handbook,* p. 344.

septembre 1911. Le couvercle manque; la caisse elle-même est en très mauvais état. — Musée du Caire, juin 1912.

Les deux grands côtés sont décorés de trois lignes horizontales d'hiéroglyphes encadrées de traits bleus. Au-dessous, quatre colonnes verticales, chacune de trois lignes, excepté la première colonne du côté nord qui ne comporte que deux lignes. Les hiéroglyphes sont peints en bleu, sur fond jaune. Les yeux (entre les première et deuxième colonnes du côté nord) sont dessinés à l'aide de lignes noires, la prunelle est noire, le globe blanc. La disposition des deux petits côtés est reproduite ci-dessous : leur décoration est identique à celle des grands côtés.

GRANDS CÔTÉS.

Côté nord. — Trois longues lignes horizontales, qui se lisent de droite à gauche (1-3), puis quatre colonnes, la première (à droite) de deux lignes, les trois autres chacune de trois lignes verticales (4-14) : (•⟶)

1.
2.
3.
14 13 12 11 10 9. 8. 7. 6. 5. 4.

1 ... 2 ... 3 ... 5 ... 6 ... (sic) (1) 7 ... 8 ... 9 ... 10 ... 11 ... 12 ... 13 ... (?) (?) 14 ... (sic) (2) ... [ ]

(1) Partout ailleurs sur ce sarcophage l'orthographe de cette préposition est ... — (2) Lire ...

Côté sud. — Trois lignes horizontales, se lisant de gauche à droite (1-3), puis quatre colonnes, chacune de trois lignes verticales (4-15) :



PETITS CÔTÉS.

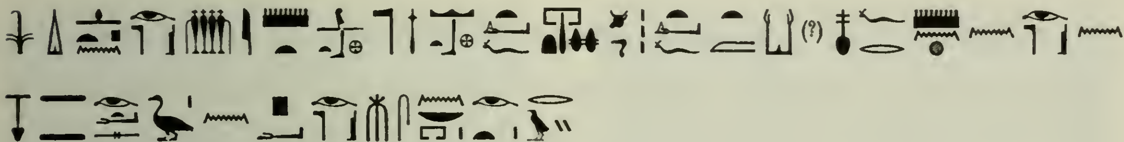
Côté est : *Côté ouest :*



§ VI. — COUVERCLE DE SARCOPHAGE DE KÔM-EL-AHMAR.

Couvercle de sarcophage anthropoïde, d'époque saïte, en bois, au nom de *Samtaouiiritis*. Il provient du cimetière moderne de Zawiyet-el-Amouat, au sud de Miniéh : la partie méridionale de ce cimetière se confond très probablement avec la nécropole (ou l'une des nécropoles) de la ville antique, anonyme jusqu'à présent, représentée par le moderne Kôm-el-Ahmar. — Musée du Caire, juin 1912.

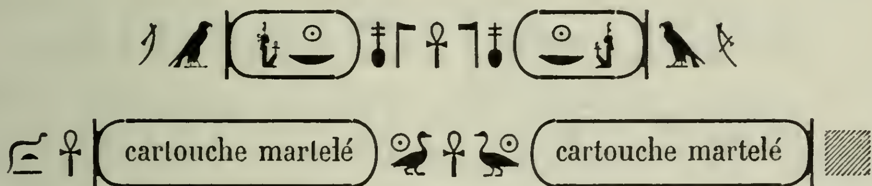
Sur une longue bande verticale, on lit cette inscription peinte :



§ VII. — STÈLE D'AMÉNOPHIS III DE KÔM-EL-AHMAR.

Petite stèle oblongue, en beau calcaire blanc, provenant de ce même Kôm-el-Ahmar et recueillie, comme le précédent monument, par nos agents de l'Inspectorat de Miniéh. — Musée du Caire, juin 1912.

A la partie supérieure, le disque solaire ailé, flanqué des deux côtés de l'ethnique de l'Horus d'Edfou. Au-dessous, deux lignes gravées chacune dans un cadre :



A la ligne 2, les cartouches du nom de naissance du roi ont été martelés.

§ VIII. — UNE STÈLE DE GUROB (GHURAB).

Stèle en calcaire, actuellement en deux fragments. — Musée du Caire, 1911.

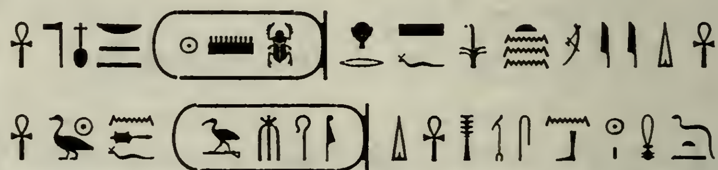
Elle est rectangulaire, et cintrée à la partie supérieure. Le sommet en est occupé par le disque ailé, flanqué de deux uræus. Au-dessous, on lit :



La scène centrale, encadrée entre ce texte et un texte analogue disposé en deux bandes verticales au bas de la stèle, est flanquée de deux grands sceptres *uas*. Elle représente le roi (Thoutmès III), casqué, vêtu de la *chenti* avec queue et du tablier triangulaire, en face d'un dieu criocéphale (probablement Harschefi), coiffé du *klaft*, des cornes et de la couronne de Haute-Égypte, vêtu de la *chenti* avec queue et portant d'une main la croix ansée, de l'autre le sceptre *uas*. Le roi fait offrande au dieu de deux vases contenant du vin, ainsi que l'indique la légende inscrite verticalement entre eux :



Enfin, voici le texte, disposé en deux bandes verticales, qui termine la stèle : (→)



On sait que Ghurab, ville fondée ou développée par Thoutmès III, n'est qu'à une petite distance de Sedment, emplacement des cimetières d'Hénés : la rencontre de ce roi avec Harschefi, le dieu de l'ancienne métropole hérakléopolitaine, sur une stèle provenant de Ghurab, n'a donc rien de surprenant.

G. Lefebvre.

Assiout, mai 1912.

LES
BÉNITIERS À TIRELIRE ET À TOURNIQUET
DANS LES TEMPLES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

PAR

M. A. DE ROCHAS[1].

On trouve dans *la Nature* (n° 209 du 2 juin 1877, p. 18) la description d'une tirelire américaine qui distribuait automatiquement aux visiteurs de l'Exposition de Philadelphie des photographies d'hommes célèbres, sous

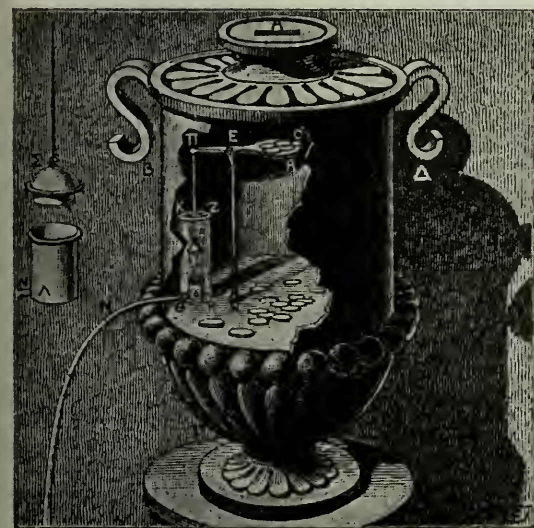


Fig. 1. — Bénitier à tirelire, d'après Héron.

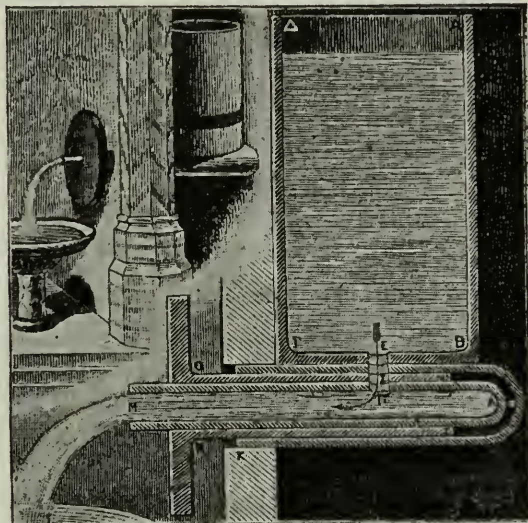


Fig. 2. — Bénitier à tourniquet, d'après Héron.

la condition d'y déposer un certain nombre de pièces de cinq cents. C'était là une invention renouvelée des prêtres égyptiens, qui vendaient, il y a deux mille ans, de l'eau bénite aux fidèles par un procédé analogue. Voici comment Héron d'Alexandrie décrit la tirelire dans son *Traité des Pneumatiques :*

« Il y a des vases à ablutions tels que, si l'on y jette une pièce de cinq drachmes, il s'en écoulera de l'eau pour les ablutions (fig. 1).

« Soit un vase à ablutions ou un coffre ΑΒΓΔ dont l'orifice Α s'ouvre à la partie supérieure. Dans ce coffre se trouve un vase ΖΗΘΚ contenant de l'eau

---

[1] Cet article a été publié dans *la Nature* en 1882, p. 269-270, et il y était perdu pour les Égyptologues. Je crois leur rendre service en l'en retirant pour le leur communiquer. — G. M.

et un petit cylindre Λ, fermé par le bas, d'où part un tuyau ΛΜ qui débouche à l'extérieur. Près de ce vase on place une règle verticale ΝΞ autour de l'extrémité supérieure de laquelle se meut une autre règle ΟΠ terminée en Ο par un plateau R parallèle au fond du vase. A l'autre bout Π est suspendu un couvercle Σ qui s'ajuste au cylindre Λ de manière à empêcher l'eau de couler par le canal ΛΜ. Il faut que ce couvercle soit plus lourd que le plateau R mais plus léger que le plateau et la pièce de monnaie.

« Quand on jette une pièce par l'orifice A elle tombe sur le plateau et son poids fait incliner la règle ΟΠ, ce qui fait soulever le couvercle et couler l'eau; mais, la pièce coulant ensuite au fond, le couvercle bouche de nouveau le cylindre et arrête l'écoulement ».

Il y avait encore d'autres bénitiers qui étaient à tourniquet. Voici ce qu'en dit l'ingénieur alexandrin :

« On place dans les sanctuaires égyptiens près du portique des roues de bronze mobiles que ceux qui entrent font tourner parce que l'airain passe pour purifier. Il convient de les disposer de telle manière que la rotation de la roue fasse couler l'eau pour l'ablution dont on vient de parler.

« Soit ΑΒΓΔ un vase à eau, caché derrière un des jambages de la porte d'entrée (fig. 2). Ce vase est percé au fond d'un trou E et sous ce fond est fixé un tuyau ΖΗΘΚ ayant également un trou en face de celui du fond et dans lequel on place un autre tuyau ΛΜ fixé en Λ à ce même tuyau ΖΗΘΚ; le tuyau ΛΜ est percé d'un trou Π en regard du trou E. Entre ces deux tuyaux, on en adapte un troisième ΝΞΟR mobile à frottement sur chacun d'eux et qui a un trou Σ en regard de E.

« Si ces trois trous se trouvent en ligne droite, quand on versera de l'eau dans le vase ΑΒΓΔ, elle coulera par le tuyau ΛΜ; mais si on fait tourner le tube ΝΞΟR de manière à déplacer le trou Σ, l'écoulement cessera. Il suffit donc de fixer la roue ΝΞΟR pour qu'en la faisant tourner, l'eau coule ».

Cet ingénieux système de robinet à plusieurs entrées a été reproduit au seizième siècle par Jacques Besson dans son *Theatrum instrumentorum et machinarum*. Besson l'appliquait à un tonneau muni de cloisons qui donnait à volonté des liqueurs diverses par le même orifice. Quelques années plus tard, Denis Papin le proposait pour les machines à vapeur à haute pression; en se perfectionnant il est devenu le *tiroir de Watt*.

A. de Rochas.



Cliché Oropesa.

Fouilles de Zaouiét-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit.
(Février 1912).



Cliché Oropesa.

Fouilles de Zaouiét-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit
(Février 1912).



Cliché Oropesa.

Fouilles de Zaouiét-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit.
(Février 1912).

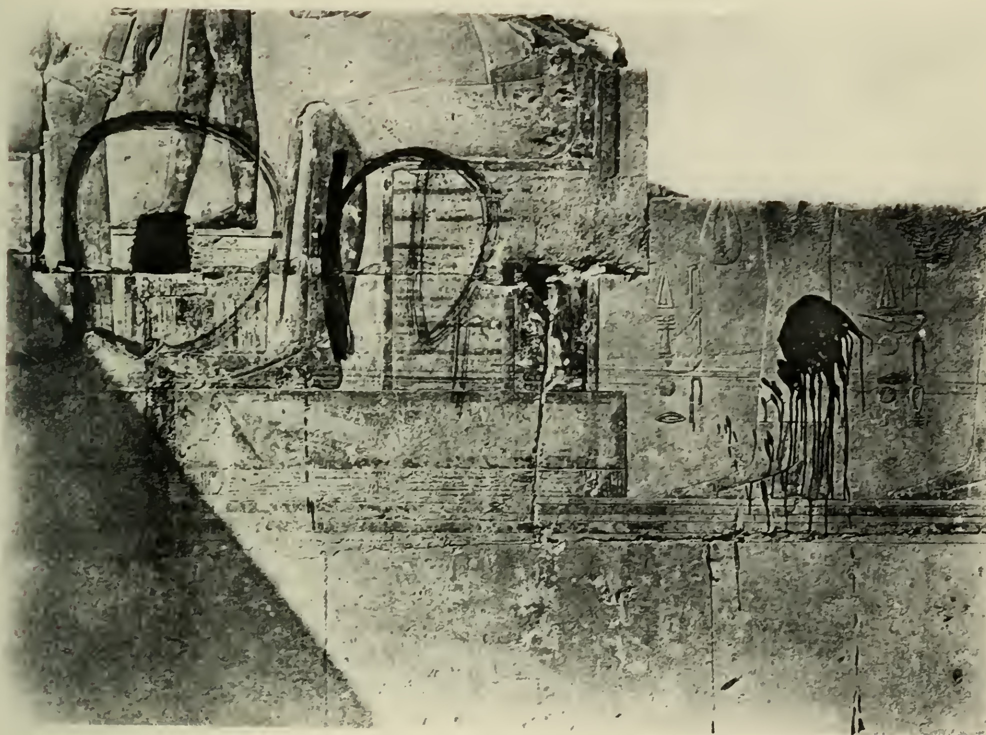
Phototypie Berthaud, Paris



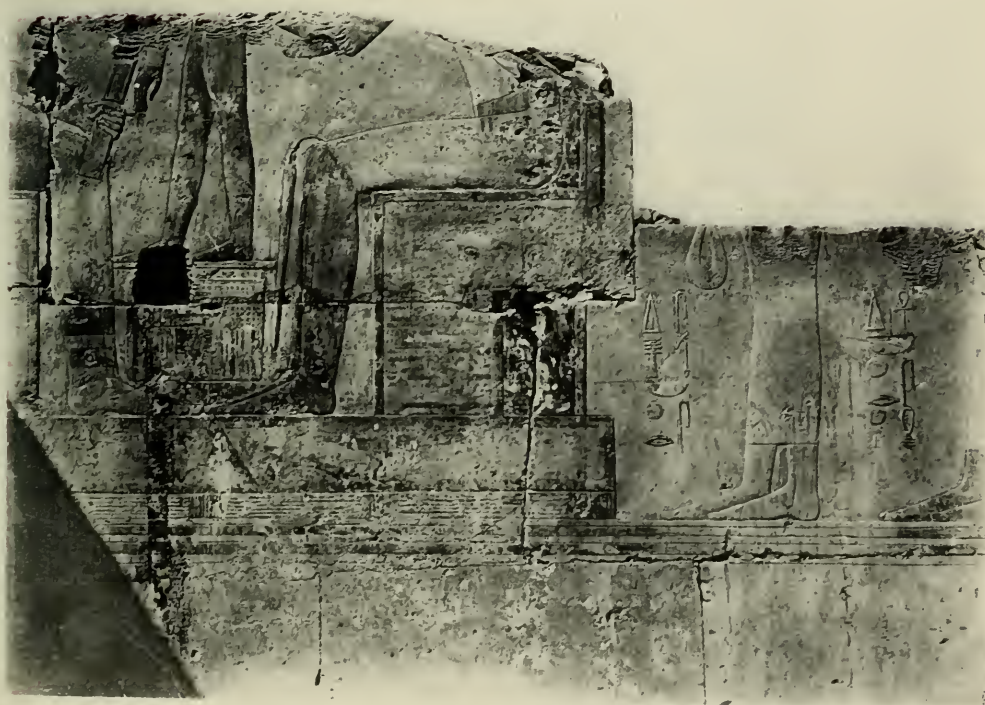
N° 1. — Avant le nettoyage.
Hypostyle B.



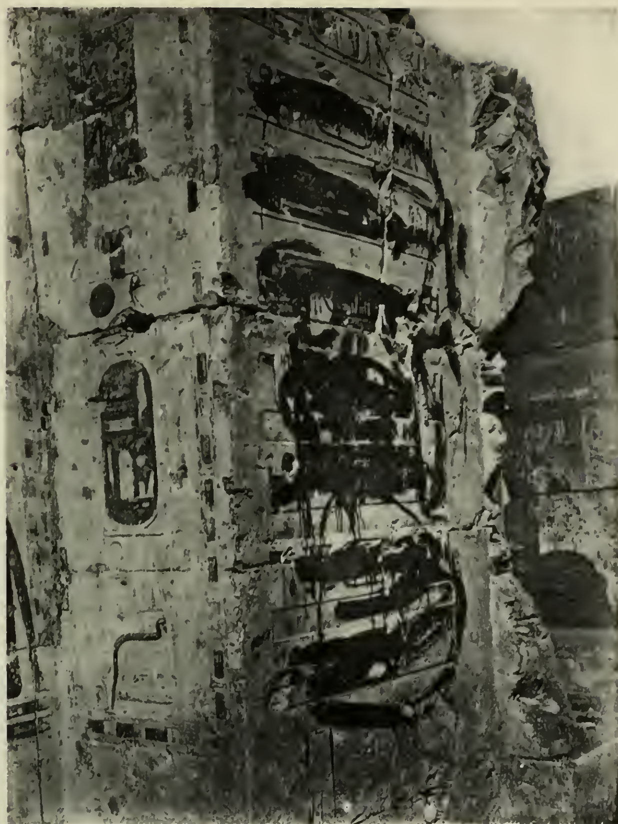
N° 2. — Après le nettoyage.
Hypostyle B.



N° 3. — Avant le nettoyage.
Hypostyle C.



N° 4. — Après le nettoyage.
Hypostyle C.



N° 5. — Avant le nettoyage.
Salle K.



N° 6. — Après le nettoyage.
Salle K.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE DÉÎROUT AU NORD ET DÉÎR-EL-GANADLAH, AU SUD

PAR

AHMED BEY KAMAL.

(*Suite*)

Les fouilles recommencèrent à Méîr le 19 septembre 1910, dans la même partie de la nécropole que l'an passé, au monticule où les princes féodaux [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], avaient creusé leurs puits funéraires. Elles produisirent les résultats suivants :

1° Calcaire, longueur 0 m. 17 cent. — Trois fragments formant la partie cintrée d'une stèle funéraire au nom de [hiéroglyphes] fils de [hiéroglyphes]. Ils ont été recueillis à l'entrée d'une tombe anciennement violée. Ils contiennent treize colonnes d'hiéroglyphes remplissant le cintre, et sous lesquelles on lit trois lignes horizontales de proscynème : (⟶)

1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] 3 [hiéroglyphes] 4 [hiéroglyphes] 5 [hiéroglyphes] 6 [hiéroglyphes] 7 [hiéroglyphes] 8 [hiéroglyphes] 9 [hiéroglyphes] 10 [hiéroglyphes] (homme debout et tenant une oie) 11 [hiéroglyphes] 12 [hiéroglyphes] 13 [hiéroglyphes] 14 [hiéroglyphes]

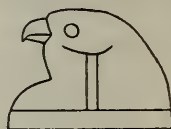


Comme on le voit, elle a été dédiée : 1° à Senebi fils de Khnoumhotpou; 2° à Senebi II fils d'Antef-Onkh. La gravure en creux est d'une exécution très fine.

2° Un petit scarabée.

3° Un anneau en bronze de 0 m. 99 cent. de diamètre.

4° Un pot à kohol de la forme ordinaire, haut. 0 m. 04 cent.



5° Une agrafe de collier en terre émaillée, en forme de tête d'Horus.

Enfin quelques perles pour la plupart en cornaline.

Le 24 du même mois, j'ouvris une tombe intacte, fermée encore par sa porte en bois. Elle est orientée vers le nord, et le caveau mesure 3 mètres de longueur sur 2 m. 25 cent. de largeur et 1 m. 60 cent. de hauteur. Elle contenait deux cercueils en bois placés l'un à côté de l'autre. Dans le petit espace qui séparait les cercueils et la paroi est du caveau, je recueillis deux barques complètes, un grenier, une porteuse d'offrandes, une fabrique de bière, deux longues cannes et quelques pièces de bois sans intérêt.

1° Le premier cercueil est peint en jaune. Il porte le nom de . Il est long de 1 m. 955 mill., large de 0 m. 46 cent. et haut de 0 m. 60 cent. y compris le couvercle. On y lit sur le couvercle en une seule bande d'hiéroglyphes : (⟶) . Le long de la cuve et le côté droit également en une seule bande : (⟶) (sic) (sic). Au côté gauche : (⟵) . Du côté de la tête : (⟵)

et du côté des pieds : (←) . Il n'y a pas d'inscription à l'intérieur.

2° L'autre cercueil est peint en jaune foncé et il porte le nom de , fille de , qui avait le titre de . Il mesure 1 m. 89 cent. de longueur sur 0 m. 46 cent. de largeur et 0 m. 60 cent. de hauteur y compris le couvercle. Il renferme la momie d'une femme, probablement l'épouse de ou l'une de ses parentes. On y lit à l'extérieur, sur le couvercle, en une seule bande d'hiéroglyphes : (←) (sic) . Le côté droit de la cuve est orné des . On y lit en une seule ligne horizontale : (←) et au milieu de la paroi en une bande verticale : (←) . Le côté porte la légende : (←) . Enfin, on voit à la tête : (←) et aux pieds : (←) .

3° La porteuse d'offrandes est en bois, et debout sur un socle de bois : haut. 0 m. 40 cent. Elle est peinte en jaune; elle porte sur la tête un vase également peint en jaune et rayé de traits noirs simulant le tissu de la vannerie. Elle tient à la main gauche un vase, et à la main droite une oie. Elle est enveloppée dans un chiffon. Pas d'inscription. La facture est des plus grossières.

4° Une des cannes a la forme . Elle est en bois de *nabq* et elle mesure 1 m. 24 cent. de longueur. Elle appartenait à et elle doit lui avoir servi assez longtemps, car le bout en est légèrement courbé.

5° L'autre canne est en bois de tamaris (?), longueur 1 m. 38 cent.

6° Une branche de cerisier taillée en pointe aux deux extrémités.

7° Une canne en bois de mûrier, longue de 1 m. 02 cent. et fourchue à l'extrémité.

8° Un modèle de grenier en bois, rectangulaire, de 0 m. 28 cent. × 0 m. 25 cent. de côté et de 0 m. 13 cent. de hauteur. Les quatre angles se relèvent en pointe comme autant d'encoignures triangulaires. La porte ouvre à l'extrémité gauche de l'un des murs : 0 m. 07 cent. de haut sur 0 m. 06 cent. de large. On voit dans l'enceinte la cour habituelle et les trois chambres à grains : un escalier, placé en face de la porte d'entrée, conduit au-dessus des chambres. Il y a trois personnages dans la cour : le maître debout une canne à la main, un boisseleur qui mesure l'orge répandu sur le sol, et derrière le maître, un manœuvre, le sac plein sur l'épaule, se prépare à monter l'escalier et à décharger l'orge dans les chambres. Sur la terrasse un scribe écrit sur sa tablette les quantités emmagasinées.

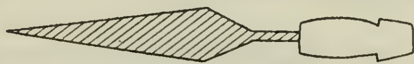
9° Une brasserie en bois (long. 0 m. 46 cent., larg. moy. 0 m. 19 cent.), avec six ouvriers et la proportion ordinaire de cruches et de jarres. Le premier ouvrier, qui est assis et vêtu d'un pagne, tient à la main gauche un pilon avec lequel il écrase le grain dans un mortier. Il a devant lui une cruche et trois jarres; entre les cruches et les deux premières jarres, un morceau de bois placé à terre simule une caisse de forme rectangulaire. Un homme se tient debout près de la caisse, la main gauche posée sur la jarre et la main droite tendue vers la caisse. Un autre ouvrier est debout derrière la cruche qui accompagne les trois jarres, et il pose les deux mains sur elles. Derrière ces personnages, on voit un groupe de deux hommes, dont le premier porte du bois suspendu à la bricole, tandis que l'autre brasse la pâte à deux mains. Le dernier des ouvriers porte deux jarres à la bricole. Facture grossière.

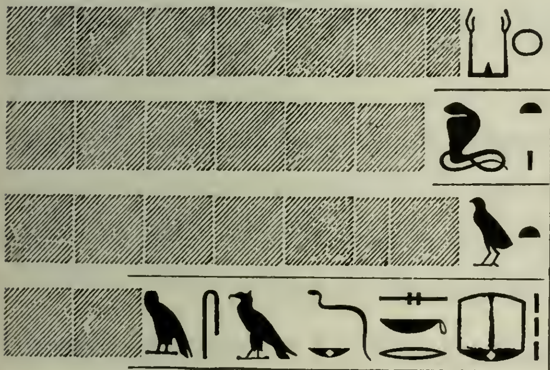
10° Une barque en bois peinte en jaune ; long. 0 m. 90 cent., larg. 0 m. 15 cent. Le pilote de proue tend le bras pour montrer le chenal; les deux timoniers sont accroupis à la poupe. L'équipage se compose de huit rameurs rangés deux à deux sur le pont.

11° Autre barque de même forme (longueur 1 m. 05 cent., largeur 0 m. 18 cent.), peinte en jaune. A l'avant, le pilote, puis deux guerriers debout et armés chacun d'un bouclier et d'un casse-tête recourbé à l'extrémité. Derrière eux, le mât se dresse voile déployée, et six matelots travaillent à la manœuvre. Sur la poupe le timonier dirige les deux gouvernails.

12° Quelques pièces de linge trouvées sur le cercueil de la femme portent les noms de plusieurs personnages, probablement des parents ou des amis qui avaient assisté à l'enterrement. J'y lis : et sur une même pièce, puis , , , , , , , , , , , , , .

J'ai de plus recueilli, parmi les restes des fouilles anciennes : un poinçon en bronze ou en cuivre avec un manche en bois, longueur 0 m. 17 cent., puis une stèle rectangulaire en calcaire (hauteur 0 m. 80 cent., largeur 0 m. 44 cent.), brisée en trois fragments dont deux seuls ont été retrouvés. Elle portait au sommet quatre lignes en hiéroglyphes gravés en creux, suivies d'une figure représentant un homme debout tenant un bâton, coiffé d'une perruque , vêtu d'une *shenti;* il avait devant lui une ligne en hiéroglyphes mutilée dont on ne voit que . Il ne reste des quatre lignes qui occupaient le bas de la stèle que quelques débris : (•⟶)





Outre les barques ci-dessus mentionnées, plusieurs barques furent ramassées sans équipage dans les décombres. Elles furent attribuées à Saïd bey Khashaba; il les garnit de figures de rameurs en bois recueillies de différents côtés. En voici la liste que je donne, en avertissant le lecteur que les restaurations, opérées par un homme mal informé de l'archéologie, sont souvent fantastiques. Je n'ai d'ailleurs retenu aucune de ces pièces pour le Musée.

1° Barque de 0 m. 75 cent. de longueur; quinze matelots assis sur des bancs; ni mâture, ni cordage.

2° Barque en bois, peinte en rouge. Sur le pont du côté de la poupe, un dais orné de boucliers peints. Sept hommes d'équipage, dont six debout et le septième assis sur le dais. Ni mâture, ni cordage.

3° Barque en bois, peinte en rouge; le pont est divisé en compartiments par des lignes rouges. Elle a un équipage de six hommes debout et elle mesure 0 m. 68 cent. de longueur.

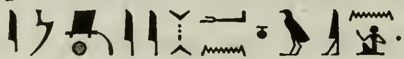
4° Barque en bois, peinte en jaune, longue de 0 m. 85 cent. Le pont est divisé en dix-huit compartiments, qui sont occupés actuellement par autant de rameurs rapportés.

5° Barque en bois, longue de 0 m. 80 cent. Elle a un équipage de six rameurs assis.

6° Barque en bois, longue de 0 m. 83 cent., avec pont partagé en compartiments par des traits rouges. Le mât et les mâtereaux du gouvernail sont encore debout à leur place.

Outre ces barques, nous recueillîmes, dans les rebuts des fosses fouillées précédemment et dans ces fosses elles-mêmes, un socle en bois et des greniers plus ou moins endommagés.

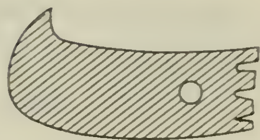
a. Le petit socle en bois (long. 0 m. 115 mill., larg. 0 m. 05 cent.) portait une statuette aujourd'hui disparue. On y lit en creux sur le devant :



b. Grenier en bois trouvé dans une tombe anciennement violée. Il est en bois, peint en rouge et mesure 0 m. 23 cent. de longueur sur 0 m. 22 cent. de largeur. Il renferme une cour, un escalier et trois dépôts. C'est la forme ordinaire adoptée pour la plupart de ces anciens magasins.

c. Les autres greniers étaient de la forme usuelle, à trois compartiments avec maître, boisseleur, scribe enregistreur, porteurs de sacs. Ils étaient au nombre de quatre, variant en dimensions de 0 m. 22 cent. × 0 m. 23 cent. à 0 m. 24 cent. × 0 m. 26 cent., et incomplets. Je les ai laissés aux concessionnaires de la fouille, qui les ont malheureusement complétés avec des éléments recueillis au hasard. Ils en ont agi de même pour des scènes

de labourage, de cuisine et de fabrique de bière, ce qui leur a enlevé toute leur valeur archéologique. De tous ces débris, je n'ai retenu qu'une lame en bronze de la forme



(long. 0 m. 21 cent., larg. 0 m. 10 cent.), et un morceau de toile stuquée provenant probablement d'un masque, sur laquelle est tracée une ligne verticale à l'encre noire : (→) [illegible]. Moyen empire.

7° Simulacre de chaise en bois peint, longueur 0 m. 045 mill., largeur 0 m. 45 cent., hauteur du côté du dossier 0 m. 055 mill.; le dossier forme une pièce séparée qui est attachée au siège par une ficelle et fixée par des chevilles en bois.

8° Sabre de bois droit, effilé et tranchant d'un seul côté avec dos arrondi, long. 0 m. 72 cent., larg. au milieu 0 m. 05 cent., au manche 0 m. 055 mill. La soie qui le fixait à la poignée s'est brisée et la poignée est perdue. Moyen empire.

9° Un autre sabre en bois, tranchant d'un seul côté, avec dos arrondi. Il a la même forme que le précédent; long. 0 m. 69 cent., larg. vers la pointe 0 m. 25 cent., vers le milieu 0 m. 03 cent., vers la poignée 0 m. 035 mill. Le tranchant est ébréché vers la pointe. Moyen empire.

10° Tranchant de houe, en bois compact; long. 0 m. 29 cent., y compris le tenon qui s'emboîtait dans le manche, et qui mesure 0 m. 05 cent. de longueur. Il est percé de deux trous contigus par lesquels passaient les liens qui le tenaient fixe au manche. Le nom de cet instrument [illegible] s'est conservé sous la forme مر *mar* dans l'arabe d'Égypte.

11° Autre tranchant en bois compact, de même forme que le précédent; long. 0 m. 29 cent. y compris le tenon.

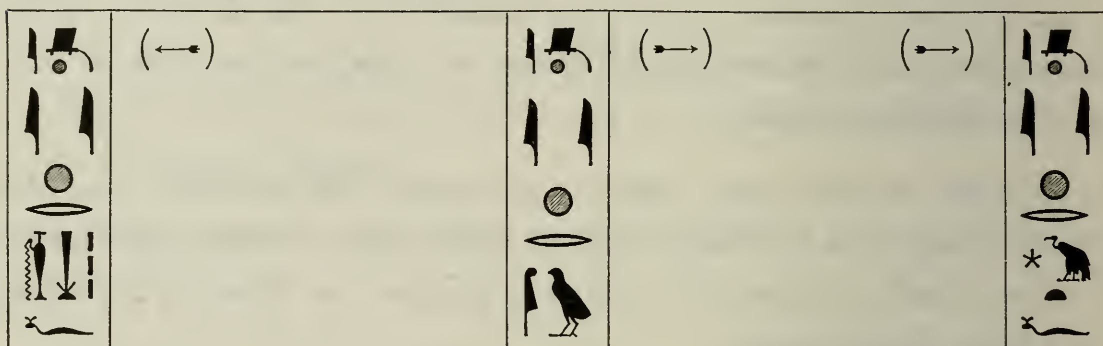
12° Passoire en terre cuite (haut. 0 m. 08 cent.) avec fond percé de trous. La partie du haut représente une femme embrassant son enfant. La tête de la femme, qui formait goulot, a disparu, mais on voit encore les deux bras autour de la panse : l'un embrasse le corps de l'enfant qui paraît être endormi et qui serre la taille de la mère entre ses jambes, l'autre tient le pied gauche de l'enfant. Travail grossier de l'époque gréco-romaine.

13° Cercueil en bois, peint en jaune, au nom de [hieroglyphs], long. 1 m. 26 cent., larg. 0 m. 32 cent., haut. 0 m. 33 cent. Pas de couvercle.

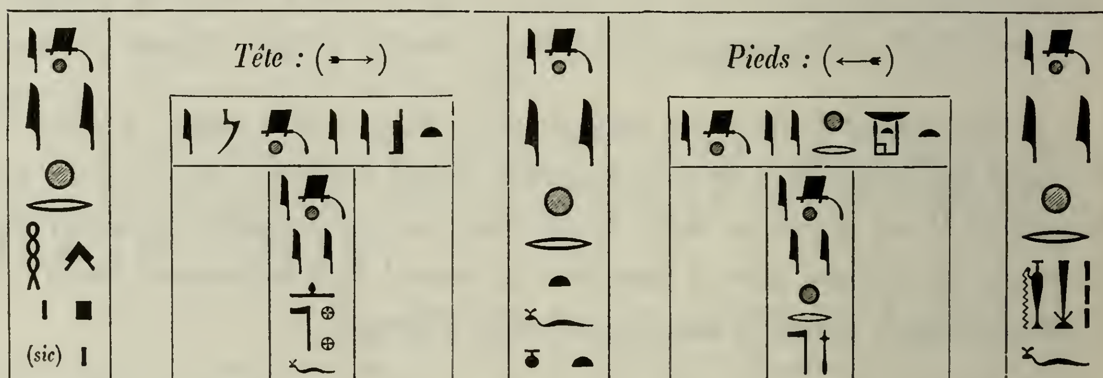
CUVE.

Côté des deux yeux : [hieroglyphs].

(→) [hieroglyphs]



(←) [hieroglyphs]



Pas d'inscriptions à l'intérieur : la momie manque. Les signes sont tracés à l'encre noire et relevés de couleur. Moyen empire.

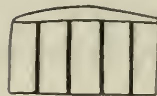


14° Sorte de crochet en bois fait d'une branche d'arbre fourchue et pliée en deux en forme d'hameçon, long. 0 m. 27 cent.

15° Maillet en bois compact, usé par l'usage, long. 0 m. 23 cent. Moyen empire.



16° Panier en bois, peint en jaune et rayé de traits noirs dans le sens vertical, avec deux trous où passe la corde qui le tenait suspendu au bras d'une figure aujourd'hui perdue. Il s'est fendu par la chaleur. Hauteur o m. o5 cent., diamètre o m. o55 mill.



17° Statuette de femme en bois, peinte en jaune; haut. o m. 13 cent. Elle est debout et lève les bras, la paume des mains en l'air; figure sauvage; seins pointus et droits. Elle est vêtue d'une robe collante, attachée sur l'épaule gauche par une seule bretelle. Les cheveux descendent jusque sur le dos. Les deux pieds sont rapprochés, mais elle a perdu le socle sur lequel elle était fixée. Moyen empire.

18° Statuette d'homme en bois, peinte en rouge. Il est vêtu de la *shenti* et coiffé de la perruque courte, les pieds rapprochés, les bras ballants; les mains fermées tenaient des objets qui ont disparu. Hauteur o m. 12 cent. Moyen empire.

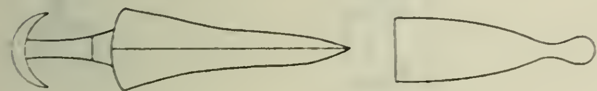
19° Petit sarcophage rectangulaire, en bois (long. o m. o9 cent., larg. o m. o25 mill., haut. o m. o25 mill., y compris les pieds); il est peint en damier noir et blanc, et muni d'une oreillette et de quatre pieds. Il provient d'une barque votive représentant le transport du mort au tombeau.

20° Petit peloton de fil de lin.

21° Corde de lin composée de deux grands brins et chaque brin de plusieurs fils, probablement huit fils par brin. Moyen empire.

22° Petit panier en feuilles de palmier, diamètre o m. o65 mill., haut. o m. o4 cent. Moyen empire.

23° Bras en ébène (long. o m. 25 cent. y compris le pouce) détaché d'une statuette aujourd'hui perdue. Il s'adaptait au corps par le moyen d'un tenon. La main tenait probablement la croix ansée, et le fil de bronze qui la fixait est partiellement conservé.



24° Petit poignard, en bois, brisé et recollé; long. o m. 26 c. Il était dans une gaine de la même matière peinte en noir et qui mesure o m. 19 cent. Elle consiste de deux pièces collées l'une à l'autre. Moyen empire.

25° Canope en bois formé de deux pièces collées puis stuquées : hauteur 0 m. 35 cent. Il porte la légende suivante, écrite à l'encre noire en une seule ligne verticale :

26° Trois yeux en albâtre dont la pupille est perdue; long. 0 m. 095 mill., 0 m. 011 mill. et 0 m. 11 cent. Ils proviennent de masques détruits anciennement.

27° Répondant en bois (haut. 0 m. 29 cent.) sans inscription. Il consiste en trois morceaux réunis par trois chevilles en bois; le dos est d'une seule pièce sur toute sa longueur. La seconde pièce forme les pieds, la troisième le devant du corps et la tête.

28° Cercueil en bois, au nom de fils de . Il est peint en jaune avec bandes d'hiéroglyphes en bleu; long. 2 m. 10 cent., larg. 0 m. 425 mill., haut. 0 m. 60 cent. y compris le couvercle. Pas d'inscriptions à l'intérieur. Voici les légendes de l'extérieur :

COUVERCLE.

CUVE.

Tête : (←)

Pieds : (→)

Côté droit : (⟼) [hieroglyphic text]

[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]		[hieroglyphs]		[hieroglyphs]

Côté gauche : (⟻) [hieroglyphic text]

[hieroglyphs]		[hieroglyphs]		[hieroglyphs]		[hieroglyphs]

29° Très mauvais cercueil en bois, trouvé dans un caveau isolé devant la porte d'entrée de la chapelle funéraire de [hieroglyphs] Pepiankh. Il porte le nom de [hieroglyphs] qui avait le titre de [hieroglyphs]. Long. 1 m. 27 cent., larg. 0 m. 49 cent., haut. 0 m. 32 cent. y compris le couvercle. L'inscription est tracée en bleu à même le bois qui a conservé sa couleur naturelle.

CUVE.

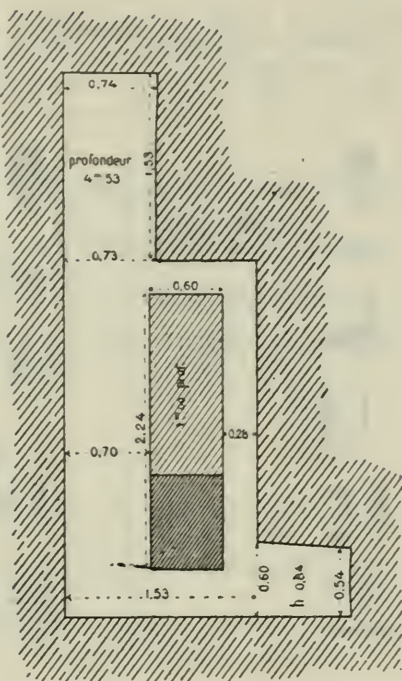
Côté droit : (←) [hieroglyphs].

Côté gauche : (→) [hieroglyphs].

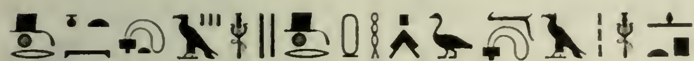
Tête : (→) [hieroglyphs]. Pieds : (←) [hieroglyphs]. Couvercle : (←) [hieroglyphs].

Le 6 novembre 1910, un coup de fortune nous fit découvrir le tombeau d'un trésorier appelé [hieroglyphs] Oukhou-hotpou. On y accède par un puits de 1 m. 53 cent. de long. sur 0 m. 74 cent. de larg. et 4 m. 53 cent. de prof., qui dessert un caveau ouvrant au nord par une entrée qui mesure 0 m. 73 cent. de large sur 0 m. 93 cent. de haut. On avait creusé dans le sol du caveau une tranchée rectangulaire, dans laquelle on avait encastré d'abord le coffret décrit ci-dessous, puis le cercueil par-dessus le coffret. Cette tranchée mesure 2 m. 24 cent. de long. sur 0 m. 60 cent. de larg. et 1 mètre de prof. pour recevoir le cercueil : la portion inférieure destinée au coffret est de dimensions moindres. Enfin on aperçoit au fond du caveau, dans la paroi de gauche, une niche de 0 m. 84 cent. de haut. sur 0 m. 60 cent. de larg. à l'extérieur et 0 m. 50 cent. de prof.; la

paroi du fond n'a plus que o m. 54 cent. de larg. Voici le plan de l'ensemble :



L'entrée du caveau était fermée d'une porte en bois de deux battants, qui mesure o m. 83 cent. de long. sur o m. 66 cent. de larg. et o m. o6 cent. d'épaisseur. Elle porte au milieu une légende gravée en creux, avec cartouche vide : (⟵)



Nous avons trouvé dans ce tombeau :

1° Cercueil rectangulaire en bois, peint en blanc et en noir sur fond jaune clair, long. 2 m. 125 mill., larg. o m. 555 mill., haut. o m. 675 mill.

Légende du couvercle : 

CUVE.









Côté droit : (⟶)

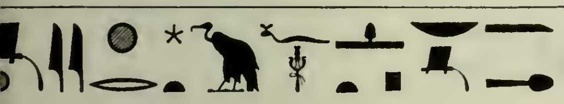
Côté gauche : (⟵)

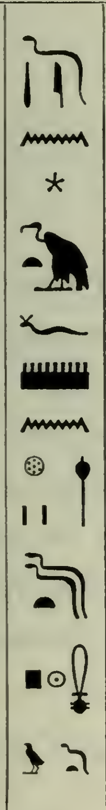
2° Coffret en bois peint en jaune et orné de bandes en beaux caractères hiéroglyphiques à l'encre noire, long. o m. 58 cent., larg. o m. 615 mill., haut. o m. 61 cent. y compris le couvercle. Il porte l'inscription suivante à l'encre noire sur la face supérieure du couvercle : .

On voit, à la face intérieure, une bande d'hiéroglyphes noirs ainsi conçue : au milieu d'un ciel bleu orné de dix-huit lignes d'étoiles jaunes superposées. Chaque ligne est formée de sept étoiles, en tout quarante-neuf, dans un cadre entouré d'un gros trait blanc pris entre deux lignes noires.

Cuve du coffret. Les quatre côtés de la cuve sont ornés des bandes d'hiéroglyphes tracées à l'encre noire, horizontales et perpendiculaires, que nous transcrivons ci-après : (←)

1°

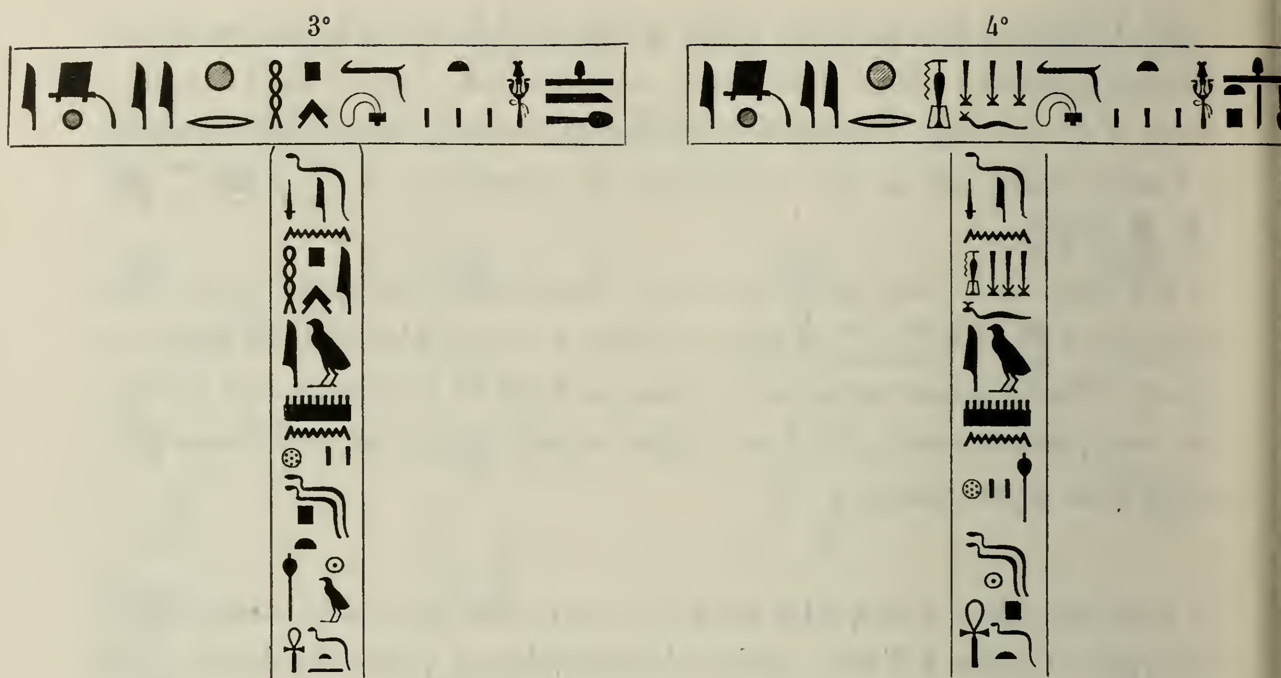




2°







A l'intérieur, au-dessus des quatre compartiments qui renfermaient les viscères, on lit les quatre légendes suivantes : (⟵)

1°

2° (?) [1]

3°

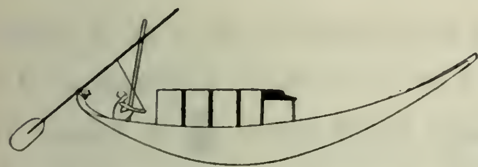
4°

Les compartiments renferment plongés dans la sciure de bois les viscères enveloppés de bandelettes.

3° Barque en bois peinte en jaune, avec cabine sur le pont. La cabine est précédée d'une véranda soutenue par deux colonnes, comme on voit sur les barques des Barbarins de nos jours (long. o m. 44 cent., larg. o m. 12 cent.). Elle n'a point de fenêtres, mais seulement une porte percée sur le devant sous la véranda. Derrière elle, est planté un mâtereau auquel est attachée la rame-gouvernail, qui est liée à la poupe par un cordage; un crochet de fer le maintient à sa place, et, à quelque distance du mâtereau, une tige en bois fixée sur la pale permettait au timonier accroupi de faire

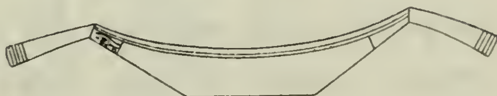
[1] Ici comme dans plusieurs autres endroits le [hieroglyph] de ce nom est le caractère hiératique un peu rectifié.

manœuvrer l'ensemble. L'avant est arrondi, mais il s'en détache une sorte de beaupré pointu long de o m. 02 c. Un bordage haut de o m. 01 c. garnit les deux côtés. La véranda et ses deux colonnes sont peintes en noir, la cabine est jaune; mais les côtés en sont divisés en quatre panneaux par quatre traits noirs tracés verticalement.



4° Petite barque en bois (o m. 39 c. × o m. 06 cent.) de forme inusitée.

Elle est peinte en vert, et le bordage est orné sur sa longueur d'un gros trait jaune flanqué de deux lignes noires. Les deux avancées d'avant et d'arrière sont peintes en jaune et ornées de traits verts. A l'avant est tracé en vert, de chaque côté, l'image de l'œil mystique 𓂀 destiné à écarter le mauvais œil. Les deux barques précédentes et une troisième qui n'est qu'un morceau de bois grossièrement taillé, étaient placées sur le couvercle du cercueil d'Oukhou-hotpou, dans le but de faciliter à l'âme son voyage vers Abydos.



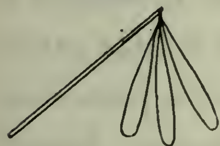


En examinant la momie, j'y ai trouvé:

5° Un sceptre en bois de la forme 𓌀, long de o m. 55 cent.

6° Un poignard en bois, long de o m. 21 cent. (longueur de la lame o m. 15 cent.). Il est peint en jaune et orné longitudinalement en son milieu de six lignes rouges. Le manche est peint en noir, avec pointillé en jaune, sauf à l'extrémité qui conserve la couleur naturelle du bois.





7° Un sceptre *nekhekh* avec manche en bois et trois franges en toile. Le manche qui mesure o m. 33 cent. de long a la forme ⟵ et les trois franges qui en pendent, ont o m. 27 cent. de long. C'est un symbole de résurrection, si l'on tient compte de la croyance égyptienne.

8° Trois disques en bois, de o m. 08 cent. chacun de diamètre, pour miroirs fictifs. Un quatrième, également en bois (o m. 09 cent. de diamètre), est placé sur son support sur lequel figure l'œil .

9° Une fabrique de bière complète, sur une planchette de o m. 47 cent. de long. sur o m. 14 cent. de larg. et o m. 025 mill. d'épaisseur. Un homme est debout devant une grande jarre de la forme et brasse la bière à deux mains. Il avait été brisé dans l'antiquité à la hauteur du pied, et il fut raccommodé avec une ficelle qui le maintient encore à sa place. Tout près de lui, quatre cruches de la forme et de différentes grandeurs sont placées en ligne à gauche de la première, et en face de l'ensemble, on voit un plateau qui porte deux grands morceaux de pâte. A la suite, et sur la même ligne que le plateau, on voit une grande jarre que surmonte une petite cruche posée sur son ventre; une autre petite jarre en forme de tonneau termine la série. Entre les jarres sont jetées par terre dix rames et deux barres en bois de o m. 11 cent. chacune de longueur.

10° Deux sandales en bois de o m. 26 cent. de long.; une cheville plantée à l'extrémité passant entre le pouce et le doigt suivant, débris de lanières subsistent à côté du talon.

Objets recueillis au hasard dans les décombres.

1° Une colonnette en bois (haut. o m. 34 cent.) peinte en vert; les liens et les fleurs sont en jaune.



2° Deux petites sandales en cuir tanné (long. o m. 14 c.), garnies de lanières formées de quatre brins de cuir tressés. Les principales passent longitudinalement sur le cou-de-pied et autour de la cheville. Le nœud qui fixe la lanière longitudinale à la semelle, est un nœud plat; la lanière elle-même traverse la semelle et va s'attacher à une seconde lanière qui entoure le tibia par un nœud de la forme ci-contre. Cette seconde lanière passe dans deux oreillettes, formées chacune d'un seul morceau détaché de la semelle et replié en anse. Premier âge thébain.



3° Bœuf en bois stuqué et peint en bleu avec taches noires (long. o m. 22 c.). Il est couché par terre, la tête allongée, le stuc est tombé par places.

4° Moitié d'un cartonnage en toile stuquée sur lequel on lit les restes d'un texte ainsi conçu : (⟵)



5° Cartonnage de toile, en très mauvais état, portant un grand collier *ousekh* et, au-dessous, les restes d'un long texte de onze lignes :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

(sic)

6° Cartonnage en toile stuquée, au nom de . Sous un grand *ousekh* treize colonnes sont tracées à l'encre noire.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

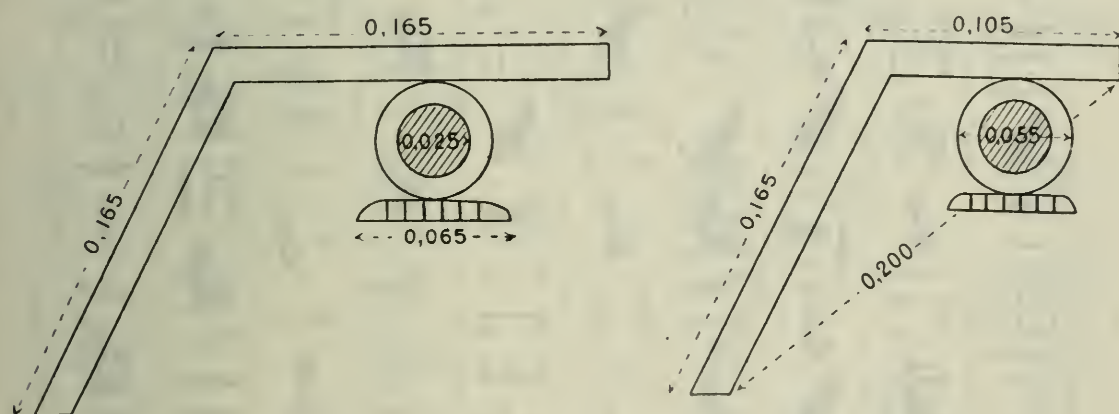
(sic)

a *b*



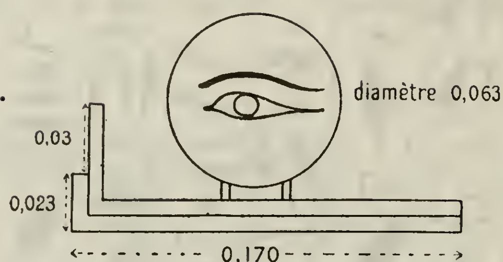
Le nom du défunt a été effacé dans quatre endroits et remplacé par un nom nouveau [hieroglyphs] écrit grossièrement d'une encre plus noire que celle du texte.

7° Un vase [hieroglyph] en bois (haut. o m. 165 mill.) avec légende effacée; la panse est fendue.



8° Deux grands signes en bois, recueillis dans le tombeau de [hieroglyphs], et employés à l'ordinaire comme déterminatifs du mot [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

9° Fragment de miroir votif, en bois de la forme ci-dessous, avec le disque posé sur un support sans manche, et l'œil avec sourcil inscrit sur la face du disque.



C'est le second de cette forme que je rencontre à Méïr, l'autre a été recueilli dans le tombeau de . Il ne faut pas oublier que le miroir paraît n'avoir été inventé ou introduit en Égypte que dans l'espace de temps qui sépare la VIe de la XIe dynastie. Nous ne devons donc pas nous étonner s'il y a eu quelques variétés dans sa forme, et si l'on rencontre au début des combinaisons des parties différentes de celles auxquelles les époques postérieures nous ont accoutumés.

10° Planchette peinte en jaune, qui mesure 0 m. 37 cent. de long. sur 0 m. 18 cent. de larg. Elle porte un texte de dix lignes verticales écrites à l'encre noire : (→)



11° J'ai découvert côte à côte dans un même caveau, qui les contenait bien juste, trois cercueils aux noms de trois : , et . Le

premier au nom de [illegible] est usurpé par un autre [illegible] (long. 2 m. 01 cent., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 59 cent., y compris le couvercle). Il est en couleur naturelle, mais orné des bandes en gros hiéroglyphes écrits en bleu sur fond jaune, et flanquées de deux traits un blanc et un bleu.

COUVERCLE.

(⟵) [illegible]

CUVE.

Côté droit : (⟵) [illegible]

[illegible]

Côté gauche : (⟵) [illegible]

[illegible]

(1) Le signe [illegible] est en hiératique dans l'original.

Côté de la tête. (←) *Côté des pieds.*

Dans tous les noms du défunt on voit la correction de au lieu de . L'intérieur du cercueil porte des inscriptions aux encres noire et rouge qui seront copiées et publiées par M. Lacau.

Le second cercueil est au nom du scribe royal . Le bois n'a pas été peint, mais il a conservé sa couleur naturelle, un jaune clair semé de taches d'un jaune plus foncé, avec une bordure bleue (long. 2 m. 125 mill., larg. 0 m. 55 cent., haut. 0 m. 69 cent. y compris le couvercle).

COUVERCLE.

(←) .

CUVE.

Côté droit : (→) .

Côté gauche : (←)

Côté de la tête. (←) *Côté des pieds.*

Point d'inscription à l'intérieur.

Le troisième cercueil en bois épais au nom de , ne portant sur le couvercle qu'une bande d'inscription en vert très foncé sur fond blanc; la bordure est en vert. Les quatre faces de la cuve sont ornées de portes de maisons multicolores. Les dimensions sont identiques à celles des quatre précédents.

COUVERCLE.

(←) [hieroglyphes]

CUVE.

La face droite est ornée de quatre portes dont la première est entourée des deux yeux : [hieroglyphes]. Le côté gauche est décoré de la même manière, mais sur les faces de la tête et des pieds, il n'y a qu'une seule porte. Aucune inscription à l'intérieur.

12° Cercueil en bois, peint en jaune (long. 1 m. 87 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 60 cent.), au nom de [hieroglyphes]. Il est orné extérieurement de bandes d'hiéroglyphes en gros caractères bleus, cernées de deux traits blancs et noirs.

COUVERCLE.

(←) [hieroglyphes]

CUVE.

Côté droit : (→) [hieroglyphes]

[hieroglyphes] (sic) [hieroglyphes]

Côté gauche : (←)

Côté de la tête.

La paroi des pieds a été détruite par les voleurs anciens. L'intérieur du cercueil est en hiéroglyphes cursifs, et voici ce que je lis sur la paroi du fond : (⟶)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33

(sic)

34 35 36 37 38 39 40 41 42 43

(sic)

(?)

A. Kamal.

Le 28 novembre 1910.

FOUILLES

À DARA ET À QOÇÉÎR EL-AMARNA

PAR

AHMED BEY KAMAL.

I

FOUILLES DE DARA.

La nécropole de Dara est située dans le désert libyque en face de Manfalout, à une heure et quart de distance de la voie ferrée. Elle se groupe au pied d'un Mastaba en briques crues, étayé extérieurement de cinq en cinq mètres par des contre-forts également en briques. Les fouilles, commencées le 4 avril 1911, ont semblé montrer qu'il fut occupé par un roi jusqu'ici inconnu dans l'histoire, un certain que je classe dans la VIe dynastie sur le témoignage de quelques objets trouvés dans les tombeaux voisins. Le plan ne diffère pas de celui qu'on rencontre dans les pyramides de l'Ancien Empire. La base est un carré qui mesure 130 mètres de côté, et la hauteur actuelle est de 4 mètres au plus haut point. La porte ouvre dans la face nord; elle est cintrée (fig. 1) et elle donne accès à une sorte d'antichambre-couloir, large de 2 m. 45 cent., dont le sol descend en pente

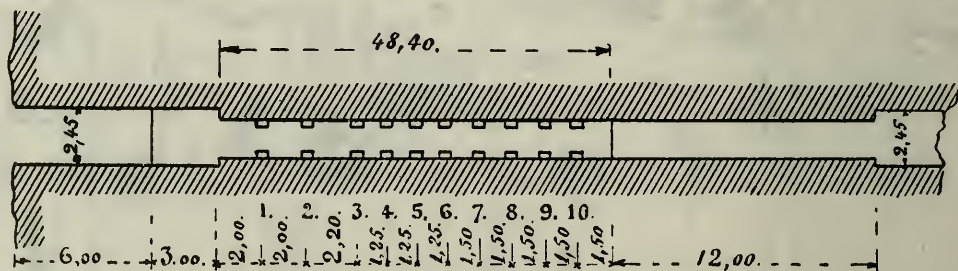


Fig. 1. — Couloir, corridor et chambre sépulcrale.

douce sur une longueur de 6 mètres, puis se relève et court horizontal sur une longueur de trois mètres. A ce point, c'est-à-dire à 11 mètres de

l'entrée, le couloir se resserre à la largeur de 1 m. 75 cent. et descend de nouveau en pente sur une longueur de 48 m. 40 cent., après quoi, il reprend la direction horizontale sur une longueur de 12 mètres, et il aboutit à une porte en calcaire encadrée d'un tore en saillie de 0 m. 195 mill. sur le plan de la paroi. Elle mesure 2 m. 165 mill. de haut sur 1 m. 90 cent. de large. A ce point, la chambre est à 8 m. 50 cent. de profondeur sous la surface actuelle du mastaba (fig. 2). Elle mesure 2 m. 94 cent. de haut; elle est bâtie en calcaire, et l'on y voit dans le fond une niche carrée destinée à recevoir les vases funéraires. La fouille s'est arrêtée à cette chambre, mais on aperçoit au delà, à 3 mètres de distance dans la partie qui reste inexplorée, un mur en briques crues qui court de l'est à l'ouest. Disons pour en finir que le corridor est garni de dix contre-forts arqués qui servaient à retenir les murs latéraux. Chacun d'eux a 0 m. 70 cent. d'épaisseur, le septième excepté, qui n'a que 0 m. 30 cent. d'épaisseur. Le sol en est dallé de blocs à peine dégrossis, parmi lesquels on rencontre des fragments de monuments ou même des monuments complets enlevés à des tombeaux de la nécropole. Voici ceux que j'ai pu noter :

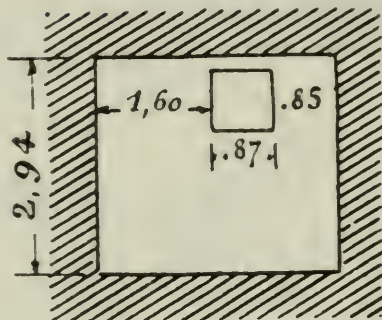
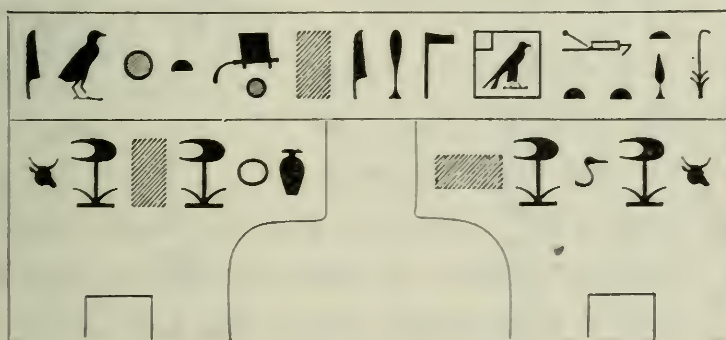


Fig. 2.

1° Calcaire : long. 0 m. 50 cent. Fragment d'une table d'offrandes de la VI[e] dynastie (fig. 3). Travail grossier : (←)


Fig. 3.

2° Calcaire : long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 35 cent. Table d'offrandes consacrée à [hiéroglyphes], chef de la lingerie, et à sa femme dont le nom est

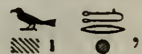
effacé (fig. 4). Ils sont assis l'un à côté de l'autre sur une seule chaise sous laquelle on voit un guéridon portant un vase et un miroir. Devant eux, une table d'offrandes, présentée par un prêtre en jupon et takiéh, qui tient de la main droite le rouleau et qui lève sa gauche en adoration. Devant lui on lit une légende mutilée , et sous la table d'offrandes une sorte de tabouret porte les trois vases *Hes*. La légende, gravée au-dessus de cette représentation, donne le titre du défunt et le nom de son fils chéri.

Fig. 4.

3° Calcaire : long. o m. 37 cent., larg. o m. 30 cent. Table d'offrandes du porte-sceau (fig. 5). Elle représente le grand caractère *Hotep* entre deux bassins creux de forme rectangulaire. Un grand fragment manque au côté droit.

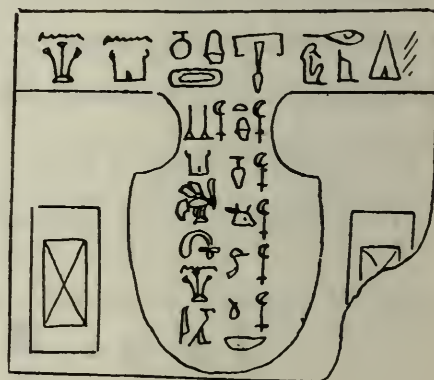


Fig. 5.



4° Calcaire : long. o m. 78 cent., larg. o m. 42 cent. Stèle rectangulaire de, brisée en deux morceaux. Sur le linteau, une corniche décorée de motifs alternés de trois bandes blanches et d'une bande rouge. Sur le bandeau, le défunt est assis devant une table, derrière laquelle on voit un escabeau bas, au-dessus duquel le signe est répété sept fois. On lit sur les deux montants de gauche : (•—→)

mais l'autre côté est presque entièrement détruit. Les inscriptions sont rehaussées de bleu. — VI[e] dynastie.

5° Calcaire friable : long. o m. 94 cent., larg. o m. 46 cent. Stèle brisée en plusieurs endroits (fig. 6) :

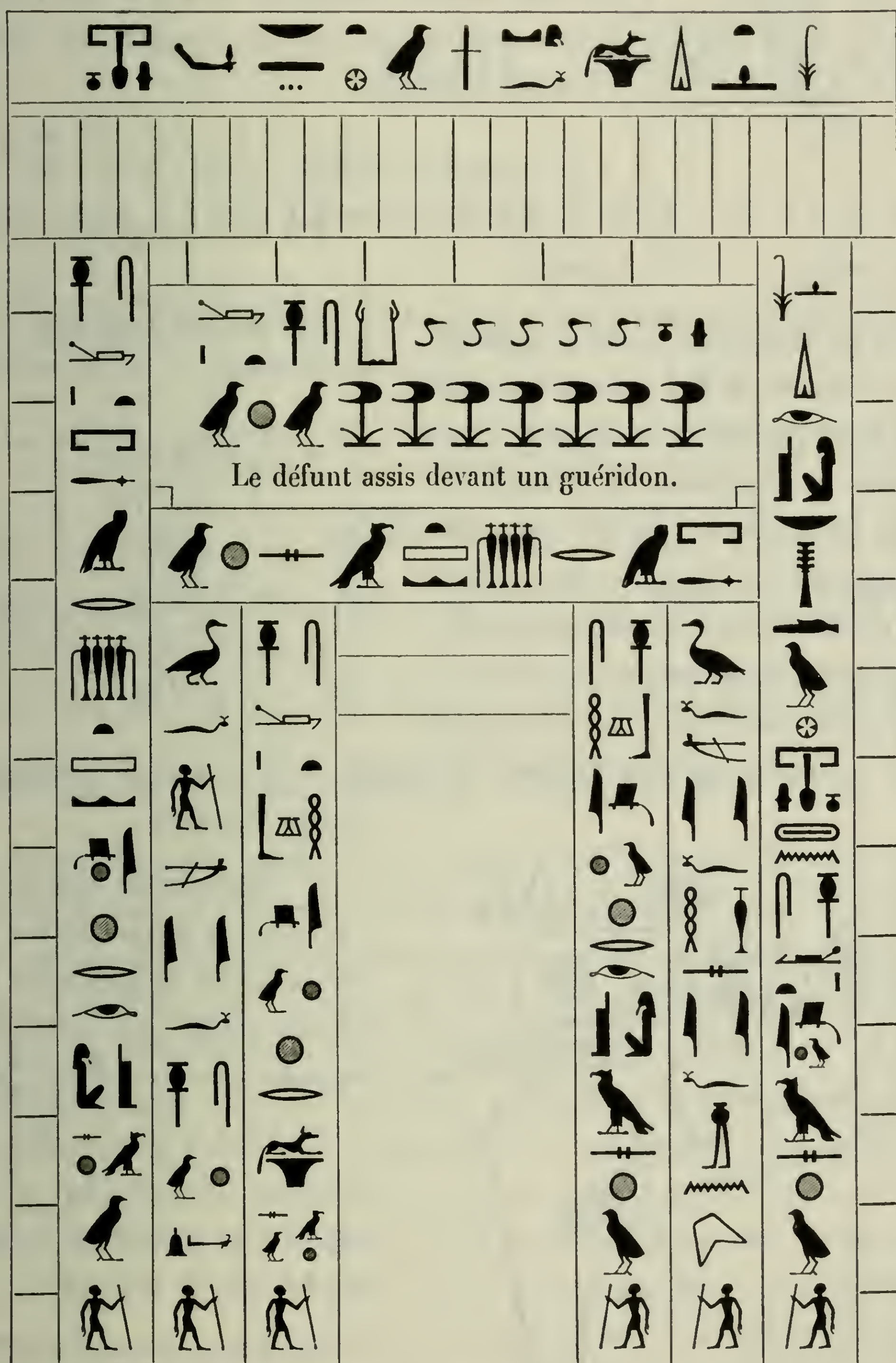


Fig. 6.

Elle était consacrée, comme on voit, au favori unique du Pharaon, le chef du jardin au plantation d'arbres, Asekhou. — VIe dynastie.

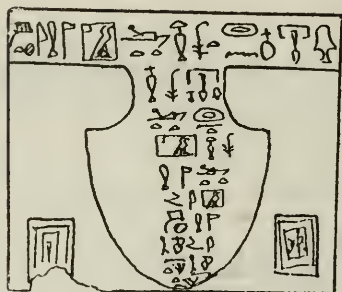


Fig. 7.

6° Calcaire : long. o m. 54 cent., larg. o m. 4o cent. Table d'offrandes de (fig. 7), favori unique du roi et prophète de Hathor. — Ancien Empire.

7° Calcaire friable : long. o m. 39 cent., larg. o m. 14 cent. Table d'offrandes de (fig. 8), garde sceau et favori unique. — VIe dynastie.

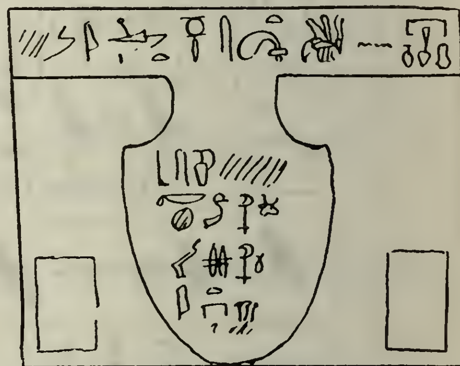


Fig. 8.

Ces sept monuments sont en mauvais état. Le nom de y est répété une fois dans la première table, une autre fois dans la septième. Il revient sur d'autres monuments que j'ai recueillis dans une tombe en briques crues, située au sud du Mastaba royal, et, qui possède un seul puits desservant un caveau unique. Elle avait été violée dans l'antiquité comme toutes les tombes de cette Nécropole; j'y ai trouvé pourtant les objets suivants :

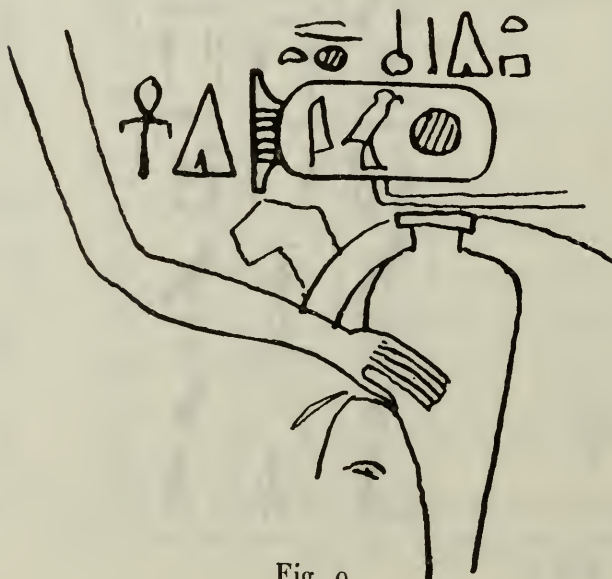


Fig. 9.

1° Morceau de bois de o m. 11 cent. de longueur sur o m. 02 cent. de largeur. On y lit, en une seule ligne verticale, la légende suivante : .

2° Petit fragment d'un bas-relief en calcaire (fig. 9), sur lequel sont gravés en haut-relief les détails suivants :

Il est actuellement au Musée du Caire, et c'est le seul sou-

venir que nous ayons du roi Khoua, fondateur probable du Mastaba de Dara. Je n'insiste pas ici sur l'importance que présente le fait nouveau que ce fragment nous révèle. Qui est ce souverain nouveau dont il nous apprend l'existence?

3° Fragments d'un cercueil en bois, portant en vert la légende suivante :

I. (←)

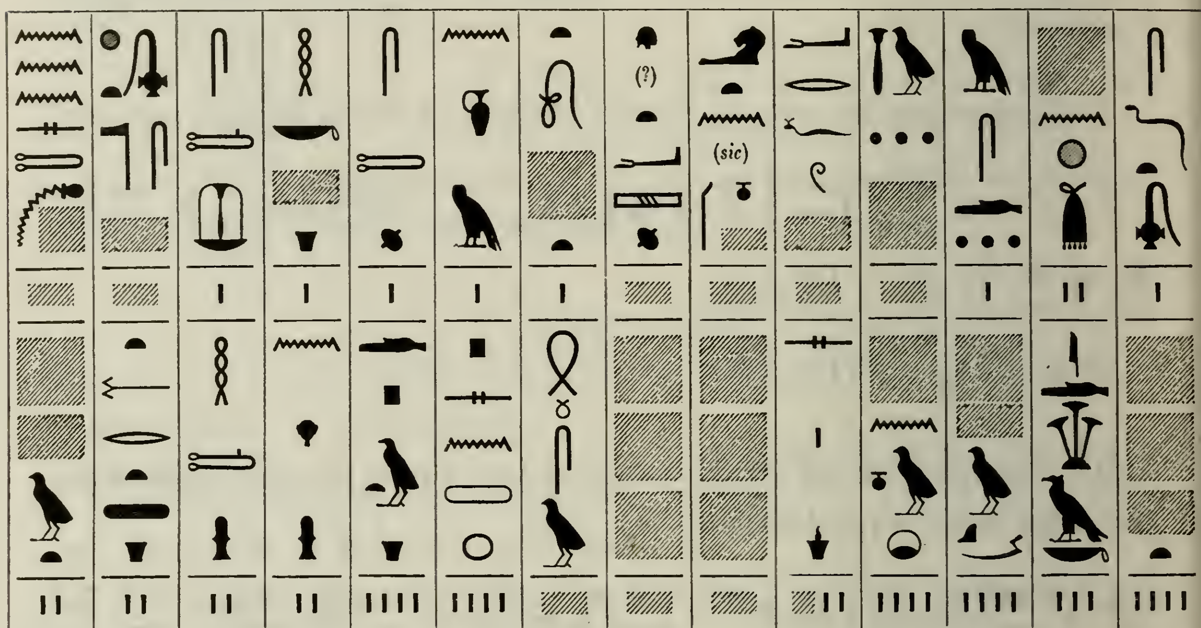
II. (←)

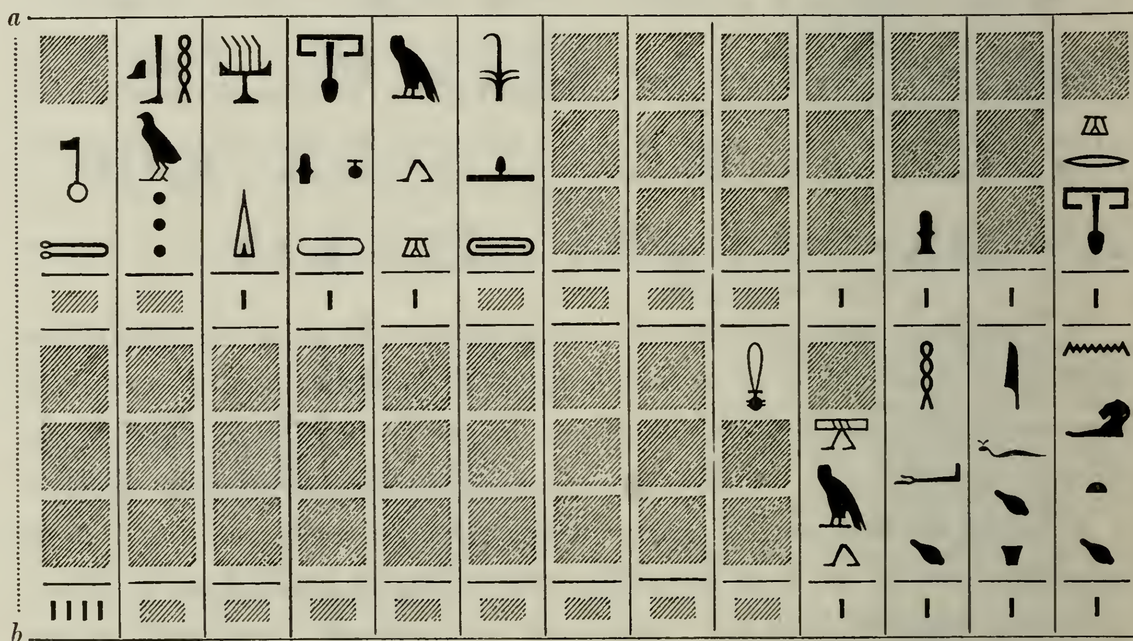
III. Les deux yeux sur une face et sur l'autre une liste d'offrandes, gravés en creux et peu lisible : (⟵)

A l'époque copte, quelques-uns des habitants des environs enterrèrent leurs morts dans le talus et au centre même du mastaba royal. J'ai recueilli dans ces sépultures postérieures un vase à anse en terre cuite d'une bonne cuisson, hauteur 0 m. 13 cent. et des ostraca coptes de lecture difficile.

A l'ouest du mastaba, se trouve un puits funéraire de 2 m. 50 cent. de longueur sur 1 m. 10 cent. de largeur et 5 mètres de profondeur. Il dessert un caveau voûté qui mesure 3 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et 1 m. 40 cent. de hauteur. Les parois en sont ornées au milieu d'une bande blanche peinte à la chaux. La bande est arrêtée vers le haut par un ruban , et on y voyait à droite et à gauche une scène représentant des sacrifices et des offrandes qui sont presque entièrement détruits. On distingue ensuite cinq longues jarres posées sur des sellettes.

La liste d'offrandes de la paroi gauche est à peu près conservée, mais les scènes de la paroi du fond sont entièrement détruites, et on n'aperçoit plus





sur la paroi droite que des monceaux d'offrandes, vases de différentes formes, sandales et ainsi de suite, le tout jadis peint de couleurs éclatantes.

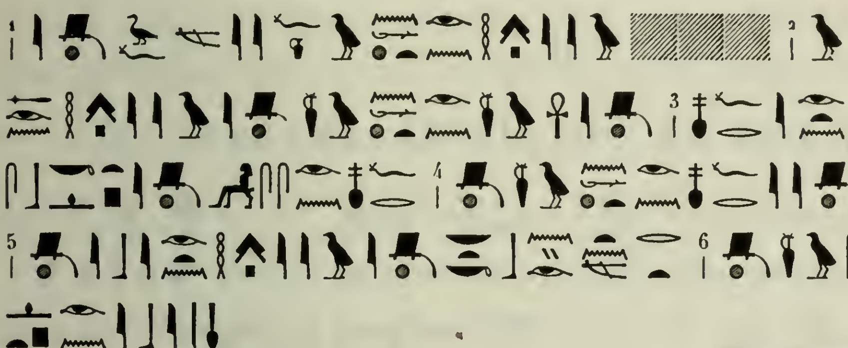
On me permettra de joindre ici la description de plusieurs monuments qui appartiennent à des particuliers :

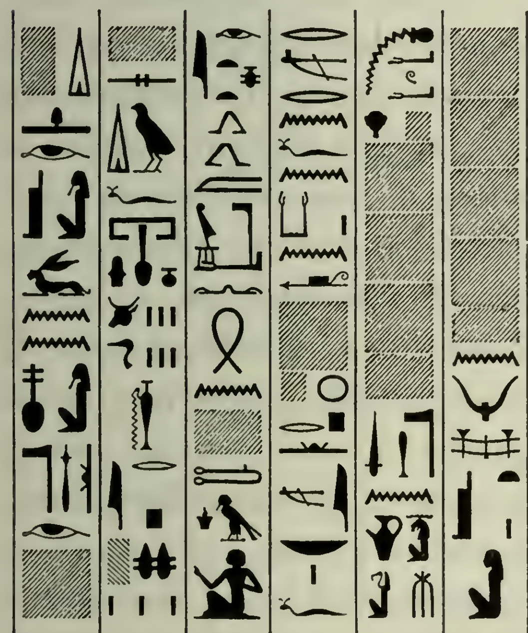
1° Fragment d'une grande stèle arrondie, appartenant à Saïd bey Khachaba et provenant, à ce qu'il m'a dit, de la montagne de Siout. On y voit, sous le disque ailé, les cartouches de Ramsès III :



2° Fragments appartenant au sieur Tokéïl, de Déïr Rifé et trouvés par lui dans la nécropole de cette localité :

I. Partie inférieure d'une stèle funéraire, en calcaire, largeur o m. 35 cent., longueur actuelle o m. 20 cent. Elle porte six lignes horizontales séparées par des traits, gravées en creux et allant de droite à gauche. Premier Empire thébain : (•—→)





Reste d'un personnage debout et vêtu d'un pagne ample.

II. Trois fragments d'une autre stèle cintrée, en calcaire. On y voit au sommet la formule ordinaire : , et au-dessous, les quatre génies funéraires accroupis et accompagnés de leurs noms : 1° ; 2° à tête de cynocéphale; 3° à tête d'épervier; 4° à tête humaine; vient ensuite la triade osirienne Isis : (•—→) est représentée debout, et à côté d'elle, Nephthys : (←—•) également debout. Elles couvrent de leurs bras étendus Osiris dont il ne reste que la partie supérieure : (•—→) . On lit sur deux autres fragments : (←—•)

III. Fragment d'une stèle cintrée en calcaire, de même provenance que la précédente. On y distingue les restes de légendes suivantes :

II

FOUILLES DE QOÇÉÎR EL-AMARNA.

Au sud du tombeau du , on rencontre un autre tombeau au nom de , tout au haut de la falaise au pied de laquelle les habitants du village actuel de Qoçéîr el-Amarna ont établi un petit cimetière. Ce tombeau, dont voici le plan (fig. 10), consiste en une petite chambre ornée de représentations et d'inscriptions peintes vers le commencement du moyen Empire. La porte ouvre à l'ouest, et, immédiatement en entrant sur la gauche, on rencontre une stèle et une table d'offrandes taillées à même le rocher. Passant à la paroi nord, on aperçoit le défunt assis devant une table d'offrandes, le rouleau à la main droite, et la main gauche tendue vers les offrandes entassées sur la table; il est vêtu d'un pagne et coiffé

Fig. 10 [1].

---

[1] Les mesures données sont approximatives.

d'une perruque rase. Un de ses parents, nommé , brûle de l'encens devant lui. Sur la paroi est, en face de la porte, on voit d'abord, à gauche, deux statues taillées dans la roche qui représentent le défunt et sa femme assis à côté l'un de l'autre, puis l'entrée du caveau funéraire, enfin une longue liste contenant la pancarte habituelle; à droite de l'ouverture du petit caveau, sous la liste, se déploie la série des porteurs d'offrandes. Sur la paroi sud, une statue du défunt est taillée dans le rocher. Il est debout, les bras ballants, vêtu d'un pagne, paré de deux colliers, mais le nez et les yeux sont brisés. A droite de cette statue, deux personnages sont assis devant une table avec leur légende; à gauche, une procession de porteurs d'offrandes. Enfin, au côté droit de la porte d'entrée, une scène de pêche est figurée.

Tels sont les tableaux et statues qu'on voit au tombeau d'*Oux-Xouni*. Il faut maintenant donner les inscriptions qui les accompagnent.

1° La stèle est ainsi conçue :

Le mort assis.

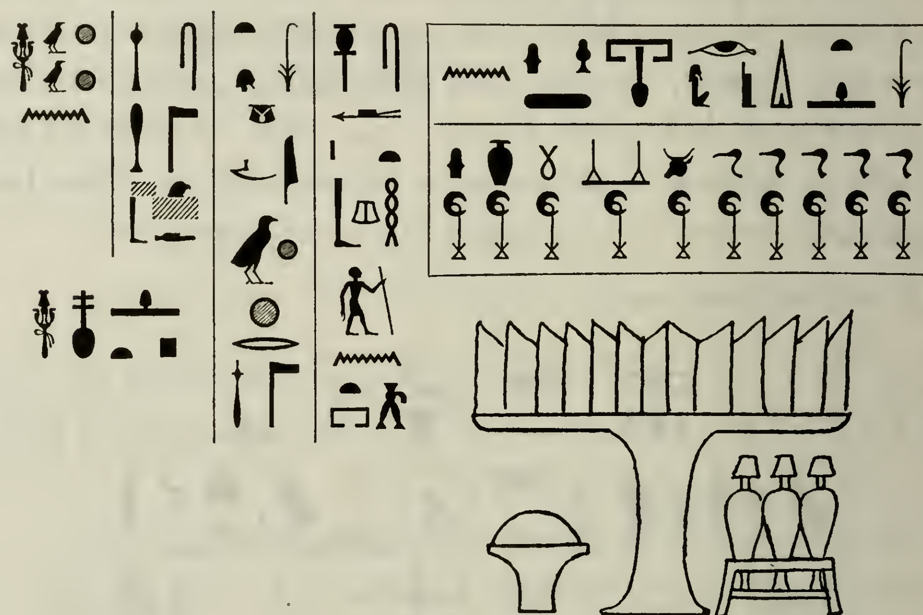
Table d'offrandes.

A B D C

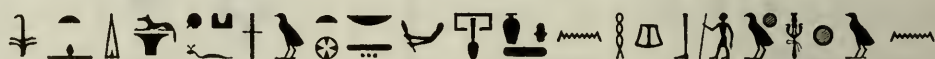
En A B C le mort est debout la canne à la main; en D une femme debout respire une fleur de lotus.

La table a la forme ⊥ *Hotep,* à deux bassins rectangulaires; elle ne porte aucune inscription.

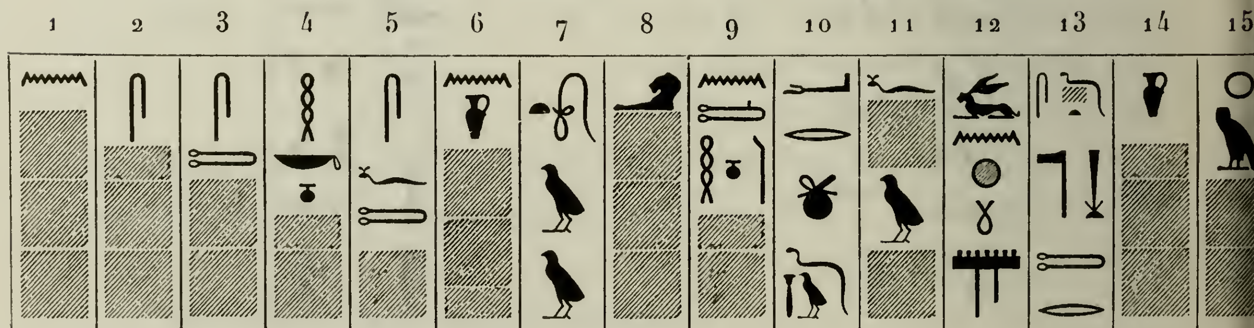
Paroi nord. — Le défunt est assis sur une chaise devant un guéridon, et son parent *Oukhkhou Nofer-hotep,* debout, l'encense. Les légendes sont ainsi conçues : (→)



Paroi est. — Les inscriptions y sont divisées en deux parties par l'ouverture du caveau. A gauche, c'est un proscynème adressé à Anubis tracé en gros caractères sur une seule ligne horizontale : (→)



et au-dessous la pancarte, en partie détruite, sur trois registres superposés : (→)



16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
									(?) (?)				

A droite le défunt est assis sur une chaise devant une table d'offrandes, et on lit au-dessus de lui, en une ligne horizontale, la légende qui se complète : (←) .
Derrière lui, en une ligne verticale : (→) .

Au-dessus des porteurs d'offrandes court une légende en une seule ligne horizontale : (→) .

Chacun de ces individus est accompagné de ses légendes : (→)

1° portant une cuisse.

2° portant une cuisse.

3° portant une oie.

4° portant une botte d'oignons, un bouquet de fleurs et deux plateaux chargés.

5° portant deux plateaux chargés de morceaux de viande.

a ... b

6° portant une oie.

7° femme tenant un bouquet de fleurs.

8° femme dans la même attitude que la précédente.

9° femme dans la même attitude.

Paroi sud. — Statue. Elle représente le défunt debout, les bras ballants, avec, à sa droite, une ligne verticale en couleurs, suivie comme sur la paroi opposée de quelques lignes horizontales. Sous cette figure, il est assis avec

sa femme devant un guéridon chargé d'offrandes, le tout disposé comme il suit : (←•)

femme debout et tenant un bouquet.

femme debout flairant un bouquet de fleurs.

homme assis sur une chaise et tendant la main vers la table.

A gauche de la statue, un personnage : (←•) (?), porte un plateau chargé d'offrandes et conduit une gazelle. Sous lui un second personnage fait de même : c'est le (←•). Vient ensuite un homme portant un panier de cette forme et conduisant (←•) un veau. Sa légende est effacée.

A droite de la porte d'entrée, le défunt est debout le harpon à la main, et il pêche, dans un bassin d'eau, des poissons du Nil. Sous le bassin, trois oies volantes sont représentées, et au-dessus du

défunt ont lit la légende : (←) . Devant lui sa fille se tient, accompagnée de sa légende :

Au-dessous de cette scène court une bande de porteurs d'offrandes : (→) : 1° porte une cuisse; 2° porte une victime effacé; 3° porte un animal; 4° un homme penché sous une grande charge sur le dos et porte cette légende : (?).

Si l'on compare les noms des grands personnages qui avaient creusé leurs tombeaux dans la montagne de Méïr, avec ceux des personnages ensevelis dans les hypogées de Qocéïr, en face de Quouciéh qui était le chef-lieu du XIVe nome de la Haute-Égypte, on sera frappé de la ressemblance qui existe entre eux. C'est ainsi qu'on y rencontre le nom d'un dieu local écrit : , , , , avec la valeur , , , à Méïr : , , , , , à Qocéïr : , , , , , . L'usage étant pour les membres de la maison d'un prince de donner à leurs enfants les noms des membres de la famille à laquelle ils étaient attachés, la récurrence de ces formes en sur les deux rives du Nil est significative : elle prouve qu'il y avait entre les seigneurs de Méïr et ceux de Qoçéïr des relations d'alliance, sinon de parenté. De part et d'autre les noms des princes sont composés avec ceux des rois de la VIe dynastie, à Méïr , à Qocéïr , et à Dara . A-t-on voulu montrer par là un lien de parenté? Il est possible, et les titres de qu'avait obtenu fils de fils de et celui de accordé à , semblent confirmer cette supposition.

A. Kamal.

PIERRE-TALISMAN D'EDFOU.

PAR

M. GEORGES DARESSY.

M. Maspero a rapporté au Musée un petit objet trouvé à Edfou dans le sébakh et qui est intéressant à signaler comme échantillon de talisman[1]. C'est une briquette de calcaire de 0 m. 048 mill. à 0 m. 05 cent. de côté, épaisse de 0 m. 028 mill. à 0 m. 03 cent., portant sur chaque face une figure d'animal malfaisant ou réputé tel, gravée assez profondément.


Fig. 1.

Le carré du dessus a une tortue tournée à gauche (fig. 1), le dessous porte un homme à tête d'âne agenouillé[2], les bras liés derrière le corps (fig. 2). Sur les côtés figurent : 1° une tortue semblable à celle du dessus, mais le corps quadrillé; 2° un serpent tourné à droite; sur sa tête posée à terre et en haut de chacun de ses trois replis est enfoncé un couteau ; 3° un serpent plus petit, tourné à gauche et également percé de couteaux; enfin 4° un crocodile placé sur le dos .


Fig. 2.

On ne voit pas ordinairement la tortue, en tant qu'animal, figurer dans la liste des bêtes à redouter, elle n'est pas sculptée sur les cippes d'Horus entre les mains ou sous les pieds du dieu; c'est plutôt à titre de symbole qu'elle est gravée ici. On connaît la formule ou si fréquemment gravée sur les sarcophages de la XVIIIe dynastie, dans laquelle la tortue paraît symboliser le mal, l'obscurité, en opposition avec le soleil; il est probable que le trionyx figure ici à ce titre.

---

(1) Numéro d'entrée 43014. — (2) Un éclat a enlevé les genoux du personnage. La pierre est gercée, comme éclatée à la chaleur.

Quant à la figure de la face opposée, pas n'est besoin d'expliquer à nouveau l'emblème connu depuis longtemps. L'âne est consacré à Set, et c'est ainsi que sur la stèle de Metternich, tableau 3, dernière ligne, on voit Horus monté sur un âne qu'il perce de sa lance. Leemans, dans sa publication des papyrus de Leyde [1], a représenté un personnage à tête d'âne sur la poitrine duquel est écrit ⲤⲈⲐ; enfin dans le temple de Dendérah [2] on voit un individu à tête d'âne agenouillé et lié au poteau Ỵ, le corps percé de trois couteaux par Horus en présence d'Osiris.

La différence entre ce petit objet et les stèles d'Horus sur les crocodiles est que ces dernières ne semblent avoir de vertu que contre les animaux malfaisants tandis que la pierre d'Edfou ajoute à cela une protection contre les maléfices de tout ordre.

G. Daressy.

---

[1] Papyrus A. 65, tableau 7, fig. 69. — [2] Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. 50.

FOUILLES À QASR-GHEIT

(MAI 1911)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

La forteresse qui fait l'objet de cette étude est située non loin de Qatieh, la principale et première étape des caravanes, que l'on trouve sur la route de Syrie en venant d'Égypte, après avoir quitté El-Kantarah sur le canal maritime de Suez. Elle n'est distante de Qatieh que de deux heures et demie de marche à chameaux, dans la direction sud-est. Ordinairement les bédouins désignent ce lieu sous le nom de Qasr-Gheit قصر غيط[1]; celui de Oqtahieh اقتاحيه qui se lit sur la carte de l'Expédition d'Égypte est moins connu aujourd'hui ou du moins paraît être d'un emploi moins fréquent chez les bédouins actuels. Hors la mention du nom sur les cartes, aucun travail n'a été entrepris sur les ruines de cette antique localité.

Qasr-Gheit est le point terminus, à l'ouest, d'une petite vallée étroite et verdoyante, s'appuyant du côté sud contre une longue dune de sable escarpée et entièrement dénudée. Une série de petites palmeraies, se développant de l'est à l'ouest, séparées les unes des autres de quelques centaines de mètres seulement, couvrent cette vallée; elles sont, en venant de l'est, connues sous les noms de *el-Dheish* الدهيش; en ce lieu le sol est fortement recouvert de débris de poteries antiques paraissant appartenir à l'époque romaine; *el-Farch* الفرش, *el-Hasouah* الحصوة, *el-Sagieh* الساجيه, puis enfin Qasr-Gheit qui est la plus importante. A ce point la dune fait un coude, remontant vers le nord, barrant la vallée du côté occidental.

Entre les palmeraies de Qasr-Gheit et de el-Sagieh, séparées d'une centaine de mètres, on trouve à droite une nécropole romaine et à gauche un petit

---

[1] Les bédouins emploient plus généralement la forme altérée قصر ويت *Qasr-Oueit*. La carte de Linant de Bellefonds donne à ce lieu le nom de *Aetameh*. Chez les indigènes je n'ai retrouvé aucune trace de ce nom. Peut-être est-ce une faute du graveur pour Octahieh? La carte de Linant est pleine de fautes de ce genre.

monticule sablonneux sur le versant oriental duquel sont encore des vestiges de constructions détruites jusqu'aux soubassements. Les recherches sur ce point n'ont apporté aucun résultat. Si de la nécropole l'on se dirige vers le sud, on arrive peu après au milieu d'une vaste dépression, ayant l'apparence d'un immense cirque, et occupé dans la région centrale par un mamelon de sable dont la formation récente semble recouvrir une partie de la ville. C'est ce lieu que choisirent les Romains pour établir l'une des nombreuses stations militaires qui protégeaient la route d'Asie contre les invasions, assuraient la tranquillité du pays peuplé comme au temps des Shasous de populations arabes nomades ayant les mêmes mœurs et les mêmes coutumes.

Par l'étendue et l'importance de ses ruines, la station de Qasr-Gheit a dû jouer dans l'antiquité un rôle assez important dans l'isthme. Sa position en dehors de la grande route de Syrie, au fond d'une petite vallée semée d'oasis verdoyantes, où l'on ne pouvait atteindre que de deux côtés seulement, rendirent cette localité également propice au commerce puisque nous y trouvons établie une colonie de nabatéens qui semble avoir eu une certaine importance. Les fouilles pratiquées jusqu'à ce jour n'ont donné que des indications vagues, et les inscriptions qui auraient pu nous renseigner font absolument défaut; les pierres sur lesquelles elles étaient gravées ont été arrachées de leurs places primitives et emportées; de ces inscriptions je n'ai retrouvé que quelques débris de plaques de marbre sans importance et ne pouvant être d'aucune utilité.

C'est par le style seul et par rapprochement avec d'autres monuments analogues que l'on peut fixer une date approximative de ces ruines. A mon avis, on ne peut les faire remonter au delà du premier siècle de notre ère [1]. Dès le début une forte colonie nabatéenne paraît s'y être fixée; mais son existence, comme celle de la ville du reste, dura peu si l'on en juge par le style des monuments qui nous sont parvenus; l'une et l'autre disparurent peu de temps après la fondation de la ville. De celle-ci nous ne savons rien. Du reste, il est bien difficile dans l'état actuel de nos connaissances de la géographie de l'isthme, de fixer un nom, — et ce ne serait qu'une

---

[1] L'écriture de l'inscription nabatéenne gravée sur le petit autel (voir plus loin) semblerait d'une date antérieure à celle que je donne.

hypothèse — à ces ruines antiques. Le nom actuel ne peut nous fournir aucun renseignement; les données géographiques que nous ont laissées de cette région les auteurs anciens sont trop imprécises pour nous aider dans nos recherches; enfin la présence, non loin de là, des ruines considérables de Catieh rend, en outre, la solution du problème fort discutable[1].

Le camp ne semble pas avoir été défendu par des murailles; l'enceinte de sable qui l'encerclait devait suffire à cela. De la ville antique qui se développait du côté ouest il ne reste que peu de choses. Les constructions en briques crues fabriquées avec l'argile sablonneuse du pays se confondent facilement avec celui-ci une fois pulvérisées ou même simplement brisées et renversées à terre; un séjour à l'air un peu prolongé, une simple pluie suffit à réduire ces briques en poussière. Quelques-unes de ces constructions mieux soignées, reposaient sur un soubassement en blocs de gypse, rarement appareillés mais toujours soigneusement assujettis par un mortier de plâtre; ce sont généralement les seuls restes des habitations privées qui soient arrivés jusqu'à nous. Les recherches faites de ce côté n'ont donné que de faibles renseignements et les quelques objets trouvés, petites lampes et figurine de terre cuite, ne donnent pas davantage d'indication.

L'intérêt du site se borne donc aux nécropoles et aux édifices placés sur un plateau sablonneux, sorte d'acropole, à l'extrémité nord-ouest de l'enceinte, près d'un débouché par où l'on pouvait pénétrer dans la cité. Ce plateau forme un carré de soixante mètres environ de côté. Sur trois faces il est indiqué par un fort talus de plusieurs mètres de hauteur; le quatrième côté,

---

(1) A Catieh sont des ruines considérables enveloppées par les sables. A ma connaissance, elles n'ont été ni signalées, ni étudiées. On voit sur les lieux des blocs d'architecture en granit. Des colonnettes de marbre et autres fragments sculptés d'époques romaine et byzantine décorent ou ont servi à la construction du ouély, nommé *Amzaïen* المزين, placé au sommet d'une butte de ruines, que les bédouins désignent sous le nom de *Tell-el-Kénisseh* «la colline de l'Église». D'après mon inspection il semble que cette ancienne localité cache sous les sables des monuments d'époques romaine, byzantine et arabe. Je n'ai trouvé aucune trace d'une civilisation antérieure; dans la construction du ouély on remarque deux anciennes stèles arabes en caractères coufiques. Ces stèles, prises à un autre monument, ont servi à la construction de cet édifice; l'une d'elles est renversée.

celui nord, s'appuie sur un point de la dune qui forme l'enceinte. Sur le flanc de cette dune quelques constructions en briques crues sont encore visibles de ce côté.

Ce plateau est tout simplement artificiel. Il est le résultat de l'ensablement des monuments groupés sur ce point et dont deux seulement apparaissaient à peine au-dessus du sol lorsque je visitai les ruines pour la première fois (pl. I). Pour avoir pris cette forme rectangulaire il faut que ces sables cachent ou d'autres constructions ou tout simplement une muraille, non visibles, que je n'ai pas eu le temps d'explorer dans cette première campagne.

Les deux édifices étaient ensablés jusqu'au sommet des murailles, c'est-à-dire jusqu'à l'architrave qui subsistait encore dans le grand édifice, ne laissant voir que quelques coins d'angle d'où le vent avait chassé le sable (pl. I). N'ayant plus ni toiture, ni porte pour le retenir, le sable avait pénétré peu à peu l'intérieur et noyé entièrement la construction.

Le grand édifice, qui paraît avoir été le plus important, ne put être déblayé entièrement; je fus obligé de cesser les travaux bien avant d'avoir reconnu sa destination. Le mauvais état de la construction, les murs soulagés des poutres et des linteaux de bois qui assuraient un lien entre les différentes parties, avaient amené de profondes et larges fêlures particulièrement aux ouvertures, points les plus faibles de l'édifice. Certaines parties n'étant plus soutenues, n'avaient pu résister et s'étaient écroulées bien avant l'ensablement total (pl. II).

Le second édifice, plus petit, n'est qu'à deux mètres de distance à l'ouest du premier, et élevé sur le même axe. Il fut entièrement débarrassé, à l'intérieur, de ses sables, et la porte, à l'extérieur, ne le fut qu'avec beaucoup de peine par suite du gros volume de sable à enlever qui eût certainement mis à découvert le front occidental du grand édifice et entraîné probablement sa chute. Grâce à un petit autel en albâtre, je reconnus dans cette autre construction les restes d'un sanctuaire nabatéen. C'est le premier exemple qui nous soit parvenu aussi bien conservé, avec son appareil cultuel tout à fait particulier, qui sera décrit plus loin (pl. II).

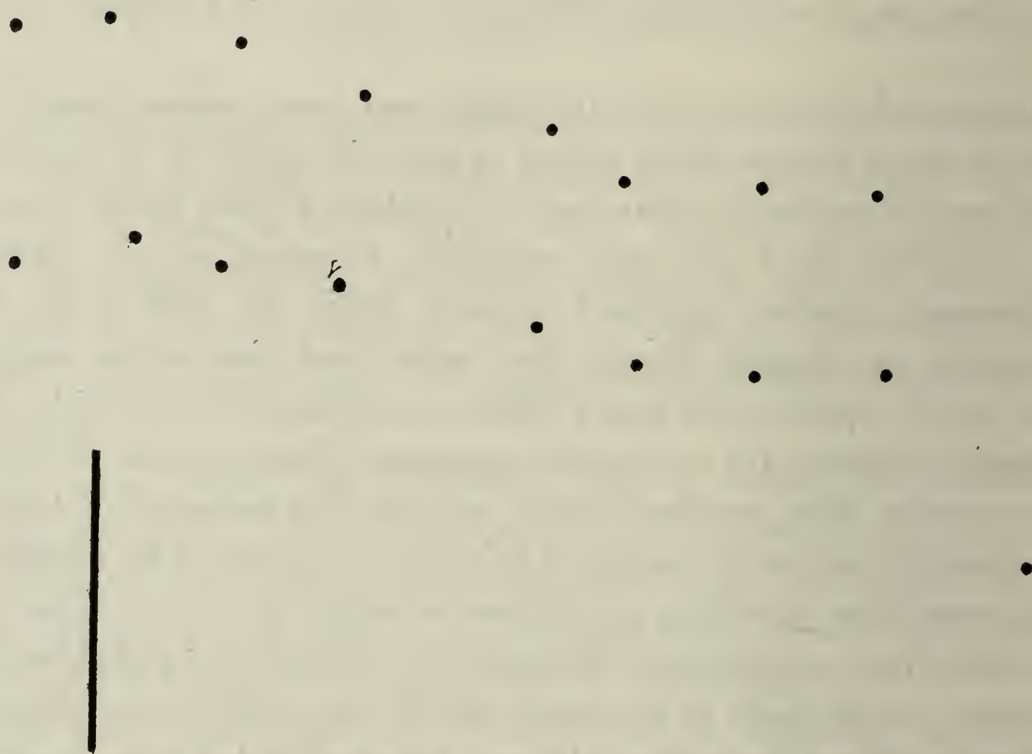
De la disposition générale de ces deux constructions il semble bien qu'il y ait eu une relation étroite entre elles. Dans la grande on pourrait également y voir un autre édifice nabatéen, probablement plus important

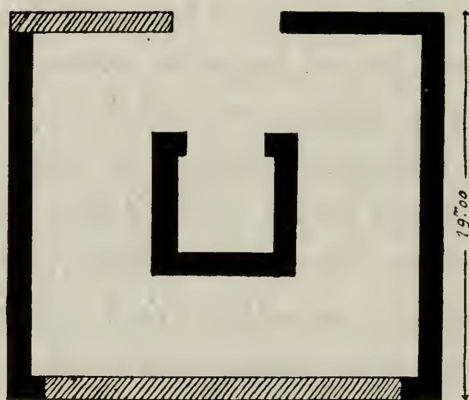
que le sanctuaire, mais certainement plus riche dans son architecture et aussi dans son décor. Il serait intéressant de poursuivre les fouilles de ce côté [1].

Les murs des constructions à Qasr-Gheit sont sans exception formés de blocs de gypse bien travaillé, malgré la mauvaise qualité de la matière, scellé avec un mortier de plâtre dont la consistance est telle que la séparation des blocs est à peu près impossible. L'appareil est en général parfaitement régulier; cependant certaines parties de l'édifice ont été construites en appareil alterné, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la partie supérieure du grand édifice, au-dessus de la corniche de la façade orientale. On remarquera également l'absence totale de toute ornementation. Mais, soit dans le sable, soit fixés dans les murs, j'ai trouvé de nombreux clous en fer, indiquant qu'autrefois le parement des murailles était revêtu d'une décoration polychrome en marbre ou tout au moins de stuc peint. Tous ces matériaux décoratifs ont été arrachés et probablement emportés, car la fouille ne m'a donné que de rares débris de ces plaques de marbre; ils sont généralement blancs ou rouges. Je dois encore ajouter qu'à la suite d'un examen très sérieux de toutes les murailles cette décoration n'existait vraisemblablement que sur les parois extérieures et principalement sur les façades des deux édifices; ceux-ci étaient couverts par une toiture plate en terrasse. La disposition générale ne laisse aucun doute à ce sujet, d'autant plus que dans le grand édifice il nous est resté, par bonheur, une partie de cette terrasse, avec tous ses éléments de construction. La charpente construite en bois de palmier s'est pourrie sur place et la terrasse n'étant plus soutenue s'est affaissée sur le sol. Le sable à ce

---

[1] Au lieu d'un camp retranché, on pourrait admettre l'hypothèse d'un centre nabatéen, un entrepôt de commerce par exemple, établi aux frontières de l'Égypte pour faciliter les relations commerciales. Il serait donc intéressant de poursuivre les fouilles, car ce serait, je crois, la première fois que nous nous trouverions en face de ruines assez importantes pour nous donner une idée de ce que pouvait être une ville nabatéenne à l'époque impériale. Pétra et Médaïn-Saleh, les deux grands centres nabatéens, ne nous ont guère fait connaître que des édifices funéraires. Dans le grand édifice de Qasr-Gheit, nous pourrions peut-être y voir un monument civil, un château par exemple.





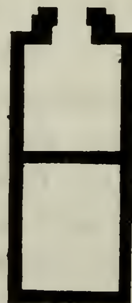




Fig. 1.

moment avait envahi complètement le grand édifice, lorsque la charpente céda. Aussi, celle-ci se trouvait-elle à peu près en place au moment du déblaiement.

Le grand édifice n'ayant pas été entièrement déblayé, j'attendrai, pour en donner une description détaillée, que ce travail soit achevé, car dans les conditions où ont été laissés les travaux il ne serait d'aucun intérêt archéologique de faire connaître le résultat de ces travaux préliminaires. Je dirai simplement en passant que la construction forme un carré parfait de 19 mètres de côté. La porte percée au centre de la paroi est, donne accès dans une cella de 7 mètres de côté qui occupe le centre de l'édifice. L'intérieur de la cella était muni, sur chacune de ses faces, sauf sur la face est, où se trouve la porte, de niches placées au centre des parois. La porte comme les niches étaient encadrées de pilastres surmontés d'un fronton triangulaire brisé [1].

Avant de passer à l'étude du sanctuaire nabatéen, je signalerai encore, en avant du grand édifice, l'existence de seize colonnes cylindriques, construites en blocs de gypse. Ces colonnes, disposées irrégulièrement sur deux rangs, forment deux groupes de huit colonnes chacun; les bases de ces colonnes sont à des niveaux variables. La partie supérieure manque et je n'ai trouvé à terre aucun débris permettant de faire la restitution du sommet de ces colonnes dans leur état primitif, ni même savoir si elles supportaient un chapiteau. Enfin autour de la colonne indiquée sur le plan par le numéro 1 j'ai trouvé tout autour et sans ordre apparent des débris d'architecture, empruntés probablement aux édifices voisins. Quelle était la fonction de cette colonnade? Je ne saurais le dire. Il est à espérer que les fouilles prochaines nous livreront ce petit problème (pl. I).

LE SANCTUAIRE NABATÉEN.

Ce sanctuaire est placé sur le même axe et à l'ouest du grand édifice (fig. 1); la distance entre eux n'est que de 2 m. 50 cent. Sa forme est des plus simples : c'est un rectangle de 13 mètres de longueur, 6 mètres de largeur et une épaisseur de muraille de 0 m. 60 cent. Les parois sont

[1] La construction de cet édifice est plus soignée que celle du sanctuaire nabatéen.

absolument nues, il ne reste aucune trace de décoration; les bois ou ferrures qui avaient servi à la construction ont été arrachés. Le sol du temple primitivement, paraît avoir été en terre battue (fig. 2)[1].

Au centre de la paroi Est une porte de style égyptisant encadre une baie percée dans le mur; elle forme un avant-corps simplement appliqué

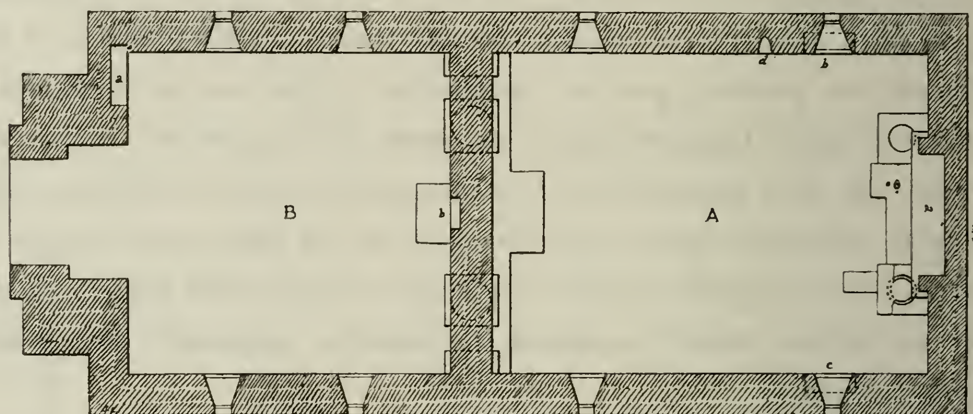


Fig. 2.

contre la muraille; elle mesure 1 m. 20 cent. d'épaisseur, 4 m. 25 cent. de largeur et 1 m. 50 cent. d'ouverture. Deux salles d'inégales dimensions divisent l'intérieur; elles sont séparées par un portique supporté par quatre colonnes, dont deux engagées. La première salle, le vestibule, a 4 m. 80 cent. de profondeur; la seconde, la nef, a 6 m. 55 cent. Chacune de ces salles était éclairée par quatre fenêtres en abat-jour, disposées symétriquement sur les parois nord et sud. Dans la chambre B elles sont à 4 mètres de hauteur au-dessus du niveau du sol; dans la chambre A la hauteur est de 4 m. 40 cent. Chacune de ces fenêtres, d'égales dimensions, mesure, à l'intérieur 0 m. 60 cent. de hauteur et 0 m. 58 cent. de largeur; à l'extérieur l'ouverture n'est plus que de 0 m. 15 cent. pour la hauteur et

[1] Près de l'autel, dans le bas des murs, on remarque des arrachements qui pourraient faire admettre l'hypothèse que primitivement un dallage en stuc ou autre matière recouvrait le sol. Toutefois cela n'est pas certain car je n'ai trouvé aucun des débris de ce dallage; tandis que de nombreux détritus, os ou matières calcinées ont été recueillis sans interruption et sans aucune apparence d'interruption dans le dépôt, au-dessous aussi bien qu'au-dessus du niveau de cet arrachement de pierres. Je pense que ce sont là les dernières traces laissées, après leur chute, par les enduits qui recouvraient les parois de murailles.

o m. 25 cent. en largeur; la partie supérieure de la face interne était surmontée d'un linteau de bois de o m. 15 cent. de hauteur, qui s'engageait dans la construction sur une profondeur de o m. 45 cent. (fig. 5).

Le portique qui sépare le vestibule de la nef est supporté par quatre

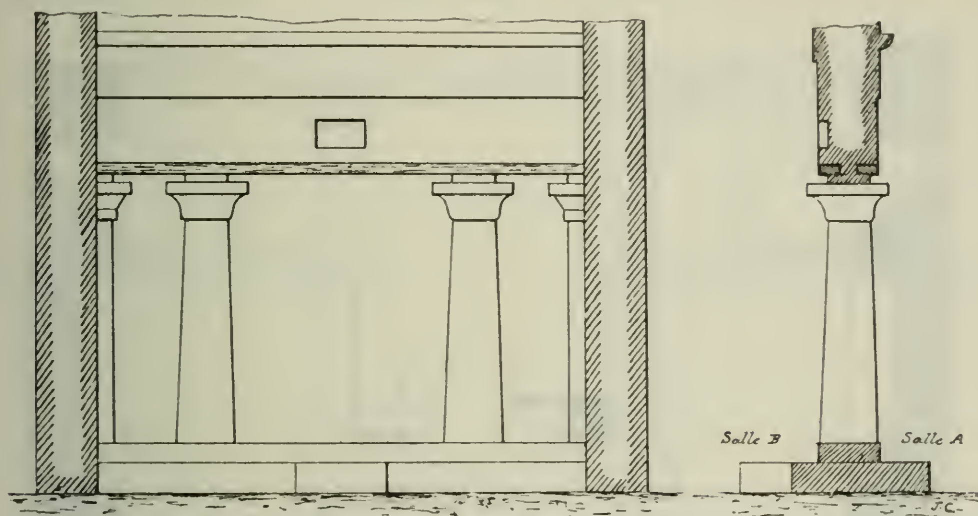


Fig. 3.

colonnes à chapiteaux campaniformes de style égyptien. Sur la face est de l'entablement, on remarque une cavité rectangulaire de o m. 48 cent. × o m. 26 cent. × o m. 14 cent. qui a dû recevoir probablement une plaque de marbre, sur laquelle était tracée une dédicace, peut-être celle du sanctuaire; mais cette plaque a été arrachée avec les autres matériaux et n'a pas été retrouvée (fig. 3).

Dans l'angle sud-est de la paroi sud du vestibule est une niche rectangulaire surmontée d'un plein cintre; elle mesure 1 m. 25 cent. pour la hauteur, 1 m. 30 cent. pour la largeur et o m. 25 cent. en profondeur (fig. 4). Dans le fond de la niche a été construit en maçonnerie une sorte de socle terminé à chaque extrémité par un dé cubique. Le socle mesure o m. 25 cent. de hauteur

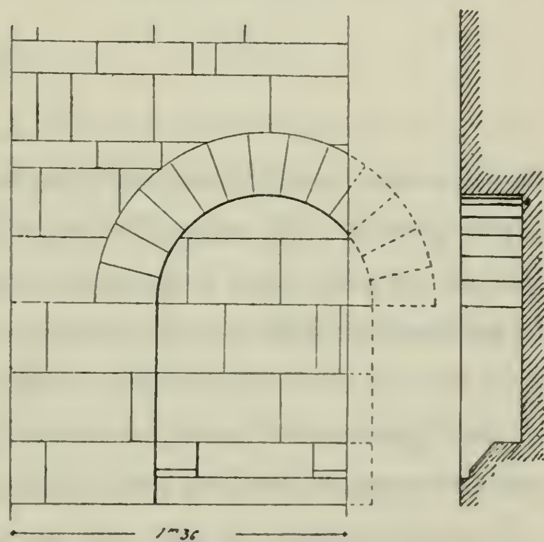


Fig. 4.

et o m. 11 cent. de profondeur; les dés sont un peu plus grands que le socle. Aucun objet n'a été trouvé dans cette niche.

Dans la nef, qui est la partie la plus importante de l'édifice, les regards sont attirés, tout d'abord par trois grandes niches rectangulaires disposées

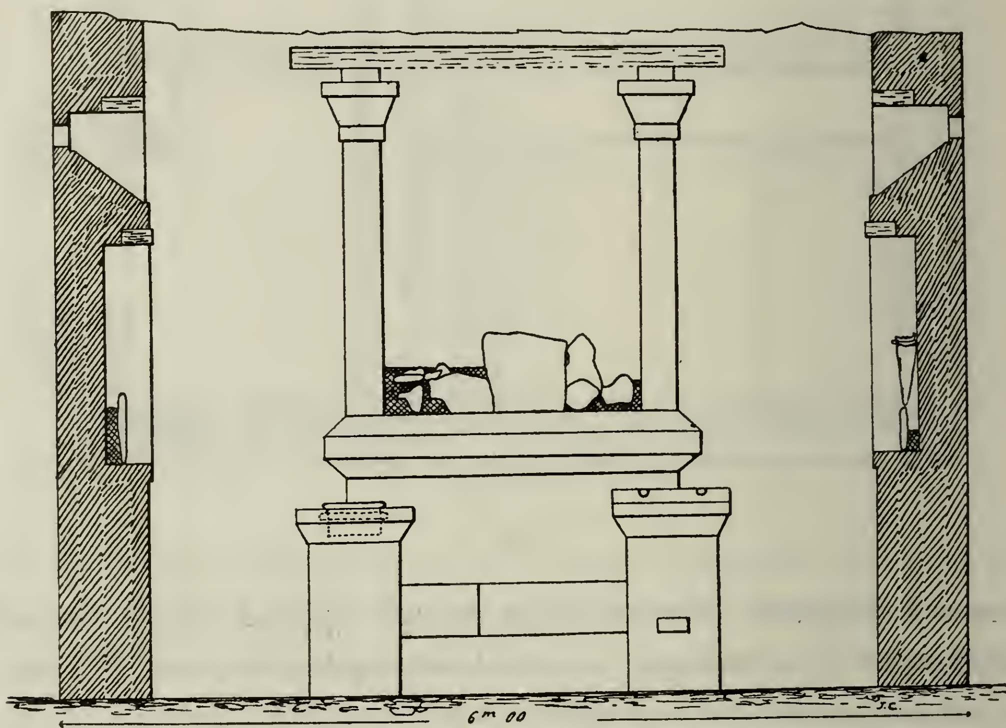


Fig. 5.

régulièrement dans le fond de la salle. L'une encadrée de deux pilastres est la plus grande; elle occupe le centre de la paroi ouest; ses dimensions sont de 3 m. 40 cent. pour la hauteur, 1 m. 75 cent. de largeur et o m. 30 cent. de profondeur. Elle est supportée par une sorte d'avant-corps rectangulaire de o m. 27 cent. d'épaisseur, orné lui-même d'un entablement biseauté servant également d'appui à la niche. Les pilastres surmontés de dés rectangulaires supportaient un grand linteau de bois (fig. 5).

Les deux autres niches sont ménagées dans les parois nord et sud à o m. 90 cent. de l'angle ouest. Intérieurement elles mesurent 1 mètre de hauteur, o m. 73 cent. pour la largeur et o m. 27 cent. en profondeur. Elles sont encadrées par un bandeau de o m. 20 cent. de largeur sur les côtés. Les bandeaux reposent sur un appui de o m. 12 cent. d'épaisseur

(fig. 6 et 7). Un linteau en bois, qui était probablement en saillie, surmonte la niche. Une petite cavité de 0 m. 26 cent. de hauteur et 0 m. 17 cent. de largeur, a été creusée à 0 m. 30 cent. à gauche de la niche de la paroi sud. J'ai recueilli à l'intérieur une petite lampe en terre cuite, sans ornement et en fort mauvais état (voir le plan, fig. 2, en *d*).

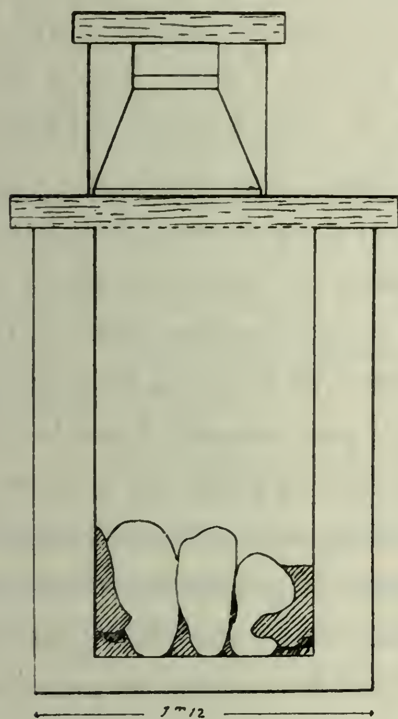


Fig. 6.

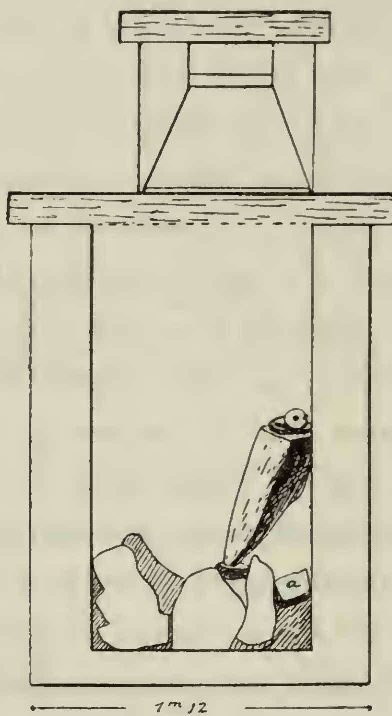


Fig. 7.

Devant la grande niche, paroi ouest, s'élève un autel construit en gypse; il est composé d'une sorte de table rectangulaire accostée de deux piliers carrés ornés d'un chapiteau très simple (fig. 5, cf. le plan fig. 2). La table qui forme un retour à angle droit du côté gauche, mesure 1 m. 50 cent. de longueur et 0 m. 50 cent. de largeur (fig. 2). Au point *e* du plan on a creusé dans la pierre une petite cupule. Les piliers ont 0 m. 60 cent. de côté avec une hauteur totale de 1 m. 15 cent. Devant le pilier droit, à hauteur de la base de la table, j'ai trouvé posée sur le sable une dalle rectangulaire en pierre de 0 m. 30 cent. de largeur, 0 m. 50 cent. de longueur avec une épaisseur de 0 m. 10 cent. Cette dalle s'appuyait simplement contre la face du pilier. Sur le pilier gauche j'ai trouvé scellé avec du plâtre un socle en bronze. C'est un double tore séparé par une gorge de 0 m. 40 cent. de diamètre. Sur la face supérieure on remarque quatre petits trous triangulaires

disposés régulièrement en cercle. Ces quatre trous servaient à fixer un objet cultuel qui a été enlevé[1]. Sur le pilier droit était posé vraisemblablement un objet analogue; de celui-ci je n'ai retrouvé seulement que les marques laissées par le bronze qui était comme le précédent fixé dans la pierre. Il n'y avait sur ce socle de bronze ni inscription, ni marque quelconque.

Dans chacune de ces trois niches sont disposés des galets plats, de formes irrégulières, recueillis et apportés de la mer; ils sont au nombre de trois par niche. Ces galets sont plantés debout l'un à côté de l'autre, sur la même ligne, à quelque distance du fond de la niche. Ils étaient maintenus dans cet état à l'aide de plâtre — indiqué par des hachures dans le dessin — coulé entre le fond de la niche et les galets. J'ajouterai que j'ai trouvé dans la niche centrale des galets supplémentaires, plus petits et mêlés au plâtre sans ordre apparent et en dehors de l'alignement des trois autres galets[2]. Cette disposition par trois rappelle les trois stèles que l'on trouve si fréquemment sculptées dans les niches de Médaïn-Saleh[3] par exemple. Dans la niche nord (fig. 7), angle droit, on remarquait encore en place, au moment du déblayement, posé entre deux galets, un bloc de gypse non travaillé affectant très grossièrement la forme d'un pain de sucre la pointe tournée en bas, reposant sur un tesson de poterie; sur la base de ce cône était posée une petite lampe en terre cuite placée elle-même sur des tessons de poteries au lieu de reposer directement sur le bloc de gypse. Le bec de la lampe, les morceaux de poteries, le bloc de pierre ainsi que les parois de la niche étaient noircis par le feu, par l'écoulement des huiles et par la fumée de la lampe. Ces observations montrent que cette disposition était déjà ancienne. La lampe ainsi posée remplissait peut-être la même fonction que celle trouvée dans la cavité à gauche de la niche de la paroi sud. La lampe, en terre jaune, a une longueur, y compris le bec, de 0 m. 10 cent.; son diamètre est de

---

(1) L'existence de quatre trous fait rejeter immédiatement l'idée qu'il pouvait y avoir sur ce socle une statue. J'inclinerai pour ma part, à croire qu'il servait de piédestal à un brûle-parfums, un réchaud ou bien encore à un vase, servant aux sacrifices qui se faisaient sur l'autel.

(2) A droite des trois galets de la niche nord il y avait scellé dans le plâtre un morceau de brique cuite (*a* de la fig. 7); je pense qu'il se trouvait là accidentellement.

(3) Voir, pour ce rapprochement, le bel ouvrage des P. P. Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie*, 1909, fig. 205 et suivantes.

o m. 074 mill. Le trou d'évent est entouré de figures géométriques. Le revers porte en relief une palme.

Devant la grande niche j'ai recueilli les morceaux d'un petit autel en albâtre en forme de colonnette. Taillé grossièrement dans un bloc veiné, les parties se sont disjointes et séparées en trois morceaux; l'un d'eux, celui qui portait la fin de l'inscription, n'a pas été retrouvé malgré le soin que j'ai apporté à sa recherche. Il ne mesure dans sa hauteur totale que o m. 32 cent.; le fût cylindrique, hauteur o m. 17 cent., diamètre o m. 205 mill., repose sur une base carrée de o m. 25 cent. de côté et o m. 075 mill. de hauteur; le chapiteau, dont il manque une partie, est à plan octogonal et, comme la base, a o m. 075 mill. de hauteur. Le travail est assez grossièrement exécuté et les moulures ont des contours mous et imprécis sans aucun caractère. L'inscription gravée à la pointe dans la partie supérieure du fût, se lit ainsi [1] (fig. 8) :

הוירו בר זכם לאלה . . . . . « Haoueirou fils de Zakem au dieu de . . . . . »

Le nom de הוירו est un diminutif de הורו, que l'on rencontre fréquemment dans les inscriptions provenant du Sinaï, et de הרו, forme que l'on trouve une fois à Médaïn-Saleh [2]. Le nom de זכם est nouveau dans l'onomastique nabatéenne.

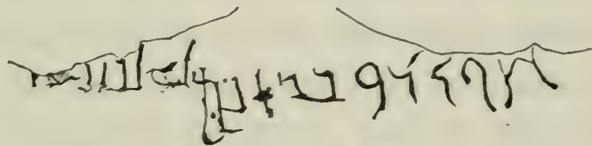


Fig. 8.

Le nom du dieu de. . . ici invoqué est mutilé dans l'inscription. La fin même du nom était gravée dans le morceau manquant. M. de Vogüé pense que ce nom était celui de רבאל Rabel ou d'un autre roi de nom analogue.

Une seconde colonnette a été trouvée également dans la même salle. Elle est en calcaire et plus grossièrement travaillée que la précédente; le

(1) Je dois à la bienveillance de M. de Vogüé les notes relatives à cette inscription. Je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici toute ma reconnaissance. C'est grâce à son aimable obligeance qu'il me sera possible, dès que le temps me le permettra, de poursuivre les fouilles que je n'ai fait que commencer dans cette localité si intéressante.

(2) P. P. Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie*, p. 192, inscription n° 31, l. 4.

fût est mal arrondi; la base et le chapiteau affectent une forme carrée mal épannelée. Sur le sommet du chapiteau et au centre a été taillé une sorte de bouton plat de 0 m. 09 cent. de diamètre et 0 m. 025 mill. de hauteur. La colonne a 0 m. 62 cent. de hauteur, 0 m. 27 cent. à la base et 0 m. 22 cent. au sommet. Elle ne porte aucune trace d'inscription.

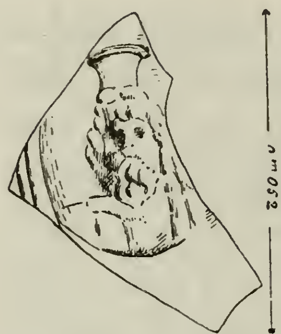


Fig. 9.

Un seul objet ayant servi vraisemblablement au culte a été trouvé sur le pilier droit de l'autel. C'est un fragment de poterie rouge, coupé en forme de fuseau de 0 m. 155 mill. de longueur et 0 m. 03 cent. dans sa partie la plus large. Les extrémités se terminent en pointes très aiguës.

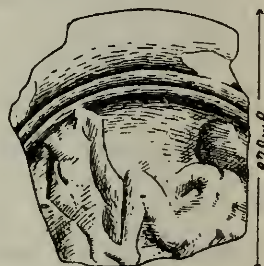


Fig. 10.

De nombreux fragments de vases et lampes en terre cuite ont été ramassés autour de la niche nord. Un fragment de ces lampes nous montre en buste Zeus-Sérapis coiffé du calathos; un second une femme nue, couchée à terre; un personnage (?) mal indiqué par l'empreinte, est placé debout devant elle. Une seule monnaie a été trouvée au même point, mais malheureusement dans un tel état de conservation qu'il ne m'a pas été possible de tirer parti de ce document.

Pour terminer la description de cet édifice je dois signaler les dépôts de matières grasses et brûlées qui s'accumulaient peu à peu autour de l'autel ou bien encore devant la niche de la salle B. Parmi les matières brûlées je n'ai reconnu que des ossements en général calcinés et appartenant à de petits animaux. Lorsque ces résidus de sacrifices encombraient l'autel, ils étaient ramassés et ensuite apportés dans l'angle nord-est de l'édifice où je les ai trouvés. Mais dans ce dépôt je n'ai recueilli aucun objet instructif ou pouvant nous apporter quelques éclaircissements nouveaux.

NÉCROPOLES.

Les morts ont été ensevelis sur plusieurs points de la localité. Toutefois les tombes se divisent en deux groupes principaux : l'un situé au nord-est, près de la palmeraie; l'autre à l'ouest, près des édifices. Le premier groupe ne comprend que des sépultures individuelles; le second, au contraire, ne ren-

ferme que des mausolées réservés en général à une famille ou à plusieurs morts.

Les tombes rencontrées à Qasr-Gheit sont de trois types :

1° Simple fosse creusée dans le sol à peu de profondeur; dans le nombre de tombes ouvertes aucune n'atteignait un mètre; quelquefois même le trou était si peu profond que le corps était à peine recouvert par le sable.

2° Le mort est déposé dans une sorte de sarcophage sans fond, avec un couvercle formé de dalles de gypse, liées ensemble avec du plâtre. La cuve intérieurement affecte grossièrement la forme des sarcophages anthropoïdes égyptiens[1]. Quelques-unes de ces tombes ont les parois latérales construites en briques cuites et un couvercle le plus fréquemment en briques crues. Dans les deux cas je n'ai pas eu lieu de remarquer la présence de stèle ou cippe désignant le nom du mort ou même indiquant la présence d'une tombe.

3° C'est un mausolée avec un caveau creusé dans le sol; il est entièrement construit en pierre de taille. Une seule de ces sépultures a conservé, jusqu'à ce jour, son caveau intact avec son plafond en voûte surbaissé. Aucune des chambres supérieures n'existaient, toutes avaient été détruites.

Toutes les tombes du troisième type ont été, sans exception, violées et pillées; la plupart des autres moins visibles et aussi moins riches ont pu arriver jusqu'à nous à peu près intactes. Dans tous les cas observés le mort est couché sur le dos, le regard tourné vers l'orient. Presque toujours le corps est réduit à l'état de poussière formant une couche de couleur rouge-brun, se détachant en sombre dans le lit de sable jaune clair dans lequel il a été déposé; aucun corps n'a été trouvé dans un état complet de conservation. Peu d'objets ont été recueillis auprès du mort; le plus fréquemment ce sont des bijoux en or ou en argent qui nous sont parvenus. Tous proviennent des tombes appartenant aux deux premiers types. Dans aucun cas, de ces trois types de sépultures je n'ai trouvé aucune trace d'inscription ou de nom de personne.

Tombe 1. — Cuve 1 m. 95 cent. de longueur; 1 m. 60 cent. environ de largeur à la tête. Le corps complètement détruit, était celui d'une femme. On a trouvé à leur place : à l'endroit des oreilles deux boucles; au cou un

---

[1] Dans les fouilles que j'ai exécutées à Mahemdiah (Cassios), j'ai eu l'occasion de trouver un grand nombre de tombes de ce type.

collier de perles en verres bleues, vertes et dorées. Ces dernières seules ont résisté à l'air, les autres se sont immédiatement réduites en poussière; à l'un des doigts de la main un petit anneau en argent, très oxydé, s'est brisé à l'air.

Deux boucles d'oreilles semblables :

1° Or et cornaline. Longueur 0 m. 032 mill. Poids, 3 gr. 15 centigr. et 3 gr. 70 centigr. Le corps est formé par une cornaline oblongue; aux extrémités s'attache d'un côté une tête de lion ornée d'un collier décoré; de l'autre un second collier identique auquel s'attache une barette rigide qui s'agrafe à un petit anneau fixé au museau de l'animal. La barette, plus forte à la base, est en forme de tresse. Travail de style persan (pl. III, n°s 1 et 2).

2° Deux boucles d'oreilles avec pendeloque. Or et malachite. Hauteur 0 m. 032 mill. Poids, 0 gr. 03 centigr. et 0 gr. 50 centigr. Un anneau formé d'un fil fuselé supporte une pendeloque mobile en forme de lyre étranglée au sommet. Dans un fil qui passe dans l'axe de la lyre est passée une perle cylindrique. L'une des boucles a perdu sa perle (pl. III, n°s 3 et 4).

Tombe 2. — Le sarcophage a été violé dans l'antiquité[1]. Les voleurs ont oublié deux boucles d'oreilles semblables en or. Hauteur totale 0 m. 032 mill. Poids, 4 gr. 70 centigr. chacune. La boucle est composée d'un anneau creux fuselé dont les extrémités se croisent. Une pyramide triangulaire renversée (hauteur et base 0 m. 014 mill.) est fixée à l'anneau. Au sommet de la pyramide sont attachées trois perles en enfilage qui vont en grossissant de la première à la dernière. Les faces de la pyramide sont formées de perles régulièrement disposées horizontalement sur la plaque de fond. Les perles qui forment les lignes d'angles sont d'un modèle plus gros que les autres et vont en augmentant de grosseur en allant vers la base (pl. III, n°s 5 et 6).

Tombe 3. — Tombe violée appartenant à une jeune fille. Deux petits bracelets en argent ont été recueillis. 1° diamètre, 0 m. 04 cent. Forme fuseau. L'une des pointes manque; elles se rejoignaient en se croisant l'une sur l'autre. Poids, 4 gr. 80 centigr. 2° diamètre, 0 m. 043 mill. Même forme, seulement les extrémités étaient droites et ne se croisaient pas. Poids, 3 gr. 70 centigr (pl. III, n°s 7 et 8).

---

[1] Toutes les tombes violées du 2e type ont un trou percé à la hauteur de la tête. Ce procédé avait l'avantage de ne pas attirer l'attention par un trop gros travail et d'avoir immédiatement les bijoux que pouvait porter le mort.

Tombe 4. — Non violée. A la hauteur du genou gauche a été trouvé un anneau en fer brisé en trois morceaux. Longueur o m. 108 mill.; largeur o m. 09 cent.

Tombe 5. — Non violée. Un seul petit vase en verre blanc, laiteux sur les bords, a été trouvé dans cette tombe. Hauteur o m. 044 mill. (fig. 11).



Fig. 11.

Tombe 6. — Tombe d'enfant. Elle était violée. Un seul pendant d'oreilles abandonné par les voleurs a été trouvé dans le sable, près du mort. Il est identique à ceux à tête de lion trouvés dans la tombe 1. Longueur o m. 031 mill. Poids 3 gr. 17 centigr. État de conservation assez médiocre (pl. III, n° 9).

Les mausolées, bien que peu nombreux, se déploient sur une vaste superficie de terrain à l'ouest et au sud-ouest des grands édifices. Trois de ces tombes ont été entièrement déblayées. Le caveau qui était construit dans le sol nous est seul parvenu; la partie supérieure ayant disparu, l'on ne peut dire avec certitude si cette partie était pleine ou évidée. Toutefois l'examen sérieux que j'ai fait de cette partie de l'édifice, et par suite de certaines dispositions dans la construction, j'inclinerai à croire que le caveau était surmonté d'une chambre funéraire. Néanmoins ce n'est qu'une hypothèse que rien malheureusement, dans l'état des lieux, ne pourra confirmer.

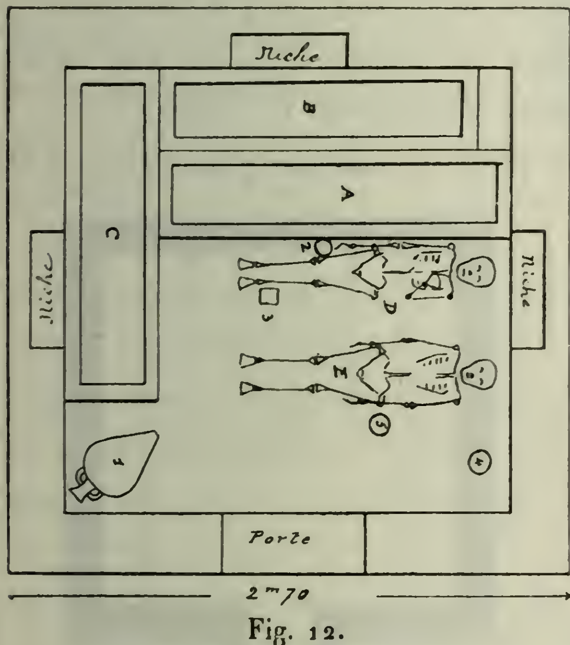


Fig. 12.

Mausolée 1. — Il mesure extérieurement 2 m. 70 cent. de côté; l'épaisseur des murs est de o m. 50 cent. La porte de o m. 80 cent. d'ouverture est au centre de la paroi nord. Sur les autres faces se trouvait une niche. Dans le fond de la chambre trois cuves en gypse sans fond A, B, C (fig. 12). Près de la cuve A deux morts étaient placés l'un à côté de l'autre, couchés

sur le dos; l'un d'eux a le bras gauche replié sur la poitrine. Plusieurs objets ont été recueillis dans le mausolée :

1. Amphore couchée à terre dans l'angle nord-est de la salle.

2. Petit plat en terre cuite rempli de charbon; il a été déposé entre le sarcophage et le mort, au-dessous de la main droite comme si celle-ci était posée dessus.

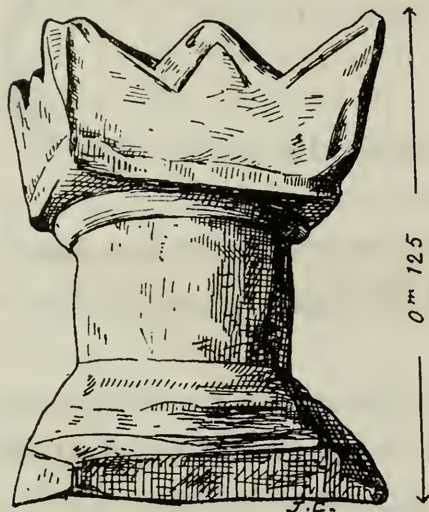


Fig. 13.

3. Brûle-parfums en terre cuite rouge, en forme d'autel; il porte encore les traces d'une couverte blanche; hauteur 0 m. 125 mill. (fig. 13).

4 et 5. Deux plats en terre cuite; le n° 5 était brisé en plusieurs morceaux; sur l'un des fragments a été trouvé un clou accompagné de deux autres morceaux de fer; ces derniers étaient trop oxydés pour en reconnaître la nature.

Enfin, pendant le déblaiement une pièce de monnaie ptolémaïque a été

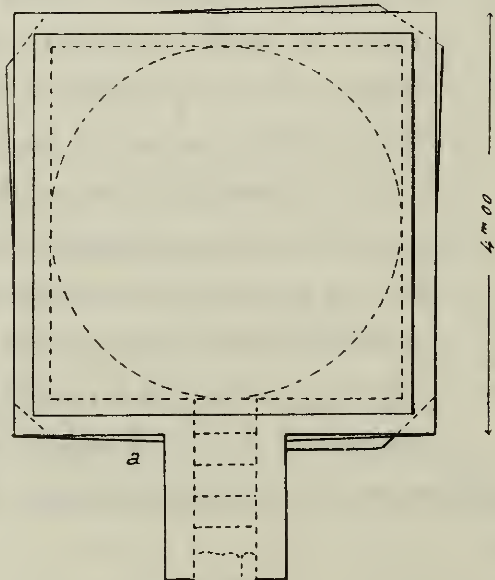


Fig. 14.

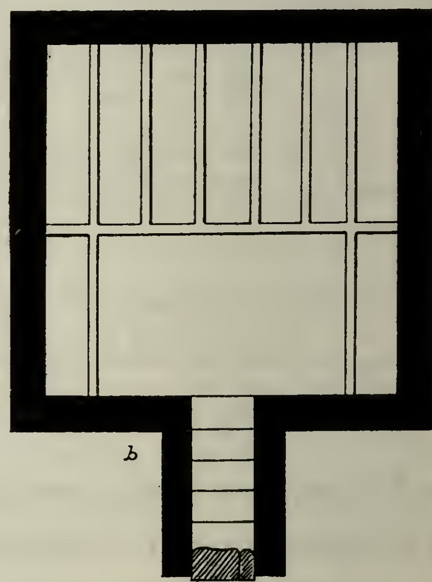


Fig. 15.

trouvée dans le sable, mais à un niveau bien supérieur à celui des sarcophages, à environ 0 m. 50 cent.

Mausolée 2.— C'est le mieux conservé et le plus intéressant au point de vue architectural (fig. 14, 15 et 16). Il mesure extérieurement 4 mètres

de côté. Les murs du caveau n'ont qu'une épaisseur de o m. 35 cent. L'entrée disposée sur la face Est de la construction forme un avant-corps servant de logement à l'escalier qui mène dans la chambre funéraire. Celle-ci mesure 1 m. 40 cent. de longueur et 1 m. 25 cent. de largeur et a une ouverture de 1 mètre de hauteur et o m. 60 cent. de largeur. La porte avait été soigneusement murée après le dernier ensevelissement et c'est ainsi que je l'ai retrouvée. Les voleurs avaient pénétré dans le caveau par un trou pratiqué dans l'épaisseur du plafond. On accédait dans la chambre funéraire par un escalier voûté de 1 m. 60 cent. de longueur; cette chambre mesure 3 m. 60 cent. de côté et 2 m. 60 cent. de hauteur. Les parois des murailles sont formées de dalles en gypse de pareilles dimensions, une assise posée sur le champ alternant avec une assise debout (fig. 16). Les murs supportent une voûte surbaissée avec une partie plate dans la partie centrale. Au-dessus du caveau l'on peut remarquer parmi les arrachements de pierres l'amorce de l'étage supérieur. La construction de l'édifice a été très soignée avec un appareil parfait. Les cuves funéraires sont rangées sur le sol et construites également en gypse. Elles ont toutes à peu près les mêmes dimensions : 1 m. 70 cent. de longueur, o m. 40 cent. de hauteur et o m. 40 c. de largeur en moyenne (fig. 14). Les dalles qui fermaient chacune de ces fosses étaient engagées dans une rainure taillée dans les parois nord et sud de la chambre. Toutes les tombes avaient été violées; les dalles brisées furent rejetées au dehors de la tombe. Aucun objet n'a été trouvé.

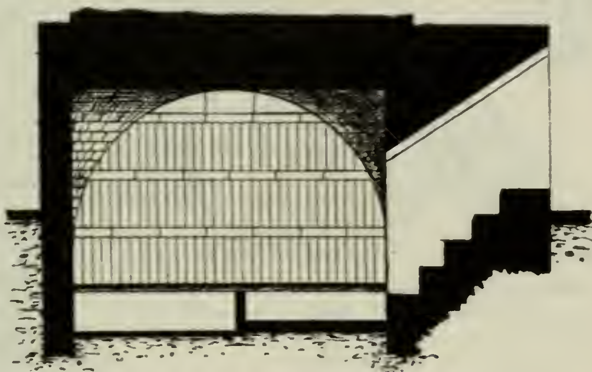


Fig. 16.

Mausolée 3. — Il est situé à l'ouest du sanctuaire nabatéen. Il mesure 3 m. 40 cent. de côté et o m. 60 cent. d'épaisseur de murs. La partie supérieure est détruite ainsi que le plafond du caveau. La hauteur totale actuelle de l'édifice est de 3 mètres. Au-dessus du caveau était une chambre supérieure éclairée par une fenêtre, de o m. 35 cent. de largeur, percée dans la partie supérieure de la paroi est. L'on pénétrait à l'intérieur par une baie murée en plein cintre de 1 mètre de hauteur et o m. 88 cent.

de largeur. L'édifice était ensablé dans toute sa hauteur. Aucune trace de cuves ni de morts n'a été trouvée.

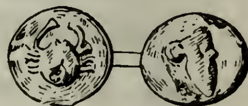
OBJETS DIVERS.

Au cours de mes recherches sur les différents points de la ville j'ai eu l'occasion de recueillir divers objets dont je donne la description ci-dessous.



Fig. 17.

1. Tuf émaillé bleu. Hauteur 0 m. 072 mill.; grand côté, 0 m. 08 cent. Fragment d'un vase en forme de petite cuve rectangulaire. Les faces extérieures portaient un décor en relief divisé en deux zones séparées par un bandeau plat. La seule face qui nous reste de ce petit monument nous montre à la zone supérieure une arabesque; l'inférieure représente une Chimère ailée dans un décor stylisé. Style persan (fig. 17).


Fig. 18.

2. Les monnaies trouvées appartiennent aux empereurs romains et sont en général très oxydées; une seule ramassée dans le sable à la porte du grand édifice mérite une mention. C'est un petit plomb de forme ovale (0 m. 017 mill. × 0 m. 015 mill.); sur une face est un crabe, l'autre montre une figure barbue (?) au profil tourné à droite; ce petit monument est anépigraphe (fig. 18).

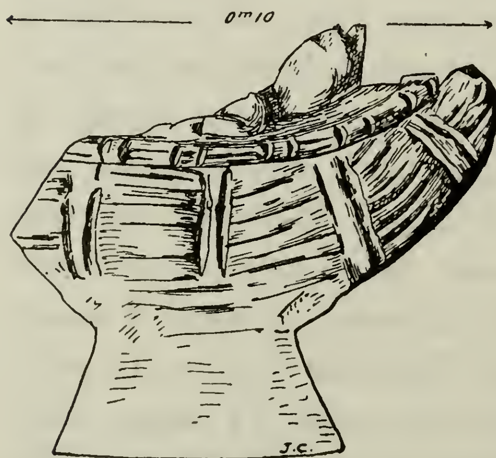


Fig. 19.

3. Terre cuite, terre noire. Fragment figurant une barque sur laquelle était accroupi un Horus. Largeur 0 m. 10 cent. (fig. 19).

4. Terres cuites. Six fragments de lampes romaines historiées avec sujets divers (fig. 20 à 25). Silène, hoplite romain, une représentation du Nil (?),

un cerf courant, le labarum romain entre deux griffons ailés et affrontés, enfin une petite roue de char à huit rayons.

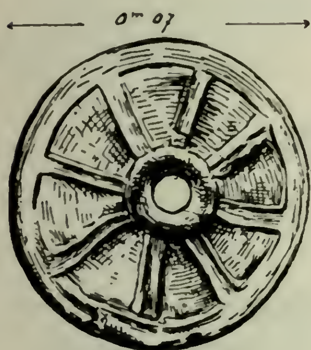


Fig. 20.



Fig. 21.

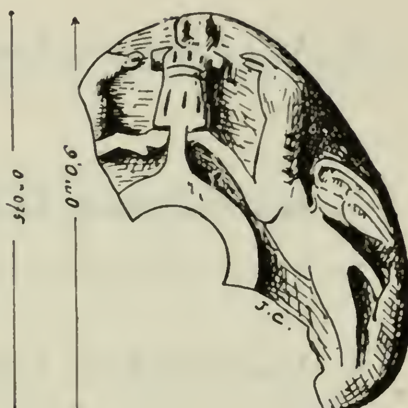


Fig. 22.

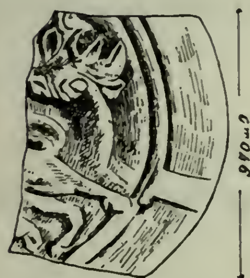


Fig. 23.

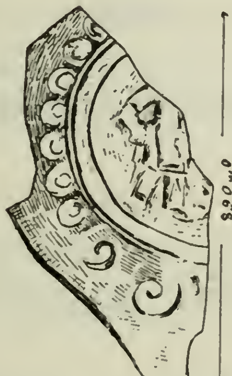


Fig. 24.



Fig. 25.

Inscriptions céramiques :

1. Anse d'amphore. Fragment d'une empreinte ronde. On lit :

ЄΠΙΑΡΙ..... ἐπὶ Ἀρι....

La légende après Ἀρι était interrompue par un motif qui est en partie dans la cassure. Peut-être une étoile.

2. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Mauvais état de conservation.

? ?
I▨ΟΥΑΚΙ
ΙΝΙ▨ΤΙ(▨

3. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

DEME

4. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

SEI

5. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

CLLI

6. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

ΑΓΙ

7. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

SCOPA

8. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Les caractères sont renversés.

VΛ⊥E

9. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. L'empreinte sur le côté droit n'a pas marqué.

ΔΙΟΚΛΕ — Διοκλε[ῦς]

10. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Le bas de la légende est mal imprimé; toutefois la lecture n'offre aucun doute.

DIGENE

11. Anse d'amphore. Fragment d'une empreinte rectangulaire brisée du côté gauche.

ΣΧΙ
Α
[Δα]ΛΙΟΥ

12. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΥΛ

13. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire très mal imprimée.

ΙΔΙΟ/
ΙΝΑΙ

14. Anse d'amphore. Empreinte ronde. Au centre un fleuron. Elle est brisée sur la gauche.

ΕΠΙ ΑΠ[ολλωνίου Θεσμ]ΟΦΟΡΙΟΥ

15. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

PILBETIL

16. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

(sic)
AENBE⊥IL

Les lettres E et ⊥ sont liées sur cette dernière anse. Toutefois il faut reconnaître, je crois, la même terminaison d'un nom composé précédent. J'inclinerai à voir dans ces deux empreintes, deux noms sémitiques dont le dernier élément pourrait être rapproché de la racine hébraïque בתל et arabe بتل.

17. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΓLΑΒΓΙ

18. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

ASCEIL

19. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

M·S

20. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΑΡΑΤο

21. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΠΑΝΑΜ[οῦ]

22. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

?
Θ⌝ΛΑΥ

23. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΔΡΑΚΟΝΤ[ος]



24. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire brisée sur la gauche. La légende est coupée en deux par une tête irradiée vue de face. Les caractères sont gravés à l'envers.

HꟼIƎ

Peut-être faut-il lire : Εἰρηνίδα (Dumont, *Inscriptions céramiques de Grèce*, p. 283, n° 68).

J. Clédat.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

En 1911, un crédit spécial fut ouvert par le Gouvernement égyptien pour que le Service des Antiquités pût faire examiner les tells de la Basse-Égypte et vérifier s'il était nécessaire de conserver tous les sites antiques réservés jusqu'à présent. Il fallait faire des sondages dans tous les koms afin de se rendre compte s'ils ne cachaient pas de monuments ou ne livreraient pas des objets intéressants; on devait commencer par la province de Ménoufiéh, une des moins riches en koms et des plus négligées par les fouilleurs. Désigné par M. Maspero pour commencer cette inspection qui durera un certain nombre d'années, puisque la liste des tells du Delta comprend plusieurs centaines de noms, je ne pus quitter le Caire avant le 7 mars 1912 et c'est le résultat de cette première campagne, terminée le 16 juillet, que je fais connaître ici.

La mission était ingrate; dès l'abord il ne faut pas s'attendre à trouver en Basse-Égypte des monuments semblables à ceux du Saïd et il y a pour cela un motif sérieux, l'absence de carrières dans le nord. A Thèbes, à Memphis même, résidences royales, on ne reculait pas devant les dépenses et les travaux nécessaires pour faire venir le grès, le granit de la frontière de Nubie; Héliopolis avait à côté d'elle le grès de la montagne Rouge; les petites villes même trouvaient toujours sans aller bien loin une carrière d'où l'on pût extraire la pierre nécessaire à l'édification des temples ou des tombeaux des grands personnages locaux. Dans le Delta, il n'en est pas de même. Déjà pour avoir des blocs de calcaire il fallait aller à Tourah et l'autorisation d'exploiter n'était probablement pas accordée à tout le monde; de plus le transport sur les bras sinueux du Nil et sur les étroits canaux était autrement difficile que sur la grande voie d'eau du Sud. Les villes riches purent seules s'offrir le luxe de faire venir les matériaux de choix nécessaires à la construction des temples. Bubastis, à cause de son importance comme clef de l'Orient, dut à Ramsès II d'avoir un temple en granit que les rois de la XXIIe dynastie, originaires de cette ville, rebâtirent et agrandirent;

Saïs, comme berceau de la XXVI[e] dynastie, Behbéît, patrimoine des Nectanébo eurent aussi leurs chapelles de granit. Déjà pour Tanis on ne se donna pas la peine d'amener les matériaux depuis la cataracte : on n'a pas assez insisté sur le fait que tous les monuments de cette ville proviennent d'une autre localité, de Memphis, d'Héliopolis, de Léontopolis, d'Avaris, etc. Je ne crois même pas que les fameux sphinx au type étranger y aient été dès le temps des Pasteurs et je soupçonne fort qu'ils n'y ont été transportés que sous Ramsès II, ainsi que les obélisques, statues colossales et autres monuments dont ce roi voulait orner sa nouvelle capitale.

La chute de l'empire pharaonique fut le signal de la ruine de tous ces temples. Les Perses ne les détruisirent probablement pas systématiquement, sauf peut-être celui de Saïs qui devait être considérable et dont il ne reste que d'infimes débris enfouis dans l'enceinte à plus d'un mètre au-dessous des cultures; mais ils furent profanés ou, les ayant privés de leurs revenus, comme la stèle d'Alexandre nous le prouve pour Buto, ils tombèrent bien vite en ruine faute de ressources pour l'entretien. Il est caractéristique à ce point de vue que la presque totalité des naos que nous possédons aient été taillés sous les Nectanébo après l'expulsion des Asiatiques.

Après les premiers Ptolémées qui semblent avoir eu à cœur de se concilier les prêtres, c'est la décadence complète de la Basse-Égypte, toute la vie se concentre à Alexandrie. Les villes secondaires ne comptent plus : leurs temples en mauvais état ne sont pas réparés et s'effondrent; l'arrivée des Romains et surtout l'avènement du christianisme portèrent les derniers coups. Les belles colonnes de granit sont envoyées à Alexandrie et de là à Rome ou à Constantinople; plus tard les Coptes ne trouvant plus assez de colonnes pour construire les églises taillent les anciennes architraves qui gisent sur le sol; ils emploient après les avoir modifiés à leur goût les vieux chapiteaux. Quand survinrent les Arabes, tout ce que le Delta avait eu de monuments fastueux n'existait plus; les derniers gros blocs d'Héliopolis et de Memphis furent utilisés pour bâtir les palais et mosquées du Caire, la nouvelle capitale.

Je viens d'indiquer les vicissitudes des quelques temples grandioses de la Basse-Égypte; les villes secondaires se contentaient de monuments en briques, comme c'est encore actuellement le cas pour les mosquées; mais depuis l'époque grecque on construit en briques cuites tandis que les anciens

Égyptiens n'utilisaient guère que la brique d'argile séchée au soleil : on devine ce qui peut rester de ces dernières après vingt siècles, surtout dans la région au nord de Tanta où il pleut en hiver presque autant qu'en Europe. Sous le Bas-Empire et à l'époque Byzantine les grandes constructions furent en briques cuites, mais elles n'eurent pas un meilleur sort que celles en pierre; le combustible est rare et coûteux, la cuisson ne réussit pas toujours : on a plus vite fait de démolir d'anciens murs lorsque les briques n'en sont pas liées au ciment romain; après le triomphe de l'Islamisme c'est donc la destruction des édifices chrétiens non par sentiment d'hostilité religieuse mais par but utilitaire et l'on peut presque dire que de génération en génération des briques faites sous les Empereurs ont été remployées jusqu'à nos jours.

On voit la différence considérable qu'il y a entre les koms de la Haute-Égypte et ceux du centre du Delta. Dans le sud, les ruines sont souvent à la lisière du désert, par conséquent à l'abri de l'inondation, n'ayant pas à souffrir de la pluie; les matériaux sont résistants et offrent au peintre ou au graveur toute la place voulue pour faire œuvre du pinceau ou du burin; les objets enfouis sous le sable sec gardent leur fraîcheur comme s'ils dataient d'hier. Dans le nord, ce qui était pierre ou brique cuite a disparu, emporté ou dépecé; les koms, formés de la superposition des débris d'anciennes maisons en briques crues, dépassent à peine le niveau actuel des terres; sauf conditions spéciales l'humidité du sous-sol renouvelée chaque année par la crue et les irrigations, jointe à celle qu'amène les pluies, a causé la destruction de tout ce qui était périssable. Les métaux n'ont pas résisté et sont convertis en sels métalliques, les monnaies sont défacées, le calcaire est pulvérulent, la surface des objets en terre cuite est écaillée, l'émail est décoloré ou se détache, autant de déceptions pour l'archéologue.

Un des grands desiderata des égyptologues est la reconstitution de la géographie ancienne du pays; on ne peut guère compter sur cela que sur les inscriptions lapidaires : on vient de voir qu'il n'y a plus de monuments. Je n'ai manqué aucune occasion d'investigation, visitant les villages sur mon parcours pour voir si une borne, un seuil fait d'une pierre antique ne nous livrerait pas une légende hiéroglyphique : peine perdue! dans toute la province de Menoufiéh j'ai relevé juste un nom, sur une statue de Zaouiet Razin. Il faut en faire notre deuil; sauf découvertes ultérieures

inattendues, nous ignorerons toujours les noms des villes secondaires qui couvraient le Delta au temps des Pharaons. Sauf pour une demi-douzaine de grandes villes, la destruction a déjà atteint les petits objets et il ne reste plus grand'chose à glaner. Puisse cette constatation adoucir les regrets de voir que d'ici vingt ans il ne restera plus un kom dans la Basse-Égypte, qu'ils auront tous été couverts par les villages et les cimetières, mis en culture ou exploités pour le sébakh et expédiés par wagons complets!

Bien entendu je n'ai pas la prétention d'affirmer qu'il ne reste rien dans les koms que j'ai visités; j'ai dû me borner à creuser de distance en distance des trous carrés d'environ 3 mètres de côté, dont la profondeur variait suivant les circonstances de 2 m. à 4 m. 50 cent., jusqu'à ce que j'ai rencontré le sol vierge ou l'eau d'infiltration; l'espace entre ces sondages variait de 5 à 15 mètres selon les apparences du terrain et les probabilités de rencontrer des vestiges anciens; c'est tout ce qu'on peut faire dans le cas présent à moins de consacrer à ce travail des sommes et un temps bien plus considérables pour un résultat tout aussi aléatoire, car on peut toujours passer sans s'en douter à quelques centimètres d'un objet enfoui et les découvertes de « trésors » sont toujours imprévues. Il est du reste entendu que partout où le sondage a rencontré un vestige de monument il a été étendu de manière à dégager entièrement le mur ou le dallage découvert : les thermes de Dosheh qui se révélèrent par la rencontre de quelques briques ont amené le déplacement de 1500 mètres cubes de terre pour l'exhumation complète de d'édifice.

GRÉIS.

Trois sites antiques se trouvent sur le territoire du village de Gréis (district d'Achmoun) : ce sont les Koms Abou Âwali, el Âlawi et el Doshéh.

KOM ABOU ÂWALI OU EL MÉSOUAKÉH.

Ce kom ابو عوالى, nommé aussi dans le pays el Mésouakéh المسواكه, indiqué sur la carte du Cadastre sous le n° 32 du bassin n° 16, n'a plus que la moitié de l'étendue qu'il avait en 1899. Il est presque rectangulaire, mesurant 140 mètres de long sur 40 de large; ses parties les plus élevées n'atteignent pas 1 m. 50 cent. au-dessous des terres environnantes. On

n'y distingue aucun vestige de constructions en pierre ou en briques; vers l'est certaines parties rouges d'aspect doivent cette couleur aux résidus de briqueteries qui y étaient jadis installées. Les sondages ont eu un résultat négatif : la seule antiquité trouvée est un fragment d'outil en silex, un racloir à section trapézoïdale, long de 0 m. 062 mill., épais de 0 m. 009 mill., large de 0 m. 024 mill.; l'une des arêtes est taillée en forme de scie, avec des dents distantes de 0 m. 003 mill. et profondes d'un millimètre et demi.

KOM EL ÂLAWI OU EL AKHDAR.

Le kom العلاوى porte également le nom de kom el Akhdar الاخضر et figure à la carte du Cadastre sous le n° 3 du hod n° 12. Il a une forme triangulaire : le côté ouest est longé par le chemin de Gréis à Abou Âwali sur 230 mètres de longueur; la base sud mesurant 160 mètres est formée par le canal Chéraoui; le côté est, long de 240 mètres, est maintenant creusé au-dessous des champs voisins. La hauteur moyenne du kom n'est guère que de 0 m. 50 cent.; vers le sud il reste un plateau de 1 m. 75 cent. d'élévation à l'endroit jadis occupé par une ezbeh de Talaat-Pacha et qui sert actuellement d'aire à battre le blé; seules deux petites buttes vers l'angle sud-ouest atteignent 3 m. 50 cent., hauteur primitive du tell, qui jadis s'étendait bien plus vers le nord, dans la direction du kom el Doshéh. La seule construction découverte pendant les travaux est un bassin en briques cuites avec enduit en ciment romain. On n'a pu dégager que 3 m. 50 cent. de l'un des côtés et 3 m. 10 cent. de l'autre, le reste pénétrant sous une rigole et des champs cultivés. Les briques mesurent 0 m. 25 cent. × 0 m. 125 mill. × 0 m. 085 mill., une des parois a 0 m. 45 cent. d'épaisseur, l'autre 0 m. 28 cent.; le fond épais de 0 m. 70 cent. est établi sur une couche de sable fin. Le revêtement en ciment de homra mélangé de gravier, qui paraît à première vue être du granit, est excessivement dur; tous les angles sont arrondis; la partie supérieure de la cuve est détruite et il ne subsiste que 0 m. 80 cent. de hauteur des parois, mesuré à l'intérieur. Il n'a rien été découvert à proximité de ce réservoir dans la partie libre du kom. Quelques pans de mur en briques cuites, en divers endroits du tell, ne donnent pas un plan d'édifice.

On a recueilli deux dalles en une pierre poreuse noire ressemblant à de la lave, de forme semblable. L'une d'elles (fig. 1), rectangulaire, a o m. 48 cent. sur o m. 37 cent. et une épaisseur de o m. 10 cent., l'autre o m. 44 cent. sur o m. 36 cent. La tranche est coupée en biseau pour s'encastrer dans une ouverture; au milieu des extrémités une entaille permettait d'asseoir la pierre sur un barreau, pour plus de solidité, enfin deux trous recevaient des chevilles en fer qui assuraient la fixation. La face supérieure de la dalle est couverte de petites rainures longitudinales et au milieu est ménagée une fente large de o m. 08 cent. de largeur sur o m. 28 cent. de longueur. En dessous les grands côtés de la dalle vont en s'amincissant jusqu'à la fente. A l'une des extrémités des deux pierres est gravé ΠΡ°. Ces objets, dont on trouve du reste assez fréquemment des échantillons brisés, sont trop semblables aux dalles percées employées dans les cabinets arabes pour n'avoir pas eu même destination. Le croquis ci-contre montre la coupe transversale d'une des pierres, la face inférieure et une extrémité (fig. 1).

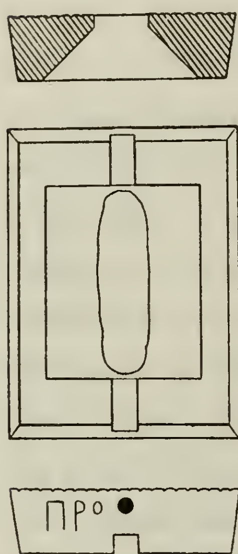


Fig. 1.

En dehors de cela les fouilles n'ont guère donné qu'un fragment de sphinx en calcaire, très mutilé, dont il ne subsiste que la poitrine et les pattes; sur le devant du socle est figurée une uræus de face, la tête surmontée des cornes et du disque comme Isis; puis un pot en terre cuite renfermant une cinquantaine de monnaies ptolémaïques en cuivre. Les lampes, coupes et vases sont des plus ordinaires; il y a seulement à signaler un chandelier ou brûle-parfums en terre cuite, de o m. 12 cent. de hauteur. En trois endroits du kom existaient des amas de débris de poterie, surtout de grandes amphores, mais aucune n'avait d'inscription et je n'y ai pas trouvé un seul morceau qui valût la peine d'être gardé.

KOM EL DOSHÉH.

Le troisième kom dépendant de Gréis, le كوم الدوشه, est à environ 500 mètres au nord-est du précédent. De forme vaguement circulaire, il n'a pas de relief accentué et se trouve presque partout à moins d'un mètre

au-dessus de la plaine. Il est coté n° 36, hod n° 13 sur la carte cadastrale; son extrémité orientale est occupée par des plantations d'arbres : acacias, tamaris, sycomores et palmiers.

La caractéristique de ce kom est que tout ce qui y a été découvert est d'époque copte; il faut donc croire qu'à l'époque byzantine les habitants de la ville dont les vestiges sont à Kom el Âlawi s'étaient établis en cette place après avoir abandonné l'ancien site.

En plusieurs endroits on a mis au jour des parties de murs en briques rouges, mais ne donnant aucun plan, même d'une seule salle. Il n'y a que vers le milieu du tell que les fouilles aient exhumé un établissement de bains, le premier de ce genre trouvé en Égypte à peu près complet et qu'on puisse attribuer à l'époque chrétienne [1]; aussi j'entrerai dans quelques détails sur sa description.

Les murs subsistants ont 1 m. 50 cent. de hauteur en moyenne et étaient enfouis à 2 mètres de profondeur; ils permettent de dresser un plan presque complet des parties principales de l'édifice, seules quelques annexes font défaut. L'extérieur ne se présente pas sous une forme régulière; il y a des saillies dessinant des demi-tours placées sans symétrie; les dimensions maxima sont 19 m. 76 cent. en longueur et 15 m. 28 cent. en largeur; l'axe de l'édifice forme un angle de 70° avec l'aiguille magnétique, ce qui le place dans une direction N.E.-S.O.

Les murs, dont l'épaisseur varie de 0 m. 27 cent. à 1 m. 20 cent., sont entièrement construits en briques cuites dont les dimensions moyennes sont 0 m. 27 cent. × 0 m. 135 mill. × 0 m. 08 cent.; celles-ci ont été attaquées par les sels, au contact de la terre humide et n'offrent plus grande résistance; le mortier qui les lie n'est pas plus ferme et les briques peuvent être enlevées sans aucun effort. Nous verrons que sous une partie des salles s'étendent des sous-sols dont les parois sont tantôt à l'aplomb du mur supérieur, tantôt plus larges de 10 à 20 centimètres. Plus bas que les sous-sols il y a un autre épattement de même largeur sur une hauteur

---

[1] J'ai recueilli dans l'intérieur du monument une pièce de bronze de Justin I (518-527). Je ne sais si cela est suffisant pour pouvoir attribuer à cette époque la construction de ces thermes. M. Clédat a découvert dans la région de l'isthme, à Mahemdiah et au Gebel Maryam, des restes de bains qui semblent être contemporains (*C. R. Acad. Inscr. et Belles-Lettres,* 1909, p. 70).

de o m. 60 cent. L'ensemble a bien résisté et l'on ne voit pas de marques de dislocation; autrement le travail n'est pas d'une grande précision : les parois ne sont pas rigoureusement rectilignes et les angles ne sont pas tous droits; la couche d'enduit qui couvrait les murs masquait une partie des imperfections de détail. Toutes les parois intérieures étaient en effet recouvertes d'un enduit à la chaux puis d'une couche mince de plâtre pour recevoir des peintures. Le soubassement jusqu'à o m. 525 mill. de hauteur était uniformément peint en rouge rosé, puis au-dessus d'une bande blanche s'étalaient des fresques multicolores. Malheureusement pas une n'a subsisté, toute la partie supérieure étant détruite; de menus fragments visibles sur des blocs renversés semblent indiquer que de grandes rosaces analogues à celles décorant l'église copte du temple de Louxor devaient en constituer la majeure partie.

Trois portes s'ouvrent dans le mur extérieur. La première, près de l'angle est de la paroi nord, était l'entrée de l'établissement; la seconde, presque vis-à-vis dans la paroi sud, desservait des annexes, enfin à l'angle nord-ouest une troisième ouverture donne accès dans une seule salle qui devait être celle de chauffage.

La distribution intérieure se divise en deux parties bien distinctes. La première comprend la moitié est de la construction, les salles qui la composent sont dallées en petits carreaux de marbre de o m. 15 cent. à o m. 17 cent. de côté et de o m. 015 mill. à o m. 04 cent. d'épaisseur, posés en losange, qui ont été taillés dans des plaques provenant d'anciens monuments, car on en remarque quelques-uns qui portent des moulures sur une des tranches. On a employé indifféremment et sans se préoccuper de classer les couleurs le marbre blanc cristallin (qui est le plus abondant), le marbre grisâtre veiné, le blanc mat, le verdâtre à texture grenue, le tacheté rouge, etc. Il y a dans cette partie deux piscines destinées aux bains froids. La moitié ouest était consacrée aux bains chauds et l'on y trouve aussi deux cuves. Toute une distribution souterraine de calorique maintenait les chambres à une température élevée; le dallage y est en calcaire.

La porte d'entrée *a*, située près de l'angle nord-est, ne semble pas avoir été décorée et n'avait rien d'imposant; elle est large seulement de 1 m. 10 cent. et précédée d'un chemin dallé de 1 m. 60 cent. de longueur. Le seuil, découpé dans une pierre antique, est également en calcaire.

Après avoir traversé l'épaisseur du mur extérieur on arrivait dans la première pièce A, longue de 3 m. 85 cent. et large de 2 m. 70 cent. qui

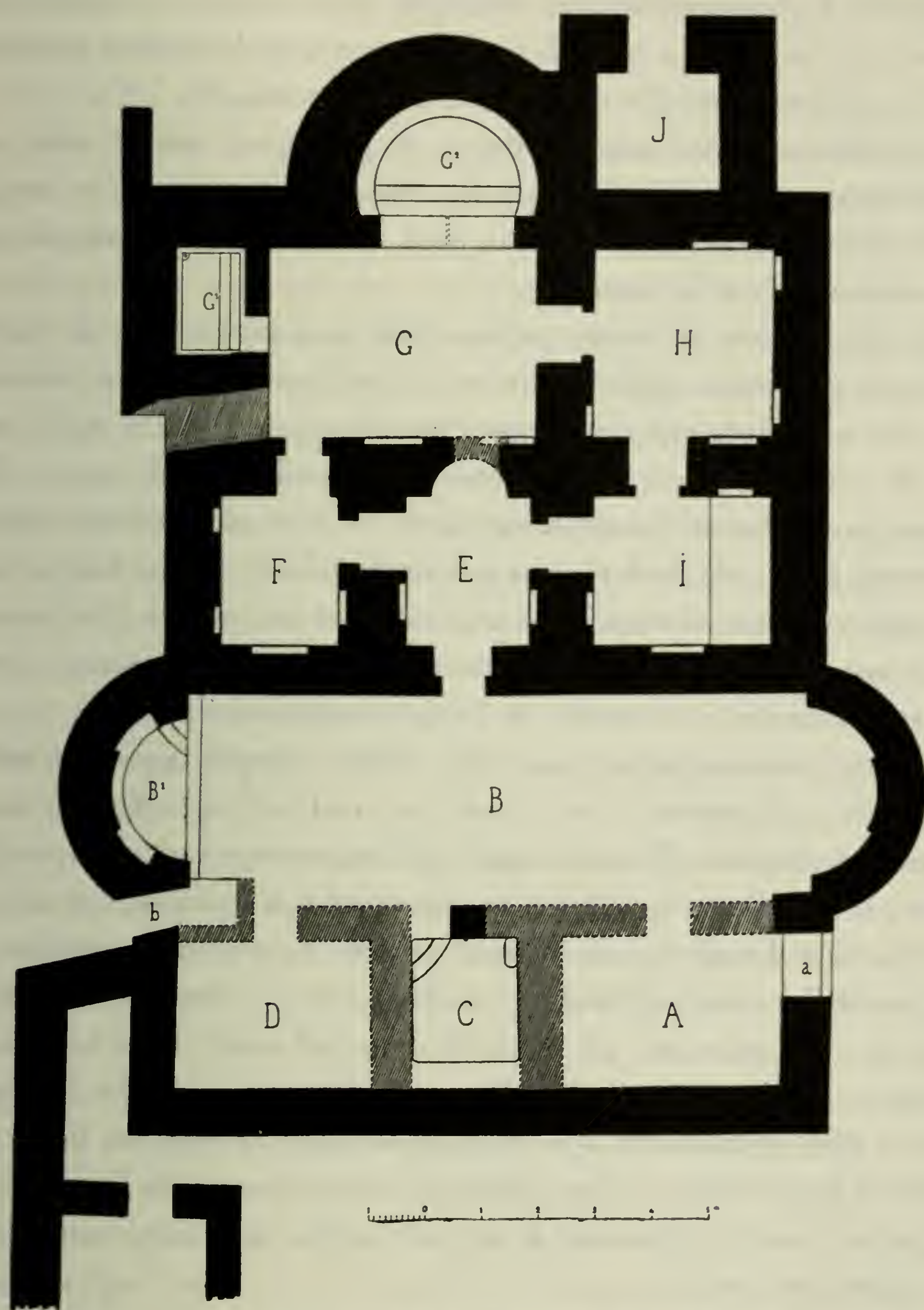


Fig. 2. — Bains de Doshéh. Plan des salles.

n'offre rien de particulier. C'est l'*apodyterium* ou salle dans laquelle on se déshabillait; alors que dans les thermes romains on la plaçait de préférence entre les bains chauds et froids, ici elle est à l'entrée de la partie froide.

Deux de ses murs, ceux du sud et de l'ouest, sont démolis jusqu'au niveau du dallage.

La salle B qui s'étend sur toute la largeur du monument a 10 m. 60 cent. de longueur et 3 m. 60 cent. de largeur, non compris les deux extrémités semi-circulaires. Peut-être était-ce une cour non couverte.

L'extrémité Est est semi-circulaire, de plain-pied avec la salle; une canalisation souterraine qui aboutit là indique qu'il y avait en cet endroit un écoulement d'eau : soit un bassin pour se laver, soit une fontaine dont on n'a pas retrouvé de traces.

L'autre extrémité est barrée par une levée de 0 m. 48 cent. de hauteur et autant d'épaisseur précédant une cuve semi-circulaire B[1] profonde de 1 m. 30 cent. Deux gradins ménagés dans l'angle ouest à 0 m. 54 cent. et 0 m. 94 cent. au-dessous du rebord permettaient d'y descendre. Tout au fond sur le devant, un tuyau en plomb de 0 m. 045 mill. de diamètre traversant le mur de fondation permettait de vider le bassin dans le canal souterrain. Le mur circulaire du fond n'est pas à l'aplomb de la cuve, il est un peu en retrait et laisse une banquette s'élargissant à 0 m. 50 cent. vers les extrémités, sur laquelle les baigneurs pouvaient s'asseoir.

Un autre bassin également pour l'eau froide, occupait la presque totalité de la salle C; il mesure 2 m. 15 cent. sur 1 m. 92 cent. et seulement un mètre de profondeur. Trois des murs qui l'entouraient sont rasés, sauf un pilier à côté de l'entrée; celle-ci, de plain-pied avec l'atrium, est suivie de deux marches d'angle à 0 m. 26 cent. et 0 m. 59 cent. de profondeur. Au nord-ouest il y a dans le fond une cavité de 0 m. 10 cent. de profondeur, dont les côtés ont 0 m. 48 cent. sur 0 m. 28 cent., mais le tuyau de vidange ne se trouve pas au fond de ce creux : il est au milieu de la paroi ouest et était bouché au moyen d'un fond conique d'amphore. Entre cette piscine et le mur Est, un espace libre de 0 m. 45 cent. de largeur forme banquette. Tout le revêtement de la cuve est fait au ciment romain poli, les angles sont arrondis.

La salle D, dont les murs nord et ouest n'existent plus, était primitivement carrelée en marbre, mais après l'abandon de l'établissement le dallage a été détruit et on a installé dans cette pièce deux fours, cloches hémisphériques en terre de 1 m. 50 cent. et 1 m. 32 cent. de diamètre.

Entre cette salle qu'on peut considérer comme ayant été une pièce de

repos et la piscine B[1], un étroit passage (o m. 69 cent.) percé obliquement dans le mur ouvre sur l'extérieur et desservait certaines annexes dont il reste peu de chose. Un petit mur en équerre masquait cette porte percée en partie dans le prolongement du mur est de la salle B.

La pièce E, occupant à peu près le centre de l'établissement, s'ouvre au milieu du mur ouest de l'atrium par une porte de 1 m. o5 cent. de largeur; elle sert de vestibule à la partie chauffée des bains et deux portes latérales donnent accès aux chambres F et I. Elle mesure 2 m. 66 cent. de longueur sur 2 m. o3 cent. de largeur, mais dans le mur du fond (ouest) était ménagée une niche semi-circulaire de 1 m. 35 cent. de diamètre. A une époque où le bain ne servait plus on fit une percée dans le fond de cette niche pour avoir une communication directe avec la salle et par contre on mura sommairement la porte sud.

Cette salle est la première dans laquelle se trouvent des tuyaux de chauffage dans les murs : il y a un appareil dans chacune des parois nord et sud. Nous verrons plus loin que toute cette partie des bains est construite sur un sous-sol où devait circuler de l'air chaud; dans les murs on avait ménagé des sortes de placards de o m. 15 cent. à o m. 18 cent. de profondeur dans lesquels étaient superposés des tuyaux rectangulaires en terre cuite, de o m. 10 cent. à o m. 14 cent. de côté et o m. 225 mill. de hauteur, avec o m. o15 mill. d'épaisseur rangés à côté les uns des autres en quatre à huit colonnes suivant l'espace disponible et qui permettaient à la chaleur de monter dans les salles. Un trou de o m. o4 cent. à o m. o8 cent. était percé au milieu des côtés latéraux des tuyaux et établissait une communication entre eux. Sur la face antérieure une couche de chaux et de plâtre était étendue uniformément comme sur les parties adjacentes des murs si bien que cette canalisation était invisible.

La salle F placée au sud de la précédente avait quatre séries de tubes calorifères, mais comme elle est la plus éloignée de la source de chaleur, la température comme dans le vestibule E devait y être douce, c'était donc un *tepidarium*.

G est la pièce principale de la partie consacrée aux bains chauds, elle mesure 4 m. 65 cent. sur 3 m. 35 cent., et dessert deux piscines. Il faut croire que l'eau de ces dernières contribuait à maintenir la température à un assez haut degré, car malgré ses dimensions elle n'a que deux séries de

tuyaux dans le mur est. Lorsqu'on mit cette salle en communication avec le vestibule E en détruisant le fond de la niche de ce dernier on supprima une partie du calorifère du nord qui fut réduit à deux tuyaux. En même temps, probablement, on ouvrit une porte sur l'extérieur en perçant le mur sud à côté d'une des piscines, sans se donner la peine de parer les côtés de cette tranchée.

La piscine G^1, peut-être réservée aux femmes, est séparée de la salle G par une cloison dans laquelle s'ouvre la porte, large de 0 m. 65 cent., avec un seuil élevé de 0 m. 42 cent. La longueur du bassin est de 1 m. 38 cent., sa largeur de 1 m. 04 cent. le creux maximum de 1 m. 38 c., mais deux gradins placés à 0 m. 45 cent. et 0 m. 82 cent. de profondeur, larges chacun de 0 m. 20 cent. et tenant toute la longueur réduisent sensiblement le cube de cette piscine. Le canal d'écoulement est dans un petit pan coupé à l'angle sud-ouest; comme pour les autres bassins le tuyau est en plomb, de 0 m. 045 mill. de diamètre.

La piscine G^2 semi-circulaire a son ouverture dans la partie nord du mur ouest de la salle G; elle est précédée d'un seuil formant banquette, élevé de 0 m. 52 cent., épais de 0 m. 56 cent. et dont la longueur est de 2 m. 24 cent.

La cuve, autour de laquelle règne un rebord de 0 m. 31 cent. de largeur, dépasse un peu le demi-cercle puisque son diamètre est 2 m. 48 cent. Deux gradins, à 0 m. 34 cent. et 0 m. 87 cent. de profondeur, permettent de descendre dans la cuve dont le creux est de 1 m. 42 cent.; mais la piscine n'était jamais remplie à plein bord car un tuyau d'écoulement en plomb établi juste au-dessus de la première marche déversait dans la salle G le trop-plein dès qu'on arrivait à ce niveau. Quant à l'évacuation de l'eau de la piscine, elle se faisait par un tuyau placé sur la gauche à 0 m. 33 cent. du gradin, et débouchant dans un égout qui recevait également la décharge du bassin G^1.

La salle H, de 3 m. 18 cent. sur 3 m. 28 cent., est contiguë au nord à la salle G. Elle ne compte pas moins de cinq cheminées dans ses murs, et comme elle est à côté de la chambre de chauffe, on ne peut douter qu'elle représente la *sudatio concamerata* de l'établissement.

De là on gagnait la dernière pièce I, qui communique d'autre part avec le vestibule. Mesurant 3 m. 18 cent. sur 2 m. 60 cent., munie de trois

calorifères, la température devait y être encore élevée sans être trop chaude; c'était un *tepidarium,* qui servait de pièce de repos. Dans le fond existe une banquette massive en maçonnerie, un mastaba de 1 m. 08 cent. de largeur ayant pu servir soit pour le massage soit comme lit.

Telles sont les diverses parties composant les salles de l'établissement ouvertes au public. L'angle nord-est de l'édifice est occupé par une chambre basse J de 2 m. 20 cent. sur 1 m. 95 cent. qui avait son entrée à l'extérieur et ne communiquait pas avec les autres salles. Seulement dans le bas du mur du fond est une ouverture au niveau des distributions souterraines d'air chaud dans les bains. Il est à peu près certain que cette pièce dont le fond était rempli de briques empilées comme si on les avait fait cuire dans cette fosse, et la partie supérieure pleine de cendres, renfermait les foyers destinés à chauffer l'eau pour les bains ainsi que l'air qui circulait sous les salles, mais on n'a retrouvé aucun reste des fourneaux, chaudières ou autres appareils à ce employés.

Les constructions souterraines se rattachent à deux buts : canalisation d'eau et chauffage des salles.

Il n'a été trouvé aucune trace d'une canalisation conduisant l'eau aux différents bassins; les piscines n'étaient donc remplies qu'au moyen d'outres ou d'amphores. Est-ce cette difficulté pour l'apport de l'eau qui explique l'exiguïté des bassins? La vidange des cuves se faisait par l'intermédiaire de tuyaux en plomb de 0 m. 045 mill. de diamètre qui après avoir traversé les murs, déversaient l'eau dans un égout construit en briques cuites, à plafond en voûte circulaire, large de 0 m. 42 cent., haut de 0 m. 72 cent., fait sommairement, sans enduit intérieur.

Une de ces canalisations partait du sud de la piscine G^2 et recevait les eaux de G^1 avant de tourner l'angle sud-ouest du bâtiment; peu après elle s'infléchissait pour éviter la rencontre de l'avancée de la piscine B^1. Il est probable qu'elle était rejointe plus loin par l'autre cloaque qui longe le mur est de la salle B pour recevoir les eaux de la fontaine (?), des cuves, B^1 et C et tourne à l'est, passant au-dessous de la salle D, le liquide était conduit soit à un puisard, au sud-est de l'établissement, soit à une rigole en dehors de la ville.

L'organisation du chauffage des salles a entraîné des travaux plus nombreux, bien que compris sur un plan fort simple. Le plancher des

salles E à I est établi sur sous-sol (*suspensura*); le calorique produit dans la salle pénètre dans cet espace qu'il échauffe et de plus monte dans les

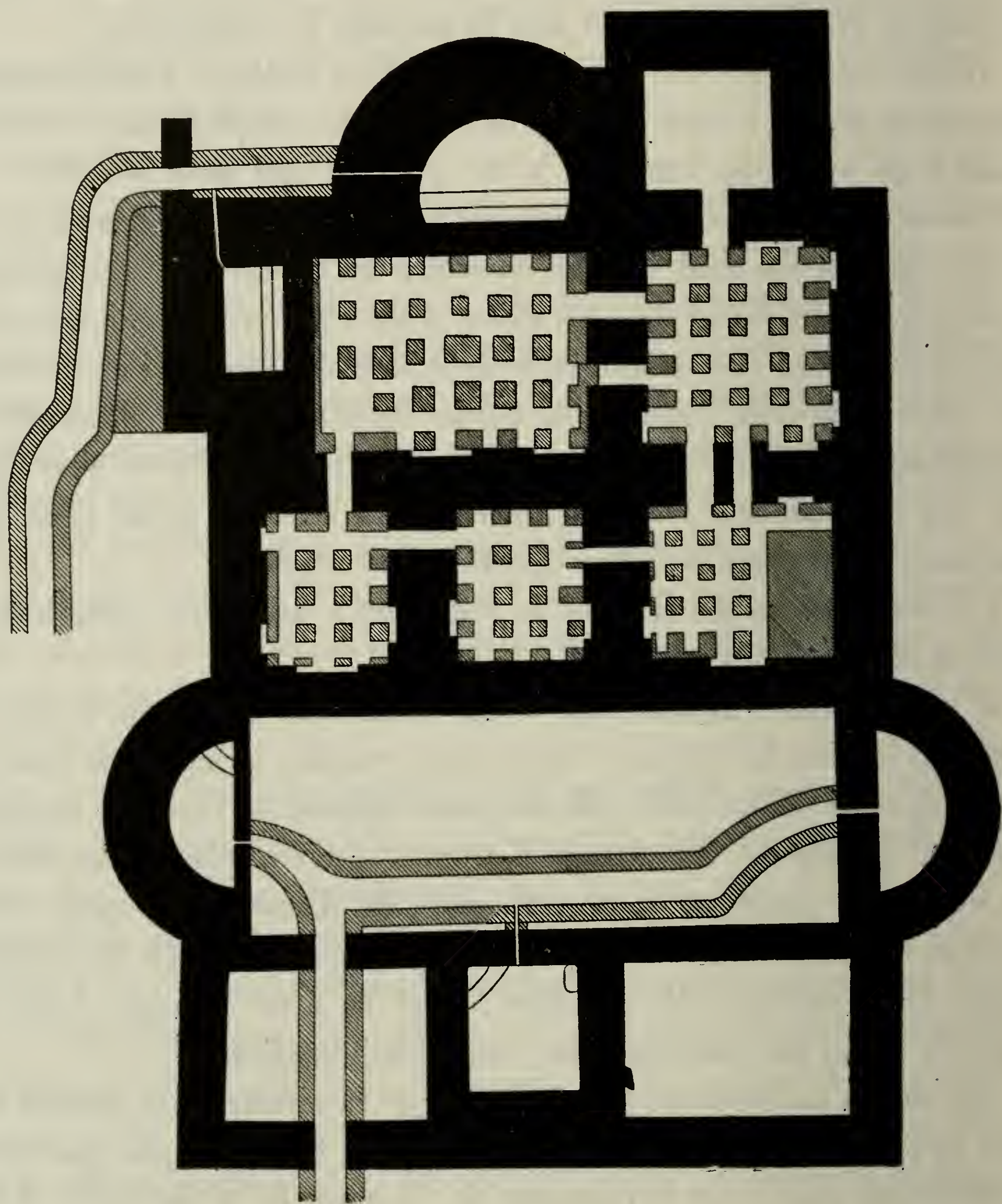


Fig. 3. — **Bains de Doshéh. Plan des constructions souterraines.**

chambres au moyen des cheminées en terre cuite placées dans les murs. Le radier du sous-sol est à 1 m. 10 cent. au-dessous du dallage des salles; celui-ci est supporté par des piliers bas, carrés ou rectangulaires, ayant généralement 0 m. 27 cent. à 0 m. 30 cent. de côté et espacés de 0 m. 30 cent. Dans un sens ces piliers sont reliés les uns aux autres par

des arcs; le tout est en briques cuites. Ces arcades supportent des carreaux de terre cuite de 0 m. 525 mill. de côté, épais de 0 m. 09 cent.; au-dessus était étendue une couche de mortier au homra atteignant 0 m. 06 cent. d'épaisseur sur laquelle reposaient les dalles en calcaire, de dimensions variables, épaisses en moyenne de 0 m. 05 cent. Au moment du déblayement cette distribution n'était pas facile à reconnaître, les briques composant les piliers s'étaient écrasées sous le poids des décombres, le dallage s'était affaissé, si bien que chaque salle offrait l'aspect d'un bassin dans le fond duquel des dalles surmontaient un amas de briques, la base des piliers étant restée seule en place.

Pour que la chaleur puisse se communiquer d'une chambre à l'autre, des passages voûtés avaient été ménagés dans les murs du sous-sol, généralement sous les portes ou sous les piliers des portes. Leur largeur moyenne est de 0 m. 40 cent., leur hauteur est calculée de manière à ce que le sommet de l'arc reste au-dessous de la couche de gros carreaux formant la base du plancher.

Dans la salle G, peut-être en raison de la dimension de la pièce, les piliers sont plus grands et placés en partie irrégulièrement. Alors que les murs de soutien y sont transversaux, dans l'angle sud-est, dans le but apparent de dégager l'entrée de la communication avec la salle F, on a supprimé un pilier et cet espace était recouvert par une seule arche ouverte de l'est à l'ouest ayant 1 m. 02 cent. entre montants. Entre les salles G et H on avait ménagé double communication puis on a bouché une de ces portes, ne laissant subsister que celle la plus à l'ouest.

Sous la salle I, sauf un espace réservé pour conduire la chaleur à la cheminée, toute la partie nord au-dessus de laquelle se trouve un mastaba est pleine et forme un massif de briques.

En dehors des salles principales qui nous sont heureusement parvenues en des conditions telles qu'il est aisé d'en dresser le plan, d'autres pièces devaient être attachées aux bains, qui sont incomplètes ou sont totalement détruites. En pendant à la chambre J, à l'angle sud-est, on a trouvé quantité de cendres; mais les murs extérieurs n'existent plus. Un peu plus loin dans cette direction gît un énorme bloc de maçonnerie de brique et ciment romain qui est peut-être un reste du réservoir alimentant d'eau le bain. Il a 2 m. 45 cent. sur 1 m. 90 cent.; sur deux côtés à la partie

supérieure on voit le départ sur o m. 20 cent. de hauteur seulement des parois latérales, épaisses de o m. 55 cent. à o m. 65 cent. avec angle arrondi. L'épaisseur du fond est de o m. 82 cent., mais le bloc n'a plus d'assises et penche fortement.

Au sud-est de l'édifice existent quelques constructions qui paraissent avoir dépendu des thermes; elles sont au même niveau, les murs en briques cuites sont crépis en blanc; cependant le mur ne repose pas directement sur le dallage qui se prolonge au delà de la petite porte, et il existe une dizaine de centimètres de terre entre les dalles de calcaire et le lit inférieur de briques du mur.

Tel est cet établissement de bains, évidemment public, qui, bien que construit seulement à l'époque copte-byzantine, est installé selon les mêmes principes que les bains romains. On remarquera seulement qu'il n'y a pas d'appartements séparés pour les hommes et pour les femmes; comme dans les bains arabes actuels, certains jours ou certaines heures étaient probablement réservés aux dames, et vu l'existence de deux piscines dans chacune des deux parties, on peut supposer que chacune d'elles était spéciale à un sexe.

Il n'a pas été découvert d'objets à l'intérieur du bain; on n'a recueilli que deux blocs de calcaire ayant servi de seuils, et taillés dans des pierres antiques. L'une d'elles n'a plus comme inscription que au-dessus d'un sceptre que devait tenir une divinité; il ne reste rien de lisible dans le cartouche et l'on ne peut affirmer que la divinité était ou .

L'autre bloc donne , moitié inférieure de qui est la légende de Ptolémée I Soter.

A l'extérieur du bain et au sud, dans l'angle formé par le mur droit et le demi-cercle de la piscine, au niveau des fondations, on découvrit une statue en marbre blanc qui fut depuis envoyée au Musée d'Alexandrie. Je ne puis mieux faire que d'en reproduire la description que sur ma demande mon collègue, M. Breccia, a eu l'amabilité de me faire parvenir :

«Acefala. Alt. o m. 60 cent., compreso il piccolo zoccolo alto o m. o4 c. Marmo bianco a grossi cristalli, che alla superficie ha assunto una tinta

leggermente giallastra. La statua rappresenta un uomo giovanissimo dalle forme rotonde e molli. Sta in piedi, di faccia; il peso del corpo gravita sulla gamba sinistra tesa e diritta, la destra è alquanto inclinata in avanti. La parte esterna della gamba sinistra, fino al fianco, è addossata a un tronco, sul quale si svolge a rilievo un albero di vite con rami foglie e grappoli. Il giovane posava sul tronco l'avambraccio sinistro (oggi rotto e mancante) e la mano sinistra, sporgente, reggeva assai probabilmente un grappolo d'uva o un vaso da bere. Il braccio destro, rotto poco sopra il gomito, doveva essere abbandonato lungo il fianco, un pò in fuori. Se la mano sinistra reggeva un grappolo d'uva, la destra sosteneva probabilmente un kantharos, o viceversa. Sulla coscia destra sono le tracce di due attacchi di sostegno per il braccio. Il corpo è quasi per intero nudo, essendo soltanto in piccola parte ricoperto dalla nebride annodata a tracolla sull'omero destro.

« Le forme del corpo sono piene e molli; i seni hanno una rotondità quasi femminea.

« Della riccia capigliatura sono rimaste, attaccate sulle due spalle, le estremità di due lunghi e grossi riccioli. Questi rendono più facile e sicura l'identificazione della statua con l'immagine di Dionysos, identificazione già per sè stessa evidente. Per tipi analoghi cfr. Reinach, *Répertoire II*, p. 112 sg., e specialmente p. 113 n° 3, dove è soltanto invertita la posizione delle gambe; p. 114 n° 8, p. 118 n° 7.

« Il lavoro senza essere finissimo è notevolmente accurato, anche nella parte posteriore tanto sovente lasciata rozza nelle statue decorative.

« Tracce di policromia sull'albero di vite. »

Non loin de l'angle nord-est des bains on a trouvé un vase copte en terre cuite ordinaire de 0 m. 41 cent. de hauteur et 0 m. 31 cent. de diamètre, à large col, primitivement pourvu de quatre petites anses au-dessus de la partie rentrante mais dont deux seulement subsistaient, et dans lequel étaient enfermées trente-deux écuelles en terre rouge ou jaunâtre lissée, de 0 m. 12 cent. de diamètre en moyenne, ainsi que deux pots de 0 m. 09 cent. de haut, à anse remontant jusqu'au-dessus de l'ouverture.

Une autre série de vaisselle bien plus importante a été mise au jour au nord-ouest du kom, près de sa limite. Sous une cloche en terre cuite, comme celles formant les fours, se trouvaient enfouis à un mètre sous le

sol des objets dont les types principaux sont figurés sur la planche ci-contre (fig. 4), empilés, les uns dans les autres. Mais la cloche s'était brisée sous le poids des décombres et une partie des vases qu'elle protégeait étaient brisés. Les pièces ici figurées sont :

1. Couvercles concaves de o m. 18 cent. à o m. 22 cent. de diamètre avec bouton central; le dessous uni, l'intérieur avec sillon en spirale creusé par le tourneur. Il y en avait une demi-douzaine.

Un autre couvercle de o m. 15 cent. de diamètre possède une petite anse au lieu de bouton.

2. Coupes de o m. 14 cent. à o m. 16 cent. de diamètre, épaisses. On en trouve avec les bords noircis, brûlés, ce qui indiquerait qu'elles servaient de lampes. Au nombre de trois.

3. Lampe commune, de o m. 07 cent. de diamètre en terre cuite grossière.

4. Quinze écuelles en terre fine, rouge, rose ou jaunâtre, de o m. 10 cent. à o m. 14 cent. de diamètre, de formes diverses, avec ou sans rebord, avec ou sans incisions à l'extérieur.

5. 6. 7. 8. Sept vases en terre rouge ordinaire, de o m. 16 cent. à o m. 17 cent. de diamètre, de forme variée.

9. Bol de o m. 10 cent. de diamètre, en terre épaisse, avec sillons à l'extérieur.

10. Gargoulette de o m. 13 cent. de hauteur, avec grille au-dessus du col.

11. Quatre pots (haut. o m. 08 cent. environ) à anse élevée, comme ceux qui étaient dans le vase près du bain.

12. Pot à anse et bec, de o m. 13 cent. de hauteur; terre cuite ordinaire.

13. Bouteille en terre lustrée rose, de o m. 085 mill. de hauteur. Panse large surmontée d'une petite anse et au-dessus de laquelle sont gravées deux croix.

14. Aiguière de o m. 17 cent. de hauteur, ornée et incisée, bien qu'en poterie commune.

15. Vase à deux anses, de o m. 18 cent. de hauteur, qui, sauf que la

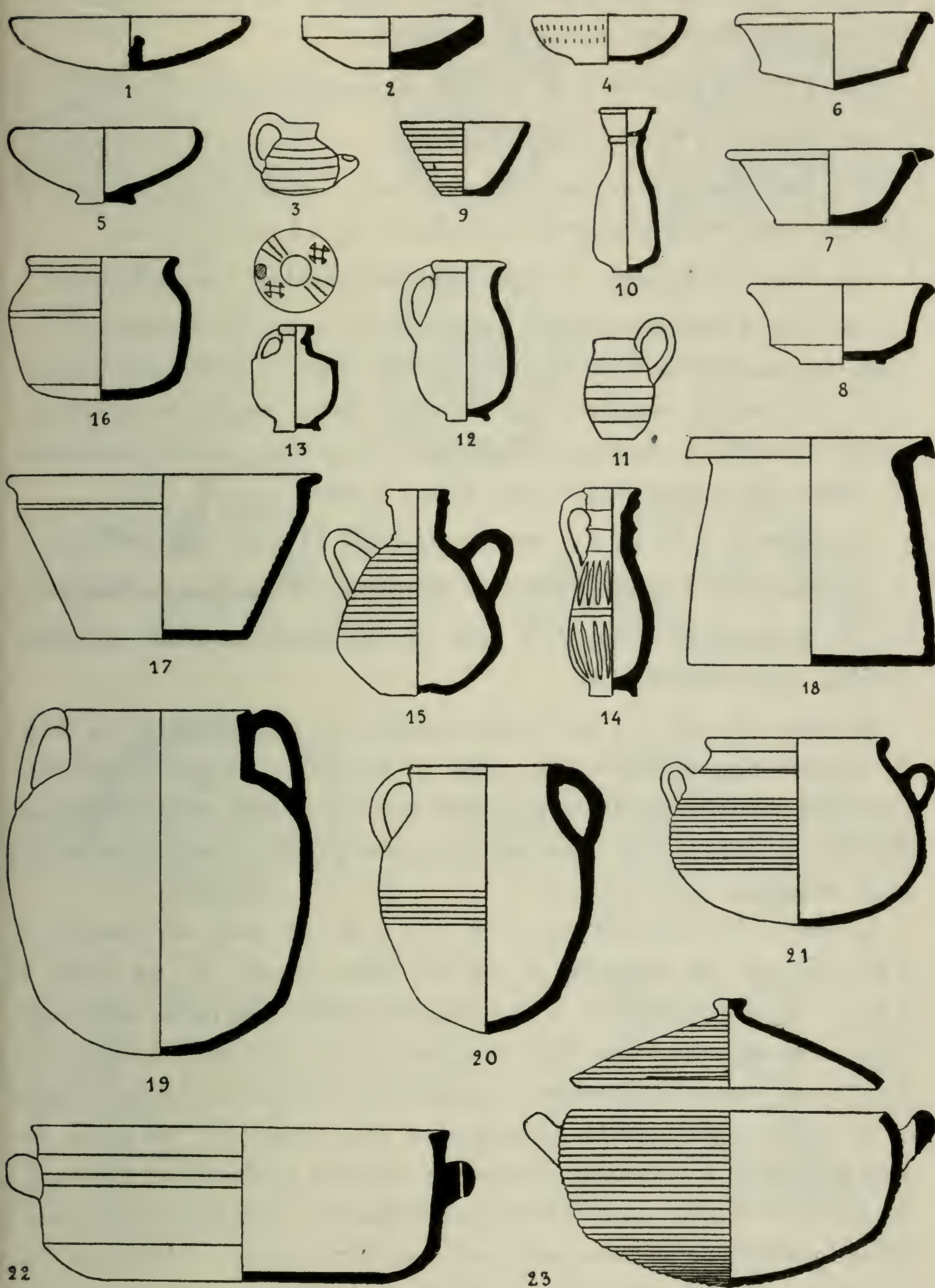


Fig. 4. — Poteries coptes (Kom el-Doshéh).

base est aplatie au lieu d'être convexe, rappelle en petit la forme des *ballas* arabes. Extérieur couvert de fins sillons.

16. Pot sans anse, de 0 m. 17 cent. de diamètre.

17. Jatte de 0 m. 26 cent. de diamètre.

18. Seau plus profond du bas que du haut; diamètre 0 m. 21 cent. Il en existe deux autres plus petits (diamètre 0 m. 14 cent.).

19. Vase à deux anses, en terre commune; hauteur 0 m. 28 cent.

20. Vase de forme analogue, haut de 0 m. 20 cent. Il contenait quatre-vingt-cinq coquilles de moulette de toute taille, depuis 0 m. 06 cent. jusqu'à 0 m. 145 mill. de longueur. Ces coquilles, après l'emploi du mollusque comme comestible, servaient probablement de cuillers; encore maintenant les Arabes s'en servent parfois pour puiser le miel.

21. Marmite de 0 m. 21 cent. de diamètre. Extérieur à fins sillons.

22. Casserole de 0 m. 36 cent. de diamètre; petites anses horizontales.

23. Marmite de 0 m. 275 mill. de diamètre, avec son couvercle conique. Anses horizontales.

En dehors de cela il y avait encore un pot sans anses de 0 m. 29 cent. de hauteur des couvercles, des plats en terre rose ou jaunâtre lustrée (diamètre moyen 0 m. 32 cent.) à fond uni ou guilloché, qui n'offrent pas d'intérêt spécial, et enfin trois pièces de poterie peinte, les plus curieuses de la collection.

Le vase n° 43701 (voir fig. 5, n° 1) a 0 m. 38 cent. de hauteur et 0 m. 36 cent. de diamètre; il est en forme d'urne, le col réduit à 0 m. 012 mill. de hauteur, a un bourrelet bordant une partie supérieure légèrement concave, percée d'une ouverture de 0 m. 135 mill. de diamètre; deux anses verticales attachées au-dessus de la panse dépassent le haut de la partie supérieure. La technique est assez grossière : les parois ne sont pas fines, à l'extérieur existent des rayures produites au tournage, des traces de cordes; mais la terre, naturellement rouge terne, a reçu une couche générale de peinture jaune très clair sur laquelle se détachent des ornements noirs et rouge orangé. Autour de la panse entre deux bandes rouges chargées de pois noirs, distantes de 0 m. 035 mill., des bâtons rompus partagent le champ en triangles dont chacun porte un croissant

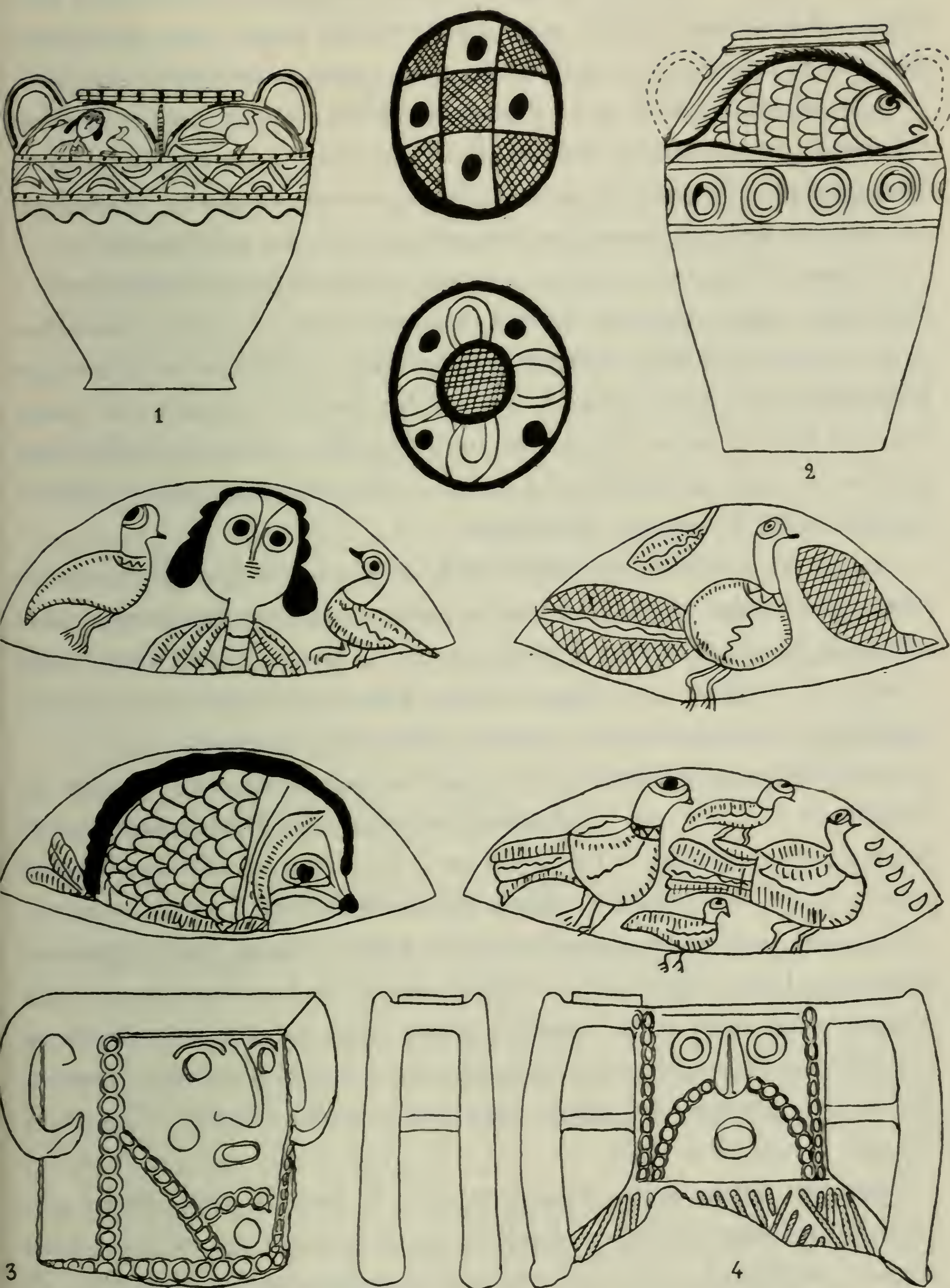


Fig. 5. — Vases coptes (Kom el-Doshéh).

rouge droit ou renversé; plus bas est tracée une ligne noire ondulée. Au-dessus, des arceaux créent quatre demi-cercles ayant reçu chacun une décoration différente, le tout dessiné en rouge avec détails en noir : 1° buste d'homme vu de face, cheveux abondants massés sous les oreilles; de chaque côté un oiseau (colombe?); 2° un oiseau, que la grande queue peut faire prendre pour un paon, et deux poissons; 3° quatre oiseaux qui à la rigueur peuvent passer pour des colombes; 4° un gros poisson.

Le vase n° 43702 a presque la forme d'un baril posé verticalement; il avait deux anses qui sont brisées. Hauteur 0 m. 53 cent., diamètre 0 m. 37 cent. La facture en est très ordinaire, le haut n'est même pas horizontal; il y a deux séries de sillons, les uns sur la panse, les autres couvrant toute la partie inférieure, entre lesquelles existe une bande plane de 0 m. 07 cent. de largeur. La surface a été entièrement peinte en blanc jaunâtre avant de recevoir des dessins.

Ce sont 1° au-dessus des sillons de la zone centrale des spirales noires entre deux bandes rouges; 2° vers la partie supérieure des dessins noirs rehaussés de rouge, savoir, d'un côté un grand poisson, et de l'autre trois rosaces, la centrale est à lignes droites déterminant une croix ornée de quadrillages, les deux de côté à quatre pétales (fig. 5, n° 2).

La troisième pièce décorée est une jatte ou *magour,* de 0 m. 46 cent. de diamètre et 0 m. 21 cent. de hauteur, travaillée aussi très sommairement, peinte en blanc jaunâtre. A l'intérieur sur le fond est tracé en rouge-brun un grand poisson, et deux autres, séparés par des branchages, ornent les parois.

Tous ces dessins témoignent plus de bonne volonté que d'aptitudes artistiques. Il est difficile de se rendre compte de la raison qui avait fait grouper ainsi toute cette vaisselle, pièces fines et poteries ordinaires; peut-être avait-on voulu tout dissimuler au moment d'une des émeutes, suivies fréquemment de pillage, dont est remplie l'histoire d'Égypte à l'époque byzantine et arabe.

Parmi les autres objets découverts dans le kom on peut signaler une bouteille en forme de poisson, haute de 0 m. 16 cent. d'une exécution assez soignée, un bol de 0 m. 18 cent. de diamètre dont le bord plat, de 0 m. 034 mill. de largeur est orné de lignes brunes ressortant sur un fond blanc-jaune; un vase de facture grossière, de forme baril, mais reposant sur une extrémité; sa hauteur est de 0 m. 43 cent., le diamètre au milieu

de o m. 32 cent. et aux extrémités de o m. 185 mill., et sur le côté est ouvert au milieu comme un trou de bonde de o m. 055 mill. de diamètre dont je ne m'explique pas l'usage; puis un énorme pot, de o m. 84 cent. de haut et o m. 70 cent. de diamètre, avec o m. 43 cent. d'ouverture, à parois très épaisses, ayant au milieu du fond un trou qui ne paraît pas accidentel, en sorte que ce vase n'aurait pas pu servir à emmagasiner l'huile ou les grains mais bien à planter un arbuste.

Deux cols de grands vases (diam. o m. 23 cent. et o m. 16 cent.) sont ornés de deux figures grotesques en relief; l'un d'eux a en plus une double anse de forme compliquée au-dessus de laquelle un bourrelet circulaire, ouvert du côté du col, permettait de poser une gargoulette dont le suintement retournait au vase (fig. 5, n°s 3 et 4).

Une statuette d'orante (haut. o m. 075 mill.) et une autre de cheval (long. o m. 105 mill.) ont la tête cassée. Deux lampes en terre cuite ont la décoration en grènetis caractéristique de l'époque copte; une autre, en terre rouge lustrée, avait sept becs disposés en couronne, et une anse placée au milieu permettait de la suspendre; entre les becs sont tracées des croix, sauf un intervalle où est figuré un oiseau.

Des gargoulettes en terre mince, avec bec ou sans bec latéral, rappellent les types encore en usage dans le pays; elles sont fréquemment décorées de bandes rouges, de pois noirs ou de spirales.

ACHMOUN ET KOM OUSIM.

La ville d'Achmoun, chef-lieu d'un district de la province de Ménoufiéh, devait se trouver sur un kom assez élevé qui peu à peu a disparu, si bien que la mosquée et le cimetière sont seuls restés sur des buttes dominant les maisons du pays. A la porte de la mosquée gisent quelques chapiteaux et bases de colonnes coptes, en calcaire et en marbre, sans intérêt. Je n'ai vu en ville aucune pierre antique.

A un kilomètre et demi au sud d'Achmoun, à hauteur du kilomètre 13 du canal el Naggar, se trouve un tell traversé par la route d'Achmoun à Talia, dont la superficie devait atteindre une quinzaine de feddans.

Toute la partie à l'ouest de la route, soit un quart de la superficie, a déjà été fouillée par les briquetiers qui y sont établis; dans la partie est une petite zone a été exploitée pour le sébakh, le reste est intact. Nulle

part on n'aperçoit de pierres ou de traces de monuments; je n'ai vu dans les fouilles que des débris de poterie gréco-romains ou coptes. Je n'ai pas eu à fouiller ce tell qui n'appartient plus au gouvernement.

ZAOUIÉT RAZIN. KOM MANOUS.

Le Kom Manous كوم مانوس, comme s'appelle dans le pays le tell dont le village de Zaouiét Razin (district de Ménouf) occupe une partie [1], est encore très vaste : 900 mètres de longueur du nord au sud et 600 de l'est à l'ouest, dans l'état actuel; il est évident qu'anciennement le kom, actuellement bordé à l'ouest par un canal, s'étendait jusqu'au Nil, distant d'un demi-kilomètre. Mais il a été fouillé presque entièrement pour le sébakh et rares sont les points qui ont gardé une hauteur de 3 à 4 mètres au-dessus du niveau actuel.

L'extrême pointe nord du tell, creusée au-dessous du sol, est séparée par les cimetières copte et musulman et le hameau du Cheikh Mansour du reste des ruines. D'après des traditions locales ce cheikh aurait été mis à mort par Dioclétien! Toute la partie ouest du tell, le long du canal, retournée par les enleveurs de sébakh, ne présente que des traces d'habitations coptes, plus ou moins anciennes. Quelques pans de murs construits solidement en ciment romain marquent l'emplacement d'édifices publics ou de demeures de hauts fonctionnaires byzantins mais sans qu'il soit possible de lever un plan quelconque ou de reconnaître la nature de la construction. C'est dans cette zone que subsistent quelques buttes plus élevées mais qui diminuent de jour en jour. La partie nord-est, au nord du village, a été fouillée profondément, si bien que le quart de sa superficie est envahi par les eaux durant l'inondation et transformé en lacs dont l'eau n'a pas encore disparu entièrement au mois de mai.

Vers l'angle nord-ouest de la ville, près du tombeau de Cheikh Aly el Géziri, gisent à la surface du sol un certain nombre de morceaux de granit rose, débris d'une église copte construite avec des matériaux antiques. Ce sont surtout des colonnes de 0 m. 70 cent. à 1 mètre de diamètre plus ou

---

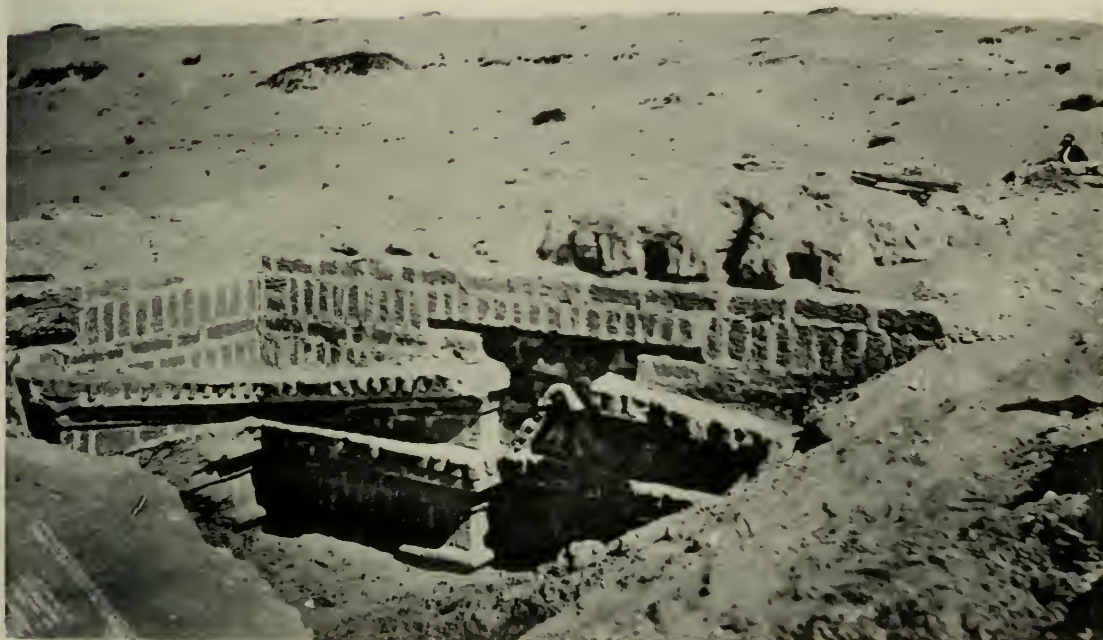
[1] Certaines cartes portent «Kom Agenous», désignation qui est inconnue actuellement.



Qasr-Gheit. Acropole. Vue du grand édifice.



Qasr-Gheit. La colonnade. Vue d'ensemble.



Qasr-Gheit. Cella du grand édifice.



Qasr-Gheit. Intérieur du sanctuaire nabatéen.



Bijoux trouvés à *Qasr-Gheit*.

Phototypie Berthaud, Paris

moins fragmentées, puis une base ronde moulurée, un chapiteau égyptien à huit palmes, suivant le type usité déjà sous Unas et User-n-rê, deux chapiteaux taillés par les Coptes, où la croix figure parmi les feuilles d'acanthe très simplifiées et les volutes (fig. 6). A quelque distance du groupe de colonnes, un bloc long de 1 m. 52 cent. et large de 1 m. 05 cent. et haut de 0 m. 35 cent. taillé apparemment dans une architrave, a gardé des hiéroglyphes de grande dimension : [illegible] soit la partie supérieure de [illegible], ce qui indique qu'un édifice de Ramsès II a fourni les matériaux pour la construction de l'église[1].

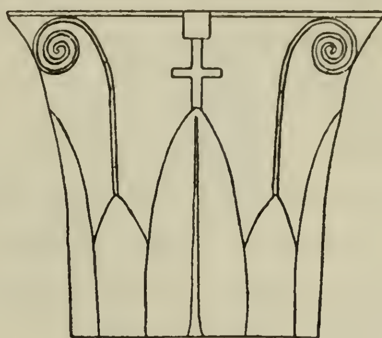


Fig. 6.

Toutes les fouilles exécutées dans le tell n'ont pu faire retrouver l'emplacement ni du temple ni de l'église; s'il en subsiste des vestiges ils ne peuvent se trouver qu'enfouis sous les maisons du village.

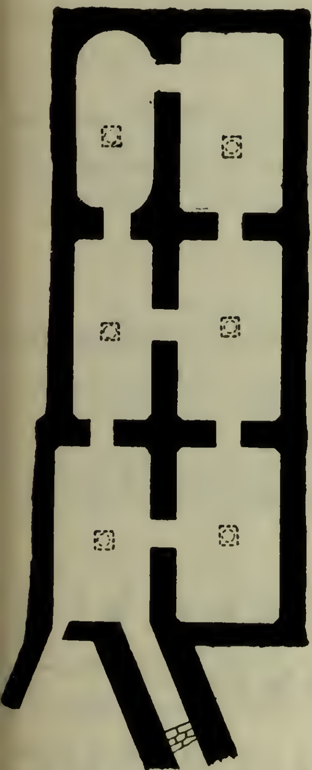


Fig. 7.

Au sud-ouest de Zaouiet Razin existe un autre grand birket temporaire au milieu de parties du kom amenées au niveau de la plaine et servant de *gorn* ou aire pour emmagasiner et battre les récoltes. Vers le sud du tell il reste encore quelques buttes sous lesquelles on trouve à deux ou trois mètres de profondeur des traces de constructions en briques qui peuvent remonter au Bas-Empire mais ne constituent plus d'ensembles. Un seul édifice est encore intact; il est connu dans le pays sous le nom de *el sabâ anaber* ou «les Sept magasins» (fig. 7). C'est un groupe de six chambres disposées deux par deux en lignes parallèles et communiquant par des portes cintrées étroites (0 m. 48 cent. à 0 m. 52 cent. de largeur et 1 m. 50 cent. de hauteur).

[1] Cfr. Griffith, *Seventh memoir of the Egypt Exploration Fund, Work in Lower Egypt*, p. 60.

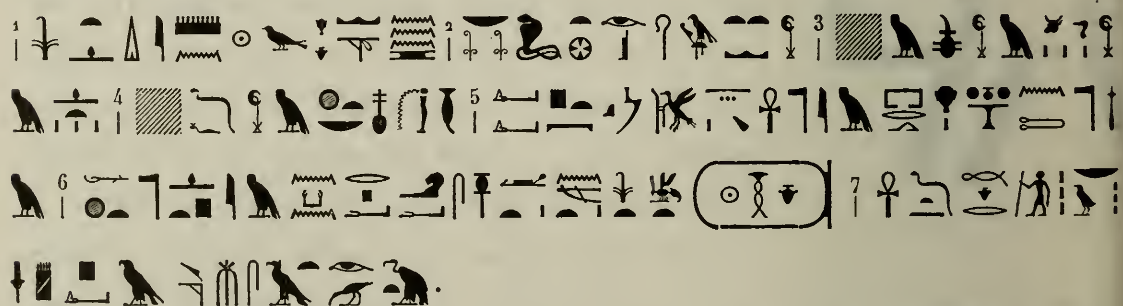
Toutes ces pièces sont voûtées, hautes de 2 m. 20 cent., les angles sont à pan coupé et la chambre F se termine même par des niches demi-cylindriques. L'éclairage se fait par des ouvertures carrées traversant le plafond (épais de 0 m. 26 cent.), et dans lesquelles on a encastré un tuyau cylindrique en terre cuite d'un diamètre extérieur de 0 m. 11 cent. et intérieur de 0 m. 09 cent.; un seul de ces jours existe dans chaque salle. La première chambre offre ceci de particulier qu'au sud-est l'angle n'est pas fermé : le mur est s'arrête verticalement à 0 m. 20 cent. avant la rencontre de la paroi sud, si bien qu'il existe là une sorte de meurtrière de 1 m. 80 cent. de hauteur, à côtés obliques. Vers l'angle nord-est une porte, la seule à linteau droit, qui n'est haute que de 1 m. 37 cent., est le débouché d'un passage oblique de 0 m. 50 cent. de large, à parois épaisses d'autant, qui a une longueur d'au moins 3 mètres[1]. La terrasse est plate, avec une saillie d'une douzaine de centimètres de hauteur dessinant les murs du dessous. Le tout est en briques cuites assemblées au ciment romain et recouvert d'un enduit du même, sans aucun dessin ou inscription.

L'exploration de cette construction étrange dont je ne saisis pas la destination est rendue difficile par l'eau qui a envahi toutes les salles jusqu'à une hauteur de 0 m. 94 cent.

Les objets trouvés dans le tell sont les suivants :

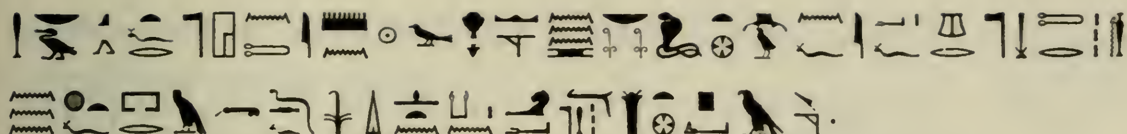
1° Statue en granit noir, acéphale, haute de 0 m. 48 cent., représentant un homme assis à terre, les jambes repliées sous le corps, les mains ouvertes posées sur les genoux, n'ayant que la chenti pour vêtement.

Sur ce costume est tracée une inscription en lignes horizontales de droite à gauche :



Une autre inscription fait le tour du socle :

[1] Le prolongement étant sous des propriétés particulières n'a pu être dégagé.



Il est curieux de constater qu'un fragment de statue du même personnage a été trouvé dans la fosse de Karnak (n° 271); les noms et titres ne me semblent laisser aucun doute sur l'identité du personnage des deux statues.

2° J'ai pu avoir pour le Musée[1] la stèle qui a été signalée jadis par M. Griffith[2] comme encastrée dans le mur d'une maison à Zaouiet Razin (fig. 8). Haute de 0 m. 37 cent., large de 0 m. 32 cent. Elle est sculptée dans un calcaire tendre, qui s'écaille facilement, aussi la partie gauche est fort mutilée.

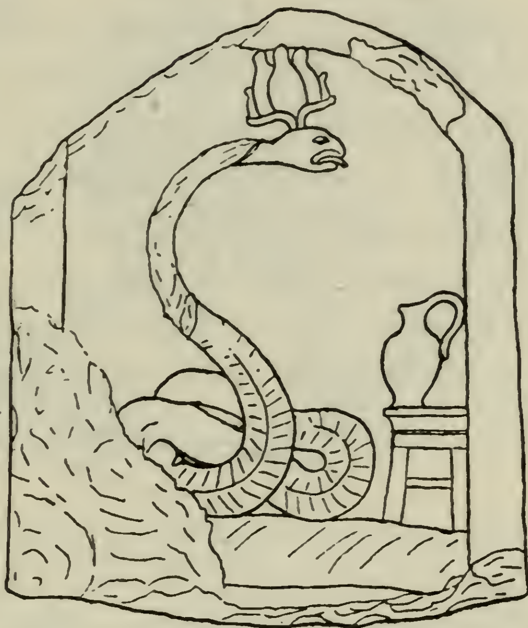


Fig. 8.

Le sommet est cintré; un encadrement de deux à trois centimètres de largeur borde le champ creux sur lequel les figures se détachent avec un relief qui atteint deux centimètres. Un serpent enroulé dresse sa tête surmontée du diadème *atef;* en face de lui, sur un petit meuble, est posée une cruche, rappelant la forme du vase *khnum* mais munie d'un pied. Aucune inscription n'accompagne cet Agathodémon, apparemment de basse époque ptolémaïque.

3° Disque en calcaire de 0 m. 026 mill. d'épaisseur dont un des côtés a 0 m. 14 cent. de diamètre, l'autre 0 m. 125 mill. Chaque face, gravée pour servir de moule ou cachet, porte des ornements et animaux. Sur la face la plus large le milieu est occupé par une rosace et l'encadrement est formé par une couronne de laurier; entre les deux sont représentés cinq quadrupèdes : 1° un éléphant qu'à ses petites oreilles on reconnaît pour

---

(1) Numéro d'entrée 43710. — (2) *Seventh Memoir of the Egypt Exploration Fund,* p. 60, pl. XX, 1.

appartenir à l'espèce indienne et dont le dos est couvert d'une housse rayée; 2° une antilope dont l'extrémité des cornes est légèrement infléchie vers l'avant; 3° une gazelle à cornes un peu tournée vers l'arrière; 4° un chameau à une bosse dont le corps est singulièrement allongé; 5° un âne (fig. 9).



Fig. 9.

Le revers a cinq épis(?) dans le cercle central et une bordure de lambrequins, avec une série d'oiseaux entre les deux : 1° un volatile à longue queue qui peut être un faisan; 2° le jeune oiseau dans lequel des égyptologues proposent de reconnaître une caille; 3° un passereau ressemblant au signe et paraissant être une bergeronnette; 4° le rapace nocturne , chouette ou hibou. Faisant vis-à-vis à cette série on a deux oiseaux de basse-cour : 5° un coq; 6° un palmipède, probablement un canard plutôt qu'une oie, la différence d'ornementation entre le cou (points) et le corps (traits) devant indiquer une variation de coloris du plumage. Cette face est moins bien conservée que l'autre, la pierre tombe en poudre et les contours ne sont plus aussi nets que pourrait le faire croire le croquis (fig. 10).



Fig. 10.

4° Jeton en os de 0 m. 03 cent. de diamètre et 0 m. 003 mill. d'épaisseur,

percé d'un petit trou en son milieu [1]. D'un côté on y voit une tête d'homme, coiffée d'un *pileolus,* tournée vers la droite; au revers on lit : XIII KACTOP IΔ⁻; il est donc probable que l'effigie, du reste sans caractères spéciaux, imberbe, est celle d'un des *fratres pileati.*

Non loin du birket du sud et tout près les uns des autres furent trouvés : 1° un groupe en calcaire représentant une chatte couchée sur le flanc (dont la tête est brisée) entourée de cinq petits chats qui jouent ou têtent : c'est en grand un type qu'on rencontre parfois en figurines de bronze ou d'émail; 2° une tête de 0 m. 10 cent. de hauteur, coiffée du klaft et qui passerait pour un portrait d'un Ptolémée si la tresse de l'enfance, à côté de l'oreille droite et un trou au sommet de la tête, pour fixer une couronne, n'indiquaient un fragment de statue d'Harpocrate, enfin 3° une partie d'une plaquette analogue aux modèles de sculptures mais sur laquelle un ibis coiffé de l'atef est de la plus grossière exécution.

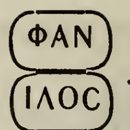
Les poteries trouvées au cours des travaux ne présentent rien de particulièrement intéressant. Grandes amphores, pots avec ou sans anses et coupes sont généralement en terre cuite très ordinaire, les plus anciens remontant à l'époque ptolémaïque mais la majeure partie ne datant que de la fin de la période byzantine. Une gargoulette pansue, à petit bec latéral, qui rappelle fortement les types actuels, est ornée d'un oiseau et d'un groupe de trois fleurs, incisés et peints en rouge.

On peut signaler aussi un vase de 0 m. 52 cent. de hauteur, dont le diamètre maximum est 0 m. 44 cent., à la base de 0 m. 28 cent. et au sommet de 0 m. 22 cent., avec trois petites anses autour du col qui est à peine marqué; les parois très épaisses sont perforées de quantité de trous de 0 m. 01 c. de diamètre environ, irrégulièrement placés; des vases analogues servent encore dans les villages pour fabriquer une sorte de macaroni.

Les anses d'amphores avec cachets sont rares; je n'ai pu en recueillir que trois avec marque grecque :

1° ΕΠΙΔΑΜoΚΛΕΥΣ; 2° ΑΡΑΤΗΦΑΝΕΥΣ [2]; 3° ...ΛΛΑΧ au-dessus d'un dessin ⊢+; et deux avec du latin : 1° I.NNISECV; 2° ...VCCI·L·FRO.

[1] Numéro d'entrée 43722. — [2] Cf. Botti, *Catalogue du Musée d'Alexandrie,* p. 239, n° 130.

Un bouchon d'amphore en plâtre est marqué 

.

Une ampoule de saint Ména offre sur les deux faces une image du saint debout entre deux chameaux.

Sur six fragments de statuettes en terre cuite, genre Fayoum, quatre sont des têtes d'Horus coiffé de deux bourgeons, accompagnés ou non du *pchent.*

Un moule en terre cuite de 0 m. 09 cent. de hauteur pour faire des têtes d'Hathor de face; le visage, encadré par deux tresses, est d'un travail assez soigné.

J'ai recueilli certains fragments de mortier présentant la particularité que le sable est remplacé par de petites coquilles marines noyées dans la chaux. Dans d'autres morceaux provenant peut-être de scellements, des noyaux de soufre sont épars dans la masse de chaux.

Avec quelques débris de vases coptes à dessins rouges et noirs ce sont les seuls objets dignes de mention recueillis dans le tell au cours de travaux ayant duré plus d'un mois.

Dans le village, comme pendant à la stèle de l'Agathodémon est encastrée dans le mur d'une maison une moitié de dalle portant une inscription arabe :

.....رحيم انشا الله هذا المسجد

.....الامير مصطفى اغا غفر الله له

.....فيه من المسلمين لمين

.....١٢ من الهجره النبويه
سنة

.....والسلام

L'inscription n'est pas bien ancienne; la date est incomplète, mais commence par 12 . ., ce qui ne peut nous conduire au delà de 1785; elle nous renseigne seulement sur le nom du fondateur de la mosquée, un certain Moustafa agha.

La récolte épigraphique et archéologique à Zaouiet Razin a été bien maigre et à première vue semble insignifiante, cependant je crois qu'elle peut nous aider à résoudre une question de géographie antique. La statue fait mention

d'Amon dans « l'eau de la montagne », or figure au temple de Séti à Abydos dans la liste des bras du Nil qui fait suite à celle des nomes; il est nommé le premier après , nom général du fleuve et doit représenter la branche occidentale puisque la branche la plus orientale est citée en dernier. Amon est de plus [1], mais dans la liste de Séti au temple de Gournah figure un personnage nilotique dont le nom est malheureusement mutilé et qui est coiffé ; il est probable qu'il s'agit du même lieu. La stèle en calcaire représente un serpent en face d'un vase . Or le serpent est la représentation du Kneph gnostique, nommé aussi Sôsos et Agathodémon[2]; l'identité du Nil et d'Agathodémon est encore démontrée par la stèle publiée par M. Dutilh[3], enfin Ptolémée semble attribuer spécialement le nom d'Agathodémon à la branche occidentale ou Grand Fleuve. Il n'est pas jusqu'aux têtes d'Horus coiffées de deux bourgeons, particulièrement abondantes, qui ne soient considérées comme représentant des génies du Nil[4].

Tout ce qu'on a trouvé indique donc une ville dont le Nil est la grande divinité, or si l'on se rapporte aux listes géographiques on voit que le IVe nome, sur le territoire duquel nous sommes, a pour sanctuaire principal , qui est sans doute le que possédait Tafnekht du temps de Piankhi. Etant donné l'importance du tell, le seul du reste qui soit au bord du Nil dans la région, je n'hésite pas à identifier Zaouiet Razin avec le chef-lieu du quatrième nome, , le Prosopite des Grecs. Je ne crois pas qu'on ait cherché encore la signification de , nom de la capitale de cette province : je crois en trouver l'origine dans les langues berbères. تازقا, تزقا signifient « maison » dans différents dialectes; à Bougie et à Ghat ازقّا désigne un tombeau; M. Basset reconnaît dans tous ces mots une racine

(1) est le nom d'une uræus qui figure sous le lit dans le bas-relief du temple de Séti à Abydos représentant le cénotaphe d'Osiris. Mariette, *Abydos*, t. I, p. 23, et Daressy, *Recueil de travaux*, t. XXI, p. 4.

(2) Maspero, *Sur les dynasties divines*, *Proceedings S. B. A.*, juin 1890.

(3) Dutilh, *Héraclès chez les Pygmées*, dans *le Lotus*, mai 1901.

(4) Dutilh, *Monnaies alexandrines*, dans l'*Annuaire de la Société de Numismatique 1895*. Cfr. pour différents types, E. Guimet, *Le dieu aux bourgeons*, dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

·:# (Z-K) qui paraît avoir eu d'abord le sens d'enceinte[1] et le déterminatif [hiéroglyphes] du mot égyptien agrée pleinement avec cette étymologie. Il nous reste à apprendre si ce camp libyen remonte aux périodes primitives, ou si c'est un souvenir des invasions du Delta sous Ménephtah et Ramsès III. Il faut se rappeler que Zaouiet Razin est presque en face de Tell Abou Billou, l'ancienne Térénuthis, tête de la route des lacs de Natron et, à l'inverse, débouché sur le Nil des voies de caravanes ou d'invasion des peuplades libyennes.

Ptolémée donne Nixiou comme capitale du nome Prosopite; si on place *Niciu* de la table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin à Zaouiet Razin, on obtient une juste proportion pour les distances indiquées vers *Naucratis* (Kom Gaïef) 43 milles et *Auleu* (Aousim), 24 milles par la première, ou vers *Andro* (Kharbéta) 31 milles et *Letus* (Aousim) 28 milles par le second. Dans la Chronique de Jean de Nikiou (qui dit entre autres fantaisies que le roi Prosopis régnait à Nikiou) est rapporté le massacre des chrétiens qui eut lieu en cette ville lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes; cet événement fut peut-être le signal du déclin de la cité, ce qui expliquerait que les listes coptes d'évêchés ne la connaissent plus, que tantôt ⲛⲓⲕⲓⲟⲩⲥ est simplement transcrit نقيوس, et que d'autres fois Nikious, ⲛⲉⲓⲕⲩⲟⲥ (*sic*) est réuni à ⲕⲟⲛⲟⲩ (Cynopolis?)[2] = ⲡϣⲁϯ en un seul siège épiscopal ابشادى qui est à 25 kilomètres plus au nord.

L'île prosopite est apparemment l'île comprise entre les deux grands bras du Nil à la pointe du Delta et le Bahr el Faraonia[3]. Au bord de ce dernier s'élève Menouf ou Menouf la haute منوف العليه, en copte ⲡⲁⲛⲟⲩϥ ⲣⲏⲥ l'ancienne [hiéroglyphes], Punubu en Assyrien; c'est à cause de l'étymologie du nom [hiéroglyphe] = *or* que Jean de Nikiou a appelé Chrysorroas le Bahr el Faraonia. Hérodote a causé quelques méprises en disant qu'Atarbéchis était dans l'île Prosopitis[4] : la ville où l'on enterrait les os de bœufs et où existait un temple consacré à Vénus est évidemment [hiéroglyphes], la Pi-ha-at-ti-hu-

[1] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère,* dans le *Journal Asiatique,* avril 1883, p. 312.

[2] Serait-ce la [hiéroglyphes] du papyrus démotique n° 31169 du Musée du Caire?

[3] C'est l'île des Béni Nasser de Maqrizi et des géographes arabes du moyen âge.

[4] Hérodote, *Histoire,* II, § 41.

ru-un-pi-ki de la liste assyrienne dont le tell Abou Billou marque l'emplacement. Ou bien la rive gauche du Nil faisait partie du nome Prosopite, ce qui est peu probable, car cette bande de terrain devait appartenir au troisième nome, celui de l'Occident et cette nécropole des bœufs serait , le sérapéum du nome selon la liste d'Edfou, et alors Hérodote a eu tort d'employer le mot «île» au lieu de «nome»; ou bien dans son explication il aura mis par erreur que les bateaux venaient de l'île au lieu de «en face de l'île». La description de Strabon est un peu obscure : «Gynæcopolis précède immédiatement Momemphis où il y a un culte d'Aphrodite et de la vache sacrée; au-dessus de Momemphis il y a le nome Nitriote». Nul doute que cette ville d'Aphrodite ne soit Atarbéchis; elle est aussi le Momemphis où se rencontrèrent les armées d'Apriès et d'Amasis, la Térénuthis de l'époque romaine et copte; voilà une des grandes villes d'Égypte qui a été longtemps méconnue. Pour revenir à Zaouiet Razin j'ajouterai que c'est peut-être elle qui est désignée au papyrus démotique du Caire sous le nom ( ) et enfin que le serpent-génie habitant le *pehu* du nome se nommait aussi .

SANSAFT, KOM EL CHOHADA[1].

Le kom el Chohada كوم الشهدا est à un kilomètre à l'est du village de Sansaft صنصفط, lequel s'étend au bord du Nil, à 4 kilomètres au nord de Zaouiet Razin. Ce kom est sans importance; long et large de 200 à 250 mètres, une ezbeh occupe toute sa partie ouest et le nord-est en est transformé en un cimetière que domine la qoubbeh de Cheikh Chahwan.

Une briquette de calcaire (0 m. 07 cent. × 0 m. 06 cent. × 0 m. 03 cent.) portant gravé d'un côté un buste byzantin de face, de travail enfantin et au revers un buste plus petit ainsi qu'une rosace, le haut d'une ampoule de saint Ména, une lampe ordinaire, un pot à anse à extérieur creusé de sillons, une monnaie de cuivre qu'il est impossible de nettoyer, sont les seuls objets recueillis dans le kom. A sa surface, quelques débris de poteries avec peintures rouge-brun et noir démontrent que l'emplacement était encore occupé lors de la période copte.

[1] Carte du Cadastre. Hod n° XVI, 17.

Les tombes du cimetière arabe sont beaucoup plus ornées que de coutume et quelques-unes ont des formes curieuses. Il y en a qui sont construites à gradins, d'autres ont des cannelures comme les mastabas archaïques, enfin beaucoup sont surmontées d'une sorte de petit portique à quatre ouvertures.

DAMALLIG, KOM EL KALBA[1].

Du village de دملّيج dépend un kom dit « el Kalba » كوم الكلبة (la chienne)[2], qui en est distant de 2 kilomètres vers le nord; il longe le canal el Nânâieh, de l'autre côté duquel, à 500 mètres, on trouve le village de Sedoud.

Le kom a une forme triangulaire allongée; du nord au sud il mesure 300 mètres, sa largeur maximum est de 175 mètres. Deux buttes élevées au plus de 7 mètres occupent les extrémités, elles sont jointes vers l'est par une ligne de hauteurs, tandis que la partie ouest est basse. On ne remarque à la surface, vers le milieu du tell, que deux rangées de coupoles basses, contiguës, en partie effondrées; ce sont des tombes arabes abandonnées, en briques crues, presque ensablées. On trouve dans le kom très peu de tessons de poterie.

Les travaux ont fait découvrir peu au-dessous de la surface quelques objets ptolémaïques, petits vases, fragments de figurines en terre cuite dont trois têtes : une de femme, une d'homme chauve et une de nègre; à partir d'un mètre de profondeur on ne trouvait plus traces de murs, mais rien qu'une masse compacte, excessivement dure et ne renfermant aucun objet. Les ouvriers attribuent cette dureté de la terre au halfa dont le kom est couvert, et dont les racines qui descendent à plus de deux mètres de profondeur ont la vertu de dessécher le sol. On ne peut s'empêcher de penser au passage d'Hérodote[3] disant que Ramsès et Sabacos (Chabaka) avaient fait surélever l'assiette des villes au moyen de la terre provenant du creusement des canaux.

Le kom el Kalba était jadis bien plus important. A 500 mètres au nord, au delà du canal Nânâieh, sur le territoire de Kafr el Sanabsa, subsiste une autre partie du tell encore inculte, creusée pour le sébakh jusqu'au-dessous

---

[1] Cadastre. Hod n° 10, 58. — [2] On dit aussi parfois Kom el Kalb. — [3] Hérodote, *Histoire*, Livre II, § CXXXVII.

du sol, et dans laquelle restent des blocs de granit et de calcaire sans inscriptions.

Dans le village de Damallig près de la mosquée et à Sedoud on voit quelques petites colonnes et chapiteaux coptes sans intérêt.

La liste des évêchés coptes est tellement corrompue et en désordre qu'il y a lieu de se demander si ⲕⲟⲛⲟⲩ mis comme équivalent de ⲛⲓⲕⲓⲟⲩⲥ ne s'appliquerait pas à notre Kom el Kalba = Cynopolis, Ibchadi ayant été mis par erreur pour Sedoud; on comprendrait plus facilement un déplacement du siège de l'évêché de 4 kilomètres seulement que de 25, si l'on maintient Ibchadi à Abchadeh.

TAMALAI, KOM EL AHMAR[1].

Le kom el Ahmar كوم الاحمر, d'une superficie de 7 feddans, se trouve à un kilomètre au sud du village de طملاى, près du canal el Nânâieh. L'enlèvement du sébakh l'a presque nivelé et il ne subsiste que des îlots épars élevés de un mètre, deux mètres au plus. L'un d'eux renfermant une construction qui a été brûlée a dû valoir au tell son nom de «butte rouge».

Près de la lisière nord gisent deux meules, dont l'une en granit rose avec traces d'un axe en fer, l'autre en calcaire nummulitique. Non loin de là on a mis au jour deux grands vases en terre cuite, dont la hauteur et le diamètre maximum sont de 1 m. 25 cent.; mais l'un des récipients est cylindrique, l'autre est à parois bombées.

Un débris d'un vase copte(?) curieux a été recueilli à la surface du sol; il était en forme de bateau dont l'extrémité forme goulot. Le milieu du bac n'est pas ponté; vers le bout seulement existe un plancher sur lequel un berger est debout avec huit animaux rudimentaires qu'on peut prendre pour des moutons; un autre homme était assis, les jambes pendantes. A l'extérieur de chaque côté deux anneaux étaient passés dans des boucles attachées aux flancs de l'embarcation, pour permettre de suspendre cet objet long de 0 m. 18 cent., large de 0 m. 10 cent., du travail le plus sommaire.

---

(1) Cadastre. Hod 21, n° 3.

KOM EL ÂCHIRI.

A trois kilomètres au sud-est de Tamalaï existe un petit kom connu sous les noms de kom el Âchiri كوم العشيرى ou kom Barhim كوم برهيم, situé sur le territoire de Kafr el Âchiri non loin du Bahr el Faraonia. Une partie en est déjà cultivée, le reste ne tardera guère, sauf une butte de quatre mètres de hauteur couronnée par le cimetière; il avait environ 200 mètres de diamètre. On voit à la surface quelques rares tessons coptes, mais il n'y a pas de pierres ou de monuments.

CHABCHIR.

Brugsch qui lisait [hieroglyphs] « Djekapir » assimilait cette ville à ⲡϫⲓϫⲃⲏⲣ, maintenant Chabchir-Tamalai qui se trouve près du confluent du Bahr el Faraonia et de la branche occidentale du Nil. Il subsiste quelques buttes sous le village actuel et dans le cimetière, mais rien n'indique en cette localité l'existence antérieure d'une grande ville.

DEBERKI. — KOM ABOU ZEID.

Au delà du Bahr el Faraonia, qui à partir de Menouf est maintenant comblé et livré à la culture, existe près de دبركى un petit kom appelé dans le pays كوم ابو زيد. Il n'offre aucun intérêt; déjà ramené presque au niveau des champs il ne montre aucun vestige de constructions. J'y ai recueilli un fragment de tablette en schiste pour broyer les couleurs et deux figurines de lions assis, en terre émaillée, en fort mauvais état du reste, de travail ptolémaïque. Ce n'est pas suffisant pour affirmer que Mahes était le dieu de la ville.

Le village même de Deberki est sur une butte assez élevée, mais je n'y ai vu aucune pierre ancienne.

ZAOUIET EL NAOURA.

Dans les rues de زاوية الناعورة on remarque un certain nombre de colonnes en granit et en calcaire, ainsi qu'un chapiteau copte en granit à feuilles d'acanthe. La ville a donc eu une certaine importance à l'époque byzantine, mais elle ne conserve pas de vestiges plus anciens.

SERSENA.

La ville de سرسنا est bien connue comme marquant l'emplacement d'une antique Arsinoé (?) ⲯⲁⲗⲁⲥⲓⲛⲓ, ⲯⲁⲣⲥⲓⲛⲏ ou Cléopatris ⲕⲁⲗⲏⲟⲡⲁⲧⲣⲓⲧⲁ (*sic*). Elle est contiguë à un autre village, el Chohada الشهدا, dans lequel la mosquée très importante, dédiée à Sidi Chibl, renferme un grand nombre de colonnes et chapiteaux anciens, dont un d'ordre ionique. Ces deux pays occupent tout le kom, sauf un espace libre de 3 feddans dans lequel est installé le cimetière, en sorte qu'il n'y a pas de possibilité de fouiller.

Je rappellerai que le socle de la statue d'Harpocrate érigée par Lykarion qui est maintenant au Musée d'Alexandrie[1] provient de Serséna.

BENDARIEH.

Entre Tala et Tanta, à 3 kilomètres 1/2 de la première ville, à 8 kilomètres de la seconde, se trouve le village de Bendarieh البندارية à 500 mètres duquel s'étend un tell dont la partie la plus élevée est occupée par le tombeau de Sidi Aly el Komi, visible de plus d'une lieue à la ronde, sa blanche coupole dominant les arbres des alentours.

Le tell est la chose du saint; personne n'oserait toucher à sa propriété; c'est le seul endroit dans ma tournée où je n'ai pas eu à constater des empiétements des voisins sur le terrain antique. Aucun fellah des environs ne veut prendre du sébakh dans les buttes, car el Komi serait capable de se venger en détruisant les récoltes ou en faisant mourir les bestiaux.

En arrivant je demandai des ouvriers pour le lendemain: omdeh, cheikhs et ghafirs promirent que j'en aurai tant que je voudrais; ce qui n'empêche que le lendemain pas un homme ne se présenta au travail. J'envoyai racoler au village voisin de Kafr Bemam; les résultats furent les mêmes. Je fus forcé d'écrire aux endroits où j'avais précédemment travaillé et de suite arrivèrent de Tamalai, de Zaouiet Razin et de Damallig une cinquantaine d'hommes déjà accoutumés à nos sondages. Le premier jour de fouilles une bonne partie du village faisait le cercle autour du chantier se demandant quelle allait être la punition de notre impiété et les interrogations étaient

---

(1) Breccia, *Catalogue général du Musée d'Alexandrie, Iscrizioni greche e latine*, p. 37, n° 57.

continuelles si nous allions ouvrir les tombes du cimetière ou démolir la qoubbeh du cheikh. Comme j'avais eu bien soin de délimiter le terrain «tabou» et qu'aucune catastrophe n'avait fondu sur nous, deux jours après on nous envoyait de Bendarieh des petites filles pour porter les couffes, puis quelques braves se risquèrent à venir piocher; le nombre en augmenta peu à peu et au bout de dix jours tout le village voulait se faire embaucher.

Le tell de Bendarieh se compose de deux buttes : celle du nord, longue de 150 mètres de l'est à l'ouest et autant du nord au sud, est presque entièrement couverte par un cimetière; au nord elle finit presque à pic, bornée par des murs en briques crues qui semblent toutefois appartenir à des maisons plutôt qu'à une enceinte. La butte du sud (200 mètres sur 150) a aussi un cimetière, mais la lisière ouest n'est pas encore envahie par les tombes et après le monument de Sidi Aly dont le seuil est à 11 mètres au-dessus de la plaine, la butte s'abaisse brusquement laissant à l'extrémité méridionale un espace libre d'une superficie d'environ 3 feddans[1]. Un fait qui frappe lorsqu'on examine le plan, c'est que la tombe du saint est sur une hauteur entourée d'une dépression après laquelle, au sud le niveau se relève en une série de buttes placées les unes à la suite des autres, au delà duquel est un plateau qui termine le kom. L'aspect de la série de buttes laisse pressentir une enceinte, et en effet, du côté sud on peut reconnaître l'existence de deux gros murs à peu près parallèles sur presque toute la largeur du tell. Était-ce l'enceinte d'un temple ou d'une ville, c'est ce que les fouilles n'ont pu encore élucider. Sur le plateau terminal une place est couverte de menus fragments de calcaire : il est à craindre qu'il n'y ait eu, établi là anciennement, un four à chaux et que les monuments antiques du tell el Bendarieh n'aient subi le sort commun à beaucoup d'autres temples. A la porte du monument de Sidi Aly était déposé un bloc de calcaire dur où cette inscription est en relief [hiéroglyphes] : c'est le seul fragment épigraphique recueilli dans le kom.

Les autres objets découverts sont : un petit chapiteau de colonne à huit palmes, provenant probablement d'une maison; les débris d'un couvercle de cercueil en terre cuite (XX[e] dynastie) avec peintures rouges et jaunes;

---

[1] Au total le kom a 320 mètres de diamètre.

une cuve ayant pu servir de cercueil d'enfant : de forme ovale avec parois légèrement évasées et munies de quatre petites anses, elle a 1 m. 10 cent. de long, 0 m. 85 cent. de large et 0 m. 40 cent. de hauteur; des statuettes funéraires en terre cuite, de la XX[e] dynastie; un pot en albâtre contenant encore de la poudre noire pour les sourcils. Dans les couches inférieures atteintes par les sondages de 3 et 4 mètres on a recueilli des instruments en silex, racloirs assez grossiers comme façon, dont un des côtés est transformé en scie.

La partie est du kom avec l'espace triangulaire entre les deux buttes est au niveau de la plaine et sert au battage du blé après la récolte. Il y a tout lieu de craindre, s'il existe encore des édifices antiques dans le tell, qu'ils ne soient situés sous le cimetière ou la tombe du cheikh Aly et par suite ne puissent être mis au jour.

Dans des murs de saqiehs, des ponceaux, des sébils aux alentours de Bendarieh on voit un certain nombre de pierres antiques, colonnes en calcaire ou en granit, mais toutes sont anépigraphes.

Je n'ai rien trouvé de pharaonique dans le village même et ai seulement copié cette inscription arabe dont la ponctuation laisse fort à désirer, gravée sur la traverse supérieure du moulin communal, maintenant abandonné et en ruine, bien que vieux seulement de 65 ans.

بِسْمِ اللهِ الرَحْمَنِ الرَحِيمْ الحَمدُ لِلَّهِ
رَب اَلْعَالَمِين وَبِه نَسْتَعِين
نصرٌ مِنَ الله وَفتحٌ قَرِيبْ

رَب يَسَرْ وَلاَ تعَسرْ رَب تمم بالخيرْ
اَنشَا هذه اَلطَاحوُنه الفقير
محمد ابوُ عَبِيه سنة ١٢٦٢ فى رمضان

Après les inscriptions il y a des ornements qui avaient la prétention de former des «sceaux de Salomon» mais ont été réduits à un quadrillage triangulaire et aux extrémités trois ⬭ les uns dans les autres au-dessus de ⊛.

Le résultat négatif au point de vue épigraphique des sondages exécutés à Bendarieh ne fait qu'exciter les regrets de ne pouvoir fixer d'une façon certaine un point important de la géographie du Delta. Il est évident que ce tell marque l'emplacement d'une ville puissante et il n'y a dans la région aucun autre kom. Tanta est une ville relativement moderne qui a dû son

développement à la renommée du cheikh Ahmed el Bédaoui qui vivait au XIII[e] siècle, puis dans les derniers temps à sa situation au centre de rayonnement des voies ferrées du Delta; Tala est une ville de troisième ordre, sans souvenirs du passé; à Bendarieh revient donc le droit de revendiquer le titre d'ancienne capitale de la région, et son nom arabe même, dérivé de بندر « ville de commerce », indique assez quel fut son rôle. Or les géographes grecs et romains n'ont indiqué qu'une seule localité de ce côté, c'est Taoua ou Tava.

Dans l'Itinéraire d'Antonin, Tava est porté sur la route transversale du Delta à 12 milles d'Andro et à 30 milles de Cyno. Bendarieh est bien sur une route légèrement infléchie au sud qui conduirait d'Andropolis (Kharbéta) à Cynopolis (Bénabousir), mais les distances indiquées ne sont pas exactes, car 12 milles nous conduiraient dans les parages de Kafr Ekhcha, à 8 kilomètres à l'ouest de Bendarieh; pour rétablir l'accord il faudrait changer XII en XVII et XXX en XXV. Les listes d'évêchés coptes sont confuses en cet endroit; elles nous donnent les équations suivantes :

ⲧⲁⲱⲡⲁⲗⲁ (ⲧⲃⲁⲕⲓⲉⲧϥⲉⲗⲗⲱ), ⲧⲁⲗⲁⲛⲁⲩ. مدينة طنسا ou مدينة طبسان
ⲧⲁⲩⲁ = ⲧⲁⲩⲁϩ طوة

Médinet Tansa ou Tansan est inconnu; طوة n'est que la transcription en arabe de Tauah. Il n'y a donc à retenir de cela que l'existence de deux Taouah, une ancienne, que j'identifie à Bendarieh, l'autre, récente, qui serait Tala.

Le nom de Taouah avait été transféré à la nouvelle résidence, car Maqrizi indique le cercle de Touah et de Menouf comme une des circonscriptions du Delta; mais le nom Tala prévalut et dans le cadastre de Melik el Achraf, Tala est portée comme ville de la province de Menouf, alors qu'El Bendarieh et Tanta sont dans le Gharbieh dont Mehalla était alors le chef-lieu.

Selon Ptolémée, Taoua était la capitale du nome Phthemphouti ou Phthemboudi, situé entre les branches thermutiaque et athribite au-dessus du nome Xoïte; Pline mentionne aussi ce nom Phtemphu que ne connaissent ni Hérodote ni Strabon, ni le papyrus des Revenus; on en peut inférer que Taouah était seulement le chef-lieu d'un district, autonome à certaines époques, qui sous Hadrien frappait des monnaies ayant pour emblème

Horus sur un lotus. Malheureusement il n'a été trouvé aucun texte hiéroglyphique pouvant nous aider à reconnaître quel était du temps des Pharaons le nom de la ville et de sa province.

FICHA SÉLIM.

Le village de Ficha Sélim, à 3 kilomètres 1/2 de Tanta, est construit sur un kom, et le cimetière occupe une petite butte isolée. Je n'ai pu voir aucune pierre antique dans ce pays où il y a encore une population copte assez importante.

Dans la maison d'un particulier existent trois fragments d'une inscription arabe sculptée sur une longue plaque de marbre, avec lettres entrelacées en relief. C'était une poésie en l'honneur d'Ahmed el Bédaoui, le grand saint de Tanta.

SANADID, KAFR EL HAMAM, GANZOUR.

Ces trois localités étaient sur des koms dont il reste peu de chose; toutefois à Kafr el Hamam les buttes sur lequel est installé le cimetière sont encore assez élevées.

Près de la mosquée de Ganzour on remarque quelques chapiteaux coptes.

MOSTAI, TELL OMM HARB.

Au sud du village de Mostai (district de Qouesna) s'étend un vaste tell connu sous le nom de Tell Omm Harb[1]. Il formait en 1908 un cercle de 800 mètres de diamètre dont un secteur au nord-est était déjà retranché et occupé en partie par une ezbeh; un peu au-dessous se dressaient des buttes couvertes de palmiers et autres arbres, enfin une bande de terrains cultivés suivait de près la limite méridionale; tout le reste était en buttes et en ruines. Dans l'intervalle l'aspect s'est beaucoup modifié; les champs ont envahi presque toute la périphérie, les parties centrales ont été vivement attaquées par les preneurs de sébakh et une voie ferrée portative

[1] Carte cadastrale. Hod 49, n° 1.

a facilité l'exploitation du tell par les propriétaires de terrains du voisinage. Les excavations ont été faites avec une telle ardeur que les qoubbehs de Fathma Omm Harb et une autre plus récente sont restées perchées à six mètres de hauteur sur des cubes de remblais ayant juste les dimensions de l'édifice. Une autre tombe de cheikh qui était un peu plus au nord a entièrement disparu : c'est que sous son emplacement on avait découvert des murailles antiques en pierre de taille, reconstruites avec des blocs provenant d'édifices de Ramsès II, Ménephtah et Chéchonq III; M. Edgar eut de la peine à faire respecter les droits du Service et reprendre méthodiquement les travaux qui ont produit les résultats signalés par lui dans les *Annales*[1].

Cette enceinte en pierre, dont le mur dégagé a une trentaine de mètres de longueur, semble indiquer la partie la plus intéressante du tell au point de vue archéologique. A quelques mètres de là, mais sur le terrain de l'ezbeh, existe un grand puits carré, également en pierre. C'est dans le voisinage qu'ont été trouvées il y a plusieurs années la statue de singe qui est au Musée du Caire, une tombe maçonnée d'époque saïte ou ptolémaïque; enfin près de là se dressait aussi un naos en granit noir, à toit en pyramide tronquée, dont les inscriptions sont totalement détruites, et qui miné peu à peu a fini par aller s'abattre une dizaine de mètres à l'est de sa position primitive, en bordure de la route de Mostaï à Remali qui traverse le kom.

La tentation était forte d'attaquer ce coin; mais il y avait au préalable des questions de délimitation à trancher; de plus la saison était avancée (20 juin), je ne pouvais m'attarder longtemps à Mostaï et il est toujours dangereux de laisser des travaux non achevés. Je laissai donc de côté cette zone, avec l'intention de la reprendre dans une autre campagne, et me contentai d'explorer le reste du kom.

Tout le tell Omm Harb a été primitivement une île de sable, un *gézireh,* comme il y en a tant dans la Basse-Égypte; les constructions amoncelées au cours des siècles ont surélevé son niveau, mais partout où le sébakh a été extrait on retrouve à la base le sable jaune et fluide.

Près de la lisière occidentale du tell on a reconnu une nécropole, les

---

[1] Edgar, *Report on an excavation at Tell Om Harb,* dans les *Annales,* t. XI, p. 164.

morts étant enfouis dans le sable à un mètre au-dessous de la surface, ce qui explique qu'il ne reste pour ainsi dire rien des momies; il n'y a même plus de squelettes et les os sont retournés en poussière.

Pour les morts les plus pauvres le corps était simplement déposé dans une fosse et à côté de lui on mettait quelques poteries des plus ordinaires. Avec quelques soins en plus la dépouille mortelle reposait dans une fosse dont le fond et les bords étaient recouverts d'une couche d'argile de peu de centimètres d'épaisseur. Un enterrement moins sommaire consistait à enfermer le corps dans deux grands vases en terre cuite, de manière à ce qu'il ne soit pas mis en plein sable. Ce sont plutôt les enfants qui étaient ensevelis de cette façon, car les vases employés à cet usage, des amphores de o m. 76 cent. à o m. 82 cent. de longueur, n'avaient pas les dimensions voulues pour recevoir de grandes personnes. Tantôt un fond de vase est posé simplement sur l'amphore pour obturer l'entrée, tantôt, pour avoir plus de longueur, un vase dont on a brisé la partie supérieure emboîte l'amphore et en double presque la longueur. De toute façon les vases étaient placés couchés à un mètre environ de profondeur dans une fosse simple ou enduit d'argile dont la direction est vaguement est-ouest.

Enfin lorsqu'on voulait faire quelques frais pour la sépulture du défunt on glissait le corps dans une gaine en terre cuite. La partie inférieure est cylindrique et le fond plat, de o m. 35 cent. de diamètre environ, a un trou en son milieu; la partie supérieure était ouverte à moitié, mais obturée par une plaque cintrée de terre cuite figurant le buste du défunt, avec figure et bras en relief, d'une exécution très sommaire. Souvent ce sarcophage est barbouillé de jaune et de rouge, des bandes partagent les côtés en plusieurs compartiments occupés chacun par une figure de divinité sans attributs spéciaux. Ce genre de cercueil est très répandu dans toute la Basse-Égypte où le bois pourrirait bien vite; j'en ai trouvé jadis près de Qouesna; les fouilles de Tell el Yahoudieh en ont fourni aussi de bons spécimens; là comme à Mostaï le cercueil était protégé par une enveloppe de briques crues, tantôt ronde, tantôt à section pentagonale, un toit à double pente recouvrant la fosse en auge. En différentes localités les statuettes funéraires trouvées avec ces sarcophages donnent des noms appartenant à la XIXe ou XXe dynastie, et la décoration des cercueils rappelle celle des caisses en bois de la même époque. A Mostaï il n'a pas

été découvert de statuettes à inscriptions; les poteries n'ont aucune forme caractéristique, mais rien ne vient à l'encontre de l'attribution de cette nécropole à l'époque des Ramessides. Au milieu de ces tombes un seul objet intéressant a été recueilli : c'est un vase à étrier[1] de fabrication étrangère, en terre fine jaunâtre lissée, dont l'anse et le corps sont ornés de bandes rouge-brun.

Les sondages dans les autres parties du tell éloignées du centre n'ont rien produit. En un certain nombre d'endroits on peut reconnaître le plan des maisons anciennes : les preneurs de sébakh ont détruit les murs en briques crues qui, s'étant chargés de matières azotées, étaient devenus propres à l'amendement des terres, et ont respecté les décombres remplissant les chambres, car mélangés de tessons de poterie et de débris de toutes sortes, ils étaient plus difficiles à exploiter et à utiliser, si bien que les anciennes salles se présentent sous forme de cubes en relief. Il y avait donc à faire la contre-partie du travail des fellahs et fouiller les réserves : les recherches ont été en pure perte et pas un objet n'est sorti de ces recherches; les chambres ont été vidées depuis longtemps.

On a seulement rencontré quelques grands vases en terre cuite grossière, épaisse de 2 centimètres et demi, propres à emmagasiner des grains ou autres produits; d'un diamètre et d'une hauteur de 1 m. 20 cent., avec une ouverture de 0 m. 58 cent., ils sont munis de quatre oreillettes juste au-dessous du rebord.

Le nom antique de Mostai nous est fourni par les inscriptions des pierres publiées par M. Edgar[2], où elle est appelée [hiéroglyphes]. Nous savons en même temps que la divinité principale était Thot, renseignement confirmé par deux monuments qui y ont été découverts : la statue creuse en forme de cynocéphale[3] et le petit groupe du Louvre publié par M. Bénédite[4].

Je connais trois autres mentions du nom antique de Mostai : deux figurent dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch (p. 307), l'une

---

(1) N° d'entrée 43735.

(2) Edgar, *Report on an excavation at Tell Om Harb*, dans les *Annales*, t. XI, p. 164.

(3) Maspero, *Guide du Musée du Caire* (1912), n° 755.

(4) *Scribe et Babouin*, dans les *Monuments et Mémoires* de la *Fondation Eug. Piot*, t. XIX, 1er fascicule. Cf. *Sphinx*, t. XVI, p. 140.

provient de la stèle de Piankhi (l. 122) et [hieroglyphs] semble être la ville où l'Éthiopien reçut la soumission des derniers princes rebelles; l'autre se trouve sur le sarcophage D. 11 du Louvre dont le possesseur était [hieroglyphs] « monographe de la campagne de Mesdi » en même temps que prêtre d'Isis de [hieroglyphs] et topogrammate de Busiris [hieroglyphs]. La troisième mention se trouve sur la stèle de l'apanage de Nitocris, où (l. 26) [hieroglyphs] figure parmi les villes appartenant à la princesse.

G. Daressy.

PETIT OBÉLISQUE D'AKHMIM

PAR

M. GEORGES DARESSY.

On a récemment découvert à Akhmim et envoyé au Musée du Caire[1] un petit obélisque en granit rose, d'époque ptolémaïque. La partie inférieure est brisée, mais la hauteur actuelle de 1 m. 35 cent. ne devait pas être dépassée de beaucoup; les côtés mesurent 0 m. 21 cent. au sommet et 0 m. 25 cent. vers la base. La partie supérieure offre une cavité destinée à encastrer un emblème qui a disparu, peut-être un épervier. Une seule des faces porte une colonne d'inscription en hiéroglyphes soigneusement gravés : [2] (?) [3] (vide) [4] .

Ce «bel» obélisque a été élevé en l'honneur de Min par une princesse dont le nom n'est malheureusement pas gravé. Le protocole rappelle assez celui de Bérénice, femme et sœur de Ptolémée III, gravé dans le temple de Philæ[5] où il est ainsi donné : , pour montrer qu'il doit être presque contemporain; toutefois les différences sont assez sensibles pour qu'on ne puisse l'attribuer à la même reine.

G. Daressy.

---

(1) Numéro d'entrée 43771.

(2) Le faucon est coiffé .

(3) La déesse semble être Hathor coiffée des cornes et du disque et ayant un posé sur les genoux.

(4) Dans l'original traverse un rectangle .

(5) Bénédite, *Temple de Philæ*, I, p. 67.

NOTE
SUR LES DIMENSIONS DES MONUMENTS D'ABYDOS

PAR

M. J. A. DECOURDEMANCHE.

Dans l'ouvrage intitulé *Les nouvelles fouilles d'Abydos* (Paris, 1899, in-4°), M. Amélineau a donné les dimensions d'un nombre important d'édifices, découverts par lui à Abydos, au cours de fouilles entreprises sur ce site en 1895-1896.

Il nous a paru intéressant de rechercher quels systèmes de mesures ont présidé à l'érection de ces constructions. Tel est le but du présent travail.

Rappelons-le, la métrologie antique constitue un ensemble arithmétiquement coordonné, dont toutes les parties concordent. Nous avons voulu savoir si, à Abydos, les mesures employées se rattachaient à cet ensemble. On verra qu'il en est ainsi. Ce point ne manque pas d'un certain intérêt.

En vue de la clarté, nous avons groupé les divers monuments d'après les systèmes, d'après les talents pondéraux qui ont fourni les étalons linéaires, les mesures ouvrières appliquées à la construction des édifices.

CHAPITRE PREMIER.
EMPLOI DU TALENT DIT LAGIDE ET DE SES DÉRIVÉS.

Comme nous l'avons expliqué dans notre *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens* (Paris, in-4°, 1909), toutes les mesures antiques dérivent d'un premier talent, dit talent A, dont la variété normale, des 25/24 de la variété faible, a un poids de 14 k. 166 gr. 2/3. Ce talent, augmenté de sa moitié, a donné naissance à un talent dit lagide, dont le poids est de 21 k. 250 gr. A ce poids en eau correspond, par le côté du

cube qui le renferme, le pied dit lagide, de o m. 277 mill. C'est ce pied qui a servi de mesure ouvrière à la construction des édifices de Babylone (voir *Traité*, p. 62 et suiv.).

Le talent lagide doublé, autrement dit porté de 21 k. 250 gr. à 42 k. 500 gr., constitue le talent-type égyptien dit pharaonique, dont le pied mesure o m. 349 mill.

Enfin, le même talent lagide, triplé, soit porté à 63 k. 750 gr., constitue le talent dit égypto-babylonien, dont le pied mesure o m. 399 1/2 mill.

Ces trois pieds (ou plutôt les deux premiers, comme on le verra ci-après) constituent les mesures ouvrières appliquées à l'édification de l'immense majorité des constructions dont les dimensions ont été relevées, à Abydos, par M. Amélineau. Si d'autres mesures ont été utilisées, c'est d'une façon tout à fait exceptionnelle.

Nous allons donc diviser le présent chapitre en trois paragraphes : le premier relatif à l'emploi direct du talent lagide, le second à l'emploi du talent pharaonique, le troisième à l'emploi du talent égypto-babylonien.

§ 1. Emploi du talent dit lagide.

A. *Tombeau dit du roi Serpent.* — Les mesures de ce tombeau ont pour base le talent dit lagide, de 21 k. 250 gr., dont le pied ressort, nous l'avons dit, à o m. 277 mill.

Avec la division de la coudée longue (deux pieds) en 32 doigts, le système linéaire dit lagide se détaille comme suit :

Doigt	1	o m 0173	1/8
Palme (4 doigts ou 3 pouces)	4	o 069	1/4
Spithame (demi-coudée lapidaire)	12	o 207	3/4
Pied bélady ou zereth	16	o 277	
Coudée lapidaire	24	o 415	1/2
Coudée longue	32	o 554	

Les dimensions données (p. 130 et suiv.) pour le tombeau dont il s'agit sont celles ci-après :

Hauteur : 2 m. 07 cent.

Largeur : 9 m. 93 cent.

Longueur : 11 m. 85 cent.

Essayons de traduire ces dimensions en mesures lagides, en prenant pour mesure ouvrière le palme de 4 doigts ou 3 pouces, soit de 0 m. 069 1/4 mill.

Hauteur : 30 palmes, soit 2 m. 07 3/4 cent., pour les 2 m. 07 cent. indiqués.

Largeur : 144 palmes, soit 9 m. 972 mill., pour les 9 m. 93 cent. indiqués.

Longueur : 172 palmes, soit 11 m. 911 mill., pour les 11 m. 85 cent. indiqués.

A la page 139, sont indiquées les dimensions de neuf chambres, entre lesquelles se partage la longueur du côté nord de la salle dont nous venons de parler. Toutes ont, naturellement, la hauteur de la salle elle-même, soit les 2 m. 07 cent. déjà indiqués comme correspondant à 30 palmes, soit à 2 m. 07 3/4 cent. De même, la longueur est égale pour toutes, puisque toutes ont leur façade constituée par une muraille parallèle au mur du fond. Cette longueur est estimée, pour celles dont la façade subsiste, à 1 m. 70 cent., chiffre évidemment arrondi. Pour nous, il s'agit là de 25 palmes ou 100 doigts, qui font 1 m. 73 1/8 cent.

En largeur, les chambres 1 et 2 ont 86 centimètres indiqués. Le n° 3 a 82 centimètres. Chacune de ces mesures correspond, sauf négligence de construction, à la moitié des 1 m. 70 cent. donnés pour la longueur intérieure. Pour nous, la largeur intérieure de chacune correspond à 12 1/2 palmes, soit à 50 doigts et à 0 m. 86 9/16 cent.

Le n° 7 a 1 m. 33 cent. indiqués et le n° 9 a 1 m. 42 cent. Ces deux chiffres réunis font 2 m. 75 cent., soit 10 pieds ou 40 palmes pour 2 m. 77 cent. La largeur régulière de chacune de ces chambres ressort donc à 5 pieds, à 20 palmes et à 1 m. 38 1/2 cent.

La chambre n° 4 a 0 m. 76 cent., celle n° 5 a 0 m. 68 cent. et celle n° 6 a 0 m. 60 cent. Le total est de 2 m. 04 cent. Ce chiffre correspond, d'après nous, à 30 palmes, soit à 2 m. 07 3/4 cent. Le n° 4 aurait donc, comme mesure régulière, 11 palmes soit 0 m. 76175, le n° 5 aurait 10 palmes soit 0 m. 6923 et le n° 6 aurait 9 palmes, soit 0 m. 62325.

Enfin la chambre n° 8 de 1 m. 24 cent. indiqués, aurait 18 palmes, soit 1 m. 2465 de mesure régulière.

L'épaisseur des cloisons séparatives de chambres n'est pas indiquée,

mais il est possible de l'évaluer. En effet, si l'on additionne les diverses largeurs indiquées pour les chambres, le total ressort à 8 m. 55 cent. et si l'on retranche ce total des 11 m. 85 cent. indiqués pour la longueur de la salle, il reste 3 m. 30 cent. pour l'épaisseur totale des 8 cloisons séparatives et des deux murs est et ouest qui, d'après le plan, sont d'une épaisseur égale à celle des cloisons. Chacun de ces murs aurait donc environ 0 m. 33 cent.

Parallèlement, d'après nos calculs rectificatifs, les 9 chambres prennent 125 palmes 1/2 sur les 172 palmes de la longueur de la salle; il reste donc 46 1/2 palmes ou 186 doigts pour les 10 épaisseurs. D'après nous, l'épaisseur unitaire doit être calculée à 18 doigts 2/3, soit 14 pouces, mesure fort usitée dans la métrologie antique. Sur cette base, l'épaisseur de mur ressort à 0 m. 3231 2/3, comme mesure théorique calculée. Ici les 14 pouces sont de ceux dont 3 constituent le palme de 0 m. 069 1/4 mill., ils équivalent donc à 4 palmes 2/3.

B. *Tombeau de Aouapata.* — A la page 19 et aux suivantes, sont indiquées des mesures relevées sur ce tombeau.

Si l'on additionne les mesures partielles relatives au couloir, soit 5 m. 23 cent. + 0 m. 21 cent. + 1 m. 01 cent. + 94 m. 15 cent., la longueur totale ressort à 100 m. 60 cent.

La largeur moyenne du couloir est de 2 m. 50 cent.

A partir du point où commence le revêtement de granit, la largeur n'est plus que de 1 m. 06 cent.

La baie de la porte est de 1 m. 12 cent.

La profondeur (épaisseur) des murs d'appui est de 0 m. 55 cent.

La chambre sépulcrale est revêtue de granit à une hauteur de 2 mètres environ.

Le mur nord a 5 m. 95 cent. de long et le mur est a 3 m. 75 cent.

Ces diverses dimensions s'expliquent par l'emploi, comme mesure unitaire, du palme lagide de 0 m. 069 1/4 mill.

Avec 1.450 palmes, ce qui correspond à 362 1/2 coudées de 16 doigts ou à 725 spithames de 8 doigts (ou pieds de constructeur, car la mesure de constructeur est toujours de moitié de celle linéaire), on arrive à 100 m. 41 1/4 cent. au lieu de 100 m. 60 cent. indiqués.

La largeur du couloir, calculée sur 36 palmes, donne o m. 2493 au lieu des 2 m. 50 cent. indiqués. Il en est de même à propos de la hauteur du mur. Le couloir aurait donc 36 palmes ou 6 coudées moyennes de largeur sur une hauteur égale.

Les 1 m. 60 cent. du mur excavé correspondent à 23 palmes, pour 1 m. 592 3/4 mill.

Les 1 m. 06 de l'étranglement du couloir, avant la porte, correspondent à 15 palmes, pour 1 m. 038 3/4 mill.

Les 1 m. 12 cent. de la baie de la porte sont à rapprocher de 16 palmes, pour 1 m. 108 mill.

Une coudée longue, de 32 doigts ou 8 palmes, mesure o m. 554 mill. Cette mesure correspond aux 55 centimètres indiqués pour l'épaisseur des murs. Il est à remarquer qu'à Babylone le temple de Bel et ses cours sont construits de briques qui ont, sur toutes leurs faces, cette même dimension d'une coudée longue ou de o m. 554 mill.

La hauteur du revêtement en granit est, approximativement, évaluée à 2 mètres. Or, 30 palmes, soit 5 coudées moyennes, font 2 m. 07 3/4 cent.

Il est donné, au mur nord de la chambre funéraire, une longueur de 5 m. 95 cent. et 86 palmes font 5 m. 955 1/2 mill.

Rapprochons enfin les 3 m. 73 cent. donnés au mur est, de 54 palmes, soit 3 m. 73 1/4 cent.

Il semble donc bien que (sauf de légers écarts comme il s'en trouve toujours quand l'on opère une comparaison entre des mesures théoriques calculées et des mesures d'usage) le tombeau d'Aouapata a le palme lagide comme mesure ouvrière de construction.

C. *Tombeau de la page 96.* — A la page 96, sont données les dimensions suivantes pour un tombeau : 9 m. 20 cent. de long, 5 m. de large et 4 m. 15 cent. de profondeur.

En prenant le palme lagide de o m. 069 1/4 mill. comme mesure ouvrière l'on obtient :

Longueur : 132 palmes, 9 m. 141 mill. pour 9 m. 20 cent. indiqués;

Largeur : 72 palmes, 4 m. 986 mill. pour 5 m. indiqués;

Profondeur : 60 palmes, 4 m. 155 mill. pour 4 m. 15 cent. indiqués.

A remarquer, comme harmonie architecturale, que l'addition des

60 palmes de la profondeur et des 72 palmes de la largeur égale aux 132 palmes de la longueur.

Par suite, les proportions sont les suivantes : la profondeur est des 5/6 de la largeur et des 5/11 de la longueur; la largeur est des 6/11 de la longueur.

D. *Deux tombeaux, chacun à trois niches.* — A la page 115, sont donnés des détails sur deux tombeaux, chacun renfermant 3 niches.

Le premier, portant le n° 61, a pour dimensions indiquées : 2 m. 02 cent. de long, 2 m. 10 cent. de large et 1 m. 19 cent. de profondeur;

Le second, n° 62, a, en longueur 2 m. 01 cent., en largeur 2 m. 05 cent., en profondeur 1 m. 19 cent.

A notre avis, les petites différences entre les dimensions de ces deux tombes sont uniquement dues à une négligence de construction; intentionnellement, ces dimensions devaient être égales. De même, la longueur et la largeur devaient être intentionnellement identiques.

A propos de la tombe du roi Serpent, nous avons donné le détail de la division de la coudée moyenne lagide en 24 doigts et de la coudée longue en 32 doigts. Mais cette division n'est pas la seule appliquée à ces coudées. Nous donnons ici celle basée sur 28 doigts attribués à la coudée moyenne :

Doigt	1	0m 0148 11/28
Palme	4	0 0593 4/7
Pied commun	16	0 2374 2/7
Pied royal (14 pouces)	18 2/3	0 277
Coudée commune	24	0 3561 3/7
Coudée royale (21 pouces)	28	0 415 1/2
Coudée longue (28 pouces)	37 1/3	0 554

Pour nous, la mesure ouvrière des deux tombeaux susmentionnés est le palme défini ci-dessus, de la dimension de 0 m. 0593 4/7 pour 4 doigts ou 3 pouces.

Sur cette base on a :

Longueur et largeur de l'un et l'autre tombeau 35 palmes, soit 2 m. 07 1/2 cent., au lieu des 2 m. 02 cent. et des 2 m. 01 cent. indiqués pour la longueur; des 2 m. 10 cent. et des 2 m. 05 cent. indiqués pour la largeur. Il est à noter que 35 palmes ne constituent pas une

mesure rompue et arbitraire; tout au contraire ce nombre représente 10 coudées royales de constructeur, 5 coudées royales linéaires.

Si nous donnons 20 palmes à la profondeur, nous obtenons 1 m. 197 1/7 mill. pour les 1 m. 19 cent. indiqués.

La relation entre la largeur et la longueur, d'un côté et la profondeur de l'autre, serait donc celle, des plus simples, de 7 à 5.

Mais trois niches existent dans chacun des tombeaux. Toutes ont une hauteur uniforme indiquée de 0 m. 66 cent.

Quant aux deux autres dimensions, elles sont indiquées comme suit :

Premier tombeau	0m 54 sur 0m 61
" "	0 54 " 0 60
" "	0 53 " 0 60
Second tombeau	0 55 " 0 60
" "	0 52 " 0 58
" "	0 54 " 0 58

A la seule inspection de ces chiffres il apparaît, à notre avis, que l'intention de l'architecte était de faire six niches égales, que le manque de précision du maçon est l'unique cause des irrégularités observées.

Si donc, nous continuons à prendre le palme déjà mentionné, comme mesure ouvrière, nous trouvons :

Largeur théorique	9 palmes, soit	0m 5342 1/7
Longueur théorique	10 palmes, soit	0 5935 5/7
Hauteur théorique	11 palmes, soit	0 6529 1/7

Ainsi les dimensions voulues des niches auraient été : 9 palmes de large sur 10 de long et 11 de haut.

Tout concourt ainsi à nous donner à penser que les deux tombeaux en question ont, pour mesure ouvrière, le palme lagide du système des 28 doigts à la coudée royale, d'une fois et demie le pied.

Cette division de la coudée royale en 28 doigts ou 7 palmes constitue, notons-le, une transformation de la division normale et première du pied en 16 doigts et 4 palmes; de la coudée royale, d'une fois et demie le pied, en 24 doigts et 6 palmes. La mesure par 28 doigts et 7 palmes est donc plus récente que celle en 24 doigts.

Comme conséquence, les édifices construits sur la base de la division en 28 doigts présentent une présomption d'ancienneté moindre, par comparaison à ceux établis sur la base de la division en 24 doigts. Nous disons une présomption, car il est fort possible que la division en 28 doigts ne se soit pas substituée, immédiatement et partout, à celle en 24 doigts; il est également possible que cette division ait continué à être appliquée à des édifices royaux, alors que celle en 28 doigts, d'où sortent la coudée commune et le pied commun, était employée pour des édifices particuliers.

§ 2. Emploi du talent égyptien pharaonique.

A. *Tombeau dit du roi Den.* — Aux pages 119 à 123, sont indiquées des mesures relevées sur le grand tombeau dit du roi Den.

Elles nous paraissent issues du système égyptien, lequel a pour base un talent de 42 k. 500 gr. le talent lagide doublé. Le volume, en eau, de ce poids, est de 42 litres et demi et le côté du cube renfermant cette contenance en eau mesure, nous l'avons dit, o m. 349 mill.

C'est le pied royal égyptien qui, sous l'aspect de la division en 28 doigts de la coudée royale, d'une fois et demie le pied, a donné naissance au système linéaire suivant :

Doigt	1	o^m 0186	27/28
Palme (3 pouces)	4	o 0747	6/7
Petit empan (demi-coudée commune)	12	o 2243	4/7
Grand empan (demi-coudée royale)	14	o 2617	1/2
Petit commun	16	o 2991	3/7
Pied royal (14 pouces)	18 2/3	o 349	
Coudée commune	24	o 4487	1/7
Coudée royale (21 pouces)	28	o 523	

En prenant pour mesure unitaire le palme, comparons, à ce système, les mesures prises sur le tombeau du roi Den.

Longueur de la chambre sépulcrale 15 m. o5 cent. et 200 palmes font 14 m. 95 5/7 cent.;

Largeur de la même chambre 8 m. 90 cent. et 120 palmes font 8 m. 974 1/7 mill.;

Hauteur de ladite chambre 6 m. 28 cent. et 84 palmes font 6 m. 2822.

Ainsi, la largeur de la chambre est des 3/5 de sa longueur, ce qui constitue un rapport des plus simples et la hauteur est des 7/10 de la largeur, relation également des plus simples.

Les deux murs de l'escalier, est-il dit, se continuent parallèlement pendant 9 m. 55 cent. Cette longueur totale est occupée par 21 marches d'environ 0 m. 55 cent. de large et hautes d'environ 8 centimètres.

Notons immédiatement que c'est par une faute d'impression que la largeur des marches est indiquée d'environ 0 m. 55 cent., au lieu de 0 m. 45 cent., car 21 marches à 0 m. 55 cent. feraient 11 m. 55 cent. au lieu des 9 m. 45 cent. indiqués, tandis que 21 marches à 0 m. 45 cent. environ font 9 m. 45 cent.

Cette largeur de marche de 0 m. 45 cent. environ nous paraît correspondre aux 0 m. 4487 1/7 de la coudée commune de 24 doigts. Les 8 centimètrés environ, de la hauteur de la marche correspondraient à 4 doigts ou un palme, soit à 0 m. 0747 6/7, plus le joint.

Pour le second escalier, il s'agit de 21 marches, de 0 m. 47 cent. environ l'une, de 0 m. 09 cent. de hauteur et d'une longueur totale d'environ 10 mètres. La largeur de la marche serait de 25 doigts, ensemble 0 m. 4674 3/28 et sa hauteur de 5 doigts, soit de 0 m. 934 23/28 mill. Les 21 marches, à 25 doigts l'une, font 525 doigts, dont la longueur est de 9 m. 8156 1/4. Nous voilà bien près des 10 mètres environ mentionnés.

L'épaisseur du mur de briques entourant le tombeau est indiquée comme de 4 m. 39 cent. et 10 coudées communes, à 24 doigts, ensemble 240 doigts, (60 palmes) font 4 m. 487 1/7 mill.

L'écartement des deux murs de l'escalier est indiqué de 1 m. 87 cent. et 100 doigts (25 palmes) à 0 m. 0186 27/28 pour le doigt, font 1 m. 86 27/28 cent.

La longueur totale du tombeau est estimée à 39 m. 21 cent. et 75 coudées royales de 28 doigts, ensemble 2.100 doigts (525 palmes), de 0 m. 523 1/2 mill. l'une, font 39 m. 16 1/4 cent.

Il est indiqué, pour le mur nord de l'escalier, un écart de 2 m. 35 cent. Or, 4 1/2 coudées royales de 28 doigts ensemble 126 doigts (31 palmes 1/2) à 0 m. 523 1/2 mill. par coudée, font 2 m. 35575.

Une autre rentrée, d'environ 25 centimètres, est mentionnée et un

grand empan, autrement dit une demi-coudée royale de 14 doigts, donne 0 m. 2617 1/2.

On le voit, ces diverses mesures, sauf la négligence coutumière des ouvriers égyptiens, se prêtent absolument à la comparaison avec celles issues du pied égyptien et de ses dérivés.

B. *Tombeau dit de Qâ.* — A la page 126, les dimensions données pour ce tombeau sont les suivantes : longueur : 10 m. 90 cent.; largeur : 5 m. 86 cent.; enfin, hauteur : 4 mètres environ.

Si nous appliquons les mesures du système égyptien, nous trouvons :

Longueur : 42 coudées royales de constructeur (demi-coudées) de 14 doigts, ensemble 188 doigts, pour 10 m. 9935 et 10 m. 90 cent. indiqués;

Largeur : 22 1/2 des mêmes coudées, ensemble 315 doigts, pour 5 m. 88 15/16 cent. et 5 m. 86 cent. indiqués;

Hauteur : 15 des mêmes coudées, ensemble 210 doigts, pour 3 m. 92 3/8 cent. et 4 mètres indiqués.

Ainsi, la hauteur est des 2/3 de la largeur, ce qui est une proportion simple, la hauteur est des 5/14 de la longueur, autrement dit à 10 de hauteur correspondent 28 de longueur.

Cette proportion, avec base de 7 comme multiplicateur, est à rapprocher de celle des 7/10 de la largeur, trouvée pour la hauteur dans le tombeau de Den.

Au surplus, les proportions dans lesquelles figure le nombre 7 semblent avoir exercé une attraction particulière sur les architectes égyptiens.

C. *Troisième tombeau.* — Pour ce tombeau, les dimensions fournies p. 137 sont les suivantes : longueur : 16 m. 75 cent., largeur : 7 m. 60 c., hauteur : 5 m. 15 cent.

Le seul fait que ces mesures sont indiquées par échelons arrondis de 5 centimètres l'un, donne le sentiment qu'elles ont été prises *grosso modo,* sans exactitude rigoureuse.

Par application des mesures égyptiennes, nous trouvons :

Longueur : 75 demi-coudées communes, de 0 m. 2243 4/7, de

12 doigts, ensemble 900 doigts (225 palmes) et 16 m. 8267 6/7 pour 16 m. 75 cent. indiqués;

Largeur : 25 pieds communs, de 0 m. 2991 3/7, ensemble 400 doigts (100 palmes) et 7 m. 4785 5/7, pour 7 m. 60 cent. indiqués;

Hauteur : 10 coudées royales, de 0 m. 523 1/2 mill., de 28 doigts, ensemble 280 doigts (70 palmes) et 5 m. 23 1/2 cent. pour 5 m. 15 cent. indiqués.

Ainsi, la hauteur serait des 7/10 de la largeur et la longueur aurait deux fois et demie la dimension de la largeur. Ce sont là des relations fort simples.

D. *Tombeau à trois salles et deux escaliers.* — Pour ce tombeau, les dimensions suivantes sont indiquées, aux pages 116 et 117 : longueur totale, du nord au sud, 8 m. 57 cent.; largeur, 4 m. 30 cent.; hauteur, 2 mètres environ. Longueur de l'escalier est, 1 m. 65 cent., de l'escalier ouest, 1 m. 59 cent. Sur la longueur de l'escalier et le flanquant, se trouve un mur de 0 m. 59 cent.

L'on a encore : largeur des salles divisant la grande : première salle : 1 m. 19 cent.; seconde salle : 3 m. 57 cent.; troisième salle : mêmes dimensions d'après le plan.

Si nous considérons le palme égyptien de 0 m. 0747 6/7 comme la mesure ouvrière de cet édifice, nous trouvons :

Longueur totale : 115 palmes (460 doigts), soit 8 m. 6003 4/7, pour 8 m. 57 cent. indiqués;

Largeur : 57 1/2 palmes (230 doigts), soit 4 m. 3001 11/14, pour 4 m. 30 cent. indiqués;

Hauteur : 28 3/4 palmes (115 doigts), soit 2 m. 1500 15/28, pour 2 mètres environ indiqués.

Ainsi, la largeur serait de la moitié de la longueur et la hauteur de moitié de la largeur. Ce sont là des proportions extrêmement simples.

Passons aux salles divisant la grande : la largeur de la première salle ressort à 16 palmes ou 1 m. 1965 5/7 pour 1 m. 19 cent. indiqué et celle de chacune des deux autres salles à 48 palmes ou 3 m. 5897 1/7 pour 3 m. 57 cent. indiqués.

L'ensemble de ces trois largeurs fait 112 palmes. Il reste donc 3 palmes

sur la longueur de la grande salle. Ces trois palmes, soit o m. 2243 4/7, correspondent aux 22 centimètres donnés pour l'épaisseur de la cloison séparative entre la seconde salle et la salle suivante.

Examinons maintenant les escaliers. Pour nous, la dimension intentionnelle, pour l'un et l'autre, serait de 22 palmes, soit 1 m. 6452 6/7 et l'écart de dimension, signalé entre l'un et l'autre, proviendrait d'une négligence de construction.

Au mur estimé à o m. 59 cent., correspondent 8 palmes, soit o m. 5982 6/7.

Fâcheusement, sauf pour la cloison séparative entre la seconde et la troisième salle, l'épaisseur des murs n'est pas indiquée; il en est de même en ce qui concerne la dimension des briques employées.

A propos de la cloison, il est dit qu'elle est formée de deux lits de briques. Comme elle a, comme épaisseur, 3 palmes (les 12 doigts d'une coudée commune de constructeur), cela donne à la brique une largeur de 6 doigts, soit de o m. 1121 11/14.

C'est là un très petit appareil et, d'ordinaire, le grand appareil est considéré comme un signe d'ancienneté. Il reste à savoir si la cloison en question est contemporaine ou postérieure à la construction du reste de l'édifice. Vraisemblablement, ce point se serait trouvé élucidé si la dimension des briques avait été fournie, car, alors, on aurait su si la brique de la cloison et celle employée pour le surplus de l'édifice étaient identiques ou non.

E. *Tombeau à cinq chambrettes dans une grande salle.* — Aux pages 80 et 81 sont données les dimensions d'un édifice dont les murs ont une épaisseur de 37 centimètres.

Dans une grande salle, qui, mesure 4 m. 55 cent. d'est en ouest et 3 m. 32 cent. du nord au sud, il a été tracé, parallèlement au mur nord, un mur de refend qui, à l'est, est séparé du mur nord par 58 centimètres et, à l'ouest, ne présente plus qu'un écartement de 55 centimètres, par défaut de parallélisme. Ce mur constitue ainsi une sorte de couloir.

Il est divisé, au moyen de 4 cloisons séparatives nord-sud, en 5 chambrettes ou puits qui ont en largeur, en partant de l'est : la première chambrette à l'intérieur, 85 centimètres de large, la seconde 52 centimètres, la troisième 61 centimètres, la quatrième 66 centimètres, enfin, la

cinquième 1 m. 05 cent. Cette chambrette est la seule qui ait une porte sur la grande salle. Cette porte mesure 46 centimètres.

Toutes ces dimensions, à notre avis, dérivent du système égyptien et leur mesure ouvrière commune est le palme, de 4 doigts ou 0 m. 0747 6/7. Sur cette base, l'on obtient les résultats suivants :

Épaisseur des murs : 37 centimètres, soit 5 palmes, pour 0 m. 3739 4/7;

Longueur de la grande salle : 4 m. 55 cent., soit 60 palmes, pour 4 m. 487 1/7 mill;

Largeur de la grande salle : 3 m. 32 cent., soit 45 palmes ensemble 5 m. 365 4/7 mill., ce qui donne, à la largeur, les 3/4 de la longueur.

Écartement de la muraille longitudinale : 58 centimètres d'un bout et 55 de l'autre, pour 7 1/2 palmes ou 30 doigts, soit 0 m. 5608 13/14.

Première chambrette : 85 centimètres, soit 12 palmes ou 0 m. 8974 2/7;

Seconde chambrette : 52 centimètres, soit 7 palmes et 0 m. 5235;

Troisième chambrette : 61 centimètres, soit 8 palmes et 0 m. 5982 1/7;

Quatrième chambrette : 66 centimètres, soit 9 palmes et 0 m. 6731 3/7;

Cinquième chambrette : 1 m. 05 cent., soit 14 palmes et 1 m. 047 mill.;

Porte : 46 centimètres, soit 6 palmes et 0 m. 4487 1/7.

Si l'on additionne le nombre de palmes donné aux 5 chambrettes dans le sens de la longueur de la grande salle, on obtient 50 palmes. Si chacune des 4 cloisons transversales avait l'épaisseur de 5 palmes indiquée pour les murs entourants, cela représenterait 20 palmes qui, ajoutées aux 50 occupés par les chambrettes, feraient un total de 70 palmes, supérieur de 10 palmes à la longueur totale de la grande salle. De toute nécessité, chacune des 4 cloisons n'a donc pas 5 palmes, mais la moitié, soit 2 1/2 palmes ou 10 doigts.

Cela donne à penser, en supposant que la cloison soit formée de l'épaisseur d'une seule brique, que la brique employée avait une largeur de 10 doigts, soit de 0 m. 186 17/28 mill. C'est encore là un très petit appareil.

La hauteur de l'édifice n'est pas indiquée.

F. *Tombeaux de la page 77.* — Les dimensions de trois tombes sont indiquées comme suite à cette page :

Premier tombeau : 3 m. 30 cent. sur 2 m. 19 cent.;

Second tombeau : 5 m. 25 cent. sur 3 m. 25 cent.;

Troisième tombeau : 7 m. 25 cent. sur 2 m. 60 cent.

Si nous considérons le palme égyptien comme la mesure ouvrière de ces trois tombes, l'on obtient :

Premier tombeau : 45 palmes de long (15 fois 3 palmes), soit 3 m. 365 2/7 mill., pour 3 m. 30 cent. indiqués; 30 palmes (10 fois 3 palmes) de large soit 2 m. 243 1/7 mill., pour 2 m. 19 cent. indiqués. Cette tombe aurait donc, en longueur, une fois et demie sa largeur;

Second tombeau : 70 palmes de long (10 fois 7 palmes), soit 5 m. 23 1/2 cent., pour 5 m. 25 cent. indiqués et 45 palmes (5 fois 9 palmes) de large, soit 3 m. 365 2/7 mill., pour 3 m. 25 cent. indiqués. Sa longueur serait donc des 14/9 de sa largeur;

Troisième tombeau : 98 palmes (soit 14 fois 7 palmes) ou 7 m. 327 mill. pour 7 m. 25 cent. indiqués, sur 35 palmes (5 fois 7 palmes ou 5 coudées royales), soit 2 m. 61885 pour 2 m. 60 cent. indiqués. La largeur serait ainsi des 5/14 de la longueur, de 14 coudées royales sur 5.

La longueur calculée du premier tombeau et la largeur du second sont égales : 45 palmes. La longueur du second tombeau 70 palmes ou 10 coudées royales, est de moitié de la largeur du second. Les nombres 3, 9 et 7 ont donc été les générateurs des diverses mesures indiquées.

§ 3. Emploi du talent égypto-babylonien.

Le talent lagide triplé a, nous l'avons dit, constitué le talent égypto-babylonien, du poids de 63 k. 750 gr. Le pied, c'est-à-dire le côté du cube contenant le poids en eau de ce talent, mesure, rappelons-le, 0 m. 399 1/2 mill. Les divisions linéaires du système issu du talent en question se détaillent comme suit :

Doigt	1	0m 024 31/32
Palme	4	0 099 7/8
Pied	16	0 399 1/2
Coudée moyenne	24	0 599 1/4
Coudée longue	32	0 799

Il est à remarquer que le palme, qui d'ordinaire sert de mesure ouvrière dans la construction, est de 0 m. 099 7/8 mill. Pratiquement, à une

insignifiante fraction près, le palme équivaut donc à 10 centimètres et le demi-palme à 5 centimètres.

En immense majorité, les tombeaux découverts à Abydos ont leurs mesures exprimées par des fractions du mètre échelonnées de 5 en 5 centimètres, c'est-à-dire en demi-palmes du système égypto-babylonien. Cela donnerait à penser que c'est ce système qui a été utilisé pour leur construction.

Il nous a paru inutile de relever, dans un état, toutes ces mesures. Le lecteur peut en effet, lui-même et avec la plus grande facilité, se rendre compte du nombre de palmes exprimé, puisque chacun correspond, à un fétu près, à 10 centimètres.

Parfois, des mesures indiquent de légers écarts avec des multiples du nombre rond de 10 centimètres. Citons, par exemple, 1 m. 89 cent. Sur une telle longueur l'appoint, manquant sur 10 centimètres, se serait accumulé et il s'agirait là de 19 palmes, ensemble 1 m. 897 5/8 mill.

Dans notre *Traité* (p. 75) nous avons exprimé un doute quant à l'emploi de mesures issues du talent égypto-babylonien. Jusqu'alors, en effet, nous n'avions rencontré aucune trace de leur utilisation. Or à Abydos, les tombes, dans leur immense majorité, apparaissent comme construites sur la base de ces mêmes mesures. Le doute exprimé par nous ne serait donc pas fondé.

Toutefois, un certain nombre des mesures indiquées par fractions de 5 centimètres ont certainement été arrondies, car il est bien difficile d'admettre, en raison de la négligence bien connue du maçon égyptien, que le multiple exact de 5 centimètres se soit présenté, à Abydos, un aussi grand nombre de fois que le portent les relevés.

Prises avec plus de soin, les mesures auraient, par les nombres rompus de centimètres qu'elles auraient indiqué, pu être vraisemblablement rapprochées d'autres talents que celui égypto-babylonien.

Il est extrêmement probable, par exemple, que l'emploi du talent égyptien pharaonique, sous la forme de la division en 28 doigts de la coudée longue, aurait été constaté pour la construction de nombre des tombeaux dont s'agit. En effet, un palme de 0 m. 099 5/7 mill. correspond à cette division et un demi-palme, de 0 m. 049 6/7 mill. eût été bien proche de l'échelon de 5 centimètres indiqué.

La vraisemblance de l'utilisation de ce palme est accrue du fait qu'il résulte d'une division en 28 doigts, que nous avons vu appliquée, à Abydos, au talent pharaonique, tandis que le palme égypto-babylonien mentionné serait basé sur la division en 24 doigts de la coudée moyenne de ce système. Or, la continuité de l'usage de la division en 28 doigts apparaît comme bien plus probable qu'un retour vers la division primitive en 24 doigts.

Cet ensemble donne à penser que l'on doit plutôt considérer les édifices, auxquels a été appliquée l'échelle de 5 centimètres, comme bâtis sur la mesure du palme pharaonique de 7 à la coudée longue de ce système que sur la mesure du palme égypto-babylonien, des 16 à la coudée moyenne de ce dernier système.

CHAPITRE II.

EMPLOI DU SYSTÈME DES MAÇONS.

Comme nous l'avons dit plus haut, le talent A normal est du poids de 14 k. 166 gr. 2/3. Ce talent, augmenté de son tiers, soit porté à 18 k. 888 gr. 8/9, a constitué le talent dit des maçons, variété forte, dont le pied mesure o m. 266 2/3 mill., comme dimension pratique.

On le voit, le talent des maçons dérive directement, comme le talent lagide, du talent A normal. Ils remontent donc vraisemblablement, tous deux, à une haute antiquité, sans qu'il soit possible, jusqu'à présent, de déterminer lequel des deux a été tiré, le premier, du talent A normal.

A noter que le pied dit lagide a été fort longtemps maintenu en usage. C'est, par exemple, la mesure adoptée comme officielle par les Ptolémées, ce qui lui a valu le nom de talent lagide chez les mathématiciens grecs, bien que son emploi soit de beaucoup antérieur à l'époque ptolémaïque.

De même, le talent des maçons, qui remonte à une époque très ancienne, est resté fort longtemps en usage, car il figure parmi les mesures hébraïques.

§ 1. Emploi direct du talent des maçons.

A la page 107 sont données, pour un tombeau, les dimensions suivantes : 8 m. o3 cent. de longueur; 5 m. 75 cent. de largeur et

4 m. 95 cent. de profondeur. Ces mesures nous semblent dépendre de celles du système des maçons, lesquelles se détaillent comme suit :

Doigt	1	0m 016	31/48
Palme	4	0 066	7/12
Pied	16	0 266	1/3
Coudée moyenne	24	0 399	1/2
Coudée longue	32	0 532	2/3

Sur ces bases, en prenant, pour la mesure ouvrière du tombeau en question, le palme de 0 m. 066 7/12 mill., l'on a :

Longueur : 120 palmes ou 20 coudées moyennes, soit 7 m. 99 cent. pour les 8 m. 03 cent. indiqués;

Largeur : 86 palmes, soit 5 m. 726 1/6 mill., pour les 5 m. 75 cent. indiqués;

Hauteur : 74 palmes, soit 4 m. 927 1/6 mill., pour les 4 m. 95 cent. indiqués.

Les dimensions en palmes ainsi indiquées semblent avoir été choisies en vue de constituer, aussi approximativement que possible, un cube de 12.000 pieds. En effet, si l'on multiplie par 21 pieds 1/2 (86 palmes) les 18 pieds 1/2 (74 palmes) de la hauteur, l'on obtient 397 pieds 3/4, chiffre aussi rapproché que possible de celui de 400 pieds et ce nombre de 397 pieds 3/4, multiplié par les 30 pieds (120 palmes) de la longueur, donne 11.937 1/2 pieds cube, pour 12.000 pieds cherchés. En prenant le demi-pied pour unité, il n'était pas possible d'approcher plus près du chiffre de 12.000 pieds.

§ 2. Emploi du pied philétérien.

A la page 80, il est question d'un tombeau à trois chambres, dont nous allons examiner les dimensions.

Nous considérons que la mesure ouvrière de cet édifice est le palme philétérien; force nous est donc de dire un mot du système désigné sous le nom de philétérien, par les auteurs grecs.

Le talent lagide triplé, soit porté de 21 k. 250 gr. à 63 k. 750 gr. rappelons-le, constitue le talent égypto-babylonien, dont le poids en eau donne naissance, par le côté de son cube, au pied égypto-babylonien. De

même, le talent des maçons fort, de 18 k. 8/9, triplé, constitue un nouveau talent, dont le poids est de 56 k. 6/9. Le côté du cube contenant ce poids en eau mesure o m. 384. C'est le pied dit philétérien.

Ce pied égale, en pratique, à 6/5 du pied du talent babylonien monétaire soit à o m. 383.52. Autrement dit, 10 pieds philétériens, de o m. 383.52 l'un, également en pratique à 12 pieds babyloniens (plutôt perses) de o m. 319.6. Il y a doute sur le point de savoir si le pied philétérien a été constitué par les Perses après leur conquête de l'Égypte, pour substituer, à leur pied de souce duodécimale, un pied à base décimale et ce en vue de satisfaire aux habitudes décimales de leurs sujets égyptiens ou si, au contraire, le système philétérien était déjà connu et utilisé avant l'époque de la conquête, soit en Égypte seulement, soit en Égypte et en Perse.

Un certain jour serait jeté sur cette question de chronologie si le tombeau à trois chambres, dont nous allons parler, était d'une époque manifestement antérieure à l'invasion perse.

Quoi qu'il en soit à cet égard, le système philétérien se détaille comme suit :

Doigt	1	om 023.97
Palme	4	o 095.88
Spithame (demi-coudée royale)	12	o 287.64
Pied	16	o 383.52
Coudée moyenne ou royale	24	o 575.28
Coudée longue	32	o 767.04

La face ouest de l'édifice est constituée par un mur dont la longueur indiquée est de 5 m. 17 cent. et la face sud par un autre mur, évalué à 5 m. 72 cent.

A notre avis, la face sud a, pour mesure régulière, 10 coudées royales philétériennes, autrement dit 60 palmes, soit 5 m. 752.80 et la face ouest a 9 coudées royales, soit 54 palmes et 5 m. 177.52.

Notons immédiatement que, d'après le plan de la page 80, l'épaisseur des murs cités est précisément d'une coudée, car elle est égale à l'écart de longueur entre la face ouest et la face sud.

Mais le mur de la face sud n'est pas le seul en retour d'équerre sur la face ouest. Il en existe quatre, constituant les murs limitatifs ou séparatifs de trois grandes chambres.

Il est donné, pour la largeur de ces trois chambres, les dimensions suivantes :

Chambre sud : 2 m. 07 cent., y compris l'épaisseur totale du mur (une coudée) de la face sud et la moitié de celle du mur séparatif avec la chambre du milieu, mur d'un pied ou 4 palmes d'épaisseur;

Chambre du milieu : 1 m. 50 cent., y compris la moitié de l'épaisseur de chacun des murs séparatifs, d'un pied ou 4 palmes l'un;

Chambre du nord : 1 m. 65 cent., y compris la moitié de l'épaisseur du mur séparatif avec la chambre du milieu, soit 2 palmes, et la totalité de l'épaisseur du mur nord, d'une coudée ou 6 palmes.

Si l'on coordonne ces diverses données, l'on obtient les mesures rectifiées suivantes :

	Murs.	Largeur nette.	Total.	
Chambre sud.....	8 palmes	13 palmes	21 palmes	et 2m 013.48
" du milieu.	4 "	12 "	16 "	" 1 534.08
" nord....	8 "	9 "	17 "	" 1 629.96
Total...........	20 palmes	34 palmes	54 palmes	et 5m 177.52

On le voit, ces dimensions sont en plein accord avec les données fournies.

Examinons maintenant chacune des chambres séparément.

Nous avons donné, pour la longueur de la chambre sud, 10 coudées, soit 60 palmes. Si l'on déduit, de ce chiffre, 12 palmes, pour l'épaisseur d'une coudée de chacun des murs est et ouest, il reste, pour la longueur nette intérieure de cette chambre, 48 palmes. Nous avons vu que sa largeur nette était de 13 palmes. Elle a donc 13 palmes sur 48; à bien peu près, elle est donc 4 fois aussi longue que large.

La chambre du milieu a, pour longueur indiquée, 6 m. 90 cent. Sa longueur régulière est, d'après nous, de 72 palmes, soit 6 m. 903.36. Si l'on en déduit 6 palmes pour l'épaisseur de chacun des murs est et ouest ensemble 12 palmes, il reste 60 palmes de longueur intérieure. Comme la largeur nette est de 12 palmes, cette chambre est donc 5 fois aussi longue que large.

Au moyen de deux cloisons, chacune de l'épaisseur d'un pied, cette chambre est divisée en 3 compartiments dont les longueurs indiquées sont,

en partant du mur est, les suivantes : 1 m. 55 cent., 1 m. 35 cent. et 4 m. (cette dernière dimension donnée par 3 mètres, par une faute d'impression). Ces longueurs comprennent les murs.

Si nous coordonnons ces diverses indications, il en résulte le relevé suivant :

	Murs.	Longueur nette.	Total.	Longueur en mètres.
1er compartiment.....	8 palmes	8 palmes	16 palmes	1m 534.08
2e »	4 »	10 »	14 »	1 342.32
3e »	8 »	34 »	42 »	4 026.96
Total.............	20 palmes	52 palmes	72 palmes	6m 903.36

Ces dimensions rectifiées concordent, de toute évidence, avec celles fournies.

Comme la largeur intérieure de la chambre du milieu est, on l'a vu, de 12 palmes, l'on a, pour les dimensions intérieures des compartiments :

1er compartiment : 8 palmes de long sur 12 de large. La largeur est donc d'une fois et demie la longueur;

2e compartiment : 10 palmes de long sur 12 de large. La longueur est donc des 5/6 de la largeur;

3e compartiment : 42 palmes de long sur 12 de large. La largeur est donc des 2/7 de la longueur.

Terminons par la chambre du nord, dont la longueur indiquée est de 3 m. 60 cent. et qui est divisée en deux compartiments, par une cloison d'un pied d'épaisseur ou 4 palmes, placée à 1 m. 15 cent. du mur est et à 2 m. 45 du mur ouest.

La longueur indiquée pour cette chambre correspond, d'après nous, à 38 palmes, pour 3 m. 643.44. Elle se divise comme suit :

	Murs.	Longueur nette.	Total.	Longueur en mètres.
1er compartiment....	8 palmes	4 palmes	12 palmes	1m 150.56
2e »	8 »	18 »	26 »	2 492.88
Total.............	16 palmes	22 palmes	38 palmes	3m 643.44

Cette fois encore, il y a concordance entre les dimensions indiquées et celles rectifiées.

Comme la largeur nette de la chambre du nord est de 9 palmes, le premier compartiment a donc 4 palmes de long sur 9 de large; la proportion est donc des 4/9. Le second compartiment a 9 palmes sur 18, il est donc 2 fois aussi long que large.

A notre avis, l'ensemble des rapprochements et concordances qui précèdent prouve, à n'en pas douter, que le palme du système philétérien a été la mesure ouvrière qui a réglé les dimensions de l'édifice dont nous venons d'examiner les détails.

A titre général, observons que l'épaisseur des murs est un indice direct et certain du système employé, car les architectes anciens donnaient d'ordinaire, aux murs, une épaisseur en relation des plus simples avec le système utilisé. Ici, nous sommes en présence : du pied, pour l'épaisseur des cloisons : de la coudée, pour l'épaisseur des murs entourants. Cela donne à penser qu'il a été utilisé deux types de briques, l'un de la dimension cubique du pied, l'autre de la dimension cubique de la coudée. La dimension de la brique est, répétons-le, un indice des plus clairs pour déterminer le système employé. Malheureusement, cette dimension n'est jamais indiquée pour Abydos.

CHAPITRE III.

EMPLOI DU TALENT-TYPE BABYLONIEN.

Ce talent, dont la généalogie est indiquée p. 118 et suiv. de notre *Traité*, est le talent monétaire achéménide. Il pèse 32 k. 640 gr. et son pied mesure 0 m. 319.6.

Tombeau de la page 88. — Les dimensions indiquées pour cet édifice sont les suivantes : longueur, 8 mètres; largeur, 4 m. 75 cent.; profondeur, 3 m. 20 cent.

Si l'on applique le pied de 0 m. 319.6 qui vient d'être mentionné à ces dimensions, l'on a :

Longueur : 25 pieds, soit 7 m. 99 cent., pour les 8 mètres indiqués;

Largeur : 15 pieds, soit 4 m. 795 cent., pour les 4 m. 75 cent. indiqués;

Profondeur : 10 pieds, soit 3 m. 196 cent. pour les 3 m. 20 cent. indiqués.

Ainsi, la largeur est des 3/5 de la longueur, la profondeur est des 2/3 de la largeur et des 2/5 de la longueur. Si l'on additionne les 15 pieds de la largeur et les 10 pieds de la profondeur, l'on retrouve les 25 pieds de la longueur.

Une préoccupation cubique semble avoir présidé au choix des dimensions. En tout cas, elles aboutissent à un cube de 3.750 pieds, ce qui constitue un chiffre rond.

CHAPITRE IV.

EMPLOI DU TALENT-TYPE ASSYRIEN.

Ce talent, des 9/10 du poids du talent babylonien monétaire dont nous venons de parler, ce qui n'implique aucunement qu'il en soit issu (voir *Traité,* p. 119), a donné naissance à un pied de 0 m. 308.56. C'est le pied grec. Il nous semble avoir été appliqué à la construction du tombeau mentionné sous le n° 60, à la p. 114 de l'ouvrage de M. Amélineau.

Le système du pied grec se détaille comme suit :

Dactyle ou doigt	1	0m 019.28 1/2
Condyle	2	0 038.57
Palestre ou palme	4	0 077.14
Dichas (pied de constructeur)	8	0 154.28
Spithame (coudée de constructeur)	12	0 231.42
Pied	16	0 308.56
Coudée lapidaire	24	0 462.84
Coudée grecque (coudée longue)	32	0 617.12

Les dimensions données pour le tombeau sus-indiqué sont les suivantes : longueur, 14 m. 95 cent.; largeur, 2 m. 30 cent.; profondeur, 1 m. 22 cent.

En prenant pour mesure ouvrière le palme on a :

	Palmes.	Pieds.		Mètres.		Mètres.
Longueur	192	48	soit	14,890.881	pour	14,95
Largeur	30	7 1/2	»	2,314.20	»	2,30
Profondeur	16	4	»	1,234.24	»	1,22

Ainsi la longueur est de 12 fois la profondeur; celle-ci est des 8/15 de la largeur.

Une préoccupation cubique semble avoir influé sur la détermination de ces mesures, car elles aboutissent à un cube de 1. 440 pieds, ce qui est le résultat décuplé du carré de 12 pieds.

CONCLUSIONS.

Sauf de très rares exceptions, les édifices dont les dimensions ont été relevées à Abydos ont, pour mesures ouvrières, celles issues du système dit lagide, celui employé pour les diverses constructions de Babylone (voir *Traité*, p. 62 et suiv.).

Il a été fait usage, à Abydos, non seulement des mesures directement tirées du talent lagide de 21 k. 250 gr. mais aussi de celles nées de son doublement : le talent égyptien pharaonique de 42 k. 500 gr. Peut-être celles nées de son triplement ont-elles été également utilisées. L'immense majorité des tombes moyennes aurait alors été établie sur des mesures issues de ce triplement : le talent égypto-babylonien de 63 k. 750 gr. Mais il est fort possible, sinon très probable, comme nous l'avons expliqué, qu'il s'agit encore là du talent égyptien pharaonique.

A titre exceptionnel, il a été rencontré :

1° Un groupe de dix petites tombes (p. 107) construites sur base du talent des maçons fort, de 18 k. 8/9;

2° Une tombe (celle de la p. 80) dont les dimensions sont issues du pied philétérien;

3° Une tombe (p. 88) dont la mesure ouvrière est le pied du talent monétaire achéménide, de 32 k. 640 gr.;

4° Une tombe (n° 60 de la p. 114) construite sur la base du pied grec, lui-même issu du talent assyrien de 29 k. 376 gr.

Sauf ces quatre exceptions, tous les édifices d'Abydos, répétons-le, dont les dimensions sont données par M. Amélineau, ont pour base le talent lagide, soit originaire, soit accru.

Tous les édifices d'Abydos rentrent donc dans le cadre de mesures déjà connues. Les mesures utilisées à Abydos n'ont donc rien d'exceptionnel ni de nouveau. Cette constatation ne semble pas dénuée d'intérêt.

*
* *

Terminons par quelques considérations chronologiques.

Essentiellement, le pied se divise en quatre palmes, chaque palme comprenant 3 pouces ou 4 doigts, ce qui donne 16 doigts au pied. La coudée moyenne, d'une fois et demie le pied, comprend donc 6 palmes et 24 doigts et la coudée longue, de deux fois le pied, est de 8 palmes et 32 doigts.

A un certain moment, jusqu'ici imprécisé, il s'est produit, dans le mode de division des mesures linéaires, une transformation dont l'effet paraît avoir été limité à l'Égypte.

Il existe une façon de compter désignée sous le nom de comput lunaire. La semaine compte sept jours et le mois 28 jours, dans le calendrier lunaire. Ce comput a été appliqué aux mesures linéaires. L'entier, qui est tantôt la coudée moyenne, tantôt la coudée longue, plus souvent la première, a été divisé en 7 palmes de 4 doigts l'un, ce qui donne 28 doigts et 7 palmes à la coudée, ainsi transformée quant à sa division, sa longueur restant la même.

Il reste à savoir si, cette transformation une fois opérée, l'ancienne division en 24 doigts a complètement cessé d'être employée ou si, au contraire, les deux modes ont été utilisés simultanément, après la transformation. Cette seconde hypothèse apparaît comme vraisemblable.

Or, si l'on se reporte aux monuments d'Abydos, l'on constate, en ce qui concerne les mesures issues du talent lagide ou de son accroissement, que le tombeau du roi Serpent, le tombeau d'Aouapata et les deux tombeaux mentionnés à la p. 119, sont les seuls qui aient utilisé, comme mesure ouvrière de leur construction, la division originelle en 16 et 24 doigts. Tous les autres édifices où la mesure ouvrière est tirée du talent lagide, qu'il soit simple ou doublé, ont utilisé la division en 28 doigts.

Ces édifices ont donc été construits postérieurement à l'introduction du comput lunaire dans les mesures linéaires.

En dépit de cette constatation (laquelle ne manque pas d'intérêt au point de vue de la chronologie architecturale) il n'est pas permis, en se basant sur elle, d'attribuer, de ce fait seul, une très haute antiquité comparative aux édifices établis sur le mode des 24 doigts, par rapport à ceux

construits sur la base des 28 doigts. Nous voyons, en effet, par le tombeau d'Aouapata, que le mode des 24 doigts était encore appliqué sous la XXII[e] dynastie, concurremment ou non. L'emploi de ce mode n'exclue donc pas une haute antiquité; mais il ne la prouve pas.

Passons aux briques.

Par rapprochement de chiffres puisque, fâcheusement, aucune dimension de brique n'est fournie pour Abydos, nous avons évalué la brique employée à la construction des murs de refend, dans le tombeau du roi Serpent, à une coudée linéaire, soit à 0 m. 41 cent. 55/100, autrement dit à un pied et demi. A Babylone, l'enceinte de la ville est faite en briques d'un pied, soit de 0 m. 277; pour le temple de Bel et ses cours, il a été fait usage de briques de deux pieds, soit d'une coudée longue de 0 m. 554 mill.

Le tombeau du roi Serpent aurait donc était bâti, tout au moins en ce qui concerne les murs de refend, de briques différentes de celle de Babylone, mais si intimement liées aux dimensions de ces dernières qu'il est évident que le système de construction est le même : le système lagide.

Au tombeau d'Aouapata, nous l'avons indiqué plus haut, il a été fait usage de briques d'une coudée longue, comme à Babylone pour le temple de Bel et ses cours.

Dans ces conditions, ni l'usage de briques crues, ni l'emploi de briques dont les dimensions appartiennent au système lagide, ne constituent un argument décisif en faveur d'une très haute antiquité des édifices dont la construction réunit ces deux caractères, puisque le tombeau d'Aouapata, où il est fait usage de briques crues de dimensions lagides et de mesures basées sur la division en 24 doigts, est de la XXII[e] dynastie.

En résumé, à notre avis, les éléments métrologiques ne fournissent aucune preuve en faveur d'une très haute antiquité à attribuer à l'un quelconque des monuments d'Abydos.

Au point de vue de la date approximative d'érection des édifices où il est fait usage du comput lunaire, il serait fort intéressant d'arriver à déterminer sous l'empire de quelle influence (peut-être celle d'une invasion étrangère) et à quelle époque approximative, le mode de division en 28 doigts est apparu en Égypte.

J. A. Decourdemanche.

LE PAIN DE NEBAQ

DES ANCIENS ÉGYPTIENS

PAR

AHMED BEY KAMAL.

Parmi les arbres les plus anciens qui croissaient dans la vallée du Nil, figure l'arbre (*Pepi Ier, 84*); var. : , (*Pepi II, 854*, 1327); (*Merenra, 721*); , , (*Denkm.*, II, 69, 70, 147); (*Miss. franç. du Caire*, I, 182); , (*Table d'offr.*, Berlin); (*Géogr.*, I, n° 580); , , , , (Brugsch, *Dict. géogr.*), qui produit un fruit conservant le même nom , . Ce mot se trouve conservé, en arabe, sous la forme النَّبْق, النَّبِق, النَّبَق, وهو حمل السدر, par un échange de ق avec س qui n'est pas rare, comme j'aurai occasion de le montrer ailleurs.

D'après les textes religieux, le était considéré comme un arbre sacré dans les nomes II, VI, VIII, IX, X, XIV, XV, XVII de la Haute-Égypte et dans les nomes I, II, IV, VI, VIII, IX, X, XIV, XV de la Basse-Égypte; mais l'espèce était vénérée dans le XVIe nome de la Haute-Égypte et dans le XIXe de la Basse-Égypte. Les baies de cet arbre dont on voit des spécimens desséchés dans la plupart des musées, ont été recueillies à Gébéléîn par Maspero, à Kahun par Petrie. Les anciens Égyptiens faisaient entrer dans leur médecine l'écorce de contre l'inflammation, et son pain comme cataplasme contre le mal d'estomac et comme soulageant l'écoulement d'urine : (⟶) . «Autre : l'écorce du Zizyphus Spina Christi (Wild) broyée «dans l'aigre du vin doux et on en oint le phallus» (*P. E.*, pl. XLIX). On faisait de son bois des palettes pour les scribes : «sont écrits les secrets d'Ammon qui sont sur les pa-«lettes en Zizyphus Spina Christi.» Enfin, on se servait de son bois pour fabriquer certains objets tels que : «des «éventails en plumes d'autruche et à la poignée en bois de Zizyphus Spina».

Le pain qu'on fabriquait de ses fruits fait partie des offrandes aux morts avec les autres espèces de pains :

Les بتاوة ج بتاو sont le pain que les paysans faisaient et font actuellement de préférence avec du maïs; il a la forme ronde et il est tantôt mince et grand, tantôt petit et épais. Dans ce dernier cas, on le frappe avec les doigts avant de le faire entrer au four, ce qui laisse sur la pâte les traces que nous voyons dans le déterminatif du mot.

, , pl. copte ⲟⲉⲓⲕ, ⲁⲉⲓⲕ, ⲱⲓⲕ, ⲱⲕ, *pain.*

خبز الملة، والملّى, pain cuit sous la cendre.

métathèse pour كعك, كعكة, *gimblette* ou une variante de .

, pain rond et plat?

, , , (*Denkm.*, II, 6, 9, 92, 98; *Table d'offr.*, Berlin), Duel (*Denkm.*, II, 146, *a*); var. : , , : C'est de lui, peut-être par chute de , que dérive , , , , pl. , ; Duel (Leps., *Ält. Texte*, 40) pain sec, pain sans condiment; avec redoublement de , (*Table d'offr.*, Berlin) , , (*Denkm.*, II, 35, 92, 147); (Birch, *Coff. Amamu*, XVII, 3-9); (*D. H. J.*, 36, 18) pain grillé.

, , , , , pain de *nebaq*.

Un hasard heureux m'a permis de retrouver la manière dont on préparait celui-ci.

D'après ce que m'a dit Mahmoud El-Shafia, محمود الشفيع, habitant de Koïa, village du Darfour, le Sidr a deux espèces, une blanche nommée *Karno* dans le dialecte du pays, et une rouge appelée «Arabique, عربي». On ramasse le fruit de ce dernier, qui est le *nebes* égyptien, on le met dans un mortier en bois, et avec un pilon également en bois on l'écrase jusqu'à ce que la chair se soit séparée du noyau. Cela fait, on le pile de nouveau pour le réduire en poudre, et on met cette poudre sur un van, qui est une petite natte ronde, pour le vanner et l'épurer. La poudre une fois nettoyée, on la verse dans un pétrin et on en fait une pâte avec peu d'eau. On prépare alors une fosse, grande ou petite selon la quantité de pâte obtenue et on

revêt l'intérieur de la fosse avec les feuilles d'Ošar (عُشَر), feuilles larges et longues d'une main. L'Ošar est un arbre qui mesure trois mètres de hauteur et qui donne des branches et des fleurs verdâtres. Au Soudan, on se sert de son bois qui est très léger pour préparer de la poudre à fusil.

La fosse prête, on verse la pâte dans une série de courges coupées en deux selon le volume qu'on veut donner au pain, et l'on place ces sortes de moules l'un à côté de l'autre dans la fosse tapissée. On les recouvre ensuite avec les feuilles d'Ošar, et on allume au-dessus un feu qu'on maintient ardent une heure et demie ou deux heures durant; puis on y laisse le feu couver la nuit entière, et le matin on enlève le pain cuit qu'on met sur une basse table posée sur six pieds et nommée راقوبة, *raqoubat.*

On le mange simple ou avec du lait caillé : sous cette dernière forme il produit la constipation et il est employé comme médicament par les indigènes. On prépare avec les noyaux épluchés une espèce de boisson aigrelette.

J'ai pu obtenir pour notre Musée deux pains de Nebaq, dont l'un est exposé dans une des salles. Pour en finir avec ce sujet, je rappellerai qu'en arabe l'arbre de nebaq est appelé سدر[1] ou عَشْوَة et son fruit نبق, mais il a d'autres noms qui en expriment les espèces différentes, et que je donne ici d'après El-Mokhassis :

العُبْرِيّ او العُمْرِيّ ما لا شوك له من السدر وهو ينبت على شطوط الانهار, «El- «Obrio ou Omrio est une espèce de Sidr qui pousse sans épine sur les rives des fleuves». الضال واحدته ضالة وهو ينبت في الجبل أو بعيدا عن الماء ويسمى الاشكال. «L'arbre sauvage appelé aškal pousse dans la montagne ou loin de l'eau»[2]. الراضب ضرب من السدر واحدته راضبة, «Le Radib est une espèce de *Sidr*» (vid. كتاب المخصص جزء ١١ صحيفة ١٨٥).

---

[1] Les textes nous fournissent [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] qui restent encore sans aucune précision. Peut-on y voir le nom سدر? C'est une hypothèse que je donne sous toute réserve.

[2] Si l'on compare ces deux espèces avec [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], on pourra voir qu'il y a une sorte de rapport : [hiéroglyphes] «sa montagne est verdoyante par les *setr*»; [hiéroglyphes] (R., *Edfou*, 60, VIII), «la «terre des *Annou* porte (تال) des *Sidr* et «les surfaces de ses champs répandent une «couleur comme de la faïence». Je pourrais multiplier les exemples.

Les auteurs arabes en font mention dans leurs ouvrages et lui attribuent des propriétés médicales. Entre autres, je peux citer Abou Hanifa qui nous rapporte qu'il y a deux espèces de Sidr : العُبرى et le sauvage; la première est sans épines, mais la seconde est épineuse. Les feuilles sont larges et rondes dans les deux espèces, et les épines du sauvage sont recourbées et dures. On le trouve formant un bosquet ou en grands arbres isolés. Il produit des baies qu'on appelle *nebaq*. Une autre tradition dit que l'espèce qui pousse dans le terrain est la sauvage et celle qui pousse sur les rives est celle qu'on appelle عبرى. Le fruit de la première, qui forme des arbres bas, est petit et les Arabes l'appellent *Dom*. Le meilleur *nebaq* est celui dont les arbres sont réunis dans un seul endroit et gardés pour le roi. C'est le plus doux et le plus parfumé qui donne une bonne odeur à la bouche de celui qui le mange. Le bois de *Sidr* est grêle, léger et sans résine.

Ibn Massoué dit que le *nebaq* est d'une nature froide et sèche et qu'il a une température moyenne du premier degré. L'espèce sèche est moins forte en siccité que le néflier; elle est stomachique et constipante, surtout quand on la prend sèche avant le repas.

Ahmad Ibn Ishaq Ibn Omran dit que cette espèce est appétissante, et qu'elle est de la même froideur que le néflier, mais plus forte en siccité.

Une autre tradition rapporte que si cette nature froide et forte en siccité rencontre des humeurs à l'estomac et dans les intestins, elle les comprime et laisse aller le ventre comme par l'effet du myrobalan, qui influe par sa froideur et sa saveur acerbe.

Tabari raconte que le *nebaq* possède différentes propriétés par rapport à l'humidité, à la siccité, à la douceur, à l'aigreur, à la crudité et à la maturité. Le sec est aussi fort pour constiper le ventre que le frais mangé cru; mais, au contraire, le mûr doux est moins constipant et se glisse vite à l'estomac.

Massih dit que le cru tanne l'estomac et donne peu de nutrition; l'humeur qui s'en produit est grasse. Il est bon pour la diarrhée forte.

Bisri dit que le *nebaq* est difficile à digérer, mais la bile nutritive qu'il forme n'est pas mauvaise.

Ibn Sirianon raconte que le jus du *nebaq* doux renvoie la bile jaune de l'estomac et soulage l'inflammation. La dose à en prendre comme purgatif est de 1/3 à 1/2 rotoli mêlés avec du sucre (Ibn El-Bitar, vol. III, p. 5).

Dans le Dictionnaire de géographie on rencontre quelques villes dont le nom est formé avec le mot , telles que , ville fondée sous le roi Snofrou (E. de Rougé, *Les six premières dynasties*, p. 40).

, (Brug., *Géogr.*, I, pl. 49) désignation du 20e nome de la Basse-Égypte; c'est l'Arabia des anciens dont le chef-lieu est appelé صفط de nos jours.

 appelée en grec Πνοῦψ, le Nups de Pline, ville et district de .

Je pense que cette petite note comble une lacune qui gênait quelquefois Messieurs les égyptologues qui abordent des textes mentionnant du pain de *nebaq*.

A. Kamal.

Alexandrie, le 14 juillet 1912.

LA

NOUVELLE LOI SUR LES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE ET SES ANNEXES.

Le décret du 15 août 1897 ayant été reconnu insuffisant pour réprimer la recherche illicite et la destruction des objets et monuments antiques, le Gouvernement Égyptien reconnut la nécessité de faire une loi nouvelle qui serait plus efficace. Le projet, préparé par le Directeur Général du Service en 1901, discuté en 1902 dans les séances du Comité d'égyptologie, examiné par le Contentieux de l'État à plusieurs reprises en 1903, en 1904, en 1911 et en 1912, fut discuté au Conseil des Ministres en 1912 puis traduit en arabe et présenté la même année par S. E. Ismaïl Pacha Sirry au Conseil Législatif que l'amenda légèrement et l'approuva : la loi elle-même a été publiée en texte français au *Journal officiel du Gouvernement Égyptien,* dans son numéro 70 du samedi 15 juin 1912, p. 1391-1393, en traduction arabe dans l'édition arabe du même journal, numéro du 26 Gamad-el-Tani 1330, p. 1675-1677. Les dispositions pénales ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité égyptienne ou turque.

Les règlements complémentaires rédigés par le Directeur Général en 1912, revus et mis au point par le Contentieux du Ministère des Travaux Publics, approuvés par le Conseil des Ministres et le Ministre des Travaux Publics, ont été publiés en français au *Journal officiel du Gouvernement Égyptien,* dans son numéro 12 du mercredi 29 février 1913, p. 227-281, en arabe dans l'édition arabe du même journal, à la date du 12 Safar 1331, p. 305-307.

LOI N° 14 DE 1912 SUR LES ANTIQUITÉS.

NOUS, KHÉDIVE D'ÉGYPTE,

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux Publics et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

Le Conseil Législatif entendu;

DÉCRÉTONS :

Des antiquités en général.

Article premier.

Sous réserve des dispositions de la présente loi, toute antiquité se trouvant sur, ou dans le sol, dans toute l'étendue du territoire égyptien, appartiendra au Domaine Public de l'État.

Article 2.

Sont réputées antiquités toutes les manifestations et tous les produits des arts, des sciences, des littératures, des religions, des mœurs, des industries de l'Égypte pharaonique, grecque, romaine, byzantine et copte, temples païens, ce qui est abandonné et désaffecté des chapelles, basiliques et monastères, ainsi que les forteresses et murs de villes, maisons, bains, nilomètres, puits maçonnés, citernes, chaussées, carrières antiques, obélisques, pyramides, mastabas et hypogées funéraires avec ou sans structure visible au-dessus du sol, sarcophages, cercueils en toute matière décorés ou non, cartonnages de momies, momies d'hommes ou d'animaux, portraits et masques peints ou dorés, stèles, naos, statues et statuettes épigraphes ou anépigraphes, inscriptions sur les rochers, ostraca, manuscrits sur peau, sur toile ou sur papyrus, silex taillés, armes, outils, ustensiles, vases, verreries, coffrets et objets d'offrande, étoffes et pièces d'habillement, parures, bagues, bijoux, scarabées et amulettes de toute forme et de toute matière, poids, monnaies, médailles, moules et pierres gravées.

Article 3.

Sont réputés également antiquités les restes de murailles et de maisons en pierre ou en brique cuite ou crue, les blocs de pierre et les briques éparses, les éclats de pierre, de verre ou de bois, les tessons, le sable, le homra, le sébakh, qui se trouvent sur ou dans les terrains appartenant à l'État et déclarés antiques par le Gouvernement.

ARTICLE 4.

Rentrent cependant dans le commerce les antiquités revenant à l'inventeur en vertu soit de l'article 11 ci-après, soit des termes d'un permis à faire des fouilles, ainsi que les antiquités appartenant à des collections privées faites de bonne foi.

ARTICLE 5.

Sont assimilées aux antiquités immobilières, aux fins de la présente loi, les antiquités mobilières attachées au sol ou difficilement transportables.

ARTICLE 6.

Tous terrains appartenant à l'État, qui sont ou seront déclarés antiques par le Gouvernement, font partie du Domaine Public.

ARTICLE 7.

Font également partie du Domaine Public toutes les antiquités qui sont ou seront conservées dans les musées de l'État.

Des antiquités immobilières.

ARTICLE 8.

Le Gouvernement pourra, soit procéder à l'enlèvement, à toute époque, de toute antiquité immobilière se trouvant dans une propriété privée, soit la conserver sur place en expropriant la portion du terrain sur ou dans laquelle elle se trouve, conformément aux lois en vigueur sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Dans l'évaluation de l'indemnité d'expropriation à payer par l'État, il ne sera tenu aucun compte de l'existence, ni de la valeur des antiquités se trouvant sur ou dans le terrain exproprié.

Toutefois, l'indemnité ainsi fixée, sera majorée de 10 o/o.

Dans le cas où le Gouvernement procéderait à l'enlèvement de l'antiquité, il ne sera tenu de payer au propriétaire du terrain, qu'une indemnité égale au 10 o/o de la valeur réelle de la portion de terrain occupée par l'antiquité.

Article 9.

Tout inventeur d'une antiquité immobilière, tout propriétaire, locataire ou détenteur d'un terrain où une antiquité immobilière aura été découverte, sera tenu d'en donner avis immédiatement, soit à l'autorité la plus proche, soit aux agents locaux du Service des Antiquités.

Pendant un délai de six semaines à partir du jour de la déclaration, le Service des Antiquités pourra procéder à toute mesure de surveillance et à toute recherche utile pour déterminer la nature de la découverte, à charge de remettre les choses en état à l'expiration de ce délai.

Des antiquités mobilières.

Article 10.

Quiconque aura trouvé une antiquité mobilière sur ou dans un terrain quelconque, dans toute l'étendue du territoire égyptien, sera tenu, sous réserve du cas où il serait porteur d'un permis de fouilles délivré régulièrement, d'en donner avis et de la remettre, dans un délai de six jours, à l'autorité administrative la plus proche ou aux agents du Service des Antiquités qui lui en délivreront reçu.

Article 11.

Quiconque, ayant découvert une antiquité mobilière, autrement qu'au cours d'une fouille illicite, se sera conformé aux prescriptions de l'article précédent, recevra, à titre de prime, la moitié des objets trouvés ou de leur valeur.

A défaut d'entente sur un partage amiable, le Service des Antiquités prélèvera les objets qu'il entend garder.

Pour les autres objets, le partage en deux lots d'égale valeur sera fait par le Service, et l'inventeur aura le droit de choisir entre les deux lots.

Pour tout objet prélevé par le Service, chacune des deux parties fixera la valeur qu'elle lui attribue. Au cas où l'inventeur n'accepterait pas la

moitié du prix fixé par le Service, celui-ci aura la faculté, soit de prendre, soit d'abandonner l'objet en payant ou en recevant la moitié du prix fixé par l'inventeur lui-même.

Des fouilles.

ARTICLE 12.

Nul ne pourra opérer des sondages, fouilles ou déblaiements à l'effet de chercher des antiquités, même sur un terrain lui appartenant, sans une autorisation préalable accordée par le Ministère des Travaux Publics sur la proposition du Directeur Général du Service des Antiquités.

Cette autorisation fixera la localité où les fouilles pourront être effectuées et la période pendant laquelle elle sera valable.

Il sera accordé au fouilleur une partie des antiquités trouvées ou la valeur de cette partie, fixée conformément à l'article précédent.

Ne seront pas considérés comme ayant eu pour but la recherche des antiquités : les sondages, les fouilles et l'enlèvement des terres, si la personne qui a procédé à ces travaux n'avait pas de raisons de croire que le terrain pouvait contenir des antiquités.

De la vente des antiquités.

ARTICLE 13.

Tout marchand d'antiquités doit être muni d'une autorisation qu'il appartient au Service des Antiquités seul d'accorder ou de refuser.

Le Ministre des Travaux Publics est chargé d'en réglementer les conditions et notamment de fixer la manière de constater que les antiquités mises en vente rentrent dans le commerce.

De l'exportation des antiquités.

ARTICLE 14.

L'exportation des antiquités est prohibée à moins d'une autorisation spéciale qu'il appartient à l'Administration seule d'accorder ou de refuser.

Toute antiquité qu'on tentera de faire sortir de l'Égypte sans autorisation sera saisie et confisquée au profit de l'État.

Prise du sébakh.

ARTICLE 15.

Le Service des Antiquités pourra autoriser la prise du sébakh dans les endroits et aux conditions qu'elle déterminera.

Toute antiquité trouvée au cours de l'enlèvement du sébakh doit être déclarée et remise immédiatement aux gardiens qui surveillent l'enlèvement.

Pénalités.

ARTICLE 16.

Sera puni d'un emprisonnement ne dépassant pas un an et d'une amende n'excédant pas L. E. 100 ou de l'une de ces deux peines seulement :

1° Celui qui aura déplacé, abattu, mutilé ou détruit d'une façon quelconque des antiquités immobilières;

2° Celui qui se sera emparé, sans autorisation spéciale du Gouvernement, des matériaux provenant de la destruction totale ou partielle des antiquités immobilières;

3° Celui qui aura transformé les hypogées, les carrières, les temples et, en général, tous les édifices ou restes d'édifices antiques en habitations, en parcs à bestiaux, en dépôts, en tombeaux ou en cimetières, sans préjudice de la condamnation au montant du dommage causé.

ARTICLE 17.

Seront punies des mêmes peines :

1° Toute infraction aux dispositions des articles 9, 10 et 12 ci-dessus;

2° Toute vente ou offre de vente d'antiquités faite en dehors des conditions édictées aux articles 4 et 13.

ARTICLE 18.

Seront punis d'un emprisonnement ne dépassant pas une semaine et d'une amende n'excédant pas L. E. 1, ou de l'une de ces deux peines seulement :

1° Tout enlèvement de sébakh dans un endroit prohibé ou en dehors

des conditions réglementaires ainsi que toute infraction aux dispositions de l'article 15;

2° Le fait de tracer des noms ou inscriptions sur des antiquités immobilières.

Article 19.

Toute antiquité mobilière qui aura été l'objet d'une infraction aux dispositions de la présente loi pourra être saisie et confisquée au profit de l'État.

Dispositions diverses.

Article 20.

Sont considérés comme officiers de police judiciaire, pour ce qui concerne les services dont ils sont chargés, les conservateurs, les inspecteurs et les sous-inspecteurs du Service des Antiquités, ainsi que les agents en faisant fonction.

Article 21.

Les décrets mentionnés à l'annexe de la présente loi sont abrogés à l'égard des justiciables auxquels cette loi est applicable.

Article 22.

Nos Ministres des Travaux Publics et de la Justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente loi, qui entrera en vigueur à partir du 1er juillet 1912.

Fait à Alexandrie, le 26 Gamad-el-Tani 1330 (12 juin 1912).

Pour le Khédive :
Mohamed Saïd.

Par le Khédive :
Le Président du Conseil des Ministres,
Mohamed Saïd.

Le Ministre des Travaux Publics,
Ismaïl Sirry.

Le Ministre de la Justice,
Hussein Ruchdi.

(*Traduction*).

ANNEXE.

Décret du 16 mai 1883. — Portant que le Musée de Boulaq, etc. sont déclarés propriétés du Domaine Public de l'État.

Décret du 17 novembre 1891. — Arrêtant les conditions auxquelles des autorisations de fouilles peuvent être délivrées.

Décret du 1er août 1892. — Nommant les conservateurs-inspecteurs et les sous-inspecteurs du Service des Antiquités officiers de police judiciaire.

Décret du 15 août 1897. — Portant mesures de protection pour les antiquités.

Décret du 12 mars 1900. — Nommant officiers de police judiciaire les inspecteurs-conservateurs, inspecteurs et sous-inspecteurs de Service des Antiquités.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 50.

Règlement sur les autorisations pour faire le commerce des antiquités.

Le Ministre des Travaux Publics,

Vu l'article 13 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

Article Premier.

Les autorisations pour faire le commerce des antiquités seront de deux espèces :

1° L'autorisation pour marchand d'antiquités en boutique;

2° L'autorisation pour vendeur d'antiquités à l'étalage.

Les marchands dûment autorisés de la première classe auront seuls qualité pour tenir boutique ouverte; ils ne pourront, par contre, faire le commerce des antiquités en dehors de la boutique ou autre établissement semblable mentionné dans leur autorisation.

Les vendeurs à l'étalage n'auront qualité que pour vendre de menus objets, dont le prix ne devra en aucun cas dépasser cinq Livres égyptiennes, en les étalant à l'endroit ou à l'un des endroits mentionnés dans leur permis.

Article 2.

Les autorisations pour marchand en boutique seront accordées par la Direction Générale du Service des Antiquités; celles de vendeur à l'étalage seront accordées par les directions locales du dit Service, après avoir pris l'avis de l'autorité locale.

Toutes les autorisations seront strictement personnelles.

Article 3.

Les demandes d'autorisation pour marchand en boutique seront adressées par les intéressés à la Direction Générale du Service des Antiquités sur papier timbré de P.T. 3.

Elles contiendront :

1° Les nom, prénoms et domicile du requérant;

2° L'indication du local où celui-ci désire exercer son commerce;

3° Un extrait du casier judiciaire du requérant.

Article 4.

Les demandes d'autorisation pour vendeur à l'étalage seront adressées par les intéressés à la Direction Locale du Service des Antiquités sur papier timbré de P.T. 3.

Elles contiendront :

1° Les nom, prénoms et domicile du requérant;

2° L'indication du ou des endroits où celui-ci désire exercer sa profession.

Article 5.

Tout marchand en boutique devra tenir un registre suivant un modèle approuvé par le Service des Antiquités, où il inscrira jour par jour et par

numéro d'ordre toutes les antiquités par lui acquises, avec tous les détails de dimensions, matière, couleur, etc., nécessaires pour l'identification de l'objet ainsi que des indications sur la provenance suffisantes pour établir que l'objet rentre dans le commerce.

Lorsqu'un objet porté au registre est vendu, mention en sera faite au registre avec indication, autant que possible, des nom et qualité de l'acheteur.

Avant d'être mis en usage, le registre devra être paraphé ou cacheté à chaque page par un inspecteur du Service des Antiquités.

Seront seuls exempts des dispositions du présent article, les objets mis en vente à un prix ne dépassant pas L. E. 5.

Article 6.

Aucun des objets d'antiquité dont dispose un marchand en boutique ne sera gardé en dehors du local où celui-ci est autorisé à exercer son commerce.

Article 7.

Aucun objet d'antiquité ne pourra être transporté à l'intérieur du pays par un marchand en boutique qu'avec l'autorisation écrite du Service des Antiquités.

Lorsqu'un marchand est propriétaire de plus d'une boutique, les transports d'une boutique à une autre seront mentionnés aux registres des deux établissements comme s'il s'agissait de vente et d'achat.

Article 8.

Les inspecteurs du Service des Antiquités, accompagnés ou non des agents de la force publique, pourront à tout moment pénétrer dans tout local et dans toute partie d'un local affecté au commerce des antiquités, pour inspecter le registre prévu à l'art. 5 et en contrôler la tenue régulière et pour vérifier le stock du marchand. Le marchand ainsi que le personnel de son établissement devront faciliter l'inspection en tant que de

besoin. A la fin de l'inspection, l'inspecteur visera le registre de l'établissement et y consignera toute observation qu'il lui semblera utile.

Article 9.

Sans préjudice des peines prévues à l'art. 17 de la Loi sur les antiquités sus-visée, le fait d'exercer, sans autorisation, la profession de marchand ou de vendeur d'antiquités, sera puni d'un emprisonnement ne dépassant pas sept jours et d'une amende n'excédant pas L. E. 1, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Toute autre contravention aux dispositions du présent règlement sera punie de l'une ou l'autre des peines susmentionnées.

Toute antiquité, objet de la contravention, sera saisie et confisquée.

Article 10.

En cas de condamnation pour contravention aux dispositions du présent règlement, le juge pourra toujours ordonner le retrait de l'autorisation. En cas d'une seconde condamnation pour une contravention commise dans l'année d'une première condamnation, le retrait de l'autorisation sera obligatoire.

L'autorisation pourra toujours être retirée par le Service des Antiquités, en cas de condamnation pour l'une des infractions prévues par la Loi sur les antiquités sus-visée.

Article 11.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : Ismaïl Sirry.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 51.

Règlement pour l'exploitation des antiquités.

Le Ministre des Travaux Publics,

Vu l'article 14 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

Article Premier.

Toute personne qui désirera exporter des objets antiques, par voie de mer ou par voie de terre, devra en demander l'autorisation par écrit, sur papier libre, à la Direction Générale du Service des Antiquités, pour obtenir l'autorisation exigée par l'art. 14 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités.

Article 2.

La demande devra contenir les nom, prénoms, qualité et nationalité du requérant, ainsi que l'indication du port ou du point de sortie. En même temps les objets et les colis ou caisses les renfermant devront être présentés à l'examen de la Direction, avec une liste indiquant le nombre des pièces, leur nature, leurs dimensions et leur prix d'achat ou leur valeur commerciale. Les colis ou caisses ne devront renfermer que des objets égyptiens des temps pharaoniques, gréco-romains, byzantins ou coptes; la présence de n'importe quel objet d'autre époque ou d'autre style entraînera le refus de l'autorisation.

Article 3.

Au cas où l'examen ne révélerait la présence d'aucun objet d'origine suspecte, l'autorisation sera délivrée sans délai. S'il révélait la présence d'objets d'origine suspecte et que les explications fournies par le requérant

à leur sujet ne fussent pas reconnues comme satisfaisantes par le Service, ces objets seront retirés, sans quoi l'autorisation serait refusée pour le tout.

Article 4.

Les colis ou caisses renfermant les objets dont la sortie aura été autorisée après examen seront entourés de fil de fer maintenu par un ou plusieurs sceaux; le requérant paiera, pour chaque colis ou caisse, un droit de P.E. 4, destiné à couvrir les frais de l'opération.

Il devra en même temps acquitter sur la valeur déclarée des objets un droit de sortie de 1 1/2 pour cent, dont le montant sera remis à l'Administration des Douanes par la Direction Générale du Service.

Article 5.

Après accomplissement des formalités et acquittement des droits ci-dessus, la Direction Générale remettra au requérant :

1° Un certificat adressé à l'Administration des Chemins de fer de l'État, et qui sera remis par lui ou par son représentant aux autorités de la gare par laquelle il expédiera les colis ou caisses contenant les objets;

2° Un certificat adressé à deux exemplaires à la Direction des Douanes et constatant que le droit de sortie a été acquitté. L'un des deux exemplaires demeurera en la possession du requérant ou de son représentant, l'autre sera expédié par les soins du Service à la douane de la ville ou du port de sortie.

Article 6.

Les mêmes formalités d'examen seront exigées pour les envois faits par la poste. Toutefois, les paquets contenant les objets devront être assujettis par une ficelle dont les deux bouts seront pris dans un cachet en cire ou en métal. Un laissez-passer imprimé, détaché d'un cahier à souche et signé par le représentant du Service, sera collé sur le paquet.

Aucun droit autre que celui de scellage ne sera exigé pour les objets expédiés ainsi par la poste.

Article 7.

Les colis ou caisses devront être présentés aux bureaux des chemins de fer, des douanes et de la poste avec les sceaux intacts, sous peine d'être saisis et remis au Service des Antiquités pour enquête.

Article 8.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : Ismaïl Sirry.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 52.

Règlement pour les fouilles.

Le Ministre des Travaux Publics,

Vu la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

Article Premier.

Les autorisations de fouilles sont accordées par le Ministre des Travaux Publics sur la proposition du Directeur Général du Service des Antiquités, après avis favorable du Comité d'Égyptologie.

Des autorisations provisoires de fouilles ou de sondages préliminaires pourront être délivrées par le Directeur Général pour une période qui ne devra pas dépasser un mois, à condition pour lui d'en référer au Ministre et au Comité d'Égyptologie dans sa première séance utile.

Article 2.

Les autorisations ne seront accordées qu'à des savants chargés de mission ou recommandés officiellement par les Gouvernements, par les Universités, par les Académies, par les Sociétés savantes, et aux particuliers qui paraîtront présenter des garanties suffisantes. Ceux-ci devront, s'ils ne sont pas déjà connus par leurs travaux sur le terrain, s'assurer, pour diriger leur entreprise, le concours d'un savant réputé comme ayant l'expérience nécessaire.

Article 3.

Les autorisations ne seront accordées que pour une seule saison entière ou pour une partie quelconque d'une saison, sans préjudice des dispositions de l'article 16 ci-après. La saison entière comprend le temps qui s'écoule entre le 15 novembre d'une année et le 14 novembre de l'année suivante.

Article 4.

Des autorisations ne pourront être accordées pour plus de deux sites à la fois à un même particulier, non plus qu'aux représentants d'un même Gouvernement, Université, Académie ou Société.

Article 5.

Les demandes d'autorisation seront adressées, autant que possible, avant le 25 octobre de chaque année, à la Direction Générale du Service des Antiquités, au Caire.

Elles devront contenir :

1° Les nom, prénoms, qualités, domicile et nationalité du requérant;

2° En cas de mission officielle ou de recommandation, la mention du Gouvernement, de l'Université, de l'Académie ou de la Société savante qui les ont données, avec pièces à l'appui;

3° Au cas où il s'agirait d'un particulier ne possédant pas l'expérience voulue pour diriger les travaux en personne, les nom, prénoms, qualités et nationalité du savant qu'il a l'intention de s'adjoindre;

4° L'indication exacte, avec plan ou croquis à l'appui, du nom, de l'emplacement et des limites du ou des sites qu'il se propose d'exploiter;

5° Une exposition sommaire du but des fouilles et du programme des travaux à exécuter.

Article 6.

Les autorisations pourront porter sur une partie seulement du site ou des sites demandés.

Article 7.

Tout concessionnaire sera tenu de verser au Secrétariat du Service des Antiquités, à la fin de chaque campagne et pour chaque jour écoulé entre le commencement et la fin des travaux, la somme de P. E. 10, qui sera affectée aux frais de gardiennage du ou des sites à lui concédés.

Toutefois, au cas où il le préférerait, il pourra se faire accompagner, pendant toute la durée des travaux, d'un délégué du Service, auquel il paiera la somme de P. E. 20 par jour à titre d'indemnité, et en plus les frais de voyage aller et retour.

Il devra faire connaître le parti qu'il prend au moment où l'autorisation lui sera remise.

Article 8.

Toute autorisation comportera l'obligation de continuer les travaux, sur le site ou sur chacun des sites concédés, pendant soixante jours au moins, au cours de la période pour laquelle elle aura été accordée.

Article 9.

Le concessionnaire sera tenu de laisser sur place et de remettre en leur état primitif, si leur déplacement ou leur déposition temporaire ont été autorisés par les termes de son permis :

1° Les monuments fixés au sol quel qu'en soit l'état qui, au jugement de la Direction Générale, doivent être conservés sur place, ainsi que les fragments détachés qu'elle désirera remettre en position;

2° Les pièces entièrement renversées que la Direction Générale jugera devoir être relevées ou conservées telles quelles sur place;

3° Les pièces pesantes que le concessionnaire refusera d'emporter à ses frais.

Article 10.

Il sera prohibé de prendre sur les monuments des estampages par procédé humide ou de se livrer sur eux à aucune manœuvre qui risquerait de les endommager.

Article 11.

Les antiquités mobilières trouvées par le concessionnaire, au cours des fouilles exécutées en conformité des dispositions de son permis, seront partagées entre lui et le Gouvernement, dans les conditions prévues par l'art. 11 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités. Le partage sera opéré sur place ou au Musée, selon que le fouilleur ou le Directeur Général ou son délégué en feront la demande; dans les deux cas, le transport au Musée des pièces soumises au partage se fera aux frais du fouilleur.

Article 12.

Le concessionnaire recevra du Service, sur sa demande faite par écrit, les permis nécessaires aux transports à l'intérieur et à l'exportation des antiquités mobilières qu'il aura trouvées.

Il pourra en outre lui être délivré des certificats constatant l'entrée dans le commerce de toute pièce importante qui lui sera échue au partage.

Article 13.

A la fin de la campagne, il devra combler les tranchées et les puits, enterrer les fragments de momies ou de cercueils, et, d'une manière générale, remettre en état, à la satisfaction du Service des Antiquités, les terrains sur lesquels il aura opéré. Il ne sera autorisé à exporter sa part des objets trouvés qu'après que le Service des Antiquités aura constaté l'état satisfaisant de ces terrains.

Toutefois le fouilleur qui se sera strictement conformé aux conditions

de son autorisation et qui désirera reprendre ses travaux l'année suivante, pourra être autorisé, si la nature des lieux le permet, à les laisser dans l'état où ils se trouveront à la fin de la campagne. Il devra, dans ce cas, faire disparaître les ossements humains et les débris du même genre, dont la présence pourrait choquer les visiteurs ou les passants de hasard.

Article 14.

Il remettra à la Direction Générale, à la fin de chaque campagne :

1° Un plan, ou tout au moins un croquis, du champ des fouilles, avec légende indiquant la position des objets et monuments découverts;

2° Une liste de tous ces objets et monuments, comprenant ceux-là mêmes qui lui seront échus en partage;

3° Un rapport sommaire contenant l'histoire des travaux et l'indication des principaux résultats obtenus, avec références au plan et à la liste.

Le tout pour être publié, s'il y a lieu, dans l'une des livraisons prochaines des *Annales du Service des Antiquités*.

Article 15.

Les concessionnaires ainsi que les Universités, Académies et Sociétés qu'ils représentent, devront déposer au Musée, pour sa bibliothèque, et à la Bibliothèque Khédiviale, un exemplaire des ouvrages, tirages à part, recueils de gravures publiés par leurs soins sur les faits relevés et sur les objets découverts au cours de leurs fouilles.

Article 16.

Lorsque le concessionnaire se sera strictement conformé aux conditions de son autorisation et qu'il aura, avant la fin de la campagne, adressé à la Direction Générale une demande tendant au renouvellement de l'autorisation pour la saison prochaine, ce renouvellement lui sera accordé à moins que le Ministre, sur avis motivé du Comité d'Égyptologie appuyé par le Directeur Général, n'en décide autrement.

Toutefois, si l'on venait à constater qu'il n'est pas en état de maintenir des chantiers ouverts sur tous les points d'un site à la fois, le renouvellement pourra ne lui être accordé que pour une portion de ce site seulement.

ARTICLE 17.

En cas de contravention à l'une quelconque des conditions de l'autorisation, les travaux pourront être suspendus par la Direction Générale ou par tout agent du Service autorisé à cet effet, jusqu'à ce que l'état de contravention ait cessé. L'autorisation pourra même être retirée en cas de contravention grave, par arrêté du Ministre des Travaux Publics, pris sur avis motivé du Comité d'Égyptologie appuyé par le Directeur Général.

ARTICLE 18.

Outre les clauses ayant pour but de donner effet aux dispositions du présent règlement, les autorisations de fouilles pourront renfermer toutes les conditions techniques qui, proposées par le Directeur Général, auront été approuvées par le Comité d'Égyptologie.

ARTICLE 19.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : ISMAÏL SIRRY.

والمطبوعات المنفردة ومجاميع الصور التى يطلبونها بشأن ماجريات الحفر والاشياء المكتشفة فى اثناء مباشرته

سادس عشر — اذا قام صاحب الرخصة بشروط رخصته الى التمام وأراد معاودة الحفر وكان قبل نهاية فصل الحفر قد طلب من ادارة الآثار التاريخية العامة تجديد الرخصة للفصل الثانى فتجدد له الا اذا قررت النظارة خلاف ذلك بناء على رأى لجنة الآثار المصرية مسندا الى أسباب ويكون جناب المدير العام قد أيده . فان اتضح أن لا قبل له على مداومة اعمال الحفر فى جميع أماكن موقع من مواقع العمل فى آن واحد فلا تجدّد له الرخصة الا فى قسم من ذلك الموقع فقط

سابع عشر — اذا خالف المرخص له شرطا مّا من شروط رخصته تعطل ادارة الآثار العامة أو عامل المصلحة المندوب لذلك أعمال الحفر الى أن تبطل المخالفة وقد تسحب الرخصة اذا كانت المخالفة جسيمة بقرار تصدره نظارة الاشغال العمومية بناء على رأى مؤيد بأسباب تبديه لجنة العاديات المصرية القديمة ويؤيده جناب المدير العام

ثامن عشر — انه ما عدا الشروط التى يراد بها اجراء أحكام هذا القانون يجوز ان يدرج فى رخص الحفر جميع الشروط الفنية التى يعرضها جناب المدير العام وتعتمده لجنة العاديات المصرية القديمة

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنة ١٩١٣

ناظر الاشغال العمومية

اسماعيل سرى

الحالتين يكون على المحتفر خاصة نفقة نقل هذه الآثار التى تحت القسمة الى تلك الدار

ثانى عشر — تعطى المصلحة المرخص له بناء على طلبه بالكتابة الاذن اللازم لنقل الآثار المنتقلة فى داخل القطر أو لتصديرها الى الخارج ويجوز اعطاؤه شهادات بدخول جميع قطع الآثار النفيسة التى تكون من نصيبه عند القسمة فى التجارة

ثالث عشر — على المرخص له عند انتهاء الحفر ردم الاخاديد والحفائر وطمر شذور الموميات أو النوويس وبالجملة اعادة الارض التى باشر الحفر فيها الى حالتها الأصلية طبقا لمرام مصلحة الآثار التاريخية ولا يرخص له بتصدير نصيبه من الآثار المنبوشة الا بعد ما تكون تلك المصلحة قد أشرفت على تلك الأرض ورأت أنها فى حالة مرضية . واذا قام صاحب الرخصة بشروط رخصته الى التمام وأراد معاودة الحفر فى السنة التالية يجوز الترخيص له بابقاء أرض الحفر على الحالة التى تكون فيها عند انتهاء الفصل اذا تبين من طبقة الأرض جواز ابقائها على تلك الحالة فاذا رخص له بذلك يترتب عليه جينئذ مواراة العظام البشرية والرفات التى يحتمل أن يشمئز منظرها المشاهدون والمارون بها عرضا

رابع عشر — يسلم المرخص له الى ادارة الآثار العامة فى نهاية فصل الحفر الاوراق الآتية وهى

(ا) رسم أصلى أو رسم نظرى يتبين منه أرض الحفر مع الدلالة على أماكن الاشياء والآثار التاريخية المكتشفة

(ب) كشف بالاشياء والآثار التاريخية التى تكون من نصيبه عند القسمة

(ج) تقرير موجز بسياق أعمال الحفر وبيان نتائجها الكبرى بالاشارة الى الرسم والكشف وذلك لطبعها جميعا اذا لزم فى احدى كراريس وقائع مصلحة الاثار التاريخية فى أقرب نشرة منها

خامس عشر — على المرخص لهم وعلى الجامعة والمجمع العلمى وجمعية المعارف الذين ينوبون عنها أن يعطوا مكتبة دار الآثار التاريخية والمكتبة الخديوية نسخة من المؤلفات

خامسا — ايضاح الغرض من الحفر بالايجاز وبروغرام الاعمال التى يريد مباشرتها

سادسا — يجوز أن تكون الرخصة عن جزء فقط من المكان أو الأمكنة المطلوبة

سابعا — على المرخص له أن يدفع الى سكرتارية مصلحة الآثار التاريخية فى آخر فصل العمل عشرة قروش صاغ عن كل يوم من المدّة بين بداية العمل ونهايته ويخصص هذا المبلغ لخفارة المكان أو الاماكن التى رخص له بها . على أنه يجوز له اذا شاء أن يستصحب فى أثناء مدّة العمل كلها مندوبا من مصلحة الآثار يدفع له عشرين قرشا صاغا فى اليوم تعويضا له عن مصاريف انتقاله ذهابا وايابا وعليه عند استلامه الرخصة أن يعرّف بالعامل الذى ينوى أن يأخذه للعمل

ثامنا — كل رخصة تقضى على المرخص له مداومة العمل فى كل مكان من الامكنة المرخص بها مدّة ستين يوما بالاقل فى أثناء المدّة التى تقررت لتلك الرخصة

تاسعا — يجب على المرخص له أن يبقى فى محل العمل الاشياء الآتى بيانها ويعيدها الى حالتها الأصلية اذا كانت الرخصة تجيز تحويلها أو ازالتها موقتا وهذه الاشياء هى

(ا) الآثار الراكزة فى الأرض (مهما كانت حالتها) التى ترى مصلحة الآثار التاريخية العامة وجوب ابقائها فى أماكنها وكذلك القطع المنفصلة التى تريد اعادتها الى مواضعها

(ب) النصب التى انقلبت تماما وترى الادارة العامة وجوب نصبها أو حفظها كما هى فى مواقعها

(ج) القطع الضخمة التى يأبى المرخص له نقلها على نفقته

عاشرا — يمتنع على المرخص له أخذ النقوش عن الآثار بواسطة مواد مرطبة أو الاقدام على عمل مّا يسبب لها عوارا

حادى عشر — الآثار المنقولة التى يكتشفها المرخص له فى أثناء الحفر الذى يباشر بحسب أحكام رخصة تقسم بينه وبين الحكومة بحسب المادة الحادية عشرة من قانون نمرة ١٤ الصادر فى سنة ١٩١٢ بشأن الآثار التاريخية وتكون القسمة فى محل العمل أو فى دار الآثار التاريخية بحسب ما يطلبه المحتفر أو جناب المدير العام أو مندوبه وفى كلتا

مقدرتهم وكفاءتهم . وعلى أولئك الافراد اذا لم يكونوا معروفين بأعمال الحفر على الآثار أن يعتمدوا فى ادارة العمل على عالم شهير له الاختبار المطلوب

المـادة الثالثـة

لا تعطى الرخص الا لفصل واحد بكامله أو الى مدّة منه ولا يخل ذلك بأحكام المادة السادسة عشرة الآتى ذكرها . ويراد بالفصل الكامل المدّة الواقعة بين الخامس عشر من شهر نوفمبر والرابع عشر منه فى السنة التالية

المـادة الرابعـة

لا تعطى الرخص بالحفر فى أكثر من مكانين فى آن واحد لشخص واحد ولا لمندوبى حكومة واحدة أو جامعة واحدة أو مجمع علمى واحد أو جمعية معارف واحدة

المـادة الخامسة

ترسل طلبات الرخص الى مدير مصلحة الآثار التاريخية العام بمدينة القاهرة قبل الخامس والعشرين من شهر أكتوبر من كل سنة بقدر الامكان ويجب أن يحتوى الطلب على ما يأتى

أولا — اسم الطالب ولقبه وصفته ومحل اقامته وجنسيته

ثانيا — اذا كان الطالب مرسلا رسميا أو موصى به يجب ذكر الحكومة أو الجامعة أو المجمع العلمى أو جمعية المعارف التى تكون قد أرسلته أو وصت به والاوراق التى يستند عليها

ثالثا — اذا كان الطالب أحد الأفراد وليس له الخبرة المطلوبة لادارة أعمال الحفر بنفسه يجب أن يذكر فى الطلب اسم العالم الذى يكون فى عزمه أن يعينه مساعدا له ولقبه وصفته وجنسيته

رابعا — بيان اسم المكان أو الاماكن التى ينوى الحفر فيها وحدودها بالضبط مويدا ذلك برسم مستكمل أو برسم نظرى

المـادة السابعـة

عند تقديم الطرود والصناديق الى مكاتب السكك الحديد ومكاتب الجمارك والبوستة يجب أن تكون الاختام عليها سليمة والا تحجز وتسلم الى مصلحة الآثار التاريخية للتحقيق

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنة ١٩١٣

ناظر الاشغال العموميـة

اسماعيل سرى

تعريب قرار من نظارة الاشغال العمومية

رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١٢ نمرة ٥٢ فيما يختص بأعمال الحفر للبحث عن الآثار التاريخية

بعد الاطلاع على قانون الآثار التاريخية نمرة ١٤ الصادر فى سنة ١٩١٢ قررنا ما يأتى :

المـادة الاولى

رخص الحفر تعطيها نظارة الأشغال العمومية بناء على طلب جناب مدير مصلحة الآثار التاريخية العام بعد موافقة لجنة العاديات المصرية على ذلك . ثم يجوز للمدير العام اصدار رخص مؤقتة للحفر أو لجس الابتدائى الى مدّة لا تتعدّى شهرا بشرط أن يعرض على النظارة ولجنة الآثار فى أقرب جلسة

المـادة الثانيـة

لا تعطى الرخص الا للعلماء المكلفين بمهمة لهذا الشأن أو لمن توصى بهم الحكومات والجامعات أو المجامع العلمية أو جمعيات معارف رسميا وللافراد الذين يعوّل على

المـادة الثالثـة

اذا تبين أنه ليس فى مواد التصدير شئ من أصل مشتبه فيه حينئذ تعطى الرخصة فورا أما اذا ارتيب فى أصل شئ منها ورأت المصلحة أن بيانات طالب الرخصة فى شأنها غير وافية يجب اخراج تلك المواد والا فترفض الرخصة لجميع الارسالية

المـادة الرابعـة

تطوّق الطرود والصناديق التى توضع هذه المواد فيها بسلك من حديد يثبت بختم واحد أو بجملة أختام . ويدفع الطالب عن كل طرد أو صندوق رسما قدره أربعة قروش لوفاء نفقة هذا العمل . وعليه أيضا أن يدفع رسم تصدير بحسب القيمة المقدّرة يكون واحدا ونصفا فى المائة تسلمه ادارة المصلحة الى مصلحة الجمارك

المـادة الخامسة

بعد اتمام الاجوآآت وتسديد الرسوم المذكورة تسلم ادارة الآثار العامة للطالب شهادة برسم مصلحة السكك الحديد الأميرية وهو أو وكيله يسلمها لمكتب المحطة الذى يتولى تصدير الطرود أو الصناديق . وتسلمه أيضا شهادة من نسختين برسم جناب مدير الجمارك يؤخذ منها أن رسم التصدير قد تسدد وتتبقى نسخة واحدة منها بيد الطالب أو بيد وكيله والأخرى ترسلها المصلحة الى جمرك مدينة التصدير أو مينائه

المـادة السادسة

تتناول الاجرآآت المذكورة لخص الصناديق والطرود مواد الارساليات بطريق البريد ويجب ربط الرزم بخيط دوبارة يكون طرفاه مشبوكين بختم من شمع أو معدن ويلصق على الرزمة ورقة مرور مطبوعة تؤخذ من دفتر قسيمة يمضيها وكيل المصلحة ولا يدفع على الرزم المرسلة بطريق البريد على هذه الصورة الا رسم ختم فقط

المـادة الحادية عشرة

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنـة ١٩١٣

ناظر الاشغال العموميـة

اسماعيل سرى

تعريب قرار من نظارة الاشغال العمومية

رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١١ نمرة ٥١ فيما يختص بقانون تصدير الآثار التاريخية

بعد الاطلاع على المادة الرابعة عشرة من القانون نمرة ١٤ الصادر فى سنة ١٩١٢ بشأن الآثار التاريخية قررنا ما يأتى :

المـادة الاولى

من يريد تصدير شئ من الآثار التاريخية سواء كان ذلك بطريق البحر أو البر عليه أن يطلب من جناب مدير مصلحة الآثار العام بالكتابة على ورق اعتيادى رخصة بذلك كالمقرر فى المادة الرابعة عشرة من القانون نمرة ١٤ بشأن الآثار التاريخية

المـادة الثانيـة

يجب أن يذكر فى طلب الرخصة اسم الطالب ولقبه وصنعته وجنسيته واسم ميناء التصدير أو المكان التى تسفّر منه الى الخارج حينئذ تعرض الآثار وصناديقها أو طرودها على جناب مدير المصلحة لتفحصها ومعها كشف بعدد القطع وجنسها ومقاساتها وأثمان مشتراها أو قيمتها التجارية ولا تضمّن هذه الصناديق والطرود سوى عاديات مصرية من عهد الفراعنة أو عاديات يونانية رومانية أو بزنطية أو قبطية فان وجد فى الارسالية شئ من غير هذه العصور أو الطراز يرفض طلب الرخصة

ونقل قطعا أثرية من حانوت الى حانوت يجب أن يقيدها فى دفترى الحانوتين كما لو كان المراد البيع والشراء

المـادة الثامنـة

لمفتشى مصلحة الآثار التاريخية أى متى شاؤا (سواء كان معهم أو لم يكن معهم أحد من رجال الشرطة) أن يدخلوا كل محل من المحلات المعدّة لتجارة الآثار أو فى بعضه للاطلاع على الدفتر المذكور فى المادة الخامسة من هذا القانون ومراقبة القيد فيه بالضبط ومراجعة ما يكون عند التاجر من مواد الآثار . ويتعين عليه وعلى مستخدميه أن يسهلوا لهم مهمتهم على قدر الحاجة ومن ثم يؤشر المفتش على دفتر المحل ويكتب فيه ما يراه من الملاحظات النافعة

المـادة التاسعـة

كل تاجر بالآثار أو عارضها للبيع يقدم على الاتجار أو البيع بدون رخصة يعاقب بالحبس مدّة لا تتجاوز سبعة أيام وبغرامة لا تتعدّى جنيها مصريا أو باحدى هاتين العقوبتين ولا يخل ذلك بالعقوبات الواردة فى المادة السابعة عشرة من قانون الآثار التاريخية المتقدّم ذكره وكل مخالفة أخرى لاحكام هذه اللائحة يعاقب المخالف عليها بواحدة من العقوبتين المتقدّم ذكرها وكل أثر نشأت عنه المخالفة يحجز ويصادر لجانب الحكومة

المـادة العاشرة

اذا صدر الحكم بالادانة عن مخالفة أحكام هذه اللائحة يجوز للقاضى فى كل حال أن يحكم أيضا بسحب الرخصة فاذا عاد المخالف وارتكب مخالفة أخرى فى خلال سنة المخالفة الاولى يحتم سحبها . ويكون لمصلحة الآثار التاريخية الحق بسحبها اذا صدر الحكم عن مخالفة من المخالفات المذكورة فى قانون الآثار التاريخية المتقدّم ذكره

(ب) بيان المكان الذى ينوى الطالب مزاولة تجارته فيه

(ج) صحيفة سوابقه

المـادة الرابعـة

يقدّم عارض الآثار التاريخية طلبه الى ادارة مصلحة الآثار التاريخية المحلية على ورقة تمغة قيمتها ثلاثة قروش مصرية ويذكر فى الطلب ما يأتى

(ا) اسم الطالب ولقبه ومحل اقامته

(ب) المكان أو الأمكنة التى ينوى الطالب مزاولة مهنته فيها

المـادة الخامسة

يكون عند تجار الحانوت دفتر على المثال المعتمد عند مصلحة الآثار التاريخية يقيد فيه يوما بيوم جميع القطع الأثرية التى يشتريها بنمر مسلسلة مع بيان قياساتها بالتفصيل ومادتها ولونها الى غير ذلك مما يقتضى لتحقيق الشئ الأثرى وبيان مصدرها بالاستيفاء لاثبات أن ذلك الشئ يدخل فى التجارة وكلما بيع شئ أثرى مقيد فى الدفتر يذكر فيه اسم الشارى وصفته بقدر ما يصل اليه حدّ الامكان وقبل استعمال الدفتر يجب أن يؤشر أحد مفتشى مصلحة الآثار التاريخية على كل صفحة منه أو يختمها :

ولا تتناول أحكام هذه المادة الاشياء المعروضة للبيع بثمن لا يزيد على خمسة جنيهات مصرية

المـادة السادسة

كل شئ أثرى يكون عند تاجر الحانوت لا يجوز له حفظه خارج المحل المرخص له بمزاولة تجارته فيه

المـادة السابعـة

لا يجوز لتاجر الحانوت أن ينقل شيأ من الاشياء الأثرية داخل القطر الا برخصة بالكتابة تصدرها له مصلحة الآثار التاريخية . فاذا كان واليا على حانوتين أو أكثر

تعريب قرار نمرة ٥٠ من نظارة الاشغال العمومية فيما يختص

بقانون الرخص التى تعطى للاتجار بالعاديات رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١٢

بعد الاطلاع على المادة الثالثة عشرة من القانون نمرة ١٤ الصادر فى سنة ١٩١٢ بشأن العاديات قررنا ما يأتى

المـادة الاولى

رخص الاتجار بالآثار التاريخية نوعان

الاول — رخص لتجار الآثار التاريخية فى الحوانيت

الثانى — رخص لعارضى الآثار التاريخية للبيع . فتجار النوع الاول مرخص لهم وحدهم فتح حوانيت لبيعها ولكن لا يجوز لهم المتاجرة بها خارج حوانيتهم أو ما يماثلها من المحال الوارد ذكرها فى رخصهم . أما عارضو الآثار للبيع فليس لهم أن يبيعوا من الأشياء التاريخية الا صغيرها ولا يجوز قط أن يتعدّى ثمن القطعة الواحدة منها خمسة جنيهات مصرية وذلك بعرضها فى المكان أو أحد الأمكنة الوارد ذكرها فى رخصهم

المـادة الثانيـة

رخص تجار الحوانيت تصدرها ادارة مصلحة الآثار التاريخية العامة ورخص العارضين تصدرها الادارات المحلية التابعة لتلك المصلحة بعد أخذ رأى السلطة المحلية وتكون الرخص جميعها شخصية محضة

المـادة الثالثـة

تقدّم طلبات تجار الحوانيت الى جناب مدير مصلحة الآثار التاريخية العامة على ورقة تمغة قيمتها ثلاثة قروش مصرية مشتملة على ما يأتى

(ا) اسم الطالب ولقبه ومحل اقامته

المـادة الثانية والعشرون

على ناظرى الاشغال العمومية والحقانية تنفيذ أمرنا هذا كل منهما فيما يخصه ويبتدئ العمل به من أول يوليه سنة ١٩١٢ ،

صدر بالاسكندرية فى ٢٦ جمادى الثانية سنة ١٣٣٠ — ١٢ يونيو سنة ١٩١٢

بالنيابة عن الحضرة الخديوية
محمد سعيد

بأمر الحضرة الخديوية

ناظر الحقانيــــة	ناظر الاشغال العمومية	رئيس مجلس النظار
حسين رشدى	اسماعيل سرى	محمد سعيد

ملحــــق

أمر عال صادر بتاريخ ١٦ مايو سنة ١٨٨٣ باعتبار متحف بولاق الخ من أملاك الحكومة العامـة

أمر عال صادر بتاريخ ١٧ نوفمبر سنة ١٨٩١ مختص بالشروط التى تعطى رخص الحفر بموجبهـا

أمر عال صادر بتاريخ أول أغسطس سنة ١٨٩٢ بتعيين الأمناء المفتشين والمفتشين الثوانى لدى مصلحة الآثار من مأمورى الضبطية القضائية

أمر عال صادر بتاريخ ١٢ أغسطس سنة ١٨٩٧ بشأن حماية الآثار

أمر عال صادر بتاريخ ١٢ مارس سنة ١٩٠٠ بتعيين المفتشين الآمناء والمفتشين والمفتشين الثوانى لدى مصلحة الآثار من مأموى الضبطية القضائية ،

ثانيا — كل من يبيع آثارا أو يعرضها للبيع الا اذا كان ذلك طبقا للشروط المبينة فى المادتين الرابعة والثالثة عشرة

المادة الثامنة عشرة

يعاقب بالحبس مدة لا تتجاوز أسبوعا وبغرامة لا تتجاوز جنيها أو باحدى هاتين العقوبتين فقط

أولا — كل من يستخرج سباخا من محل ممنوع الاستخراج منه أو يكون الاستخراج خلافا لما يقتضيه القانون وكذا من يخالف أحكام المادة الخامسة عشرة

ثانيا — كل من يكتب أسماء أو يرسم كتابة ما على جدران الآثار العقارية

المادة التاسعة عشرة

يجوز ضبط كل أثر منقول ومصادرته للحكومة اذا نشأ عنه ما يخالف أحكام هذا القانون

أحكام متنوّعة

المادة العشرون

يعتبر من مأمورى الضبطية القضائية فيما يختص بالاعمال التى هم مكلفون بها الأمناء والمفتشون والمفتشون الثوانى لدى مصلحة الآثار ومن يقوم مقامهم من مأمورى المصلحة

المادة الحادية والعشرون

تلغى الاوامر العالية الواردة فى ملحق هذا القانون بالنسبة للاشخاص الذين يسرى عليهم القانون المذكور

اخراج الآثار الى البلاد الاخرى

المـادة الرابعة عشرة

يمتنع اخراج الآثار من القطر المصرى الى البلاد الاخرى ما لم يكن ذلك برخصة خصوصية يكون لمصلحة الآثار التاريخية وحدها اعطاؤها أو رفضها على أن كل أثر يحاول بعض الناس اخراجه من القطر بدون رخصة يحجز ويصادر للحكومة

المـادة الخامسة عشرة

يجوز لمصلحة الآثار الترخيص بأخذ السباخ من المحلات التى فيها سباخ بالشروط التى تقررها أما الآثار التى يعثر عليها أثناء استخراجه فيجب التبليغ عنها وتسليمها فى الحال للخفراء المنوطين بملاحظته

العـــــقــــوبات

المـادة السادسة عشرة

يعاقب بالحبس مدة لا تتجاوز سنة وبغرامة لا تتجاوز مائة جنيه أو باحدى هاتين العقوبتين فقط

أولا — من ينقل أو يقلب أو يهدم أو يشوه الآثار العقارية بأية كيفية كانت

ثانيا — من يستولى بدون رخصة مخصوصة من الحكومة أنقاضا ناتجة من أثر عقارى هدم كله أو بعضه

ثالثا — من يستعمل المقابر التى تحت الارض والمحاجر والمعابد وعلى وجه العموم الاماكن الاثرية أو بقاياها مساكن أو زرايب للحيوانات أو مخازن أو قبورا أو جبانات

ولا يمنع ذلك من الحكم على المتسبب بتعويض عما أحدثه من التلف

المـادة السابعة عشرة

يعاقب بالعقوبات السابقة

أولا — من يخالف أحكام المواد التاسعة والعاشرة والثانية عشرة من هذا القانون

المـادة الحادية عشرة

من يكتشف أثرا منقولا لا بطريق الحفر الغير الجائز ويعمل بما تقتضيه أحكام المادة السابقة يعطى نصف الاشياء المكتشفة أو نصف قيمتها جزءا له وعند تعذر الاتفاق بالطرق الحبية على كيفية القسمة تأخذ مصلحة الآثار الاشياء التى تريد حجزها أما الاشياء الاخرى فتقسمها الى قسمين متساويين يكون للمكتشف حق اختيار أحدهما وأما الاشياء التى تأخذها فكل من الطرفين يعين القيمة التى يقدّرها لها فاذا لم يقبل المكتشف نصف القيمة التى تعينها المصلحة يكون لها الحق بأن تأخذ الأثر أو تتركه وذلك بأن تدفع أو تقبض نصف الثمن الذى قدّره المكتشف

المـادة الثانية عشرة

لا يجوز لأى انسان عمل مجسات أو حفائر أو كسح أتربة للبحث عن آثار ولو تكون الارض ملكه ما لم يكن فى يده رخصة بذلك صادرة اليه من نظارة الاشغال بناء على طلب مدير عموم مصلحة الآثار تبين فيها الجهة التى يمكن الحفر فيها والمدة التى تكون هذه الرخصة معمولا بها ويعطى المرخص له جزأ من الآثار المكتشفة أو قيمة ذلك الجزء عملا بنص المادة السابقة

ولا تعتبر هذه المجسات أو الحفائر أو كسح الاتربة من الاعمال المقصود بها البحث عن الآثار اذا كان الذى أجراها لا يظن أن تلك الارض تحتوى على آثار

بيـــــع الآثار

المـادة الثالثة عشرة

على كل متاجر بالآثار أن يكون بيده رخصة اتجار ولمصلحة الآثار وحدها الخيار فى اعطائها أو رفضها وعلى ناظر الاشغال العمومية تقرير شروطها لا سيما فيما يتعلق بكيفية تقرير ما اذا كانت الآثار المعروضة للبيع مما يجوز الاتجار به أم لا

الآثار العقارية

المادة الثامنة

يسوغ للحكومة أن تنقل متى شاءت أى أثر عقارى يكون فى ملك أحد الافراد أو أن تبقيه فى محله وتنزع ملكية الارض التى هو على سطحها أو فى باطنها طبقا لقوانين نزع الملكية المعمول بها الآن للمنفعة العامة وعند تقدير التعويض الذى على الحكومة دفعه لنزع الملكيه لا يلتفت الى أن فى الارض آثارا ولا الى مقدار ما تساويه تلك الآثار سواء كانت على سطح الارض أم فى باطنها

ومع ذلك فان التعويض الذى يقدر بهذه الصورة يزاد عليه مقدار ١٠ فى المائة منه وفى حالة ما اذا أرادت الحكومة نقل الأثر فانها لا تكون ملزمة بأن تدفع الى مالك الارض الا تعويضا معادلا لعشرة فى المائة من القيمة الحقيقية للجزء الذى يشغله الاثر منها

المادة التاسعة

كل مكتشف أثرا عقاريا وكل مالك أو مستأجر أو كل مستول على أرض يظهر فيها أثر عقارى يلزمه أن يبلغ فى الحال عن ذلك إما الى السلطة الادارية الاقرب اليه وإما الى رجال مصلحة الآثار فى تلك الانحاء وهذه المصلحة تتخذ فى مدى ستة أسابيع من تاريخ الابلاغ ما يلزم من التدابير للمحافظة عليه وتشرع فى المباحث الموصلة لتقرير كنهه واعادة الشئ الى أصله عند انقضا تلك المدّة

الآثار المنقولة

المادة العاشرة

من يعثر على أثر منقول على أرض مّا من أراضى القطر المصرى أو فى باطنها يلزمه (اذا لم يكن بيده رخصة صادرة بحسب الاصول بالحفر) أن يبلغ ذلك الى السلطة الادارية الأقرب اليه ويسلم الأثر المكتشف اليها أو الى رجال مصلحة الآثار بالايصال اللازم وذلك فى مدة ستة أيام

على الصخور والشقف المرسوم والنسخ المكتوبة على الرق أو القماش أو البردى والظر (أى الصوان) المشغول والأسلحة والعدد والمواعين والآنية والزجاج والصناديق الصغيرة وأدوات القرابين وأمشة الملابس والملابس والزخارف والخواتيم والحلى والجعلان والتمائم من أى شكل وأية مادة كانت والمثاقيل والعملة القديمة والمسكوكات والقوالب والحجارة المحفورة

المادة الثالثة

تعتبر أيضا من الآثار بقايا الجدران والبيوت سواء كانت من الحجر أو الآجر (الطوب الاحمر) أو اللبن (الطوب النىّ) وكتل الحجر والطوب الاحمر المنتشر على سطح الارض وشطف الحجر والزجاج والخشب والشقف والرمل والحمرة والسباخ الموجودة على وجه الاراضى الاميرية التى تقرر الحكومة أنها أثرية أو فى باطنها

المادة الرابعة

يجوز مع ما تقدّم الاتجار بالآثار التى تؤول الى المكتشف بناء على المادة الحادية عشرة من هذا القانون أو على شروط رخصة بالحفر بناء على المادة الثانية عشرة ويجوز الاتجار أيضا بالآثار الخاصة بمجموعات اقتناها بعض الافراد بسلامة نية

المادة الخامسة

الآثار المنقولة المثبتة فى الارض أو التى يصعب نقلها تعتبر بحسب نصوص هذا القانون كآثار عقارية

المادة السادسة

أراضى الحكومة المقررة أو التى ستقرر أنها أثرية تعدّ جميعها من أملاك الحكومة العامة

المادة السابعة

تعدّ أيضا من أملاك الحكومة العامة جميع الآثار المحفوظة والتى ستحفظ فى متاحفها

قانون نمرة ١٤ لسنة ١٩١٢

قانون للآثار

نحن خديو مصر

بناء على ما عرضه علينا ناظر الاشغال العمومية وموافقة راى مجلس النظار وبعد أخذ رأى مجلس شورى القوانين

أمرنا بما هو آت

أحكام عمومية

المادة الاولى

كل اثر فى جميع أنحاء القطر المصرى يكون على سطح الارض أو فى باطنها هو من أملاك الحكومة العامة ما عدا ما استثنى بموجب أحكام هذا القانون

المادة الثانية

يعدّ أثرا كل ما أظهرته وما أحدثته الفنون والعلوم والآداب والديانات والاخلاق والصنايع فى القطر المصرى على عهد الفراعنة وملوك اليونان والرومان للدولتين الغربية والشرقية والآثار القبطية لمعابد وثنية وما هو مهجور وغير مستعمل من كنائس كبرى أو صغرى وأديرة وحصون وأسوار مدن وبيوت وحمامات ومقاييس النيل وآبار مبنية وصهاريج وطرق ومحاجر أثرية ومسلات واهرام ومصاطب ومقابر مبنية أو محفورة فى الجبل ظاهرة كانت على وجه الارض أم غير ظاهرة ونقوش وتوابيت من أية مادة مزخرفة كانت أو بدون زخرف وأغطية الموميا المصنوعة من الورق المقوى وموميات الانسان والحيوان والصور والوجوه الصناعية للموميات ملوّنة كانت أو مذهبة وشواهد القبور والنواويس والتماثيل الكبيرة أو الصغيرة سواء كان عليها كتابة أم لا والنقوش

STATUE DE KOM EBCHAN

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Le village d'Ebchan, situé au nord de Mehallah el-Kobra, un peu à l'ouest de Biala, possède un kom situé sur les terrains des Domaines de l'État dans lequel on a récemment découvert une statue en granit tacheté de petits grains noirs, blancs et rouges[1]. Le personnage est debout, vêtu d'une robe montant jusqu'aux seins et tombant jusqu'à la cheville; la statue est brisée là, il manque donc les pieds et le socle. Les cheveux sont enveloppés dans une étoffe et forment deux gros paquets au-dessus des épaules […]. Au cou est passée une cordelette à laquelle pend sur la poitrine une image […] de la déesse Mât; entre ses deux mains baissées il tient un naos au centre duquel est figuré Anhour sous sa forme habituelle, vêtu d'une longue robe, quatre plumes posées sur la perruque, et tenant obliquement […] qui n'est pas une lance, comme on le dit souvent, mais une corde[2].

La statue est adossée à un pilier sur lequel sont gravées deux lignes d'hiéroglyphes, mais la seconde colonne est incomplète : la moitié supérieure n'a pas été remplie; les signes, surtout vers le bas, sont assez serrés les uns contre les autres.

… (?) … (sic) … (?)

… (3) …

… (?) …

… (?) … après

l'espace vide … (?) …

---

[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 43778. Hauteur o m. 63 cent.

[2] Cf. G. Daressy, *Catalogue des statues de divinités*, n° 38025, pl. III.

[3] Les deux signes se croisent sur l'original.

«Le dévoué à Râ-Toum, image vivante de l'éleveur des quatre plumes, rejeton parfait de Méhit (?) qui est venue du ciel à la terre des vivants, le prince, gouverneur, grand dans Nutrit, chef des prophètes des villes du nome, chargé de la femelle du bélier de Shou et de son père, prophète de Shou et de Tefnout, prophète d'Osiris. . . ., *am-as,* maître des mystères, grand dans l'Horizon-éternel dans la Place des pas des ancêtres, premier prophète d'Anhour *Nekht-neb-f,* fils du prophète *Ben-anti-anhour* né de la maîtresse de maison *Setou-nefert*». L'absence d'une partie du texte de «l'adoration au manifesté en dieu vivant des vivants» jointe à l'incertitude de la lecture de certains signes rend difficile la traduction du reste de l'inscription.

Le dieu qui élève les quatre plumes est Anhour, tel qu'il est figuré dans le naos. Je prends *sheb, usheb* ou *utet* comme synonyme de dans le sens d'enfant, rejeton. Récemment M. Chassinat[1] a traduit par «temple de la période de la grossesse» et signalé comme remplaçant ; notre passage, parallèle à tant d'autres panégyriques des rois ou de grands personnages, me semble indiquer que désigne aussi le produit de la gestation. J'avais déjà noté[2] que c'était toujours à une déesse que les rois présentaient ce groupe symbolique. Il se pourrait que cette offrande soit en connexion avec les remerciements pour la naissance d'un prince; les diverses lectures du signe s'expliqueraient alors facilement, *usheb* étant en rapport avec «être à la place, succéder, se substituer» et *utet* étant pour , «engendrer».

Je n'ai pas d'autres exemples de qui est à distinguer de , graphie du nom de dieu Shou aux basses époques. Le contexte indiquant qu'il s'agit d'une déesse, je pense que c'est Méhit , compagne d'Anhour représentée avec une tête de lionne, qui est désignée par ce groupe.

doit être une forme écourtée de , , nom sacré de Behbeit, Iseum. C'est la seule indication géographique de l'inscription,

---

[1] É. Chassinat, *A propos de deux tableaux du Mammisi d'Edfou,* dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire,* t. X, p. 187 et 189.

[2] *Annales du Service des Antiquités,* t. III, p. 239.

qui ne nous livre donc pas le nom antique d'Ebchan; les citations de dieux dont notre Nectanébo était prophète nous permettent seulement de voir que la localité dépendait du XIIe nome, le Sébennyte, dont Anhour était la divinité principale.

désigne ordinairement une vache; je ne suis donc pas sûr de la traduction de ce passage, d'autant plus que je ne connais pas d'autre mention d'un animal sacré de Shou dans cette région. Ce pourrait avoir été une vache et alors il faudrait comprendre : «préposé à la vache, incarnation de Shou et de son père». La vache serait ainsi la déesse Nouit dont il est parlé dans le fameux texte de la destruction des hommes par les dieux gravé dans la tombe de Séti Ier.

Le groupe qui suit le nom d'Osiris est indistinct. est un titre de prêtre très fréquent, notamment à Akhmim.

Le nom de la mère du personnage est incertain, le signe qui suit étant très petit et mal gravé.

A la seconde ligne la lettre suivant n'a pas de forme certaine et ressemble à . Après il y a un mot indéchiffrable, la pierre étant à peine grattée.

G. Daressy.

NOTE

SUR

DES PIERRES ANTIQUES DU CAIRE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

II

Le Musée du Caire a reçu de l'Administration des Wakfs une dalle en basalte noir trouvée pendant les travaux de restauration de la mosquée el Achraf, située dans le Hamzaoui à l'angle de la rue Neuve[1]. Longue de o m. 88 cent., large de o m. 69 cent. et épaisse de o m. 025 mill. à o m. 03 cent., il manque l'angle supérieur gauche sur une longueur de o m. 35 cent.

Cette dalle, selon toute apparence, a été taillée dans un sarcophage antique, d'après la nature des scènes qui sont gravées sur une des faces. Primitivement les quatre génies funéraires étaient figurés agenouillés, tournés vers la droite, sur un support d'honneur [hiéroglyphe], mais l'extrémité droite ayant été coupée, il ne subsiste que Hapi à tête de singe, Duamutef à tête de chacal et Kebhsenuf à tête de faucon, hauts de o m. 22 cent. Chacun d'eux a sur la tête non l'uræus, mais le serpent [hiéroglyphe].

Derrière eux, à l'extrémité gauche de la pierre, une grande déesse Isis est agenouillée, le signe [hiéroglyphe] sur la tête, et les protège de ses ailes étendues.

Vers le haut de la dalle une bande d'inscription se lit : [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes]. La disparition de l'angle nous prive du nom du personnage auquel nous devons ce monument.

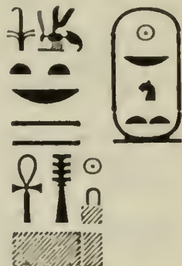
La titulature est celle d'un prince de Sebennys, ou plutôt d'Iseum (Behbeit) qui semble avoir formé un district assez indépendant du nome

---

(1) N° d'Entrée 43770.

auquel elle était rattachée; il est probable que ce seigneur avait suivi un des rois de la XXXe dynastie dans la capitale et avait été enterré à Memphis.

On a déjà signalé à plusieurs reprises des pierres antiques dans l'enceinte fortifiée du Caire, notamment des bas-reliefs de Khu-n-aten dans Bab el Nasr; d'autres fragments intéressants peuvent être encore notés. Un peu avant d'arriver à Bab el Foutouh, en venant de la ville, s'ouvre à gauche le Darb el Magharbah et parmi le dédale de ruelles qui en dépendent il y a l'Atfet el Khayachi. Dans l'axe de cette impasse on aperçoit dans la muraille et à une certaine hauteur une pierre ayant cette inscription gravée en relief :



Au bas on voit une partie de la couronne du roi, pchent ou tiare du Midi. La gravure est délicate et rappelle les meilleures œuvres du temps de Hor-m-heb et de Séti Ier. Fait curieux : la tête de lion entrant dans le cartouche royal a été martelée. Les monuments de Ramsès Ier sont assez rares et il est intéressant de voir que dans son règne éphémère il avait eu le temps d'élever des constructions à Héliopolis.

Dans le même Atfet, dans la maison portant le no 7, qui s'appuie contre l'enceinte, Herz Pacha a reconnu sous une couche épaisse de badigeon une autre pierre antique. Longue de 1 m. 20 cent., large de 0 m. 50 cent., elle a fait probablement partie primitivement de l'épaisseur d'une porte. Des bandes horizontales de 0 m. 25 cent. de hauteur nous donnent alternativement les cartouches [cartouche] et [cartouche] suivis indifféremment de [hiéroglyphes].

Ce Sebekhotep qui porte le no III pour Bouriant, Petrie et Budge, IV pour Gauthier, V pour Ed. Meyer, VI pour Pieper a laissé des monuments dans toute la vallée du Nil, depuis l'île d'Argo jusqu'à Tanis; la présence au Caire de ce bloc, arraché sans doute à un édifice d'Héliopolis, est un bon indice que de son temps toute l'Égypte était encore sous un sceptre unique.

En creusant le sol pour les fondations de l'École normale de filles à Boulaq, on a mis au jour une grande dalle de granit tacheté qui a formé le côté soit d'un grand naos, soit plutôt d'une porte. Incomplète des deux bouts, elle a encore 1 m. 85 cent. de hauteur, 0 m. 58 cent. de largeur en

haut et o m. 77 cent. en bas, avec une épaisseur s'élevant de o m. 26 cent. à o m. 33 cent. Pour racheter l'inclinaison la rainure destinée à recevoir la porte qui n'est que de o m. o5 cent. à la partie supérieure atteint o m. 11 cent. vers la base; du côté opposé on a scié dans le bloc une dalle de o m. o6 cent. d'épaisseur[1].

La tranche antérieure portait deux colonnes d'inscriptions affrontées qui ont malheureusement souffert de ces mutilations et en plus de l'écaillement de la surface du granit. Voici ce qui subsiste :

[hieroglyphs] puis sept ou huit groupes entièrement détruits. [hieroglyphs]

Au-dessous des inscriptions le roi est représenté debout, vêtu de la chenti rayée, tenant d'une main le signe de la vie et de l'autre un rouleau de papyrus. Sa coiffure est indistincte.

On remarquera la variante du nom d'Horus d'or : ici le prince est dit Roi de [hieroglyphs] la terre entière, tandis que sur la stèle relative aux biens du temple de Bouto on ne le qualifie que de Commandant dans [hieroglyphs] la terre entière.

Les monuments d'Alexandre II sont rares, il n'en est que plus à regretter l'état pitoyable dans lequel ce morceau nous est parvenu. La seconde colonne de texte était peut-être rédigée au nom de Ptolémée «satrape» d'Égypte pour ce roi enfant qu'on fit disparaître au moment où il aurait pu devenir gênant pour les ambitieux généraux du conquérant Macédonien.

G. Daressy.

---

[1] N° d'Entrée au Musée 43978.

TABLE DES MATIÈRES.